This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Library of the University of Michigan
The Coyl Collection.

Miss Jean L. Coyl
of Detroit
in memory of her brother
Col. William Henry Coyl
1894.

E.T.FABER

N
7810
.R46
V.13

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN

ARRAS. — Typographie Rousseau-Leroy.

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN

RECUEIL MENSUEL

D'ARCHÉOLOGIE RELIGIEUSE

Dirigé par

M. L'ABBÉ J. CORBLET

Chanoine honoraire, Hiſtoriographe du diocèſe d'Amiens,
Correſpondant de la Société impériale des Antiquaires de France
etc., etc.

TREIZIEME ANNÉE.

Arras

ROUSSEAU-LEROY, ÉDITEUR

RUE DES ONZE-MILLE-VIERGES

Paris

PUTOIS-CRETTÉ, LIBRAIRE

RUE DE L'ABBAYE, 13.

MDCCCLXIX

Coryl.

HISTOIRE DE L'ORGUE

CHAPITRE Ier.

Définition du mot οργανον *dans l'antiquité.*

§ Ier.

Si nous prenons le mot *organum* (οργανον) dans son sens primitif, nous trouverons que l'on désignait par cette dénomination toutes les espèces d'outils qui servaient au travail manuel.

Dans la suite des temps, ce nom fut particulièrement employé pour désigner de préférence les instruments de musique [1], et après l'avoir gardé seulement comme dénomination générique des instruments à vent, on indiquait aussi plus tard au moyen de ce mot la combinaison de plusieurs instruments à vent (tuyaux), qui, par leur réunion, produisaient un agréable changement de sons, et qui, par des transformations successives, nous ont donné enfin l'instrument accompli qui, de nos jours, pare les temples du Sei-

[1] Voyez *Introduction esthétique et historique à la science de la musique*, par Ch. Muller. Leipzig, 1830.

418155

gneur où il doit remplir sa mission religieuse en inspirant aux fidèles le recueillement et la prière [1].

§ II.

Si l'on accepte, d'après le 1er livre de Moïse, chap. IV, verset 21, que Jubal, l'un des fils de Lamech, aurait été le père ou le maître des joueurs de cithare et de l'orgue, il faut alors admettre que l'on comprenait sous le nom de *cithare* les instruments à cordes, et sous le nom d'*orgue* les instruments à vent [2].

Le mot hébraïque, que la *Vulgate* traduit par *organum*, se dit en langue chaldaïque *abuba :* ainsi donc l'expression

[1] David etiam ille magnus Dei vates varia instrumenta invenit, teste Flav. Jos., lib. VII *Antiq.*, qui ait : « Diversaque faciens organa docuit ut levitæ secundum ea Deo hymnos edicerent per sabbatorum dies, aliasque solemnitates. Organorum autem species hujusmodi est : *canora cithara* quidem decem chordis coaptata, et hæc cum plectro percutitur ; *nabla* vero duodecim sonos habens, digitis tangitur, et reliqua. » Hinc perspicere licet, istiuscemodi organa, a Davide confecta, diversa fuisse a nostris, quorum nunc usus in templis est perquam frequens : quando illa plectro pulsabant, nostra vero inflantur follibus, unde multis meatibus quasi cientis imparibus vox erumpit, concentumque efficit. Quamquam Josephus hoc loco dicens, diversaque faciens organa, videtur organum pro instrumento quocumque musico ponere. Idipsum sentit Augustinus, qui instrumenta musicorum cuncta, speciatim excellentiora, etiam organa vocat. (Cf. POLYDOR. VIRGIL., *de Rer. invent.*, cap. XV, et DUCANGE, sub vocab. *Organum*.)

[2] Jubal... ipse fuit pater canentium cithara et organo. Hebræum *kinnor* redditur plerumque *Cithara;* designare tamen hic creditur, fidicularia generatim instrumenta, plectro vel digito pulsanda, sicut et pneumatica quæcumque exprimit *tibia*, *organum*, *tympanum*, *huggah*. Chaldæus reddit *abuba*, quod idem est ac *ambubaja*, apud Horat., sat. 2, quam *syriacam* esse vocem asserunt scholiastæ ejusdem poetæ, designantem *symphoniam* seu *tibiam*, pneumatica ambo instrumenta. (Cf. CALMET, *Com. lit. in Vet. Test.*, cap. IV *in Gen.*, v. 21, p. 146 ; GESENII *Thesaur. philol. crit. linguæ hebr. et chald.*, tom. I, fasc. 1, Lips., 1829, p. 4.)

d'Horace (*ambubajarum collegia*), par laquelle il désignait les joueurs de flûte arrivant de la Syrie, se rapporte assez bien avec *abuba*, et pourrait avoir ce mot pour origine.

Le mot latin *organum* apparaît souvent dans les saintes Écritures; le pieux Job, dans sa description du faux bonheur des pécheurs, parle de la joie immodérée au son des tymbales et des harpes, et de l'orgue [1]. Ensuite il déplore sa propre position et dit que son orgue se change en une voix de douleurs [2]. On trouve aussi le mot *organum* dans le psaume 150; là, il désigne des instruments servant pour louer Dieu, mais qui étaient bien différents de nos orgues, puisque l'auteur du psaume, exprimant la douleur des enfants d'Israël pendant la captivité babylonienne, dit que ces *organa* étaient des instruments petits et portatifs [3].

Calmet, dans sa dissertation *de Musica instrumentali Hebræorum*, donne de ces instruments la description suivante, page 180, tom. I, *Com. in Vet. Testam.* : « *Huggab* reddi solet in Vulgata *organum*. Septuaginta discrepant; modo enim vertunt *citharam*, vel *psalmum*, modo *organum*, quam posteriorem lectionem interpretes fere omnes sequuntur. Sed non ita reputandum est, quasi nostræ ætatis organa designata sint. Instrumentum enim erat pluribus fistulis simul glutine quodam hærentibus constans, quæ singulæ ordine ori canentium applicatæ, sonum edebant ». L'*organum* était donc composé de plusieurs tuyaux fermés par en bas; ils étaient groupés, et on produisait le son en passant les

[1] Tenent tympanum, et citharam, et gaudent ad sonitum organi. (Job, cap. XXI, v. 12.)

[2] Versa est in luctum cithara mea, et organum meum in vocem flentium. (Job, cap. XXX, v. 31.)

[3] In salicibus in medio ejus, suspendimus organa nostra. (Psalm. 136, v. 2.)

différents tuyaux devant la lèvre inférieure en insoufflant l'air.

§ III.

Lucrèce, *de Rer. natura*, lib. IV, dit : *Unco sæpe labro calamos percurrit hiantes* (sa lèvre passe et repasse sur les tuyaux ouverts); cela paraît être la description de l'instrument dont nous parlons ici.

Virgile parle du même instrument, quand il dit que *Pan* en était l'inventeur. Il dit qu'il y a plusieurs tuyaux unis entre eux par la cire [1], que l'on faisait sonner, d'après Calphurnius, en y soufflant avec la bouche [2].

Dans ce sens, l'*organum* était connu des poètes et des prosateurs de l'antiquité, et les différentes opinions à ce sujet proviennent probablement de leur ignorance, parce que les auteurs de ces temps n'ont été qu'insuffisamment instruits de l'histoire vraie et de l'âge de ces instruments de musique, histoire que les Grecs ont reçu probablement des Orientaux [3].

Le nombre de tuyaux qui composaient ces sortes d'orgues

[1] Pan primus calamos cera conjungere plures
Instituit.....
(VIRGIL., *Eclog.* 2, v. 32.)

[2] ..... Nam te calamos inflare labello
Pan docuit.....
(CALPHURNIUS apud BARTHOL., *de Tibiis vet.*, lib. I, cap. 4.)

[3] Discrepant profani, cum organorum auctorem quærunt; alii enim deum Pana arbitrantur, alii Marsiam; Pindarus Minervam prætulisse videtur. Sed hæc opinionum varietas ad ignorantiam veræ historiæ, et vetustatis hujus instrumenti referenda est, quod instrumentum Græci ex Orientalibus retulerunt. (Cf. CALMET, dissert. *de Mus. Hebræor.*)

n'était pas toujours le même, car tantôt il était de sept [1], tantôt de neuf, et tantôt de dix tuyaux [2]. On prétend que de nos jours les Turcs ont encore de semblables orgues.

Dom Calmet, s'en rapportant à Pietro *della Valle*, page 61, dit : « Ferunt apud Turcas modo etiam obtinere organa, quatuordecim et quindecim fistulis compacta, quæ illi vernaculo sermone *muscal*, Græci vero *muscagli* appellant ».

Au commencement, on croyait que la diversité des sons dépendait uniquement de la différente longueur des flûtes. Plus tard, on trouva qu'en pratiquant çà et là des trous que l'on couvrait en partie avec les doigts, et qu'on laissait en partie ouverts, on produisait des sons différents.

Même sur la matière employée à faire de pareilles orgues, les opinions étaient diverses. Les premiers de ces sortes d'instruments étaient en roseau et l'on prônait ceux du lac Orchomène, en Grèce, comme les meilleurs à cet usage [3].

Mais on trouva bientôt que le bois ou le métal était préférable et que ces matières convenaient bien mieux à la justesse et la résonnance du son.

[1] Plerumque septem calamis constabat :

« Est mihi disparibus septem compacta cicutis
« Fistula.....

(VIRGIL., *Eclog.* 2.)

[2] Pastor, apud Theocritum, habere se ait syringa novem vocum (7, Idyl. 8). Et in vetustis marmoribus ad decem etiam juncta spectantur. (CALM., *loc. cit.*)

[3] PLINE, l. XVI, c. 36.

CHAPITRE II.

Age de la flûte simple. Genres des flûtes, et leur usage chez les anciens. Le dudelsah, bignon, la cornemuse ; leur amélioration conduit à l'idée primitive de l'orgue.

§ Ier.

Un instrument très-ancien, c'est la simple flûte, connue de tout le monde. Les Hébreux se servaient déjà de différentes sortes de flûtes, et nous savons que quelques-uns de ces instruments de musique étaient simples, d'autres combinés d'une certaine façon.

Marpurg, *Introduction critique à l'histoire de la musique et aux théories de la musique ancienne et moderne*, indique les genres suivants : 1° la *syrinx* ou *fistula* ; 2° la *tibia* ou l'*aulos*, et 3° le *calamus* ou *chalumeau*. Ces genres d'instruments sont habituellement confondus l'un avec l'autre, malgré leur grandeur, la différence d'acuité et de gravité des sons et de la manière de les jouer. Les simples roseaux et flûtes étaient chez les Grecs de la même construction qu'étaient les *chalil* et le *nekabhim* chez les Hébreux.

Dans ce dernier genre, chaque trou principal avait plusieurs trous accessoires couverts de fermetures (clefs) apparentes, que l'on appelait *bombykas*, c'est-à-dire *cornes*.

Proculus (*in Alcibiad.*) dit que chaque trou de la flûte donne au moins trois sons, mais que, si l'on ouvre les trous accessoires, on en obtient encore davantage.

Chez les Grecs, la lyre et la flûte représentaient la musique religieuse et la musique profane, quoique la flûte servît quelquefois aussi pendant les cérémonies religieuses.

Le genre des flûtes se divise en : flûtes simples, flûtes doubles et flûtes à tubes multiples. La flûte simple s'appelait *monaulos*, ou aussi de préférence *aulos;* c'était l'instrument propre aux artistes, aux solistes, aux virtuoses. Elle était de forme longue, accusant tant soit peu la forme du hautbois et faite en buis, laurier, ivoire [1], roseau, lotus, et aussi en métal. Elle avait une embouchure qui s'appelait *lingula* (languette, anche) et qui n'était pas faite en corne, en métal ou en bois, mais probablement en roseau comme les anches de nos hautbois modernes [2].

Mais il y avait aussi la flûte à bec, semblable à celle que l'on donne en joujou à nos enfants.

Il est possible qu'il y ait eu aussi des embouchures en métal, car Pindare, dans sa XIIe ode, parle « d'airain et de roseau ».

L'embouchure s'appelait *holmos* (cylindre, valve); la partie immédiatement dessous, *hypholion;* la portion percée de trous, *bombyx;* l'ouverture en bas, *trypema*, et *paratrypemata* les trous accessoires.

Le *fiffre double* ou la *flûte double* comprenait trois sortes d'instruments, qui étaient, sous le rapport de leur longueur et de leur largeur, égaux ou inégaux.

Sur les *flûtes égales* on jouait, ou *à l'unisson*, lorsque les mains de l'instrumentiste bouchaient les mêmes trous; ou l'on jouait dans la tierce, que l'on pouvait par ci par là changer dans l'octave ou dans une autre consonnance, en prenant, bien entendu, des trous différents.

Sur les *flûtes inégales*, on jouait seulement dans la *tierce*, dans l'*octave* ou dans la *double-octave*.

[1] Athen., iv, 77.
[2] Julius Pollux, iv, 9.

Parmi les sortes de flûtes simples ou doubles, on distinguait quatre espèces diverses :

1° *D'après leurs inventeurs :*

De cette manière on appelait la *flûte courbée* (*plagiaulos*), et la *flûte d'appel* (*hippophorbos*), en l'honneur de *Sirités* qui en était l'inventeur, parce qu'il était Libyen et d'Afrique, flûtes *libyennées* ou africaines ;

2° *D'après certains peuples*, chez lesquels une certaine espèce de flûtes était en usage ; par exemple : la flûte dorienne, phrygienne, lydienne, etc., etc.

La flûte tyrrhénienne était remarquable par la force de ses sons.

Chez les Phéniciens, il était d'usage de se servir aux services funèbres d'une sorte de flûte longue de l'étendue de la main et appelée *gingros*.

3° *D'après la main avec laquelle on la jouait :*

On avait des flûtes gauches et des flûtes droites.

Les flûtes gauches, que l'on appelait aussi *flûte serranienne*, avait les sons *graves ;* les flûtes droites avaient les sons *aigus ;*

4° *D'après la matière* servant à leur confection :

On avait des flûtes en *os*, *buis*, *métal*, etc.

5° *D'après l'âge et le sexe des exécutants :*

On avait la *flûte de vierge*, la *flûte de garçon*, la *flûte des hommes*.

6° *D'après leur usage particulier :*

On avait des flûtes de chœur, qui accompagnaient les chœurs de chant dans les temples; les flûtes de *guerre*, du *sacrifice*, du *théâtre*.

Une autre espèce s'appelait *tonation*, c'est-à-dire *donneur de son*. Les orateurs qui s'échauffaient trop pendant leur déclamation, et par contre se fatiguaient vite, se servaient

de cet instrument pour se faire donner leur ton ordinaire. Valerius Maximus raconte que C. Gracchus se servait souvent de cette flûte avec profit, en plaçant son esclave Ericynus derrière lui pour être accompagné de temps à autre avec la flûte *tonation*.

On avait encore des *flûtes de noces*, des *flûtes de deuil*.

7° *D'après un certain pied tonal :*

Ainsi on se servait de la flûte *spondaïque* et *dactylique ;* la première servait aux *hymnes sérieux*, l'autre servait à la *danse*.

Voyez aussi des détails remarquables à ce sujet :

Montfaucon, *Supplément au livre de l'Antiquité expliquée et représentée en figures*, liv. VIII, ch. II, pag. 188 ;

Saalschutz, *Histoire de la musique chez les Hébreux ;*

*Histoire de la musique d'*Ambros, tom. I, pag. 484.

La flûte simple n'avait que deux trous, on les appelait *diope* [1]. Les flûtes à trois trous s'appelaient demi-ouverts, *hemisope* ou *mesokope*. Si elles avaient trois trous sur le devant et un trou par derrière, se bouchant au moyen du pouce, elles s'appelaient alors *hypotrete* [2]. Naturellement, leur étendue tonale était peu de chose.

Alexandrides provoquait l'admiration, parce qu'il savait produire, sur la même flûte, des sons aigus et des sons graves [3].

De même, comme on avait pour chaque tonalité une lyre spécialement accordée, de même on avait des flûtes spéciales pour les différents tons, comme nos clarinettes modernes en *si*, *ut*, *la*.

Dans les musiques militaires (en Prusse) on a encore aujourd'hui des flûtes en *ré*, en *fa* et en *sol*.

[1] Tibia biforis.

[2] ATHEN., IV, 25.

[3] ATHEN., 25.

Jullius Pollux désigne comme les meilleures tonalités la dorienne, la phrygienne, l'ionienne, la lydienne et la syntonienne.

Peu à peu on eut l'idée de pratiquer d'autres trous en plus. Le premier qui fit cet essai aurait été le Thébain Diodoros [1].

Prononcos de Thèbes savait jouer sur la même flûte dorique, phrygique et lydique, chose qui paraissait si extraordinaire à ses contemporains qu'ils lui érigèrent une statue à côté de celle du grand Épaminondas [2].

A côté des flûtes longues, on connaissait les flûtes traversières ; les premières n'étaient pas proprement des instruments grecs, mais, selon Pollux, elles étaient de la Libye.

La flûte paraissait assez importante pour que Aristoxenas lui dédiât l'un de ses écrits, et pour qu'il composât une monographie, *l'Art de forer les flûtes;* les pythagoriens Euphranos et Archytas ont écrit également sur ce sujet.

Il est probable que l'on reconnaissait, aux temps anciens, par suite d'observations et des circonstances, que de semblables instruments pouvaient donner un son sans aide du souffle humain. Mais il est incontestable que les divers genres de flûtes ci-dessus cités ont été plus tard la première idée pour la construction de divers jeux d'orgue (registres).

§ II.

Forkel, dans son *Histoire générale de la musique*, tom. II, pag. 353, dit au sujet de cette question : « La possibilité de renfermer l'air dans des réservoirs et le laisser échapper par-

[1] Pollux, IV, 10.
[2] *Idem.*, IV, 11.

tiellement, ou le conduire en certains endroits au moyen des ouvertures plus grandes ou plus petites, n'est certainement resté longtemps inconnu à n'importe quel peuple. N'était-il donc pas très-naturel de chercher à appliquer cette expérience à plusieurs flûtes réunies ensemble? Au commencement on se servit à cet effet d'un récipient en cuir, et l'on pressait avec le bras l'air vers les tuyaux. Mais comme de cette façon tous les tuyaux sonnaient ensemble à la fois, on ne pouvait donc se servir que d'un seul tuyau, ou il fallait imaginer un moyen de construire un tuyau de façon à ce qu'il pût produire lui seul autant de sons que plusieurs tuyaux à la fois. On savait déjà qu'un tuyau long produisait un son grave et qu'un tuyau court produisait un son plus aigu ; il ne s'agissait seulement que de construire un tuyau particulier de façon à pouvoir l'allonger ou le raccourcir à volonté. On trouva que cela pouvait se faire en y pratiquant des trous, et en y bouchant ou découvrant avec les doigts ces trous, on obtenait sur un seul tuyau autant de sons divers qu'il y avait de trous. Un tuyau (flûte) ainsi fait, se posait sur le récipient en cuir, on pressait l'air avec le bras, on usait à volonté des doigts pour boucher ou pour découvrir les trous, et finalement on créa ainsi la flûte à sac, bignon, cornemuse (*tibia utricularia*) [1]. »

[1] Flûte à sac (*sumphoneia*). L'auteur du *Schilte Haggiborim* l'a décrite comme un instrument composé de deux tuyaux, dont l'un des bouts était introduit et fortement arrêté dans la partie inférieure du récipient en cuir. Pendant que l'on soufflait dans le tuyau supérieur, le récipient pressé par le bras communiquait le vent à l'autre bout du tuyau. (MARPURG, *Introduction critique*, § 24, p. 33.) Les collections musicales de Vienne, Munich, Iéna, contiennent plus de 1000 œuvres, composées avant 1550; ce ne sont pas seulement des œuvres pour l'Église, mais ce sont des chants mondains qui s'accompagnent avec des instruments tels que : le cor recourbé (*krumkorn*), cornemuse, violon, cithara, composés par Lapicida, Fœrster, Seuft, Isaac, Didrich, Schonfewer et d'autres.

§ III.

Tous ces essais et ces découvertes réunis devaient nécessairement conduire à l'invention d'un instrument qui fût un vrai orgue. On pouvait s'imaginer de changer le récipient en cuir en une boîte en bois, on pouvait abandonner les trous forés dans la flûte et revenir à la flûte de Pan dans son état primitif, on pouvait pratiquer sur la boîte en bois des trous, poser dessus les tuyaux; sous les tuyaux on pouvait arranger des glissoirs au moyen desquels on conduisait le vent aux tuyaux, ou on l'empêchait d'y parvenir. Il est hors de doute que l'on a fait ces essais : on les trouve relatés, non-seulement dans les descriptions de ces sortes d'instruments, mais même on en trouve des traces dans des sculptures sur les anciens monuments.

§ IV.

Marpurg (*Introduction critique à l'histoire et à la théorie de la musique ancienne et moderne*, page 33) donne une indication sur deux instruments qui se rapprochent beaucoup de la description donnée au § III. Dans le n° 5 il est dit : *une espèce d'orgue*, je l'appelle ainsi parce que je ne sais pas un nom meilleur, et que, si l'instrument a été vraiment fait comme on le décrit, il mérite parfaitement cette dénomination.

Il a été au moins dans ce cas l'occasion de l'invention de l'orgue, de même que cet *instrument des Hébreux* a eu pour origine la flûte de Pan à sept tuyaux (*syringa Panos*).

Le plus petit s'appelait *maschrokita;* c'était un instrument composé de plusieurs tuyaux d'inégales longueurs.

Les tuyaux étaient fixés sur un petit sommier fait exprès, ils étaient ouverts en haut et avaient en bas leurs soupapes. Sur le côté opposé du sommier il y avait un manche de bois pour pouvoir le tenir de la main, et de l'autre côté, une espèce de clavier à touches. Devant le sommier il y avait une espèce de porte-vent, qui recevait le vent par la bouche du joueur, pendant qu'avec les doigts on ouvrait les soupapes [1].

CHAPITRE III

Orgue hydraulique

§ Ier.

L'orgue à eau (*hydraulos*), *organum hydraulicum*, déjà connu des Grecs [2], avait une ressemblance avec notre orgue; il contenait en effet un registre, avait des tuyaux, un sommier, et se jouait aussi au moyen d'un clavier.

Son origine, comme celle de presque tous les instruments de musique, se perd dans la nuit des temps. Mais laissons parler Pindare dans sa XIIe pythique et Nonnus dans le XVIIIe dionysiaque. Nous ne nous refusons nullement d'ac-

[1] Les Hébreux avaient encore un instrument de ce genre, bien plus grand, qui s'appelait *migrepha*, aussi *ugabh*. Il différait principalement du *maschrokita* par deux soufflets. Marpurg dit encore ailleurs que *ugabh* signifiait chez les Hébreux la même chose que *organon* chez les Grecs, c'est-à-dire les instruments de musique en général.

[2] On trouve dans Sponsel, *Histoire de l'invention de l'orgue hydraulique*, quelques indications à ce sujet. Il dit à la page 33 : « Ctesibius (il vivait environ 120 ans avant Jésus-Christ), célèbre mathématicien à Alexandrie, serait l'inventeur de l'orgue hydraulique, chose du reste rapportée également par Vitruve (lib. IX, cap. IX, p. 427). » Pline, *Historia naturalis*, confirme également Vitruve en disant : « Ctesibius pneumatica ratione et hydraulicis organis repertis. »

corder à l'orgue, ou mieux à l'instrument qui, par des transformations successives, lui a donné naissance, une antiquité honorable de vingt-cinq siècles.

Nous donnons un peu plus d'attention aux descriptions de Vitruve, *de Archit.*, lib. x, c. 13, d'Héron et de Ctesibius, et prenons en grande considération ce qu'en dirent Pollux, *Idylles;* Théocrite, *Idylles;* Virgile, *Eglog.*, vers 32-36; Suétone, *In Nerone;* Pétrone, *Satyrium*, c. XXXVI; Cornelius Severus, *Erna;* Pline, *Hist. nat.;* Tertullien, *de Anima*, c. XIV; Athénaüs et Græculus, et avant tout Porphyre Optatien, qui nous a laissé peut-être la meilleure des descriptions, ainsi que les travaux si remarquables d'Ambros. Voilà la source de nos renseignements. Nous avons pensé que la question était assez intéressante pour la traiter ici.

D'après une charmante fable d'Ovide, la syrinx ou flûte des bergers était une invention du dieu Pan, qui poursuivait la nymphe Syrinx. De même que Daphné fut changée en laurier, Syrinx fut changée en roseau; Pan taillait alors des morceaux de différentes longueurs et jouait des airs plaintifs. D'après Théocrite (idylle I), on ne risquait guère de jouer la syrinx pendant l'heure de Pan, au moment où la nature était dans un profond silence.

Berger, ne joue jamais à midi le syrinx!
Non jamais! Nous craignons Pan, car fatigué de la chasse
A cette heure il dort, et, chose étonnante!
De son nez, la colère amère s'échappe avec bruit [1].

Chez les bergers siciliens, la syrinx est un instrument fa-

[1] Dans une épigramme de Théocrite, Daphnis fait hommage de la syrinx à Pan. En général, la syrinx est l'instrument du monde bucolique; voyez aussi Bion (*Achilleus et Deidamia*), etc.

vori, c'est un cadeau reçu toujours avec empressement [1], c'est une propriété précieuse ; Lakon accuse Komatas de lui avoir volé sa syrinx, mais Komatas lui crie :

Quelle syrinx? Avais-tu jamais, esclave de Sibyrtas,
Une syrinx à toi? Tu ne te contentes donc plus
Comme toujours avec Korydon de siffler sur la flûte de roseau [2]?

Polyphème, si affreux qu'il soit, — se vante devant Galatea :

La syrinx aussi, je la joue, comme personne parmi les Cyclopes [3].
Lorsque je te chante, ô pomme de miel, et me chantant
Moi-même souvent encore dans la nuit noire [4].

Une aussi belle pièce est souvent le prix dans les luttes de chant.

Que parles-tu donc, que recevra le vainqueur?
Une syrinx à neuf sons, faite par moi-même, je la possède.
En haut comme en bas unie par la cire la plus blanche.
Voilà mon enjeu.....
Une syrinx, à neuf sons, déjà moi-même j'en possède une.
En haut comme en bas unie par la cire la plus blanche,
Je l'ai faite il y a peu de jours, je sens encore le mal
Qu'aux doigts je me suis fait en fendant le roseau [5].

Dans les temps postérieurs à Thyrsis et Damot, pendant

[1] Théocrite, idylle v, vers 134.
[2] *Ibidem*, vers 5.
[3] Idylle xi.
[4] Idylle viii.
[5] Pollux, iv, 9.

le règne de Commode, on construisait des syrinx, et, pour leur donner plus de durée, on unissait les tuyaux avec de la cire sur laquelle on passait nombre de fois du fil [1] ; cela prouve que cet instrument n'avait pas encore disparu de l'usage dans les derniers temps du monde antique [2].

On appelait aussi la syrinx aile d'oiseau, à cause de sa ressemblance avec cet objet, motivée par le raccourcissement successif des tuyaux [3]. Ces tuyaux partiels s'appelaient flûtes. La dénomination « à neuf sons » usitée chez Théocrite n'est certainement pas superflue, car la syrinx à neuf sons a une grande affinité avec les ennéachordes, la lyre à neuf cordes. Virgile parle d'une syrinx à sept tuyaux [4].

En parcourant les œuvres de l'art plastique, on rencontre, dans la représentation des cortéges bachiques, bien plus souvent la flûte double que la syrinx. Dans un intéressant bas-relief, représentant l'érection d'une Dionysosherme, on trouve particulièrement représentés comme instruments bachiques : une syrinx, une flûte droite avec un pavillon en forme de trompette, une flûte phrygienne courbée avec deux trous pour le son, et deux cymbales [5]. La syrinx qui se trouve dans le célèbre groupe de Florence, représentant Pan enseignant à Olympos l'art de jouer cet instrument, n'est pas authentique ; elle a été restaurée.

Pollux décrit, un peu obscurément, une flûte tyrrhénienne qui ressemblait à une syrinx renversée, dont les

[1] Encore aujourd'hui, on vend à Naples de charmantes syrinx en roseaux liés ensemble par un fort fil de chanvre.

[2] FREDERIK BELLERMANN (*Anonymus*).

[3] ÆLIAN, apud PORPHYR.

[4] Est mihi disparibus septem compacta cicutis
Fistula.

[5] MULLER et WIESSLER, t. II, tab. XLIX, fig. 615.

tuyaux en airain sonnaient fortement et que l'on soufflait par en bas ; elle est à peu près semblable au cheng chinois, ou à un petit orgue portatif [1].

L'orgue hydraulique paraît avoir été un appareil aussi simple qu'ingénieux : sa construction reposait essentiellement sur l'emploi des plus simples lois de la nature.

Les descriptions que nous ont laissées Vitruve et Héron, ne suffisent pas, il s'en faut de beaucoup, à nous en donner une idée parfaitement claire. Cependant elles contiennent quelques indications assez précises, et nous allons essayer, en nous aidant encore du poème de Porphyre Optatien [2],

[1] Pollux, IV, 9. Cet auteur vivait au commencement du IIe siècle. Il parle ici de « l'eau en ébullition ». Le passage dans le texte latin est ainsi : « Sed huic rursum contraria est tyrrhena tibia, inversæ syringi similis, cujus quidem arundo ferrea est quæ inferne inflatur, spiritu quidem minore, sed propter *aquam ebullientem* major sono spiritus aura emittitur. Multisonans hæc tibia est, et ferrum vocem reddit validiorem. » (Julii Pollucis lib. IV, cap. 9, §§ 67-70, *de Instrumentis quæ inflantur*.)

Cela ferait presque croire à l'intervention de la vapeur, ou du moins à une application partielle de cet agent moteur.

La même obscurité se trouve aussi dans un passage de Théophile. Si le lecteur trouve le passage ci-dessus compréhensible, nous en serons fort aise; — il sera plus heureux que nous.

Ducange (ad voc. *Organum*) dit avec certitude, dans un passage tiré de Guillaume de Malmesbury, écrivain du XIIe siècle, que l'orgue hydraulique était mû par la vapeur. « Exstant etiam apud illam ecclesiam organa hydraulica, ubi mirum in modum aquæ calefactæ violentia ventus emergens implet concavitum barbiti, et per multiforalites transitus æneæ fistulæ modulatus clamores emittit. »

Cela donne à penser, mais ne résout nullement la question de l'application de la vapeur ; le passage : *aquæ calefactæ violentia ventus emergens*, peut se rapporter parfaitement à l'air comprimé dans un appareil pneumatique.

[2] Optatien, qui vivait au IVe siècle, dit, entre autres choses, dans ce poème, que « sur cet instrument, on peut faire entendre des chants variés dont les « sons puissants s'échappent de tuyaux d'airain creux, arrondis, et dont la « longueur s'accroît régulièrement. »

d'en donner ici une description, qui, si elle n'est pas tout à fait exacte, aura du moins une certaine vraisemblance.

Au reste, comme Vitruve avoue lui-même certaines obscurités dans sa description, nous donnons ici la pièce de vers figurés de Porphyre Optatien qui, comme remarque si judicieusement M. Hamel, est la seule qui puisse nous donner quelque idée de la forme de l'orgue hydraulique.

Post martios labores
Et Cæsarum parantes
Virtutibus per orbem
Tot laureas virentes,
Et grunapes tropæa;
Felicibus triumphis
Exultat omnis ætas,
Urbesque flore grato,
Et frondibus decoris
Totis virent plateis
Hinc ordo vestæ clara
Cum purpuris honora
Fausto præcantur ore,
Ferantque dona læti.
Jam Roma culmen orbis
Dat munera et coronas
Auro ferens coruscо
Victorias triumphis
Votaque jam theatris
Reddiuntur et coreis.
Me sors iniqua lætis
Solemnibus remotum
Vix hæc sonare sivit
Tota vota fonte Phœbi
Verusque compta solo
Augusta rite sæclis.

AUGUSTO VICTORE JUVAT RATA REDDERE VOTA

O si divino metiri limite Cho
Una legens, mnemonikia fonte
Aonio, versus heroi jure manente
Aurure donet metri felicia texta.
Augeri longe patiens exordia fine
Exiguo cursu; parvo crescentia motu,
Ultima postremo domes fastigia cludat.
Ascensus jugi cumulato limite claudat
Uno bis spatio versus elementa priori
Dinumerans, cogens æquari lege retenta
Parva nimis longis, et visu dissona multum
Tempore subparili, metri rationibus idem
Dimidium numero musis tamen æqui parentem
Hæc erit in varios species optissima cantus,
Perque modos gradibus surget fecunda sonoris
Æve cavo et tereti, calamis crescentibus aucta
Quis bene suppositis quadratis ordine plectris
Artificis manus in numeros claditique aperitque
Spiramenta, probans plectis bene consona rhythmis,
Sub quibus unda latens properantibus incita ventis,
Quos vicibus crebris juvenum labor haud sibi discors
Hinc atque hinc anima quæ agitant augeque relucens
Compositum ad numeros propriumque ad carmina præstat,
Quodque at minimum admotum in tremefacta frequenter.
Plectra adaperta sequi, aut placidos bene claudere cantus;
Jamque metro et rhythmis præstingere quidquid ubique est.

Le poète a voulu représenter, par la forme de cette pièce, l'instrument qu'il décrit. Vingt-six vers ïambiques tiennent lieu de touches; le vers

Augusto victore juvat rata reddere vota

placé horizontalement, désigne le sommier sur lequel sont posés les tuyaux figurés par vingt-six hexamètres, dont le premier a vingt-cinq lettres et dont chacun des autres s'accroît d'une lettre, jusqu'au dernier qui en a cinquante. Toutes les orgues, jusqu'au XIIIe siècle de l'ère chrétienne, étaient hydrauliques. Le sens du mot *hydraule* n'est pas bien défini, même de nos jours : il y a des auteurs qui pensent que l'orgue hydraulique était un instrument à vapeur, d'autres croient que l'eau était seulement l'agent de contre-pression de l'air comprimé. Nous nous rangeons à cette dernière opinion.

Nous allons dire comment nous comprenons la construction des orgues hydrauliques.

L'appareil pour la production du vent consistait en une caisse carrée parfaitement étanchée, qui, d'après Vitruve, était en métal. Dans cette caisse se trouvait une espèce de cloche ouverte par le bas et posée sur de légers pieds très-peu au-dessus du fond de la caisse, dans laquelle on versait une quantité d'eau telle que, prenant son niveau dans les deux vases communiquants, elle laissât sous la cloche, faisant fonction de régulateur, un espace libre. On y introduisait de l'air comprimé au moyen d'un appareil spécial placé à côté de la caisse ou réservoir, et mis en communication avec le régulateur par l'organiste lui-même, à peu près comme cela se pratique aujourd'hui pour la soufflerie de l'orgue expressif.

Le régulateur communiquait avec le sommier particulier au moyen d'un tuyau conducteur. Lorsqu'on abaissait une touche du clavier, on ouvrait une communication entre le sommier et le tuyau d'orgue correspondant où l'air comprimé s'introduisait et produisait le son.

La condensation de l'air, qui était contenu dans la partie supérieure du régulateur, et qui alimentait le sommier, élevait le niveau de l'eau dans le réservoir, et produisait par là une cause de pression qui compensait en partie la perte de la force expansive de l'air raréfié par la dépense occasionnée par la production du son. De là résultait une grande égalité au jeu de l'air dans les tuyaux d'orgue.

Le clavier à touches était également très-ingénieux; il avait une certaine ressemblance avec les registres mouvants de l'orgue actuel. Entre le sommier et le tuyau, on posait une petite latte qui était percée un peu en arrière d'un trou horizontal.

En abaissant la touche, la petite latte se trouvait mue en avant, et, présentant son ouverture percée entre le sommier et le tuyau, permettait à l'air de passer dans le tuyau. Lorsque la touche se relevait, la petite latte était mue en arrière par un ressort, et toute communication entre le tuyau et le sommier cessait.

Par un appui plus ou moins fort, on obtenait même une espèce de crescendo et de décrescendo en faisant communiquer plus ou moins le régulateur avec le sommier. Mais, d'après les descriptions, ces orgues ne pouvaient être que des intruments d'une très-petite dimension, semblables à peu près aux anciens régales.

Ce qui nous paraît incompréhensible, c'est que le jeu de ces orgues n'eût point amené à la musique harmonique, du moins à l'emploi des accords.

Par contre, les formes si lourdes des orgues du commencement du Moyen Age étaient peu de chose en face de ces appareils de la musique de chambre, aux formes si gracieuses et si élégantes.

Un dessin délicieux d'un orgue hydraulique se trouve dans la mosaïque romaine, à Nenning, dessin qui a été reproduit dans l'ouvrage de Guhl et Koner intitulé : *La Vie des Romains et des Grecs*, page 232. L'instrument est représenté comme une grande flûte de Pan posée sur un soubassement en forme d'autel. A côté se trouve une figure humaine jouant sur un immense cor recourbé.

Le véritable orgue fut créé au IIe siècle avant Jésus-Christ. Cet instrument n'appartient nullement à la grande époque grecque, mais bien à l'époque alexandrine, si savante, si universelle dans les recherches historiques, si délicate dans ses jouissances et si avide de réunions tumultueuses dans des monuments d'une étendue colossale.

Mais l'orgue tel que nous le connaissons aujourd'hui, remplissant de ses accords puissants les voûtes de nos églises, contenant les mille voix si artistement travaillées, ayant à côté de l'effet de la tempête la voix des anges, ne peut se comparer avec les modestes appareils de l'antique orgue hydraulique.

L'orgue était destiné à devenir l'instrument de l'Église chrétienne. Les temps antiques n'en savaient faire qu'un objet de luxe pour les grands, particulièrement chez les Romains. Néron avait plusieurs orgues hydrauliques dans son palais, et ils remplaçaient en ces temps-là les horloges à musique dans les appartements de Galba. Au lieu des cylindres mécaniques à pointes, on avait dressé des esclaves qui, chaque fois que cela plaisait au maître, jouaient leur

petit morceau. A l'occasion des grands dîners, on faisait de cette manière de la musique de table [1].

Le son de l'orgue hydraulique n'était point d'une grande puissance, car Athénaüs le décrit comme étant doux et très-délectable. Mozart n'avait pas tort d'appeler l'orgue le roi des instruments ; mais, malgré le dire de ce grand artiste, ce « roi » a des aïeux très-plébéiens ; ce sont des instruments très-grossiers de pâtres : la syrinx et la cornemuse. L'orgue n'est qu'une union exécutée en grand de ces deux instruments.

Il faut ajouter à l'orgue hydraulique primitif encore un troisième appareil très-utile, mais peu musical, la pompe à feu.

Le soufflet de forge donne, comme il est connu, l'air par secousse, et s'interrompt même au moment où il aspire. Ainsi que pour les instruments à vent, il est de toute nécessité que le courant d'air soit essentiellement égal dans l'orgue. Les mécaniciens d'Alexandrie s'occupaient beaucoup de la construction des pompes à incendie ; l'un d'eux, Ktésibius, un contemporain de Ptolémée Evergète, dont l'attention fut attirée par la pression de l'air sur l'eau, adapta un appareil semblable à l'orgue, qui consistait en un vase où l'air se concentrait avant d'entrer dans le sommier et de là dans le tuyau.

Nous devons cette assertion à son élève, le mathématicien Héron. Vitruve aussi (*de Archit.*, x, ii, 12, 13) parle de l'hydraule.

[1] Dans les *Deipnosophistes* d'Athénaüs (iv, 75), la conversation des convives est interrompue par le son de l'orgue hydraulique, et Ulpianus crie au musicien Alkides : « N'entends-tu pas, ô le meilleur des musiciens, la parfaite harmonie qui nous a tous touchés, etc., etc. »

Le vase était rempli d'eau à moitié ; l'air extérieur pressait cette eau et la forçait dans une espèce de réservoir, pendant que la juste quantité d'air entrait dans les tuyaux.

Forkel (*Hist. de la Musique*, tom. Ier, pag. 416) dit à ce sujet : « L'eau n'était donc dans les anciennes orgues hydrauliques ni plus ni moins que les poids que l'on met de nos temps sur les soufflets de l'orgue ; c'était comme qui dirait un aéromètre au moyen duquel tous les soufflets recevaient une égale partie de vent. »

On rencontre aussi l'opinion que l'eau fût mise en mouvement, et que ce mouvement aurait produit le courant d'air entrant dans les tuyaux.

Ce n'était donc pas l'eau, comme l'on a prétendu souvent et à tort (et fût-ce Claudian qui chante : *In carmina concitat undas* (voyez Du Cange et Forkel, tom. II, pag. 355), mais c'était, comme dans nos orgues modernes, la colonne d'air vibrante qui produisait le son.

Une pierre commémorative romaine présente une femme jouant de l'orgue avec les deux mains sur un clavier à qui manquent les touches supérieures ou dièzes. Les tuyaux, au nombre de seize, posés par quatre de face sur quatre rangs, sont cachés dans un petit monument ressemblant à une tourelle. Un jeune homme, en face de la femme assise, manœuvre des deux mains deux petits soufflets.

L'appareil total, très-facilement portatif, est posé sur une table et donne une idée complète et tout à fait satisfaisante de ces orgues de maisons romaines.

Le dessin de cet instrument se trouve reproduit, malheureusement comme vignette du titre seulement, dans l'*Hist. de la Mus.* de Forkel, tom. II. L'inscription du monument est la suivante : ALISIUS C. F. SCAPTIA. CAPITOLINVS. EX. TESTAMENTO. FIERI. MONVMENTVM.

IVSSIT. EX. ARBITRATU. HEREDUM. MEORUM. SIBI. ET SVIS.

D'après Athénaüs, l'orgue hydraulique ressemblait à un autel de forme circulaire. Dans un petit poëme en vers grecs du temps de César Julianus, et qui a pour auteur Græculus, on en trouve une description très-claire.

Cet orgue se trouvait en possession de Julianus, et ses sons ont probablement inspiré le poëte. (Du Cange donne ce poëme, au mot *Organum ;* Forkel aussi, t. II, p. 355.)

Voici une imitation du poëme de Græculus :

Ici, je vois des tuyaux de toute sorte, créés
Dans les entrailles métalliques de la terre, puissants de son !
Mais ils ne sortent points vivifiés par notre haleine :
Du creux des soufflets faits de la peau du terrible taureau,
Le vent se précipite aux pieds de tuyaux sonnants ;
Vois cet homme fort, doué de doigts rapides,
Manier des touches la rangée : harmonisant des flûtes des accords
Qui du jeu alterné, sonnent en chants agréables.

Mais comme Græculus ne mentionne nulle part l'appareil hydraulique, Du Cange, et avec lui Forkel, pensent qu'il est déjà question ici de l'orgue pneumatique.

Sponsel, dans son *Histoire de l'orgue,* suppose que la dénomination employée ne désigne nullement les touches, mais qu'elle désigne quelque chose de semblable à nos sommiers, si ce n'est les gravures mêmes. Par bonheur, le monument de Lucius Aspisius décide victorieusement au sujet de cette controverse des touches.

De nos jours, l'orgue hydraulique est une curiosité oubliée, et si, par hasard, il s'en trouvait encore un dans quelque vieux manoir princier, il serait certainement impossible d'y rien reconnaître.

Au XVIe siècle encore, Buontalenti, le célèbre créateur du parc de Pratolino, construisit des orgues hydrauliques pour François de Médicis, l'époux de Bianca Capello.

Si peu d'importance que les orgues antiques peuvent avoir à côté de nos orgues gigantesques modernes, l'antiquité les admirait beaucoup. « Voyez, s'écrie Tertullien, le cadeau merveilleux d'Archimède, l'orgue hydraulique ! Voyez la foule de ses agents, ses pièces nombreuses, tant de combinaisons artistiques, tant de canaux pour les voix, tant de groupes de sons, tant de réunions de tonalités, tant de rangs de tuyaux ; et tout cela ensemble formant une seule et unique œuvre ! Voyez les diverses parties aidant le vent pressé par l'eau, d'après sa substance *une*, d'après ses services *multiples* [1]. »

Tertullien nomme ici Archimède comme inventeur de l'orgue [2] ; mais cette assertion n'a pas beaucoup de poids. Un grand homme doit avoir tout inventé. C'est son devoir.

§ II.

Ctésibius était donc l'inventeur de l'orgue hydraulique, ou bien, d'après quelques auteurs, il n'avait qu'amélioré cet instrument de musique qui, partie à cause des magnifiques descriptions, partie à cause de ces mêmes descriptions in-

[1] Specta portensam Archimedis munificentiam, organum hydraulicum dico — tot membra, tot partes, tot compagines, tot itinera vocum, tot compendia sonorum, tot commercia modorum, tot acies tibiarum, et una moles erant omnia : spiritus qui de tormento aquæ anhelat, per partes administratur substantia solidus, opera divisus. (*De Anima.*)

[2] Pline, dans son *Historia naturalis*, confirme Vitruve en disant : « Ctesibius pneumatica ratione et hydraulicis organis repertis. »

compréhensibles fournies par les auteurs anciens, a donné bien des soucis aux antiquaires [1].

De nos jours, Albert Ludivig-Frédéric Meistre, professeur de philosophie à Goettingen (+ 1708), a examiné bien profondément les descriptions laissées par Héron et Vitruve; il a trouvé que ces instruments ne répondent pas aux hautes idées que l'on s'en était faites en général.

Les résultats de cette savante dissertation se trouvent imprimés dans le *Novis commentariis sec. reg. scientiar. Goetting.* tom. II, page 159, sous le titre : *De veterum Hydraulo*, avec deux planches de dessins gravés sur cuivre; dont l'une contient la forme de l'orgue hydraulique selon la description de Héron, et dont l'autre contient quelques parties en détail [2].

La dissertation elle-même est divisée en trois parties; nous en communiquons ici aux lecteurs le contenu général.

Sectio I. Varia organorum hydraulicorum genera.

Sectio II. Organi hydraulici, hoc est organi musici empneusti hydraulicis machinis emendati et exculti, fabrica ex mente Heronis.

Sectio III. Hydrauli veterum cum organis recentioris ævi conferuntur.

Les conclusions les plus importantes, que l'auteur tire de l'examen de faits contenus dans cette dissertation, sont les suivantes: 1° celui qui préfère les hydraules décrits par Héron et Vitruve à nos orgues modernes, ou leur accorde une

[1] Barbaro (Daniele, 1569) vénitien et patriarche à Aquilleja, observations sur Vitruve : *de Architectura*, 13e chapitre. *Kircher*, (*Athanasius*), *Magica Phonocamptica*, contient également une description de l'orgue hydraulique.

JOH. MAURIT. STOHRII GRIMMAMISNICI, *Organum musicum historice extructum*. Leipzig, 1693, *ad diem* 23 *dec. placide probandum oblatum.*

[2] Voyez aussi P. A. GERBERT, *de Cantu et musica sacra*, tom. II, p. 138,

égale valeur, montre peu de savoir et encore plus d'entêtement; 2° qu'il y ait eu des hydraules ou des orgues à vent autres que ceux décrits par Héron et Vitruve, préférables ou du moins égaux aux nôtres, cela ne peut ni être affirmé ni être nié, cela doit rester insoluble; 3° l'eau que les anciens employaient dans leurs orgues est complétement inutile aux nôtres; elles ne peuvent gagner par cela en beauté de son, ni en facilité de maniement. On peut comparer encore à ce sujet Forkel, *Histoire générale de la musique*, t. I. p. 475; et *Description de l'orgue hydraulique de Héron*, traduite du grec par Vollbeding. Berlin, 1793.

GEORGES SCHMITT.

(La suite au prochain numéro.)

L'ART ET LA PHILOSOPHIE

DE L'ÉGYPTE

Etudiés dans un de ses monuments (Musée de Boulogne).

SIXIÈME ARTICLE *.

VI.

C'est par une *revue d'ensemble* que nous allons compléter cette série d'études sur le sujet si important et si grave que nous avons entrepris de traiter. Nous relierons ainsi entre elles les différentes explications que nous avons données; nous en montrerons l'enchaînement, la suite, et nous signalerons en même temps les quelques détails secondaires que nous avons dû omettre jusqu'ici.

Notre grand monument Égyptien se compose, on le sait, de quatre parties ou pièces, distinctes aujourd'hui l'une de l'autre, mais réunies avant qu'on les retirât des hypogées de Thèbes. Le cercueil proprement dit, celui qui contient immédiatement le corps embaumé, était alors fermé par la seconde pièce ou couvercle, qui aujourd'hui est déposé à côté de ce cercueil et forme un objet séparé. Ces deux pièces, ainsi réunies et ne formant qu'un seul coffre funèbre, étaient elles-mêmes renfermées dans le cercueil plus grand

* Voir le n° d'août 1868, page 277 et suiv.

qui aujourd'hui forme la troisième pièce du monument. Le tout était recouvert par la quatrième pièce ou grand couvercle. De cette sorte le petit cercueil et son couvercle étaient complétement cachés aux yeux des visiteurs des catacombes égyptiennes, et les peintures et inscriptions qui recouvrent le grand couvercle et le grand cercueil étaient les seules qu'ils pussent voir et méditer. Aussi ces peintures sont-elles bien plus soignées que les autres et forment-elles à elles seules toute la suite du drame de l'autre monde, depuis l'instant où l'âme sort du corps jusqu'à celui où elle arrive au terme de son mystérieux voyage. Suivons-la dans ses pérégrinations et voyons les phases diverses qu'elles présentent.

I. — GRAND COUVERCLE.

Tout est symbole dans ces peintures, et ce n'est jamais sans une raison bien déterminée, bien précise, que les Egyptiens ont affecté la représentation de tel sujet à telle partie plutôt qu'à telle autre du corps humain.

Ainsi la scène de la séparation de l'âme et du corps, sujet dont nous avons entretenu nos lecteurs dans la troisième de ces études, est représentée *sur les pieds* du grand couvercle, parce que c'est d'un *voyage* qu'il s'agit, d'un *départ* pour un autre monde ; c'est l'idée que renferme notre vieux mot si expressif un *trépassé*, c'est-à-dire un homme passé au-delà de ce monde, un homme passé dans un autre monde.

C'est donc par les pieds de ce couvercle que nous devons commencer la lecture de cette longue série d'emblèmes.

A côté de cette scène du *départ de l'âme* se trouvent, nous l'avons vu, les deux images d'un Dieu vigilant qui doit être *la lumière* destinée à éclairer les pas du voyageur dans ce

monde nouveau et si peu connu. — Puis, dans l'angle de chaque côté, nous apparaît une figure magnifique de la déesse Vérité, couvrant de ses deux longues aîles l'âme voyageuse, qui, les mains pleines d'offrandes symboliques, se présente devant les quatre génies du monde spirituel. Nous avons suffisamment parlé de ces génies dans la seconde de ces études. Ici, nous donnons un calque d'une partie de la scène en question, l'image de *la Vérité protégeant l'âme*, parce que cette image de la déesse Tméi (qu'il serait mieux d'appeler MMÉ ou MMA, comme le porte son nom écrit en hiéroglyphes) est peut-être de toutes les figures du monument celle qui nous offre le modèle le plus net et le plus caractérisé du type de tête particulier aux Égyptiens (*pl. II, fig.* 3).

Plus haut, nous trouvons le défunt, sous forme humaine, (son nom est écrit à côté de lui), faisant des supplications devant trois images de dieux d'un côté, et devant trois autres images analogues de l'autre côté. Ces dieux sont : à gauche, RÉ ou PHRÉ, le dieu Soleil ; OSIRIS et ISIS, la déesse Mère ; à droite, THMOU ou *Athmou*, forme de Phré, OSIRIS et NEPHTHYS, *dame du ciel*. — Au-dessous des deux compartiments qui renferment ces dix tableaux à quatre personnages, en sont deux autres qui contiennent chacun trois autres figures de dieux auxquels le défunt doit être agréable, s'il veut atteindre au terme de sa route. Ces dieux sont, d'une part, CHNEPH, à la tête de serpent, HORUS, à la tête d'épervier, et SELK, reconnaissable au scorpion tracé au-dessus d'elle. D'autre part, vous voyez CHNEPH, *le dieu grand, seigneur du ciel*, puis, *le seigneur trois fois grand, le seigneur des huit régions*, ou de *Schmoun-hi* (Hermopolis), THOTH ou Hermès trismégiste, dont l'emblème est répandu avec profusion sur tout le monument, puis la déesse NEITH,

vierge, que vous reconnaissez comme la Minerve égyptienne à la navette qui orne sa coiffure.

Nous dirons tout à l'heure les belles idées de *stabilité*, de *vie nouvelle*, de *lumière vraie*, de *bonheur inaltérable*, qui sont figurés par ces images de nilomètre, croix à anse, serpents, scarabée à tête de bélier, épervier, barques, etc., images qui recouvrent la poitrine et le cou entre les belles draperies aux dessins si riches d'invention, aux couleurs si harmonieusement mariées. — Signalons encore ces deux têtes de cheval ornées de colliers et finissant en queue de serpent, qui sont placées de chaque côté en des points correspondant aux organes de la respiration. D'après certains auteurs, le cheval aurait désigné l'intelligence et le serpent la prudence ; d'après les mêmes livres, l'appareil pulmonaire aurait aussi désigné l'intelligence, le souffle, le *spiritus*, parce que c'est lui qui reçoit l'air ou le vent nécessaire à la respiration. Dans ce système la tête de cheval placée en cet endroit marquait le souffle nouveau, la respiration nouvelle et d'une nature supérieure dont jouit maintenant celui que l'on croit mort et qui n'a fait que changer de manière d'être. Cet emblème accompagnerait fort bien l'emblème du scarabée que nous avons vu signifier la vie nouvelle ou le cœur nouveau. Ce cœur serait alors accompagné de deux organes nécessaires à l'entretien de ses fonctions ; ce serait le feu de l'amour entretenu par le souffle de la science, et le tableau allégorique serait complet.

Les épaules du mort sont, elles aussi, sous la protection spéciale de la divinité; elles sont l'une et l'autre recouvertes des images du DIEU qui est *leur force*, *leur soutien*, *leur rocher*, comme dirait l'énergie de nos psaumes ; ces images sont encore celles d'HORUS et d'OSIRIS.

Enfin, et pour que rien ne manque à l'armure spirituelle

et aux besoins de voyage du défunt, sa tête est couverte d'un emblème dont le sens est vraiment sublime. Cet emblème, c'est le signe qui dans la langue imitative de l'Égypte veut dire *une vallée*. Du milieu de cette vallée s'élève un *disque renfermant un scarabée*. On a vu que le scarabée est la vive image de la résurrection, de la vie nouvelle. Il est donc facile d'interpréter ce dernier symbole du grand couvercle. Ce scarabée qui s'élève au milieu du signe *vallée*, c'est l'âme qui s'élance de ce monde bas et infime, de cette *vallée de larmes*, comme disent nos chants liturgiques ; elle perce son enveloppe mortelle, comme le scarabée perce la terre qui l'environne, et s'élève peu à peu jusqu'à ce qu'il jouisse de la lumière du jour. Ce symbole est donc un nouvel acte de foi que nous a transmis l'Égypte primitive, un témoignage de plus rendu à l'ancienneté de nos dogmes et à l'intégrité de leur conservation.

Passons maintenant à la seconde pièce du monument, au grand cercueil.

II. — GRAND CERCUEIL.

Tout auprès de ce beau symbole de l'âme s'élevant au-dessus de cette vallée de misères et de larmes (nous supposons toujours que le cercueil et son couvercle sont réunis), nous rencontrons un personnage en costume de prêtre d'Osiris présentant ses hommages à toute une longue suite de déités rangées sur quatre lignes qui recouvrent les deux faces latérales du cercueil dans presque toute leur étendue. Nous avons dit quels étaient ces dieux et ce qu'ils signifient. Il nous reste donc à donner le sens des autres figures, en très-petit nombre, dont nous n'avons pas encore parlé.

Ces figures sont tracées au simple trait sur la longue et étroite bande jaune qui commence en bas du grand cercueil

du côté gauche, et qui va en s'élevant jusqu'au-dessus du monument, pour redescendre de l'autre côté et se terminer au bas du côté droit. C'est là la nouvelle et dernière série d'images destinées à compléter l'ensemble du drame de l'autre monde représenté tout entier sur l'extérieur du grand cercueil et de son couvercle, parce que c'était la seule partie du monument accessible aux regards du visiteur égyptien.

Or, le commencement de cette longue bande jaune ne nous offre que des compartiments destinés à recevoir des dessins et des inscriptions hiéroglyphiques exécutés seulement en partie, et dont la moitié au moins est inachevée. C'est là que se trouve la belle scène de la comparution de l'âme devant Osiris et ses quarante-deux assesseurs, sujet dont nous avons donné le sens dans la quatrième étude. Ce sujet est incomplet; une grande partie des compartiments sont vides, comme nous venons de le dire, et nous n'avons que vingt-et-un juges assesseurs, c'est-à-dire la moitié du mystérieux tribunal, et les places qui étaient destinées à la représentation des autres.

A la suite de cette scène si grave, si décisive dans la série des épreuves de l'âme après la mort, on voit un homme vêtu de la peau de panthère, en supplications devant la momie symbolique d'Osiris couchée sur un lit en forme de lion. Sur la poitrine de cette momie est dessiné un papillon, image de la vie, que les Grecs ont retenue dans leur *Psyché* aux ailes de papillon. Au-dessus du corps plane un vautour aux larges ailes, emblème de la protection toujours attentive de la Providence; l'œil symbolique est ouvert à côté. Sous le lit sont les quatre vases canopes et les attributs du dieu mort : le fouet, le crochet et les deux parties du schent.

A la suite de ce mythe d'Osiris, on voit six autres dieux. Le premier a le corps d'un lion et la tête de l'épervier,

l'urœus et le schent complet. L'inscription qui l'accompagne nous apprend que c'est l'image de HOR ou Horus *l'aîné, roi* vivant, identifié avec le dieu Hré ou le Soleil, celui dont les Grecs ont fait *Apollon.* Il est encore appelé ici : *Hor roi* ou *dieu de Hat-cah*, celui qui est adoré dans le pays de Hat, dans la ville d'*Apollinopolis magna.* La figure que l'on voit ensuite a des pieds de lion ; le ventre est difforme et démesuré ; elle tient à la main la croix à anse et porte sur la tête le disque au milieu de deux longues cornes de buffle. C'est une forme d'*Isis* pleurant la mort d'Osiris.

Le dieu assis à tête d'épervier, au schent complet avec lituus et urœus, est le dieu Horus, HOR *l'aîné*, comme porte l'inscription.

Puis vient le dieu SEB ou Sevek, le *Chronos* des Grecs, le dieu du temps, *dieu mondain*, ou *qui s'est manifesté dans le monde matériel.* Il a le schent complet avec lituus et de plus les deux appendices à la mitre ; il tient à la main le chasse-mouche, signe de principauté.

Le dieu BENNOU se voit ensuite; sa tête est celle de l'oiseau *ben*, le héron ou vanneau décoré de la coiffure spéciale nommée *otf*. C'est une forme d'Osiris.

Enfin le dieu *Chneph*, le bon génie, le principe et la fin, termine cette série, ainsi que le côté gauche de la bande jaune. Son image, celle d'un grand serpent barbu monté sur deux jambes humaines, se voit tout au haut de ce côté du monument.

Passons maintenant de l'autre côté et recommençons cette fois par le haut: nous y verrons la continuation de tous ces beaux enseignements sous forme emblématique.

Là, le défunt lui-même nous apparaît encore en supplication devant Osiris suivi de sept autres dieux ; il fait brûler de l'encens devant eux.

Ces dieux sont : DJOM ou *Hercule* à la longue robe ; PHTHA *Socharis ;* ISIS ; NEPHTHYS ; HOR ou *Har-si-ési* (*Horus fils d'Isis*) ; ANUBIS et CHNEPH.

Puis se présente un autre compartiment dans lequel est une scène digne de toute notre attention. Osiris est encore étendu sur un lit funèbre ; mais il porte maintenant des marques de force et d'énergie vitale ; ses insignes ne sont plus déposés sous le lit à côté de vases funéraires, ces vases ont disparu et le dieu tient dans ses mains le fouet et le crochet ; le scarabée vole au-dessus de lui, tenant dans ses pattes le symbole de la vie nouvelle ; le dieu ami de l'humanité, le dieu qui a vécu parmi les hommes et que tout-à-l'heure nous venons de voir à l'état de mort, ce dieu se présente à nous plein de vie, et sa résurrection est le motif qui fait croire l'Égyptien à sa vie ultérieure à lui-même.

Aussi voyez, dans le compartiment suivant, ce bel oiseau à tête humaine qui vole en toute liberté et plane majestueusement au-dessus des choses de la terre. C'est l'âme qui s'avance *de demeure en demeure*, qui marche d'épreuve en épreuve, de purifications en purifications, jusqu'à ce qu'elle parvienne à se réunir à son auteur, qui est son bien, son centre d'attraction, sa vie.

Immédiatement après cette âme glorifiée, vous apercevez un dieu assis, à la tête d'épervier, au disque avec serpent. C'est le dieu Soleil, le dieu de la lumière. Douze figures debout, ayant chacune une étoile au-dessus de leur tête, sont tournées vers lui ; ce sont les 12 heures du jour. Douze autres figures (de femmes) ayant aussi chacune une étoile au-dessus de la tête, tournent le dos aux premières ainsi qu'au dieu du Jour et regardent un crocodile placé sur un socle à l'autre extrémité du tableau : ce sont les 12 heures de la nuit. On sait que la queue du crocodile désigne les

de l'autre côté est orné des mêmes figures, emblèmes des dieux HAPI et HORUS.

Sur le côté gauche des pieds, est une déesse assise à la manière égyptienne. Sa tête est celle du vautour ; comme tous les autres personnages de cette partie du monument, elle porte le glaive, emblème de l'embaumement auquel sans doute elle est censée présider ainsi que les autres. C'est la déesse de la Maternité divine, de l'enfantement à la vie nouvelle, SOVEN, l'*Ilythia* ou la *Lucine* des Égyptiens. — De l'autre côté est une autre déesse assise de la même manière. Sa tête de vache la fait reconnaître tout d'abord pour la déesse HATHOR, emblème de la beauté de la vie nouvelle à laquelle le défunt vient de naître. L'une et l'autre sont accompagnées d'un long serpent.

De chaque côté des pieds, au-dessous de chacune des deux figures précédentes, on remarque encore un *œil ouvert*, dont nous avons donné le sens.

Notons aussi les deux *têtes de cheval à queues de serpent*, que nous avons signalées sur le grand couvercle et qui se retrouvent sur celui-ci précisément au même endroit.

A l'extrémité du pied du petit couvercle on voit un disque rouge avec des ailes et des cornes, et ce même disque rouge se retrouve encore au-dessous de tous les tableaux, ayant de plus les urœus. Ces disques sont l'emblème du dieu HORUS, *le dieu de la lumière*, dont l'idée se trouve, on le voit, fort multipliée sur cette partie du monument. Une double inscription accompagne le second et le plus grand de ces disques ; elle nous présente Horus comme *seigneur du pays de Hat* (*Hat-cah*, *Apollinopolis magna*), *dieu grand*, *seigneur du ciel*.

IV. — PETIT CERCUEIL.

Les emblèmes qui recouvrent cette partie du monument

sont en petit nombre et ont déjà été expliqués presque tous. Au-dessus du mort est un immense vautour aux ailes éployées, tenant dans ses serres le signe de la vie immortelle, les croix à anse. C'est, nous l'avons dit, l'emblème de la protection divine qui, dans son *amour de mère*, veille en tout temps et en toute circonstance sur sa créature chérie.— Puis on voit de chaque côté deux figures debout, le doigt sur la bouche, exprimant par cette attitude, ainsi que par leur état de nudité, le silence de la tombe et le dépouillement de toutes choses dans lequel se trouve l'homme à la mort.—Au-dessous de ces quatre génies des tombeaux, vous rencontrez une dernière fois les majestueuses figures d'Isis et de Nephthys ; déjà nous vous avons dit pourquoi elles se retrouvent encore à cette place.

Tout au bas sont des signes cachés par le support actuel de la momie. — Derrière, au fond du cercueil, est une figure tenant de chaque main un vase duquel s'échappe un filet d'eau. Deux âmes, sous la forme ordinaire d'oiseau à tête humaine, placées tout au bas, reçoivent avidement cette eau, emblème de vérité et de purification.

Au-dessus de cette figure est un autre sujet entièrement caché par la momie. — Plus haut, derrière la tête du mort, est un dieu à la chair rouge, soutenant, au-dessus de sa tête, un grand disque rouge au-dessous duquel est le signe symbolique du mois ; c'est une des formes de THOTH *trismégiste*. De chaque côté se trouvent deux cynocéphales en adoration. Les deux yeux symboliques accompagnent cette image ; ce sont les yeux de Dieu, c'est-à-dire la toute science divine qui jamais ne nous perd de vue, soit dans la vie, soit après la mort.

Si maintenant nous signalons encore la grande image

de PHTHA, peinte au fond du grand cercueil pour symboliser l'*artisan divin, Dieu,* considéré comme *créateur*, assez puissant pour créer de nouveau ou faire revivre après la mort, nous aurons achevé de passer en revue tous les emblèmes qui recouvrent toutes les faces intérieures et extérieures du monument. — Il ne nous restera plus qu'à parler des inscriptions ou de la partie hiéroglyphique proprement dite, ce qui, joint à quelques considérations générales, fera le sujet de la dernière étude.

Nous dirons toutefois un mot de tous ces sujets épars en quelque sorte çà et là sur les diverses parties du monument, et qui semblent n'avoir entre eux aucun point de contact, dans lesquels il paraît impossible d'abord de saisir aucune suite, aucun système coordonné.

Ainsi, nous voyons, sur chacune des épaules de la forme humaine que représente le grand couvercle, une tête d'épervier accompagné d'un serpent urœus, avec une fleur de lotus inclinée devant eux. — Vers la région correspondante au cou de la même représentation, nous apercevons une femme, au corps démesurément allongé, pliée en forme de longue ligne horizontale dont ses bras et ses jambes font les appuis verticaux, toute couverte d'étoiles, sur laquelle naviguent deux barques, dont l'une voyage au milieu d'une foule de points de la couleur du feu. — Plus bas est une autre barque renfermant un dieu et deux cynocéphales, et vers cette barque deux oiseaux à tête humaine sont dans une posture de supplication. — Sur la poitrine, vous apercevez un épervier, les ailes déployées, planant au-dessus d'un scarabée à la tête de bélier, au disque rouge avec serpents et croix à anse, aux aîles immenses dont l'envergure embrasse presque toute la largeur du monument. — Plus bas est le nilomètre, puis les deux longs bras étendus, deux cornes, le disque rouge, etc.

— Dans un coin, de chaque côté, au-dessus des grands tableaux et au-dessous du grand collier, se trouve une tête de cheval ornée d'un collier et finissant en queue de serpent, signe qui se retrouve exactement à la même place sur le petit couvercle du même sarcophage. — Enfin, tout au bas, sur les pieds mêmes de la forme humaine figurée par le grand couvercle, on voit un sujet deux fois répété. Ce sujet est un chacal couché, orné du fouet; devant lui est une torche brûlante, puis un lotus, au-dessus d'une table chargée d'offrandes et d'un vase à libations.

Si maintenant nous passons au petit couvercle, nous y trouvons encore une foule d'emblèmes remplis de mystères. —Sur les pieds est un épervier debout sur un trône, au milieu des quatre personnages que plusieurs fois nous avons rencontrés et qui se trouvent aussi sur les pieds du grand couvercle. — Au bout des pieds est un grand disque rouge avec des ailes. — Le même disque rouge se retrouve au-dessus des tableaux et vers la poitrine de ce côté du monument. — Tout au bas du petit couvercle, dans l'angle de chaque côté, on voit un épervier, avec des signes spéciaux et une autre figure à tête de chacal. — Sur le côté gauche des pieds est une déesse assise à l'égyptienne, à la tête de vautour, et un serpent au-dessus d'elle. — Sur le côté droit est une autre déesse, à tête de vache, accompagnée des mêmes signes. — Enfin, de chaque côté et au-dessus de chacune de ces figures, est un œil ouvert. — Au-dessus de la tête de chacun des deux couvercles sont encore d'autres signes.

Que veulent dire tous ces signes, quel est le sens de chacun de ces symboles, et pourquoi occupent-ils de préférence les places qu'on leur a assignées sur notre monument ? Telles sont les questions auxquelles nous allons essayer de répondre le plus brièvement qu'il nous sera possible.

Disons d'abord ce que signifient ces deux chacals couchés aux pieds du mort, comme ces lions ou ces chiens fidèles que le Moyen Age aimait à placer au pied de ses statues funèbres. Ils sont là, pensons-nous, placés l'un et l'autre au-dessus des deux pieds du défunt, pour exprimer cette idée contenue dans un de nos psaumes : « Vous-même, Seigneur, vous serez le guide, la lumière de mes pieds dans cette voie nouvelle, dans ce monde inconnu dans lequel me voilà entré désormais. » En effet, ces deux animaux symboliques sont l'un et l'autre décorés du fouet, emblème de puissance, et, comme nous l'avons dit, une lumière brille devant chacun d'eux ; le mot *seigneur* lui-même se retrouve dans les hiéroglyphes qui accompagnent leur nom, ANUBIS. — Les deux yeux ouverts, posés à un endroit analogue, aux pieds du petit couvercle, paraissent rendre la même idée. « C'est par vos yeux, Seigneur, que je verrai, et que je pourrai diriger mes pas dans ce monde nouveau. »

Cherchons maintenant ce que peut signifier ce beau scarabée, si soigneusement sculpté et orné de peintures, qui décore le grand couvercle et se trouve à la hauteur de la poitrine.

Le scarabée est l'un des symboles le plus fréquemment employés par les Égyptiens, et, entre beaucoup d'autres choses qu'ils lui faisaient signifier, il représentait l'idée de monde, de génération. On peut voir les détails dans lesquels sont entrés à ce sujet Porphyre, cité par Eusèbe (*Préparation évangélique*, livre III, ch. IV), Hor-Apollon (*Hiéroglyphe*, n° 9), et plus récemment Piérius et Zoéga. Plutarque et Pline ont aussi traité ce même sujet (*de Iside et Osiride*, § 74, XXX, 30). — Leurs explications se résument, du reste, en ce point, que, d'après les Égyptiens, le scarabée est unique en son espèce ou qu'il renferme en lui seul toute la

force génératrice ordinairement confiée dans les autres espèces à deux individus. Il dépose le germe de sa progéniture dans une sorte de nid qu'il arrondit en forme de boule, à l'aide de ses deux pattes de derrière, puis il le jette dans l'eau, où les petits viennent éclore au bout de vingt-huit jours. A cause de cette période *lunaire* de vingt-huit jours et de cette forme *ronde* de l'enveloppe qu'il a donnée à sa race, les Égyptiens avaient fait du scarabée le symbole du monde, de la génération, de la vie. — Ici nous voyons le scarabée avec sa boule dans les deux pattes de derrière, et de plus ce scarabée a la tête du bélier, des cornes ornées, et des ailes immenses. C'est l'image de CHNOUPHIS-NILUS, double expression de génération, d'origine, de naissance.

En effet, le dieu Chneph ou Chnouphis était regardé par les Égyptiens comme le principe générateur du monde, et si, d'autre part, ils avaient pris le Nil comme un autre emblème de la divinité créatrice, c'est qu'en effet le Nil est la Providence visible de l'Égypte que ses régulières et mystérieuses inondations viennent périodiquement féconder; c'est que l'Égypte elle-même, en grande partie, est un produit immédiat de ce fleuve, dont les couches limoneuses, déposées pendant de longues périodes d'années, ont peu à peu ravi à la mer tout le pays situé au-dessous de la Thébaïde. L'Égypte est donc à proprement parler *fille du Nil;* aussi les Égyptiens reconnaissants ont-ils prodigué à ce fleuve les noms de *Père*, de créateur et de conservateur providentiel et vigilant de leur pays. Ils ont aussi, dans leur théologie aux emblêmes si profonds, imaginé qu'il se trouvait dans le monde supérieur, opposé à ce bas-monde ou monde inférieur, un autre fleuve correspondant au Nil terrestre, et cet autre fleuve ils l'ont décoré du titre de Nil céleste, source inépuisable de biens spirituels et de bonheur parfait.

Grâces à ces quelques idées explicatives, il nous sera facile maintenant de saisir le sens de l'emblème que nous étudions. — En effet, le scarabée marquera ici la génération ou le monde nouveau auquel le défunt vient de naître, et si ce scarabée est de préférence figuré sur sa poitrine, c'est que là est le cœur, siége de l'âme ou de la vie, comme nous l'avons vu. C'est comme si l'Égypte ancienne nous disait :

« A cette place était un cœur de chair, dont les battements ont cessé et dans lequel la vie n'est plus ; mais à sa place est maintenant un autre cœur spirituel; une autre vie anime cet homme que l'on croit mort, et cette vie est plus parfaite que la première. En effet, ces longues ailes vous montrent la haute puissance d'élévation au-dessus des choses d'ici-bas, qui désormais est une des prérogatives de cet esprit séparé du corps. Cette tête de bélier vous apprend que le *commencement* de la vie nouvelle est venu pour cet homme (car le bélier était le signe du *premier* mois, de l'origine, de la *naissance* de l'année). Ces longues cornes sont un emblème de force, de puissance, de grandeur et de noblesse (toutes idées attachées à cette figure par l'antiquité toute entière). Ce sont aussi les rayons de vive lumière, la gloire qui jaillit de l'état de perfection auquel est arrivé celui que vous croyez mort. Ces croix à anse figurent le bonheur de cette vie qui doit venir pour nous et qui déjà est venue pour lui. Ces serpents qui l'entourent sont les images des bons génies dans la compagnie desquels il habitera désormais. Cet épervier qui plane au-dessus de l'image de *Chnouphis-Nilus*, c'est le dieu de la lumière qui toujours brillera pour cette âme régénérée. Enfin, ce nilomètre qui est au-dessous indique la stabilité du bonheur auquel elle est parvenue. »

Ainsi, l'Égypte, après tant de siècles écoulés, fait entendre

sa voix par l'énergique langage des symboles; ainsi elle proclame de la manière la plus solennelle, sa forte, sa profonde croyance à un monde, supérieur à ce monde misérable que nous habitons.

Au-dessus de ces magnifiques emblèmes, on voit une femme, au corps allongé outre mesure et dans la position que nous avons décrite plus haut. C'est la déesse T—PÉ, le ciel. Son corps est tout couvert d'étoiles. Sur sa tête une barque navigue, portant le dieu Soleil ou Phré, à la tête d'épervier ornée du disque rouge, traversé par un serpent et accompagné de deux autres personnages. A l'extrémité opposée s'avance une autre barque; elle voyage au milieu d'une foule de points d'un rouge vif, et porte une figure à la tête d'épervier supportant un disque jaune traversé d'un serpent; cette figure est aussi accompagnée de deux autres qui se tiennent à l'avant et à l'arrière de cette barque, symbole de la lune au milieu des étoiles. — Au-dessous de cette grande femme ainsi allongée et pliée, c'est-à-dire au-dessous du ciel, navigue une troisième barque au milieu de laquelle se trouve un grand disque jaune renfermant un scarabée noir; un cynocéphale est debout de chaque côté du disque; et au-dessous des deux points extrêmes de la barque, deux âmes figurées par des oiseaux à tête humaine, lèvent vers le scarabée leurs bras suppliants. Elles demandent sans doute au dieu *Pooh*, le directeur des âmes, d'être par lui dirigées et conduites à travers les épreuves diverses, qui doivent peu à peu les élever du monde inférieur ou au-dessous du ciel, jusqu'au monde supérieur où réside le dieu Phré, le soleil des esprits.

L'ABBÉ E. VAN DRIVAL.

(*La suite au prochain numéro*).

L'OSTENSOIR DE N.-D. DE LA SALETTE

L'orfévrerie religieuse, à Lyon, qui doit déjà à M. Bossan de si remarquables créations, s'est enrichi d'une nouvelle œuvre éclose sous ce crayon fertile ; c'est l'ostensoir de Notre-Dame de la Salette ; et aux succès mérités que cette pièce a obtenus auprès de la société d'élite qui a pu l'examiner jadis dans les salons de M. Armand-Calliat, nous ne saurions manquer d'associer cet habile orfévre qui l'a exécutée avec un rare talent.

Ces deux noms appartiennent désormais à l'histoire de l'orfévrerie lyonnaise ; c'est à eux que cette branche d'art dans laquelle notre ville fut de tout temps célèbre, devra à notre époque sa rénovation.

Il y a neuf ans à peu près, on doit se le rappeler, cette sorte de renaissance se manifesta par l'apparition du magnifique ostensoir destiné à l'église de l'Immaculée-Conception, lequel était toute une révélation d'un art nouveau et annonçait déjà, de la part du savant architecte qui en avait donné les dessins, ce qu'il était permis d'en espérer, de même que cette œuvre révélait chez l'orfévre

exécutant un sentiment artistique à la hauteur des circonstances.

Plus tard, M. Bossan remit à M. Armand-Calliat les dessins composant toute une *chapelle* archiépiscopale dont chaque pièce, véritable chef-d'œuvre par la forme, l'effet décoratif et l'exécution, mériterait une notice spéciale et serait digne de figurer au mobilier d'une maison princière. M. Bossan étudia aussi de nouveau, au même temps, l'ostensoir de l'Immaculée-Conception et sut en tirer un modèle assez distinct du premier et de beaucoup supérieur, qui fut exécuté avec une richesse inouïe pour Notre-Dame de la Garde.

Dans cet ensemble d'œuvres remarquables au plus haut point et dont on chercherait en vain l'équivalent parmi celles du moyen-âge, le génie, le goût, la patience et l'adresse se sont prêtés un admirable appui. L'artiste exécutant qu'inspiraient et passionnaient ces conceptions magistrales, s'est surpassé, et lorsqu'on a pu contempler à loisir cette splendide collection qui a valu à M. Armand-Calliat, à l'Exposition universelle de Paris, la grande médaille d'or — suprême récompense du mérite artistique — il vous en reste un souvenir ineffaçable.

Calice, ciboire, aiguière, burettes aux formes ravissantes et d'un merveilleux travail, tout cela vous fait rêver de Benvenuto Cellini et vous reporte involontairement au temps de la Renaissance italienne, alors que florissaient dans les villes opulentes des anciennes républiques, tous les arts qui contribuèrent tant à en rehausser l'éclat. Mais l'illusion cesse bientôt, lorsqu'on sait que le plus grand nombre de ces superbes pièces d'orfévrerie ont été entreprises, non sur la commande d'un prince florentin, ou d'un riche armateur vénitien ou génois, mais seulement par la foi stoïque

du fabricant lui-même dans la valeur inestimable de ces compositions. Une telle conviction, une telle énergie sont à l'honneur de M. Armand-Calliat, d'autant plus qu'il lui faut compter avec un antagoniste redoutable, le mercantilisme si habile à donner le change sur la valeur d'une œuvre d'art, en présentant ses produits exécutés mécaniquement comme le résultat d'un travail artistique et consciencieux. On ne fait peut-être pas assez attention que la pente fatale qui nous pousse à remplacer incessamment la main-d'œuvre par des machines, nous habitue au poncif, qui, ne donnant aucun aliment à l'esprit laisse s'annihiler les forces vives de l'imagination et tarir la source des œuvres originales. L'artiste qui a conçu l'ostensoir de Notre-Dame de la Salette, a lutté toute sa vie contre ces tendances funestes pour l'art à notre époque, et cette œuvre sur laquelle nous allons nous permettre quelques appréciations, a surtout à nos yeux le mérite particulier d'affirmer par son style une étonnante individualité.

A quel type l'auteur s'est-il inspiré dans cette admirable création empreinte d'un art original sans bizarrerie, calme sans froideur, riche sans superfluité, mais par-dessus tout harmonieux, solide, ferme et élégant? A aucun de ceux que l'archéologie a numérotés, définis et classés à l'usage de l'art moderne, et qui seront, pendant longtemps encore, ce coup de marteau monotone du pastiche qui tombe à chaque instant sur l'emporte-pièce devenu le génie créateur à notre époque.

Demandez aux princes de la science dans l'art de bien dire, comment s'est transformée notre littérature sous l'influence des auteurs classiques, et peut-être alors pourrez-vous savoir, artistes de notre temps, qui restez rivés à la copie, quelle influence exercerait aussi sur votre art et sur

vos facultés conceptives, l'étude profondément méditée des chefs-d'œuvre de l'antiquité et de ses immortels monuments.

C'est à cette source éternelle du beau et du vrai en principe d'art, que l'auteur de l'ostensoir dont il est ici question, a puisé cette vigueur et cette virilité d'inspiration qui lui ont permis non de subir le style de telle période du Moyen Age, mais de les maîtriser tous et d'y apporter, par un savant éclectisme, une beauté de forme et une distinction inconnues à ces styles qui restent étrangers aux grandes traditions.

L'ostensoir de Notre-Dame de la Salette n'est pas gothique : son ornementation le ferait plutôt ressembler au style roman ramené à une esthétique plus pure et débarrassé de cette statuaire primitive et rudimentaire que l'on remarque dans les œuvres originales de cette époque et que l'on a eu le tort immense de rappeler dans les ouvrages modernes.

Rien d'étrangement archaïque dans cette remarquable composition. C'est la forme antique subjuguée, ou plutôt, c'est l'esprit de la forme antique se pliant aux exigences du sentiment chrétien qui se révèle de toutes parts. Aussi, quelle unité dans toutes les parties du style, quelle ampleur et quelle pureté dans ces belles lignes dessinant les grands profils, et quelle science d'arrangement dans les détails étudiés avec un art infini ! La pensée de l'artiste s'est concentrée pour le choix du sujet dans la représentation si poétique de l'Épiphanie. L'étoile mystérieuse, céleste messagère de la naissance du Sauveur, et le concours des Mages et des Bergers présentant leurs offrandes et leurs adorations à l'Enfant-Dieu, telles sont les deux grandes divisions de ce poème ciselé, peint et sculpté par des mains artistes dans

des métaux précieux constellés de pierreries. C'est un ostensoir à rayons qui devait figuré cette lumière mystique qui fit connaître au monde le chemin de l'humble demeure de Bethléem. Tout l'agencement de la partie supérieure concourt à ce but.

Sept faisceaux de rayons semblables à ces jets radiés qu'une légère pression de l'œil fait apercevoir jaillissant d'un centre lumineux placé à distance, entoure la *gloire* de leurs gerbes étincelantes, sur lesquelles sont semés, comme des gouttelettes de vins, emblème du sacrifice, de magnifiques grenats des Indes. Au sommet de l'ostensoir, apparaît figurée, l'étoile mystérieuse qui a guidé les Mages ; elle est toute en *brillants* d'un incomparable éclat, et porte à son centre une émeraude d'une rare beauté. Et ce n'est là qu'un échantillon de la magnificence déployée dans la fabrication de cette œuvre splendide, où la richesse de la matière ajoute encore au prestige d'une exécution vraiment artistique.

A chaque angle rentrant du pied, dont la forme dessine un quadrilobe, et sur un enroulement de feuilles qui sert d'empattement, sont disposés les rois mages et un berger qui, prosternés et leurs offrandes à la main, adorent le Verbe de Dieu sous la figure d'un petit enfant. Et quel contraste dans ces offrandes ! L'or, la myrrhe et l'encens dans la main des rois et une colombe dans celles du berger. Emblème touchant de la foi naïve se confondant avec la puissance du trône et l'orgueilleuse suprématie de la science, pour venir adorer Celui qui, sous notre fragile nature, devait briser l'empire du démon.

Un peu au-dessous, et correspondant à chacune de ces figurines, se présentent les emblêmes des quatre évangélistes, supportés par un riche ornement décrivant la courbe d'une console élancée.

Les deux animaux traditionnels, le bœuf et l'âne qui réchauffèrent un peu de leur haleine le pauvre gîte où le Sauveur a voulu prendre naissance, ne pouvaient être oubliés dans cette savante composition. Mais pour les disposer avec art et les faire concourir splendidement à l'ornementation d'un ostensoir, il fallait la main d'un maître. On a pu juger, en effet, combien est heureuse la silhouette de ces deux animaux accroupis, paraissant reposer sur une litière d'or, dont les brindilles, sous la forme de feuillages ténus, accompagnent si bien la tranquille corpulence qui se dessine avec un naturel parfait. C'est sur ce piédestal fait par l'humilité que paraît poser ses pieds la Vierge-Mère tenant entre ses mains l'Enfant-Jésus emmaillotté. Deux rinceaux gracieux se repliant sur eux-mêmes et partant de chaque côté des animaux formant le nœud de l'ostensoir, donnent à ce groupe des contours de légèreté et un aspect d'élégance remarquable. On a cherché et on a réussi admirablement à idéaliser le type si vulgaire du bœuf et de l'âne; et sans les rendre méconnaissables, ce qui eût été une faute, on a su leur donner l'allure et l'attitude qu'il convenait d'adopter dans une œuvre semblable, où chaque détail doit porter l'empreinte de la noblesse et de la sérénité. Ces animaux, par le fait, sont, pour ainsi dire, effacés de la scène; ils n'ont plus, comme si on les voyait sur leurs pieds, une vie réelle, une sphère d'action; ce ne sont plus des êtres ayant un rôle effectif dans le poème représenté par l'ostensoir, ils sont devenus simplement *quelque chose*, une ornementation, une sorte d'escabeau servant de support à la Vierge-Mère. Il ne nous semble pas que l'on puisse interpréter autrement la pensée de l'artiste qui a conçu cette belle œuvre et y trouver motif d'une hardiesse condamnable.

Le travail de coloration de toute cette pièce est réellement admirable, et indique chez l'artiste exécutant un coup-d'œil

exercé et un goût des plus sûrs. Quel calme, en effet, et quelle puissance de tons dans cette œuvre magistrale, où rien ne détonne au milieu de ce riche étalage de pierreries et d'émaux! Toute la partie inférieure est dans un ton solide et harmonieux ; c'est sur un émail d'un vert profond que se détachent en or mat les ramures de feuilles de vigne qui recouvrent la hampe. Puis, la couleur prend des teintes plus éthérées à mesure qu'elle se rapproche du centre de la *gloire* où réside, sous les espèces eucharistiques, Celui à qui apartient l'empyrée.

Les anges, ou plutôt les têtes de chérubins ailées, qui forment l'adoration céleste, s'enlèvent sur le fond bleu azur de lobes aux gracieux contours qui leur servent d'encadrement. La custode où est renfermée l'incomparable relique, le Corps du Sauveur, est toute sertie en *brillants* d'un effet magique, et brodée d'ornements émaillés vert céladon. Mais on ne pouvait manquer de reporter sur la Mère un reflet de la gloire qui environne le Fils. Comme si l'or n'avait pas assez de prix et n'était pas assez pur, c'est sur l'eau limpide d'un nimbe en diamants disposés en *pavé serré*, que semble miroiter la tête de la Vierge. L'expression de cette tête est pleine de charme.

La Vierge de l'ostensoir de Notre-Dame de la Garde est une reine représentant son divin Fils aux hommages et aux adorations de la terre. Celle que nous avons sous les yeux est une jeune mère heureuse de sa maternité, et fixant sur son petit enfant des regards d'ineffable tendresse.

N'oublions pas de mentionner aussi la belle statuette de saint Joseph adossée à celle de la Vierge, et formant l'une et l'autre la partie transitionnelle, le point de raccord entre la hampe et la *gloire*. Le type de cet humble patron des classes laborieuses n'a plus ici le caractère de vulgarité sous lequel

on le représente habituellement; l'artiste, M. Ch. Dufraine, qui a modelé toute la statuaire si remarquable de l'ostensoir, a su donner à cette sublime personnification du travail une noblesse de physionomie et une dignité de pose qui devaient certainement caractériser un rejeton de la maison de David.

L'exécution de ces figurines en argent oxydé, aux vêtements damasquinés d'or, répond pleinement aux modèles d'un sentiment si pur et si élevé, sortis des mains de M. Dufraine. La ciselure est d'un tel fini, que l'on retrouve dans ces têtes mignonnes une expression aussi nette et aussi accentuée que si elles appartenaient à de grandes statues. Cet ostensoir, en résumé, a coûté un an de travail; c'est assez dire l'importance de main-d'œuvre qu'il comporte, l'étude détaillée qu'a réclamée chaque partie, car ce n'est pas de prime-abord que l'on arrive à un résultat aussi complet dans une œuvre entièrement originale et sans précédent. Nous avons déjà parlé de la couleur, nous devons entrer maintenant dans quelques détails de cette fabrication compliquée.

Pour en apprécier les difficultés, il faut que l'on sache que chaque compartiment dont se compose la *gloire*, se démonte séparément; que chaque rayon de lumière a été rapporté pièce à pièce, et qu'il en est de même pour les petites gerbes de blé qui s'épanouissent à la base des jets rayonnants; chaque épi et sa tige ont été assemblés et montés un à un, et forme un faisceau d'un effet charmant, dont le point d'attache est fixé par trois *brillants* d'un merveilleux éclat. Et devant cet ensemble si homogène, si juste de lignes, si harmonieux de proportions, si solidement établi, qu'on pourrait le croire fondu d'un seul jet, on ne se doute pas que l'on se trouve en face d'un véritable jeu de patience, dont chaque pièce, savamment combinée dans sa forme, vient se placer

avec une précision mathématique dans cette belle œuvre d'orfévrerie.

Comme on le voit, le rôle de l'artiste exécutant n'est pas aussi secondaire qu'on pourrait le croire; il a une importance dont il faut tenir grand compte, sans songer toutefois, à le mettre au-dessus de celui de l'artiste créateur, qui fait jaillir de son cerveau une œuvre originale. Nous voulons parler, surtout ici, de l'interprétation d'un dessin par l'orfévrerie. Pour animer ce dessin par le relief de l'exécution, tout est à créer en semblable occurrence par l'orfévre, qui doit déterminer les proportions dans le *rendu* général, chercher l'harmonie des couleurs par les émaux, les pierreries, les ors mats ou brunis, et les divers effets de ciselures; se préoccuper du modelé des figures, de leur mouvement, de leur expression, des détails de leurs ajustements et principalement de la beauté de la forme à observer partout.

Le dessin d'un maître, si savant qu'il soit, suivant qu'il est livré à des mains inhabiles, ou confié à celles d'un praticien habitué à vaincre les difficultés artistiques, peut descendre jusqu'au vulgaire, comme il peut s'élever jusqu'au sublime. Et M. Armand-Calliat, en interprétant, comme il l'a fait, l'œuvre de M. Bossan, a montré qu'il savait comprendre un grand artiste.

L'ostensoir de Notre-Dame de la Salette et celui de Notre-Dame de la Garde compteront certainement parmi les plus riches productions en ce genre qui aient été exécutées à notre époque. Et dire qu'à Lyon, le centre artistique d'où sont sortis ces deux splendides objets, nous n'avons rien autre chose en ce genre dans nos trésors de sacristie à mettre sous les yeux des étrangers, si ce n'est trois reproductions très-simples du premier modèle destiné à l'église de l'Immaculée-Conception. Les diamants et les pierres fines qui ruissellent

sur l'ostensoir de Notre-Dame de la Salette, ont afflué chez les missionnaires desservant ce pèlerinage, au premier appel qu'ils ont fait à la piété des visiteurs, et on a pu voir, par l'importance et la valeur de ces offrandes, quel empire exerce sur les cœurs catholiques le culte de la sainte Vierge.

Devant cet éclatant témoignage de reconnaissance et de foi, nous Lyonnais, qui avons aussi une dette de reconnaissance à acquitter, sortirons-nous de cette apathie et de cette indifférence qui nous font ajourner indéfiniment l'édification d'un nouveau sanctuaire à Celle qui protége si visiblement notre ville? Et cependant parmi nous on marchande, on trouve que ce sera trop cher : les Pharisiens trouvaient aussi qu'elle coûtait trop cher pour être versée à profusion, l'huile de parfum répandue sur la tête du Sauveur par une humble femme que cet acte de respect et de foi devait, suivant la parole divine, glorifier à jamais.

Nous nous le demandons en terminant, n'aurons-nous rien de moins éphémère à consacrer à la sainte Vierge qu'une exhibition annuelle d'illuminations, de feux d'artifice et de flammes de Bengale; manifestation extraordinaire, imposante, sublime, il est vrai, mais qui s'évanouit dans une soirée. Et, en présence de l'insuffisance notoire et de la pauvreté trop évidente de sa chapelle de pèlerinage qui répond mal aux splendeurs de la Fête du 8 Décembre, notre opulente cité, la seconde ville de France, prendra-t-elle enfin la grande et généreuse résolution d'élever un monument magnifique, qui puisse défier les siècles et la faire glorifier, comme la femme de l'Évangile, dans le cours des âges futurs? Elle voudra montrer bientôt, espérons-le, aux autres villes, ses rivales, que pas plus qu'à elles l'argent ne lui fait défaut, ni que le cœur ne lui manque.

CH. VAYS.

ROMA SOTTERRANEA [1].

DEUXIÈME ARTICLE [2].

Si l'on veut saisir d'un coup d'œil l'ensemble des services que la science de M. le chevalier de Rossi a rendus jusqu'ici à l'histoire du christianisme primitif, il est nécessaire de ne pas se borner à étudier tel ou tel de ses ouvrages. Le deuxième volume de la *Roma sotterranea* que nous inscrivons en tête de cet article est un riche trésor où les faits abondent ; mais en le lisant, on a sans cesse besoin d'avoir présentes à la pensée les importantes notions qui remplissent le premier volume de l'ouvrage, et qui sont comme la clef de la Rome souterraine.

On ne doit pas davantage perdre de vue les *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, où se trouvent réunis tant de principes généraux et tant d'applications instructives. Il faut suivre le *Bulletin d'archéologie chrétienne*, que le savant auteur publie à Rome, et dont nous jouissons maintenant en notre langue [3]. C'est là

[1] Par M. le Chevalier de Rossi, t. II. Rome, 1867.

[2] Voir le numéro de novembre 1868, page 481.

[3] *Bulletin d'Archéologie chrétienne*, par le chevalier de Rossi. Édition française, publiée par les soins et sous la direction de M. l'abbé Martigny, auteur du *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*. Le *Bulletin* paraît tous les deux mois, in-4°, avec sujets gravés. Prix de l'abonnement : 10 fr. par an.

que sont posées et résolues, à l'aide des monuments, mille questions dont la solution apporte chaque jour une nouvelle lumière sur l'état et la condition de l'Église dans Rome aux premiers siècles. Enfin, il n'est pas jusqu'aux opuscules de l'auteur, tels que son explication en quelques pages sur les images de la Vierge dans les catacombes, qui ne lui fournissent l'occasion de nourrir et de compléter l'ensemble toujours croissant des faits qui confirment à l'envi ses assertions. C'est donc en ayant l'œil sur ces diverses sources que nous continuerons de parler du deuxième volume de la *Roma sotterranea.*

L'un des points acquis désormais à la science, comme résultat évident des découvertes de l'auteur, est l'entrée du christianisme dans les premières familles de Rome dès l'époque de la prédication apostolique. L'importance d'un tel fait est capitale. Il donne à conclure, comme nous l'avons déjà remarqué, que les motifs qui portèrent tant de personnages du plus haut rang à adhérer à une croyance enseignée dans la capitale du monde par de pauvres Juifs, durent être d'une très-haute portée ; que la prédication de ces étrangers dut avoir un grand retentissement, à ce point que les familles du patriciat s'en soient préoccupées ; enfin que la composition de la société chrétienne dans Rome a été, dès les premiers jours, assez distinguée pour que les romans que l'on a essayé de bâtir dernièrement sous le faux préjugé de l'ignorance et de la condition vulgaire des premiers adeptes du christianisme, croulent par la base.

Les éléments employés par M. de Rossi pour faire revivre à nos yeux cette société si peu connue jusqu'à présent, sont irrécusables : ce sont ceux que fournit l'étude des monuments. L'épigraphie d'abord, ensuite le style des fresques, dont la série est assez suivie pour être classée par chaque demi-siècle ; enfin les détails architectoniques, dans lesquels il faut comprendre la coupe des salles sépulcrales, les décorations plastiques, le creusement successif des galeries souterraines et leurs relations entre elles. Tout cet ensemble a un langage que l'on ne saurait s'em-

pêcher de percevoir, pour peu que l'on soit familier avec l'étude des sources historiques. Alors, une foule de traits que l'on n'avait pas saisis dans les auteurs, soit chrétiens soit païens, s'illuminent, et on rentre en possession d'une histoire complète là même où l'on s'était résigné à ne recueillir que des faits entrecoupés, épaves d'un naufrage sans retour.

On savait, par exemple, que saint Pierre avait eu à Rome des relations avec un patricien du nom de Pudens. Dans sa seconde Épître à Timothée, qui est comme son testament, saint Paul mentionnait un Pudens parmi les fidèles les plus dévoués de la chrétienté de Rome. La demeure de ce personnage servit d'église aux fidèles sur le mont Viminal, et fut nommée *Ecclesia Pudentiana*. Elle existe encore aujourd'hui, et est appelée depuis longtemps, par méprise, l'église de Sainte-Pudentienne. Pudens eut deux filles, les célèbres vierges Praxède et Pudentienne. Ils furent ensevelis tous les trois au cimetière de Priscille, sur la voix Salaria.

Ce cimetière souterrain est un des premiers qui aient été ouverts. Or, un manuscrit cité par Bosio nous apprend que la mère de Pudens se nommait Priscille. Cette dame romaine aurait disposé cette catacombe, si considérablement développée depuis, pour des sépultures chrétiennes. Le fait est qu'on y trouve une région où les inscriptions contrastent par leur caractère de haute antiquité avec celles de la deuxième moitié du second siècle et avec celles du troisième. M. de Rossi remarque que ces épitaphes, au lieu d'être gravées, sont presque toutes peintes en minium sur de vastes tuiles qui ferment les *loculi*. Leur paléographie est antique, souvent grecque. Elles n'offrent que le nom propre du personnage, avec une ancre ou une palme, et quelquefois des colombes courant à un vase qui les sépare.

Les solennelles formules de l'épigraphie chrétienne, si formellement établies dans le cours du deuxième siècle, n'ont pas encore été inaugurées. M. de Rossi n'a constaté qu'une seule fois, dans ce groupe, le souhait *In pace*. En retour, on y lit souvent : *Pax*

tecum, ou *Pax tibi*. Une de ces tuiles monumentales portait l'empreinte d'une des marques de fabrique qui servent souvent à l'archéologue pour fixer l'époque approximative d'un monument. La fabrique désignée par le sceau dont nous parlons appartenait en propre à l'empereur Antonin le Pieux, au règne duquel se rapporte la mort des deux filles de Pudens, Praxède et Pudentienne.

Le tombeau du père, pas plus que ceux des deux vierges romaines, n'a pu jusqu'ici être retrouvé ; mais nous avons la certitude de la sépulture d'un membre de la famille Pudens au cimetière de Priscille, par une inscription lisible encore que signale M. de Rossi. Elle est ainsi conçue :

Pudens Felix.

L'alliance de ces deux noms donne à réfléchir, si l'on se rappelle que Cornelius Sulla, au rapport de Pline, fut le premier parmi les Romains qui s'arrogea le nom de Félix. Les Pudens n'auraient-ils pas été alliés aux Cornelius? Or, voici qu'un marbre découvert au commencement du siècle dernier dans les catacombes de la voie Appienne, vers le deuxième mille, et commenté par le savant Bianchini, porte cette inscription à la mémoire d'une chrétienne :

Corn. Pudentianeti... in pace.

Ce monument n'est pas le seul que nous fournit l'épigraphie pour montrer l'union des Pudens à la famille Cornelia. En 1776, on découvrit sur le mont Aventin, près de l'église de Sainte-Prisque, un bronze gravé, se rapportant à l'an 222, et sur lequel se lisait un diplôme expédié par une ville d'Espagne (*Cluniensis*), en l'honneur d'un personnage de l'ordre sénatorial dont voici les noms :

Gaïus Marius Pudens Cornelianus.

Ce bronze n'est pas un monument chrétien ; mais il prouve surabondamment l'union des deux familles. Les Cornelius étaient également unis aux Æmilius, comme on peut le voir, entre autres documents, sur ce marbre cité par Kellerman et Passionei :

Æmilia Cornelia Scribonia Maxima.

Nous retrouvons cette même alliance avec les Pudens sur cette inscription de la femme de Neratius Gallus, au cimetière de Lucine :

Æmilia Pudentilla.

Cette chrétienne porte le même nom que la femme d'Apulée ; et l'on rencontre déjà un Æmilius Pudens, chargé de l'éducation d'Æmilia Lepida, appelée à devenir la belle-fille d'Auguste.

Mais les Cornelius étaient aussi unis aux Cæcilius ; les Pudens n'étaient donc pas étrangers à ceux-ci, et en effet Steiner signale, d'après un marbre antique de Cologne, un Cæcilius Pudens, chargé d'une légation dans la Germanie inférieure. Les catacombes de la voie Appienne à leur tour ont fourni à M. de Rossi cette inscription :

Cæcilius Pudens.

Ainsi le nom de ce personnage romain qui reçut saint Pierre, que saint Paul mentionne dans la seconde Épître à Timothée, n'est plus un nom isolé et sans gloire. Pudens est allié avec les familles Cornelia, Æmilia, Cæcilia. Les marbres mutilés des catacombes reproduisent ce nom chrétien à diverses générations, en même temps que les inscriptions civiles le retracent aux yeux de l'antiquaire profane. La parole de saint Pierre, accueillie par ce patricien de l'âge apostolique, a germé dans sa descendance.

Ce fut sous le règne de Claude que saint Pierre fit son premier séjour à Rome, et fonda le christianisme dans cette capitale du monde. A cette époque se rapportent d'intéressants détails donnés par Tacite sur une dame romaine nommée Pomponia Græcina. Elle était fille de Pomponius Græcinus, auquel Ovide a adressé trois de ses Épîtres en vers. Mariée à Aulus Plautius, guerrier célèbre par une campagne heureuse contre les Bretons, l'annaliste romain nous apprend que cette dame se vit tout à coup accusée d'être sectatrice d'une *superstition étrangère*. On la traduisit devant un tribunal de famille présidé par son mari ; mais elle y fut déclarée innocente. Tacite ajoute que Pomponia Græcina vécut quarante ans sous un habit de deuil et dans une continuelle tristesse, et que ce genre de vie qu'elle avait adopté non-seulement demeura impuni, mais finit par tourner à son honneur.

Ces renseignements fournis par l'historien païen ont donné lieu de penser que Pomponia Græcina était chrétienne. C'est le sentiment des commentateurs de Tacite, en particulier de Juste Lipse, Ryckius, Ernesti, Brottier, etc. Baronius et Tillemont, M. l'abbé Greppo, M. de Champagny et M. de Rossi n'en doutent pas davantage. La *superstition étrangère* est un des termes par lesquels le christianisme était désigné par les païens, non-seulement Tacite, en un autre passage encore, mais Suétone, Pline le Jeune, etc.

Le genre de vie de Pomponia Græcina représente tout simplement l'ensemble des habitudes d'une chrétienne jugé par un païen du premier siècle. Que l'on se figure une des premières dames de Rome ayant renoncé dans son baptême aux pompes mondaines, s'abstenant des jeux de l'amphithéâtre et du cirque, pratiquant l'humilité de l'Évangile : il n'en faut pas davantage pour motiver chez Tacite les appréciations que nous venons de citer. On est tenté de désirer une confirmation par l'épigraphie des Catacombes. Les Pomponius chrétiens n'y manquent pas ; mais qui ne partagerait l'émotion et la joie de M. Rossi, lorsque sur le point

d'achever la rédaction du deuxième volume de la *Roma sotterranea*, les fragments réunis d'un marbre mutilé lui ont permis de lire et de faire lire à tous le nom d'un des parents chrétiens de l'illustre matrone ? L'inscription tumulaire est en grec :

Πομπωνιος Γρηκεινος

On savait que plusieurs membres de la famille Flavia avaient embrassé le christianisme à la prédication des Apôtres. Les fastes de l'Église ont gardé souvenir du consul Flavius Clemens, mis à mort par Domitien, son cousin, et de la vierge Flavia Domitilla, couronnée aussi par le martyre. D'autres noms chrétiens, bien que non insérés au martyrologe, apparaissaient encore dans cette famille. Une généalogie des Flavius, établie d'après l'histoire et les monuments, était nécessaire. Déjà M. l'abbé Greppo l'avait tentée. M. de Rossi l'a donnée plus complète et corrigée dans son Bulletin, et nous transcrivons ici le résultat de ses recherches.

La souche de la famille Flavia fut Titus Flavius Petro, et non Pétronius, à moins de démentir Suétone. La femme de ce personnage se nommait Tertulla. Ils eurent pour fils Titus Flavius Sabinus, marié à Vespasia Polla. Après eux la famille Flavia se partage en deux branches, car ils eurent deux fils.

L'aîné retint les noms de son père (Titus Flavius Sabinus), et paraît avoir épousé une femme de la famille Plautia. Ses enfants furent Titus Flavius Clemens, Titus Flavius Sabinus, et une fille nommée Plautilla.

Titus Flavius Clemens fut honoré de la dignité consulaire en l'an de Rome 848, 95 de l'ère vulgaire. Suétone, en nous racontant qu'il fut mis à mort par Domitien, dit qu'il était d'un caractère inerte et peu digne, que du reste sa mort fut déterminée par des causes de peu d'importance. On retrouve dans ces termes du biographe des Césars une nouvelle trace du dédain avec lequel on s'exprimait alors dès qu'il s'agissait des chré-

iens. Toutefois, ces locutions vagues ne suffiraient pas pour faire attribuer à la profession du christianisme le sort tragique que subit Flavius Clemens. L'historien Dion Cassius supplée par son témoignage et ne laisse plus de doute. Il rapporte que Flavius Clemens fut accusé du crime d'impiété envers les dieux, et il ajoute qu'un grand nombre d'autres personnes qui avaient embrassé les rites judaïques furent condamnées en même temps, et que les unes furent mises à mort, et les autres dépouillées de leurs biens. Dans un autre endroit, le même Dion Cassius raconte que des personnages du plus haut rang furent envoyés en exil. C'est le récit abrégé de la persécution de Domitien, tracé par un auteur païen, et la confirmation du culte par lequel l'Église honore Flavius Clemens comme martyr. Il n'est pas besoin de rappeler que les païens du premier siècle affectaient de confondre le christianisme avec le judaïsme.

Titus Flavius Sabinus fut pareillement immolé par Domitien, son cousin, « cette bête féroce qui aimait, dit Pline le Jeune, à lécher le sang de ses proches » ; mais nous ne trouvons aucun renseignement certain qui autorise à le considérer comme ayant fait profession du christianisme. Il en est autrement de sa sœur Plautilla. L'Église l'honore parmi les saintes, et une antique tradition nous la montre assistant saint Paul sur le chemin de son martyre. Elle eut pour fille la vierge Flavia Domitilla, qui fut exilée pour la foi dans l'île Pontia, et qui est honorée par l'Église comme martyre.

La branche cadette des Flavius eut pour chef Titus Flavius Vespasien, qui ceignit le diadème impérial. Il paraît avoir eu pour sœur Flavia Aurelia Petronilla, dont le nom était un dérivé féminin de celui de Flavius Petro, souche de toute la famille. Elle est aussi honorée comme sainte par l'Église, et appelée fille de saint Pierre, parce qu'elle fut initiée au christianisme par le prince des apôtres, avec lequel elle avait un certain rapport de nom dans la langue latine.

Vespasien eut pour fils Titus et Domitien, qui lui succédèrent l'un après l'autre dans l'empire, et une Flavia Domitilla, dont le christianisme n'est pas certain. Il en est autrement de sa fille qui portait le même nom, et qui épousa le consul martyr Flavius Clemens. Elle partagea avec son mari les honneurs de la persécution sous Domitien, et si elle ne fut pas comme lui mise à mort, son indigne oncle, au rapport de Dion Cassius, la relégua dans l'île Pandataria.

Telle est la généalogie des Flavius, éclairée par les recherches de M. de Rossi. On voit que non-seulement les chrétiens, mais même les saints n'y font pas défaut. Le savant archéologue ne s'est pas borné à illustrer les premières générations de la famille Flavia, qui donnèrent tant de gages au christianisme naissant ; ses travaux, conduits avec autant de bonheur que d'intelligence, nous ont remis en possession du cimetière fondé par cette famille pour ses propres membres et pour ses alliés ; cimetière le plus magnifique de tous, creusé sur la voie Ardéatine, et confondu depuis Bosio jusqu'à nos jours avec celui de Callixte.

Les itinéraires des septième et huitième siècles à eux seuls auraient pu conduire l'archéologie à ce précieux résultat ; mais il fallait que là encore l'épigraphie vînt confirmer son pressentiment. Un marbre découvert à la surface du sol au-dessous duquel s'étendent ces cryptes merveilleuses, dans les plaines de la tenue de Tor Marancia, est venu apprendre que là même était le *Prædium Flaviæ Domitillæ.* Jusqu'alors on avait pénétré dans cette vaste nécropole par des entrées secondaires. M. de Rossi, aidé d'un secours généreux a pu atteindre, par le déblayement des terres amoncelées depuis des siècles, jusqu'au portique extérieur qui donnait accès à cet hypogée grandiose, et l'un des principaux monuments de l'architecture funéraire du premier siècle a paru à la lumière du jour. Un escalier somptueux, des galeries d'une étendue et d'une largeur qui contrastent entièrement avec les corridors les plus spacieux des autres catacombes,

des peintures chrétiennes dont le style est identique à celui des fresques de Pompéï, tout annonce que les chrétiens de la famille Flavia ont reposé sous ces voûtes, qu'ils s'y sont assis au banquet des agapes. Outre ces imposantes galeries, de vastes cryptes qui font partie du même ensemble, ont servi à des sépultures principales. C'est là que nos pèlerins des septième et huitième siècles ont vénéré le tombeau d'Aurelia Petronilla, dont nous savons que le sarcophage était orné de quatre dauphins à son couvercle; c'est là qu'ils ont prié au sépulcre de la vierge Flavia Domitilla; c'est là qu'ils ont salué les trophées de ces deux officiers martyrs, Nérée et Achillée, qui ont laissé leur nom à cette région de Rome souterraine.

Mais, avant de descendre les marches du trône impérial, explorons encore les traces du christianisme dans les races qui commandèrent au monde. Les Antonins succédèrent aux Flaviens, et dans leur lignée les marbres des cimetières de la voie Appienne nous révèlent aussi des disciples du Christ. On sait que Marc-Aurèle avait épousé Annia Faustina, femme d'Antonin. Le même nom reparaît dans une nièce de cet empereur mariée à Pomponius Bassus. M. de Rossi nous donne les épitaphes suivantes, retrouvées dans les cryptes de Lucine et de Callixte :

Αννια Φαυστεινα
Λιχινια Φαυστεινα
Αννιος Κατος

Nous avons vu plus haut le consul Flavius Clemens mis à mort pour la foi chrétienne. Un autre consul, Acilius Glabrio, fut également victime de la fureur de Domitien. Il avait partagé, en l'année 91, avec Trajan les honneurs du consulat. Que la profession du christianisme ait été la cause de sa mort violente, on n'en saurait douter d'après le témoignage de Suétone, qui nous apprend qu'Acilius Glabrio fut poursuivi comme *coupable de nouveauté*. Dion Cassius ajoute que la cause de sa perte fut la

même que celle qui fit condamner à la mort ou à l'exil plusieurs illustres personnages. L'historien fait allusion à Flavius Clemens et aux nobles dames Flavia Domitilla. La famille Acilia fut plusieurs fois encore honorée du consulat : on la retrouve sur les fastes en 151, en 210 et en 438. On ne peut contester qu'elle ait été chrétienne au moins dans une partie de ses membres. Au cimetière de Callixte, M. de Rossi a découvert ce marbre :

Acilia Vera.

Une autre famille consulaire est celle des Iallius. Elle monta aux honneurs sous Marc-Aurèle, et s'allia aux Bassus. Un Iallius Bassus, directeur des travaux publics à Rome en 161, est envoyé gouverneur en Mésie. Le christianisme avait pénétré aussi dans cette famille. Un marbre du deuxième au troisième siècle, au cimetière de Lucine, est consacré à

Iallia Clementina.

Elle y est dite fille de Iallius Bassus et de Catia Clementina, et l'épitaphe a été posée par son fils Ælius Clemens. On trouve sur les fastes consulaires en 230, un Catius Clementinus. Ces noms déclarent en même temps l'alliance des Iallius avec les Flavius Clemens, parmi lesquels nous avons vu le christianisme fleurir dès l'époque apostolique.

Nous réservons pour l'article suivant les familles Pomponia, Attica, Cornelia, Cæcilia. C'est une des gloires du chevalier de Rossi, d'avoir complété l'histoire de ces illustres races, en nous les montrant affiliées au christianisme longtemps avant Constantin ; d'avoir su, à travers tant de fatigues, percer les nuages que les siècles avaient amoncelés sur les origines de notre foi dans la capitale du monde. La même Providence qui avait prédestiné Rome à devenir l'escabeau des pieds de l'Homme-Dieu, préparait ces nobles familles qui avaient dompté le monde, à

devenir les premières recrues de l'Église chrétienne, et la manifestation de cette conduite divine ne sera pas une médiocre consolation pour les croyants, en ce moment même où d'audacieuses attaques sont dirigées, au nom de l'histoire et de la critique, contre le fait du christianisme naissant.

En terminant cet article, nous donnerons place ici à un dernier incident épigraphique, dont la constatation est due également à M. de Rossi, et qui complète assez heureusement ce que nous avons rapporté sur les familles romaines qui accueillirent la prédication des apôtres. Il s'agit de Sénèque, et de ses relations avec saint Paul. Tout le monde sait qu'il existe depuis la plus haute antiquité une suite de lettres que l'apôtre et le philosophe se seraient adressées. Saint Jérôme n'a pas voulu trancher la question de l'authenticité ; nous ne la déciderons pas davantage. Mais voici deux découvertes récentes qui viennent jeter une lumière inattendue sur les relations qui ont existé entre les deux personnages.

Saint Paul ayant appelé du tribunal de Festus à celui de César, fut amené à Rome. Selon le calcul évident du savant P. Patrizzi, qui a démontré victorieusement cette thèse contre Baronius, Petau, Tillemont et ceux qui les ont suivis, l'Apôtre arriva dans la capitale du monde en janvier 56, et il y demeura jusqu'aux premiers mois de l'année 58. Il fut consigné aux mains d'Afranius Burrhus, préfet du Prétoire, ami particulier de Sénèque, et comme lui l'un des conseillers intimes de Néron qui alors avait à peine vingt ans. L'Apôtre, dans l'Épitre aux Philippiens, raconte qu'il eut à comparaître devant tout le Prétoire, ce qui eut lieu vers la fin de l'année 57. Le tribunal devant lequel comparaissaient les prévenus qui en avaient appelé à César, était composé, au rapport de Dion Cassius, des deux consuls de l'année et de plusieurs sénateurs choisis parmi ceux qui vivaient dans l'intimité de l'empereur. Or, voici qu'en 1866, à Rome, on a découvert, un vaste fragment d'inscription relatif aux sacrifices et rites religieux accomplis par le collége des Frères *Arvales*

dans les années dont nous parlons. Ce fragment fait corps avec ceux déjà si considérables qui ont été publiés par Marini, et avec d'autres récemment découverts. On y trouve les consulats indiqués avec la dernière précision, et il résulte de ces procès-verbaux gravés sur marbre que l'on doit placer le consulat de Sénèque au second semestre de l'année 57. Ce fut vers la fin de cette année que saint Paul comparut devant le Prétoire. L'Épitre aux Philippiens nous apprend que l'Apôtre, dans cette circonstance, excita une vive sensation. Sénèque était présent ; il dut remarquer ce juif qui, à Césarée, avait ému non-seulemant Festus, mais le roi Agrippa, et qui précédemment avait subjugué le proconsul Sergius Paulus. Il ne devait pas ignorer non plus que ce même Paul, ainsi que le rapportent les Actes des Apôtres, avait comparu déjà devant Anneus Gallio, proconsul de Corinthe, et propre frère de notre Anneus Sénèque.

Tout porte donc à croire que les rapports entre le philosophe et l'Apôtre ont dû commencer à cette occasion. Quels ont été ces rapports ? Les lettres apocryphes dont nous parlions tout à l'heure ne sauraient nous le dire ; mais les emprunts nombreux et textuels faits par le philosophe aux Épitres de l'Apôtre et même aux Évangiles, montrent avec évidence que Sénèque fut familier aux Écritures chrétiennes : *Seneca sæpe noster*, dit Tertullien. Il ne sera pas inutile, en ces jours, de remarquer que si ces Écritures ont été de la part de Sénèque l'objet de plagiats incontestables, c'est une preuve qu'elles existaient déjà.

Sénèque n'embrassa pas le christianisme ; mais on ne peut nier que des membres de sa famille (*Annea*) n'aient accepté la loi du Christ, et conservé un touchant attachement pour la mémoire des saints Apôtres. C'est le second fait rapporté et élucidé par M. de Rossi, dans son *Bulletin*, où il a pareillement discuté la valeur des tables de marbre des Frères *Arvales*, dont nous venons de parler. En 1867, près des murs d'Ostie, le savant archéologue, M. le commandeur Visconti, a découvert une in-

scription funéraire se rapportant à la famille des Anneus. Voici les noms qu'on y lit :

M. Anneo Paulo Petro.
M. Anneus Paulus filio carissimo.

Ainsi, au second siècle, comme on peut le conclure de l'écriture de cette inscription, un Marcus Anneus non-seulement portait le nom de *Paulus*, mais il avait donné à son fils le nom de *Paulus Petrus*, Sans ce dernier nom, nous attacherions peu d'importance à celui de *Paulus*, rien n'étant plus fréquent dans l'épigraphie romaine ; mais *Petrus* y est totalement sans exemple, en dehors des inscriptions chrétiennes. Après tout ce que rapportent une foule de monuments d'une antiquité incontestable des rapports de Sénèque avec saint Paul, un marbre qui vient attester que, dans le siècle suivant, des *Anneus* s'honoraient encore de porter les noms des deux juifs qui avaient prêché le christianisme dans Rome, a droit d'être considéré comme un document de plus en faveur d'une tradition désormais élevée au rang de fait historique.

(*La suite au prochain numéro*) DOM P. GUÉRANGER.

CLOCHES

CLOCHETTES ET SONNETTES

Les auteurs grecs et latins font souvent mention de clochettes dans leurs écrits. Polybe cite l'emploi d'une clochette. Strabon parle d'une cloche qui appelait le peuple au marché à l'heure de la vente du poisson. Diodore de Sicile nous apprend que les gardiens qui étaient préposés à la police de Rome, pendant la nuit, portaient une clochette afin de se donner l'alarme l'un à l'autre dans l'occasion.

C'est à l'aide d'une clochette que les marchands annonçaient la vente de certaines denrées.

Pline nous dit qu'il y avait des clochettes suspendues sur le tombeau de Porcenna et qu'on les entendait de fort loin, quand le vent les agitait.

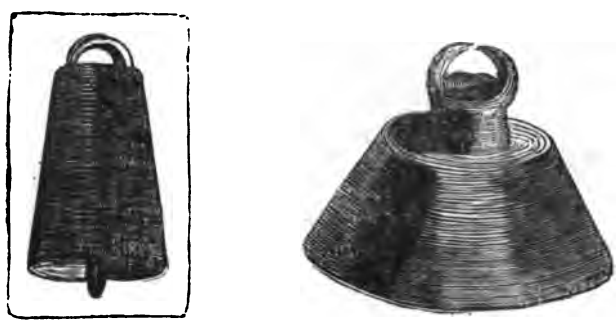

Clochettes en bronze (Musée d'antiquités à Bruxelles).

Chez les gallo-romains les clochettes remplissaient les mêmes fonctions que de nos jours : il y en avait aux portes des maisons et dans les salles de bains ; on en mettait au cou des chevaux, des vaches et des moutons.

Une des formes les plus curieuses de clochettes est celle dont les bords sont découpés en pointes. Nous reproduisons le dessin qu'ont donné P. Bonamy et Montfaucon, en faisant remarquer qu'un instrument analogue se trouve au cabinet des antiques, à la Bibliothèque impériale.

Voici le dessein d'une autre clochette antique déterrée à Majeroux, près de Virton, en Belgique. Elle se trouve actuellement dans la collection de M. Guyoth, à Anvers.

L'opinion la plus répandue attribue l'introduction des cloches dans les églises à saint Paulin, évêque de Nôle, qui vécut au Ve siècle. Pendant longtemps elles n'eurent que de petites dimensions. Il arrive souvent que les auteurs du Moyen Age désignent sous le nom ambitieux de *clocca* de simples clochettes. Quand saint Boniface, archevêque de Mayence (VIIIe siècle) demande qu'on lui envoye une cloche, c'était évidemment une clochette à main, puisqu'il ajoute : *Qualem ad manum habui*. Voici une clochette de ce genre, d'après un dessin du *Prudentius*,

manuscrit du XIe siècle, conservé à la Biblothèque royale de Bruxelles.

M. l'abbé Corblet, dans sa *Notice historique sur les cloches* a donné le dessin et la description de la clochette de sainte Godeberte, conservée à la cathédrale de Noyon et qu'il attribue au VIIe siècle. « Elle est faite, nous dit-il, en feuilles de métal battu, jointes par des clous rivés. La tradition raconte que sainte Godeberte s'en servait pour convoquer ses religieuses aux exercices de la communauté, elle n'a que 20 centimètres de haut sur 22 de large à son extrémité inférieure. »

Il y a de l'analogie entre la cloche de sainte Godeberte et celle de Cologne que M. Didron a publiée dans le tome IV des *Annales archéologiques*. Elle est également en fer battu dont les plaques sont rivées par des clous.

Joseph Strut, dans son ouvrage sur l'*Angleterre ancienne*, qu'il publia en 1789, donne la gravure d'une cloche à main (*tintinnabulum*) du commencement du XIe siècle, qu'il a tirée d'un psautier latin-saxon de cette époque. Cette clochette dont nous reproduisons

le dessin est percée de trois ouvertures. Il existe une cloche de la même époque à la cathédrale de Vienne, provenant de l'ancienne tour de Bisdomini. Comme le montre le dessin que nous reproduisons d'après les *Annales archéologiques* de

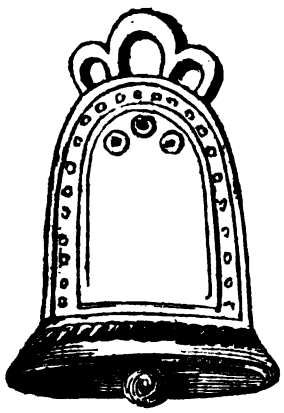

(Tintinnabulum de Strat)

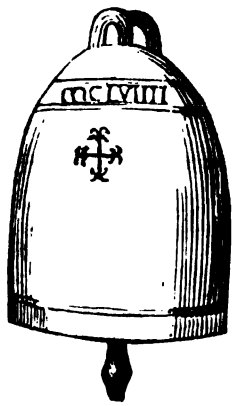

(Tour de Bisdomini)

M. Didron, elle est en forme d'œuf tronqué et mesure en hauteur environ un mètre. M. Ramboux ajoute à la description de cette curieuse cloche, qui porte la date de 1159, qu'on la sonne encore de nos jours, à l'élévation, pendant la grand'messe et qu'elle produit un son aigu.

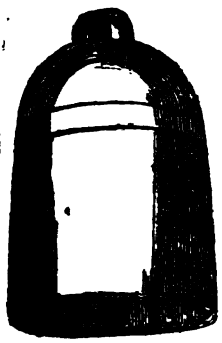

Nous donnons ici le dessin d'une cloche qui a à peu près la même forme. C'est celle qu'on désignait à Saint-Servais de Maëstricht sous le nom de Saint-Materne. Elle a été malheureusement brisée il y a une cinquantaine d'années.

Une cloche bien plus curieuse encore et dont nous devons déplorer également la perte est l'ancienne cloche de justice

de la même église. On la sonnait quand le magistrat de la ville prononçait une sentence au nom du duc de Brabant. Le corps de cette cloche était percé de quatre trous, particularité remarquable, puisqu'ordinairement, dans les anciennes cloches, on ne voit ces ouvertures que vers le couronnement ou la chape, entre les anses, comme dans les anciennes cloches chinoises.

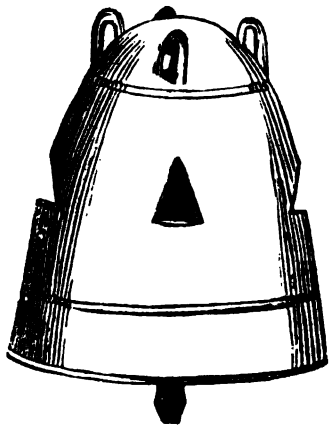

C'est, sans doute, en souvenir du vêtement du grand prêtre des Juifs que quelques chasubles du Moyen Age étaient ornées de sonnettes en or. L'abbé Rock, dans son *Histoire de Cantorbéry*, nous apprend qu'en 1108, Conrad, prieur de Cantorbéry, fit exécuter pour son abbaye une chape d'or fin dont la partie inférieure était garnie de cent quarante sonnettes en argent doré.

Froissart donne le nom de *clochettes sonnantes* aux sonnettes dont on se servait dans les églises pour signaler les moments les plus importants des saints mystères. Quelques-uns de ces instruments étaient remplis de grelots : tel est celui qu'on conserve au musée Napoléon d'Amiens et qui ne remonte pas au-delà du XVIIe siècle.

Certaines clochettes du Moyen Age étaient décorées avec une grande élégance : temoin celle de Reims, publiée dans les *Annales archéologiques :* évidée à jour, elle représente les symboles des évangélistes dans des enroulements de feuillage.

Les fondeurs ne dédaignaient point d'inscrire leur nom sur les clochettes, quand c'étaient de véritables œuvres d'art.

On voit au château de Brugny, près d'Épernay, une ravissante clochette où se succèdent des arabesques, des figures d'anges, des têtes voilées, des masques, un singe et un aigle. On lit à la base : *Me fecit Johannes Afine* 1557.

Dans certaines localités un *clocheteur des trépassés*, pendant la nuit qui précédait certaines fêtes, parcourait les rues en modulant ces mots : *Réveillez-vous, gens qui dormez, priez Dieu pour les trépassés !* Il avertissait de son passage au moyen d'une clochette. On en conserve une de ce genre à l'église de Poix (Somme) avec cette inscription : 1582. *Cette clochette est faicte des biens de l'Hôtel-Dieu, pour les habitants de la ville de Poix et me fondit Andrieu Munier.* 1582.

Les tympanons, qui furent l'origine du carillon, étaient composées d'un certain nombre de clochettes qu'on frappait avec un marteau. Il n'y en a que quatre dans le dessin ci-joint que nous empruntons à un manuscrit du XVe siècle, conservé à la Bibliothèque des ducs de Bourgogne, à Bruxelles.

Le système des sonnettes mises en mouvement par des fils d'archal, à la porte des maisons, ne paraît pas remonter au-delà du XVIIe siècle. C'est en frappant le marteau de la porte qu'on se faisait ouvrir. On sait que cet usage est resté presque général dans toute l'Angleterre.

ARNAUD SCHAEPKENS.

LES POÈMES LATINS DE HROTSWITHA

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Vous avez accueilli, l'an dernier, dans la *Revue de l'Art chrétien*, un article sur le théâtre de Hrotswitha, religieuse saxonne du Xe siècle. Dans cet article, j'ai donné, d'après M. Magnin, la liste des poésies qu'elle a composées, outre ses pièces de théâtre et qui toutes, excepté le *Panégyrique des trois Othons* et peut-être les *Commencements du monastère de Gandesheim*, sont tirées de légendes hagiographiques et dont la nature convient, par conséquent, à l'objet de votre Recueil.

Elles n'ont pas été, du moins à ma connaissance, totalement publiées en France; mais M. Louis Vignon Rétif de la Bretonne en a édité plusieurs avec une traduction libre en vers français, sous le titre de *Poésies latines de Rosvith* [1]. — *Paris*, 1854, *gr. in*-8.

[1] M. Magnin adopte le nom *Hrotswitha*, tel qu'il le trouve dans le texte. M. Vignon, regardant cette forme comme la traduction latine du nom saxon, écrit *Rosvith*. Peut-être a-t-il raison, quant à la désinence. Mais pourquoi a-t-il retranché l'*H* que l'auteur a mis en tête de son nom? Pourquoi a-t-il remplacé le *double v* (*w*) par un *v*? Je ne sais pas l'allemand et ne prendrais pas sur moi, lors même que je le saurais, de restituer un nom du Xe siècle, surtout en considérant que ce nom a été présenté sous des formes très-diverses. Dans le doute, je garderai, dans cet article, l'orthographe acceptée par l'auteur elle-même et conservée par M. Magnin, le savant et consciencieux traducteur de son théâtre.

Dans son *avis au lecteur*, M. Vignon promet une traduction en vers du théâtre de Rosvith. J'ignore s'il a rempli cette promesse. C'est des poésies qu'il a traduites que je me propose d'entretenir vos lecteurs. Je suppose qu'ils ne verront pas sans intérêt se compléter la curieuse figure, esquissée seulement dans un premier travail.

Les œuvres publiées et traduites par M. Vignon Rétif de la Bretonne, sont :

1° *L'histoire de la Nativité et des entretiens admirables de l'Immaculée Conception, que j'ai trouvée écrite sous le nom de saint Jacques, frère*[1] *du Seigneur*, précédée d'une dédicace et d'une invocation et suivie d'un épilogue ;

2° *L'histoire de l'Ascension du Seigneur*, avec épilogue ;

3° *La passion de saint Gangolphe, martyr ;*

4° *La passion de saint Pélage, très-précieux martyr, qui a reçu, de notre temps, à Cordoue, la couronne du martyre ;*

5° *La chute et la conversion de Théophile, vicaire ;*

6° *L'histoire de la conversion inespérée d'un jeune serviteur de Protère, opérée par saint Basile ;*

7° *L'histoire de la passion de saint Denis, très-saint martyr ;*

8° *Histoire de la passion de sainte Agnès, vierge et martyre.*

Un court épilogue, en prose, commun à ces huit poèmes, termine la série des ouvrages de Hrotswitha contenus dans le volume.

Il nous manquera donc, pour connaître tout ce qui a été recueilli de ses œuvres :

1° *Le panégyrique ou histoire des Othons*, ou du moins le fragment qui en reste ;

2° *Le chant sur la construction ou sur les commencements du monastère de Gandesheim*, où l'on sait que l'auteur était religieuse.

[1] Le mot *frère* ne doit pas être pris à la lettre. Chez les Juifs, les proches parents étaient ainsi nommés. On connaît les noms du père et de la mère de saint Jacques, lequel était le *cousin* et non le *frère* de Jésus-Christ selon la chair.

Je remplirai cette lacune quelque jour, si ces deux ouvrages, me tombent sous la main. Mais il en est une plus regrettable, car il paraît certain que l'on a perdu un grand nombre d'autres ouvrages qu'avait composés Hrotswitha, en grec, en latin et en allemand, sur des matières très-diverses. Peut-être reposent-ils exposés aux vers ou à l'humidité, au fond de quelque bibliothèque inexplorée, d'où les fera surgir un heureux hasard.

Veuillez agréer, etc.

POÉSIES LATINES DE HROTSWITHA.

Elles sont précédées d'une préface, écrite, comme le théâtre que nous avons essayé de faire connaître, en prose cadencée remplie d'assonnances, selon le goût des temps où vivait l'auteur. Hrotswitha reconnaît, avec une modestie dont l'accent est sincère, les imperfections de ses ouvrages, en reporte le mérite, tel qu'il est, à la religieuse Rikkarde, sa maîtresse, ainsi qu'aux mères du noviciat et paie à l'abbesse Gerberge un tribut de reconnaissance pour sa clémente protection.

Après s'être excusée sur les défauts de la forme, « Quant au « fond, dit-elle, si l'on m'objecte, suivant l'opinion de quel- « ques-uns, que j'ai pris certains faits dans des livres apocry- « phes, je repousserai l'accusation de l'avoir fait par une cou- « pable présomption. Mon erreur est provenue d'ignorance; en « commençant à ourdir la trame de mon travail, je n'ai pas dé- « mêlé les points douteux dans les sources que je voulais « mettre en œuvre. Mais lors même que je m'en suis aperçu, je « me suis refusée à les ôter, ce qui paraît faux pouvant, à l'é- « preuve, être reconnu véritable. »

Dans l'épilogue final, elle parle d'un ton plus résolu. Le voici tout entier : « J'ai pris toute la matière de ce petit ouvrage,

« comme celle du précédent (*le théâtre*), dans des livres an-
« ciens, revêtus des noms d'auteurs approuvés, excepté l'*Histoire*
« *de la passion de Pélage*, que m'a racontée un habitant de la
« ville où il a été martyrisé. Il m'a dit avoir vu cet homme d'une
« beauté remarquable et m'a, en outre, affirmé qu'il avait de sa
« mort une connaissance très-exacte. Par conséquent, si, en
« écrivant ces poèmes, j'y ai mis quelques faits faux, ce n'est
« pas de mon fait que la faute provient; mais j'ai imité, sans
« m'en apercevoir, des auteurs qui m'ont trompée. »

D'ailleurs, comme je l'ai déjà remarqué dans un article précédent [1], Hrotswitha se faisait, par piété, scrupule de rien changer aux légendes d'où elle tirait ses sujets. Il ne faut donc pas s'attendre, dans ses récits, à une critique bien exacte.

Les poèmes que je vais signaler sont précédés d'une dédicace à la princesse Gerberge, abbesse de Gandesheim, nièce de l'empereur Othon.

L'auteur la prie de les lire pour se délasser de ses graves occupations, de les corriger et d'en soutenir la faiblesse en y ajoutant les fleurs de ses enseignements.

Elle fait ensuite une invocation à la Vierge avant de commencer son histoire, et implore son secours afin d'achever un travail qui est au-dessus de ses forces.

Premier poème. — *Nativité de la sainte Vierge.*

Le traducteur annonce que, pour plus de clarté, il a partagé en plusieurs chants ce poème qui, dans le texte, n'offre aucune division; je le suivrai sur ce point. Il faut également observer qu'on ne doit pas prendre pour articles de foi les faits racontés par Hrotswitha, basés uniquement sur de pieuses traditions. Ce n'est pas seulement dans ces traditions, mais c'est, ainsi qu'elle le déclare, dans le *Proto-Évangile attribué à saint Jacques*, bien qu'il

[1] *Revue de l'Art chrétien*, janvier 1868, *Théâtre de Hrotswitha*.

ait été rejeté par l'Église, que l'auteur a puisé. C'est à ces emprunts qu'elle fait allusion dans sa préface. On ne saurait le lui reprocher sans trop de sévérité, puisque les Évangiles ne donnent aucun détail sur la famille et sur la naissance de la Vierge, du moment qu'il est question, non d'une œuvre de doctrine, mais d'un récit poétique; et, si le *Proto-Évangile* n'est pas un livre canonique, s'il n'est pas de saint Jacques, il n'attaque aucun dogme; il ne doit donc pas être défendu d'y chercher les éléments d'un poème.

Le saint prêtre Joachim a épousé, à l'âge de vingt ans, une pieuse fille nommée Anne. Elle reste vingt ans stérile. Or on sait combien, chez les Juifs, la stérilité jetait de défaveur sur les époux. Un jour, comme Joachim s'apprêtait à offrir un sacrifice dans le Temple, Ruben, un des scribes, s'y oppose :

De toucher à l'encens qu'on doit offrir à Dieu
Gardez-vous! Sortez même à l'instant de ce lieu,
Vous à qui le Seigneur, dans sa juste colère,
A refusé toujours le bonheur d'être père [1].

Joachim s'éloigne et va cacher sa douleur et sa honte dans les forêts où ses troupeaux ont coutume de paître. Anne, ignorant ce que son mari est devenu depuis cinq mois, implore le Seigneur. Dans une touchante prière, elle demande qu'il lui soit rendu. La prière de la sainte femme est exaucée; un ange vient lui prédire qu'elle sera mère. Cependant un ange ordonne à Joachim d'aller retrouver sa femme qu'il a tort d'abandonner et lui promet qu'un enfant naîtra d'elle et que ce sera la Vierge-Mère prédite par

[1] *Non licet incensum, dixit, te tangere sanctum,*
Munera nec Domino præstat dare sacrificanda,
Te quia despexit, sobolis dum dona negavit.

(Il ne vous est pas permis, dit-il, de toucher l'encens sacré. Il ne vous convient pas d'offrir au Seigneur des présents pour le sacrifice, puisqu'il vous a méprisé en vous déniant le don de paternité.)

Isaïe. Joachim élève un autel et immole un agneau. L'ange disparaît. Remarquons, en passant, le vers *païen* par lequel Hrotswitha peint son départ :

Angelus astrigerum postquam transcendit Olympum [1].
(Après que l'ange a eu traversé l'Olympe chargé d'astres.)

Effrayé, Joachim s'endort d'un sommeil qui dure au-delà du terme ordinaire. Ses serviteurs l'éveillent et ayant appris de lui le prodige qui s'est opéré, lui conseillent d'obéir aux ordres d'en-Haut et de rejoindre sa femme.

Un mois s'écoule (Hrotswitha n'explique pas plus ce délai qu'elle n'a expliqué les cinq mois après lesquels Anne s'inquiète de l'absence de Joachim). Un ange apparaît à la malheureuse Anne et lui annonce le retour de son mari. Elle vole au-devant de celui-ci, le trouve à la *Porte d'Or*, selon la promesse du divin messager et l'embrasse avec joie. Elle chante un cantique d'actions de grâces : « Gloire à vous, souverain Dispensateur de tous « biens, qui, sans que je l'aie mérité, m'accordez de si grandes « joies ! Voilà que je retrouve mon époux sain et sauf. Moi qui « suis restée si longtemps veuve, moi qui étais stérile, j'ai senti « les joies de la maternité. »

M. Vignon a singulièrement traduit ce passage si beau dans sa simplicité :

Gloire à vous, Seigneur Dieu, *Créateur des humains*
Et seul dispensateur de tous biens sur la terre !
Gloire à vous, Dieu puissant *par qui je serai mère!*
Gloire éternelle à vous, à vous, Dieu de bonté,
Vous, qui mettant un terme à ma stérilité,
M'avez fait concevoir *le doux fruit que je porte*
Et qui du ciel un jour *s'appellera la porte.*

[1] Dans une traduction en distiques latins de l'*Imitation*, le moine Mezler, six siècles après Hrotswitha, mêle sans cesse les divinités de l'Olympe aux pieuses pensées de Gerson. Cette faute de goût ne doit pas étonner dans une religieuse qui a si souvent imité Virgile, Térence et les autres classiques latins.

Le doux fruit que je porte est un contre-sens, puisque Joachim ne fait que d'arriver, et si Anne a dit qu'elle sent les joies de la maternité, elle exprime par là sa confiance dans les promesses divines. Quelle différence! Au surplus, M. Vignon n'avait que faire de nous avertir qu'il traduit librement. Mais, s'il se réservait le droit de retrancher ou d'ajouter, il aurait bien dû ne pas remplacer la grave simplicité du texte par un froid et insipide jeu de mots. O tyrannie de la rime! Il ajoute:

Ce cantique, si court, dont cependant la fin
Par aucun auditeur, excepté Joachim,
Ne peut être comprise, excite l'allégresse
De tout le peuple hébreu, dont la vive liesse
Avec enthousiasme éclate en ce moment.

Ces vers si plats sont destinés à rendre deux vers:

Talibus auditis, congaudens concinit omnis
Plebs Hæbrea, Deo laudes cum pectore læto.

(Ayant entendu ces mots, tout le peuple hébreu se réjouit avec elle, et d'un cœur joyeux, adresse à Dieu des louanges unanimes.)

Le peuple a compris le discours simple et naïf d'Anne et n'en conçoit aucun étonnement. Il est vrai que Hroswitha l'avait privé de cette porte mystérieuse si heureusement transportée ici des litanies par le traducteur. *Tradottore, traditore!*

Neuf mois après, Anne met au monde une fille. Selon l'usage, Joachim rassemble les prêtres pour lui donner un nom et sollicite les ordres de Dieu en ces termes: « Roi du ciel, qui seul « donnez leur nom aux étoiles, daignez nous montrer du haut du « ciel, par des indices éclatants, quel nom doit avoir cette « tendre fille ».

Une voix mystérieuse lui ordonne de la nommer *Marie*.

Comparons encore cette belle et noble prière avec la paraphrase de M. Vignon :

Roi du Ciel...
Vous qui donnez leurs noms aux étoiles *des cieux*,
Nommez celle qui vient de naître *sur la terre*
Et qui doit éclairer l'un et l'autre hémisphère.
Oui, faites nous savoir, par un signe éclatant,
Comment nous nommerons cette *bénite* enfant.

A l'âge de deux ans, Marie est présentée au Temple, « elle qui doit être le temple du Seigneur ». Malgré son jeune âge, elle franchit seule et sans aide les degrés qui mènent à l'autel, au grand étonnement du peuple et des prêtres, qui reconnaissent qu'elle est appelée à de hautes destinées.

Anne remercie Dieu de ses bienfaits et de la naissance de cette enfant sacrée, qui ramène Joachim en triomphe dans le saint Temple, où l'avait insulté le scribe Ruben. Les parents de Marie la consacrent au Seigneur et la laissent dans ce temple qu'elle parfume de ses vertus. Hrotswitha fait de ces vertus un long récit, dans lequel des vers charmants sont déparés par des fautes de goût et des allusions mythologiques.

Ici se termine le premier chant, dans la division arbitraire du traducteur. Le second va nous raconter le mariage de Marie avec Joseph et la naissance du Christ.

Abiathar, le grand prêtre, veut la marier avec son fils. Elle refuse, en invoquant les exemples d'Abel, qui a reçu deux couronnes, celle du martyre et celle de la virginité, et d'Élie qui est monté au ciel parce qu'il est resté vierge.

Mais, lorsqu'elle atteint sa quatorzième année, les Pharisiens, pour vaincre la résistance de la jeune fille, convoquent le peuple, qui s'assemble sous la présidence d'Abiathar. Celui-ci expose aux assistants le refus de Marie et les invite à se mettre en prières pour demander à Dieu qu'il fasse connaître quel doit être son

époux. Le peuple applaudit et les noms des douze tribus sont tirés au sort ; celle de Juda est désignée. Abiathar appelle tous les hommes de cette tribu ; ils devront se présenter en tenant à la main un rameau vert.

Joseph, déjà âgé, se présente avec les autres. Tous les rameaux sont déposés dans le tabernacle, et celui d'où sortira le lendemain une colombe, indiquera la volonté divine.

Le lendemain, trois mille hommes reprennent chacun leur rameau, sans que nul miracle se manifeste et le grand prêtre désespère déjà, lorsqu'une voix céleste l'avertit que le seul rameau de Joseph, que celui-ci, par humilité, n'a pas réclamé, fera connaître le choix de Dieu. Abiathar mande Joseph, qui se sentant pauvre et dépourvu de beauté, n'avait pas quitté sa maison. Il s'avance timidement et saisit sa baguette sur l'ordre d'Abiathar. Aussitôt une colombe lumineuse en sort et s'élance vers le ciel. Tout le peuple en rend grâces au Roi du ciel, qui a daigné s'expliquer. Joseph prie les princes du peuple de l'exempter d'un mariage que son âge ne lui permet pas de désirer et de déférer à son fils l'honneur qu'on veut lui faire.

Mais Abiathar repousse des scrupules auxquels la volonté céleste a répondu d'avance. Obligé d'obéir, Joseph demande qu'au moins des jeunes filles soient envoyées avec lui pour distraire la jeune vierge livrée à un vieil époux. Sephiphona, Zabel, Migea, Suzanne et Rebecca sont désignées et accompagnent Marie chez Joseph.

On leur avait confié du lin et de la pourpre pour faire un ouvrage destiné à l'ornement du Temple. La pourpre que Marie allait travailler s'illumine miraculeusement d'un éclat pareil à celui du voile du sanctuaire. Ses jeunes compagnes, au lieu de reconnaître dans ce prodige un ordre du ciel, accablent Marie de reproches. Croit-elle donc, elle qui est de beaucoup la plus jeune, qu'elle sera leur reine ? L'humble fille ne répond rien, mais un ange, « descendu d'un nuage de feu », l'engage à ne pas s'émouvoir de ces discours, involontaires prophéties de ses jalouses compagnes.

miracle, à l'admirable parole de Jésus : « Heureux ceux qui ont cru sans avoir vu ! » Saint Thomas n'est-il pas mille fois plus puni par l'indulgence divine que si la main qui s'était posée dans les plaies du Christ avait été desséchée ? Mais Hrotswitha n'a fait que mettre en vers le récit du *Proto-Évangile* qui lui servait de guide.

Avant d'aborder le troisième chant, je ne puis m'empêcher de remarquer à quel point les légendes des évangiles apocryphes, bien que rejetées par l'Église, ont vivement saisi certaines imaginations mystiques. De notre temps, Anne-Catherine Emmerich, religieuse Augustine du couvent d'Agnesemberg, à Dulmen (Westphalie), morte en 1824, a eu, pendant de longues années, des visions sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle les racontait avec une éloquence émue, que son défaut d'éducation rendait d'autant plus merveilleuse, qu'en dehors de ses extases, elle était plus simple et plus ignorante. Ces visions ont été recueillies et traduites en français. Je n'ai lu en entier que celles de *la Douloureuse passion de Jésus-Christ,* mais des citations m'ont fait connaître quelques détails de ses révélations relatifs à la naissance du Christ. On y retrouve presque littéralement le récit de Hrotswitha. Sans rechercher si l'imagination exaltée par l'extase de la religieuse de Dulmen lui a représenté les faits qu'elle avait pu lire dans le Proto-Évangile et si les phénomènes de ses visions doivent être expliqués par la science médicale, je me borne à rapprocher la foi vive de deux religieuses allemandes si différentes : l'une, en effet, savante et connaissant à la fois les auteurs profanes et les saintes Écritures, l'autre, au contraire, ignorante, illettrée ; mais qui, séparées par huit siècles, se rencontrent dans la même poésie.

Le troisième chant du poème de Hrotswitha contient l'adoration des Mages, la présentation de Jésus au Temple et le voyage en Égypte.

Comme pour les faits déjà développés dans les deux premiers chants, quelques versets des Évangiles vont donner lieu à des ré-

cits poétiques, véritables fables, nées de l'imagination orientale et que leur auteur a cru devoir abriter sous le nom vénéré de saint Jacques.

Après une courte allusion à l'adoration des bergers et à la Circoncision, l'auteur met en scène les Rois-Mages (*Reges astrologi... Magi*), guidés par l'étoile miraculeuse jusqu'à la crèche où le Sauveur est né quelques jours auparavant. Ils adorent l'enfant Jésus et lui font des présents :

Hunc hominemque Deum designantes moriturum.

Sans doute, en voyant, dans la nature de leurs dons, une prédiction de la mort de l'Homme-Dieu, Hroswitha faisait allusion à l'opinion de quelque docteur que je ne connais pas. Du reste, Hrotswitha suit pas à pas l'Évangile; elle raconte l'entrevue des Mages avec Hérode, la promesse qu'ils lui font de l'informer de l'enfant, le songe qui les en dissuade et leur retour dans leur pays par un chemin détourné.

Hérode est mandé à Rome sur un soupçon de Tibère-César. L'auteur suppose que Dieu a provoqué l'absence du roi pour laisser aux parents de Jésus le temps d'accomplir la loi. En effet, Marie, après sa purification, présente Jésus au Temple.

Hérode est revenu en Judée; il demande ce que sont devenus les Mages; il apprend qu'ils n'ont pas reparu. Enflammé de colère et dévoré par l'inquiétude, il ordonne le massacre des enfants de Bethléem âgés de moins de deux ans, dans l'espoir de faire périr l'enfant dont il redoute la royauté. Mais, averti par un songe, Joseph s'enfuit en Égypte avec la Mère et l'Enfant. Ils se reposent près d'une caverne; mille affreux serpents en sortent. Les serviteurs (peut-être faut-il lire les apprentis) de Joseph, stupéfaits, jettent de grands cris. L'Enfant s'élance du sein de sa Mère et, se mettant sur ses pieds, s'avance vers les serpents, qui s'adoucissent, rampent devant lui et semblent lui adresser des prières. Tandis que Joseph et Marie sont saisis d'une frayeur

« née de la fragilité de la chair », l'Enfant divin leur reproche cette pusillanimité. « Je ne suis, dit-il, qu'un petit enfant; mes « membres sont faibles, mais je suis cependant un homme tout-« puissant par ma divinité souveraine et j'ai le pouvoir d'adoucir « toutes les bêtes de la forêt, forcées, en ma présence, d'aban-« donner leur fureur. »

Dès lors, ajoute pieusement l'auteur, les lions, les léopards, reconnaissant le Fils du Créateur, accourent et le prient d'une voix soumise, manifestant leur joie autour de l'illustre Marie. « Que ce miracle, dit alors Jésus, ne te surprenne pas, ô ma « Mère chérie; ces animaux ne viennent que pour te montrer « leur respect. Ils ne veulent ni ne pourraient te nuire. »

Joseph et Marie se rassurent. Les hôtes des forêts les précèdent et leur montrent le chemin. Leur rage naturelle a disparu : ils se contentent de brouter un peu d'herbe et tel est leur bon accord que les loups et les agneaux, les lions et les bœufs vivent dans une parfaite amitié.

Marie, fatiguée, s'assied sous l'ombre d'un palmier et voyant qu'il est chargé de fruits, elle regrette de ne pouvoir les atteindre. Joseph la blâme de désirer l'impossible, puisque les branches de l'arbre s'élancent jusqu'au ciel. Il vaudrait mieux qu'une source vînt leur donner l'eau que réclame leur soif. Jésus ordonne au palmier d'abaisser ses rameaux, afin que Marie puisse cueillir des fruits. L'arbre s'incline et, bien que tous ses fruits aient été cueillis, il ne redresse la branche que sur l'ordre de l'Enfant divin. « Palmier, redresse-toi, dit-il, afin de devenir l'égal des « arbres que j'ai dans le paradis, mais qu'aussitôt de tes racines « sorte une eau salutaire. » Le miracle s'accomplit, à la grande joie des compagnons de Jésus, qui lui rendent grâces.

Jésus commande ensuite à un ange d'enlever le rameau qui couronne la cime du palmier, qui sera nommé *le palmier du triomphe*. Un ange descend du ciel et emporte le rameau. Tous les assistants, effrayés, se prosternent; Jésus les reprend de leur terreur.

Joseph, enhardi par le succès, demande que la route se parsème de villes où ils pourront se reposer; Jésus préfère raccourcir le chemin et promet qu'ils parcourront en un jour une distance qu'on ne saurait franchir ordinairement qu'en trente jours.

Ils arrivent, en effet, rapidement dans une grande ville d'Égypte. Ils entrent dans des temples où les payens ont coutume de placer leurs faux dieux. En reconnaissant le Roi éternel, les idoles s'écroulent et accomplissent la prophétie que Hrotswitha rappelle en trois vers qui ne manquent pas de mérite. Le troisième présente une belle image :

Ecce super levem Dominus veniet cito nubem
Præ cujus sancta facie decet omnia nempe
Ægypti subito conquassari simulacra.

Aphrodisius, gouverneur de la ville, accourt dans l'intention de venger ses idoles; mais il est saisi par la vraie foi et se prosterne devant Marie, après avoir prononcé un discours par lequel il reconnaît que le même Dieu qui a fait périr le Pharaon dans la mer Rouge, a jeté bas les faux dieux.

Ici le récit prend fin et Hrotswitha entonne un hymne à la gloire du Christ.

Il est curieux de comparer cet hymne avec les louanges du Christ chantées par Claudien. Celui-ci fait, à coup sûr, des vers préférables à ceux de Hrotswitha, mais, s'il réunit des antithèses plus spirituelles, il n'a pas le naïf enthousiasme de la religieuse saxonne. Quelques expressions se ressemblent, bien que Hrotswitha n'ait probablement pas connu les vers de Claudien. Je ne rechercherai pas si le chantre de Proserpine, d'Honorius, de Serène et de Stilicon a été chrétien, ou si les trois pièces chrétiennes latines (trois, sans plus !) et trois pièces grecques, attribuées tantôt à lui, tantôt à Nonnus, sur des sujets chrétiens, n'ont été qu'une flatterie adressée à ses protecteurs. Mais la compa-

raison que j'invoque sans autres détails me porterait à croire qu'il est resté payen, ainsi, du reste, que saint Augustin et Orose le déclarent positivement.

Peut-être pensera-t-on que je me suis trop longuement étendu sur le premier poème de Hrotswitha. Mais, outre que cette analyse présente au vrai les idées que des chrétiens fervents et fidèles à l'Église catholique avaient sur la religion, malgré le jugement porté par cette Église, les évangiles apocryphes sont si peu connus qu'il m'a paru curieux d'en offrir une teinture aux lecteurs et j'espère que cette curiosité même me servira d'excuse.

Malgré le titre donné à son poème par Hrotswitha, elle n'a pas puisé seulement dans le *Proto-Évangile de saint Jacques ;* elle a emprunté plusieurs traits à l'*Évangile de la naissance de Marie* et à celui de *la sainte Enfance.*

Le beau drame de Callimaque, dont j'ai donné l'analyse dans mon premier article, est tiré des *Gestes* apocryphes *de l'évangéliste saint Jean.*

Tous ces livres légendaires, dans lesquels la vérité se mêle au mensonge, ont trouvé, lorsqu'ils ont paru, beaucoup de lecteurs crédules, parce qu'ils flattaient des imaginations avides de prodiges. De grands saints, tels que saint Clément d'Alexandrie, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome et saint Ambroise, à ce que rapporte Voltaire, en ont avoué ou même recommandé quelques-uns. Il n'est donc pas surprenant que Hrotswitha en ait tiré des sujets, qu'elle regardait comme édifiants, pour son théâtre et pour ses poésies.

ELIE PETIT.

(*La suite au prochain numéro.*)

BIBLIOGRAPHIE

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, traduction inédite du XVIIe siècle publiée par M. HATZFELD, professeur de rhétorique au lycée Louis-le Grand. — Paris, A. Leclerc, 1869.

« L'*Imitation* est le plus beau livre qui soit parti de la main d'un homme, puisque l'*Évangile* n'en vient pas. » Cette parole de Fontenelle n'est devenue célèbre que parce qu'elle est l'expression d'une vérité universellement reconnue. Nous savons bien que dans ces derniers temps il a été dit que c'était là un livre fort dangereux, qu'il entraîne les âmes dans l'abîme du mysticisme, qu'il affaiblit l'empire de la raison, qu'il substitue le rêve de l'imagination à l'activité de l'intelligence, qu'il énerve la liberté et qu'il déplace les véritables conditions de la responsabilité morale. Avec un effort de plus, on aurait peut-être découvert qu'il mine sourdement les principes de 89 et qu'il attaque, dans ses principes constitutifs, le suffrage universel. Ne pourrait-on pas voir en effet, la condamnation des circulaires électorales dans *ama nesciri* et un encouragement à l'abstention dans *ama pro nihilo reputari?*

Mais ces voix, plus bruyantes que nombreuses, qui signalent des écueils et des rescifs, là où nous ne voyons que le calme d'un port sûr et profond, qui traitent de ténèbres ce que nous reconnaissons pour la lumière, ne sont-ce pas ces mêmes voix qui classent Dieu dans la catégorie des hypothèses, qui veulent glacer les aspirations de l'âme par la perspective du néant, et inscrire dans la conscience humaine la terrible parole que Dante gravait à la porte de son enfer? Ne sont-ce pas ces mêmes réformateurs qui voudraient faire disparaître toutes ces superstitions des vieux âges qu'on appelle religion, culte, autorité, hiérarchie, propriété, mariage, famille; qui, pour mieux en saper les bases, empruntent leurs armes à l'évangile tra-

vesti et se taillent une blouse de socialiste dans le manteau déchiré du Sauveur?

Ah ! si leurs doctrines venaient jamais à triompher, ce ne serait plus seulement l'*Imitation* qui tomberait dans le mépris : ce seraient tous ces chefs-d'œuvre de l'esprit humain qui ont plaidé la cause du devoir, du sacrifice et de l'abnégation, qui n'ont pas vu seulement dans l'homme une vie animale et éphémère, mais ce que Maine de Biran proclamait une *vie surnaturelle*, au nom même de la science expérimentale.

En attendant ces jours néfastes où la civilisation matérielle, arrivée à son apogée, trônerait sur les débris dédaignés de la morale chrétienne, nous continuerons à admirer sans réserve l'un de ses plus beaux monuments. L'*Imitation* n'est-elle pas le livre qui répond le mieux à tous les besoins de l'esprit et du cœur? N'est-ce pas un ami de toutes les heures qui comprend toutes nos peines, qui s'intéresse à toutes nos douleurs et qui verse sur elles un baume salutaire ; C'est le livre du vrai philosophe qui, sous la simplicité du langage familier, y trouve les plus hautes conceptions du génie catholique? c'est le livre du littérateur pour qui les suaves entretiens du Disciple et du Maître semblent un écho de la poésie biblique; c'est le livre du religieux qui le prend pour guide dans la voie de la perfection ; c'est le livre de tout fidèle qui sent le besoin de retremper son âme aux sources de la piété. Semblable à la manne du désert, la lecture de l'*Imitation* est une nourriture qui s'approprie à tous les goûts : c'est un lait onctueux pour l'enfance, un aliment fortifiant pour l'âge mûr, un mets réconfortant pour le déclin de la vie.

Les intelligences sérieuses et méditatives y trouvent développées de sublimes pensées sur Dieu et l'éternité ; les esprits observateurs y admirent une étude approfondie des faiblesses et des inconséquences du cœur humain ; les imaginations vives y entrevoient la réalisation de leurs rêves de bonheur et oublient un instant les tristes réalités de la vie ; les âmes tendres y goûtent la suavité des sentiments les plus purs et de la ferveur la mieux motivée.

L'antiquité avait gravé sur le fronton de la bibliothèque d'Alexandrie cette pompeuse inscription : *Remèdes contre les maladies de l'âme.* C'était une bien audacieuse promesse de la part de cette philosophie païenne qui pouvait distraire un instant de la douleur, mais qui res-

tait impuissante à la combattre efficacement, en l'élevant au rang d'une vertu, pourvu qu'elle prît pour compagnes la patience et la résignation. Que cette inscription devient vraie, placée au frontispice de l'*Imitation* ! Son auteur, en effet, ne se contente point, comme un moraliste vulgaire, d'effleurer la superficie des choses; il plonge son regard dans les mystérieuses profondeurs du cœur humain; il en sonde attentivement les plis et les replis; il en observe les plus secrets mouvements et porte la lumière dans ses recoins les plus obscurs. Alors, quand la maladie est constatée, quand la cause est indiquée, le philosophe descend des hauteurs de la spéculation aux conseils de la pratique; le moraliste se fait médecin, il panse les plaies qu'il a découvertes, et trouve des remèdes infaillibles pour toutes les souffrances de l'âme.

Comment s'étonner dès lors qu'un livre de spiritualité, écrit par un moine, au quatorzième siècle, et composé surtout pour l'usage des religieux ait cependant conquis l'estime universelle et se soit vu l'objet d'une admiration qui s'est affirmée par plus de trois mille éditions du texte latin. Cela ne suffisait point encore ; des traductions se sont multipliées dans toutes les langues, et, pour ne parler ici que de la nôtre, on y compte près de cent versions différentes en prose ou en vers. Oui, il s'est trouvé des écrivains qui ont tenté de jeter le manteau de la poésie sur l'austère simplicité de l'*Imitation* : l'exemple de Corneille a entraîné dans cette voie Antoine Texier, Desmarets de Saint-Sorlin, l'abbé Pellegrin, le P. Delmas, curé de Montauban, Mgr Martin de Boiville, évêque de Dijon, M. Dupuy, qui s'est caché sous le pseudonyme de Montbrun, M. de Sapinau de Boishuguet et M. Victor Edan, ancien principal du collége de Roye, le seul qui nous paraisse avoir atteint les limites du possible, en reflétant dans des vers qui coulent sans efforts l'évangélique piété de son modèle.

Puisqu'il existe tant de traductions françaises, auxquelles on peut appliquer l'épigramme de Martial : *Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura*, était-il bien nécessaire d'en publier une nouvelle ? Nous répondrons d'abord que la traduction dont nous allons parler n'est point nouvelle, en ce sens du moins qu'elle appartient au règne de Louis XIV, et que si cette œuvre inédite est supérieure, en beaucoup de points, à tout ce que nous connaissons de ce genre,

c'est une bonne fortune dont doivent se féliciter tous les gens de goût.

M. Ad. Hatzfeld, professeur de réthorique au collége Louis-le-Grand, a eu l'heureuse chance de trouver le manuscrit de cette traduction parmi de vieux bouquins qu'on vendait au rabais dans la ville de Poitiers. Il reconnut de prime abord le style du dix-septième siècle, et quelques recherches lui démontrèrent que le hazard, ce grand protecteur des bibliophiles, lui avait fait mettre la main sur une œuvre inédite, d'un mérite incontestable. D'excellents juges en matières littéraires, Mgr Dupanloup, MM. Victor Cousin, L. Vitet, Regnier, engagèrent M. Hatzfeld à publier cette traduction anonyme dont la touchante simplicité serait appréciée tout à la fois des lettrés et des personnes pieuses. L'édition en fut confiée à M. Adrien Leclerc; M. Claudius Ciappori se chargea de l'illustration artistique : et voilà comment nous avons tout à la fois un chef-d'œuvre typographique et une nouvelle production de ce dix-septième siècle qui restera toujours, au point de vue littéraire, l'inimitable modèle du goût.

Notre traducteur a un style facile, naturel et gracieux; il rend avec fidélité, non pas toujours les mots, mais l'esprit de l'original, parce qu'il écrit plus avec son cœur qu'avec son intelligence. Sans étouffer l'onction du texte sous le poid des périphrases, il se permet pourtant certaines libertés que ne tolèrerait plus notre exigence moderne, et certaines négligences que condamnerait le purisme grammatical; mais nous n'avons pas le courage de lui en faire un reproche, en nous rappelant que Fontenelle a dit fort justement que « l'*Imitation* n'irait pas droit au cœur comme elle fait et ne s'en saisirait pas avec autant de force, si elle n'avait un air naturel et tendre, à quoi la négligence même du style aide beaucoup ».

Si l'on nous permettait d'emprunter aux beaux arts une comparaison, nous dirions qu'il ne faut point chercher dans cette traduction la fidélité matérielle de la photographie, ni la précision de la gravure au burin; elle rappelle plutôt l'exécution douce et moëlleuse d'une eau-forte qui, dans sa liberté d'allure, n'en rend pas moins tout le génie de l'original, par son dessin, son ordonnance, son expression, sa perspective et son habile distribution des jours et des ombres.

Cette œuvre anonyme est incomparablement supérieure à la traduction du chancelier de Marillac qu'a adoptée M. Curmer pour sa magnifique édition illustrée ; mais peut-elle soutenir la comparaison avec celle de Lamennais ? C'est la question que s'est posée M. de Sacy dans un excellent article, inséré dans le *Constitutionnel*. Laissons la parole au judicieux académicien : « A coup sûr, nous dit-il, la traduction de Lamennais est plus exacte et plus ferme que celle de l'humble traducteur qui n'avait travaillé que pour lui-même, elle serre le texte de plus près, elle en est la représentation matérielle, le calque vigoureux ; et pourtant quelque chose y manque : l'âme du traducteur ne s'y fond pas avec l'âme de l'auteur. L'arbre est debout, mais aride et sec, tandis qu'au milieu de ses défaillances et de ses faiblesses, le traducteur du dix-septième siècle ne laisse pas couler un seul mot de sa plume qui ne soit un élan de son âme, un soupir de son cœur, et qu'il rend ainsi avec la plus touchante fidélité, sinon les phrases comme il s'en flatte, du moins l'esprit, l'onction et les grâces incomparables de son auteur. Voilà quel a été pour moi le résultat d'une minutieuse comparaison. Littéralement, la traduction de M. Lamennais est meilleure ; pour mon usage, et j'ajoute pour mon plaisir, j'irais, sans y penser, chercher celle que M. Hatzfeld vient de ressusciter si heureusement. »

M. de Sacy, dans ce même article, félicite l'éditeur d'avoir placé le texte latin en regard de la traduction française. « Je ne connais pas, nous dit-il, une seule traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* où l'on ait osé mettre l'original à côté de la copie. » Nous pouvons en citer deux où cette témérité n'est nullement déplacée : celle de M. l'abbé Herbet, chanoine d'Amiens, et celle de M. V. Edan dont nous avons parlé tout à l'heure.

Papier, caractères, lettres illustrées, culs-de-lampe, ornementations, estampes, tout est destiné, comme l'œuvre littéraire, à nous rappeler le dix-septième siècle. Cette harmonie nous semblerait parfaite, sans un détail qui nous paraît se détacher du ton général. A côté des dessins originaux de Simon Vouet, Lebrun, Mignard et Coypel, nous trouvons deux belles gravures d'après le dominicain Jean André, dont l'administration du Louvre a récemment acquis un tableau représentant saint Luc. Nous nous demandons si notre dix-septième siècle français est bien exactement représenté par un artiste

qui peignait toujours à la manière italienne et qui ne mourut qu'en 1753?

C'est peut-être là un reproche bien vétilleux; mais n'en ayant point trouvé d'autre à formuler, nous nous sommes empressé de hasarder celui-là, pour rester fidèle aux préjugés de la Critique qui croit toujours devoir glisser une restriction dans ses plus chauds éloges et découvrir au moins l'apparence d'une tache dans les œuvres qui approchent le plus de la perfection. J. CORBLET.

ÉTUDES ARTISTIQUES. — Salon de 1868, par M. Firmin Boissin. Paris, Douniol, 1869, in-12.

M. Firmin Boissin a deux qualités qui se trouvent trop peu souvent unies, le sens artistique et le sentiment religieux, et de là découle une critique élevée, appuyée sur des principes surs et féconds. La meilleure manière de louer son écrit, c'est de le citer. Voici son entrée en matière. « Il y a des gens qui ne voient dans l'art qu'un jeu de l'esprit, sans autre but que la distraction de l'intelligence, sans autre base que l'imitation servile. Théorie manifestement fausse qui rapetisse le génie et lui coupe les ailes. Inutile de la discuter. Elle ne recrute d'ailleurs ses soldats que parmi les imaginations torpides et les caractères dépourvus d'originalité. Si du moins ils apercevaient le symbole derrière les belles productions qui nous restent de l'antiquité! Non, le symbole leur échappe. Ils ne saisissent que l'apparence extérieure, la ligne correcte, l'expression graphique. Amis de la routine et du convenu, ils ont en horreur tout ce qui porte l'empreinte d'une inspiration puissante. L'ennui suinte de leurs œuvres. Ossificateurs de la spontanéité libre, ils en sont encore à la reproduction banale des formes matérielles. Là n'est pas l'avenir. Laissons les morts enterrer les morts.

« Pour l'âme d'élite qui considère le génie comme un agent divin destiné à faire marcher l'humanité dans une voie d'améliorations incessantes et progressives, l'art ne se borne point à la désespérante et infertile mission d'amuser les multitudes.

« Physionomie suprême d'une époque, expression plastique d'une société, écho tout-puissant des enthousiasmes populaires, il doit se faire le grand éducateur de l'âme humaine et embrasser toutes les

faces de l'activité intellectuelle. A lui d'opérer l'initiation morale, la transfiguration spirituelle et le perfectionnement physique de l'homme ; à lui, selon le beau mot de Proudhon, d'envelopper l'humanité comme un manteau de gloire.

« Il est la voix et le cœur même du peuple ; il aime et croit, il espère et il console. C'est la vie qui s'adresse à la vie ; c'est un enseignement et un aiguillon, l'épanouissement de l'amour, le reflet de la foi, la chaîne d'or qui nous rattache au monde invisible, la cheville ouvrière des grandes passions, le germe des nobles élans, l'expansion virginale de toutes les aspirations civilisatrices.

« Au fond, l'art humain, voilà le seul art vrai, durable, mouvementé, capable d'émouvoir et d'instruire. Je ne parle point ici de cet art grossièrement réaliste qui, sans mission comme sans passion généreuse, copie systématiquement les laideurs individuelles. J'entends, au contraire, cet art vivant et toujours jeune qui n'est pas la caricature de la personne humaine, mais son expression, et qui sait unir l'idéal au réel, comme la ligne de l'horizon dans le lointain des mers rejoint la terre avec le ciel. Celui-là, explosion simple de la vérité, sanctifie l'esprit, améliore le cœur et illumine l'intelligence. Il est puissant, il est fécond, sans cesser d'être varié, parce qu'il s'abreuve constamment à ces trois sources vives de l'esthétique : l'idée de Dieu, l'amour de la nature et l'étude de l'homme ».

Nos lecteurs qui se souviennent des études que M. le comte de Saint-Laurent a publiées dans cette *Revue* sur le *Nu dans l'Art chrétien*, compareront volontiers ses appréciations avec celles de M. Firmin Boissin sur le même sujet.

« Faut-il proscrire le nu dans l'Art? Le nu est-il immoral? Quels sont les rapports du nu avec la Beauté suprême ?

« Ce n'est point là, croyez-le bien, un trio de questions oiseuses. Essayons brièvement d'y répondre.

« Pour nous, comme pour tous les esthéticiens catholiques, le nœud du problème git tout entier dans le dogme de la chute originelle.

« Ontologiquement parlant, le nu en lui-même est chaste. Cela n'offre pas contestation. Adam et Ève étaient nus, dit l'Écriture, et ils n'en rougissaient pas. Preuve évidente que la nudité n'a par essence rien d'immoral. Comment se fait-il donc qu'elle éveille en

nous des pensées impures? C'est un résultat direct de la désobéissance édénique. La chair fut dégradée. Elle perdit son rayonnement. Elle devint la vile esclave de la concupiscence. Dieu la marqua du sceau de la turpitude. Les paroles de la Genèse sont mémorables : « Alors, dit-elle, les yeux d'Adam et d'Ève furent ouverts, et ils « connurent qu'ils étaient nus; et ils tissèrent des feuilles de figuier, « et ils s'en firent des ceintures. » De ce jour-là, le nu fut pour l'homme matière à scandale. Par ordre même de la divinité, l'homme s'habilla. Il n'est donc pas permis à l'artiste (en dehors de ses études) d'arracher le voile qui couvre la nudité humaine, parce qu'alors ce n'est plus le nu antique, le nu chaste qui apparaît, mais le déshabillé, toujours équivoque et profondément obscène. Ne confondons pas.

« On a beau prétendre que les nudités de la forme, filles d'une inspiration virile, types du beau dans son idéal, acquièrent parfois sous la main du génie comme « une sorte de manteau virginal qui « éloigne les pensées honteuses et calme les transports de l'imagina- « tion ». Cela devrait être. Malheureusement ces cas sont si rares qu'on ne peut logiquement les formuler en règle générale. Même dans les quelques sujets où le nu est de rigueur, l'artiste, quoi qu'il fasse, donne toujours involontairement prise aux idées concupiscentielles. Donc, sans proscrire tout à fait le nu, nous croyons que, pour le plus grand intérêt de l'art et de la morale, on ne doit en user que très-sobrement, dans les matières seules où il est exigé par la tradition et la couleur locale, toujours avec une intention purement esthétique et jamais comme appel aux sens ni comme provocation à la débauche.

« Ceux-là, du reste, qui s'imaginent que la sculpture ne peut vivre que par le nu, qui se font une arme du nu contre l'art catholique, qui déclarent que le voile, le vêtement, la draperie, sont une marque de l'aliénation du goût et un symptôme infaillible de la dépravation des mœurs, ceux-là, si grands esthéticiens soient-ils, comme MM. Taine et Beulé, par exemple, s'enfoncent sciemment dans les ténèbres d'une théorie contraire aux plus vulgaires données de l'histoire. Écoutons un homme qui a longtemps et profondément étudié ces questions.

« Les Grecs, dit M. Laverdant, dans son éloquent *Appel aux Ar-*

« *tistes*, les Grecs, jusqu'à la fin du règne de Phidias, ne compre-
« naient pas la Beauté parfaite sans voile, et le premier statuaire
« qui plaça dans un sanctuaire une déesse nue, parut avoir commis
« un sacrilége. Le savant historien, Ottfried Muller, affirme que les
« figures nues, *même en sculpture*, sont le signe de la décadence.
« Vénus elle-même n'apparaît sans vêtements que lorsqu'elle est
« devenue la déesse des courtisanes, la débaucheuse de l'Olympe et
« de la terre, la beauté vulgaire que Socrate dédaignait, et Socrate
« n'était ni prude ni puritain. M. Maury (dans son travail sur les
« *Religions antiques*) fait remarquer que la Vénus primitive, Céleste
« ou même Génitrice, est toujours représentée vêtue : c'est à elle
« que Pindare fait offrir par les Grâces les plus riches parures. Pra-
« xitèle, le premier, pour avoir trop vécu parmi les courtisanes, re-
« cevant d'elles, au dire de Muller, le caractère moral perverti de la
« déesse, osa représenter Aphrodite entièrement nue, au grand
« scandale des païens eux-mêmes. Après lui, l'Art, se dégradant
« avec l'âme des Grecs dégradés, les Impudiques sans voile et sans
« vergogne furent partout montrées aux yeux sans goût et sans pu-
« deur, chez les peuples asservis à Alexandre et aux Césars, absolu-
« ment comme on nous les expose aujourd'hui dans la France très-
« chrétienne du dix-neuvième siècle. »

« Ajoutons que cet engouement pour le nu nous vient directement de la Renaissance, en passant par les byzantineries de la Régence et du règne de Louis XV. Continuateurs de l'école Pompadour, nos néo-païens matérialisent l'art qui aurait le plus grand besoin d'être idéalisé, la sculpture. Ils cherchent, non le côté moral, mais le côté voluptueux des choses, ne s'apercevant pas qu'ils prostituent par là même leur talent à des œuvres éphémères.

Et par le fait, rien de durable ne peut sortir de cette imitation gréco-païenne. L'art grec (je recommande ceci aux ennemis du christianisme) manque de la chose essentielle. Il n'est pas humain. Négatif et trop calme, concentrant son idéal dans les sens et le fini, l'art grec ne peut aller au-delà des formes. Chose curieuse ! La Beauté chez lui a tué la vie. Jamais la statuaire grecque n'exprimera les cruciations de la douleur, l'ardeur âpre et dévorante des passions. La douleur et les passions troubleraient l'harmonie des lignes. Aussi, les suppliciés eux-mêmes sont représentés par les

Grecs dans une sérénité menteuse qui n'ira jamais de pair avec les tortures de la souffrance. Le christianisme seul a humanisé l'art. Il a changé les conditions extérieures de la Beauté. Et lui, que des ignorants accusent d'étouffer la nature, n'a d'autre idéal que la réconciliation complète de l'esprit avec la matière transformée et dépouillée de ses instincts inavouables. Loin d'étouffer la nature, il l'exalte, il l'épure, afin de la marier à Dieu, foyer central de tout progrès, de tout bonheur et de toute lumière. »

Nous sommes persuadé qu'après avoir lu ces lignes éloquentes, nos abonnés apprendront avec plaisir que M. Firmin Boissin a promis sa collaboration à la *Revue de l'Art chrétien*. J. C.

LETTRES INÉDITES DE FÉNELON,

publiées par M. le chanoine Barbier de Montault.

Une heureuse fortune a remis entre les mains de M. Barbier de Montault une série de lettres de Fénelon, adressées au chanoine Robert et à sa nièce Madame de Chevry. Entièrement écrites de sa main, elles embrassent un espace de quatorze ans. Leur cachet porte les armes de l'archevêque de Cambrai : la couronne ducale est timbrée d'un chapeau de sinople à cinq rangs de houppes. L'éditeur fait à ce sujet la réflexion suivante : « Quant aux cinq rangs de houppes qui n'appartiennent qu'aux cardinaux, aucun traité héraldique, pas plus qu'aucune tradition ecclésiastique, n'autorise les archevêques à s'en parer. L'évêque n'a droit qu'à trois rangs, l'archevêque à quatre; mais si, ce qui a été fait trop souvent, l'évêque en prend quatre, l'archevêque en usurpera cinq, et, à ce compte-là, il en faudrait six aux cardinaux qui ont une dignité supérieure. Actuellement cet intervertissement des règles hiérarchiques ne me surprendrait pas; mais à l'époque de Fénelon, où la loi est connue et observée, cette infraction m'étonne et j'en cherche vainement l'excuse ou la raison d'être. »

Bien des publications de lettres inédites n'ont pas augmenté le renom de leur auteur et parfois lui ont nui : témoins celles qu'on a récemment éditées de Madame Roland. Il n'en sera point ainsi pour Fénelon, qui ne peut que gagner a être connu dans la plus profonde intimité de son âme. On appréciera de plus en plus son esprit de foi, son humilité, sa mansuétude et la délicatesse exquise de ses sentiments. J. C.

CHRONIQUE

Le Congrès des Sociétés savantes s'est tenu à la Sorbonne du 30 mars au 3 avril. M. Amédée Thierry a présidé la section d'histoire ; M. le marquis de La Grange, la section d'archéologie ; M. Le Verrier, la section des sciences. Les lectures ont encore été plus nombreuses que les années précédentes. Pour ne parler ici que des collaborateurs de la *Revue de l'Art chrétien*, MM. l'abbé Cochet, l'abbé Corblet, l'abbé Dehaisnes, A. Dupré, C. Hippeau, Ch. de Linas, Peigné-Delacourt et l'abbé Van Drival ont pris part aux travaux de la réunion, soit par la lecture de Mémoires, soit par la discussion. La distribution des récompenses a eu lieu le 3 avril sous la présidence de M. le Ministre de l'instruction publique. Le prix d'archéologie a été décerné à M. l'abbé Cochet, pour son *Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure*. Cette distinction si méritée a été ratifiée par les applaudissements unanimes et prolongés de l'assemblée.

— On nous écrit du château de Castel-Noubel (Lot-et-Garonne) :

« Un cultivateur de ce pays, M. Sébastien, vient de faire d'importantes découvertes dans sa propriété de Bellevue, située aux portes d'Agen, sur le plateau de l'Ermitage. Celui-ci dispute à la plaine immédiate qui le sépare de la ville l'honneur d'être l'emplacement de l'ancienne Pompeïacum, que les antiquaires de ce pays placent les uns à l'Ermitage, les autres au bas du coteau vers le lieu où est la porte d'Agen appelée *la porte du Pin*. M. Sébastien, en fouillant le sol de son champ avec une persévérance infatigable, a pu réunir, depuis plusieurs années déjà, un bon nombre d'objets gallo-romains tels que médailles, figurines, statuettes, haches celtiques, débris de vases en terre et en bronze : et en juillet 1868, il mettait à nu sur le même emplacement deux anciens fours à poterie qui lui ont donné des débris d'urnes et de vases d'une forme très-élégante et d'autres objets différents. L'une de ces urnes, très-belle, entière et en parfait état de conservation, m'a rappelé par sa forme les amphores qu'on a retrouvées au royaume de Naples, dans les édifices de Pompeï. »

— Une curieuse polémique s'éleva naguère, au sujet du buste de Benivieni, acheté 13,000 fr. par M. Nieuwerkerke, pour le Louvre, et qu'on voit dans les salles de la Renaissance.

Était-ce l'œuvre d'un maître du XVIe siècle ? Était-ce l'œuvre d'un sculpteur contemporain de Florence, nommé Bastianini, qui l'avait vendu 200 fr. à un premier acheteur, et M. le surintendant avait-il été la dupe d'une erreur ou d'une ruse bien ourdie ?

Bastiniani revendiqua lui-même la paternité du buste.

Il est mort depuis, et voici que la question se ranime. C'est l'*International* qui nous l'apprend.

Le ministre Broglio vient de décider qu'un exemplaire en terre cuite du Benivieni serait placé au couvent de San Marco, dans la petite chambre qui attient à la cellule de Savonarole, en face du buste de Savonarole lui-même, modelé par Bastianini, avec cette inscription :

« Ce calque (*questo calco*) fut exécuté par Giovanni Bastianini, pour reproduire son buste de Benivieni, chef-d'œuvre d'une telle excellence qu'il a été attribué aux maîtres du XVIe siècle. »

On annonce en même temps que sur la tombe de Bastianini, au cimetière de San-Miniato, sera gravée l'épitaphe suivante :

GIOVANNI BASTIANINI,
Né de pauvres parents,
A vécu pauvre
En ajoutant aux trésors
De la sculpture italienne
Des œuvres d'un si admirable génie
Que l'on nia qu'il en fût l'auteur.
Bravant l'évidence, on eut la perfidie
De placer au Musée du Louvre,
Parmi les chef-d'œuvre de l'époque de la
Renaissance
Son buste de JÉROME BENIVIENI.
Des chagrins ineffables et une maladie
foudroyante,
le 29 juin 1868
Ont emporté, à l'âge de 37 ans, l'artiste intègre
Qui, pleuré et regretté,
Repose ici.

— Le *Journal des Beaux-Arts* signale la découverte d'un Christ d'ivoire dû au ciseau d'un artiste espagnol qui l'aurait exécuté pour l'oratoire de Charles-Quint et qui dépasserait en perfection les plus belles œuvres de ce genre. «Nous ne croyons pas, dit l'auteur de l'article, que l'homme puisse aller plus loin, soit qu'on examine l'œuvre comme travail, soit qu'on l'envisage au point de vue de l'expression. Ici le génie et la foi se sont unis dans un magnifique élan et ont produit une œuvre telle qu'en la contemplant, l'imagination se demande, s'il est bien possible que des mains humaines aient taillé cet ivoire, passé en quelque sorte à l'état de matière vivante et mouvante.... C'est d'une anatomie prodigieusement exacte; non-seulement le corps est-là, dans sa perfection humaine, mais l'artiste, dans chacun de ses muscles, dans chacune des parties de chair et d'os, a fait passer un souffle de vie d'une extraordinaire puissance et d'une palpitation presque effective. » Cette appréciation signée d'un critique fort compétent nous fait désirer que ce Christ dit de Charles-Quint soit bientôt popularisé par la photographie et la gravure.

— D'après une brochure que vient de publier Mgr Giulani, de Vérone, les bibliothèques d'Italie présentent un chiffre total de volumes plus considérable que celles d'aucun autre état du monde. Ce chiffre serait de six millions de volumes. La France n'en possède que 4,389,000; l'Autriche, 24,000; la Prusse, 2,040,000; la Grande-Bretagne, 1,774,493; la Bavière, 1,268,000; la Russie, 882,090; la Belgique, 509,100.

— Il y a quelques semaines, à Ancteville (Manche), à environ soixante centimètres de profondeur, dans un champ de terre labourable situé à huit cents mètres à l'est de la voie romaine qui unissait Rennes et Cherbourg, on a trouvé un vase d'une haute antiquité, qui s'est brisé sous le pic. Il contenait plus de quarante kilogrammes de petites haches gauloises.

Ces haches ou coins donnent matière aux conjectures les plus diverses. Ces objets appartiennent à l'antiquité gauloise et aussi à l'époque gallo-romaine; leurs dimensions varient entre quinze et sept centimètres de longueur, vingt et soixante millimètres de largeur ;

l'une des extrémités offre l'aplatissement du coin et de la hache, l'autre présente un bourrelet rectangulaire, muni de deux petits renflements, qui devaient servir à rendre plus solide l'adhérence au manche. Au-dessous du bourrelet on remarque un demi-anneau. Le corps de la hache est profondément évidé.

Ce coin, disent les uns, terminait la houlette des bergers. Suivant d'autres, c'est un fer de lance : une longue lanière, qui servait à ramener l'arme, était passée dans l'anneau. Suivant d'autres enfin, c'est une douille métallique destinée aux perches que l'on employait pour fixer la toile des tentes militaires.

Mais, quand on songe que ces haches se rencontrent amassées en quantité considérable, qu'on trouve souvent aux environs des tombeaux celtiques, surtout en Bretagne et en Normandie, que, dans la plupart des cas, elles paraissent vierges de tout usage et sont à fleur de coin, que leur aiguisement est impossible, que leurs proportions et leur poids en auraient fait une arme impuissante, on est conduit à rejeter successivement toutes ces explications.

L'opinion la plus vraisemblable attribue à ces haches gauloises un caractère religieux. Il paraît certain, en effet, qu'on ne les fabriquait point en vue d'en faire des armes; d'autre part, on connaît des monuments, des tombeaux où la hache figure comme un symbole mystérieux, dont le sens nous échappe, avec cette inscription : DÉDIÉ SOUS LA HACHE (*Sub ascia dedicatum*).

La hache symbolique, sans usage déterminé, se vendait peut-être à titre de souvenir ou d'objet de piété, et n'est pas sans analogie avec les rouelles dont on forme une collection au musée Saint-Germain; cette destination religieuse remonte, dit-on, à plus de deux siècles avant l'ère chrétienne.

Pour emmancher ces haches, on se servait d'un bois souple que l'on introduisait verticalement et de force dans l'évidement ; le bois était ensuite courbé presque à angle droit et on le fixait dans cette position à l'aide de fils d'archal passés dans l'anneau.

— On sait quelle vive lumière les chartes des Xe, XIe et XIIe siècles projettent sur les annales de ces temps reculés. Non-seulement elles complètent et rectifient sur une multitude de points les récits des chroniqueurs, mais elles éclairent d'un jour souvent ines-

péré l'histoire des mœurs, des coutumes et des institutions. Elles sont, en outre, le plus solide fondement des études topographiques et généalogiques.

Les Archives départementales du Nord abondent en documents d'une haute antiquité, offrant le genre d'intérêt historique que nous venons de signaler.

Un recueil, distribué par ordre chronologique, qui comprendrait les pièces de ce dépôt antérieures à l'an 1201, en se bornant à *indiquer* celles déjà publiées, et en reproduisant *textuellement*, au contraire, celles, en bien plus grand nombre (environ 1,000), qui n'ont pas encore vu le jour, formerait la matière de deux volumes in-4° de plus de 400 pages chacun.

M. Desplanque, archiviste du Nord, ne désespère pas de pouvoir bientôt offrir le premier volume de cette collection, tant aux savants qui aiment à remonter aux sources de l'histoire générale qu'à ceux pour qui l'histoire locale est un sujet de prédilection.

En procédant à la formation de ce recueil, on considèrera comme *inédites* les pièces qui n'ont reçu qu'une publicité *absolument défectueuse* ou *incomplète*. Seront, en outre, admises à figurer dans le *Cartulaire du Nord* : 1° les chartes antérieures aux XIII° siècle qui se rencontrent dans les Bibliothèques communales, les Archives municipales et hospitalières du département; 2° les pièces de la même date, et relatives à la même région, qui existent dans des collections particulières et dont les heureux possesseurs consentiront à ce qu'on lève une copie en vue de l'impression.

Une publication de la nature de celle-ci étant exclusivement à l'adresse des érudits, c'est sur leur concours individuel et sur l'appui collectif des Sociétés savantes du ressort que l'éditeur compte pour réaliser les frais de son entreprise. Il ne pourra, du reste, commencer l'impression de cet ouvrage que quand les deux tiers de la dépense lui seront garantis par les souscriptions des particuliers et par les subventions des compagnies savantes.

— Une des plus curieuses bibliothèques anciennes est, dit le *Journal de la Librairie*, celle de la cathédrale d'Hereford, où les livres, selon la coutume adoptée pendant le moyen âge, sont encore solidement attachés avec des chaînes. Chacune de ces chaînes est

terminée par un anneau enfilé dans une barre de fer horizontale au bout de laquelle se trouve fixé un cadenas. C'était jadis une précaution nécessaire, à cette époque où la littérature était plus rare et le livre plus estimé qu'aujourd'hui, et où l'on avait tout lieu de craindre que la distinction entre le *mien* et le *tien* ne fût pas bien nettement établie.

Cette bibliothèque est entièrement conservée telle quelle était au moyen âge ; boiseries, ferrailles, livres, rien n'a subi la restauration nécessitée par la marche du temps et des lumières. Elle contient environ 2,000 volumes, la plupart en latin ; 236 sont manuscrits et enchaînés comme on vient de le dire : le plus ancien est *une copie des quatre Évangiles*, léguée à la cathédrale par Athelstan (1012-1056), son dernier évêque saxon. Le plus remarquable d'entre ces manuscrits est la liturgie de Hereford, qui fut écrite dans ce diocèse en 1265.

On y remarque encore un exemplaire admirablement relié de la *Bible originale de Wickliff ;* d'autres *Bibles* de 1480 à 1690 ; *Hartmanni Chronicon* (1493) ; Higden's *Polychronicon* avec additions par William Caxton en 1495 ; *Legenda aurea*, 1443, par Caxton ; et enfin *Ptolemei geographia*. La fameuse carte du monde, qui date de l'an 1314, et que l'on croit avec celle de la cathédrale de Florence, la plus ancienne existante, a été enlevée de cette bibliothèque et se trouve placée maintenant dans l'aile du sud du chœur, pour la commodité des visiteurs. L'entrée de cette bibliothèque est l'objet d'une faveur toute spéciale, et, paraît-il, c'est à peine si un visiteur sur cent y est admis. J. C.

ARRAS : Typographie Rousseau-Leroy.

CATHÉDRALE DE SALISBURY

(ANGLETERRE.)

Tout le royaume de l'heptarchie Saxonne nommé *West-Sex* faisait primitivement partie du diocèse de Winchester ; ce ne fut que vers l'an 705 que ce grand district ecclésiastique fut partagé sous les auspices d'Ina, alors roi des West-Saxons ; les comtés de Bercks, Wilts, Dorset, Somerset, Devon et Cornvall furent distraits de la juridiction épiscopale de Winchester et formèrent un diocèse indépendant dont le siége fut placé à Sherborne ville du Dorsetshire qui aujourd'hui a bien perdu de son importance. Le premier évêque de Sherborne fut le célèbre saint Aldhlem, la lumière et la gloire de l'Église West-Saxonne.

Cet évêché resta tel qu'il avait été constitué jusqu'à l'année 905, où il fut démembré et où des siéges épiscopaux furent établis pour les comtés de Somerset, de Devon et de Cornwall. Peu d'années après, vers 920, le comté de Wilts fut aussi détaché de Sherborne et érigé en un diocèse particulier dont, suivant le lieu de leur résidence, les titulaires portèrent successivement les noms d'évêques de Wilton, Ramsburg et Sunning. Le comté de Wilts conserva son indépendance épiscopale pendant 138 ans ; mais à la fin de cette période, en 1058, Herman, 9e évêque de Wilton, réunit son siége à celui de Sherborne alors vacant.

Un comité tenu à Londres, en 1075, sous la présidence de l'archevêque Lanfranc, ordonna que les siéges épiscopaux placés pour la plupart dans les villes secondaires seraient transportés dans les cités les plus importantes de leurs diocèses et Herman dut quitter Sherborne pour Old-Sarum, le berceau de Salisbury.

Ce prélat eut pour successeur, en 1078, saint Osmund, neveu de Guillaume le Conquérant qui lui concéda de vastes domaines; l'évêque, à son tour, par une charte en date de 1091, en dota son église de Sarum ; il compléta la cathédrale même qui probablement avait été commencée par Herman, réunit une bibliothèque importante pour le temps, copia, enlumina et même relia des livres de sa propre main et attira près de lui les prêtres les plus instruits ainsi que les meilleurs poëtes et ménestrels.

Roger, 3e évêque d'Old-Sarum (1107), dit Roger le Grand, après avoir rempli les hautes fonctions de chancelier, de justicier, de trésorier, etc , eut le malheur d'encourir la disgrâce du roi Stephen, qui, en 1139, ruina ses châteaux, pilla ses villages, et l'enferma lui-même dans une prison où il mourut bientôt dans un accès de folie ; il avait occupé le siége épiscopal pendant 33 ans.

Joceline de Bailul, qui lui succéda en 1142, fut un des partisans de Henri II et l'un des adversaires de Thomas Becket ; après l'assassinat de l'illustre archevêque de Canterbury, frappé au pied même de l'autel le 29 décembre 1170, il renonça à son évêché ou il en fut chassé en 1184, et prit l'habit des moines de Cîteaux; il mourut dans la même année après un épiscopat de 42 ans, et le siége resta vacant pendant quatre années.

Le successeur de Joceline, Hubert Walter n'occupa le siége que quatre ans, de 1189 à 1193, et le quitta pour l'archevêché de Canterbury.

Sous l'épiscopat de Herbert Poore (1194), les habitants d'Old-Sarum commençaient déjà à abandonner cette résidence pour la ville naissante de New-Sarum; mais cet abandon ne fut accompli définitivement que sous son frère et successeur

Richard Poore qui se décida à transporter le siége épiscopal dans la nouvelle ville de New-Sarum ou Salisbury.

En 1217, Richard Poore avait quitté l'évêché de Chichester pour celui de Salisbury, et dès le lundi de Pâques 1219, il commença dans cette ville, en l'honneur de la Vierge Marie, la construction d'une chapelle de bois où il put célébrer le service divin, le jour de la Trinité de la même année. Cependant, il projetait une œuvre bien plus grandiose et des prédicateurs envoyés par lui de tous côtés ne tardèrent pas pas à réunir des contributions volontaires assez considérables pour que l'année suivante, le 28 avril 1220, jour de la fête de saint Vital, martyr, il pût poser la première pierre de la cathédrale que nous admirons aujourd'hui, au nom du pape Honorius III, la seconde au nom de Stephen Langton, archevêque de Canterbury, et la troisième en son propre nom. Guillaume Longspée, comte de Sarum, et sa femme Ela posèrent la quatrième et la cinquième; enfin d'autres nobles et dignitaires briguèrent aussi le même honneur et tous s'engagèrent à verser pendant sept ans une certaine somme à la caisse de l'œuvre.

Dans le court espace des cinq premières années, les travaux avancèrent assez rapidement pour qu'on pût déjà officier dans la nouvelle cathédrale; en 1225, la veille de la Saint-Michel, l'évêque Richard consacra le maître-autel à la sainte Trinité et à tous les saints, l'autel du nord à saint Pierre, et celui du sud à saint Étienne et aux autres martyrs. En 1228, Richard Poore fut appelé au siége de Durham, mais les travaux ne furent pas continués avec moins d'activité sous ses successeurs, Robert Bingham et William d'York; ils étaient presque entièrement achevés à la mort de ce dernier arrivée en 1256 et deux années suffirent à Gilles de Bridport pour terminer cette gigantesque entreprise. Le 30 septembre 1258, Boniface, archevêque de Canterbury fit la dédicace solennelle de la basilique en présence du roi Henri III, de la reine Éléonore de Provence et d'un concours immense de nobles et de prélats.

La construction de la cathédrale avait coûté 40,000 marcs d'argent ou 26,666 l. st. 13 sch. 4 d^ers (666,666 fr.), somme qui nous paraît bien minime, mais qui n'en était pas moins énorme pour l'époque, et elle avait été achevée dans le court espace de *trente-huit années.*

Au centre de la croisée, il n'y avait alors qu'une sorte de lanterne élevée d'environ 3^m au-dessus du toit ; un peu plus tard seulement fut ajouté le clocher qui compléta cet admirable ensemble. On croit que la tour et sa flèche datent de la première partie du règne d'Édouard III. En 1331, ce prince, par une charte datée de Sherborne, permit au doyen et au chapitre de détruire les murs de l'ancienne cathédrale de Saint-Osmund et de la résidence de l'évêque et des chanoines à Old-Sarum, et selon toute apparence ces matériaux servirent à la construction de la tour ainsi qu'à celle de l'enceinte connue sous le nom de la *close.*

La *close* ou clôture ne renferma primitivement que la cathédrale et les édifices qui en dépendaient, tels que l'évêché, les habitations du doyen, des chanoines, etc. Aujourd'hui, on y trouve un certain nombre de maisons particulières, mais elles sont soumises à l'ancien règlement qui exige que les portes soient fermées à 11 heures du soir. Une grande partie des murailles a disparu, mais comme elle est remplacée par des maisons, la *close* n'est toujours accessible que par les deux portes élevées au XIVe siècle.

L'*East-Gate* ou porte orientale n'est qu'un massif carré percé d'une arcade ogivale surbaissée que surmonte une fenêtre de même style.

La *North-Gate* ou porte du nord est composée d'une arcade semblable, mais l'étage qui la surmonte est percé de plusieurs petites fenêtres et couronné de créneaux. A l'extérieur sont les armes d'Angleterre et dans une niche du côté de la *close* est la statue de Charles II.

Lorsqu'on entre par cette dernière porte, on trouve de suite

à gauche un long bâtiment en briques à un seul étage portant au fronton les armes d'Angleterre et plus bas, au-dessous de l'écusson doré de l'évêque fondateur, cette inscription sur marbre noir :

Collegium hoc matronarum
D° G° M°
Humillime dedicavit
Sethus episcopus Sarum
Anno Domini
MDCLXXXII

Cet établissement destiné à servir de retraite à des femmes veuves a été, en effet, fondé par l'évêque Seth Ward qui occupa le siége de Salisbury de 1667 à 1689.

Parmi les édifices qui entourent la *close*, on remarque à l'ouest une grande maison ancienne, flanquée à chaque extrémité de deux ailes à pignons ; elle est connue sous le nom de maison du roi, *king's house*, et passe pour avoir été habitée par Richard III et Charles II.

L'évêché est un vieil édifice avec des fenêtres massives et tout entouré de jardins. On y entre par une allée que précède une porte en ruines recouverte de lierre. La grande salle, bâtie en 1460, est ornée de portraits d'évêques.

L'aire de la *close* est couverte de vastes pelouses plantées d'ormes séculaires et de quelques cèdres magnifiques. C'est au centre que s'élève la merveille de Salisbury, cette cathédrale que nous n'hésitons pas à mettre au premier rang parmi celles d'Angleterre. On peut sans doute trouver à Chichester, à Wincester, à Glocester, à York, à Ely, à Lincoln, à Péterborough, à Londres, à Canterbury, des basiliques présentant des parties dignes de toute notre admiration, mais on y chercherait vainement cette homogénéité, cet ensemble, que pouvait seul présenter un édifice religieux élevé d'un seul coup, en quelques années, et dans ce

XIIIe siècle qui fut la plus belle époque de l'art ogival. Pourrions-nous, même en France, citer beaucoup d'exemples de ce genre de mérite ? L'abbaye aux hommes, de Caen, l'église de Brou, se présentent bien à notre mémoire ; mais nos grandes cathédrales offrent toutes dans leurs diverses parties les caractères variés des siècles où elles furent successivement élevées.

Si remarquables sous d'autres rapports, les cathédrales anglaises pèchent en général par la façade ; on chercherait vainement sur tout le sol britannique un portail comparable à ceux de Reims, de Paris, de Chartres ou d'Amiens. Le manque de relief, l'absence de tours et de roses, la petite dimension des portes qui ne jouent dans l'ensemble qu'un rôle tout à fait secondaire, concourent à diminuer l'effet de ces façades et les condamnent à une fâcheuse infériorité.

Ce que nous venons de dire s'applique malheureusement aussi à la façade de la cathédrale de Salisbury. Plus large que haute [1], elle présente au centre trois portes peu élevées couronnées de frontons ; et contiguës au lieu de faire face aux trois nefs ; elles forment un petit porche en saillie compris entre deux contre-forts et qui doit avoir été ajouté au XIVe siècle. L'arc du milieu est plus élevé que les autres. Au fond du porche est la véritable porte partagée en deux par une colonne.

Au-dessus est une triple fenêtre à lancettes surmontée d'un étroit pignon. Deux clochetons octogones très-simples couronnent les angles de la façade dont tous les autres ornements ne consistent qu'en arcades simulées plus ou moins grandes, plus ou moins riches, mais toujours manquant de saillie.

En ce moment la façade est restaurée sous la direction de

[1] La hauteur de la façade en y comprenant le pignon est de 130 pieds anglais (39^m65) et sa largeur est la même ; mais le pignon n'occupant qu'une très-faible partie du milieu de la façade et se confondant à la vue avec la grande tour, ne joue dans l'ensemble qu'un rôle très-secondaire et reste pour ainsi dire inaperçu. Si on n'en tient pas compte, il reste une façade large de 39^m65 et haute seulement de 31^m10.

l'architecte Scott et les statues qu'on y rétablit la rendront un peu plus élégante. Ces statues au nombre de cent vingt-trois avaient été presque toutes détruites dans les guerres civiles et religieuses.

Un beau porche situé au côté nord de la basilique, à peu de distance de la façade et ouvrant sur la basse nef est l'entrée ordinaire des fidèles.

Le clocher qui s'élève à la rencontre de la grande nef et du premier transept est, ainsi que je l'ai dit, la seule partie importante de la cathédrale qui ne date pas du XIIIe siècle; mais bien qu'élevé environ 75 ans plus tard, il n'est pas assez différent de style pour en altérer le merveilleux ensemble. Il se compose d'une tour carrée à quatre étages dont chaque face est percée de quatre fenêtres hautes et étroites partagées chacune par une colonnette et encadrées d'élégants frontons; au-dessus s'élève la flèche de pierre, de forme octogone, terminée par une boule portant une croix. Les murs de la flèche ont 2 pieds (0^m 61) d'épaisseur jusqu'à la hauteur de 20 pieds (6^m 10), mais n'ont plus que 9 pouces (0^m 245) jusqu'au sommet.

La flèche est partagée dans sa hauteur en quatre parties par trois bandeaux ou colliers composés de losanges ressemblant assez à un treillage. Cette disposition a été imitée à la nouvelle flèche de la cathédrale de Chichester.

La hauteur du clocher de Salisbury est de 400 p. (122^{m}), 11^{m} 28 de moins que la coupole de Saint-Pierre de Rome et 9^{m} 15 de plus que celle de Saint-Paul de Londres.

L'intérieur de la cathédrale est en forme de croix de Lorraine, c'est-à-dire à double transept. Voici ses principales dimensions :

Longueur hors œuvre	473 p.	144^{m} 26
— dans œuvre	449 p.	136^{m} 94
Longueur de la nef.	229 p. 6 p.	70^{m} »
— du chœur	151 p.	46^{m} 05
— de la chapelle de la Vierge. .	68 p. 6 p.	20^{m} 89
Largeur de la grande nef et du chœur . .	34 p. 3 p.	10^{m} 45
— des trois nefs	69 p. 3 p.	21^{m} 12
Longueur du 1er transept.	203 p.	62^{m} 22
— du 2me transept	143 p.	43^{m} 61
Hauteur de la nef, du chœur et des transepts	81 p.	24^{m} 70
— des bas-côtés et de la chapelle de la Vierge	39 p. 9 p.	12^{m} 12

En pénétrant dans l'église par la façade, le spectateur placé à l'entrée de la grande nef reste saisi d'admiration à la vue de cet harmonieux ensemble que dans un style tout différent, on ne trouverait que dans le Parthénon ou le grand temple de Pestum. Tout ici est régulier, tout est homogène, tout concourt à un effet unique, tout semble avoir jailli à la fois et d'un seul jet du cerveau d'un artiste inimitable.

La grande nef est séparée de chaque bas-côté par dix pilliers composés chacun de quatre colonnes et d'autant de colonnettes réunies en faisceau ; les arcs sont formés d'innombrables tores ou boudins, aussi bien que les archivoltes du *triforium* qui

présente à chaque travée une grande arcade ogivale posant sur un faisceau de 11 colonnettes et enfermant une rose à quatre lobes et deux autres arcs portés par trois colonnettes réunies, comprenant eux-mêmes deux autres petits arcs trilobés séparés par une colonnette simple.

Entre les retombées des grandes archivoltes du *triforium* sont des corbeaux formés de têtes humaines d'un travail très-remarquable pour l'époque; ces corbeaux portent une colonne triple dont le chapiteau sert de point de départ aux nervures de la voûte.

Au-dessus de chacune des grandes divisions du *triforium* existe une sorte de loge dont les trois arcs reposent sur des faisceaux composés de quatre colonnettes; ce n'est qu'au fond de cette loge que s'ouvre la triple fenêtre à peine visible d'en bas et qui cependant répand dans le monument une abondante lumière.

Les grands piliers de chaque côté de la nef sont réunis par un stylobate peu élevé qui ne laisse le passage libre qu'entre le 1er et le 2e, le 4e et le 5e pilier. Sur ce stylobate reposent plusieurs sarcophages qui se présentent dans cet ordre en commençant par la droite :

1° Un simple coffre plat en marbre de Purbeck [1], probablement le plus ancien monument de la cathédrale, car il passe pour provenir d'Old-Sarum et avoir contenu les ossements de l'évêque Herman, mort en 1078.

2° Tombe plate sur laquelle est représentée en très-faible relief l'image de l'évêque Joceline, mort en 1184. Ce monument provient également d'Old-Sarum, mais la face du prélat a été refaite à une époque postérieure. Sous le même arc, est 3° la pierre tombale fort effacée de l'évêque Roger, mort en 1139.

4° Sarcophage ogival d'un personnage inconnu.

[1] Le marbre de Purbeck, très-employé dans la cathédrale de Salisbury, sort de carrières voisines de Dorchester; il est vert et ressemble au marbre de Prato si commun en Toscane, mais il est beaucoup plus dur.

5° Belle tombe ogivale, ornée d'armoiries fort effacées, placée autrefois dans une chapelle sépulcrale, une *Chantry*, située derrière le chœur et détruite en 1789 ; elle contient les restes de l'illustre évêque Richard Beauchamp, ancien chancelier de l'ordre de la Jarretière, mort en 1481. Ce fut lui qui bâtit la grande salle de l'Évêché et présida à la construction de la merveilleuse chapelle de saint Georges à Windsor.

6° Sarcophage de lord Robert Hungerford qui combattit en France sous les ordres du duc de Bedford, au temps de Henri VI et mourut en 1459. Sa figure de marbre nous donne un spécimen complet de l'armure d'un guerrier du XV° siècle ; les cheveux sont coupés en rond ; la tête pose sur un coussin soutenu par deux anges et les pieds sont appuyés sur un chien. Ce monument était placé primitivement entre la chapelle de la Vierge et la chapelle Hungerford, qui avait été fondée par Marguerite, veuve de ce même Robert.

7° Singulier monument consistant en un sarcophage creux percé de chaque grand côté de trois trous ovales qui permettent de voir que l'intérieur est divisé par une cloison dans le sens de sa longueur. Ces six ouvertures représentent les six sources de la Stour qui faisaient partie des charges de l'écu de lord Stourton qui, reconnu coupable d'un meurtre, fut pendu au moyen d'une corde de soie sur la place du marché de Salisbury sous le règne de la reine Marie.

8° Tombe avec l'effigie de marbre très-mutilée de l'évêque Walter de la Wyle qui mourut en 1270 après avoir fondé à Salisbury l'église collégiale de Saint-Edmund.

9° Dernière tombe du côté droit, celle de William Longspée, comte de Salisbury, premier du nom, fils naturel de Henri II et de la belle Rosamonde. La statue en pierre conserve des traces de peinture ; la tête se présente de trois quarts étant tournée vers l'épaule droite ; le corps est revêtu d'une cotte de mailles complète couverte en partie d'un surcot ; les talons sont armés d'éperons et le bras gauche est protégé par un écu portant six léopards

disposés trois, deux et un. Ce monument avant son déplacement en 1789 était au côté méridional de la chapelle de la Vierge.

En traversant la nef on trouve sous l'arcade opposée et en remontant vers la façade :

10° Effigie en marbre un peu mutilée de Sin John Cheyney qui, le 22 août 1485, combattit à la fameuse bataille de Bosworth où Richard III perdit la couronne et la vie, et qui décida de l'avénement des Tudor au trône d'Angleterre. Lorsqu'en 1789 on démolit la chapelle Beauchamp, ce tombeau fut ouvert, et le squelette de John Cheyney trouvé entier justifia par sa grandeur la renommée de force extraordinaire de ce guerrier.

11° Sous une même arcade, deux coffres de pierre réunis et presque sans ornements étaient couverts autrefois d'une lame de bronze portant les effigies du frère de lord Robert Hungerford, lord Walter, et sa première femme Catherine Peverill ; ce monument date du milieu du XVe siècle.

12° Tombe en forme d'autel couverte d'une dalle où est inscrite la date de MXCIX. Cette pierre brisée et sans nom est tout ce qui dans la cathédrale de Salisbury rappelle le saint patron de la ville, Osmund, évêque, guerrier, chancelier, comte et neveu de Guillaume le Conquérant, enfin fondateur de l'église de Sarum. Cette tombe était placée autrefois au milieu de la chapelle de la Vierge ; lorsqu'on la transporta ici en 1789, elle fut ouverte et trouvée vide.

13° Mausolée en pierre de sir John de Montagute, le plus jeune fils de William, premier comte de Salisbury de cette illustre famille. L'armure du chevalier se compose d'une cotte de mailles, mais la tête est couverte d'un casque pointu de forme singulière ; les pieds posent sur un lion. Sir John Montagute était à la bataille de Crécy ; il mourut en 1389. A la tête et aux pieds du sarcophage sont les écussons des Montagute et des Monthermer auxquels sir John était allié.

14° et 15° Tombes de style ogival appartenant à des personnages inconnus.

16° Monument de William Longspée, fils de l'autre comte de Salisbury portant le même nom et dont nous avons dejà vu le tombeau. Le chevalier est représenté comme son père revêtu de la cotte de mailles et du surcot, mais la tête est de face et les charges de l'écu, qui probablement n'étaient que peintes, sont effacées. William Longspée se distingua dans la croisade de saint Louis, fut tué en 1250 en combattant au Caire et enterré à Acre dans l'église Sainte-Croix ; le cénotaphe que nous voyons a été consacré à sa mémoire par sa mère la comtesse Ela, devenue abbesse de Lacock

17° Sous la même arcade, à la tête du cénotaphe est le curieux et unique monument de l'enfant-évêque, *the boy bishop;* il fut longtemps caché sous les stalles près de la chaire ; découvert en 1680, il fut transporté où nous le voyons aujourd'hui. Le 6 décembre, jour de la fête de saint Nicolas, les enfants de chœur choisissaient parmi eux un évêque qui prenait le titre d'évêque enfant ou du chœur, *boy* ou *choral bishop ;* depuis le jour de son élection jusqu'à celui des SS. Innocents (28 décembre), il conservait ce nom tandis que ses compagnons jouaient le rôle de prébendiers. La veille des SS. Innocents, la cathédrale était décorée comme pour une grande fête; ce spectacle attirait une telle foule qu'il fallut menacer d'excommunication ceux qui troubleraient la cérémonie. La procession entrait solennellement par la grande porte et se dirigeait vers le chœur ; en tête marchaient le doyen, les chanoines et les chapelains ; venait ensuite l'enfant-évêque tenant la crosse, coiffé de la mitre, revêtu des ornements pontificaux et entouré de ses dignitaires en miniature. Lorsqu'on était arrivé au maître-autel, l'évêque montait sur son trône et ses compagnons prenaient place sur les stalles les plus élevées ; au-dessous d'eux s'asseyaient les véritables chanoines portant des encensoirs et des cierges. Alors commençait l'office à l'usage de Sarum ; la collecte que l'Église réformée a conservée : « O Dieu Tout-Puissant qui a mis la force dans la bouche des enfants, etc. », faisait partie de cet

office et semble pouvoir être considérée comme l'explication de cette singulière cérémonie. Si l'enfant-évêque venait à mourir dans le mois de son autorité, ce qui devait être fort rare, ses obsèques étaient célébrées avec grande pompe et il était enterré dans ses habits pontificaux. De là l'origine du monument de Salisbury. Cet usage qui était également observé à Winchester et à Eton fut défendu par Henri VIII en 1542, rétabli sous le règne de sa fille Marie et définitivement aboli par Élisabeth [1].

18° Enfin, sous le dernier arc, simple pierre funéraire d'un personnage inconnu.

Deux autres monuments existent dans la nef aux côtés de la grande porte. A droite est le mausolée de Thomas Wyndham, lord-chancelier d'Irlande, né en 1681, mort en 1745 ; il porte la statue en marbre de l'Irlande, reconnaissable à sa harpe et pleurant sur l'urne funéraire ; cette figure belle, bien qu'un peu maniérée, est l'œuvre de Michel Rysbrack.

En pendant, à gauche de la porte, est une longue inscription sur marbre noir surmontée de deux petits génies, d'une exécution médiocre, tenant un sablier et une tête de mort ; c'est l'épitaphe du docteur Daubigny Turburville, célèbre oculiste de Salisbury, mort le 21 avril 1696 à l'âge de 85 ans.

Le mur de la basse-nef de droite est couvert de monuments funéraires, mais aucun d'eux ne mérite une attention spéciale ; la plupart ne sont que les simples épitaphes de personnages plus ou moins obscurs ayant vécu dans les XVIIe et XVIIIe siècles. Je signalerai seulement le mausolée d'Éleamor Sadler, morte en 1622 à l'âge de 80 ans ; cette dame avait été enterrée suivant son désir sous le banc où chaque jour elle était venue prier pendant cinquante ans. Dans une niche soutenue par deux colonnes corinthiennes de marbre gris veiné, elle est représentée,

[1] Ces détails sur la coutume de l'enfant-évêque sont empruntés à la monographie de la cathédrale de Salisbury par Brown, ouvrage où nous avons puisé bien d'autres utiles renseignements.

en pierre peinte, agenouillée devant un prie-Dieu sur lequel est ouverte la sainte Bible.

Les monuments de la nef de gauche sont complétement insignifiants.

Les transepts sont magnifiques et en parfaite harmonie avec tout le reste de l'édifice ; leur plan présente une particularité dont on connaît peu d'exemples ; chacun d'eux est accompagné à l'est seulement d'une sorte de bas-côté soutenu par deux piliers placés sur la même ligne que l'entrée du chœur.

Le grand transept du sud renferme plusieurs monuments funéraires, la plupart modernes. J'y signalerai seulement l'épitaphe de l'évêque John Thomas, mort à 85 ans en 1766, placée ici par sa *quatrième femme* (qu'eût pensé de lui le vicaire de Wakefield, le *monogamist* convaincu ?) et le monument de marbre blanc et noir avec buste de sir Robert Hyde, *lord chief-justice*, mort en 1665, second fils de sir Lawrence Hyde et de cette courageuse femme qui après la bataille de Worcester livrée en 1651, donna asile à Charles II dans sa maison de Heale, près Salisbury.

Au fond du transept est, à droite, le beau monument de style ogival d'Edward Poore, mort en 1780, descendant en ligne directe de Philippe Poore, frère de l'évêque Richard, fondateur de la cathédrale.

Sous le bas-côté du transept, on remarque : l'épitaphe de Hatcher, né à Kemble dans le comté de Wilts en 1777, mort à Salisbury en 1846, auteur d'une histoire de la cathédrale publiée sous le pseudonyme de Dodsworth, et collaborateur de sir R. C. Hoare dans son *Histoire moderne du Wiltshire ;* le cénotaphe de style ogival de l'évêque John Fisher, mort en 1825 à l'âge de 77 ans et enterré à Windsor dans la chapelle Saint-Georges ; enfin, le magnifique mausolée élevé par le premier bataillon des volontaires du Wiltshire à leur commandant John Harry Jacob, mort à l'âge de 58 ans, le 25 août 1862. Ce monument, de style gothique italien, est en forme d'autel isolé et

composé de mosaïques et de marbres de couleur; sous la table de l'autel est le sarcophage.

Entre cette aile du transept et l'entrée du pourtour du chœur est couchée sous un arc surbaissé la statue de marbre de l'évêque Richard Metford, mort en 1407; le monument est orné de ses armes, de celles de France et d'Angleterre écartelées et de l'emblême d'Édouard le Confesseur, la croix potencée entourée de cinq merlettes.

Dans la croisée du nord, la plupart des monuments sont également modernes; plusieurs méritent d'attirer l'attention. Les six premiers sont dans le grand transept.

Une inscription en l'honneur de John Britton, historien de la cathédrale et auteur d'une série d'ouvrages sur les cathédrales et les antiquités du Moyen Age de l'Angleterre, a été placée par les membres de l'Institut royal des architectes britanniques. Né en 1771 à Kington-Saint-Michel, dans le Wiltshire, cet écrivain distingué mourut à Londres en 1857 et fut enterré à Norwood, dans le comté de Surrey. Son monument consiste ici en une grande tablette de marbre noir incrustée de cuivre et d'émail, travail précieux dont nous ne connaissons pas d'autre exemple.

Au monument de George Lawrence, mort à 86 ans en 1861, est un joli bas-relief représentant une femme pleurant. Auprès est le beau monument, par Chantrey, de James Harris, premier comte de Malmesbury, habile diplomate et savant historien, né à Salisbury le 11 avril 1746, et mort le 20 novembre 1820; il était fils de James Harris, auteur d'une grammaire universelle qui, sous le singulier titre d'*Hermès*, obtint une grande célébrité. Sa figure, presque en ronde-bosse, est appuyée sur le livre ouvert des psaumes; son coude repose sur sa couronne de comte et sur le traité avec la Hollande auquel il prit part en 1788.

A côté de ce mausolée est placé beaucoup trop haut le monument d'un homme de bien, d'un bienfaiteur du *collegium matronarum* que nous avons vu dans la *close*, William Benson Earle; la belle figure de la Bienfaisance due au ciseau chaste et

pur de Fraxman soulève le voile qui couvrait un bas-relief représentant le Bon Samaritain.

Plus loin, une triple arcade ogivale dessinée par J. H. Wyatt, composée de beaux marbres et accompagnée d'une inscription sur cuivre est un monument élevé par ses camarades à John Michael Peniston, officier de cavalerie mort en 1858.

En retour, sur le mur de fond du transept, est le tombeau mutilé de l'évêque John Blythe, mort en 1499.

En pendant, est la belle statue assise par R. C. Lucas d'un des plus illustres archéologues et historiens anglais, sir Richard Colt Hoare, auteur de l'*Itinerarium Cambriæ*, 1806, de l'*Ancien history of south Wiltshire*, 1812, de l'*History of modern Wiltshire*, 1822-1830, du *Classical tour though Italy and Sicily*, 1818, et d'un grand nombre de mémoires insérés dans l'*Archæologia britannica*. Né à Stourhead en 1758, sir Hoare est mort en 1838; son corps repose à Stourton dans le tombeau de sa famille.

Sous le bas-côté du transept se présentent deux monuments dus au ciseau de Flaxman. Celui d'un magistrat né à Salisbury, et mort en 1818, Walter Long, est orné de son médaillon et de deux figures représentant la Justice et la Littérature. L'autre appartenant à un membre de la même famille, William Long, habile chirurgien mort dans la même année, est plus important; il se compose d'une grande arcade ogivale accompagnée de deux statuettes, l'une d'Esculape avec le mot *Scientia*, l'autre d'une jeune fille avec un pélican et l'inscription *Benevolence*.

Enfin, à l'entrée du pourtour du chœur et faisant pendant au tombeau de l'évêque Metford, est celui de l'évêque Lionel Woodville, mort en 1484; c'est une tombe sans statue, en forme d'autel, composée de marbre de Purbeck et surmontée d'un arc ogival.

Par le bas-côté nord du chœur, on arrive au petit transept de gauche, dit la chapelle du matin, *morning chapel*, où l'on voit les pierres tombales, provenant du pavé du chœur, des évêques

Robert de Wyvil, mort en 1375, John Jewell, mort en 1571 et Edmund Gheast mort en 1576.

Un monument plus intéressant est celui de l'évêque Richard Poore, fondateur de l'église ; ce mausolée surmonté alors d'un baldaquin ogival avait été placé au XIIIe siècle au côté gauche du maître-autel ; il fut déplacé par l'architecte Wyatt en 1789 et transporté dans la *morning chapel* où on le voit aujourd'hui, mais veuf du baldaquin qui le complétait ; il ne se compose plus que du sarcophage sur lequel est couché le prélat revêtu de ses ornements pontificaux.

Continuant à parcourir le bas-côté du chœur, on passe devant la tombe de l'évêque Roger de Mortival, mort en 1329, et on trouve au fond, devant la muraille orientale, le grand monument isolé de sir Thomas Gorges, chevalier, mort en 1610 et de sa femme Helina Snachenberg ; c'est un mausolée en pierre d'assez mauvais goût, surmonté d'un baldaquin reposant sur quatre colonnes torses d'ordre corinthien et surchargé de frontons, d'obélisques, de globes, de sphères armillaires, etc.

Nous voici à la chapelle absidale nommée dans les églises anglaises *the Lady chapel ;* elle est carrée et sa voûte est soutenue par quatre hardis piliers ; ses fenêtres en forme de lancettes sont garnies de vitraux modernes, imitation du XIIIe siècle.

C'est en face de la *Lady chapel*, et adossées au chœur, que se trouvaient les belles chapelles Beauchamp et Hungerford, appartenant toutes deux au XVe siècle et qui malheureusement ont été détruites en 1789 par l'architecte Wyatt dont le passage a été si funeste aux monuments de la métropole de Salisbury.

A droite de la *Lady chapel*, et faisant pendant au monument de sir Georges, est le grand mausolée d'Edward, comte de Hertford, fils du protecteur Somerset, oncle d'Édouard VI, mort en 1621, à l'âge de 83 ans, et de sa femme Catherine, sœur de l'infortunée Jane Grey ; là aussi repose Jean, duc de Somerset, mort en 1675 et Lady Élisabeth Seymour, veuve de Charles, duc de

Somerset, mort en 1722. Sous un baldaquin soutenu par des colonnes corinthiennes sont couchés le comte de Hertford et lady Catherine ; à leurs pieds et à leur tête sont deux guerriers agenouillés et priant. Ce monument est, comme son pendant, décoré outre mesure de trophées, d'armoiries, de statues allégoriques, etc.

A côté est la tombe de William Wilton, chancelier de Sarum de 1506 à 1523.

Remontant le bas-côté sud du chœur, on arrive au petit transept méridional où l'on trouve isolé le remarquable monument ogival de l'évêque Giles ou Egidius de Bridport, mort en 1262 après avoir eu l'honneur de terminer la cathédrale.

Au fond du transept, est le beau monument, sculpté par Osmond, de l'évêque Thomas Burgess, mort à 80 ans en 1837 et sur la muraille orientale est celui de l'évêque Seth Ward, le fondateur du *collegium matronarum*, mort en 1689. Auprès est l'épitaphe du doyen de Salisbury, Young, frère de l'auteur d'un ouvrage bien célèbre à son apparition, et bien peu lu aujourd'hui, les *Pensées nocturnes*, *Night thoughts*, connues sous le nom de *Nuits d'Young*.

C'est également au fond de ce transept qu'est l'entrée d'un petit bâtiment octogone dont le rez-de-chaussée est occupé par le vestiaire ; au-dessus est la salle des archives, *muniment room*, à peine éclairée par quelques étroites fenêtres.

Dans la partie du bas-côté du chœur séparant les deux transepts du sud, on voit adossé au chœur le tombeau de l'évêque John Salcot, mort en 1557, laissant le triste souvenir d'avoir soutenu avec un zèle égal les divers partis religieux qui dominèrent successivement sous Henri VIII, Édouard VI et Marie la Catholique.

Revenus au grand transept sud que nous avons visité, rentrant dans la nef, nous y trouvons en avant du chœur une clôture ogivale moderne assez lourde, percée d'une seule porte et surmontée d'un orgue interrompant de la manière la plus fâcheuse

l'imposante perspective du monument. Cette clôture ou *screen*, particulière aux temples anglais, est formée des débris des chapelles Hungerford et Beauchamp, démolies, ainsi que nous l'avons dit, en 1789. L'orgue construit par l'habile facteur Green est un don de Georges III.

Avant de pénétrer dans le chœur, on doit un coup d'œil aux riches nervures entrelacées sous la voûte portant la grande tour centrale. Lorsqu'on a franchi la porte du *screen*, on est d'abord saisi d'admiration à la vue des stalles, de la chaire et du magnifique trône épiscopal, exécutés dans le style gothique fleuri. Au fond est un grand rétable, *altar-piece* ou *reredos*, formé comme le *screen* des débris des deux chapelles détruites par Wyatt.

Au-dessus du *triforium* est une triple fenêtre dont les vitraux, donnés à l'église par le comte de Radnor en 1781, représentent le le *Serpent d'airain élevé dans le désert*.

Le monument le plus remarquable du chœur est la chapelle sépulcrale, *chantry chapel*, de l'évêque Edmund Audley mort en 1524. Cette merveille du gothique fleuri fut bâtie en 1520 par le prélat lui-même; malheureusement, les nombreuses statuettes qui la décoraient ont été brisées dans les guerres civiles.

En face, c'est-à-dire à droite du chœur, est une chapelle du même genre fondée en 1429 par lord Walter Hungerford ; elle est en grande partie en fer et n'en ressemble que mieux à une vaste cage. Primitivement elle était placée dans la grande nef; elle a été transportée dans le chœur, en 1778, par le comte Radnor, descendant de la famille Hungerford.

Nous avons terminé l'examen de la cathédrale, mais il nous reste encore à décrire deux importantes parties de ce magnifique ensemble.

C'est par une porte percée dans l'angle S.-O. du grand transept méridional que l'on entre dans le vaste cloître qui règne parallèlement à la basse-nef du sud dont il est séparé par une cour longue et étroite, nommée cour du consistoire, *consistorial court*. Ce beau cloître contemporain de la basilique même, plu-

sieurs fois restauré sans que son caractère ait été altéré, est un carré de 195 p. (59m 47) en tous sens. Les galeries formées de quarante arcades ogivales partagées par un faisceau et deux colonnettes isolées en quatre ogives, inscrites dans deux grandes, que surmonte une rose, ont 8m 385 de large. La partie découverte du cloître, longue de 140 p. (42m 70), sert de cimetière aux habitants de la *close;* au centre s'élèvent deux majestueux cèdres du Liban.

Au milieu du côté oriental du cloître est l'entrée de la salle du chapitre, *chapter-house*, digne complément des merveilles religieuses de Salisbury. C'est une grande salle octogone, pavée en carreaux vernissés de Minton, ayant dans œuvre 58 pieds (17m 69) de diamètre. Sa magnifique voûte dont les nervures viennent reposer sur un pilier central formé d'un faisceau de colonnettes de marbre de Purbeck, est haute de 52 p. (15m 86). Cette salle vient d'être entièrement restaurée. Au pied des murailles règne une banquette de pierre sumontée d'une rangée d'arcades feintes au nombre de sept sur chaque côté de l'octogone; chacun de ces côtés est percé d'une grande et noble fenêtre garnie de vitraux modernes à arabesques. Un des détails les plus curieux de la *chapter-house* est la frise qui règne au-dessous des fenêtres; on y voit une suite de bas-reliefs très-naïfs représentant soixante scènes de l'ancien Testament depuis le chaos jusqu'à Moïse proclamant la loi. Ces bas-reliefs en partie détruits par les commissaires de Cromwell ont été réparés par le sculpteur J. B. Philipp qui a employé à ce travail la pierre de Caen; ils produiront un bien plus heureux effet quand quelques années auront atténué l'éclat des couleurs et des dorures dont ils ont été revêtus par le peintre O. Hudson.

La cathédrale et ses dépendances mériteraient seules, on le voit, d'attirer à Salisbury les voyageurs qui pourtant n'y viennent qu'en bien petit nombre; et les environs de cette ville leur offriraient encore plus d'une curiosité de premier ordre, telles que l'antique enceinte d'Old-Sarum, le *Stone-Henge*, le plus

imposant sanctuaire druidique de la Grande-Bretagne, enfin cette ravissante villa de lord Pembrocke, Wilton-House, où sont rassemblées tant de merveilles de l'art et de la nature, où, à côté des plus belles sculptures grecques et romaines, des plus précieuses armures du Moyen-Age, des chefs-d'œuvre du Giorgione, du Titien, de Rembrandt et de Van Dyck, on voit dans le parc une splendide végétation, des cèdres gigantesque, des prairies verdoyantes et une rivière que traverse un pont que Palladio avait dessiné pour le Rialto et dont la dépense effraya la République de Venise.

ERNEST BRETON
de la Société impériale des Antiquaires de France,
de la Société des Antiquaires de Picardie, etc.

LES POÈMES LATINS DE HROTSWITHA

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

DEUXIÈME POÈME. — *L'Ascension.*

Hrotswitha déclare qu'elle a puisé son poème dans un récit traduit du grec en latin par un évêque nommé Jean.

Jésus est au milieu de ses disciples et, dans un long discours, les envoie prêcher la foi, comme le Père l'a envoyé lui-même la promulguer sur la terre. Il leur ordonne de baptiser, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, tous les hommes, même les brigands qui chercheront à leur nuire, car c'est en aimant leurs ennemis qu'ils prouveront qu'ils sont ses chers disciples. Il leur dit qu'il a voulu souffrir jusqu'à la mort ignominieuse de la croix, afin qu'on ne pût dire : « Il veut nous persuader de supporter ce « qu'il n'a pas osé souffrir lui-même et nous recommande de faire « ce qu'il n'a pas fait. » Puis il annonce qu'il va monter vers son Père :

Ac nunc ascendo, cinctus virtute paterna,
Ad Patrem victor summum super æthra locatum;

mais qu'il leur enverra l'Esprit-Saint et sera jusqu'à la fin des siècles avec eux.

[1] Voir le numéro précédent, page 81.

Ensuite, d'une voix douce, il s'adresse à sa Mère et l'engage à ne pas s'attrister lorsqu'elle le verra monter dans les cieux. Il lui promet, lorsqu'elle mourra, non-seulement d'envoyer ses anges, mais de venir lui-même prendre son âme, beaucoup plus brillante que le soleil éclatant :

Multum sole quidem rutilanti splendidiorem,

pour la placer dans les saintes demeures. En attendant, il la confie à Jean, son disciple bien-aimé, qui a conservé intacte sa virginité, afin que sa vie soit jusqu'au bout entourée des respects dus à sa chasteté virginale.

Les anges font entendre leurs concerts ; une nuée enveloppe Jésus ; David chante et invite les anges à chanter sa gloire. Le Christ dit à ses disciples qu'il leur laisse sa paix et s'enlève dans les cieux.

Deux anges, sous la forme de jeunes hommes, certifient aux assistants étonnés que c'est Jésus, le Fils de Dieu et Dieu lui-même, qui retourne au ciel. Le Père fait entendre sa voix : « Tu « es mon Fils unique, en qui j'ai mis à bon droit toutes mes « complaisances. Tu es le Verbe du Père. Tu n'as pas eu de « commencement ; tu es seul toute ma propre sagesse, des- « cendue du ciel. Vainqueur, repose maintenant à la droite de « ton Père. Réjouis-toi. Je ferai de tous tes ennemis un marche- « pied pour tes pieds sacrés. »

Est-il besoin de faire remarquer avec quel heureux à propos Hrotswitha rappelle le magnifique début du CXIX^e^ psaume de David, dont Jésus s'était prévalu pour établir qu'il était le Fils de Dieu et non de David ? (Matth. XX. 44 ; Marc. XII. 36 ; Luc. XX. 41).

Les anges célèbrent la gloire du Christ, qui, en mourant, a vaincu la mort et racheté le monde, afin de faire régner ses serviteurs à jamais.

Sauf la présence de Marie, que les Évangiles et les Actes des

apôtres ne relatent pas, ce poème n'est guère qu'une pure paraphrase des trois récits que nous avons de l'Ascension. Hrotswitha s'y élève parfois assez haut et rencontre quelques beaux vers.

Il est suivi d'un court épilogue :

« Que quiconque lira ces vers dise d'un cœur charitable : Roi « clément, que votre bonté prenne pitié de la pauvre Hrotswitha. « Accordez-lui de continuer à chanter dans le ciel les odes par « lesquelles elle a glorifié vos miracles. »

Troisième poème. — *Passion de saint Gangolfe.*

Cet ouvrage n'est pas, comme les précédents, en vers hexamètres ; il est en distiques. Il se compose d'une préface et de deux chants.

Dans la préface ou invocation, Hrotswitha demande au Créateur la grâce de chanter dignement le martyre de saint Gangolfe. Le premier chant comprend la naissance de Gangolfe, son enfance, ses exploits guerriers, ses vertus et sa fontaine miraculeuse.

Issu du sang royal des Burgondes, né au temps du roi des Francs Pepin le Bref, d'une mère pieuse, au sein de laquelle il a puisé la foi avec le lait :

Lac quotiens suxit, totiens fidei sacra sumpsit,

Gangolphe fait voir, dès l'âge le plus tendre, quelles seront ses vertus. Pepin l'attire à sa cour et le fait *proconsul* [1] ; mais voulant se vouer au service de Dieu, il dédaigne le faste qui l'entoure et partage son patrimoine entre les pauvres. Suivant l'exemple du saint homme Job, il se fait la main du manchot, le pied du gouteux :

Ipse manus manco, pes fuit et podagro.

[1] On a peine à comprendre ce que l'auteur entend désigner par ce mot. Peut-être y faut-il voir un gouverneur de province. En tout cas, l'anachronisme est curieux.

Telle est sa charité, qu'à la chasse ni à la guerre il ne frappe jamais. Aucune de ses victoires n'est ensanglantée ; mais, par une protection manifeste de Dieu, il n'est jamais blessé.

Ici Hrotswitha, ne pouvant retracer tous les miracles dont le Tout-Puissant a honoré la sainteté de Gangolfe, veut du moins en raconter un.

Un jour, le héros, après une importante victoire, s'arrête, au retour, dans un lieu charmant, rempli de fleurs et arrosé par une source. Il s'assied près de la fontaine, fait venir le propriétaire du domaine, et lui demande s'il veut le vendre. Celui-ci répond que tout ce qu'il a est à son seigneur et qu'il ne peut refuser de lui vendre son enclos, mais qu'il n'en veut pas fixer le prix. Gangolfe lui fait donner cent pièces d'or, prix exorbitant. Les compagnons du Saint, croyant qu'il s'est laissé duper, raillent sa sottise. Il les reprend et leur reproche de se livrer au péché d'envie. En même temps, la tête de Gangolfe est ceinte d'une auréole ; une nuée flotte au-dessus de lui. Malgré ce miracle, ils continuent à se moquer de sa crédulité.

Après être rentré dans son château, il charge d'une mission un des siens qui, parvenu au lieu acheté par son maître, et ayant soif, cherche la fontaine et s'étonne de ne pas la retrouver. Il en parle à ses compagnons et le bruit en vient jusqu'à Gangolfe, qui se rend au lieu où était la source et y plante son bâton. Le lendemain, lorsqu'il veut se laver les mains, il se trouve qu'il n'y a pas d'eau chez lui. Il envoie un serviteur chercher son bâton. Tout en riant de ce que le duc l'envoie quérir un bâton pour se laver les mains, il obéit, trouve et arrache le bâton. Mais tout à coup, la nuée miraculeuse qui, quelques jours auparavant, avait surmonté la tête du saint et qui avait suivi son serviteur, crève et remplit la source qui recommence à couler. Surpris, effrayé, le serviteur vient raconter à ses camarades le prodige qui s'est opéré. Un d'eux remplit un vase d'eau et le rapporte à Gangolfe. Tous l'admirent et proclament qu'il est un saint. Mais il les reprend et leur dit qu'à Dieu seul ils doivent

rapporter le prodige. Puis, il rend grâces à Dieu et le prie d'accorder à la source le don de guérir tous les maux. Il est exaucé : la fontaine devient salutaire et, depuis ce temps-là, n'a pas cessé de l'être.

Ce récit naïf est fort long dans le poème ; mais, à travers des longueurs démesurées et d'interminables discours, au milieu d'ornements d'un goût douteux, on y rencontre d'heureux détails.

La description de la source est très-poétique et la harangue de Gangolfe à ses gens ne manque ni de grandeur ni d'émotion vraie.

Le deuxième chant est consacré au mariage du héros, à ses infortunes domestiques, à sa mort et à ses miracles posthumes.

Cédant aux vœux du roi Pepin et de ses vassaux, qui désirent pour maître un enfant de leur bien-aimé duc, Gangolfe épouse la belle Ganéa [1]. Mais un clerc la séduit. Ils ne se donnent pas la peine de cacher leur adultère, qui bientôt est connu de tous ; Gangolfe lui-même en est instruit, au retour d'une expédition guerrière. Sa charité refuse d'y croire ; en tout cas, il ne veut pas divulguer la honte de sa femme par un jugement public et se dispose à lui pardonner. Il laisse ses guerriers retourner au château et gagne la fontaine miraculeuse. Il y trouve Ganéa, qui nie son crime avec hauteur. Alors Gangolfe lui ordonne de plonger sa main dans la source : si elle en sort intacte, il la croira innocente. Ganéa y plonge la main ; mais le jugement de Dieu la condamne ; dans cette eau froide, sa main est toute brûlée. Gangolphe, convaincu, chasse le clerc et relègue Ganéa dans son château. Mais le démon souffle aux cœurs des coupables un désir de vengeance. Du fond de son exil, le clerc fait proposer à l'épouse adultère le meurtre de son mari, afin que, libres par sa mort, ils puissent jouir de leur horrible amour. Elle accepte ; il revient et, avec l'aide de sa complice, il tue Gangolfe. Ils s'enfuient. Mais la vengeance divine éclate. Le clerc a les entrailles

[1] Le mot latin *ganeo* signifie homme de mauvaise vie. Il est probable que Hrotswitha, en appelant *Ganea* la femme de Gangolfe, a voulu lui donner un nom de caractère. On trouve aussi, en latin, le mot *ganea* dans le sens de *gourmande*.

arrachées du corps par une force mystérieuse; il meurt en d'horribles souffrances.

Le tombeau de Gangolfe devient le rendez-vous de tous ceux qui souffrent. Le boiteux y retrouve l'usage des jambes; l'aveugle, la vue; le sourd, l'ouïe; le muet, la parole. Rois et peuples à l'envi viennent s'y prosterner.

Quant à Ganéa, sa punition est singulière. Rencontrée par un témoin de ses crimes, qui les lui reproche avec amertume, elle répond arrogamment. Mais, à chaque parole qu'elle prononce, elle rend un son... que l'auteur n'ose énoncer :

Ergo dedit sonitum turpi modulamine factum,
Profari nostram quale pudet ligulam.

J'imiterai sa réserve, en me contentant de dire, à propos de cette ridicule fin d'un poème aussi sérieux :

Desinit in piscem mulier formosa superne.

On aurait tort de croire que Hroswitha pensait à introduire un élément comique dans son œuvre. C'est du plus grand sérieux qu'elle rapporte la punition infligée à l'adultère.

QUATRIÈME POÈME. — *Martyre de saint Pélage.*

Ce poème, en un seul chant, est composé de vers hexamètres.

Après une courte invocation, dans laquelle Hrotswitha supplie le Saint de lui inspirer des chants dignes d'un tel héros, le poème commence par un assez long récit de la conquête de l'Espagne par *les Sarrazins*, qui, après avoir persécuté les chrétiens, en feignant de leur laisser la liberté de leur culte, en amènent peu à peu le plus grand nombre à embrasser *l'islamisme* ou *le sabéisme*.

Au Xe siècle, un calife que Hrotswitha nomme Abrahemen (sans doute Abd-el-Rhaman III, vulgairement Abdéram) règne

à Cordoue. Il porte la guerre en Galice, où les chrétiens s'étaient maintenus. Le roi des Galèces et douze des principaux seigneurs du pays sont faits prisonniers. Abrahemen reçoit à rançon ces derniers, mais il exige, pour la liberté du roi, une grande somme d'argent qu'il ne possède pas. Le prisonnier demande en vain à se rendre dans son pays pour la réunir, en jurant de se remettre aux mains du vainqueur s'il n'y réussit pas. Le roi avait un fils d'une grande beauté, nommé Pélage, comme le héros des Asturies qui, deux siècles plus tôt, avait commencé à secouer le joug des Arabes. Il s'offre en ôtage pendant que le roi ira chercher sa rançon. Après un long combat de générosité, le roi accepte le dévouement de Pélage ; le père est mis en liberté.

Quant au jeune prince, on le jette dans un cachot ténébreux, où le visitent des officiers du calife. Frappés de son éloquence et de sa beauté, ces officiers, qui connaissent les goûts odieux d'Abrahemen, lui vantent la beauté du prisonnier. Le calife le fait habiller somptueusement et amener en sa présence. Puis, sans vergogne aucune, il lui déclare sa volonté. Pélage essaie de le rappeler à de meilleurs sentiments. Un chrétien, dit-il, ne saurait se prêter à de pareilles amours. Le calife insistant, Pélage, d'un violent coup de poing, lui met le nez en sang. Le barbare entre en fureur et condamne l'ôtage, que le droit des gens devait lui rendre sacré, à être mis dans une baliste et lancé par-dessus les murs de Cordoue. Pélage se relève intact de cette affreuse chute et, comme dans toutes les légendes, on ne peut lui ôter la vie qu'en le décapitant. Abrahemen ordonne que son cadavre soit jeté dans le Guadalquivir, afin qu'il reste sans sépulture.

Mais le Christ ne permet pas cette profanation. Des pêcheurs chrétiens trouvent d'abord le corps et puis la tête du prince, qu'ils reconnaissent, et les emportent dans une grande ville que Hrotswitha ne nomme point, mais que le traducteur suppose, avec assez de raison, être Séville. Le corps est porté dans une abbaye, où il opère des miracles. Cependant l'abbé, qui est un homme

prudent, avant de laisser le culte du Saint s'établir, fait une épreuve pour s'assurer de la volonté de Dieu. La tête est soumise, pendant une heure, à la flamme et reste intacte. Le doute cesse et Pélage est reconnu pour être véritablement saint et martyr.

Je ne ferai qu'une seule remarque sur ce poème, que j'ai analysé aussi brièvement que possible, c'est que la conscience si pure et si naïve de Hrotswitha n'éprouve aucun embarras à nommer par leur nom des choses que j'ai à peine indiquées à mots très-couverts et à donner des détails singulièrement scabreux, alors que, à la fin du poème de saint Gangolphe, elle n'avait osé spécifier le bruit indélicat qui accompagnait les paroles de Ganéa, en punition de ses crimes.

CINQUIÈME POÈME. — *Chute et conversion du grand vicaire Théophile.*

Le plan de ce poème est des plus simples. Théophile, neveu d'un évêque, est plein de talents et de vertus, aussi est-il vicaire ou coadjuteur de son oncle [1]. A la mort de celui-ci, la voix publique désigne Théophile pour lui succéder. Le métropolitain, obéissant au vœu général, mande Théophile pour le sacrer évêque ; il refuse en s'accusant de fautes nombreuses et en se déclarant indigne d'être le chef spirituel du peuple du Christ. Vaincu par la modestie du vicaire, le métropolitain nomme un autre évêque, lequel, cédant à des suggestions intéressées, destitue Théophile. Le saint vicaire se réjouit d'abord dêtre rendu à la liberté ; mais tant de modération déplaît à Satan, qui souffle dans le cœur de Théophile le regret de sa position perdue et un désir ardent de la recouvrer. Théophile, désespérant de reprendre, par des moyens naturels, le rang qui lui a été enlevé, va trouver un ma-

[1] Dans l'article de la biographie Didot consacré à Hrotswitha, le mot *vicedominus* est rendu par celui de *vidame*. Je crois que c'est une erreur.

gicien juif, qui le mène dans une assemblée de démons présidée par Satan :

Intulit inque locum multo phantasmate plenum,
In quo Tartarei *steterant in veste* coloni
Alba, candelas plures manibus retinentes.
Inter quos medius princeps residebat iniquus,
Qui rex est mortis, proles quoque perditionis.

(Et il le transporta dans un lieu rempli de fantômes, où des *habitants du Tartare* étaient debout, en habits blancs, tenant des torches en leurs mains. Au milieu se tenait assis leur prince infidèle, qui est le roi de la mort et le fils de la perdition.)

Le juif présente Théophile à Satan, qui lui répond qu'il ne peut rien sur un homme lavé du saint baptême du Christ. S'il veut obtenir quelque chose, il faut qu'il se donne à lui, et renie, par écrit, le Christ et la sainte Vierge, sa mère :

Si meus esse cupis, scriptis Christumque negabis
Illiusque puellarem pariter genitricem.

L'ambitieux accepte et signe ; les fantômes se dissipent. Il est réintégré dans sa charge, mais bientôt assailli par le remords. Le discours que lui fait tenir Hrotswitha pour déplorer son crime est très-énergique et je regrette de ne pouvoir le rapporter. Théophile vient dans une église consacrée à la Vierge, et là, pendant quarante jours, il pleure et jeûne sans dormir. Enfin, la nature étant vaincue, il s'assoupit et, pendant son sommeil, la Vierge lui apparaît. Elle lui accorde un généreux pardon pour les blasphèmes qu'il a vomis contre elle, mais elle ne saurait pardonner également ceux qui outragent son divin Fils. Le discours de la Vierge respire une douceur charmante.

Théophile implore le secours de la Consolatrice des affligés ; il lui rappelle plusieurs des exemples de la clémence de Dieu que contient la Bible : Pierre, après avoir renié son Maître, est de-

venu cependant le prince des apôtres et le vicaire du Christ. Son repentir, non moins ardent que celui de l'Apôtre, ne fléchira-t-il pas la colère de Jésus ?

La Vierge l'encourage d'un regard bienveillant, ranime sa tristesse par un langage doux comme le miel :

Cui vultu blando dicebat sancta Maria,
Tristem mellifluæ refovens dulcedine linguæ;

et lui dit qu'il doit confesser son crime, et qu'après cet acte d'humilité, elle pourra intercéder pour lui.

Théophile fait aussitôt une longue et complète profession de foi et implore de nouveau la Vierge, pour qu'elle obtienne son pardon. Elle promet son intervention et disparaît en le laissant consolé. Trois jours après, Théophile a une seconde vision. La sainte Vierge lui annonce que sa contrition a trouvé grâce devant Dieu le Père et devant le Fils. Théophile la supplie de retirer des griffes du démon l'écrit coupable qu'il a signé. Aussi longtemps que Satan l'aura en son pouvoir, il pourra, au jour du jugement, le produire pour la condamnation du renégat. La Vierge, disparaît sans répondre et le malheureux reste dans une mortelle inquiétude. Il pleure, il prie, il jeûne pendant trois autres jours ; après quoi, à son réveil, il trouve sur sa poitrine le fatal papier qui lui a été miraculeusement rendu.

Éperdu de joie, il court à l'église, se prosterne devant l'évêque, dont il baise les pieds et raconte publiquement son histoire. L'évêque entonne un cantique de joie et livre aux flammes la cédule maudite, puis célèbre le saint sacrifice de la messe. Aussitôt après, le visage de Théophile brille d'un éclat divin ; « *Instar surgentis Phœbi.* — Semblable à celui de Phébus à son lever. » (On ne s'attendait guère à voir Phébus en cette affaire.) Le peuple éclate en actions de grâces. Trois jours après, une cruelle maladie enlève Théophile et son âme, secourue par la sainte Vierge, s'envole vers le ciel.

Le poème finit par une pieuse invocation de l'auteur.

Le ton de cet ouvrage est tout différent de celui des précédents. Les délicatesses, l'émotion tendre de la femme s'y font surtout sentir. Les discours que Hrotswitha met dans la bouche des différents personnages sont très-habilement nuancés. Le style a trouvé, dans l'enthousiasme religieux de l'auteur, une souplesse inattendue, et en même temps une simplicité, une sobriété remarquable, une élégance douce comme le miel *(mellifluæ dulcedine linguæ)*. Les fautes de goût sont moins fréquentes, les ornements contournés et les jeux de mots s'y rencontrent moins souvent. Mais la mythologie continue à y briller.

Je remarquerai une singulière épithète donnée à la Vierge : « *Inventrix virginitatis,* qui a inventé la virginité ». L'idée est juste si Hrotswitha veut dire seulement que, seule, Marie a été vierge et mère; mais alors elle est mal rendue. Elle est fausse si l'auteur veut dire que Marie est la première qui ait fait de la virginité la plus grande des vertus. L'ancien Testament et l'histoire profane offrent de nombreux exemples du contraire, antérieurs à la naissance du Christ.

SIXIÈME POÈME. — *Conversion d'un jeune serviteur du comte Protère, opérée par saint Basile* [1].

Ce poème est précédé d'une très-courte dédicace en distiques, à Gerberge, nièce de l'empereur Othon, abbesse de Gandesheim,

[1] Saint Basile, surnommé le Grand, fut un des plus illustres Pères de l'Église grecque. Né en 320, à Césarée, il fut d'abord un avocat célèbre. Mais en 357, il renonça au monde, se retira dans une solitude du Pont et y fonda, sur les bords de l'Iris, un monastère, qui devint le modèle de presque tous ceux de l'Orient. En 370, il fut nommé, malgré sa résistance, évêque de sa ville natale, se rendit fameux par ses prédications, dans lesquelles il combattit les Ariens et résista énergiquement à l'empereur Valens, qui les protégeait. Il mourut en 379, laissant des écrits qui ont immortalisé sa mémoire, et de nombreuses lettres vraiment admirables. (Note du traducteur, VIGNON RÉTIF DE LA BRETONE.)

qui nous apprend que les premiers poèmes de l'auteur lui avaient été commandés, et d'une préface en dix vers hexamètres, dans lesquels Hrotswitha déclare qu'elle va présenter un exemple mémorable de la miséricorde divine. Elle y invite le lecteur à ne pas mépriser ses vers, parce qu'ils viennent d'une faible femme, mais à n'y voir qu'une occasion de glorifier la clémence du Christ.

Le comte Protère a une fille unique, dont il a voué, de son consentement, la virginité au Christ. Satan, pour s'opposer à ces saintes vues, rend amoureux de la jeune fille un des serviteurs du comte. Ne pouvant espérer de l'obtenir et n'osant même se déclarer, il va trouver un magicien, auquel il offre une grande récompense, s'il le fait réussir. Le magicien avoue qu'il ne le peut pas lui-même, mais le renvoie à Satan, pour lequel il lui donne une lettre d'introduction. Le démon promet au jeune homme de l'aider, s'il veut renier le Christ par écrit et se donner à lui. L'amoureux y consent et bientôt, en effet, par suite des maléfices d'un ministre de Satan, la jeune fille devient éprise du serviteur de son père et déclare à celui-ci que, s'il ne veut la voir mourir, il faut qu'il le lui donne pour époux. Toutes les remontrances du comte sont inutiles; il cède. Mais, à peine le mariage est-il célébré, que le jeune époux, qui s'est livré à Satan, refuse d'entrer dans l'Église. Ici, M. Vignon fait observer avec raison qu'il avait dû y entrer pour se marier. Quoi qu'il en soit de cette contradiction, la jeune femme s'aperçoit, trop tard comme toujours, qu'elle aurait dû respecter la volonté de son père;

Quisquis prædulces non vult audire parentes
Nunquam salvatur...

(Quiconque refuse d'écouter la tendresse infinie de ses parents, n'est jamais sauvé.)

Elle fait à son époux des reproches qu'il repousse en niant. Elle le somme, s'il a été calomnié, de la suivre à la messe. Il est obligé d'avouer son crime. Alors elle court auprès de saint Basile,

qui mande le jeune homme et l'interroge. Il répond qu'il déteste son forfait et qu'il voudrait bien reprendre sa signature. Le saint évêque le fait mettre dans un obscur cachot, où il va le visiter trois jours après. Le misérable a été sans relâche fustigé par les démons. Saint Basile le console et revenant trois jours encore après, le trouve moins malheureux; les démons se sont contentés de l'injurier. Enfin, après quarante nouveaux jours écoulés, le prisonnier lui apprend qu'il a vu en songe l'évêque combattre et vaincre le diable. Basile, plein d'espoir, le délivre et le mène dans sa cellule, où il lui fait passer la nuit en prières. Le lendemain, il le conduit dans l'église. Satan vient effrontément réclamer sa proie. Mais, par la puissance du Saint, l'écrit qui lui avait abandonné l'âme de l'apostat repentant tombe du haut de la voûte. Une âme est sauvée et le peuple entier adresse à Dieu un cantique de reconnaissance.

Il semble, comme le remarque M. Vignon, que ce poème est incomplet ou n'a pas été revu par l'auteur. En effet, on ne sait ce que deviennent les deux époux. Peut-être un deuxième chant, qui aurait été perdu, terminait-il cette histoire.

SEPTIÈME POÈME. — *Martyre de saint Denis.*

« Rosvith, dit en note M. Vignon, nous a donné, dans ce beau « poème, sans s'en douter, deux histoires pour une : celle de « saint Denis l'Aréopagite, d'abord, puis celle de l'Apôtre des « Gaules, premier évêque de Paris, desquels, au Moyen Age, on « ne faisait qu'un seul et même saint Denis. »

Dans une autre note, relative au deuxième chant, il dit que saint Denis, l'apôtre des Gaules, n'est venu en Gaule qu'en 250 et a été martyrisé en 272, tandis que saint Denys l'Aréopagite est mort en l'an 95. Il ajoute qu'au Moyen Age, cette distinction n'était pas admise et qu'Abeilard, ayant voulu l'établir, fut obligé de fuir l'abbaye de Saint-Denis, à laquelle il appartenait. Il

rappelle enfin que ce fut Mgr de Quélen, archevêque de Paris, qui fit cesser l'erreur dans le bréviaire.

La question me semble trop affirmativement tranchée par M. Vignon, malgré l'autorité de l'archevêque. Elle est, au contraire, extrêmement controversée et même, il y a lieu de croire qu'une saine critique établit que la mission de saint Denis en Gaule date du Ier siècle de l'ère chrétienne.

J'ignore si, en effet, Abeilard avait remué cette question; mais, en supposant exacte l'assertion de M. Vignon, elle a été remise sur le tapis, en 1661, par Launoy, *le dénicheur de saints,* comme on l'appelait. Ce docteur se fondait, pour nier l'envoi de missionnaires, et entre autres de saint Denis, en Gaule par saint Clément, quatrième successeur de saint Pierre, sur un passage de Grégoire de Tours, qui ne place cet événement qu'au temps de l'empereur Decius. Mais, outre que ce passage est démenti ailleurs par Grégoire de Tours lui-même, il se trouve réfuté victorieusement par plusieurs textes des historiens et par divers actes. Ce n'est pas le cas ici d'entrer dans cette controverse. Je me bornerai à renvoyer les lecteurs curieux, sinon à Mabillon, à Pagi, à Noël Alexandre et à d'autres auteurs dont les œuvres ne sont pas à la portée du grand nombre, du moins au travail consciencieux et considérable de M. l'abbé Gordière, inséré dans le troisième volume des *Bulletins du Comité archéologique de Noyon* (1868, p. 205-317), sous le titre de *Recherches sur la prédication de l'Évangile au Ier siècle*, lequel travail me semble concluant.

J'insiste d'autant moins sur cette question tout-à-fait incidente, qu'il serait peu raisonnable de demander compte, à une religieuse du Xe siècle, d'un défaut de critique historique. Elle lisait pieusement les légendes et en acceptait sans examen toutes les données.

Le poème est divisé en deux parties bien distinctes. Dans la première est racontée la vie de saint Denis jusqu'à sa mission dans les Gaules.

Denis, qui avait étudié l'astronomie à Memphis, ayant été le témoin des ténèbres miraculeuses qui s'étaient produites au moment de la mort du Christ, recherche si cette éclipse était naturelle. Convaincu par ses calculs qu'elle arrivait à une époque où il ne devait y en avoir aucune, il reconnaît que le Crucifié était réellement un Dieu et fait élever, dans Athènes, un temple qu'il dédie *au Dieu inconnu*. Saint Paul étant venu dans cette ville, demande quel est ce Dieu inconnu. Denis raconte dans quelles circonstances il a fait bâtir ce temple. Saint Paul lui fait connaître alors le vrai Dieu et le tire de son aveuglement. Denis et son épouse vont trouver saint Paul avec une foule de leurs amis et tous reçoivent le baptême. Après avoir été le chef des idolâtres, Denis devient l'évêque des chrétiens, et, par ses discours et ses lettres, prêche partout l'Évangile avec un zèle ardent.

On raconte qu'un jour il va trouver un saint prêtre, crétois de naissance, nommé Carpus, qui, par la dureté de sa doctrine, éloignait les fidèles nouvellement convertis. Il lui reproche sa sévérité excessive et cherche à lui faire comprendre combien il s'écarte de la mansuétude de Jésus. Il lui montre qu'il ne faut pas ôter au coupable repentant l'espoir du pardon. Carpus résiste aux exhortations du saint évêque; mais une nuit, pendant son sommeil, le ciel s'ouvre, le Christ lui apparaît. En bas, est un abîme, rempli de serpents et de supplices qu'il avait préparés pour les pécheurs qu'il a condamnés. Mais le gouffre se referme et lorsqu'il s'indigne de voir les pécheurs échapper au supplice, Jésus lui parle ainsi : « Frappe-les, rebelle Carpus, malgré moi, « si tu le peux, toi qui as soif de la mort des pécheurs ». Puis, il l'engage à faire voir un zèle plus tendre et lui donne à choisir, ou de régner avec lui dans le ciel, en usant d'une piété clémente, ou d'être précipité dans les enfers, en continuant à se montrer sans pitié.

Carpus, corrigé par cette vision, devient aussi indulgent qu'il avait été dur et donne l'exemple d'une sage piété.

Denis, apprenant que saint Pierre et saint Paul sont à Rome,

s'y rend, pour gagner avec eux la palme du martyre. Mais, en arrivant à Rome, il apprend que les deux apôtres sont morts. Il y trouve Clément, disciple de Pierre, assis, après Lin et Clet, sur la Chaire de vérité.

La deuxième partie du poème s'ouvre par le discours de saint Clément à saint Denis pour l'envoyer en Gaule prêcher l'Évangile. Saint Denis arrive à Paris. La moisson divine est si abondante que le démon, acteur obligé dans la plupart des poèmes de de Hrotswitha, souffle la persécution dans le cœur de l'empereur Domitien. Le préfet des Gaules, Sisinnius, fait amener en sa présence Denis chargé de chaînes et le jette, avec ses deux disciples, le prêtre Éleuthère et le diacre Rustique [1], dans une prison où il continue à instruire le peuple, qui s'y porte en foule, et à célébrer la messe. Dès qu'il s'apprêtait à briser le pain des anges, une vive lumière éclatait dans la prison, et le Christ, entouré d'une troupe d'anges, venait encourager le saint confesseur et lui donnait la communion de sa propre main.

Sisinnius, voyant qu'il ne gagne rien à laisser Denis en prison, l'en fait sortir avec ses deux compagnons et tente de les effrayer par les plus durs supplices. N'y pouvant réussir, il les condamne à mourir. Denis, Éleuthère et Rustique vont à la mort avec allégresse. Denis fait entendre un cantique d'actions de grâces et a la tête tranchée. Il se relève, prend sa tête dans ses mains et, descendant du haut de la montagne [2], la porte au milieu d'un immense concours de fidèles, à deux milles du lieu du supplice. C'est là que la piété des fidèles a élevé une chapelle, qui est devenue la célèbre basilique où les rois ont leurs tombeaux. Le poème est terminé par un court récit de miracles opérés sur sa tombe et par une invocation au Christ.

[1] L'auteur ne les nomme pas. Mais, comme ces deux compagnons de la captivité de saint Denis seront plus loin ceux de son martyre, il n'y a pas de doute.

[2] Montmartre. (*Mons martyrum*, montagne des *Martyrs*.) La rue qui descend de Montmartre dans Paris, s'appelle encore *Rue des Martyrs*.

Le style de ce poème est large et ferme, d'une simplicité noble, et présente rarement les jeux de mots et les subtilités qu'on peut reprocher en général à Hrotswitha.

Huitième poème. — *Martyre de sainte Agnès.*

Nous arrivons au dernier morceau publié par M. Vignon.

Agnès est une jeune vierge romaine, d'une noble famille. Chrétienne ardente dès l'enfance, elle a résolu de se consacrer au Christ. Elle avait quinze ans, lorsque le fils de Sempronius, préfet de Rome, charmé de sa beauté, la demande en mariage à elle-même, ce qui fait supposer qu'elle était orpheline. Agnès motive son refus sur la promesse qu'elle a faite au Christ. Le jeune homme tombe malade de rage et de regrets. Les médecins, après avoir tenté d'inutiles remèdes, finissent par reconnaître qu'il est malade d'amour. Sempronius fait venir Agnès et cherche à changer sa résolution. Si elle veut conserver sa virginité, eh bien ! qu'elle la consacre à Vesta. Mais Agnès reste obstinément fidèle à son époux céleste. Sempronius, furieux, ordonne qu'elle soit dépouillée de ses vêtements et conduite dans un lieu de prostitution [1], où elle sera livrée aux outrages du premier venu. Mais le Christ veille sur sa chaste fiancée. A peine Agnès est-elle dévêtue, qu'une épaisse et longue chevelure l'entoure et la cache de tous les côtés. Dès qu'elle entre dans l'infâme maison, une vive lumière s'y répand, et tous ceux qu'y attire l'espoir d'une volupté offerte à tous, frappés à la fois de crainte et d'admiration, confessent le Christ. Le fils de Sempronius accourt. A peine s'est-il élancé vers Agnès qu'il tombe mort à ses pieds. Sempronius, averti de ce malheur, vient et incrimine la Sainte. Celle-ci répond qu'elle n'est pour rien dans la mort du jeune homme et prie le Christ de le rappeler à la vie. Le jeune homme

[1] Nous avons déjà vu, dans le théâtre de Hroswitha le même moyen d'intimidation inutilement employé et la chasteté des héroïnes chrétiennes toujours sauvegardée.

ressuscite et, dans sa reconnaissance, adjure tous les assistants de reconnaître la divinité du Christ. Sempronius la proclame lui-même.

Mais les prêtres païens ameutent la populace. Sempronius, comme autrefois Pilate, livre, à regret sans doute, mais livre lâchement celle qui a sauvé son fils, aux fureurs du juge Aspasius. Celui-ci fait jeter Agnès au milieu des flammes. Mais elle n'en est pas offensée, tandis que les bourreaux et les assistants sont poursuivis et atteints par le feu. Agnès chante un beau cantique et le feu s'éteint. Mais ce prodige, au lieu de faire sur le peuple une impression favorable, anime sa rage et le juge Aspasius fait égorger la Sainte, qui, comme dans toutes les légendes, succombe aux atteintes du fer. Des anges enlèvent son âme et la transportent dans les cieux. De pieux fidèles et la famille d'Agnès donnent à son corps une honorable sépulture et font, pendant la nuit, la garde autour du tombeau. Tout à coup une vision paraît à leurs yeux. C'est un chœur de vierges, richement vêtues, au milieu desquelles brille Agnès. A sa droite est l'Agneau divin, plus blanc que la neige. Agnès adresse à ses parents quelques mots et se félicite de la béatitude éternelle dans laquelle vient de l'admettre le Sauveur. Puis, elle disparaît et sa famille, cessant de la pleurer, fait retentir les louanges du Seigneur. De Sempronius et de son fils, pas un mot.

J'ai parcouru le volume entier des poésies purement légendaires de Hrotswitha. Sur le fond, je crois n'avoir rien à dire, après l'analyse fidèle que j'en ai donnée. Il me reste à en apprécier la forme. Dans le théâtre de la savante religieuse, nous avons trouvé une prose poétique, toute remplie d'assonances; ici, nous avons des vers presque tous léonins, c'est-à-dire dans lesquels la césure rime avec la dernière syllabe. Cette méthode, contraire au génie de la prosodie latine, nuit à l'harmonie des vers. Dans les hymnes rythmées qu'a souvent adoptées l'Eglise et dont la prosodie se borne au nombre des syllabes, sans ac-

ception de brèves et de longues, la rime n'a rien qui choque; mais, dans les vers hexamètres et pentamètres, elle agace l'oreille, habituée à la cadence des Virgile, des Ovide et de presque tous les poètes latins. C'était la mode au Moyen Age et il serait puéril d'en faire un reproche à Hrotswitha. Mais on est en droit de lui en adresser un plus grave : il y a, dans ses poèmes, un certain nombre de vers faux et boiteux. Je ne m'arrêterai pas trop sévèrement sur la coupe de certains vers, sur de fréquentes chevilles, sur l'affectation de diminutifs employés à contre-sens, sur quelques solécismes et quelques barbarismes, sur l'abus d'expressions mythologiques dans des sujets chrétiens, telles que : *le Tartare, l'Érèbe, l'Averne, l'Olympe, Phébus*, etc.; sur des anachronismes tels que le nom de *César* donné au calife *Abrahemen*. Un mot explique tout : Hrotswitha vivait au Xe siècle, en pleine barbarie, ou du moins, à l'aurore d'un réveil lent et pénible et après que les tentatives de Charlemagne avaient été suivies d'une réaction de l'ignorance. C'étaient les germes de renaissance semés par ce grand homme et enfouis après lui, qui perçaient de nouveau la couche de fumier qui les étouffait. Or, ces germes ne pouvaient encore être bien énergiques.

Mais si les défauts de Hrotswitha appartiennent presque entièrement à son époque, c'est à la vigueur de son génie qu'il faut attribuer les belles et nobles pensées, les élans énergiques, les beaux vers qu'une foi vive et pénétrante fait éclore et briller à travers les épaisses ténèbres du temps. Il y a du cœur, de l'éloquence dans cette croyance naïve que, dans notre orgueil, nous avons peut-être tort d'appeler de la crédulité. Tantôt, cette éloquence est âpre et vengeresse sous la pression puissante d'une sainte indignation; tantôt elle est tendre et toute émue sous l'inspiration fraîche et féminine d'une religion tout empreinte d'un chaste amour, et sous l'expression d'une pitié religieuse. D'autres fois, c'est l'exaltation rêveuse, extatique, sombre et un peu farouche d'une piété fiévreuse.

Toutes les puissances d'une âme pénétrante qui n'a voulu con-

naître les passions extérieures que par le reflet superficiel des livres et cependant les a merveilleusement devinées, se sont concentrées dans une seule pensée : Dieu ; dans une seule passion : l'éclat et l'expansion du christianisme.

Et il est si vrai que Hrotswitha, bornant à la superficie sa connaissance du monde, n'a pas été atteinte le moins du monde dans la profonde pureté de sa pensée, que des expressions trop exactes pour notre pruderie de commande (le lecteur français veut être respecté), viennent se placer sous sa plume sans qu'elle puisse supposer qu'on les accusera d'immodestie.

Il y a, dans ces étranges poèmes, un singulier mélange de simplicité majestueuse et de déclamation, de platitude et d'emphase, de mauvais goût et de pureté, de finesse et de puérilités, de concision et de longueurs. Ici, la pensée est précise et ferme; là, elle est diffuse et vague. De critique, aucune. Hrotswitha accepte aveuglément tout ce que contiennent les légendes qu'elle met en vers, alors même qu'elle les sait apocryphes, parce qu'elle s'imagine qu'elle glorifie la religion en les traduisant et que, pleine de confiance dans la pureté de son intention, elle est persuadée qu'elle édifie des lecteurs dont la foi est aussi ardente, aussi affamée, aussi altérée de Dieu que la sienne. Pour la bien juger, il faut se mettre à ce point de vue et rejeter, pour un temps, les préjugés que l'orgueil moderne a mis à la place de ceux qu'il a prétendu détruire. Alors il restera une œuvre grande et curieuse, pleine d'émotion, d'éclat et de pieuse sincérité.

Il y a donc lieu de remercier M. Vignon d'avoir publié ces huit poèmes. Le service qu'il a rendu en les faisant connaître doit faire passer avec indulgence sur la faiblesse de sa traduction.

ELIE PETIT.

HISTOIRE DE L'ORGUE

DEUXIÈME ARTICLE *.

CHAPITRE IV.

L'orgue de Jérusalem. — Une autre espèce d'orgue hydraulique à Rome, sous le règne de Néron. — Orgues hydrauliques en France au IXe siècle, et en Angleterre au Xe.

§ I.

L'auteur de la lettre (V. *Opera Hieronymi*, tom. IX, edit. *Colon. Agrippinæ* 1616, p. 96) qui a pour en-tête : *Epistola XXVIII ad Dardanum de diversis generibus musicorum*, et que les meilleurs critiques attribuent à un autre auteur que saint Jérôme, nous dit quelques mots d'un orgue qui aurait été usité chez les Hébreux et dont la force du son se faisait entendre à la distance de mille pas. Les expressions bien obscures dont se sert l'auteur ne peuvent nous apprendre si cet instrument était un hydraule ou un orgue d'une autre espèce. Mais il résulte de ce passage, que cet orgue avait un sommier, des tuyaux et des soufflets [1].

* Voir le numéro précédent, page 5.

[1] Dans l'*Histoire de l'orgue* par Sponsel, il est dit § 6 : 1° Il y avait des orgues hydrauliques, non-seulement du temps de Julien, mais bien longtemps avant la naissance de Jésus-Christ; 2° les orgues hydrauliques avaient des tuyaux qui émettaient des sons; 3° les orgues hydrauliques avaient des soufflets.

Sa description est la suivante: « Primum omnium ad organum, eo quod majus esse his in sonitu et fortitudine nimia computantur clamores, veniam. *De duabus elephantorum pellibus concavuum conjungitur :* et per duodecim fabrorum sufflatoria comprensatur : *per quindecim cicutas æreas in sonitum nimium*, quos in *modum tonitrui concitat :* ita ut per *mille passuum spatia* sine dubio sensibiliter utique et *amplius* audiatur : sic apud Hæbreos de organis, quæ *ad Hierusalem, usque ad montem Oliveti et amplius sonitu audiantur* comprobatur. »

§ II.

L'instrument ainsi décrit consistait en deux peaux d'éléphants cousues ensemble, qui auraient formé le réservoir d'air (le sommier, chose qui est naturellement difficile à comprendre) ; il avait deux soufflets et quinze tuyaux en airain. Le prince abbé Gerbert donne, dans le deuxième volume de sa *Musica sacra*, deux dessins de l'orgue décrit ci-dessus, l'un provenant d'un codex du Xe siècle, appartenant à l'abbaye de Saint-Emmeran à Ratisbonne, — et l'autre, provenant d'un codex du XIIIe siècle, appartenant à la bibliothèque de Saint-Blaise [1].

[1] Ad descriptam hic formam exacta sunt duo organorum schemata (tab. XXIII, num. I; tab. XXVII, num. I) quæ æri incisa repræsentamus. Prius ex msc. San Emeramensi 800 circiter annorum : id, præterquam quod ruditer adeo sit adumbratum, ut nisi adjecta esset descriptio, ex lineis nihil minus quam organi imago conjiceretur, duodecim etiam tantum habet cicutas æneas. Recte vero quoad omnia adumbratum est alterum schema ex *Cod. San. Blas.* annorum circiter 500, qui tamen jam igne consumptus est; quibus addi potest recentius quidem Joannis *Vreckii* doctissimi monachi Pegernscencis, quod adjectum reperi operi ejus inedito de musica. (GERB. *Mus. sac.*, tom. I, II, III, cap. III, p. 139.)

Selon Gerbert même, les deux dessins sont peu identiques et paraissent être l'œuvre d'un caprice. Dom Bedos (François de Celles), *l'Art du facteur d'orgues*, 1766, quatrième partie, préface, *Histoire abrégée de l'orgue*, prétend que selon les descriptions par d'anciens auteurs de la construction de cet instrument, on pourrait très-bien soutenir qu'il n'a jamais existé, mais que les modernes sont d'une opinion contraire.

§ III.

Sous le règne de Néron (45-68), d'après le témoignage de Suétone, on connaissait à Rome un orgue hydraulique très-perfectionné. En quoi différait-il des autres orgues connues, cela n'est dit chez aucun écrivain; Suétone dit seulement que l'empereur passait une partie de la journée à examiner avec grand intérêt cette machine [1].

§ IV.

Si l'on voulait placer au IXe siècle la rénovation de l'orgue hydraulique entièrement connu et décrit, on s'expliquera alors comment Louis le Pieux se fait construire dans son pa-

[1] Reliquam diei partem per organa hydraulica *novi ignotique* operis circumduxit (Sueton. *in Nerone*). Forkel, *Histoire générale de la musique*, tom. I, chap. V, page 485, raconte de Néron : « Parmi tous les Césars de Rome, aucun n'avait poussé l'inclination pour la musique aussi loin que Néron. Il appliqua la plus grande partie de son temps à suivre les leçons que lui donna un certain Perpaus, qui passait pour le meilleur joueur de harpe et de lyre. Dans la troisième année de son règne, Néron débuta comme chanteur sur le théâtre de Naples. Il était si ravi des applaudissements des Napolitains, qu'il leur accorda une vraie sympathie, et qu'il préféra Naples à toutes les autres villes.

lais d'Aix-la-Chapelle par le prêtre George un pareil instrument.

Éginhard († 843-44), écrivain du IXe siècle, *de Translatione SS. Mart. Petri et Marcellini*, cap. XVI, dit de ce George : *Hic est Georgius Veneticus, qui de patria sua ad imperatorem venit, et in Aquensi palatio organum, quod græce hydraula vocatur, mirifica arte composuit.* Il est probable que l'usage des orgues hydrauliques, florissant chez les Grecs, était perdu en Occident. Cela paraît résulter d'une assertion du biographe de Louis le Pieux, quand il dit qu'un prêtre vénitien (c'est le George ci-dessus désigné) s'était présenté comme constructeur d'un orgue hydraulique grec [1].

§ V.

Dom Bedos de Celles, dans son *Histoire abrégée de l'orgue*, prétend, mais sans citer aucun document, que les orgues ci-dessus décrites avaient été en usage dans les églises de France au IXe siècle. Selon nous, il serait plus facile à prouver que ces orgues étaient peut-être d'un certain usage en Angleterre au Xe siècle. Nous avons à cet égard le témoi-

[1] Ad eundem annum narrat Eginhardus, venisse Georgium de Venetia qui se organum posse facere asserebat. Quem imperator Aquisgrani cum Fhencelfo sacellario misit, et ut ei omnia ad id instrumentum efficiendum necessaria præberentur, imperavit. De eo organo Ermoldus Nigellus, *de Rebus gestis Ludovici Pii*, lib. IV, hæc scribit :

Organa quinetiam, quæ nunquam Francia credit,
Unde Pelasga tument regna superba nimis,
Et quis te solis, Cæsar, superasse putabat
Constantinopolis, nunc Aquis aula tenet
Fors erit indicium, quod Francis colla remittant
Cum sibi præcipium tollitur inde decus.
(GERB., *Mus. sac.*, tom. II, p. 142.)

gnage de Sommerset (Guillaume de Malmesbury [1]), qui dit qu'au Xe siècle une église d'Angleterre possédait un tel orgue. Il s'exprime en ces termes : « Extant etiam apud illam ecclesiam organa hydraulica, ubi mirum in modum aquæ calefactæ violentia, ventus emergens implet concavitatem barbiti, et per multiforatiles transitus æneæ fistulæ modulatos clamores emittunt. (Guil. Malmesbury, *apud* Du Cange ad vocab. *Organon.*)

Malgré tout cela, pour le penseur il reste toujours à répondre aux questions : où prenait-on l'eau pour un si grand orgue d'église, ou bien le mécanisme était-il arrangé de façon à n'avoir besoin que d'une très-petite quantité ? Sponsel aussi (*Hist. de l'orgue*, page 46) doute beaucoup que jamais un orgue hydraulique ait existé dans une église.

Sur tous ces sujets, ainsi que sur la manière de le jouer, sur le genre de musique approprié à ces instruments, les auteurs de ces temps nous ont laissés dans l'incertitude, et il est probable que de toutes ces hypothèses il ne jaillira jamais une certitude claire et des données justes.

CHAPITRE V.

L'inventeur de l'orgue avec soufflets sans aide de l'eau est inconnu. — L'orgue de l'empereur Théophile. — L'époque de l'introduction des orgues dans les églises ne se laisse pas déterminer d'une manière certaine. — Différentes opinions à ce sujet.

§ I.

La première différence essentielle entre un orgue hydraulique et un orgue pneumatique consistait probablement en

[1] Ce Bénédictin, célèbre historien d'Angleterre, vivait vers 1140 dans le couvent de Malmesbury et écrivit : *De rebus gestis Anglorum historiam novellam.*

ce qu'une tête inventive essayait de mettre en mouvement les soufflets sans l'aide l'eau. Cette invention, si peu importante qu'elle peut paraître en elle-même pour l'art, était déjà d'une grande utilité ; surtout si l'on observe, avec quelle vitesse l'usage de l'eau devait détériorer une machine aussi compliquée, sans parler de la malpropreté et du bruit hétérogène, peu musical (quelle qu'ait été la musique), qui, à la manière d'une chute d'eau ou d'une roue de moulin, se faisait entendre. Mais ici, comme déjà ailleurs, nous devons renoncer à une relation de cette seconde espèce des orgues.

§ II.

Don Bedos prétend, et ce n'est pas improbable, que l'on attribue faussement l'invention de cette seconde espèce d'orgues (sans eau) à l'empereur grec Théophile. Des orgues de cette espèce existaient déjà au IVe siècle, et l'on pourrait ici appliquer le passage de saint Augustin, qui parle des orgues dans son commentaire du psaume 56e [1], où de plus il mentionne des soufflets sans eau et où il explique le nom générique *Organum*.

§ III.

D'après le témoignage du grammairien Léon, dans Du Cange (sub vocab. *Organum*), l'orgue de l'empereur Théophile, duquel parlaient les historiens, était un arbre rempli d'oi-

[1] Organa dicuntur omnia instrumenta musicorum ; non solum illud organum dicitur, quod grande est et inflatur follibus, sed etiam quidquid aptatur ad cantilenam et corporeum est. Quo instrumento utitur qui cantat, organum dicitur. (S. August. *in Psalm.* 56.)

seaux qui chantaient[1]. On se rappellera ici involontairement divers joujoux d'enfants, et l'on ne peut pas nier que quelques-uns d'entre eux, par l'habileté des artistes de nos jours, n'imitent de façon à tromper facilement, la voix des oiseaux ou de certains animaux. Tel a pu être l'arbre aux oiseaux du temps de l'empereur Théophile qui, au moyen d'une introduction de vent, imitait plusieurs chants, ou peut-être seulement leur gazouillement, et il n'est pas étonnant, eu égard au peu de moyens dont l'art disposait alors, que cela ne passât pour quelque chose d'étrange et digne d'être remarqué. Une description encore plus claire de cette musique se trouve dans Prætorius. Il appelle cela « constructas machinas hydraulicas, *Merulas dictas*, quibus « reddebantur *voces humanarum* imitatrices, et cantus « avium effectrices. » (*Mus.*, tom. II. c. XX. p. 431.)

§ IV.

Ce que nous trouvons ça et là sur l'introduction des orgues dans les églises chrétiennes est très-incertain et nous avons bien des raisons pour douter de ces faits. Telle doit être l'assertion de Platina, contenue dans sa *Vie des Pontifes romains*, d'après laquelle le pape Vitalien Ier († 669) aurait ordonné d'accompagner le chant dans les églises avec l'orgue[2]. De même sont les vers de Mantuanus (voyez

[1] Quæ vero de organis musicis narrant Constantinus Manasses et Michael Glicas a Theophilo Michaelis F. imperatore Constantinopol. adinventis, non organa nostratia spectant, sed musicam quamdam avium fictitiarum, arbori perinde fictitiæ insidentium organicam intelligunt, quod ex Leone grammatico licet intelligere. (Apud Du Cange, voc. *Organ.*)

[2] Vitalianus cultui divino intentus, et regulam ecclesiasticam composuit, et cantum ordinavit, adhibitis ad consonantiam (*ut quidam volunt*) organis. (Plat., *de Vit. pont.*, page 85.)

Platina lui-même paraît douter de la chose en disant : *Ut quidam volunt*

Wolfgang Caspar Pring, *Description historique du noble art du chant et de la musique*, chap. XVII, § I, page 97), qui faussement cités, prouvent, aussi peu qu'autres semblables choses, l'introduction des orgues dans les églises [1]. Sponsel, dans son *Histoire de l'orgue*, veut entendre par *organis* le tuba ou le trombone, parce que ces instruments chez les anciens étaient faits en airain.

de plus, le mot *organis* peut désigner, comme nous l'avons dit déjà, d'autres instruments. Voyez Forkel, *Hist. gén. de la musique*, tom. II, page 356. — Dans l'*Histoire de l'orgue* de Sponsel, il est dit, page 46, § 9 : « Certainement, si quelqu'un me pouvait prouver, qu'il y a eu jamais un orgue hydraulique dans une église, je croirais facilement que Platina ait voulu désigner par son assertion un orgue hydraulique, quoique je ne puisse pas de suite surmonter les difficultés qui se montrent dans cette explication et que bien des choses restent pour moi des hypothèses. D'après tout ce que je sais, jamais *hydraulicum* n'a été employé dans les églises. Ils n'ont jamais sorti des palais des princes et servaient seulement aux fêtes de la cour. Il serait donc raisonnable de croire que l'*organis* de Platina désignait, ou les instruments jadis usités en général ou le *tuba seu tibia* des anciens en particulier. »

1 Signius adjunxit molli conflata metallo
Organa, quæ festis resonant ad sacra diebus.

Signius, sous lequel on comprend Vitalien, n'est nullement nommé chez Mantuanus, et il résulte du contexte, qu'il n'est pas question d'un seul Pape, mais de trois, c'est-à-dire de Boniface VII, Clément VI et Sixte V; desquels le premier ordonnait le jubilé tous les cent ans, le second tous les cinquante et le troisième tous les vingt-cinq ans. De ces trois, Mantuanus dit :

Adjunxere etiam molli conflata metallo
Organa, quæ festis resonant ad sacra diebus.

Sans contredit, l'*organa* ici comprend des instruments coulés en métal; Calvoer, *Rituale ecclesiæ*, tom. II, page 689, le comprit également ainsi, en se trompant sur le sens des vers de Mantuanus qu'il applique faussement à Vitalien, en y ajoutant encore : « Organa Vitaliani fuere instrumenta musicis alias usitata, quæ Vitalianus in ecclesiam introduxit », Voyez Forkel, *Hist. générale de la musique*, tom. II, page 356-57.

Page 48, il est dit : La *tuba* ou la *tibia* des anciens (ces mots sont employés très-souvent sans différence) était faite en airain, comme cela est déjà prouvé par les vers de *Prudentio* ci-dessus cités : *Quidquid in ære cavo reboans tuba curva remugit,* auxquels je peux ajouter encore les passages suivants du *Senecæ opera*, tom. II, epist. LXXXIV, page 307 : *Cum omnes vias ordo canentium implevit, et cavea æneatoribus cincta est, et eo pulpito omne tibiarum genus organorumque consonuit, fit concentus eo dissonis.* Dans le *Ludus de morte Claudii Cæsaris*, page 321, il se sert des expressions suivantes : « Et erat omnium formosissimum, et impensa cura « plenum, ut scires, Deum efferri, tibicinium, cornicinium, « omnisque generis æneatorum tanta turba, tantus conven- « tus, ut etiam Claudius audire posset. » Je suis tenté de croire que Vitalien avait ordonné de jouer dans les églises, en accompagnant le chant, les trombones ou les *tuba*, comme cela se pratique encore de nos jours. Mais si sous l'*organis* de Platina on doit comprendre d'autres instruments, je crois avoir assez démontré que cela ne voulait jamais désigner un orgue et que l'invention de cette machine somante ne peut appartenir aux Ve, VI et VIIe siècles de l'ère chrétienne.

CHAPITRE VI

L'orgue arrive au VIIIe siècle dans l'Occident. — Les orgues de Pepin et de Charlemagne. — Le premier orgue d'église sous Louis le Pieux à Aix-la-Chapelle. — Les orgues à Munich, Freisingen, Rome, en Italie et en France.

§ I.

L'indication la plus certaine que l'on trouve dans la suite sur un orgue, appartient au VIIIe siècle. Vers ce temps,

l'empereur grec Constantin Copronyme avait envoyé au roi Pepin, parmi d'autres cadeaux, un orgue. Cela se trouve consigné dans les *Annales* d'Éginhard [1].

Seulement il n'est pas question dans ce passage *d'un* orgue, mais de *plusieurs orgues* envoyées, ce qui peut vouloir dire qu'on a envoyé plusieurs instruments de musique. Si des historiens plus modernes, comme Marianus Scotus [2] et Lambert d'Aschaffenbourg [3] ont compris sous le mot *organa* réellement l'orgue, il est à croire qu'il y a ici chez eux une erreur.

La plus grande différence avec les auteurs ci-nommés, se trouve dans la description de l'orgue qui nous vient des annales bavaroises par Aventinus dit Fhurmales [4]. Le docteur Pokel prétend avec raison qu'Aventinus († 1534) avait évidemment, lors de sa description, un orgue de son temps devant les yeux, dans lequel il y avait non-seulement des soufflets comme de nos jours, mais aussi déjà le clavier de pédales.

[1] Eginhardus (Einandus), auteur du IXe siècle, chancelier et inspecteur supérieur des bâtiments de la résidence impériale à Aix-la-Chapelle. Il écrivit *Vitam Caroli Magni* et *Annales rerum gestarum Pipini regis*. Dans ce dernier ouvrage il est dit : Ad annum 757, Constantinus imperator Pipino regi multa misit munera, inter quæ et organa, quæ ad eum in compendio villa pervenerunt, ubi tunc populi sui generalem conventum habuit.

[2] Marianus Scotus († 1086) edit. Struvianæ ad annum 756, page 633.

[3] Lambertus Schafnaburgensis, ad annum 756, page 310.

[4] Constantinus ad Pipinum proficisci jubet legatos, quorum princeps Stephanus, episcopus romanus. Ipsi maritimo itinere cum muneribus ad Pipinum devenere. Munera imperatoris, quæ a legatis deferebantur, erant *instrumentum musicæ maximum, res adhuc Germanis et Gallis incognita organa appellant. Cicutis ex albo plumbo compactum est, simul et follibus inflatur, et manuum pedumque digitis pulsatur.* Aventinus, lib. III, page 300. Edit. Ingolstadii, 1554.

§ II.

Sous le règne de Charlemagne, les orgues arrivaient de la Grèce dans l'Occident. Un moine de l'abbaye de Saint-Gall (quelques-uns disent Nother (*balbulus*) le bègue) témoigne de ce fait dans le livre 2e *de Rebus bellicis Caroli M.*, n. 10 : « Adduxerunt etiam iidem missi (*Constantini Copron.*) omne « genus organorum, sed et variarum rerum secum, quæ « cuncta ab opificibus sagacissimis *Caroli* quasi dissimilan- « ter aspecta, accuratissime sunt in opus conversa : et præ- « cipue illud musicorum organum præstantissimum, quod « doliis ex ære conflatis, follibusque taurinis per fistulas æ- « reas mire perflantibus rugitu quidem tonitrui boatum, « garrulitatem vero lyræ vel cymbali dulcedine coæquabat. « Quod ubi positum fuerit, quamdiuque duraverit, et quo- « modo inter alia reipublicæ damna perierit, non est hujus « loci vel temporis enarrare. » D'après cette description on devrait conclure que l'orgue, dont il est question ici, aurait été quelque chose de merveilleux ; mais ici aussi on applaudira involontairement aux paroles de Forkel lorsqu'il dit : « Si cet orgue eût été aussi merveilleux que l'on se peut « l'imaginer d'après sa description, les artistes inhabiles de « Charlemagne n'auraient pas osé de suite le contrefaire « en l'ayant seulement regardé, *quasi dissimulanter.* »

§ III.

On a prétendu que le premier orgue d'église que Louis le Pieux fit monter à Aix-la-Chapelle, aurait eu des soufflets mis en mouvement sans l'aide de l'eau. Il différait complétement de l'orgue hydraulique que ce même roi avait fait

construire par le prêtre vénitien George pour son palais et que nous avons déjà indiqué plus haut.

Walafried Strabo [1] observe, que ce jeu d'orgue aurait été l'un de ceux dont la Grèce se vantait d'être en possession, et il assure :

1° Que cet orgue était du même genre que celui que Charlemagne avait reçu en cadeau de l'Empereur de Constantinople ;

2° Qu'aucune église romaine, ni une autre église de l'Occident, n'aurait eu un pareil instrument.

Peut-être (dit Forkel) c'était le même orgue que Charlemagne, à peu près vers l'an 812, avait fait faire par ses artistes, d'après le modèle de celui que lui avaient apporté les ambassadeurs grecs. La possibilité de le transporter de la Grèce à Aix-la-Chapelle et de le faire de suite entendre, sont autant de preuves qu'il était petit et peu important. Ne

[1] Walafridus (*Strabo* le Louche), bénédictin et élève de Rhabanus Maurus, vivait au IXe siècle († 849) et fut abbé du couvent de Reichenau dans la Souabe. Dans sa poétique description des magnificences de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle se trouve également la description outrée de l'orgue, et il va si loin qu'il prétend qu'une femme perdit l'âme en entendant les sons délicieux de cet instrument : voici ce passage :

At alia de parte nitens fulgore corusco
Auratus discurrit eques, concitante pedestri
Agmine tintinnum quidam, quidam organa pulsant.
Dulce melos tantum vanas deludere mentes
Cœpit, ut una suis decedens sensibus, ipsam
Femina perdiderit vocum dulcedine vitam.
Cedant magna tui super est figmenta colossi
Roma; vetit Cæsar magnus; migrabit ad arces
Francorum, quodcumque miser conflaverit orbis.
En queis præcipue jactabat Græcia sese
Organa Rex magnus non inter maxima ponit.

(*Carm. de Apparatu templi Aquis gran.*)

savons-nous pas par expérience, combien il faut de savoir et d'habileté pour faire marcher même le plus petit instrument de ce genre. Comme peut-être aujourd'hui peu de nos lecteurs ont en leur possession les œuvres de Madame de Genlis, ainsi que l'ouvrage du docteur Forkel (l'*Histoire générale de la musique*), que l'on nous permette de donner place ici à la relation si agréable de Madame de Genlis, dans laquelle, en racontant les événements du temps de Charlemagne, elle trouve occasion de parler de l'origine des orgues. La relation porte ce titre : *Les Chevaliers du Cygne, ou la Cour de Charlemagne;* le XIVe chapitre du deuxième volume a pour titre : l'*Origine de l'orgue*, suivi de deux épigraphes ; la première est d'un anglais inconnu :

The imprisonds winds, released, with joyful sound
Proclaim their liberty al around.

(Les vents dégagés de leurs prisons proclament leur liberté avec des sons mélodieux).

Et la seconde tirée de Montaigne :

« Il n'est âme si revêche qui ne se sente touchée de quelque « révérence à considérer cette vastitude sombre de nos églises et « ouïr le son dévotieux de nos orgues.

Dans ce chapitre, un chevalier venu de la Perse en Europe raconte son histoire. Il s'appelle Giaffar ou le Barmécide. Il était né en Perse et voyageait toujours avec son père, homme sage et expérimenté. A l'âge de 20 ans, Giaffar perdit son père, mais il continua de voyager, en compagnie de ses trois frères, encore pendant deux ans. La renommée de la cour d'Aroun-al-Raschid les conduisit à Bagdad.

Arrivés dans cette superbe ville, ils y firent connaissance avec quelques Européens de leur âge, et ils se logèrent tous ensemble dans la même maison.

« Mes frères avaient beaucoup de talents agréables, et « jouaient de plusieurs instruments; quelques-uns de nos « nouveaux compagnons avaient le même goût, et comme « nous ne pouvions jouir dans Bagdad du libre exercice de « notre religion, nous convinmes que, les jours solennels, « nous nous rassemblerions dans une chambre pour y chan- « ter l'office divin, ce que nous fîmes en effet; les uns chan- « taient les psaumes, les autres jouaient de leurs instru- « ments, ce qui formait un concert très-bruyant. Ma « chambre donnait sur la rue, le peuple s'arrêtait pour nous « écouter ; on sut bientôt les motifs de ces chants religieux ; « l'intolérance mahométane s'en alarma, et elle obtint du « calife un écrit qui fut publié dans toute la ville, et qui dé- « fendait, sous peine de mort, à tous les chrétiens de s'as- « sembler pour chanter leurs prières, laissant cependant à « chacun la liberté de les réciter en musique, si le chant « faisait partie de leurs rites religieux, mais n'accordant « cette permission qu'individuellement, proscrivant, sans ex- « ception, tout rassemblement, ne fût-il que de deux ou trois « personnes. Cette défense me révolta tellement, que je ne « m'occupais plus que des moyens de l'éluder. J'avais tou- « jours eu beaucoup de goût pour la mécanique, et après « quelques réflexions, je conçus l'idée de composer un in- « strument qui pût imiter tous ceux que je connaissais et « même la voix humaine. Je voulais qu'en même temps il « eût un son si prodigieux, qu'il pût produire à l'oreille « l'effet d'un concert. J'y travaillai nuit et jour, et en « moins de six mois, je fis un instrument d'une grandeur « énorme, auquel je donnais le nom d'orgue et qui remplis-

« sait parfaitement mes vues. Alors je l'établis près de ma « fenêtre, et j'en jouai régulièrement soir et matin, en chan- « tant des psaumes. Au bout de peu de jours, on avertit le « calife que les chrétiens, malgré la rigueur de ses défenses, « recommençaient leurs concerts religieux avec plus d'éclat « que jamais. Le calife donna des ordres en conséquence, et « un matin que je jouais de mon orgue à mon heure ordi- « naire, on vint frapper à ma porte à coups redoublés; je « fermai mon orgue, ensuite je me levai, et j'allai ouvrir; « au moment même une troupe de gens armés, envoyée par « le calife, entra dans ma chambre, et montra le plus grand « étonnement de me trouver seul.

« Le chef de la troupe me demanda ce qu'étaient devenus « mes complices, je répondis que je n'en avais point. Il ne « fit nulle attention à cette réponse, et chercha vainement « dans mes cabinets les autres musiciens; il passa dix fois « devant mon orgue, sans se douter que ce fût un instru- « ment, d'autant plus que je lui avais donné la forme d'un « buffet; enfin, ne comprenant pas comment mes compagnons « avaient pu s'échapper, il m'ordonna de le suivre. Je de- « mandai à être conduit en présence du calife; il me ré- « pondit qu'il m'y menait. En effet, ce prince avait voulu « me voir et m'interroger lui-même. Il me reçut avec un « air sombre et sévère, et m'examina quelque temps en si- « lence; et frappé de la sérénité de mon maintien: Jeune « insensé, me dit-il, qui peut t'inspirer une telle audace et « tant de mépris pour la vie? Seigneur, répondis-je, rien « ne rassure l'innocence comme l'aspect d'un juge équi- « table....

« Mais, reprit-il, tu ne peux nier ta désobéissance, j'ai « moi-même été sous ta fenêtre, j'ai moi-même entendu le « bruit des instruments et des voix, et cependant on n'a

« trouvé que toi dans ta chambre. Que sont devenus tes « compagnons? — Je n'en ai point. — Écoute; ta physio- « nomie me plaît et m'intéresse; et ta jeunesse me fait « pitié; je puis te faire grâce, mais je veux un aveu sin- « cère.— Non, Seigneur, répondis-je, vous ne le feriez pas « à celui qui serait assez vil pour dénoncer ses amis.— Hé « bien, tous les chrétiens qui existent dans Bagdad seront « aujourd'hui dans les fers.—Ils n'y seront tout au plus que « quelques heures, répondis-je du ton le plus tranquille... « —Et qui les délivrera ?—Moi, Seigneur. A cette réponse, « le calife resta muet d'étonnement, ne sachant s'il devait « prononcer ma sentence, ou me renvoyer comme un homme « en délire. Je repris la parole. — Seigneur, lui dis-je, j'ose « vous protester que je n'ai point désobéi à vos ordres, et « j'étais seul; c'est ce qu'il m'est facile de démontrer, « si vous daignez envoyer chercher le buffet qui est dans « ma chambre; j'ouvrirai devant vous ce meuble mysté- « rieux, et vous y trouverez la preuve positive de ma par- « faite innocence. Le calife, dont ce discours augmentait « encore la surprise, donna sur-le-champ l'ordre que je sol- « licitais; mon orgue fut transporté dans son appartement. « Pendant que je m'occupais à le mettre en ordre, le calife, « qui attendait avec autant de curiosité que d'impatience le « dénouement de cette scène singulière, alla chercher la « princesse Abassa, sa sœur; il lui rendit compte de notre « entretien, et il revint avec elle. Cette princesse, enve- « loppée dans un grand voile qui cachait entièrement sa « taille et son visage, s'assit sur des carreaux à côté de son « frère, à peu de distance et en face de l'orgue. Alors je de- « mandai au calife la permission de m'asseoir vis-à-vis de « mon buffet, et à l'instant même je me mis à chanter et à « jouer. Aussitôt que le calife entendit ce bruit éclatant et

« harmonieux, imitant si parfaitement des flûtes, des cors, « des hautbois et la voix humaine, il se leva avec transport : — Est-il possible ! s'écria-t-il, ce buffet est un instrument ! — Oui, seigneur, repris-je, et je l'ai inventé et « composé pour adoucir la sévérité de vos défenses. — En « proscrivant les rassemblements, dit le calife, je ne voulais qu'empêcher l'éclat de la solennité que donnait à vos « cérémonies la réunion de différents instruments et de plusieurs voix ; je n'avais pas prévu ce merveilleux moyen « d'annuler mon édit ; mais il est juste, ajouta-t-il, que « ceux qui sont forcés d'obéir soient plus ingénieux que ceux « qui commandent. En disant ces paroles, il se tourna vers « Abassa, pour lui demander ce qu'elle pensait de cette « aventure. Alors j'entendis la plus charmante et la plus « douce parole qui eût encore frappé mon oreille, l'inviter, dans les termes les plus obligeants pour moi, « à récompenser l'auteur d'une invention si extraordinaire. Le calife se rapprocha de moi : — Jeune homme, « me dit-il, j'aime les talents et les arts, et ta personne me « plaît ; je veux que tu m'expliques le mécanisme de cette « merveilleuse machine, et je me charge de ta fortune : « ainsi, poursuivit-il en s'adressant à sa sœur, vous serez « contente. » En effet, le même jour Giaffar fut installé dans le palais, et le jour suivant il commença à démontrer au calife son instrument. Mais il s'aperçut bientôt qu'il n'avait aucune notion des connaissances nécessaires pour comprendre facilement le mécanisme d'une machine un peu compliquée, et qu'en même temps, il avait l'amour-propre de vouloir cacher son ignorance. — Enfin on raconte que le calife fit un usage de l'orgue très-agréable à Giaffar. Les ambassadeurs de Charlemagne étaient alors à sa cour, et le calife mit l'orgue au nombre des présents dont il les chargea pour leur maître.

Nous ajouterons ici encore l'appréciation du savant docteur Forkel au sujet de cette relation :

« On voit, dit-il, dans cette petite histoire, que l'auteur « a su traiter les indications des auteurs du Moyen Age « avec plus de discernement que beaucoup d'hommes savants. « Il parle bien de la merveilleuse construction de l'orgue, « de l'enthousiasme des hommes; mais il reste dans les li- « mites de la nature et de la vraisemblance, en indiquant « le premier orgue fait dans des proportions si restreintes « que le transport d'une maison à l'autre s'opérait avec la « plus grande facilité. Le point de vue où se place le spiri- « tuel écrivain au sujet de la construction des orgues du « temps de Charlemagne, prouve un jugement très-correct. »

§ IV.

Il faut laisser aux Allemands l'honneur d'avoir su, presque en même temps ou peu de temps après, c'est-à-dire dans la seconde moitié du IXe siècle, non-seulement construire des orgues, mais aussi d'avoir su en jouer. Zarlino [1]

[1] Zarlino (Giuseppo), le célèbre maître de chapelle de Saint-Marc à Venise, né au commencement du XVIe siècle (d'après Laborde), mort en 1599. (*Supplimenti musicali*, lib. VIII, p. 290.)

« Alcuni pero si sono mossi a dire, che questo nostro instrumento fu in « uso primieramente nella Grecia, e che da ivi per l'Ungheria fusse transfe- « rite nella Germania tra i Bavari. »

Dans l'année 1770, c'est-à-dire plus de deux cents ans après la vie de Zarlino, le Dr Burney trouva à Florence dans la maison de Moncini le clavecin qu'il avait inventé pour pouvoir indiquer avec précision le tempérament des trois genres d'accords et qu'il avait fait construire en 1548 sous sa direction par Domenico Pesarese. L'indication pour l'accorder se trouvait écrite de la propre main de Zarlino sur le verso de la face. Une indication plus détaillée à ce sujet se trouve dans un ouvrage laissé par lui, intitulé : *Institutione harmoniche, nelle quali, oltra le materie appartinenti alla musica, si trovano dichiarati molti lucghi di poeti, d'historici et philosophi.* Venise, 1558 et 88, in-4°. Voyez GERBERT, *Dict. de l'art musical*, p. 842.

raconte, après avoir parlé des orgues des anciens, que divers auteurs seraient de l'opinion, que notre orgue *pneumatique* aurait été en usage d'abord en Grèce, puis qu'il se répandit de là en Hongrie et en Allemagne et avant tout en Bavière.

Un tel orgue se serait trouvé dans la cathédrale de Munich; il aurait eu des tuyaux en bois de buis, non-seulement d'un seul morceau, mais de la même grandeur que nos tuyaux ordinaires en métal [1].

§ V.

Si l'on peut objecter que l'on manque d'une autorité bien reconnue en ce qui regarde l'existence de l'orgue de Munich, on peut tout de même prouver que, vers la fin du IXe siècle, cette contrée de l'Allemagne était capable de fournir, non-seulement des orgues en Italie, mais aussi d'y envoyer des facteurs d'orgues et des organistes.

Cela résulte d'une lettre du pape Jean VIII à Anno, évêque de Freisingen. Le pape demande dans cette lettre à l'évêque d'envoyer en Italie un artiste capable de construire un orgue et sachant en jouer [2]. Dom Bedos de Celles, qui a parlé d'un orgue à Freisingen, dit : « L'habile facteur, qui dirigea « la construction de cet orgue, forma des élèves, qui bientôt

[1] Dicono haverne veduto uno tragli altri nella chiesa cathedrale di Monaco, con canne di bassalto, tutte in un pezzo, grande e tonde all' ordinario delle nostre fatte di metallo; in quale nel suo genere e di quella grandezza, e il piu antica d'alcun altro, che si trovi non solo in quella provincia, ma forse il qual si voglia parte del mondo.

[2] Precamur autem, ut optimum organum cum artifice, qui hoc moderari et facere ad omnem modulationis efficaciam possit, ad instructionem musicæ disciplinæ nobis aut deferas, aut cum eisdem reditibus mittas. Cf. Baluzii *Miscellanea*, lib. v, p. 498.

« en construisaient de semblables dans les autres églises de « l'Allemagne, de façon à ce que, trente ou quarante ans « après la mort de Louis le Pieux, l'Allemagne était dans la « possibilité d'envoyer des orgues et des organistes à « Rome [1]. On pourrait donc dire avec certitude que l'orgue « envoyé par Anno à Rome fut le premier qui a été monté « dans une des églises de la capitale du monde chrétien. »

De Rome, l'art de construire les orgues se répandit bientôt dans les autres contrées de l'Italie, et il est probable que les religieux de ces temps s'en occupaient beaucoup.

[1] Le pape Jean VIII fut élu en 872 et mourut en 882. Forkel fait ici des observations très-importantes. Dans l'*Histoire générale de la musique*, p. 363 il est dit : Dom Bedos prétend sûrement que l'orgue du prêtre George aurait été un *hydraulicum*, cependant il est question ici d'un *pneumaticum*.

Il ajoute alors : « Qu'il y ait eu des orgues pneumatiques bien plutôt que « l'on croit généralement, cela ne saurait être douteux : elles n'avaient qu'une « petite étendue, peu de tuyaux, peu ou seulement un seul registre ; elles « étaient probablement semblables aux régales, positives et portatives, au- « jourd'hui oubliées, desquelles on se servait pendant des siècles dans les « écoles et les églises. Zarlino donne le dessin d'un sommier, reste d'un vieil « orgue qui existe dans l'église d'un couvent de l'antique ville de Grado. « Cette ville était depuis les temps les plus reculés le siége d'un patriarcat, « elle fut prise et détruite dans l'année 850 par l'allemand Pepo, patriarche « d'Aquileja.

« Lors de cette première prise, l'église fut épargnée, mais peu de temps « après elle partagea le sort de la ville. Un sommier de l'orgue fut conservé « et Zarlino put l'acquérir. (Dans l'*Histoire générale de la musique* de Forkel, « pl. v, fig. x, se trouve un dessin de ce sommier.) Il était long d'une aune « et large d'un quart d'aune. Le nombre de trous pour les tuyaux était de « trente, mais il n'avait pas de registre. Chacune des quinze touches avait « donc deux tuyaux accordés probablement à l'unisson, à la quinte ou à « l'octave. Comme les tuyaux étaient tous perdus, on ne peut déterminer la « matière qui a servi à leur confection. Cet orgue ne peut avoir été autre « chose qu'une espèce de positif, mais beaucoup plus petit comme ceux que « l'on a construits plus tard. L'orgue de Munich n'a pas dû être beaucoup plus « grand, si les tuyaux étaient faits d'un seul morceau de buis, comme il le dit. »

D'après le témoignage de Dom Bedos, plusieurs religieux de l'abbaye de Bobbio, fondée par Columban dans le Milanais, se distinguaient dans l'art de construire les orgues. Dans ces temps où les arts et les sciences trônaient dans les couvents, il n'y a pas à douter que l'art de la construction des orgues, ayant si directement une certaine influence sur le service divin, n'ait été amélioré et répandu par bien des hommes ingénieux qui vivaient dans les monastères.

§ VI.

L'abbaye de Bobbio avait dans son abbé Gerbert, plus tard Pape sous le nom de Sylvestre II († 1003), le plus célèbre mathématicien de son temps.

Qu'il ait eu, outre la science des mathématiques, les connaissances de la mécanique et de la construction des orgues, qu'il ait protégé et encouragé cet art, cela résulte d'une lettre de l'abbé Gerhard d'Aurillac en Auvergne [1].

[1] Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* donnent les renseignements suivants sur son savoir en musique et les autres sciences : « Il cultiva surtout « les mathématiques et regardait, d'après Platon, l'arithmétique et la géo- « métrie comme les deux mains du mathématicien. Cependant il s'éloignait « de Platon, en plaçant la musique immédiatement après l'arithmétique. » Forkel dit que, s'il avait mieux connu la musique, il l'aurait probablement placée avant l'arithmétique. Dans la bibliothèque de J. ha Scelden, il y aurait eu autrefois un manuscrit qui contenait, outre la musique et l'arithmétique de Boëce et d'autres traités, une dissertation de Gerbert avec une préface sous le titre : *Gerberti theorica cum prologo in eadem.* Quoiqu'il ait regardé la musique comme la seconde main du mathématicien, on ne sait pas au justeze qu'il a fait dans cet art, il ne nous est resté rien dans ceux de ses écrits que l'on peut lui attribuer avec certitude. Cependant il a dû arriver à un certain degré de perfection dans cet art (bien entendu dans le genre de son temps), parce que jusqu'au XIIe siècle les écrivains lui donnaient encore le surnom de *Musicus*; et que lui-même, dans une de ses lettres (Cf. Du Chesne, *Hist. Franc. SS.*, tom. II, p. 789, etc.) s'offre d'enseigner, à ceux qui le voudraient,

Cet abbé avait fait l'éducation du jeune Gerbert. La lettre à son ex-élève est de l'année 986, et contient la demande d'un orgue. La réponse de Gerbert dit que les troubles et les guerres en Italie ne lui permettaient pas pour le moment de donner suite à cette demande [1].

L'année suivante, 987, l'abbé Gerhard étant mort, Gerbert écrivit à Raimond, son successeur, qu'obligé de suivre l'impératrice Théophania en Allemagne, il ne pouvait lui dire rien de précis ni au sujet de l'orgue italien qu'il demandait, ni au sujet du religieux qui serait chargé de le lui conduire [2]. Si maintenant, ni ces lettres, ni ces fragments historiques, ne nous apprennent rien sur la construction de cet orgue, ni ne nous disent que l'abbaye d'Aurillac l'ait jamais reçu, ils prouvent cependant que dans le XIIIe siècle les orgues étaient en grand renom, qu'elles étaient connues en France et que l'abbaye d'Aurillac en avait demandé pour son église. On prétend encore qu'il existait vers le milieu du XIe siècle un orgue dans l'abbaye de Saint-Florent à Saumur, et que l'abbé de ce couvent, nommé Sigo, aurait été un organiste célèbre [3]. Mais les vers com-

tout ce qu'il sait sur la musique et sur l'art de construire les orgues. Non-seulement il jouait bien les orgues de son temps, mais il réussissait encore mieux dans leur construction.

[1] Organa porro et quæ vobis dirigi præcepistis, in Italia conservantur, pace regnorum facta vestris obtutibus repræsentanda. Cf. Coll. apud Du Chesne. n° 71.

[2] At quoniam Domina mea Theophania imperatrix semper Augusta, VIII Cal. april. proficisci me secum in Saxoniam jubet, eoque quosdam ex meis monachis ac militibus ab Italia convenire jussi, nunc non habeam quod certum scribam super organis in Italia positis, ac monacho dirigendo qui ea conducat. Apud Du Chesne, n° 91.

[3] Apparet hinc jam tum, vergente nimirum seculo decimo, monachos etiam his artibus ac studiis fuisse deditos. In rythmis alphabeticis Adelmanni apud Mabillonium laudatur : « Charitate Sigo noster plenus atque gratia, multa præ-

mémoratifs que l'on a fait sur Sigo, et dans lesquels on parle de la musique d'orgue, ne sont pas de nature à nous convaincre qu'il ait existé là un vrai orgue ; en ce temps-là les expressions *musica organalis* et *organizare* ne désignaient pas exclusivement la musique d'orgue, mais s'employaient aussi pour désigner le concert d'un chant à plusieurs voix.

GEORGES SCHMITT.

(La suite à un prochain numéro.)

bens ore, manu, advenis solatia singularis organali regnabat in musica. » GERBERT, tom. II, p. 133 y ajoute : Videtur is esse Mabillonio Sigo abbas monasterii S. Florentinii Salmurensis ad Ligerim, vir suo tempore, medio nimirum sæculo undecimo, clarissimus : hunc in annalibus dilaudat divinis charismatibus illustrem, putatque eundem forte esse cum Sigone cantore Carnutensis ecclesiæ, quem alibi in analectis memorat, Fulberti episcopi insignem discipulum sapientia vitaque clarum. Sigonem abbatem musicæ scientiæ excelluisse, alias traditur. Quod vero hic singularis *organali* regnasse in musica dicitur, duplici sensu, juxta superius explicata, accipi potest; nimirum vel de organo etiam vocum seu arte organandi, ut medio ævo vocabant harmoniam duarum aut plurium vocum per consonantias musicas simul concinentium, quam polyphoniam appellamus : vel de organali musica, qua nunc agimus. GERB., *loc. cit.*

ROMA SOTTERRANEA [1].

TROISIÈME ARTICLE [2].

Nous continuons d'explorer, sous la conduite du savant archéologue romain, les documents épigraphiques fournis par les catacombes à l'histoire du christianisme, dans la capitale du monde, aux premiers siècles. On a vu les Pudens unis aux Cornélius faisant profession de la religion du Christ, les Flaviens y entrer en grand nombre, les Antonins s'inscrire parmi ses fidèles, et la noble matrone Pomponia Græcina mettre au service de la foi prêchée par Pierre le Galiléen sa haute considération durant quarante années. Transportons-nous maintenant sur la voie Appienne, bordée d'une rangée de tombeaux dont les ruines s'étendent encore aujourd'hui à plusieurs milles. Derrière cette double avenue de sépulcres, si variés dans leur forme, se déroulait la suite des *villæ* appartenant aux principales familles patriciennes, sous les derniers temps de la République et sous l'Empire.

Nous apprenons de Cicéron que la famille Cæcilia, unie à celle des Metellus, avait ses tombeaux vers le deuxième mille en

[1] Par M. le Chevalier de Rossi, t. II. Rome, 1867.

[2] Voir le numéro de janvier 1869, page 60.

sortant de la porte Capène. C phag d
d'elle-même par les travaux t !
en 1822, constatèrent dans
la voie, et à la distance d *imr*
lombaire destiné aux a
donc là dans la régio
années s'écoulèrent
ciple de Rossi, ex ans
dent sous cette r distance
haut l'importa ns tout à l'heure
neille. Or,
avait ense *clarissimus, in pace deposi us.*
Le célèb
Il fut , non moins illustre :
gine
tes *Attica, clarissima fœmina.*
r

..ontons maintenant vers le troisième siècle. Voici dans les mêmes parages, toujours dans le voisinage du tombeau de la célèbre vierge romaine :

Caeciliana, clarissima fœmina.
Caeciliana, honesta fœmina.
Septimius Praetextatus Caecilianus.

Le dérivé *Caecilianus*, *Caeciliana*, indique la succession par les femmes ; mais voici, en remontant toujours plus vers le deuxième siècle, le nom proprement exprimé des Cæcilius. Au cimetière de Lucine :

Q. Caecilius Maximus, clarissimus puer.

On sait que les Fabius *Maximus* s'unirent de bonne heure

ius, et le mus vait fait préférer pour le
quel se l à celle qui lui apparte-
s, per s Papes du troisième

s aux Cæcilius :
a, nous fournit
n lien de fa-
a confirmé
us Maxim. ns la pro-

ions vers le tombeau de Ci-
ion

Caecilia Fausta.

Un marbre du Capitole nous donne un consul *suffectus*, vers le troisième siècle, portant le nom de P. Cæcilius *Faustus* Maximus. Le lien de famille est donc évident avec la chrétienne *Cæcilia Fausta*, dont nous venons de relever l'épitaphe.

Une inscription païenne, publiée par Doni, Muratori, Orelli et Borghesi, et complétée par M. de Rossi, nous donne une Furia Cæcilia, fille de *Lucius Cæcilius*, laquelle a dû naître dans la seconde moitié du deuxième siècle. Son fils, C. Furius Octavianus, consul *suffectus*, clarissime, lui consacra ce marbre en 223.

Or, la crypte de Lucine nous fournit cette inscription sur un débris de sarcophage :

L. Caecilius

et cette autre :

Lucia Caeci... ana Paul...

Ces trois noms attestent le personnage clarissime.

Nous arrivons ainsi aux années de sainte Cécile, dont M. de

Rossi fixe le martyre vers 178. Dans l'interrogatoire de la célèbre vierge, que le savant archéologue a rétabli dans sa véritable teneur, la martyre répond qu'elle est *nobilis*, *clarissima*. La réunion de tant de monuments qui entourent sa tombe ne permet donc pas de douter de son illustre origine ; et si nous savons par Cicéron le lieu où reposaient les Cæcilius païens sur la voie Appienne, les fouilles intelligentes sous la vigne Amendola nous ont montré les Cæcilius chrétiens préparant sous ce même sol deux asiles sacrés pour la sépulture des fidèles du Christ. C'est sous ces arceaux protecteurs que Callixte, par les ordres de Zéphyrin, a creusé, dès le commencement du deuxième siècle, la salle sépulcrale destinée aux Pontifes, laquelle étant établie parallèlement au *cubiculum* où reposait le corps de Cécile, atteste que les successeurs de Pierre, abandonnant, pour les motifs exposés par M. de Rossi, le lieu de sépulture qui avait reçu leurs prédécesseurs dans les cryptes vaticanes, vinrent établir leur nécropole sous la protection et la garde d'une famille dévouée depuis plus d'un siècle à l'Église chrétienne.

La puissance et la grandeur de cette famille qui, par ses alliances, en réunit tant d'autres, ne sont pas seulement empreintes sur les marbres que nous venons de citer. Elles éclatent par une foule d'autres inscriptions dans les deux cryptes. Nous avons vu les *Maximus ;* ils y sont répétés plusieurs fois, ainsi que les *Maxima*.

Les Cornelius tiennent aussi aux Cæcilius On sait que Cornelius Scipio Nasica fut adopté par les Metellus, et que l'un des consuls de l'an 702 de la République se nommait Q. Cæcilius Metellus Pius Scipio. Les Cornelius chrétiens ensevelis dans les catacombes de la vigne Amendola n'ont donc pas le droit de nous surprendre. Nous avons mentionné *Cornelia Pudentiana* dans le précédent article. On connaît les Cornelius Saloninus : or voici que la crypte de Lucine nous offre un *Saloninus*. La présence du Pape saint Corneille enseveli par la seconde Lucine *in prædio suo*, ne confirme-t-elle pas cette donnée, que la pa-

renté des Cæcilius et des Cornelius avait fait préférer pour le saint Pontife la sépulture avec les siens, à celle qui lui appartenait de droit en la compagnie des autres Papes du troisième siècle ?

Les Æmilius étaient, comme l'on sait, alliés aux Cæcilius : la crypte de Lucine, outre *Æmilia Pudentiana*, nous fournit encore un *Æmilius*. Nous avons parlé ci-dessus du lien de famille des Cæcilius avec les Pudens : la même crypte a confirmé par ses marbres funéraires l'union de ces deux noms dans la profession du christianisme.

Quant aux Pomponius, tout le monde connaît l'ami de Cicéron, Pomponius Atticus. Ce personnage entra par adoption dans la famille Cæcilia, et hérita de l'opulente fortune de son oncle Q. Cæcilius. Il n'y aurait donc rien d'étonnant si nous rencontrions quelque Pomponius chrétien dans les cryptes ouvertes sur la voie Appienne. Pour le nom d'Atticus, nous venons de signaler une *Attica* clarissime, et les découvertes de M. de Rossi nous mettent en mesure d'ajouter un *Faustinus Atticus* et un *Atticianus*. Au deuxième siècle, on voit monter aux honneurs les Pomponius Bassus, et l'on ne peut faire de doute qu'ils ne fussent unis aux Pomponius Atticus. On sait même que leur maison était sur le Quirinal, où habitèrent les premiers. Or, il est constant qu'un Pomponius Bassus épousa une Annia Faustina, nièce de Marc-Aurèle, et que les épitaphes chrétiennes du cimetière de Lucine nous ont offert une *Annia Faustina* et un *Annius Catus*.

Mais, dira-t-on, il est à regretter que le nom d'un Pomponius ne s'y lise pas : nous répondrons, pièces en main, que ce souhait n'est plus à former. Les dernières découvertes de M. de Rossi ont produit cette inscription funéraire en langue grecque, et d'une concision qui la fait remonter jusqu'au second siècle, ou au plus tard aux premières années du troisième :

Ηομπωνιος Βασσος. .π.....

Il y faut ajouter un autre *titulus* en langue latine, portant le nom mutilé, mais lisible, d'un

Pomponius Bassus

trouvé dans les mêmes parages. Qu'on se rappelle maintenant le

Ηομπωνοις Γρηκεινος,

que nous avons cité dans le précédent article, et l'on arrive à cette conclusion que les propriétaires du sol de la vigne Amendola, les auteurs des deux cryptes chrétiennes qui s'étendent à droite de la voie Appienne, s'ils furent de la famille Cæcilia, appartenaient aussi à la race Pomponia, qui était unie à celle-ci. Non-seulement les inscriptions chrétiennes nous attestent une communauté de possession sur ce même sol ; mais des marbres païens ayant appartenu aux sépultures de famille qui bordaient la voie à cet endroit, nous relatent les noms de plusieurs Pomponius avec la mention de leurs magistratures, et ces inscriptions se croisent avec celles qui fournissent les noms des Cæcilius chrétiens.

Ceci nous ramène naturellement à la noble matrone Pomponia Græcina. Les Pomponius Græcinus sont antérieurs aux Pomponius Bassus, qui ne paraissent qu'au deuxième siècle ; or, nous possédons dans nos cryptes Appiennes un Pomponius Græcinus. La crypte de Lucine remonte, quant à ses premières salles, à l'époque la plus primitive du christianisme. N'a-t-on pas droit d'y reconnaître l'œuvre de la célèbre chrétienne qui, selon Tacite, persévéra quarante ans dans la pratique de cette vie austère qui étonna tant les païens ? Les Pomponius tenaient aux Cæcilius ; quoi d'étonnant alors qu'elle ait creusé sous le sol de ceux-ci, qui était aussi le sien, les galeries et les salles dont les peintures classiques représentent, sous leurs profonds arcanes, les mystères de la nouvelle religion.

Mais le nom de Lucine, dira-t-on, est attaché à ces cryptes ? Nous répondrons que rien ne s'oppose à ce que Pomponia Græcina, qui était aussi Cæcilia, Metella, Attica, Æmilia, Cornelia, Maxima, ait eu pareillement son *cognomen* chrétien, sous lequel elle serait désignée dans les monuments ecclésiastiques. Le nom de Lucina n'est pas fréquent dans l'épigraphie romaine ; il n'est pas le féminin dérivé de *Lucius ;* ce serait *Lucia, Luciana* ou *Lucilla*. Tout porte donc à croire que, chez la pieuse matrone qui ensevelit saint Paul, il exprimait un sens chrétien, étant dérivé de *lux, lucis,* qui signifie *lumière*. On sait que les premiers fidèles appelaient le baptême *illumination,* parce que ce Sacrement dissipe les ténèbres de l'homme tombé, et l'établit dans le Christ, qui est la *Lumière du monde*.

Ainsi que nous l'avons dit, on compte, à l'époque des persécutions, trois matrones chrétiennes du nom de Lucine, toutes trois occupées de la sépulture des martyrs. La première fut disciple des Apôtres ; la seconde ensevelit saint Corneille sur la voie Appienne, *in prædio suo*. Or, si le sol sous lequel s'étendait la catacombe qui porte son nom était son *prædium*, cette Lucine tenait à la famille Cæcilia, propriétaire de ce terrain ; son nom de Lucine devait être un surnom chrétien admis dans l'Église de Rome. Cela étant, il n'y a plus de difficulté à reconnaître Pomponia Græcina dans la première Lucine. La seconde a suivi les errements de celle-ci. Comme la première, elle tient aux Cæcilius, aux Pomponius, aux Cornelius, aux Atticus, aux Maximus, aux Faustus. La troisième Lucine paraît sous la persécution de Dioclétien : c'est elle qui ensevelit saint Sébastien sur la voie Appienne, *ad catacumbas*. Son surnom chrétien nous autorise-t-il à voir en elle un autre membre de la famille Cæcilia ? Tout porte à le penser, bien que les monuments nous fassent défaut. Il est vrai qu'elle n'ensevelit pas saint Sébastien *in prædio suo*, comme la seconde Lucine avait fait pour le pontife Cornelius, son parent ; mais les Actes de saint Sébastien nous apprennent qu'il avait désiré reposer au lieu sanctifié durant de longues années par la présence des reliques des saints Apôtres.

Nous ne doutons pas que les magnifiques travaux de M. le chevalier de Rossi sur les origines chrétiennes de Rome ne produisent les plus graves résultats, en mettant dans son véritable jour la question de l'établissement de la foi évangélique. On est désormais en mesure de suivre le progrès de l'Église, à partir du moment de la prédication des Apôtres dans la capitale du monde. Sa marche n'a été ni lente ni cachée. Dès le début elle a frappé aux portes des patriciens aussi bien qu'à l'huis de l'indigent. Ni les lumières, ni le rang, ni l'opulence, n'ont manqué un seul jour dans la société de ses fidèles. Nous avons rappelé saint Paul envoyant aux chrétiens de Philippes les salutations des chrétiens de la maison de César. Les familles impériales, à partir des Flaviens, on l'a vu, ont fourni au Christ leur contingent. Les fastes consulaires nous offrent le philosophe Sénèque, qui a conversé avec saint Paul, et dont la famille Annea a embrassé la foi que Pierre avait prêchée; Flavius Clemens, Acilius Glabrio, Liberalis, consul *suffectus*, tous trois ceints de la palme du martyre. Quant au sénat, à la fin du deuxième siècle, Tertullien prend à témoin la puissance publique, quand il déclare que les chrétiens y siégent en grand nombre : et il fallait bien qu'il en fût ainsi, puisque le même auteur, dans un écrit adressé au proconsul Scapula, lui rappelle que Septime Sévère, avant de lancer ses édits de persécution, avait d'abord témoigné ses bonnes grâces aux *sénateurs* et aux *sénatrices* qui faisaient profession de christianisme. (*Ad Scapulam*, cap. IV.)

Il a fallu toute la science et l'indomptable persévérance de M. de Rossi pour arracher à des marbres épars et mutilés tant de témoignages positifs, qui sont le vivant commentaire de ces traits peu remarqués que l'on rencontre çà et là dans les monuments primitifs de l'Église chrétienne. L'archéologie pouvait seule donner un corps à ces éléments épars, en les éclairant et en les complétant. Ils formeront un ensemble désormais, et la science aura servi encore une fois au triomphe de la cause chrétienne. Mais on ne saurait trop relever le mérite de l'antiquaire romain, lors qu'on se rend compte de l'état de dévastation dans

lequel les Catacombes étaient plongées depuis tant de siècles. A peine est-il demeuré un centième de ces inscriptions qui viennent jeter sur l'histoire de l'Église une lumière aussi vive qu'inattendue. C'est par milliers que ces marbres ont été enlevés de leur place, emportés au loin, transformés, anéantis. Ceux qu'une intention pieuse a fait conserver dans les musées, sous les portiques de quelques églises, se trouvant isolés des cryptes auxquelles ils furent enlevés, n'ont plus rien qui en indique la provenance, et ne peuvent servir qu'imparfaitement en tant que monuments historiques. On ne saurait donc trop féliciter ni trop remercier la commission d'archéologie chrétienne, que le zèle éclairé du Saint-Père a instituée dans Rome, du soin avec lequel elle veille à ce que les inscriptions que rencontrent dans leurs fouilles les excavateurs des Catacombes soient maintenues en place, quelque part qu'elles se trouvent, jusqu'à ce qu'elles aient été relevées et appréciées. C'est en grande partie à cette mesure que nous devons les beaux résultats dont la *Roma sotterranea*, et en particulier son deuxième volume, sont remplis.

On sentira mieux encore la portée de ces faits, si l'on considère que M. de Rossi n'a exploré jusqu'ici que les cryptes de la vigne Amendola, dont une partie même reste encore inconnue par suite des éboulements et de l'encombrement des voies. En ce moment les investigations du courageux archéologue se dirigent sur le cimetière de Prétextat, qui s'étend sous les vignes situées sur la gauche de la voie Appienne, presque parallèlement aux cryptes de Lucine et de Callixte. Nous lui souhaitons le même bonheur qui a signalé sa marche dans les nécropoles des Cæcilius.

En attendant que de si nobles travaux aient produit leurs fruits, et que la science des origines chrétiennes de Rome soit arrivée à sa plénitude par l'exploration successive de tous les cimetières, nous accueillons avec une vive joie les renseignements anticipés sur les découvertes dont nous devons jouir plus tard ; c'est ainsi que dans l'article précédent, nous avons enregistré un groupe d'inscriptions de la fin du premier siècle et du commencement du deuxième, qui remplit toute une région du cimetière

de Priscille, sur la voie Salaria. Dans un quartier de la vaste nécropole de la voie Nomentane, M. de Rossi a rencontré une semblable succession d'épitaphes qui nous transportent également au berceau du christianisme. Le caractère de ces inscriptions est classique ; leur concision annonce un temps antérieur à la formation du style épigraphique chrétien. Grecques ou latines, ces inscriptions ont un type de simplicité qui dénote l'époque première. Le *nomen* et le *cognomen* s'y lisent sans allusion au rang ou à la qualité des personnes ; et pourtant on y rencontre les noms les plus illustres du patriciat romain. Sur ces marbres, qui ne descendent pas au-delà des premiers Antonins, le signe chrétien assez multiplié est l'ancre : une fois seulement le poisson y est joint. Une fois aussi on y lit ce souhait : *Vivas in Deo.* On sent que la grandeur romaine, à ce moment où la prédication apostolique semble retentir encore, a fait alliance avec la simplicité de l'Évangile.

Et quels noms dans ce groupe de chrétiens primitifs !

D'abord les Clodius, appelés aussi *Claudius*, célèbres sous la République, plus éclatants encore sous les premiers Césars. Le cimetière de la voie Nomentane nous donne cette inscription :

L. Clodius Crescens Clodiae Victoriae
Conjugi incomparabili.

Elle n'est pas la seule ; voici encore :

Claudius Atticianus
Claudius Inacus
Claudia Felicissima
Claudia Secundina.

Les Æmilius ne manquent pas non plus :

Aemilius.
Aemilius Eunymus.

Viennent aussi les Aurelius :

M. Aurelius Zenon.
Aurelius Aristomenes.
Αυρηλιος Ηλιοδωρος.
Aurelius Valentinus.
Aurelius Zosias.
Aurelia Didyme.
Aurelia Felicitas.
Αυρηλια Θρεπτη.
Aurelia Irene.
Aurelia Secunda.

La famille Flavia a aussi ses représentants. Nous citerons d'abord

Titus Flavius Senilis

enseveli dans cette crypte avec sa femme

Aelia Aeliana.

Parmi les inscriptions du cimetière de la voie Salaria, dont il a été question plus haut, M. de Rossi a rencontré un

Titus Flavius Felicissimus.

Dans la crypte de la voie Nomentane, il faut aussi enregistrer :

Flavia Alexandria
Flavia Agrippina
Flavia Longa
Flavia.....

Les Ulpius chrétiens y sont plus nombreux encore. En voici quelques-uns :

Vlpius Stephanus
Vlpius Fortunatus
Vlpia Agrippina
Vlpia Beroe
Vlpia Martna.

Nous ne suivrons pas jusqu'au bout l'énumération de ces marbres funéraires ; mais nous ne pouvons résister au désir d'insérer encore quelques noms parmi les plus illustres sous les Césars et les premiers Antonins. — Ainsi nous trouvons encore :

Memmius Felix
Munatius Octavianus
Pacubius Saloninus
Acilia Publiana
Annia Zosimé
Cornelia Alcimilla
Junia Marcellina
Junia Concordia
Neria Gaïa
Tullia Paulina
Vibia Attica.

En terminant cette revue des ressources que Rome souterraine nous promet et qu'elle nous fournit déjà pour l'illustration des fastes de l'Église Mère et Maîtresse, nous éprouvons le besoin de rendre grâces à Dieu pour qui le passé est un livre ouvert, et qui, dans son dessein d'employer toutes les sciences au service de la vérité révélée, a voulu que, de nos jours, l'archéologie lui préparât le plus assuré des triomphes. L'établissement miraculeux du christianisme dans le monde romain est une

des principales bases de notre foi ; tout ce qui contribue à répandre la lumière sur ce grand fait a donc le droit d'exciter au plus haut point l'intérêt des chrétiens.

Dans un dernier article, nous achèverons de rendre compte des importantes conclusions historiques dont nous sommes redevables au deuxième volume de la *Roma sotterranea*.

Dom P. Guéranger.

(*La fin au prochain numéro.*)

QUELQUES MONUMENTS

ÉLEVÉS EN L'HONNEUR

DU SAINT SÉPULCRE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

Dès les premiers siècles qui suivirent la venue du Christ, la dévotion aux Saints-Lieux prit une grande extension et, malgré les difficultés qu'ils avaient à surmonter, de nombreux pèlerins s'acheminèrent vers Jérusalem. Leur nombre augmenta après le triomphe du christianisme, lorsque sainte Hélène eut accompli son voyage et que Constantin eut remplacé par l'église du Saint-Sépulcre le temple de Vénus que les païens y avaient élevé. Les noms de plusieurs d'entre eux nous sont connus, et notre savant confrère, M. Lalanne, a, dans une étude insérée dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* [1], consigné tous les détails qu'il a été possible de réunir sur les pèlerinages accomplis antérieurement au XIe siècle. Nous ne le suivrons pas dans les récits qu'il nous donne des persécutions et des supplices qu'eurent souvent à endurer les pieux chrétiens qui allaient ainsi, au prix de leur sang, expier leurs fautes ou chercher à mériter le repos éternel.

[1] *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. II, 2e série, p. 1.

Malheureusement le nombre des pèlerins, quelque considérable qu'il fût, ne pouvait qu'être très-restreint par rapport au reste des populations, et on chercha à satisfaire par des reproductions aux pieux désirs des fidèles qui ne pouvaient accomplir un pèlerinage, encore de nos jours long, difficile et coûteux.

Toutefois, nous ne voyons pas avant les Croisades s'élever dans nos pays de monuments destinés à rappeler, soit par leur nom, soit par leur forme, les sanctuaires vénérés de la Palestine. Quelques pèlerins seuls rapportent des reliques qu'ils déposent dans les églises de leur contrée et nous voyons même vers 757 saint Magdalvée, évêque de Verdun, qui n'eut d'autre but en allant en Terre sainte que de recueillir des reliques pour la nouvelle cathédrale qui venait d'être bâtie dans sa ville [1].

A la suite de l'an mil, la foi se ranime, la piété se développe et nous voyons de toutes parts célébrer les années de grâce en élevant au Seigneur de nombreux temples. De cette époque datent aussi les entreprises tentées par les chrétiens d'Occident pour rentrer en possession de la Terre sainte. A leur retour en Europe, les croisés cherchent à consacrer le souvenir de leurs expéditions en élevant dans leur patrie des édifices destinés à rappeler par leur nom ou quelquefois par leur forme les sanctuaires de la Terre sainte.

En tête de ces monuments se trouvent les églises consacrées au saint sépulcre de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous ne chercherons pas à décrire les églises bâties sur le plan du Saint-Sépulcre de Jérusalem; nous nous bornerons à

[1] LALANNE, *op. cit.* Lorsque saint Magdalvée partit de Jérusalem, le patriarche lui donna entre autres présents, un calice de cristal d'un merveilleux travail.

rappeler, avec M. le comte de Vogüé[1], les nombreuses transformations subies par ce monument depuis la destruction de l'église de sainte Hélène par Chosroès en 614. L'édifice primitif unique fut remplacé alors par les églises de la Résurrection, du Calvaire, de Sainte-Marie et de Sainte-Hélène, qui, détruites en partie sous Hakem Biamr-Illah en 1010, furent reconstruites en 1048 par Constantin Monomaque, avant de céder la place aux constructions des croisés, en 1130. Le plan de ce dernier édifice, dit M. de Vogüé, est celui de toutes les grandes églises de France à la même époque. Sur ce plan, les architectes occidentaux ont élevé des piliers élancés flanqués de colonnettes légères, couronnées d'arcs brisés, d'arcs doubleaux dont les modèles venaient des bords de la Seine, de la Loire et du Rhin. Et si, pour compléter cette œuvre, produit d'un sol étranger, ils ont employé une ornementation où se retrouve l'action des influences indigènes, ils n'en ont pas moins dans certains bas-reliefs, dans certains chapiteaux historiés, taillé « des images » inconnues à l'Orient chrétien.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, en présence de ces constructions successives et en l'absence des plans des églises primitives construites en France, sous le patronage du Saint-Sépulcre, nous ne tenterons pas d'établir des comparaisons entre les églises occidentales et l'église de Jérusalem; nous nous bornerons à signaler les édifices bâtis sous ce vocable et à rappeler les traditions d'après lesquelles plusieurs de leurs fondateurs ou architectes, auraient été à Jérusalem y chercher des plans ou des inspirations.

Les églises du Saint-Sépulcre ne sont pas très-nombreuses en France; voici celles dont nous avons pu retrouver la trace.

[1] *Les Églises de la Terre sainte*. Paris, in-4°, 1860.

La première en date, croyons-nous, est l'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambrai, qui doit sa fondation à Liébert, évêque de Cambrai, qui en 1054 était parti pour un pèlerinage en Terre sainte avec trois mille Allemands et Picards, et qui, après avoir traversé l'Allemagne et la Bulgarie et fait naufrage à Chypre, fut forcé de revenir dans le Nord après mille dangers. On trouve dans le *Gallia Christiana* une charte de 1064 relative à la fondation de cette abbaye. L'église fut brûlée en 1145 et en 1163, et sa dernière reconstruction date du XVIIIe siècle [1].

A Abbeville, l'église connue sous le vocable du Saint-Sépulcre fut d'abord un édifice en charpente qui était le but de nombreux pèlerinages. D'après le père Ignace, le premier projet de construction de l'église remonterait à l'époque de la réunion à Abbeville des seigneurs qui allaient à la croisade sous la conduite de Godefroy de Bouillon. L'église actuelle, incendiée il y a quelques années, et qui a subi depuis cette époque une restauration presque complète, ne remontait qu'au XVe siècle, à l'époque de l'occupation des Anglais. Les bas-côtés dataient l'un de 1622, l'autre de 1625. La fête de l'église avait lieu le 15 juillet, anniversaire de la prise de Jérusalem [2].

L'église du Saint-Sépulcre de Montdidier est une des plus anciennes de France élevées sous ce patronage. Elle existait déjà au XIIe siècle et se trouve mentionnée dans une charte de Thierry, évêque d'Amiens, en 1146. M. de Beauvillé

[1] Bouly, *Dictionnaire historique de Cambrai*, p. 477. L'église du Saint-Sépulcre de Cambrai sert aujourd'hui de métropole. (Voir la description publiée par M. Le Glay en 1825, un volume in-4°.)

[2] P. Ignace, *Histoire ecclésiastique d'Abbeville*, p. 134 et 137. — Louandre, *Histoire d'Abbeville*. — Prarond, *Promenades dans les rues d'Abbeville*.

rappelle que l'enthousiasme qui régnait en France a dû être encore plus développé à Montdidier par le récit des exploits accomplis à la première croisade par Hugues de France, comte de Vermandois et de Montdidier, et qu'il n'est pas étonnant que les habitants de cette ville aient voulu conserver par un monument le souvenir de l'événement glorieux qui termina le XIe siècle. Il y eut, dit l'historien de Montdidier auquel nous empruntons ces détails, trois églises successives sous ce vocable. La première fut détruite dans les premières années du XVe siècle, pendant les guerres des Bourguignons ; la seconde, élevée en 1419, fut démolie en 1503 par les Anglais et les Allemands qui s'emparèrent de Montdidier sous la conduite du duc de Norfolk. Quant à la troisième, elle subsiste encore et fut consacrée en 1519 [1].

Caen possédait une église du Saint-Sépulcre. Ce monument avait été bâti en 1219, près du château, en haut de la ville, et était très-remarquable. Il avait pour fondateur Guillaume Acarin qui avait visité la Terre sainte et lui avait, disent les historiens de Caen, donné la forme de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem. En 1562, le duc de Bouillon gouverneur pour le roi, mais partisan des Calvinistes, fit abattre ce monument à coups de canon, prétendant que de ce point élevé, l'ennemi pouvait inquiéter le château. Le Saint-Sépulcre de Caen était une église collégiale, et pour réparer cette destruction, les chanoines obtinrent du chapitre de Bayeux la chapelle de Sainte-Anne, située près de leur ancienne église et dont il existe encore une porte. « Pendant qu'on se préparât à desmolir ce beau et ancien temple, dit de Bras, auteur des *Antiquités de Caen*, j'en fis

[1] Voir sa description, p. 73. *Histoire de Montdidier*, par M. De Beauville, t. II.

faire un pourtraict que j'ai l'intention de faire tailler en pierre pour le poser au cymetière dudit Sépulcre, afin que nos enfants, nepveux et successeurs le puissent veoir et regretter la structure. » Mais nous ne croyons pas qu'il ait réalisé ce projet. Un dessin de l'église du Saint-Sépulcre, dans son état ancien, existe encore aujourd'hui dans la collection de M. de Formigny de la Londe.

Saint-Omer possédait aussi une paroisse du Saint-Sépulcre, érigée vers le XIIe siècle, et dont l'église était surmontée d'une tour carrée et d'une flèche en pierre [1].

Il y avait aussi à Rouen une église bâtie sous le vocable du Saint-Sépulcre ou de Saint-Georges et qui avait été érigée en collégiale en 1534. Elle possédait quatre prébendes de chanoines dont la collation appartenait alternativement au roi et l'archevêque de Rouen.

Les Bénédictins mentionnent également l'église du Saint-Sépulcre d'Annecy, où ils allèrent voir le tombeau d'un prieur de ce monastère appelé André et qui passait pour fils d'un prince d'Achaïe. Ils trouvèrent dans les archives une pièce de 1347 qu'ils crurent pouvoir lui attribuer et qui commençait par ces mots : *Nos frater Andreas de Antiochia, canonicus, claviger Sancti Sepulcri Hierosolymitani, prior domorum in Lombardia, Ungaria, Campania, Marchia, Pedemontio, etc.* [2].

Il existe encore aujourd'hui à Bruges une église du

[1] ROGER, *Archives de Picardie*, p. 316, t. II.

[2] *Voyage littéraire*, Ire partie, p. 243. — Nous citerons encore les paroisses du Saint-Sépulcre, arrondissement de Saint-Brieuc, de la chapelle Saint-Sépulcre, arrondissement de Montargis et de Villers-Saint-Sépulcre, arrondissement de Beauvais. Nous n'avons pas de renseignements sur les deux premières; la troisième doit son nom à un carreau du Saint-Sépulcre rapporté par Lancelin, fils de Foulques, châtelain de Beauvais, et encore conservé dans l'église.

Saint-Sépulcre, bâtie en 1435 par un membre de la famille génoise des Adornès, fixée dès cette époque à Bruges. Ce monument, des plus curieux, offrirait suivant la tradition une copie fidèle de l'église du Saint-Sépulcre.

Pierre Adornès, bourgmestre de Bruges et fondateur d'un hospice pour les pèlerins, aurait visité lui-même la Terre sainte et fait élever ce monument d'après ses souvenirs ; mais ayant éprouvé quelque incertitude au sujet d'une fenêtre dont il aurait mal pris les dimensions, il n'aurait pas hésité à retourner en Palestine pour s'assurer de l'exactitude de ses mesures. Cependant M. Baron, dans sa *Belgique monumentale*, fait remarquer que cet édifice n'a aucun rapport avec son prétendu modèle, soit que Pierre Adornès eût imité une autre église de la Terre sainte que le Saint-Sépulcre, soit que la partie de ce temple qu'il avait reproduite ait été incendiée avant l'époque des voyageurs dont nous possédons les dessins.

Cette église offre néanmoins un type tout spécial, dont l'auteur peut avoir puisé l'idée en Orient. L'intérieur est divisé en deux parties, une nef carrée et un chœur de forme octogonale. Ce dernier, placé à une assez grande élévation, se trouve au-dessus d'une sorte de crypte destinée à représenter le sépulcre du Sauveur. A l'extérieur, s'élèvent deux tourelles et un clocher à plusieurs étages, ceint de galeries extérieures et couronné par un globe en fer surmonté d'une croix [1].

En Espagne, nous citerons la collégiale du Saint-Sépulcre de Calatayud dans le royaume d'Aragon, monument du XVIIIe siècle construit en brique.

[1] M. le comte Nahuys a cité, au Congrès archéologique d'Anvers, une église bâtie vers 1030, près de Paderborn, sur le plan du Saint-Sépulcre de Jérusalem. (Compte-rendu, 12e question, p. 104.)

Nous pouvons relever aussi quelques églises du Saint-Sépulcre en Italie, à Milan, à Parme, à Pise et à Plaisance.

Celle de Pise, située au bord de l'Arno, est assez intéressante pour mériter une mention spéciale. C'est une construction romane, dont le plan présente un octogone, avec un autel au centre et dont la partie centrale de la toiture est supportée par huit piliers. On attribue la construction de ce monument à Dioti Salvi. Occupé d'abord par les Templiers, il a appartenu ensuite à l'Ordre de Malte dont les armes se trouvent plusieurs fois répétées à l'intérieur, en même temps que des tombes de chevaliers de l'ordre couvrent le sol. Cette église présente une grande analogie avec les églises des Templiers de Metz, de Montmorillon, etc., décrites par M. Lenoir, dans son *Architecture monastique*.

Une petite ville de la Toscane, Borgo San Sepolcro, doit encore son nom aux souvenirs de la Terre sainte, car la tradition rapporte qu'au Xe siècle deux pèlerins y construisirent un oratoire pour y renfermer des reliques rapportées de Jérusalem [1].

On ne pouvait avoir partout une église du Saint-Sépulcre, aussi la piété des fidèles s'efforça-t-elle de suppléer dans presque toutes les villes par d'autres monuments à l'absence de la reproduction de ce symbole vénéré. On retrouve dans la plupart des églises une chapelle du Saint-Sépulcre. Souvent cette chapelle qui forme le tombeau comprend un ensemble important de statues représentant les divers personnages qui ont joué un rôle dans cette scène. Nous ne mentionnerons pas ces chapelles, quoique quelques-unes soient fort remarquables. De ce nombre est celle de Saint-Maclou

[1] Borgo San Sepulcro, ville d'environ 3500 habitants, est à 30 kilomètres (nord-est) d'Arezzo.

de Pontoise [1]. Les Bénédictins rapportent, dans le *Voyage littéraire*, qu'ils virent à Saint-Nicolas de Troyes un sépulcre d'un beau travail, fait, disent-ils, suivant la forme et avec toutes les dimensions de celui de Jérusalem, et à cette occasion, ils racontent une tradition analogue à celle que nous avons déjà mentionnée pour l'église de Bruges et d'après laquelle l'ouvrier envoyé pour prendre les mesures, s'étant trompé, fut forcé de retourner une seconde fois en Terre sainte. A l'abbaye de Saint-Michel en Lorraine, il y avait, disent encore les Bénédictins, un sépulcre *d'une seule pierre* (sic), comprenant plus de quinze figures, toutes de grandeur naturelle.

Nous devons signaler parmi les plus remarquables représentations du Sépulcre, celle de l'église de Saint-Pancrace de Florence. Cette imitation fut faite pour Jean Ruccellai, en 1467, d'après les dessins de Jean-Baptiste Alberti [2]. L'abbé Mariti qui constate, dans son *Histoire de l'état présent de Jérusalem*, sa ressemblance intérieure avec le sépulcre de la Ville sainte, indique aussi les différences, et rapporte la tradition suivante longtemps accréditée à Florence et qu'il combat : Ferdinand Ier de Médicis aurait conclu un traité avec Fakardin, grand émir des Druzes, pour faire transporter dans cette ville le saint Sépulcre de Jérusalem et c'est à cette occasion qu'aurait été bâtie la riche chapelle de Saint-Laurent, où il avait le projet de le faire placer, projet qui aurait

[1] M. Gomart a publié dans la *Revue de l'Art chrétien* (t. VII, p. 169), une notice sur le sépulcre et la chapelle des Endormis de Sissy (Aisne). Il y signale les chapelles du sépulcre de Chaumont, de Saint-Quentin, de Péronne et de Doullens. Nous mentionnerons encore le prieuré du Saint-Sépulcre de Fécamp et les chapelles de Caudebec, de Tonnerre et de Dieppe.

[2] Cette chapelle est aujourd'hui tout ce qui reste du couvent et de l'église de Saint-Pancrace démolis en 1808.

échoué par suite des efforts des Grecs. « J'ai démontré dans mon histoire du temple de la Résurrection et du grand émir Fakardin, dit Mariti, l'insuffisance de ces assertions et exposé ce qui pouvait dans le temps y avoir donné lieu [1]. »

A Anvers, dans l'ancien cimetière de la paroisse de Saint-Paul, se trouvent un calvaire et un saint sépulcre comprenant un grand nombre de statues de divers personnages, patriarches, prophètes et apôtres. On a cru longtemps à tort que ces représentations étaient copiées d'après les Lieux saints, mais, quoique les deux premières figures qui se trouvent sculptées à l'entrée du cimetière soient celles de deux pères dominicains qui allèrent à Jérusalem prendre le modèle du Saint-Sépulcre, il est facile de voir que ce n'est qu'une œuvre de fantaisie. Du reste, le zèle religieux des Flamands et des Hollandais a toujours été des plus considérables et ils ont cherché à reproduire dans leur pays tous les lieux illustrés par la vie du Christ. Tel fut, écrivait à ce propos le cardinal Pitra, dans une lettre à Mgr Luysen, le prestige de la Terre sainte pour vos pères, qu'ils l'ont pour ainsi dire transportée dans leurs foyers ; ils ont refait autour d'eux Jérusalem, Sion, Bethléem, Emmaüs, Béthanie, la Galilée, Nazareth et le Mont-Thabor. C'est à deux et trois reprises que ces noms reparaissent et quand un pèlerin avait ainsi retrouvé la Terre sainte autour de Delft, de Leyde, d'Utrecht, il n'avait qu'à cheminer par les routes que couvre maintenant le Zuyderzée pour saluer de nouveau au fond de la Frise, Sion, Jérusalem, le Mont-Thabor [2].

[1] In-4° publié par LAORTY HADJI (baron Taylor), p. 70.

[2] *La Hollande catholique*, p. 74. — Nous citerons à cette occasion la belle dalle tumulaire de cuivre de Gisbert de Raet, prêtre de Saint-Jean de Gouda, qui, au retour d'un voyage en Terre sainte, restaura à ses frais la chapelle des Frères de Saint-Jérôme de Gouda, l'arrangea en chapelle du Saint-Sépulcre, et y fut enterré en 1505. Cette belle lame qui fait aujourd'hui

Au XVIe siècle on ne bâtissait plus guère d'églises, mais les pèlerins qui avaient été en Terre sainte (et cet usage s'est même conservé jusqu'à nos jours) rapportaient souvent un petit modèle du Saint-Sépulcre, en bois, parfois garni ou incrusté de nacre ou d'ivoire.—Un de ces modèles se trouve aujourd'hui, dans la collection du cabinet d'armes de l'Empereur, au château de Pierrefonds, avec l'armure de Christophe Furer. Ce chevalier allemand, qui fut commandant de Nuremberg en 1567, fit un voyage à Jérusalem vers cette époque et en écrivit la relation qui se trouve conservée aussi avec son armure [1].

L'article que nous publions aujourd'hui n'est, on le voit, qu'un simple essai et nous n'avons d'autre but que d'appeler l'attention sur les monuments bâtis à l'imitation du Saint-Sépulcre de Jérusalem ou édifiés sous ce vocable. Nous n'avons pu, dans cette première étude, signaler qu'un petit nombre d'églises, mais nous nous estimerions heureux si nous pouvions ainsi, grâce au concours de nos collègues, réunir les matériaux d'un travail complet sur cette série de monuments construits en France, en Belgique, en Allemagne, en Espagne et en Italie.

Arthur DEMARSY.

partie de la collection de M. Van der Kellen se trouvait placée dans la galerie de l'Histoire du travail à l'Exposition de 1867, section des Pays-Bas, n° 101.

[1] Catalogue de cette collection, par le colonel O. PERGUILLY L'HARIDON. Paris, imp. Imp., 1867, in-18, n° 14.

ANCIENS

FONTS BAPTISMAUX DE ZONHOVEN

L'église de Zonhoven (Limbourg) fut construite en 1788. Son portail de style grec porte cette date, avec les armes du prince-évêque de Liége. Le monument moderne n'a conservé de l'ancien mobilier qu'un beau bénitier gothique, semblable à celui de Notre-Dame de Maëstricht, et des lanternes en cuivre repoussé qu'on voit dans la sacristie.

Les fonts baptismaux dont nous donnons ici le dessin pro-

viennent de l'ancienne église et sont délaissés aujourd'hui dans la cour d'une auberge. Cette cuve, dépourvue des colonnettes qui la soutenaient, est carrée, évasée par le haut.

Les grossiers dessins de l'une des faces accusent nettement l'époque romane.

Ce n'est pas seulement à Zonhoven que l'on voit d'anciens fonts baptismaux relégués dans des cours de fermes ou d'auberges et servant parfois aux usages les plus immondes. C'est là une sorte de profanation contre laquelle on doit protester au nom de l'archéologie et des convenances religieuses.

A. SCHAEPKENS.

BIBLIOGRAPHIE

HAGIOGRAPHIE DU DIOCÈSE D'AMIENS, par M. l'abbé J. CORBLET, tome Ier. — Paris, chez Dumoulin; Amiens, chez Prévost-Allo. — Prix : 8 francs.

On lit dans le *Mémorial d'Amiens* (numéro du 5 juin) :

« Un journal est facilement suspecté de partialité quand il rend compte de l'ouvrage d'un de ses collaborateurs ; aussi, en ce qui concerne l'importante publication de M. l'abbé Corblet, nous préférons laisser la parole à des organes étrangers, en leur empruntant quelques extraits. Aujourd'hui nous puiserons dans quatre journaux de nature fort diverse : *la Revue bibliographique, le Bulletin du Bibliophile, le Monde* et *la Foi picarde*. — L. CHALLIER. »

« Le volume dont on vient de lire le titre est le premier d'un ouvrage monumental que M. l'abbé Corblet, très-avantageusement connu dans le monde de la saine érudition, se propose de consacrer à la gloire des illustrations hagiologiques du diocèse d'Amiens, en le prenant dans sa plus grande extension, c'est-à-dire en embrassant l'ancienne et la nouvelle circonscription. Les quatre volumes dont il doit se composer se suivront d'année en année, mais nous ne saurions attendre l'apparition du dernier pour parler de cette œuvre remarquable.

« Dans son introduction, l'auteur insiste à juste titre sur l'importance des études hagiologiques, au point de vue de la religion, de l'histoire et de la critique. Il n'a pas de peine à montrer que les Vies des Saints ne sont rien moins que l'Évangile en action, et que ceux qui en sont l'objet restent, en somme, les grands héros de l'humanité. Les légendes des Saints, fidèle expression des mœurs du Moyen Age, nous en montrent, mieux encore que les chroniques et les poèmes, les contrastes singuliers.

« Quant au choix des personnages, M. Corblet a admis dans sa galerie de Saints : ceux qui jouissent aujourd'hui d'un culte public, autorisé par l'Église ; ceux dont l'office était marqué dans les anciens bréviaires amiénois ; ceux qui ont été l'objet d'un culte purement local, soit dans un monastère, soit dans une paroisse ; ceux qui, n'ayant jamais été l'objet d'aucun culte, n'en ont pas moins été désignés comme saints, soit par un martyrologe de quelque valeur, soit par d'anciens chroniqueurs, soit par quelque tradition locale. D'autres, se rattachant au diocèse d'Amiens par des liens différents, auront leur place dans un appendice.

« Chaque biographie a été conçue sur le même plan. Au-dessous du titre, la date de la fête et l'année de la mort du saint ; dans une note, toutes les variantes qu'a subies son nom et les étymologies qu'on lui prête. Suffisamment renseigné au point de vue purement hagiologique par les biographes du Moyen Age, l'auteur appelle à son aide, au point de vue historique, les chroniqueurs contemporains et ne substitue jamais « les libres allures du panégyrique à la gravité réservée de l'histoire ». La vie du saint racontée, il consacre des chapitres supplémentaires aux miracles posthumes, au culte, à la liturgie, aux monuments et à l'iconographie ; enfin, sous le titre de *Bibliographie*, l'auteur juge la valeur des sources où il a puisé, mentionne les manuscrits et les imprimés mis à contribution. Nous ne dirons rien de plus aujourd'hui de cette belle publication, qui mériterait des imitateurs dans les autres diocèses de notre vieille Gaule chrétienne. Mgr l'Évêque d'Amiens a accordé à l'auteur une approbation motivée, « complète et sans réserve » ; nous aimons à dire qu'elle est, à nos yeux, parfaitement méritée. »

J CHEVALIER.

(*Revue bibliographique universelle*, numéro de mai.)

« Cet ouvrage, monument d'érudition consciencieuse, ne peut qu'ajouter à la légitime réputation de son auteur. D'après le plan exposé dans l'*introduction*, ce recueil, spécialement consacré aux saints, au nombre de quatre-vingt-dix, qui appartiennent essentiellement au diocèse d'Amiens par leur naissance, leur séjour prolongé ou leur mort, ne formera pas moins de quatre volumes.... Le premier commence par la vie de saint Acheul, qui fut, dit-on, martyr au troisième siècle, et ne prévoyait guère le bruit qu'on devait faire de notre temps autour de son nom, à propos des jésuites ! Plusieurs de ces biographies édifiantes offrent un grand intérêt historique ; nous recommandons surtout celle d'Alcuin, l'homme le plus savant du temps de Charlemagne ;

d'Austreberte de Pavilly, très-intéressante pour l'histoire si obscure du septième siècle ; de Charles le Bon, comte d'Amiens et de Flandre, célèbre par sa fin tragique ; de sainte Colette, illustre réformatrice d'ordres monastiques au quinzième siècle, époque où ils avaient, en effet, terriblement besoin d'être réformés. L'article de sainte Colette contient la reproduction littérale de sa vie, écrite par un contemporain. Cet écrit, inédit jusqu'ici, est un des monuments littéraires les plus curieux du Moyen-Age. » Le baron ERNOUF.

(*Bulletin du Bibliophile*, numéro d'avril).

« Cet ouvrage, publié sous le patronage de Mgr l'évêque d'Amiens, est écrit avec un juste esprit de critique. L'auteur, à qui l'érudition est familière, a puisé aux sources ; et tout en respectant la légende, qui n'est souvent que l'ornement de l'histoire, il a sévèrement écarté la fable qui la déshonore....

« Le premier volume contient vingt-deux biographies dont quelques-unes sont fort importantes : celle de saint Adélard, abbé de Corbie ; du bienheureux Alcuin, conseiller de Charlemagne ; de saint Anschaire, de sainte Colette ; puis d'autres noms vénérés de l'Église, inconnus du monde, qui oublie ses bienfaiteurs et ne garde le souvenir que de ses tyrans et de ses meurtriers. Quand reprendra-t-on l'histoire pour la refaire par la vie des Saints ? Les Saints sont les vrais ouvriers du monde ; seuls, ils font l'œuvre qui dure. Le temps efface les traces du passage des méchants. L'hagiographie moderne, aussi savante que celle du dix-septième siècle et moins passionnée, est un commencement de réparation. Elle prépare les matériaux des historiens futurs, et, parmi ces matériaux, l'ouvrage de l'abbé Corblet, à raison de l'importance du diocèse auquel il a consacré sa science, ne sera pas un des moins utiles. » BARRIER.

(*Le Monde*, n° du 28 mai).

« Le premier volume de cette importante publication s'ouvre par la belle lettre d'approbation, dans laquelle Mgr l'évêque d'Amiens exprime tous ses sentiments d'estime pour le talent distingué de l'auteur, en même temps qu'il manifeste la plus grande joie de voir exécuter ce grand travail

« La liste des souscripteurs qui suit l'*Approbation* nous a paru le signe le plus certain du succès présent et futur de l'ouvrage de M. l'abbé Corblet. Ces cinq cents noms, en effet, sont déjà bien imposants par leur nombre ; mais ils le sont plus encore par le mérite et par la posi-

tion des personnes qui ont prêté ainsi le concours de leur sympathie au savant historien

« Ce sont de belles et glorieuses vies que celles d'Adélard, abbé de Corbie, le neveu de Pepin et le cousin de Charlemagne ; d'Alcuin, l'illustre maître du grand empereur ; d'Angilbert, abbé de Saint-Riquier ; d'Anschaire, l'apôtre du Nord, et de sainte Colette, dont le nom est aussi populaire dans le Midi de la France qu'il l'est dans nos contrées. Aussi avec quel soin sont traitées ces biographies, dont la plupart ont demandé des recherches énormes ; avec quel intérêt, quel amour passionné de ces héros de notre Picardie, M. l'abbé Corblet a-t-il retracé les détails les plus minutieux de leur vie et de l'action qu'ils ont exercée autour d'eux !

« M. l'abbé Corblet n'est pas le premier venu des historiens ; patient aux investigations, opiniâtre au travail, écrivain habile, le savant historiographe du diocèse d'Amiens a utilisé toutes les ressources de ses longues études et de son beau talent, pour cette œuvre qui semble avoir été jusqu'ici son œuvre de prédilection. Les âmes pieuses trouveront du charme, et le charme d'une douce édification à lire ces pages, d'où le cœur n'est jamais absent ; les savants y trouveront plus d'une indication précieuse, plus d'un point historique sérieusement examiné, surtout à ces époques obscures de l'histoire, où tant de faits sont restés entourés d'ombres épaisses ; tous y trouveront la vérité du récit, entouré de tout ce qui peut rendre l'utile agréable. N'est-ce pas ce que doivent demander les plus exigeants ? N'est-ce pas tout ce qui peut assurer le succès d'un livre ? » V. LECOT.

(La *Foi Picarde*, n° du 27 mars).

PROCÈS DU CHEVALIER DE LA BARRE.

M. Pouy vient de publier, sous ce titre, un mémoire que Gaillard d'Étallonde présenta pour sa justification au roi Louis XVI. D'Étallonde, condamné par contumace au dernier supplice, comme complice du jeune de La Barre, s'était réfugié en Prusse sous le nom de Morival. Frédéric II, Voltaire et Linguet plaidèrent sa cause auprès du roi et de l'opinion publique. La Révolution survint, et M. d'Étallonde vint se fixer à Amiens, où il mourut au bout de quelques années. Cet opuscule est extrait d'un ancien recueil devenu introuvable, et forme la quatrième publication des pièces rares ou inédites de la *Picardie historique et littéraire*, imprimée avec beaucoup de goût par M. Rousseau, d'Arras, et éditée par MM. Baur et Détaille. J. C.

NÉCROLOGIE

M. ROUSSEAU-LEROY.

M. Rousseau-Leroy, imprimeur-gérant de la *Revue de l'Art chrétien*, est décédé à Arras le 25 juin.

Louis-Joseph Rousseau était né à Pont-Sainte-Maxence, en 1834. Après avoir terminé d'excellentes études, il songea à entrer dans la carrière ecclésiastique et professa quelque temps au collége Saint-Vincent de Senlis. Là, il reconnut que sa vocation ne l'appelait point au sacerdoce; mais, en prenant une autre voie, il conserva toujours les sentiments religieux de sa jeunesse, qui devaient s'accentuer de plus en plus jusqu'au dernier moment de sa vie.

Après avoir contracté, à Amiens, une union qui devait faire le bonheur de sa trop courte existence, il acheta à Arras l'imprimerie de M. Lefranc, qu'il sut rendre, en quelques années, l'un des plus importants établissements du Nord de la France. Nous ne saurions dire le nombre considérable d'ouvrages qu'il édita ou imprima, concernant spécialement les sciences théologiques, l'hagiographie, l'archéologie, l'histoire de la Picardie et de l'Artois. Trois revues ont été fondées par lui : la *Revue des Sciences ecclésiastiques*, les *Annales de saint Joseph* et la *Semaine religieuse du diocèse d'Arras*. Depuis 1860 il éditait la *Revue de l'Art chrétien* qui était arrivée alors à sa quatrième année.

Unissant les goûts du bibliophile à la science approfondie de sa profession, M. Rousseau aimait surtout à réimprimer les plaquettes des derniers siècles, en caractères elzéviriens, avec ces raffinements de reproduction matérielle auxquels se montrent si

sensibles les vrais amateurs de livres. Il aurait plus souvent cédé à cette prédilection, s'il n'avait pas été absorbé par les exigences d'une clientèle toujours grossissante, qu'il pouvait à peine satisfaire, malgré l'accroissement continu de ses ateliers et l'incessante activité qui devait abréger ses jours.

Prenant à la lettre les nobles conseils qu'Henri Estienne donnait à ses confrères, dans l'âge d'or de la typographie, M. Rousseau ne voyait pas seulement dans un livre de l'encre et du papier; il s'intéressait au fond comme à la forme de l'ouvrage dont il surveillait les épreuves, et savait au besoin rectifier une citation grecque ou latine, restituer une fausse date, donner la bonne orthographe d'un nom propre et rétablir les lois violées de la grammaire. Souvent l'auteur ne s'en apercevait pas : la discrétion du collaborateur anonyme lui évitait l'embarras d'une reconnaissance où l'amour-propre aurait peut-être un peu souffert.

M. Rousseau ne pouvait plus se montrer lettré que de cette façon, depuis qu'il imprimait les ouvrages des autres. Jadis, dans ses heures de loisir, il avait rédigé et oublié dans ses cartons une *Histoire de Chantilly*. En lisant le manuscrit, je pus apprécier le mérite de cette œuvre où revivent dans toute leur animation les grandes figures des Montmorency et des Condé. Sur mes vives instances, il se décida en 1859 à livrer à la publication cette intéressante étude historique qui lui ouvrit les portes de la Société des Antiquaires de Picardie et plus tard celle du Comité archéologique de Senlis.

Si M. Rousseau conquérait facilement la considération par une vive intelligence que rehaussait sa modestie, il gagnait bien plus vite encore les affections par la franchise de son caractère et l'inaltérable bonté de son cœur. Il a eu le privilége de se faire beaucoup d'amis et de n'en perdre aucun. Il partageait complétement leurs joies et encore plus leurs peines : aussi ses relations avec eux n'étaient pas un vain passe-temps, mais un véritable échange de dévouement.

« Ce sont surtout les ouvriers de M. Rousseau qu'il faut consulter sur cette bonté native que développaient encore les efforts d'une vertu toute chrétienne. Ils savaient bien reconnaître un intérêt tout paternel sous l'écorce de sa brusquerie et sous la verdeur de

ses reproches. Plus d'un le quitta, séduit par les prix plus élevés qu'on gagne à Paris; mais quand il avait vu qu'on y dépense plus aussi, quand il avait subi la misère des chômages, quand il s'était aperçu qu'on ne trouve point partout un patron qui fait, en certains cas, des avances de paiement, visite ses ouvriers malades, leur prodigue alors des secours, ménage leurs forces après la convalescence, il revenait au bercail comme l'enfant prodigue.

Si tel était le dévouement de M. Rousseau pour des étrangers, on devine ce qu'il fut pour sa femme et ses trois enfants. C'est toujours au sein de sa famille qu'il goûtait ces joies du délassement qu'amenait chaque dimanche, et toute autre distraction restait pour lui sans attrait. Peut-être aurait-il pu conjurer ou du moins retarder les effets de sa maladie, en prenant plus de repos, en allant demander aux eaux thermales le secours de leur bénigne influence : mais il éloignait toujours la réalisation de ces projets, parce qu'il voulait auparavant assurer complétement l'avenir de ses enfants.

C'est au milieu de ces préoccupations que la mort est venue le frapper à l'âge de trente-cinq ans. Ses derniers jours, comme le reste de sa vie, ont été inspirés par cette foi profonde qui réglait toutes ses actions, par cette piété vive et tendre qui ne le quitta jamais et dont on trouve rarement une pareille expansion chez les hommes du monde, surtout parmi ceux qui sont engagés dans le tracas des affaires.

Les regrets que la mort de M. Rousseau laisse à tous ceux qui l'ont aimé sont bien adoucis par le souvenir de tant de nobles exemples. Pour ceux qui partagent ses convictions religieuses, cette mort est cruelle sans doute ; mais ils savent que le couchant d'une telle vie est l'aurore du vrai bonheur et du jour qui n'aura pas de nuit !

L'abbé J. Corblet.

DES SIGNES DE LA MAIN

ET DE LA DACTYLOLOGIE NUMÉRALE DANS L'ART CHRÉTIEN

PREMIER ARTICLE.

L'homme est le roi des animaux et celui de tout l'empire terrestre. En assignant des significations mystiques à tous les animaux désignés dans les Écritures, l'esprit biblique n'a eu garde d'oublier l'homme. Le corps humain, le plus parfait entre tous les êtres créés, revêt dans les Livres sacrés des significations que l'anagogie et la tropologie ont acceptées avec l'adhésion explicite de l'Antiquité et du Moyen Age chrétiens. Des nomenclatures particulières de ces allusions consacrées se voient en effet dans les œuvres des Pères de l'Église les plus renommés pour leur science, et dans ceux des docteurs de leur temps et de leur école qui ont écrit surtout pour les clercs. *De homine et partibus ejus... De membris humanis... De his quæ appellantur membra Domini... De interiori homine... De divinis nominibus*, etc., tels sont, avec grand nombre d'autres, les titres de ces nomenclatures : et nous citerons textuellement des traités et même des sermons sur cette matière, composés pour des religieux et prononcés dans leurs églises par leurs écolâtres et par leurs abbés. C'est à ces sources authentiques que nous empruntons ce que nous allons résumer ici, ne donnant d'ailleurs des

significations du corps humain et de ses membres, que les plus répandues et les principales.

Dans le domaine *anagogique*, le corps et les membres humains ont leur bon et leur mauvais point de vue. Doué de beauté, de santé, bien proportionné dans ses membres et tel qu'il sortit des mains de son Créateur, l'homme est dans le règne animal la plus noble et la plus digne image de Dieu. Le récit sublime de la Genèse, en nous montrant à l'origine du monde la personne divine *deambulans in paradiso*, semble insinuer qu'elle apparaissait à nos premiers parents sous la forme humaine. Cette même forme est celle qu'a revêtue le Verbe divin venant en ce monde, et c'est aussi celle que l'art chrétien hiératique a prêtée le plus volontiers à chacune des trois personnes divines. Pris à son meilleur point de vue et dans le sens *anagogique*, l'homme matériel et visible représente, dans l'iconologie chrétienne, la personne invisible et immatérielle soit de Dieu le Père, soit de Dieu le Fils, soit du Saint-Esprit, ses membres, pris chacun à part, faisant quelquefois allusion aux attributs de cette personne divine. Pris à son mauvais point de vue, déchu de la perfection physique qu'il a reçue du Créateur, difforme, hideux, mutilé ou même passé à l'état de monstre, l'homme est l'image du démon et de ceux que leur dégradation volontaire lui assimile. En ce cas, ses membres font allusion aux attributs et aux caractères spéciaux à l'esprit du mal ainsi qu'aux pervers, que leur révolte contre Dieu a fait devenir ses semblables.

Dans le domaine *tropologique* ou moral, le corps et les membres humains représentent l'homme intérieur, c'est-à-dire l'âme invisible. De même qu'envisagés à leur point de vue le plus favorable, c'est-à-dire revêtus de la beauté normale et de la santé, ils font allusion à l'âme vivante par la

grâce, à ses qualités et aux caractères qui lui sont propres en tant que chrétienne et plus ou moins fidèle à Dieu, de même, par opposition, défigurés par des difformités quelconques, altérés par la maladie, déprimés, frappés de laideur naturelle ou accidentelle ou passés à l'état de monstres ou même privés de la vie, ils font allusion à l'âme attaquée des différentes lèpres spirituelles, tantôt blessée par le péché, tantôt devenue monstrueuse par l'accoutumance du mal, et enfin frappée de la mort spirituelle, qui est l'état de péché mortel et la privation de la grâce.

Nous traitons en détail tous ces différents points de vue dans notre *Dictionnaire inédit de la zoologie mystique et monumentale du Moyen Age;* forcée ici de nous restreindre, nous détachons de ce travail, pour les lecteurs de la *Revue*, le chapitre qui donne les allusions, selon l'ordre tropologique, de la main ou des mains de l'homme.

Les mains, organes de l'action, figurent les œuvres, principalement au point de vue spirituel. Quelquefois les mains sont distinguées l'une de l'autre : dans ce cas, la main droite est l'emblème des bonnes œuvres, et la gauche, celle des œuvres d'iniquité [1].

[1] Manus, eo quod ipsis operamur, significat operationem (H. DE S. VICT., *Sermo* XXI.)

Actiones autem per manus significat (legislator). (HESYCH. HIEROSOL., *in Levitic.*)

Saint Isidore de Séville ayant à expliquer cette expression de Jérémie : « Levamus corda nostra cum manibus ad Deum », dit : « Cor enim manibus sublevat, qui orationem cum opere sublevat. Nam quicumque orat et non operatur, cor levat et manus non levat; quisquis vero operatur et non orat, levat manus et cor non levat. (S. ISIDOR. HISPAL., *Sentent.* III, 7.)

In sacris nostræ pietatis libris, manus operis hieroglyphicum habentur eo præsertim loco ubi Deus Moysi mandat, ut serpentis caudam apprehendat manu. Actionem hic per manum significari tradit Philo : siquidem nullo modo fieri potest, ut voluptates, quas per serpentem significari... diximus, coerceri,

Certains gestes de la main attachent encore à celle-ci d'autres allusions, les unes aisées à saisir, d'autres de pure convention, mais généralement notoires. Étendues, baissées vers la terre et la paume tournée du côté du sol, elles signifient la largesse; jointes, ou bien encore ouvertes, dressées et médiocrement levées vers le ciel, elles signifient la prière; unies ensemble, la concorde. L'index juxtaposé dans toute sa longueur à l'une ou l'autre aile du nez, ou touchant l'extrémité du nez par la sienne, est un signe de repentir, de regret, de réflexion sérieuse et triste, et même de grande douleur. Tels sont, parmi les peintures murales des catacombes romaines, les gestes prêtés à saint Pierre après son reniement.

Saint Pierre affligé après son reniement (Peinture murale dans les Catacombes romaines).

opprimive valeant, nisi prius manus, hoc est sinceros animi affectus, utpote rectorum operum ministros expediamus, et in omne pietatis ministerium promptissimas habeamus, atque ita demum arreptus intrepide serpens virga fiat, hoc est voluptas in disciplinam, quæ per virgam figuratur, quamprimum abeat, etc. Dum attollit Moyses manus suas, vincit Amaleches : hoc est, ut interpretatur Adamantius, opera et actus sustollit ad Deum, non humi jacens, obrepensque reptilium instar terræ applicitus, sed ad Deum porrectos, inque cœlum surrectos. (Pier., xxxv, *de Manu.*)

Dextra, bona actio : ut in psalmo xxv, 10... Sinistra, opus pravum, ut in Job : « Si ad sinistram, quid agam? non videbo eum. » Id est, si opus pravum fecero, ad Deum pertingere non potero. (Rab. Maur., *Alleg.*)

Le même sens est attaché à l'écart de l'index et du pouce de la main droite, aussi large qu'il peut se faire, appliqué horizontalement au visage immédiatement au-dessous du nez. C'est ainsi que Jonas est représenté fréquemment dans les mêmes catacombes, assis sous le kikaïon desséché, dans une attitude pensive et découragée.

Dans la statuaire et dans l'art chrétien, et toujours dans le domaine du mysticisme, la main et les doigts peuvent avoir d'autres significations empruntées à un ordre d'idées tout particulier, celui des chiffres et des nombres. Jusqu'au XIVe siècle, trente-six combinaisons différentes dans la position des doigts, connues également des païens et des écrivains ecclésiastiques, ont représenté, tout au moins aux yeux des initiés, les trente-six nombres premiers. Ainsi, la main gauche figurait, par l'ordre de signes qui lui était propre, les neuf premières unités et les neuf premières dixaines, c'est-à-dire les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et aussi les nombres 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80 et 90. De son côté, la main droite figurait les neuf premières centaines et les neuf premiers millénaires, c'est-à-dire les nombres 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900, et aussi les nombres 1000, 2000, 3000, 4000, 5000, 6000, 7000, 8000, 9000 [1]. (Voir la planche en tête de cette livraison.) Ce qui

[1] Cette adjudication de certains nombres à la main gauche et de certains à la main droite est constatée dans Juvénal :

Rex Pylius, magno si quicquam credis Homero.
Exemplum vitæ fuit a cornice secundæ.
Felix nimirum, qui tot per secula vitam
Distulit, atque suos jam dextera computat annos.

Une épigramme traduite du grec de Nicarchus fait allusion à la computa-

se rattache à notre sujet, c'est que la plupart de ces nombres, ceux surtout qui se rencontrent dans la Bible, représentant aux yeux des chrétiens une ou plusieurs idées différentes de celles que les païens y attachaient et prenant leur source dans les commentaires bibliques, les signes qui les exprimaient emportaient, en surplus de leur simple allusion numérique, l'allusion attachée au nombre par les commentateurs des Livres sacrés. Les nombres ont donc été, pendant les treize premiers siècles, une sorte de mnémonique des hautes promesses divines, des préceptes de la morale évangélique et des éléments de la foi, comme on peut le voir dans les traités dogmatiques ou liturgiques, et même dans les lettres et les écrits de Béleth, de Bède, d'Alcuin, de Charlemagne, d'Amalaire, du pape Innocent III, de saint Thomas d'Aquin et de tous les savants des mêmes époques. Nous croyons être agréable à nos lecteurs, en donnant ici quelques nombres avec leurs significations.

1

Le nombre *Un* s'exécute par la main gauche, le petit doigt seul étant replié et tous les autres doigts tendus.

Un est le nombre hiéroglyphique de l'unité divine, du

tion par la main gauche :

Multum garrula anus, caput omne Cotyttaris alba,
Propter quam Nestor non sit adhuc senior,
Quæ cervos annis superarit, quæque sinistra
Vitæ iterum cœptet connumerare dies,
Vivit adhuc, cernit, pede firma est, virginis instar,
Plutonem ut dubitem passum aliquid gravius.

grand tout qui est Dieu, et Dieu seul, et cette unité est sa plus glorieuse allusion [1]. C'est pourquoi la liturgie et l'art catholique glorifient le nombre *un* avec une continuité et une abondance que les bornes de ce travail ne nous permettent pas d'exposer. Disons seulement, en passant, que certains rites, uniques dans la liturgie, certains détails dans les ornements sacerdotaux et dans la disposition ou dans l'ordonnance des églises ou des autels font allusion, par leur unité, à ce dogme de l'unité sainte de Dieu. On en voit le mémorial dans l'isolement de l'autel, autrefois unique dans chaque église et encore aujourd'hui prédominant dans chacune sous le titre de maître-autel. Ainsi encore, la patène qui sert à la célébration du saint sacrifice, l'anneau unique qui réunit à une certaine hauteur les trois chaînes des encensoirs, plusieurs objets isolés et circulaires comme ceux-ci et comme eux sans commencement ni fin, traduisent l'unité divine, la réunissant dans leur cercle à l'idée de l'éternité [2]. Dans l'art, nous voyons l'*oculus*, constamment unique, creusé, dans l'intervalle qui s'écoula du Ve au XIIIe siècle, au front des façades de nos églises et toujours près de leur sommet. Souvenir et imitation des *imagines clypeatæ*, cette forme circulaire et d'abord aveugle encadra souvent, à son origine, l'image sculptée du Sauveur entouré des quatre animaux apocalyptiques : puis, se transformant peu à peu, l'*oculus*

[1] Hic numerus ad unitatem Dei refertur (S. EUCHER., *Form. spir.*) — Primus numerus, hoc est unus, ad unitatem Dei refertur. (RAB., *de Univ.*, XVIII.) — Unitas, quia prima est in numeris, rorum omnium significat principium (H. DE S. VICT., *Exegetica I in sacr. Script.*, cap. XV.)

[2] Patena, quæ propter sui formam, divinitatem quæ initio caret et fine significat. (DURAND, *Ration.*, IV, 30.) — Circulus cui hæc omnia (catenæ in thuribulo) invectuntur, est Deitas, quæ nullo termino clauditur. (DURAND, *Ration.*, VI, 53.)

roman s'évida, s'éclaira, s'agrandit progressivement et apparut sur les façades, identique à notre œil-de-bœuf, moins ses étroites proportions et son nom moderne et vulgaire. Devenu au XIIe siècle une immense et brillante fleur qu'on décora du nom de rose, sa resplendissante corolle réunit toutes les couleurs, et des meneaux sculptés en séparèrent les pétales. Mais ces changements dans sa forme respectèrent son unité : l'*oculus* resta jusqu'au XVe siècle isolé sur les façades ou y dominant par ses proportions colossales, comme on le voit encore dans les ruines de l'abbaye de Longpont (Aisne) et dans celle de Saint-Frambourg à Senlis. Peut-être n'est-il pas inutile de faire remarquer ici que dans la flore mystique du Moyen Age la rose est un des emblèmes de Notre-Seigneur Jésus-Christ, acception étendue même à la rose d'or que le Pape porte triomphalement par toute la ville de Rome dans une brillante cavalcade, le quatrième dimanche de Carême [1].

Les significations accessoires du nombre *un* sont principalement : l'unité de la foi, celle du baptême, celle de la voie du salut et le service de Dieu seul, cet « unique nécessaire » sur lequel la prédication de Jésus-Christ a tant insisté.

Le nombre *Deux* s'exécute par la main gauche, l'annulaire et le petit doigt étant repliés, les trois autres doigts tendus, et l'index et le médium un peu séparés l'un de l'autre.

Pris à son mauvais point de vue, le nombre *deux* représente la nature corporelle et animale. C'est le nombre imparfait, proscrit, correspondant aux œuvres charnelles : le nombre comparé au sexe inférieur en forces physiques et aussi en autorité : il est même appelé « incomplet » entre tous les autres, comme opposé au nombre *un*, nombre mas-

[1] Durand, *Ration. div... offic.*, vi, 53.

culin et parfait attribué à Dieu lui-même, unité par excellence et source des œuvres de la nature élevée et intelligente [1].

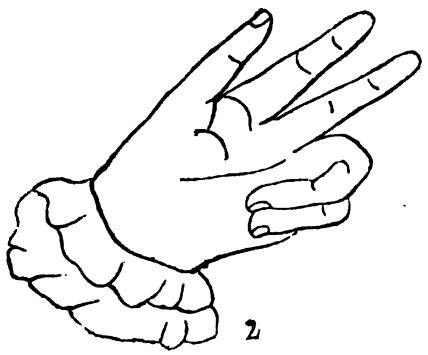

Ce caractère mauvais semble être imprimé sur le nombre *deux* au premier chapitre de la Genèse, où rien n'est mentionné sans but. Les docteurs chrétiens remarquent que le deuxième jour de la création est le seul où il ne soit pas marqué explicitement que Dieu, considérant son œuvre, se dit « que cela était bon » : *Et vidit Deus quod esset bonum :* paroles toujours répétées, selon la manière hébraïque, après chacun des autres jours, mais qui ne le sont point au deuxième jour, marqué de la part de Dieu par la séparation des deux

[1] Ipse... dualis numerus mystico significato corpoream indicat naturam, et pro immundis accipitur in sacris. (PIER., *Hieroyl.* XXXVII, 5.)

In hoc quoque binarius numerus infamatur, quia primus ab unitate degenerat et divisionis initiator est. (RUPERT., tract. *de Divinis offic.*, VII, 11.)

Sicut quidam Patrum exponunt, intelligere nos in hac scriptura Deus voluit non esse bonum duplicem numerum, qui ab unitate dividat. Unde et in arca Noe, omnia animalia quæcumque bina ingrediuntur, immunda sunt : et impar numerus esse mundus ostenditur. (RAB., *in Gen.*, I, 3.) — Binarius (numerus), quia secundus est et primus ab unitate recedit, peccatum significat quo a primo bono deviatum est... Idem binarius, qui sectionem recipit et in duo dividi potest, corruptibilia et transitoria significat. (H. DE S. VICT., *Exegetic. I in sacr. Scriptur.*, cap. XV, *de Numeris mysticis, etc.*)

ordres d'eaux, celles du ciel ou supérieures, celles d'en bas ou inférieures [1]. Par là, selon l'explication, Dieu représentait par avance la démarcation qui devait séparer les deux ordres d'âmes : les unes, les âmes spirituelles appliquées aux choses d'en haut; les autres, les âmes charnelles, pesamment tournées vers les sens et incapables de comprendre et de rechercher les choses célestes. Cette division faite, Dieu se tut : silence, observe saint Basile, mystérieux et figuratif, silence de vive affliction; et il ajoute que fort peu sauront élever leur esprit à la hauteur de ce mystère.

Les prêtres de l'ancienne loi, dont l'Écriture était le code, n'ignoraient pas le sens mystique prêté à ce texte de la Genèse; le nombre *deux* était un signe qui éveillait leur circonspection; il emportait presque toujours une idée de fatalité, la terreur de l'esprit du mal en était comme inséparable. C'est, selon les commentateurs, en vertu de cette opinion, que le grand-prêtre Héli, dans l'histoire de Samuel au livre des Rois, douta d'abord si l'appel entendu deux fois par l'enfant n'était point une tentation de l'ange de ténèbres : mais la triple répétition de la voix d'en haut fit évanouir tous ses doutes [2].

Pris en bonne part, le nombre *deux* a plusieurs significations également vulgarisées.

Deux, figure, par-dessus tout, le double commandement de l'amour de Dieu et du prochain, qui, selon la parole divine, résume et renferme toute la loi : *In his duobus, universa*

[1] Binarius (numerus), quia secundus est et primus ab unitate recedit, peccatum significat quo a primo bonum deviatum est... Idem binarius, qui sectionem recipit et in duo dividi potest, corruptibilia et transitoria significat. (H. DE S. VICT., *Exegetic. in sacr. Scriptur.*, cap. XV, *de Numeris mysticis, etc.*)

[2] Et.. Dominus vocavit Samuel tertio... Intellexit ergo Heli quia Dominus vocaret puerum. (REG., I, 3; V. la *Bible de Vence*, REG. I, 3, *in notis.*)

lex pendet, et Prophetæ [1]. Sur un fragment de sarcophage provenant des catacombes de Sainte-Agnès et sur les antiques chapiteaux de l'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés à Paris, on voit en relief le Sauveur, élevant en l'air une main dont l'index et le médium, assez écartés l'un de l'autre, exécutent le nombre binaire par un signe identique à la lettre V, signe évidemment différent de la bénédiction latine qui exige la juxtaposition de ces mêmes doigts. Le bras et le corps auxquels appartient cette main ont d'ailleurs des proportions trop réduites comparativement à elle. Ce médium et cet index sont longs deux fois comme la main et par là-même monstrueux, particularité qui semble avoir eu pour objet d'appeler l'attention sur le signe qu'ils exécutent.

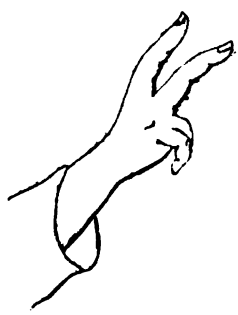

Dans les Catacombes de Sainte-Agnès.

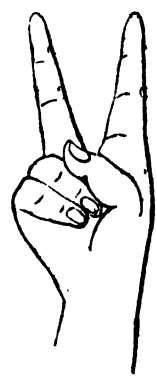

Main divine

Dans l'église Saint-Germain-des-Prés.

Deux est encore l'hiéroglyphe de l'Ancien et du Nouveau Testament. Dans la liturgie ecclésiastique, les deux pointes qui surmontaient de part et d'autre l'ancienne mitre épiscopale et qu'on appelait « ses deux cornes » figuraient simultanément le double commandement de la charité et la science de l'Ancien et du Nouveau Testament, tandis que

[1] Matth., xxii, 40.

ses deux *fimbriæ* (probablement ses fanons frangés) figuraient l'esprit et la lettre de l'Écriture : d'où le pape Innocent III prenait occasion de dire ceci aux évêques : qu'ils prennent garde de prétendre à l'enseignement avant d'avoir appris eux-mêmes, de peur que, selon la parole de l'Évangile, un aveugle se faisant le guide d'un autre aveugle, ils ne tombent l'un et l'autre dans le fossé. « S'il est double, dit le saint évêque d'Asti en parlant de l'un des ornements de l'évêque, c'est qu'il se rapporte aux *deux vies*, c'est-à-dire la vie contemplative et la vie active, et aussi à la science des deux Testaments. L'évêque étranger à ces choses, ajoute le savant prélat, est insuffisant à dignement gouverner son peuple [1] ».

Le nombre *deux* a des significations accessoires. Il est souvent l'hiéroglyphe des deux natures de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il traduit aussi une idée de parti à prendre, d'élection entre deux contraires, de choix ou de renoncement : deux principes qui se combattent, le bien et le mal; deux voies, la bonne et la mauvaise; deux vies, l'active et la contemplative; deux portes, l'étroite et la large; deux maîtres inconciliables entre lesquels il faut opter, à savoir Dieu et le monde; dans la parabole des vierges, deux ordres, celui des sages et celui des folles, et dans une autre parabole, deux vierges, deux continents, deux mariés, dont l'un prédestiné au ciel, l'autre rejeté pour ses œuvres [2]; deux

[1] Mitra, utriusque Testamenti scientiam et duo præcepta charitatis. (DURAND, *Ration.*, III, 1.)

Mitra pontificis, scientia utriusque Testamenti : nam cornua duo sunt Testamenta, duæ fimbriæ spiritus et littera. Caveat ergo diligens episcopus ne prius velit esse magister quam norit esse discipulus, ne si cæcus cæcum duxerit, ambo in foveam cadant. (INNOCENT. III, *de Sacro*, I, 59.)

[2] C'est ainsi que sont interprétées les expressions figuratives de l'Évangile : *Duo in lecto, duæ molentes..., duo in agro; unus assumetur, et alter relinquetur.* (LUC, XVII, 34; V. la *Bible de Vence;* DURAND, *Ration.*, *etc.*, VI, 72, et les commentateurs bibliques.)

troupeaux du Père céleste, à savoir les boucs et les brebis; deux sortes d'œuvres opposées, qui sont celles de la justice et celles de l'iniquité; enfin deux destinées contraires attendant l'homme après sa mort. C'est d'après ces principes, que le côté gauche de Jésus-Christ et son côté droit, et dans les églises matérielles leur côté gauche et leur côté droit, signifient le peuple momentanément réprouvé (les Juifs) et le peuple appelé et substitué (les Gentils), et qu'ils représentent encore, l'un la réprobation et la répulsion, l'autre, la miséricorde et la grâce.

Sur une miniature de l'un des traités de Hugues de Saint-Victor, l'un des escaliers que doivent monter les chrétiens se compose de deux degrés, ce qui fait allusion, dit-il, à ce principal d'entre leurs devoirs : *Declina a malo, et fac bonum* [1].

Ces contrastes multipliés et roulant sur le même nombre reviennent sous toutes les formes dans les pages de l'Évangile, souvenirs mystiquement représentés dans la structure des églises par les lancettes géminées, par les deux baies qui partagent les valves de la plupart de leurs portails; par les statues de Marie et de Marthe, de Rachel et de Lia, de Sara et d'Agar placées souvent en parallélisme près de leur seuil, et par une infinité d'autres détails qui offrent la combinaison binaire [2].

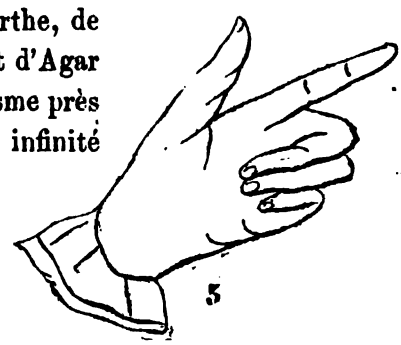

Trois est le nombre le plus saint, le plus souvent

[1] H. de S. Vict., *de Arc. Noe myst.*, vii, etc.

[2] Marthe et Marie, Rachel et Lia, Sara et Agar personnifient la vie contemplative et la vie active dans l'ornementation sculpturale de nos églises. (V. Raban, *in Paralip.*, i, 2, et tous les commentateurs.)

glorifié dans la liturgie catholique et dans l'Art chrétien. Il s'exécute par la main gauche, le pouce et l'index seuls étant allongés, et les trois autres doigts repliés. Ce nombre se rapporte à la divine Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et en est l'hiéroglyphe.

Trois a d'autres significations accessoires. Il est, dans la liturgie catholique et dans l'Art, un mémorial de beaucoup de choses, principalement des trois vertus théologales, des trois jeunes Hébreux dans la fournaise, c'est-à-dire des justes et des martyrs placés dans le creuset des persécutions ou dans celui des tentations; des trois Maries de l'Évangile, des trois Mages et de leurs trois dons, des trois fractions de l'Église, la souffrante, la militante et la triomphante; des trois avénements ou trois naissances mystérieuses de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans le sein de son Père, dans celui de la sainte Vierge Marie, dans le cœur de chacun de nous; des trois concupiscences qui assiégent l'homme, à savoir celle de la chair, celle des yeux, et l'orgueil de la vie, des trois éléments de l'homme spirituel, qui sont son âme, son esprit, son cœur [1], etc.

Tout se fait dans la liturgie au nom de la divine triade. Le commencement et la fin de toute prière et de toute cérémonie sont marqués par son invocation et par sa glorification. Le nombre *trois* en est le signe. Dans la liturgie de Constantinople, si l'officiant est évêque il tient de la main droite un chandelier à trois branches et de la gauche un autre chandelier à deux branches pendant le chant du *Trisagion*. Il fait un signe de croix sur le livre des Évangiles premièrement avec le chandelier à deux branches, ensuite

[1] Trinario enim numero incorporea pars hominis designatur, ubi Deus toto corde, et tota anima, et tota mente diligere jubetur. (S. Anselm., *Enarrat. in Luc.*, III.)

Saint-Germain l'Auxerrois à Paris. Mais à Saint-Denis, la restauration inintelligente du commencement du siècle actuel a meublé son champ de quinte-feuilles et de six-feuilles sans allusions et sans objet, et les contours seuls de l'écu demeurent intacts.

A Saint-Germain l'Auxerrois, sur le grand pignon de la façade, l'écu est placé la pointe en haut pour former le divin triangle. Trois groupes de trois trèfles à lobes lancéolés en meublent le champ et chaque trèfle est encastré dans un encadrement trigone, expression simultanée de la trinité et de l'unité.

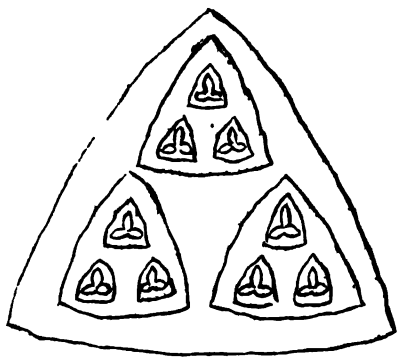

Écu ciselé sur le pignon de la façade de Saint-Germain l'Auxerrois (Paris).

Nous pourrions citer encore la grande et magnifique rose découpée dans le pignon du transept méridional de la basilique de Saint-Denis au-dessous du *scutum fidei*, où elle déploie l'une des plus splendides œuvres de ciselure dues au ciseau de l'Art chrétien. On l'y voit faire rayonner dans un champ de trente-sept pieds en tout sens ses longs pétales trilobés en vue de la pensée trinaire, et des évidures tréflées festonnent encore le limbe de son pourtour de leur broderie ajourée.

Mme FÉLICIE D'AYZAC.

(*La suite au prochain numéro*).

LE MUSÉE GALLO-ROMAIN

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

I.

Les monuments, comme les hommes, ont parfois d'étranges destinées.

Voici, riche entre toutes de souvenirs historiques, une ancienne demeure royale qui a vu d'abord prier saint Louis, se marier François Ier, mourir Louis XIII, naître Louis XIV, et puis, — lamentable misère des Révolutions, — s'établir dans son enceinte une salle de spectacle sous la Terreur, une École de cavalerie sous le premier Empire, une caserne pour les gardes-du-corps sous la Restauration, enfin un pénitencier militaire sous Louis-Philippe.

Aujourd'hui, le château de Saint-Germain-en-Laye a reçu une destination plus digne de ses nobles origines et plus conforme aux aspirations de l'époque actuelle. Il est devenu l'asile et le temple des plus antiques vestiges de notre histoire. Dans la partie restaurée de l'édifice, le musée gallo-romain étale aux yeux du public émerveillé les richesses archéologiques de nos origines nationales.

Avant de pénétrer dans ces galeries désormais livrées à la curiosité et à l'étude, il n'est pas hors de propos de donner à nos

lecteurs quelques détails historiques sur la ville et le château de Saint-Germain.

II.

L'origine de la ville date, dit-on, du roi Robert, « grand constructeur d'églises et de moustiers ». Ce prince fit bâtir sur le sommet de la colline qui regarde la Seine, au bord de la forêt de Lyda, si célèbre dans les fastes druidiques, une chapelle et une abbaye qu'il dédia à saint Vandrille et à saint Germain. L'abbaye fut exemptée d'impôts dans toute l'étendue de ses domaines. Le prieur eut rang à la cour et droit de haute justice. Selon l'usage d'alors, quelques paysans vinrent s'établir autour du monastère, et bientôt une ville considérable s'éleva sur le lieu même où, deux siècles auparavant, retentissait, suivant la légende, le cor de chasse des douze pairs de l'empereur Charlemagne.

La ville de Saint-Germain dut tout à l'Église et à la royauté. Les priviléges et les faveurs extraordinaires dont elle fut constamment l'objet ne cessèrent qu'avec la Révolution. Il paraît qu'avant 1789, c'était le lieu de retraite de tous les bourgeois enrichis de la capitale. C'est là que se cantonnaient, loin du tracas, comme le rat de La Fontaine, les rentiers de l'État, les épiciers bucoliques et les notaires émérites : braves gens, citoyens paisibles, s'il en fut, mais qui ne péchaient pas précisément par excès d'intelligence. Voici le portrait que nous en a laissé le trop satirique auteur du *Tableau de Paris*, Mercier, qui les avait crayonnés *de visu* sur le lieu favori de leurs promenades quotidiennes, la magnifique terrasse de l'avenue des Loges :

« Si l'on veut, dit-il, voir des êtres bien vides d'idées, bien « ennuyés, lourdement maussades et pour qui le temps allonge « son cours, il faut visiter les bourgeois de Saint-Germain. Ces « rentiers aux jambes cylindriques ne rêvent qu'aux portes ou-

« vertes ou fermées de l'hôtel de ville (c'était à l'hôtel de ville « que les créanciers de l'État allaient, avant la Révolution, tou- « cher leurs rentes). Paie-t-on ? Tout va bien. Le reste de l'uni- « vers peut se dissoudre. Heureux celui qui se nomme Aaron, « Abraham, Antoine ! il est payé le premier. On envie son « sort.

« Curieux en botanique ! allez, allez voir sur la Terrasse ou à « l'entrée de la forêt ces plantes qui font aujourd'hui ce qu'elles « ont fait hier. Elles marchent, en vérité ! elles digèrent, elles « tiennent une canne, elles font entendre quelques sons, elles « manient des cartes. La végétation va son train ; et l'hiver les « concentre dans des serres-chaudes jusqu'à la renaissance du « printemps. Ces plantes ont des bas, des culottes, une veste, « un habit. Botanistes modernes ! classez-moi ces végétaux am- « bulants dont le sommet est couronné d'une perruque ronde « semi-poudrée. »

Aujourd'hui, les *végétaux ambulants* de Saint-Germain n'existent que dans ses jardins. Ce sont les lianes vagabondes qui en tapissent les charmilles. Saint-Germain est une ville active, intelligente, hospitalière comme pas une au monde ! Sans doute, à l'instar de Versailles, pleine du souvenir de ses grandeurs éteintes, elle offre, dans l'ensemble de sa physionomie, quelque chose d'un peu vieillot, quoique aristocratique. Mais n'est-ce point là un charme de plus ?

III.

Le château de Saint-Germain remonte au règne de Louis le Gros. Un diplôme daté de cette époque constate que le roi lui-même en surveilla les travaux. Ce fut d'abord un château fort, à la fois habitation et défense pour couvrir les domaines de la couronne sans cesse menacés par les vassaux des premiers Capétiens et par les incursions des troupes anglaises. Le site, unique au monde, en fit bientôt un séjour de délices qu'habitèrent succes-

sivement Louis le Jeune, Philippe-Auguste, saint Louis, Philippe le Bel. Saint Louis y fit bâtir une chapelle qui était une merveille d'architecture. Il en reste encore quelques vestiges. C'est la partie la plus reculée de l'édifice.

Sous le règne de Charles VI, le château de Saint-Germain fut le théâtre d'un événement qui eut pour « le pauvre peuple d'alors », selon l'expression d'un vieux chroniqueur, les plus heureuses conséquences. Charles VI et Isabeau de Bavière tenaient conseil à Saint-Germain pour établir de nouveaux impôts et une taille générale. Le décret allait être lancé. Voici, au dire de l'abbé Lebeuf (*Histoire de Paris*, tome IV); ce qui empêcha l'exécution de ce projet funeste : « A l'heure même où « l'on chantait la messe devant eux (le roi et la reine), et que le « conseil était assemblé pour aviser à mettre de nouveaux « impôts et à établir une taille générale, le ciel, qui était serein, « s'obscurcit en peu de temps, l'espace d'une lieue seulement « qui faisait le tour du château ; et il survint une infinité « d'éclairs et de coups de tonnerre. Le vent brisa toutes les fe- « nêtres et mit en morceaux tout le vitrage de la chapelle de la « reine, qu'il porta jusqu'au pied de l'autel. On fut obligé de « cesser le chant pour finir plus tôt la messe, de crainte que le « vent n'emportât la sainte hostie. Tout le monde se jeta par « terre; le Conseil même cessa. Les plus grands arbres de la « forêt furent arrachés; on rapporta à la cour que le tonnerre « était tombé, entre Saint-Germain et Poissy, sur quatre officiers « du roi dont il avait consumé les os, en sorte qu'il ne leur était « resté que la peau, qui était noire comme du charbon. Ce mal « inopiné, arrivé dans ce canton, fit un grand bien au peuple « du royaume. La reine remontra que le ciel s'était opposé à « l'établissement de l'impôt, et cette princesse, qui était sur le « point d'accoucher, obtint qu'il n'y en aurait point ». Plût à Dieu qu'Isabeau de Bavière eût toujours eu d'aussi bonnes inspirations !

Louis XI donna le château de Saint-Germain avec toutes ses

dépendances à son médecin, Jacques Coctier. Mais, à la mort du roi, le parlement cassa la donation, et le château revint à la couronne. Ce fut alors que Coctier, heureux de n'être pas inquiété pour ses anciennes concussions, se retira, les uns disent à Auteuil, les autres, rue Saint-André-des-Arts, à Paris, dans une modeste maison sur la porte de laquelle il avait fait sculpter un abricotier avec cette inscription significative : A L'ABRI COCTIER. Preuve que le grave médecin du morose Louis XI savait, à l'occasion, cultiver le calembourg.

En 1530, François Ier fit rebâtir, hormis la chapelle de saint Louis et le donjon de Charles le Sage, tout le château à la mode italienne. Sur l'ordre du roi, l'architecte donna à la nouvelle construction une forme irrégulière pentagonale. A chacun des cinq angles s'éleva une tour carrée. Les remparts furent garnis de créneaux et de meurtrières. Un fossé profond en défendait les abords. Quelle fut la cause de cette dérogation à l'aspect habituel des habitations princières de la Renaissance ? Les érudits y ont perdu leur latin. Toutefois, on a donné de cette anomalie architecturale une explication qui, *se non e vera, e ben trovata.* La forme harmonieusement irrégulière du château serait précisément celle d'un grand D gothique (forme pentagonale), initiale de Diane de Poitiers.

Le 10 juillet 1547, eut lieu à Saint-Germain, en face du château, du côté de l'orient, le fameux duel de Guy-Chabot, sire de Jarnac, beau-frère de la duchesse d'Étampes, avec François de Vivonne, seigneur de la Châtaigneraie. Ce duel, amené par des motifs plus que futiles, se livra en champ clos devant Henri II et toute la cour. Personne ne s'attendait au dénoûment de cette lutte fratricide et barbare. Jarnac, inhabile aux armes, allait succomber, quand, dans un effort imprévu et désespéré, il porte à son adversaire deux vigoureux coups d'épée au jarret gauche. La Châtaigneraie, qui jouissait déjà de sa victoire, tombe et meurt de la blessure. De là *le coup de Jarnac,* passé en proverbe pour désigner une ruse, le retour inattendu

d'un ennemi, quelque chose enfin qui trompe toute prévision.

Un édit de pacification entre les catholiques et les protestants fut signé à Saint-Germain, en 1570, par Catherine de Médicis. Paix boiteuse et mal assise qui aboutit à l'affreuse journée de la Saint Barthélemy ! On pourrait croire que c'est à cause des déplorables conséquences de cet édit de pacification que Catherine de Médicis eut dès lors en horreur la ville et le château de Saint-Germain. Il n'en est rien. La raison pour laquelle cette reine superstitieuse, toujours entourée d'astrologues, n'y coucha jamais depuis, c'est parce qu'un de ses devins, Cosme Ruggieri, si je ne me trompe, lui prédit que Saint-Germain la verrait mourir. Effrayée de cette prédiction, elle abandonna même le Louvre, par la raison que ce palais se trouvait sur la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois. Mais, hasard ou non, il paraît que la prédiction s'accomplit quand même : le prêtre qui assista la reine à l'heure de la mort était un docteur en théologie du nom de Saint-Germain.

C'est au palais de Saint-Germain que Richelieu fit tirer par Thomas Campanella, fort expert *ès-sciences astrologiques*, l'horoscope du jeune dauphin Louis XIV. Chose singulière ! le nouveau-né ne tarissait pas seulement le sein de ses nourrices, Il les déchirait encore par ses morsures, à tel point qu'on fut obligé d'en changer quinze fois dans un an. Grotius écrivait à ce propos au chancelier de Suède, Oxenstiern : « C'est aux voi-« sins de la France à se précautionner contre une si précoce « voracité ». Avec cela, l'enfant était d'une santé tellement délicate qu'on fut obligé d'ajourner indéfiniment la cérémonie du baptême. Le dauphin avait sept ans, je crois, quand il fut baptisé avec toute la pompe usitée pour les rois en pareille circonstance. A la fin de la cérémonie, Louis XIII, déjà miné par le mal qui le conduisit au tombeau, ayant demandé à son fils quel nom on lui avait donné, le dauphin répondit avec assurance : « Je m'appelle Louis XIV ! » — « Pas encore, mon fils, aurait « répliqué le roi ; mais ce sera peut-être bientôt, si c'est la vo-

« lonté de Dieu. » Et par le fait, il mourut peu de jours après, apercevant de son lit de souffrance sa dernière demeure, ces flèches de Saint-Denis qui rappelaient alors aux souverains que la gloire et l'éclat du trône n'affranchissaient pas du fatal tribut que la mort impose à la vie.

Quoi qu'il en soit, la vue pénible de Saint-Denis fit reculer Louis XIV de Saint-Germain à Versailles. Avec lui, disparut la fortune de l'antique résidence royale, pour laquelle ce roi avait fait pourtant des dépenses énormes. Ainsi, des terrasses en amphithéâtre, plantées par Le Nôtre, s'élevèrent en face des bâtiments. Le parc, la promenade et l'avenue des Loges, recevant leur forme définitive, créèrent autour du château la plus admirable perspective que puisse rêver l'imagination. Malheureusement, ici comme à Versailles, les embellissements ne furent que des apothéoses païennes. La cour était un olympe mythologique dont Louis XIV fut le soleil.

N'oublions pas de rappeler que c'est sous les grands arbres du parc de Saint-Germain que Bossuet, précepteur du dauphin, ouvrit en 1678, ces promenades religieuses et philosophiques qui rappelaient celles de Platon et de ses disciples dans les jardins d'Académus et auxquelles prenaient part les plus grands esprits du XVIIe siècle, Fénelon, Fleury, Pélisson, Renaudot, de la Brosse, de Langeron, Cordemoy et La Bruyère.

Disons aussi que le château fut alors enlaidi et dénaturé par les cinq pavillons en briques rouges de Mansard qui remplacèrent les tours carrées de François Ier et dont la construction coûta 1,600,000 livres. Rien que cela. L'architecte, M. Millet, à qui vient d'être confiée la restauration du château de Saint-Germain, a déjà fait disparaître deux de ces affreux pavillons. Espérons que les trois autres ne tarderont pas à subir le même sort. Personne, à coup sûr, ne les regrettera.

Depuis le départ de Louis XIV pour Versailles jusqu'à la Révolution française, vide de ses gloires, dépouillé de ses magnificences, le château de Saint-Germain apparut comme dans

une atmosphère de deuil et d'abandon. On eût dit d'un cloître majestueux et sombre, hanté par des spectres illustres, dans le silence des solitudes !

Ses deux derniers hôtes de distinction furent Mlle de la Vallière et Jacques II, roi d'Angleterre. Le petit-fils de Marie Stuart y mourut en 1701, complétement dégagé des vanités mondaines, après avoir trouvé dans les pratiques de la religion le vrai baume à ses royales infortunes.

Actuellement, le château de François Ier a repris une physionomie vraiment attrayante. Les travaux de restauration, entrepris depuis six ans sont terminés dans toute la partie qui fait face au jardin. C'est dans cette partie qu'a été disposé le musée gallo-romain. Il est temps d'y faire pénétrer le lecteur et d'en décrire les merveilles scientifiques.

IV.

Commençons notre promenade par la visite du rez-de-chaussée. Les salles basses offrent amplement de quoi glaner à l'érudit, à l'artiste, à l'antiquaire qui font des vestiges de la civilisation romaine l'objet de leurs études.

Voici d'abord le moulage en réduction de tous les médaillons et bas-reliefs de l'arc de Constantin à Rome, ayant primitivement appartenu à un monument élevé en l'honneur de Trajan. Ces médaillons et ces bas-reliefs représentent, en effet, les actes les plus mémorables de la vie de cet empereur.

Nous voyons successivement le vainqueur des Parthes offrir aux dieux un *Suovetaurile* [1], haranguer ses cohortes, rendre à Parthamasiris, tyran d'Arménie, sa couronne perdue, reconnaître Parthemasputès comme roi des Parthes, soumettre les Daces et pardonner au Décébale qui avait voulu le faire assassiner, retourner en triomphe à Rome, ordonner une distribution

[1] Sacrifice d'un porc, d'un bélier et d'un taureau.

gratuite de vivres au peuple et décréter la continuation de la voie Appienne.

D'autres médaillons du même monument représentent un départ pour la chasse, un sacrifice à Diane, une chasse au sanglier, un sacrifice à Sylvain, une chasse à l'ours, le retour de la chasse, un sacrifice à Mars et à Apollon. L'étude détaillée de chacune de ces figures, dont l'origine est parfaitement authentique, peut jeter une vive lumière sur les croyances mythologiques des Romains dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

Au rez-de-chaussée se trouve aussi le moulage (grandeur naturelle) de la statue d'Auguste, trouvée en 1830 dans les ruines de Livie, près d'une des portes de Rome. L'empereur est un fort bel homme. Sur l'ensemble de sa physionomie erre comme l'expression d'une apathie volontaire mélangée d'une certaine bienveillance. La lèvre surtout est très-dédaigneuse. C'est bien là la lèvre d'un César méprisant l'humanité.

Ne montons pas au premier étage du Musée de Saint-Germain sans jeter un coup d'œil sur les modèles d'engins de guerre romains exécutés dans leurs proportions réelles et disposés dans les embrasures des fenêtres du rez-de-chaussée. Ces machines de guerre sont des catapultes (καταπελτης οξιβολος) et des onagres (καταπελτης λιθοβολος), construits d'après les descriptions données par Végèce, Héron, Philon et Ammien-Marcellin. Plusieurs de ces engins formidables ont été expérimentés à Meudon, et l'on s'est convaincu de la force avec laquelle ils lancent, à des distances considérables, soit des flèches énormes, soit de formidables pierres. L'onagre en particulier porte à deux cent cinquante mètres de distance.

V.

Mais ce n'est là en définitive que la partie la moins intéressante du musée de Saint-Germain. Entrons dans les galeries du premier étage, et nous nous trouverons en face des monuments

qui nous restent de ce mystérieux âge de pierre sur lequel les savants bâtissent aujourd'hui tant d'hypothèses.

Nous voici d'abord en présence de la riche collection formée par M. Boucher de Perthes, le vrai père de cette archéologie antéhistorique.

Ce sont des silex travaillés et taillés à larges facettes qui ont été trouvés dans les alluvions quaternaires du bassin de la Somme, à Abbeville, à Menchecourt et à Saint-Acheul, près d'Amiens. Ces silex, à face rugueuse, présentant une forme de haches, de couteaux et de scies analogue aux produits de l'industrie moderne de certains sauvages, sont jusqu'ici généralement regardés comme l'œuvre d'une race d'hommes contemporaine d'animaux dont l'espèce est éteinte : tels que le grand ours des cavernes (*ursus spelæus*), l'hyène des cavernes (*hyena spelæa*), l'auroch fossile (*bos primigenius*), le grand hippopotame et le grand cerf d'Irlande (*magaceros hibernicus*). Ce qui a donné lieu à cette supposition, c'est qu'on a rencontré les silex en question mêlés aux ossements de ces animaux dans les terrains quaternaires. Les squelettes de ces espèces disparues ne sont pas une des moindres curiosités du musée de Saint-Germain.

Viennent ensuite les objets en pierre trouvés dans les cavernes et dans les creux des rochers que l'homme primitif aurait choisi pour lieux d'habitation ou de sépulture. On a recueilli, dans ces grottes et sous ces rochers, principalement dans la Dordogne, la Charente-Inférieure et le Tarn-et-Garonne, des haches en silex taillées différemment de celles qui se rencontrent dans les terrains alluvionnaires. Les silex des cavernes sont d'un travail moins grossier. On a trouvé aussi dans les cavernes des objets travaillés en os et en corne, des flèches à tête lancéolée, sans aileron ni barbe récurrente, des pointes de lances, des couteaux, des grattoirs, des colliers, des poinçons, des hameçons, des aiguilles et autres outils domestiques. Quelques-uns de ces objets sont ciselés, creusés, gravés et ornés de symboles hiéra-

tiques. Ils dénotent une civilisation beaucoup plus avancée que les silex des tourbières de la Somme. On croit la race d'hommes qui s'est servie de ces engins domestiques contemporaine de plusieurs espèces d'animaux qui ont émigré et reculé devant l'invasion de l'espèce humaine.

La collection la plus précieuse peut-être de ces reliques antéhistoriques, c'est la collection d'armes en silex donnée par Frédéric VII, roi de Danemark. Elle consiste surtout en haches polies et bien faites, avec manche et poignée, en couteaux, en marteaux de guerre, en scies, en gouges et en pierres de toutes les tailles et de toutes les formes, dont on se servait pour fabriquer les outils nécessaires aux besoins des peuplades primitives. Le polissage dénote, du reste, une civilisation en progrès. Ces armes en granit poli ont été découvertes, les unes dans les curieuses tourbières du Danemark, les autres dans les bancs coquilliers des rivages de la Suède et de la Norwége.

Passons à la seconde galerie du musée gallo-romain. Elle est consacrée aux monuments sépulcraux mégalithiques. On y voit toute une série de modèles réduits au vingtième des dolmens, et des allées couvertes qu'on rencontre, çà et là, sur plusieurs points de la vieille Gaule. Citons entre autres les dolmens et les allées couvertes de Ploërmel, de Kerkado, de Bougon et de Mané-en-Hoeck, les pierres plates de Locmaria et les menhirs du vieux Poitiers.

Le grand tumulus-dolmen de Gavr-inis occupe à lui seul la troisième galerie. Tout autour sont rangés des moulages faits sur nature reproduisant les dessins étranges, les mystérieux caractères, les écritures hiéroglyphiques gravés sur les parois intérieures de ce tumulus-dolmen, le plus célèbre de la vieille Armorique. Ces lignes tourmentées, confuses, bizarrement entrecoupées, témoins silencieux d'un autre âge, feront sans doute longtemps encore le désespoir des archéologues. Néanmoins, il ne faut pas désespérer de la vraie et bonne science. Quelle que soit l'obscurité des énigmes de ce sphinx taciturne qui s'ap-

pelle le Passé, elle est l'Œdipe infatigable qui finira par en dévoiler les arcanes. Elle a bien déchiffré les hiéroglyphes de l'antique Égypte, les sculptures primitives de l'Inde, les inscriptions cunéiformes de Ninive, les caractères oghamiques d'Irlande et les runes magiques des régions hyperboréennes. Et puis, qui sait? un heureux hasard met souvent sur la trace des plus merveilleuses découvertes.

VI.

Après l'âge de pierre, l'âge de bronze. Les métaux apparaissent en Europe. L'homme sait se bâtir une demeure solide. Nous voici aux habitations lacustres.

A la fin de l'année 1853, M. Keller découvrit à Meilen, sur les bords du lac de Zurich, une construction de pilotis régulière renfermant un crâne humain, plusieurs squelettes, de nombreux instruments de bois, d'os et de pierre, des vases d'argile, une boucle de bronze, une perle d'ambre jaune, des noisettes cassées et des rameaux de sapin. Depuis cette époque, un grand nombre d'autres constructions de même genre ont été découvertes en Suisse et en Italie. On leur a donné le nom d'*habitations lacustres*. Toutes ces habitations renfermaient divers objets du ressort de l'économie domestique, et dont les plus curieux spécimens se trouvent à Saint-Germain.

Le temps n'est plus où l'homme n'avait pour armes défensives qu'un couteau de pierre grossièrement équarri. La pierre a cédé le pas au métal. L'ère de bronze nous offre ici ses épées, ses lances, ses bijoux, ses bracelets et ses hausse-cols en défense de sanglier. La période gauloise lui succède. C'est toujours l'âge de bronze; mais on prépare ce métal d'une tout autre manière. Voici les torques, les armillaires, les umbons, les casques, les glaives, les boucliers, les ceintures et les flèches dont nos pères, les compagnons de Brennus, jonchèrent dans leurs batailles le sol de l'Europe. Sur un grand nombre de ces

armes se lisent des inscriptions en caractères grecs ou romains, mais dans une langue inconnue.

De l'âge de bronze à l'âge de fer, la transition est peu sensible ; et ce sont toujours nos ancêtres qui nous offrent les plus curieux sujets d'étude. Car les divers objets qui nous restent de ces deux époques appartiennent également soit à la période g uloise, soit à la période gallo-romaine.

La salle dite de César n'est pas la moins intéressante à parcourir. Elle renferme les plans en relief des principaux siéges entrepris par le conquérant des Gaules, les originaux ou facsimile des machines de guerre de son époque, les modèles en petit des camps romains de Saalburg, de Wiesbaden, d'Avaricum et de Tebesa, au milieu desquels se dresse une copie de la statue du soldat gaulois que possède en original le musée Calvet, d'Avignon.

Dans la petite pièce qui porte le nom de salle d'étude et dont la disposition est si bizarre, on peut admirer, sous une vitrine en forme de clocheton, le vase en argent trouvé à Alise, des anneaux gaulois en or pur, trente-deux abeilles mérovingiennes également en or, des coupes en verre et autres échantillons de l'industrie gallo-romaine, recueillis dans le tumulus de Châtillon-sur-Seine.

Sans offrir beaucoup de richesses, la numismatique et la céramique gauloises sont pourtant assez bien représentées à Saint-Germain. L'épigraphie n'est pas non plus oubliée. En dehors des inscriptions qui se lisent sur les pierres sépulcrales échelonnées à chaque étage du grand escalier de François Ier, on voit dans les galeries supérieures divers moulages parfaitement réussis des débris d'autels gaulois dont les originaux se trouvent au musée de Cluny.

Une chose manque toutefois au musée gallo-romain. C'est une bibliothèque. Il nous semble que, si, à côté des richesses archéologiques matérielles, on réunissait là tous les ouvrages qui ont été publiés (n'importe en quelle langue) sur les temps anté-

historiques, la géologie diluvienne et antédiluvienne, les monuments celtiques, l'âge de pierre, l'âge de bronze, l'âge de fer, la période gauloise et l'époque gallo-romaine, ce serait à la fois rendre service au public intelligent et hâter les progrès de la science des origines.

VII.

Finissons cette promenade à vol d'oiseau par quelques réflexions.

Il n'y a que les âmes timides et les esprits mal faits pour s'effaroucher des découvertes scientifiques dont nous venons de faire la succincte énumération. Je sais bien que les positivistes s'appuient sur ces découvertes pour expliquer leur théorie de l'homme-singe, faire dériver les diverses espèces animales les unes des autres par voie de transformations successives, rattacher l'apparition de la race humaine à des âges si lointains que l'imagination s'en épouvante, contredire, en un mot et par là même, les récits bibliques. Mais les monuments qui nous restent de ces époques reculées, qu'on est convenu d'appeler l'âge de pierre et l'âge de bronze, n'autorisent logiquement en rien ces déductions matérialistes. Ces monuments remonteraient-ils aux temps antérieurs au déluge, eût-on même véritablement découvert l'*homo diluvii testis* de Cuvier, cela ne prouverait qu'une chose, c'est que les fils d'Adam, oubliant peu à peu la lumière des révélations primordiales, au fur et à mesure de leur émigration sur la surface de la terre, seraient en certaines contrées retombés à cet état sauvage où les Espagnols trouvèrent, au XVIe siècle, les tribus mexicaines; état qui n'était nullement inhérent à la race, puisque les ruines des anciens monuments du pays attestaient les splendeurs d'une civilisation éteinte! Car il en est des peuples comme des empires, ils peuvent dégénérer, perdre même la mémoire de leur grandeur passée et rétrograder jusqu'à l'état sauvage.

D'ailleurs, la géologie ne peut que constater la succession des faits ; elle est absolument incompétente dans les questions chronologiques. En outre, chez les anciens peuples, l'usage du bronze et du fer dépendait moins des progrès de la civilisation et de l'industrie que de la facilité de se procurer l'un ou l'autre métal. Enfin, cette succession de périodes de pierre, de bronze et de fer serait-elle admissible pour quelques contrées, nous n'en concluons pas moins que jusqu'ici la généralisation de cette théorie est tout à fait arbitraire et antiscientifique.

Firmin Boissin.

ICONOGRAPHIE DES SIBYLLES.

PREMIER ARTICLE.

Le mot Sibylle traduit littérallement le *Sibylla* des Latins, qui lui-même a été calqué sur le grec Σίβυλλα.

Considéré au point de vue de l'étymologie, il signifie, suivant Lactance, « conseil de Dieu [1] ». et selon S. Isidore de Séville, « Esprit de Dieu [2] ». Avec le chanoine Martigny [3], je préfère l'interprétation « pleine de Dieu », que Virgile, dans un vers fameux, a adoptée et popularisé, *plena Deo*.

Les Sibylles sont, il est vrai, conseillées par Dieu qui les inspire ; elles reçoivent son esprit qui leur souffle les paroles qu'elles doivent proférer, mais elles ne rendent d'oracles que lorsqu'elles sentent dans leur poitrine oppressée la présence du Dieu qui les agite, *mens agitat molem*, et que la plénitude de l'inspiration céleste les transporte d'enthousiasme et d'ardeur fébrile.

Les Sibylles furent de véritables prophétesses [4]. N'annon-

[1] LACTANC., *Instit. divin.*, I, 6.

[2] « *Sibyllæ* generaliter dicuntur omnes fœminæ vates lingua Græca. Nam σιὸ Æolico sermone *Deum*, βουλὴν Græci nuncupant, quasi *Dei mentem*. Proinde igitur, quia divinam voluntatem hominibus interpretari solebant, *sibyllæ* nominatæ sunt. » S. ISIDOR., *Origin.*, VIII, 8.

[3] MARTIGNY, *Dictionnaire des antiquités chrétienne*, p. 613.

[4] « Illa scilicet sibylla veri vera vates. » TERTULLIAN., lib. II, *ad Nat.*, 12. — *De Pallio*, II.

cèrent-elles pas au monde étonné la vérité qu'il était loin de soupçonner ! Longtemps à l'avance, elles manifestèrent le Verbe et circonstancièrent, jusque dans les plus minimes détails, sa venue, sa naissance et sa mort. Elles aussi présagèrent ces événements étrangers, dont le développement successif devait changer la face de la terre.

Mais, au rebours des prophètes qui voyaient clairement dans l'avenir, elles étaient l'écho d'une parole inspirée dont elles ne pénétraient pas le sens, et elles obéissaient aveuglement, fatalement, à la cause étrangère qui les animait [1]. Leurs livres eux-mêmes renferment, plus d'une fois, l'aveu de ce rôle purement passif [2].

Quoique habituellement placées sous l'empire du démon, qui s'en servait pour les oracles menteurs du paganisme, Tertullien nous apprend que, de temps en temps, Dieu les contraignit, par son irrésistible volonté, à proclamer la vérité, et alors la Sibylle prophétissait, comme dans un accès de fureur [3]. Dieu seul, en effet, pouvait leur révéler les secrets de l'avenir.

S. Jérome n'hésite pas à affirmer qu'elles furent vierges, et que leur privilége d'être ici-bas les messagères du Très-Haut, fut la récompense de leur chasteté exceptionnelle [4]. Dieu a toujours aimé les chastes et toujours il s'est plu à les distinguer, au milieu de la foule, par d'éclatantes faveurs.

Dieu, qui les fit naître au sein du paganisme, songeait à prédisposer le monde des Gentils à recevoir plus facilement la lumière de l'Evangile [5], en faisait passer ses rayons par des or-

[1] *Dict. d'antiq. chrét.*, p. 613.

[2] Lib. III, 4; XII, 295.

[3] « Sibylla vaticinans furensque proclamat. » TERTULLIAN., lib. VII, 24.

[4] « Quarum insigne virginitas est et virginitatis præmium divinatio. » S. HIERONYM., *advers. Jovinian.*, I, 41. — Virgile, au VIe livre de l'Énéide, se porte garant de leur virginité.

[5] *Dict. d'antiq. chrét.*, p. 613. — BOURASSÉ, *Dictionn. d'archéologie*, t. II, col. 607.

ganes connus d'eux, et en qui ils mettaient leur confiance [1]. Aussi S. Bernard, dans une strophe de sa célèbre prose *Lætabundus*, que l'on chantait autrefois à la messe de Noël, dans toutes nos églises de France, apostrophe-t-il la synagogue, en lui criant de croire au moins aux vers sibyllins, puisqu'elle refuse d'entendre ses prophètes [2].

Les prophéties des Sybilles avaient, aux premiers siècles, alors qu'il s'agissait de justifier sa foi, la valeur probante d'un témoignage incontesté. Métaphraste rapporte, au 8 avril, que le martyr S. Procope, voulant convaincre son juge Flavien de la divinité du Christ, invoqua les oracles sibyllins. Constantin, dans son fameux discours *ad Cœtum sanctorum*, fit appel à cette même autorité pour vaincre l'obstination des idolâtres [3].

L'Église, tant grecque que latine, a cru en tous temps et en tous lieux, et croit encore à l'existence des Sibylles. Sa croyance se trouve consignée dans un de ses livres liturgiques [4], et la patrologie offre sur ce sujet un enseignement continu et sans interruption. C'est la voix des siècles qui parle par la bouche de ceux que la science a placés sans conteste au niveau des intelli-

[1] « Illis Deus dedit verbum suum, ut mysteria futura pronunciarent hominibus, ubi maxime fides et admiratio gentilium pendet, ut qui nostris nolunt credere prophetis, credant saltem divinis et vatibus suis. » S. Hieronym., *in Job.*, xxxii.

[2] « Si non suis vatibus
Credat vel Gentilibus (Synagoga)
Sibyllinis versibus
Hæc prædicta » (sunt).

Prose *Lætabundus*, *apud* F. Clément. *Carmina e poetis christianis*, p. 453.

[3] *Dictionn. d'antiq. chrét.*, p. 614. — Euseb. xx.

[4] Voir les anciens Pères, *Dict. d'antiq. chrét.*, p. 613-614.

[5] Première strophe du *Dies iræ*, à la messe des morts :

« Dies iræ, dies illa
Solvet seclum in favilla,
Teste David cum Sibylla. »

gences les plus clairvoyantes et les mieux douées. A la suite de tels maîtres, il est impossible de faire fausse route.

Tertullien ne manque pas d'une certaine exagération quand il attribue aux oracles des Sibylles l'antériorité sur toutes productions littéraires [1]. Vossius est plus exact et mieux renseigné en ne les reculant que de deux siècles au-delà de l'ère chrétienne [2]. Cependant quelques-uns, au moins pour la forme qu'ils ont conservée, sont postérieurs à saint Justin, qui écrivait sous Antonin le Pieux, vers le milieu du IIe siècle. On ne peut, toutefois, en leur assignant une date, outrepasser le IIIe siècle [3].

Plus d'un érudit s'est occupé, depuis quatre cents ans, à éditer les livres sibyllins [4], recueillis pour la première fois vers l'an 138 [5]. Gallandi [6] et Maï [7] sont à citer avant tous autres. Mais on peut dire que le sujet a été épuisé depuis la belle et savante publication faite à Paris par M. C. Alexandre [8].

Après des travaux si imposants, que reste-t-il à dire ? Le champ n'a-t-il pas été glané jusqu'au dernier épi ? Pourquoi viendrais-je encore réclamer ou fatiguer peut-être l'attention du public ?

Il faut bien le dire, puisque le mot est d'Horace : les livres ont une destinée [9], mais limitée et insuffisante. Ils font les délices de quelques hommes, tandis que la masse ignore leur con-

[1] « Ante enim sibylla quam omnis litteratura extitit. » TERTULLIAN., lib. II, *ad Nat.*, 12.

[2] *Dict. d'antiq. chrét.*, p. 613.

[3] *Ibidem.*

[4] Voir l'ouvrage que j'ai publié à Rome, en 1867, sur la *Bibliothèque vaticane*, p. 187. — « Sibyllina oracula a D. Johanne Obsopeo Brettano, cum interpretatione latina Sebastiani Castalionis. » Parisiis, 1599.

[5] *Dict. d'antiq. chrét.*, p. 613.

[6] *Biblioth. Patrum*, t. I, et Milan, 1817, in-8°.

[7] *Scriptor. veter. nova collect.*, t. III.

[8] 2 vol. in-8°, 1841-1853. « Excursus ad sibyllina seu de sibyllis earumque carminibus. »

[9] « Habent sua fata libelli. »

tenu. La foule ne s'instruit pas en lisant, mais en voyant. De là provient la mission providentielle de l'art, qui est fait pour les masses, car il est accessible à tous. Ouvrir les yeux, regarder avec attention, c'est immédiatement enrichir son esprit d'une connaissance nouvelle qui y demeurera. On retient beaucoup mieux le sujet d'un tableau, quand on l'a examiné, que la description que l'on a pu en lire. Le côté matériel des choses nous saisit et nous frappe vivement : telle est la condition de notre nature.

Or, l'art s'est emparé des Sibylles. Il les a maintes fois, quand le Moyen Age expirait et que la Renaissance jetait ses premières lueurs, peintes, sculptées et gravées, principalement dans les églises et les livres de dévotion. Il les a glorifiées, idéalisées, poétisées, et leur a assigné une place d'honneur sur le même rang que les prophètes et les apôtres. Il leur a donné, comme aux saints, des attributs distinctifs, pour préciser leur rôle et aider à les faire reconnaître. Il a enfin condensé en quelques mots ce qu'elles ont dit du Verbe fait homme, et, sur les longs et étroits phylactères, aussi bien que sur les livres qu'il leur a mis aux mains, il a écrit sommairement la substance de leurs oracles.

Voici donc la tradition de l'Église qui s'affirme et se perpétue en monuments plus durables que l'encre et le papier. Les livres ont contre eux le ver qui les ronge, la poussière qui les couvre, et l'oubli qui les abandonne. L'art a plus de chance de survivre dans la suite des siècles. C'est lui qui, en m'apprenant sur les Sibylles tout ce qu'il m'importait de savoir, m'a procuré dans mes voyages mes jouissances les plus douces.

L'iconographie des Sibylles n'était encore qu'ébauchée. J'ai tenté de combler cette lacune, notant avec soin les attitudes, les gestes, les expressions de physionomie et les textes prophétiques. Rien n'est à négliger, si l'on tient à être exact, complet et instructif.

L'artiste de nos jours doit avoir constamment les yeux tournés vers le passé, non pour le copier servilement, mais pour y pui-

ser une sage direction. Puissent ces quelques pages profiter à son talent, qui sera d'autant plus sérieux et apprécié qu'il portera dans ses œuvres le double cachet de l'expérience et du savoir !

Non, quoi qu'en dise certaine école systématique, l'archéologie n'est pas morte, elle ne mourra même pas, tant qu'elle aura un but pratique, celui de fournir au présent l'instruction vraie et solide qu'il attend de nos recherches.

Un mot encore. Je ne puis mieux terminer mon introduction que par cette noble pensée de l'abbé Postel :

« Je ne sais si je fais erreur ; mais je considère comme une hymne au Seigneur de célébrer les œuvres religieuses des hommes, qu'elles soient écrites sur le parchemin ou traduites par des monuments séculaires. La créature s'ennoblit de tout ce qu'elle fait pour Dieu. N'est-il pas délicieux à l'âme chrétienne de voir exaltée partout cette foi divine qui détruisit toutes les erreurs, et qui, combattue par toutes les passions réunies, a compté chacune de ses luttes par autant de victoires ? « Cette révélation glorieuse, dit Lamartine, eut Nazareth pour point de départ ; du creux de ce rocher sans nom coula l'humble christianisme, source obscure, goutte d'eau inaperçue, où deux passereaux n'aurait pu s'abreuver, qu'un rayon de soleil aurait pu tarir ! et qui aujourd'hui, comme le grand océan des esprits, a comblé tous les abîmes de la sagesse humaine et baigné de ses eaux intarissables le passé, le présent et l'avenir. » (*Voyage en Orient.*)

I.

L'étude des Sibylles, quand on les envisage en bloc et par groupe d'ensemble, ne présente aucune difficulté sérieuse. Il n'en est pas de même, si l'on descend aux détails et si l'on

cherche à déterminer l'individualité de chacune d'elles. Les auteurs, comme les monuments, sont en parfaite discordance, si on leur demande de préciser le nombre, l'âge, la patrie et les prophéties de ces femmes inspirées. Il faut accepter, quoiqu'à regret, une situation ainsi faite, et, pour ne pas trop s'attarder à discuter des opinions contradictoires, faire un choix parmi les auteurs d'un certain renom.

Je m'arrête aux deux écrivains qui fixent les limites extrêmes du Moyen Age. Leurs textes sont féconds en renseignements.

Saint Isidore de Séville, qui écrivait au VIe siècle, met fin à la première période que je désignerai sous le nom de phase patrologique. En lui, semble se résumer la doctrine de son temps et celle des âges antérieurs. L'illustre évêque n'admet que dix Sibylles, qu'il qualifie Persique, Libyque, Delphique, Cimmérienne, Erythrée, Samienne, Cumane, Hellespontique, Phrygienne et Tiburtine. Il omet donc les Sibylles d'Europe et d'Agrippa. Il confond les Sibylles Cumane et de Cymes. La Sibylle de Delphes rendait, dit-il, dans le temple d'Apollon, des oracles qu'Homère a connus. Il restitue à l'Erythrée son nom d'Erophyle et lui fait prédire la chute de Troie et les mensonges du chantre de l'Iliade. Erythrée est le nom de l'île où furent trouvées ses prophéties. La Sibylle Cumane, dont le vrai nom est Amalthée, apporte à Tarquin l'Ancien les livres sibyllins. Isidore lui attribue les vers recueillis par Virgile et fait vivre l'Hellespontique aux temps de Cyrus et de Solon, près de six cents ans avant Jésus-Christ [1].

[1] « Sicut enim omnis vir prophetans vel vates dicitur, vel propheta, ita omnis fœmina prophetans *sibylla* vocatur. Quod nomen ex officio, non ex proprietate vocabuli est. Decem autem sibyllæ a doctissimis auctoribus traduntur fuisse; quarum prima de *Persis* fuit, secunda *Libyca*, tertia *Delphica*, in templo Delphici Apollinis genita, quæ ante Trojana bella vaticinata est, ejusque plurimos versus operi suo Homerus inseruit. Quarta *Cimmeria* in Italia ; quinta *Erythrea*, nomine Erophyla, in Babylone orta, quæ Græcis illum petentibus vaticinata est perituram esse Trojam, et Homerum men-

C'est surtout en Italie que la représentation des Sibylles fut en vogue, aux XVe et XVIe siècles, ces époques de ferveur littéraire, où l'antiquité dévoila tous ses secrets. Il est donc au moins curieux, sinon important dans la question, de savoir ce que pensait des Sibylles un littérateur italien, contemporain de la plupart des monuments iconographiques que nous devons examiner.

Je traduis, mais en évitant les inutiles longueurs du texte.

« L'existence des Sibylles est un fait incontestable : ce furent des femmes qui eurent le don de prophétie. *Sibylle* veut dire *prophétesse inspirée par Dieu;* Lactance les appelle le *conseil de Dieu.* Nous les trouvons mentionnées dans les ouvrages de Diodore de Sicile, Solin, Servius, Pline, Marcien Capella, Suidas, Strabon, Elien, Marc Varron, Virgile, Firmien Lactance, Augustin, Orose, Eusèbe, et de beaucoup d'historiens chrétiens.

dacia scripturum. Dicta autem *Erythrea,* quia in eadem insula ejus inventa sunt carmina. Sexta *Samia,* quæ Samonota dicta est a Samo insula, unde fuit cognominata. Septima *Cumana,* nomine Amalthea, quæ novem libros attulit Tarquinio Prisco, in quibus erant decreta Romana conscripta. Ipsa est et *Cumea,* de qua Virgilius : *Ultima Cumæi venit jam carminis ætas.* Dicta autem *Cumana* a civitate Cumis, quæ est in Campania, cujus sepulcrum in Sicilia adhuc manet. Octava *Hellespontia,* in agro Trojano nata, quæ scribitur Solonis et Cyri fuisse temporibus. Nona *Phrygia,* quæ vaticinata est Ancyræ. Decima *Tiburtina,* nomine Albunea. Quarum omnia carmina efferuntur, in quibus de Deo et de Christo et gentibus multa scripsisse manifestissime comprobatur. Celebrior autem inter cæteras ac nobilior Erythrea perhibetur. » (Isidor. Hispalen., *Origin.,* lib. viii, c. 8). — S. Jean Damascène (*Hom. de iis qui in fid. migrant.*) répute les Sibylles d'Erythrée, de Tivoli et de Cumes, comme les trois plus célèbres.

Carthagène (lib. iii, Hom. 4) rapporte ainsi la prédiction de celle d'Erythrée : « Exurget mater de stirpe Judæorum, nomine Maria, et procreabitur ab ea sine commixtione viri, de Spiritu sancto, Filius Dei, nomine Jesus, et ipsa Virgo ante partum et post partum : qui vero ab ea nascetur erit verus Deus verusque homo. »

Raban Maur, au IXe siècle, répète dans les mêmes termes ce qu'avait écrit saint Isidore.

Mais chacun d'eux raisonne d'une manière différente sur leur nombre et sur l'époque où elles ont vécu. Marcien Capella n'en compte que deux : Erophile de Troye, fille de Marmesus, connue sous le nom de *Sibylle Phrygienne*, et Simmachie, fille d'Hipparens, qui, pour avoir rendu ses oracles à Cumes, fut appelée *Sibylle Cumane*. Pline rapporte ces trois : la *Cumane*, la *Delphique* et l'*Erythrée*. Élien, au *Livre de ses Histoires*, en cite quatre : l'*Erythrée*, la *Samienne*, l'*Égyptienne* et la *Sardique*. D'autres ajoutent à celles-ci la *Juive* et la *Cumane*. Avec les quatre que Varron donne en plus, nous arrivons au chiffre de dix, qui est celui adopté par Lactance, avec des différences de noms toutefois. Pour moi, je crois qu'il y a eu dix Sibylles et que leur renommée durera éternellement ; elles l'ont justement acquise, comme nous allons le voir, par leurs prophéties divines. Elles sont donc à la fois dignes d'honneur et de louanges.

« 1. *Sibylle Sambette.* — La Sibylle *Persique*, dite *Sambette*, est considérée par quelques auteurs comme *Chaldéenne*, par d'autres comme *Juive*. Elle serait originaire de Noé, ville des bords de la mer Rouge, et aurait eu pour père Bérose et pour mère Erimanthe. Elle a écrit vingt-quatre livres, pleins de merveilles, sur la naissance, la vie, la mort et la résurrection du Christ. L'historien Nicanus, qui a écrit les Gestes d'Alexandre le Grand, en fait mention. Parfois, elle est encore appelée *Hébraïque*, *Égyptienne*, *Palestinienne* et *Babylonienne*.

« 2. *Sibylle Libyque.* — La seconde prit son nom de la Libye, où elle naquit. Euripide en parle dans le Prologue de *Lamie*.

« 3. *Sibylle Delphique.* — La troisième, nommée *Atemis*, est dite *Delphique*, à cause de *Delphes*, lieu de sa naissance. Les Romains lui élevèrent une statue. Elle vécut avant la destruction de Troye et l'on remarque dans Homère quelques-uns de ses vers. Diodore de Sicile veut qu'elle se nomme *Daphné*, qu'elle soit fille de Tirésie, et qu'elle ait été envoyée par les Grecs, après la prise de Thèbes, à Delphes, où elle devint prophétesse d'Apollon et changea son nom en celui de Delphique. Elle dit :

Le Prophète naîtra d'une vierge, sans la coopération de l'homme.

Elle parla aussi de la passion du Christ. Chrysirpe s'en occupe dans son livre *de la Divination*.

« 4. *Sibylle Cumane.* — La quatrième naquit à Cimerio, ville de la Campanie, près de Cumes, et fut appelée *Cumane*. Nevius la célèbre dans son *Histoire des guerres puniques*, et Pison dans ses *Annales*. Enée débarque à Cumes, l'an du monde 2780.

« 5. *Sibylle Erythrée.* — La cinquième, du nom d'*Erythrée*, est la plus illustre de toutes. Elle fit en vers de nombreuses prophéties sur le Christ. Au rapport d'Eusèbe, elle l'annonce comme Fils de Dieu et Sauveur. S. Augustin, au XVIIIe livre de la *Cité de Dieu*, traduit en latin ses oracles. Elle naquit à Baylone et fut contemporaine d'Adpollodore d'Erythrée, qui nous le témoigne L'an du monde 3220, elle prédit la ruine de Troie, et qu'à cette occasion Homère écrirait des mensonges.

« 6 *Sibylle Fito.* — La sixième, nommée Fito, fut appélée *Samienne* du lieu de sa naissance, qui est l'île de Samos, dans la mer Egée. Elle vécut l'an du monde 3260. Eratostène en parle dans ses anciennes *Annales*.

« 7. *Sibylle Amalthée.*—La septième fut l'Amalthée (V. *Aulu Gelle*, tit. I, c. 19), dite encore Démophile, Hérophile et parfois *Cumane*, parce qu'elle habita la ville de Cumes, et en Campanie, près Baia. Elle porta à Tarquin le Superbe neuf livres pour le prix desquelles elle lui demandait 300 philippes d'or. Le roi s'en moqua : aussitôt elle en jeta trois au feu en sa présence, demandant pour les six autres la même somme. Le roi l'en plaisanta de nouveau et elle d'en brûler trois autres, demandant de ce qui restait encore la même valeur. Le roi, voyant son obstination, lui compta 300 philippes d'or et prit les trois livres. Les Romains les tinrent en grande vénération jusqu'au temps où fut brûlé le Capitole, sous la dictature de Sylla (*Denys d'Halycarnasse*). Ces livres furent donnés en garde à deux sénateurs, qui, ne pouvant les comprendre, se les firent lire et interpréter par deux Grecs. Un des conservateurs, M. Aquilius, corrompu par l'argent qu'on

s'obscurcira l'espace de trois heures. C'est ainsi qu'a à mourir l'homme juste : sa mort durera trois jours, et, après être resté dans le tombeau, le troisième jour, il retournera à la vie.

« Une autre dit : *Par sa parole, il calmera les vents, affermira la mer, et avec la paix le mari, l'époux indigné.*

« Une autre dit : *Il marchera sur les ondes de la mer, guérira les infirmes, ressuscitera les morts et enlèvera la douleur à un grand nombre.*

« Une autre dit : *Les boiteux et les estropiés courront, les sourds entendront, les aveugles verront et les muets parleront.* Celle-ci est la *Libyque.*

« Une autre dit : *Avec cinq pains et deux poissons, il rassasiera dans le désert cinq mille personnes, et l'on remplira de ce qui restera douze corbeilles, espérance de beaucoup.*

« Une autre dit : *Le prophète naîtra d'une Vierge, sans la coopération de l'homme.* C'est la Delphique.

« Une autre dit : *Il viendra, Celui qui doit venir, et règnera : son domaine gît dans la pauvreté ; il naîtra d'une Vierge.*

« Josèphe, dans son premier livre des *Antiquités judaïques*, chap. 9, dit que la Sibylle prédit que les hommes ayant un seul langage, bâtiraient une tour très-haute, afin de pouvoir monter au ciel, mais que Dieu envoyant un grand vent, la ruinerait, et ferait que ses constructeurs parlassent diverses langues, de manière qu'ils ne s'entendissent pas les uns les autres.

« Parmi les femmes qui méritèrent le nom de Sibylles, nous trouvons Colophonie, dite Lampisque, fille de Calcas. On a vu en vers ses prophéties et ses oracles.

« Elisse fut également prophétesse et écrivit en vers ses oracles.

« Il y eut encore la Sibylle *Epirotique*, qui écrivit ses prophéties. Mante de Thessalie, fille de Thiresias de Thèbes, eut l'esprit prophétique, ainsi que Phémide, fille du roi de Chaonie, au temps de Démétrius. Carmenta, dite Nicostrate, mère d'Evandre et fille d'Ionius, femme de Faune, roi des Latins, prédit beaucoup de

choses. Après sa mort, les Romains lui élevèrent un temple au Capitole et l'honorèrent comme déesse [1]. »

Comme S. Isidore, le religieux que je viens de citer ne compte que dix Sibylles, omettant ainsi celles d'Europe et d'Agrippa. Il admet deux Sibylles Cumanes, que Castaillon a très-bien distinguées, en disant que l'une est la même que la Cimmérienne, et que l'autre ne diffère pas d'Amalthée : « Cumæa seu Cimmeria ; Cumana, dicta Amalthæa ».

[1] « Il vago e dilettevole giardino..... raccolto dal P. Luigi Contarino crucifero, 3e ediz. Vicenza, Perin, 1597, p. 349-353.

X. Barbier de Montault,
chanoine d'Anagni.

(La suite au prochain numéro.)

ICONOGRAPHIE DES THÈSES [1].

Les thèses que l'on soutenait autrefois dans les universités de Paris et de la province étaient décorées de dessins et de gravures d'après divers artistes, ce qui fit naître le nom de *thèses historiées*. Ces thèses étaient d'abord manuscrites et sur vélin avec des ornements peints à la gouache, et des lettres ornées comme celles que l'on voyait dans les livres d'heures. Après l'invention de l'imprimerie les thèses furent plus répandues puisqu'il était facile de les tirer à un assez grand nombre d'exemplaires ; d'abord l'usage de les entourer d'ornements peints à la gouache, continua, dit-on, pendant quelque temps, puis on imagina d'y substituer la gravure. Les règlements de l'université font

[1] Cet article est extrait d'un travail inédit que va faire paraître M. Pouy et qui contiendra surtout des renseignements nouveaux et très-intéressants sur les thèses soutenues par des étudiants picards ou gravées par des artistes de cette province. — Ce travail se trouvera à Amiens, librairie Caillaux et chez l'auteur. Voici l'indication des chapitres : *Précis historique des divers genres de thèses des Universités de Paris et de la Province. — Étiquette et Cérémonial. — Thèses séditieuses. — Thèses représentant Louis XIV et Mazarin. — Thèses remarquables de Douai, de Lyon, d'Amiens, de Saint-Acheul, de Toulouse, de Cahors. — Exercices littéraires, etc.*

connaître les divers genres de thèses qui étaient usités. Les *sorboniques* étaient les plus célèbres, à cause du cérémonial pompeux qui accompagnait la dispute publique des propositions.

Les thèses les mieux ornées étaient naturellement celles des plus riches étudiants, qui faisaient exécuter par des artistes célèbres des dessins spéciaux, de grandes compositions, ou des portraits qui étaient tantôt celui d'un puissant protecteur auquel la thèse était dédiée, d'autres fois celui du saint patron soit du candidat, soit de ses parents, soit de la corporation dans laquelle le soutenant devait entrer. On trouvera dans notre livre des exemples de ces différents genres de thèses, ainsi que des documents sur les cérémonies auxquelles la soutenance donnait lieu, les règlements du temps, les répressions dont certaines thèses furent l'objet, et beaucoup d'autres particularités.

Les thèses historiées qui venaient couronner les études sérieuses, nécessaires pour acquérir les grades universitaires, méritaient véritablement d'être conservées comme une précieuse attestation, un titre glorieux, aussi les voyait-on exposées aux regards dans les cabinets des docteurs d'autrefois.

Les anciennes thèses sont aujourd'hui fort recherchées, et il serait difficile d'en former une collection nombreuse en exemplaires de choix.

Les bibliothèques publiques de Paris et les portefeuilles d'amateurs en renferment de beaux spécimens [1], que

[1] M. Rathery, conservateur à la Bibliothèque impériale, a de belles thèses dans sa collection particulière, notamment celle de Louis de la Tour d'Auvergne, prince de Turenne, celle de Jacques de Sainte-Beuve, docteur de Sorbonne (1633), celle d'Antoine Dejean de Vaucouleurs, dédiée à Louise

MM. Feuillet de Conches [1], Desnoyers [2] et autres ont décrites. J'ai signalé aussi, dans le *Bulletin* de 1867, de la Société des Antiquaires de la Picardie, quelques thèses manuscrites ou imprimées, que j'ai offertes à cette Société, avec l'intention de créer pour elle un premier fonds qui s'augmentera sans doute.

Parmi les plus belles thèses, il faut citer, d'après Olivier d'Ormesson, celles du duc d'Albret, et de Colbert, fils du grand ministre (J. N. archevêque de Rouen), dédiées au roi et ornées d'un magnifique dessin du peintre Le Brun, représentant Louis XIV, à cheval, précédé de l'ange exterminateur. A ses pieds ses ennemis sont abattus et des hydres sont précipitées, avec cette inscription : *Ludovico Magno Europa terra marique composita vot. publ.* Cette pièce a été gravée par Gérard Édelinck; elle est connue, dans son deuxième état, sous le nom de *thèse de la Paix.*

Dans ses *Causeries d'un curieux*, M. Feuillet de Conches raconte qu'il y a trois états différents de cette thèse, et que la planche du premier état, après avoir servi pour Colbert, a été planée et achevée par Édelinck dans la partie inférieure qui avait porté les caractères. Il ajoute qu'il a retrouvé la peinture originale, de la dimension même de la gravure, à Vienne, dans la galerie du prince Esterhazy de Galantha, sous le nom d'*Apothéose de Louis XIV.*

M. Ch. Blanc décrit ainsi une thèse gravée par Édelinck et qu'il dénomme *Thèse de la paix :* Louis XIV à cheval, un

d'Orléans, abbesse de Chelles, avec son portrait (1730), celles de Cossé-Brissac, de Lepelletier de Saint-Fargeau, de Bossuet (1651). On sait que ce furent les thèses de Bossuet qui attirèrent sur lui l'attention générale et lui concilièrent l'amitié du grand Condé.

[1] *Causeries d'un curieux.*

[2] *Revue des Sociétés savantes,* de janvier 1869.

génie volant à la droite du haut, porte un drapeau sur lequel on lisait dans le premier état : *Valenciene*, et dans le deuxième *Monstra jam...* 2 feuilles, haut. 1074 millimètres, larg. 753.

On voit par là que la *Thèse de la paix* offre plusieurs variantes, ou du moins que la description en a été faite différemment, selon l'interprétation donnée au sujet et les retouches de la planche [1].

Il n'est pas rare de trouver un peu de confusion dans la description de diverses allégories appliquées à Louis XIV, qui fut représenté de tant de manières par Édelinck lui-même, auquel on doit encore ce même monarque en buste sur un bouclier, entouré de figures emblématiques, d'après Le Brun, composition connue sous le nom de *Triomphe de l'Église*, puis vêtu à la romaine, assis sur un nuage, et couronné par l'Immortalité.

Rob. Nanteuil a partagé avec Édelinck l'idée de flatter Louis XIV en le représentant sous toutes les formes possibles, depuis le simple buste jusqu'à la pose la plus agréable à ce monarque : *Le roi gouvernant ses États par lui-même*, d'après un dessin de M. Ch. Le Brun, morceau de deux pièces se réunissant.

M. Mennechet, conseiller à la Cour d'Amiens, conserve parmi les raretés de son précieux cabinet, un exemplaire de

[1] C'est assurément à l'inspiration des tableaux de Le Brun et à l'œuvre de ses graveurs, qu'est due la représentation faite sur cuivre, et offrant tant de ressemblance avec les sujets décrits plus haut, de Louis XIV à cheval, couronné par la Victoire, et triomphant de ses ennemis vaincus et terrassés.

Ce motif a été exécuté au repoussé, puis ciselé sur un beau et grand plat en cuivre, orné de fleurs de lys et ayant sur les bords des armoiries de quelques familles picardes.

Ce plat fait aujourd'hui partie de la collection de M. Bazot, d'Amiens.

la belle thèse de Louis de la Tour d'Auvergne, prince de Turenne, dont voici l'intitulé :

LUDOVICO MAGNO.

Theses ex universa philosophia dicat et consecrat Ludovicus a turre Aruerniæ princeps Turennius. Popugnabit in aula colleg. Clara Montani soc. Jesu. Anno 1679. 8 f. in-f°. Frontisp. avec portrait de Louis XIV.

Les artistes *Sevin (delin.)*, *L. Cassin (sculpsit)*, *R. Michault (scripsit)*, ont reproduit autour du texte les batailles et les principales actions du règne de Louis XIV, en petits tableaux et médaillons accompagnés d'une foule d'enjolivements [1].

De Poilly a gravé une grande et belle thèse, représentant Louis XIV, protecteur des arts et des sciences, et Édelinck une autre, où l'on voit ce monarque à cheval, protecteur des vertus et destructeur des vices. Cette dernière semble avoir quelques rapports avec la thèse intitulée *le triomphe de l'Église*, ou l'extermination de l'hérésie.

D'après F. Lecomte, cette pièce n'aurait pas paru en thèse, comme on l'a dit, et il prétend qu'il y en a eu fort peu d'épreuves.

[1] M. Mennechet possède encore deux belles thèses :

1° Thèse, *in Sorbona pro tentativâ*, de Henri de Mesmes, *Parisinus abbas*, soutenue le 18 mai 1688, sous la présidence de F. Bouthillier de Chavigny, 2 f. in-f°, ornée d'une belle gravure de Bonnart, retraçant un épisode de la vie de Jésus-Christ, entourée de beaux ornements et portant la date de 1687. Au bas se trouve le blason de M. de Mesmes.

2° Thèse de théologie, de M. Jean Guyot, clerc de Langres, soutenue en 1697, et dédiée à Mgr François de Clermont-Tonnerre, évêque de Langres, gr. in-f°, sur satin, ornée du portrait de ce prélat et de quatre médaillons emblématiques, gravés par C. Duflos.

Dans la thèse du comte de Saint-Pol, d'après Le Brun, Louis XIV est aussi représenté à cheval ; cette thèse de trois feuilles a été gravée en 1664. Mais le plus souvent le portrait du roi est en buste, comme on le voit sur les thèses de MM. Etienne et Gilles d'Aligre (1679), Bechamel, Bouthilier, de Choisy, l'abbé de Servien, Arnauld, et autres.

Voici une liste de portraits de Louis XIV qui ont été gravés par Nanteuil pour orner des thèses.

1. Portrait ovale, couronné, entouré d'ornements avec devise latine, pour la thèse de M. de Guénégaud ;

2. Portrait en grand, représenté en habit d'hermine, avec la croix du Saint-Esprit, dans un ovale, pour la thèse de M. Vallet ;

3. Portrait en grand, représenté en cuirasse avec trophées d'armes d'un côté, et attributs de musique de l'autre, pour M. d'Hocquincourt ;

4. Portrait très-grand, tenant le gouvernail d'un vaisseau, avec plusieurs ornements et figures historiées, pour M. Amelot ;

5. Un ovale, avec les armes de France et inscription latine, pour M. de Brienne ;

6. Un autre, très-grand, en cuirasse, avec nœud de diamant à la cravate, à feuilles de laurier et fleurs de lys, pour M. de Lionne ;

7. Un grand portrait avec quatre soleils aux quatre coins moustache à crochet, pour M. Izoré d'Hervault ;

Et une quinzaine d'autres, sans compter vingt portraits du cardinal Mazarin [1], d'une foule d'autres personnages cé-

[1] L'effigie du cardinal Mazarin a été reproduite autant que celle de Louis XIV. Charles Audran a gravé pour la thèse, au collége de Clermont, d'Antoine de Stainville, le portait du cardinal Mazarin, soutenu par une femme qui représente l'Église et qui est assise au milieu de quatre autres femmes

lèbres, gravés aussi pour historier des thèses, parmi lesquels il faut remarquer celui du premier président Pomponne de Bellièvre, avec lettres et armes au bas de l'ovale, qui peut passer pour le chef-d'œuvre de l'artiste [1].

Les maisons des Jésuites conservent encore un certain nombre de belles thèses, on cite notamment celles qui se trouvent à Laval.

Les religieux de Saint-Acheul en possèdent une, qui est un chef-d'œuvre de gravure [2].

F. POUY.

soutenant des cartouches (1648). Deux feuilles de 544 millim. de larg. sur 408 et 430 de haut. Cette estampe a été ensuite entièrement changée ; la figure du milieu soutient, au lieu du portrait du cardinal Mazarin, une tête de Méduse.

[1] Afin d'orner sa propre thèse de philosophie, qu'il soutint à Reims, en 1645, Nanteuil a gravé une grande Sainte-Famille, semblable à celle que Mellan avait peinte et gravée à Rome dix ans auparavant.

[2] Nous ne pouvons reproduire en entier les recherches de M. Pouy, mais ce qui précède suffit pour prouver que les investigations auxquelles il s'est livré, sur un sujet non encore exploré, offre beaucoup d'intérêt et d'attrait.

J. C.

HISTOIRE DE L'ORGUE

TROISIÈME ARTICLE *.

CHAPITRE VII.

§ I.

Orgues d'église de Westminster en Angleterre — de l'abbaye de Fécamp en France. — L'opinion de l'évêque Baldrich. — Matière des tuyaux.— Les orgues de Halberstadt, Erfurth et Magdebourg. — Leur construction en général.

Pendant qu'en Allemagne, en France et en Italie, les orgues avaient déjà une certaine importance, en dénotant cependant peu de progrès dans leur construction, l'Angleterre possédait déjà des orgues d'une grandeur étonnante, auxquelles aucun orgue d'autres pays n'était comparable [1].

Il nous reste encore une poésie du bénédictin Wolstan, cantor de l'abbaye de Westminster, dans laquelle l'auteur

* Voir le numéro précédent, page 154.

[1] *Histoire de l'orgue*, d'après Dom Bedos.

lèbres, gravés aussi pour his'
quels il faut remarquer ce'
ponne de Bellièvre, avec l
qui peut passer pour le cl

Les maisons des Jés
nombre de belles thè
trouvent à Laval.

Les religieux de
un chef-d'œuvre

ent [1]. Cet orgue
En haut

...,
...unt,
...iri
...ore madentes,
soutenant des c... ...e monet socios,
et 430 de hau... ...nt flamina sursum,
milieu souti... ...apsa referta sinu.

[1] Afin d'... ...tas quæ sustinet ordine musas,
1645, Na... ...us organici temperat ingenii.
Mellan... ...rit clausas, interumque has claudit apertas,

[2] N... ...igit ut varii certa camena soni
ce q... ...onfiduntque duo concordi pectore fratres,
liv... Et regit alphabetum rector uterque suum.
Suntque quater denis occulta foramina linguis,
Inque suo retinet ordine quæque decem.
Huc aliæ currunt, illuc aliæque recurrunt;
Servantes modulis singula puncta suis.
Et feriunt jubilum septem discrimina vocum,
Permixto lyrici carmine semitoni :
Inque modum tonitrus vox ferrea verberat aures
Præter ut hunc solum nil capiat sonitum,
Concrepat in tantum sonus hinc illincque resultans,
Quisque manus patulas claudat aut auriculas,
Haudquaquam suffere valens propiando rugitum,
Quem reddunt varii concrepitando soni :
Musarumque melos auditur ubique per urbem,
Et peragrat totam fama volans patriam.
Hoc decus ecclesia novit tua cura Tonanti
Clavigeri inque sacri struxit honore Petri.

(*De vita Sivithuni ad Elfegum episcop. Winton.* Cf. Mabillon, Acta SS. Ord. S. Benedicti, sæc. V, tom. VII, p. 617.)

...fflets, et en bas 1... l et le bécarre n'exi-
bien robust... ...ants :
...muniqu...
...ious... f.

...ition des
...hordum
...ia desc... ...chor-
vu

... archiepisc. Eboracensis, page ...
... comte Elwin pria saint Oswald, archevêque
...ue faire la consécration de l'église du couvent à la
...e il avait donné un orgue. Les tuyaux de cet instrument étaient en cuivre et avaient coûté 30 livres sterling. Ils posaient très-serrés les uns contre les autres sur des trous dans une caisse, et étaient animés par des soufflets. Ils auraient eu un son très-fort et en même temps très-agréable. « Triginta præterea libras ad fabricandos cupreos organorum « calamos erogavit, qui in alveo suo super unam cochlearum « denso ordine foraminibus insidentes, et diebus festis fol- « lium spiramento fortiore pulsati prædulcem melodiam et « clangorem longius resonantem ediderunt[1] ».

§ II.

Le premier orgue d'église en France, sur lequel on ait des données certaines, est celui qui existait dans l'abbaye de Fécamp au XIIe siècle.

Baudri (selon d'autres, Baldrich), archevêque de la ville de Dôle en Bretagne, dans une lettre qu'il a adressée aux religieux de Fécamp, exprime le plaisir qu'il éprouve en entendant jouer cet orgue. Il résulte de la courte description qu'il

[1] MABILLON, *loc. cit.*

nous a laissé la description de les nôtr
était le plus grand que l'on l'o

[1] La description mérite à ca
dresse à l'évêque Elfeg :

Talia et auxisti
Cernuntur
Bisseni sup
Inferiu
Platibu
Qr
Br

qu
ge d'a
régulièreme
de trois ou quatr

Mus. sacr., tom. II, p. 143) dit : Addit
Dolcensis archiepiscopi epistola ad monachos
um in monasteriis usus sæculo XII, non solum as-
atur : *Illa* (sunt Baldrici verba) *in ecclesia unum erat,*
diocriter complacuit, quod ad Deum laudandum et excitan-
anticis inservit : Laudate, inquit, Dominum in chordis et orga-
quidem instrumentum vidi musicum, fistulis æreis compactum, quod
ibus excitum fabrilibus, suavem reddebat melodiam : organa illud vocant,
certisque temporibus excitabant.

[2] « Non tamen ignoro quia sunt multi, qui tale quid in suis non habentes « ecclesiis, eos, qui habent murmurando dilapidant : quos non obloquentes « et detrahentes audemus nuncupare, qui quod organa nobis innuant, nes- « ciunt exponere, nec attendentes chordarum modulatione animi motus miti- « gari... » Après s'être appuyé sur l'exemple de David et d'Élisée, il continue ainsi : « Non igitur aberramus, si tantorum patrum vestigia, ut possu- « mus, imitamur. — Si igitur organa habemus, eis uti ecclesiastica consue- « dine permittimur; sin autem, sine sacrilegio eis carere possumus. » *Epist. Baldrici ad monach. Fiscamnenses.*

[3] Certe organorum usum apud veteres monachos raro invenies. Aliqua in novo Wintoniensi monasterio Elfegus construxisse dicitur, in vita metrica S. Athelvoldi; sed hoc in cathedrali ecclesia, quæ monachis benedictinis olim Wintonii *commissa erat.* Similiter Ramesiensi basilicæ comes Aldermannus *triginta* libras ad fabricandos cupreos organorum calamos erogavit... Denique ex ms. chronico Cavensis monasterii organorum mentionem reperi in dedicatione ecclesiæ ab Urbano II facta : sed hoc in summa festivitate, et præsente summo Pontifice. Ceterum in nostris Galliis, dubito an visa fuerunt in mo-

de sa description, que l'on
chaque touche, il con-
emagne, en Italie, en
ue des orgues peu
as étonnant que
perfection, ne
ven d'attirer
fui
que le
convenait mie
s, non-
fit aussi des essais
aux,
l'argent et diverses sortes
ne
conte qu'un artiste napolitain avait fa
plutôt les tuyaux et les claviers en albâtre [2]. L
ment était très-réussi, et le facteur en fit cadeau au duc Fre-

nachorum ecclesiis organa ante *trecentos*, aut ad summum *quadringinta* annos. MARTENE, *in Comment. ad cap. XVIII regul. S. Benedicti.*

[1] Et cum metalla ad componenda organa adhiberi in propatulo sit, illorum quoque maxime eligi *stannum* atque *plumbum*, haud latere quempiam posse mihi persuasum habeo, et si forte dubius quis fidem dictis hisce deneget, adeat is certissimæ fidei auctorem, Schræterum (SCHRÆT. *Cosmogr. histor.*, lib. I, cap. 8); ille suppeditando non pauca exempla scrupulum eripiet. (Cf. *Stohrii org. historiæ exstructum*, c. III, § 3.)

[2] Leandre assure, d'après le rapport de Majolus, colloq. 23), avoir vu cet orgue à Venise. Dans la dissertation intitulée : *Stohrii, etc. organum historiæ exstructum*, il est dit, cap. III, § 4 : « Etenim ex buxis etiam confecta non saltem Zeilerus refert, ejusque generis quoddam ostendi B. Mariæ Virginis sacro templo monachii, verum et Leander Albertus affirmat visa esse organa ex solo *alabastrido lapide*, et ut fidem rei faciat ex hocce lapide artificiose exstructum organum Mantuæ ducis in palladio *la Gratta* dicto, valde mirandum opus sese spectasse asserit, quod Neapolitanus artifex ad Fredericum tum temporis Mantuæ ducem detulit, donoque obtulit. Quelques anciennes orgues dans lesquelles les tuyaux étaient en cuivre sont les suivantes : l'orgue de Charlemagne (*Monach. S. Gall.*, apud DU CANGE), celui dont parle Wilhelm Malmesbury(æneæ fistulæ)(*ibid.*), celui de Fécamp. Ep. Baldrici, et celui de Ramsey en Angleterre (Sæc. X). Voyez Mart., apud eumd. Not. A.

déric de Mantoue. Après bien des essais réussis et non réussis puor faire des tuyaux tantôt d'une matière, tantôt d'une autre, on arriva avec le temps à voir que les matières que nous employons aujourd'hui, telles que l'étain, le plomb, le laiton, le bois, étaient les meilleures et les moins coûteuses à employer dans la construction des orgues et qu'elles méritaient sous tous les rapports la préférence [1].

§ IV.

On ne peut rien dire avec certitude sur le nombre des voix (registres) dans les anciennes orgues. L'orgue de Charlemagne imitait le bruit du tonnerre et la douceur de la lyre; on pouvait aussi obtenir le bruit retentissant du *cymbal*, au moyen de deux sphères creuses en airain, qui, comme les cymbales de notre musique militaire, frappaient l'une sur l'autre.

Il y avait donc plusieurs registres à cet orgue, mais qui, sans avoir aucune ressemblance avec nos registres modernes, servaient à faire produire ces divers jeux. Nous avons dit plus haut que l'orgue de Westminster avait 10 touches, et par

[1] Les anciens se servaient souvent de l'airain ou du cuivre. L'expression *æs*, que l'on trouve dans tous les auteurs latins, se traduit en français par le mot *cuivre*, sous lequel on comprend le cuivre rouge. Mais il paraîtrait que le plus grand nombre des anciens comprenaient par *æs* un mélange de plusieurs métaux, dont le cuivre rouge formait la base principale. On appelle encore aujourd'hui airain le bronze avec lequel on coule les statues et les canons; il se compose d'un mélange de cuivre rouge, de laiton et de zinc. Le bronze avec lequel on fond les cloches s'appelle souvent airain, c'est un mélange de cuivre rouge avec du zinc. Nous ne savons pas quel était le mélange d'airain qui servait à faire les tuyaux d'orgue. Étaient-ils en cuivre battu d'une mince épaisseur, pour être roulés ou battus? ou étaient-ils peut-être coulés? — Nous n'avons pas pu trouver d'indications à ce sujet. Voyez Dom Bedos.

suite 10 sons. Si donc il résulte de sa description, que l'on pouvait faire sonner 40 tuyaux par chaque touche, il contenait donc 400 tuyaux. Comme en Allemagne, en Italie, en France et en Angleterre il n'existait que des orgues peu nombreuses et très-incomplètes, il n'est pas étonnant que l'orgue de Westminster, malgré sa grande imperfection, ne fut cause que chaque église voulût avoir le moyen d'attirer les auditeurs [1].

On trouve donc déjà à partir du Xe siècle des orgues, non-seulement dans les principales églises des siéges épiscopaux, mais aussi dans maintes églises des couvents, en Allemagne et ailleurs. En Allemagne il y avait déjà, peut-être vers le même temps ou peu après, outre les orgues de Freisingen, Munich et Aix-la-Chapelle, d'autres instruments à Magdebourg, Halberstadt et Erfurth.

Michel Prætorius (*Syntagma musicum* tom. II, part. III, c. II, p. 93, etc.) raconte que 600 ans avant son temps[2] il y avait eu des orgues dans l'église de Saint-Paul à Erfurth, dans l'église de Saint-Étienne à Halberstadt et dans l'église de Saint-Jacques à Magdebourg.

Gaspar Calvor dans son livre *Saxonia inferior antiqua gen-*

[1] Mirum autem in modum aucta deinde est populi delectatio, et ad sacras ædes concursus, quum primum ex Oriente in Occidentem translatus est organi pneumatici usus et melos. Incredibile dictu est, quanto stupore ac voluptate primum exceptum fuerit. MURATORI, *Antiquit. ital. med. ævi*, tom. IV, dissert. LVI, p. 777.

[2] Prætorius (Michael), né à Creutzberg en Thuringe, l'an 1571 († 15 février 1621). — L'ouvrage cité ci-dessus, par lequel l'auteur s'est acquis une grande gloire, consiste, sous le titre donné, en trois volumes in-4°; le premier volume, en langue latine, a paru moitié à Wolfenbuttel, moitié à Wittenberg; le deuxième et troisième, en langue allemande, a paru dans les années 1614-18 à Wolfenbuttel. Voyez Gerbert, *Dictionn. des artistes musiciens*, p. 187; Forkel, *Littérature musicale*, p. 15, et *Revue pédagogique et musicale, Eutonia*, 2e volume, 1re livraison, p. 25.

« En effet (dit Sponsel, dans son histoire de l'orgue, § 18, « p. 67) ces premières orgues n'étaient pas grand'chose. On « ne doit pas croire que l'on s'en servît comme nous nous « servons de nos instruments. Elles ne permettaient pas de « toucher un accord plein, encore moins pouvait-on préluder « ou jouer un morceau quelconque.

« On frappait avec le poing fermé une touche, qui sou- « tenait par son son le chant du choral que l'on exécutait. « De là vient l'expression usitée autrefois de : *frapper* « *l'orgue*, *battre l'orgue*[1].

« Une touche était large de trois pouces sans compter « son épaisseur. Il était impossible d'atteindre une octave, « et si l'on avait pu l'atteindre avec les doigts étendus, qui « aurait été capable d'abaisser un accord complet[2] ?

[1] La manière de jouer sur un tel clavier était, d'après la description de Prætorius, très-curieuse et complétement en rapport avec la construction des touches. Un simple doigt ne pouvait rien, il fallait frapper ou abaisser la touche avec le poing fermé. L'expression de *battre l'orgue*, *battre le clavier* est encore en usage dans certaines contrées d'Allemagne, où le raffinement du langage n'a pas fait le même progrès que l'amélioration des orgues et des pianos. Les claviers des anciennes orgues furent joués comme on joue encore maintenant les carillons de grandes villes, et aucun sonneur ne peut mener à fin une mélodie chorale sans suer sang et eau. Les anciens organistes étaient probablement dans la même situation. Voyez Forkel, *Histoire générale de la musique*, tom. II, p. 370-71.

[2] Les touches de l'orgue vues par Prætorius sur les anciennes orgues d'Allemagne avaient la figure suivante ; quelquefois enjolivées. Dans son ornographie sur la 27e table, il donne un dessin des touches du clavier du vieil orgue de la cathédrale d'Halberstadt. Cela suffit pour comprendre combien l'art de la facture d'orgues était encore dans l'enfance à cette époque. Le clavier avait seulement 9 touches, et mesurait malgré cela une largeur d'une aune et demie. L'orgue de la cathédrale de Magdebourg aurait eu un clavier de 16 touches carrées, dont chacune mesurait 3 pouces de large, de façon que ces 16 touches occupaient un plus grand espace que les pianos à cinq octaves et demie. Ainsi ce clavier avait la largeur de

« La main gauche ne pouvait être employée sur le clavier, « les touches manquaient, car beaucoup d'orgues n'en « avaient que 9, d'autres 10, rarement 11. Le sommier « était fait d'un seul morceau, sans être séparé par des « cloisons ou quelque chose de semblable. On mettait sur une « touche autant de tuyaux que l'on avait d'accords. Si donc « on abaissait une touche du clavier, tous les tuyaux y placés « parlaient tous à la fois, que le ton ait été de 16, 8, 4 ou « 2 pieds. Chaque touche formait donc ainsi une *mixture* « (fourniture). Cette mixture était très-difficile à faire sonner « à cause de la grossièreté de la touche et de la lourdeur « de la soupape qui donnait l'entrée au vent dans les tuyaux. « Les soupapes étaient attachées par de fortes cordes et « communiquaient par ce moyen avec le clavier. »

§ 6.

On est certainement étonné lorsqu'on lit que l'orgue de Winchester, qui, comme nous l'avons dit, se composait de 400 tuyaux, avait 26 soufflets ; parce que de nos jours, nous donnons à un orgue de 2 ou 3,000 tuyaux le vent nécessaire par cinq ou six soufflets; et de plus, nous voyon clairement l'imperfection d'une telle machine, si l'on pense qu'il fallait 70 hommes robustes pour les mettre en mouvement, et que malgré un encouragement mutuel ils arrivaient difficilement à faire honneur à ce dur travail.

Prætorius donne de semblables indications sur la construction défectueuse des soufflets d'orgue, et il paraîtrait que cet état de choses dura quelques siècles.

40 pouces ou de deux aunes. Dom Bedos de Celles, facteur d'orgues, 4e partie, *Préface*, n° XXIV, parle d'anciennes touches des claviers d'orgues qui mesuraient de 5 à 6 pouces en largeur.

Ainsi le vieil orgue de la cathédrale d'Halberstadt aurait eu 20 et celui de Magdebourg 24 soufflets de très-petites dimensions, arrangés à la façon de ceux dont se servent les forgerons. Il fallait toujours 10 à 12 hommes pour les mettre en mouvement. Ces soufflets n'étaient pas chargés avec des poids, pour pouvoir déterminer la pression du vent que chacun devait avoir; leur effet dépendait seulement de la pesanteur et de la force de celui chargé de les abaisser et de les relever. On avait appliqué à chaque soufflet un soulier en bois. Chaque souffleur mettait un pied dans le soulier et l'autre dans celui d'à côté. Alors il abaissait avec l'un de ses pieds un soufflet, et tirait avec l'autre pied un autre en haut. On peut se faire une idée de ce travail fatigant et à la fois bruyant, en s'imaginant le souffleur suspendu par les deux mains après une traverse en bois, travaillant de toutes ses forces pour abaisser les soufflets avec un pied et relevant un autre avec l'autre, sans penser à l'inégalité du vent se produisant nécessairement par la différence du poids de chaque souffleur, différence qui pouvait être au moins de 25 à 50 livres. Dans ces circonstances, il était impossible d'accorder un orgue convenablement [1]. Pour terminer ce chapitre, nous faisons suivre ici l'observation de *Mattheson* sur la défectuosité des anciennes orgues. Dans l'*Ephoro*, p. 51, il est dit :

« Nous savons qu'il y avait, il y a 700 ans et plus [2], de « curieuses orgues en Allemagne, entre autres à Halbers-

[1] Prætorius donne, dans le 2e volume de sa *Syntagma* intitulé : *Ornographia*, table 26, un dessin de la construction des soufflets de ce temps. « S'il est déjà « difficile, dit-il, d'accorder bien nos orgues avec un vent égal, comment nos « chers ancêtres ont-ils pu accorder les leurs ? Il serait à désirer de ren- « conter l'un de ces instruments pour les comparer avec l'un des notres. »

[2] Mattheson écrivit cet ouvrage en 1712.

« tadt, à Erfurth dans l'église de Saint-Paulin, qui étaient « placées tout en haut de la voûte près du chœur, comme « les nids d'hirondelles [1]; elles n'avaient qu'un son ou un « seul registre, sans le moindre changement; c'est ce que « nous comprenons aujourd'hui par une mixture de 10 à « 20 tuyaux sur chaque touche.

« Leurs sons étaient forts et perçants, ou plutôt criards; « elles avaient tout au plus de 11 à 12 sons pour toute éten- « due. Cent cinquante ans après, on ajouta quelques tou- « ches dans les dessus; on ajouta aussi un clavier de pédales « parce que les pieds, étant plus forts que les mains, pou- « vaient aussi mieux travailler. Que l'on se figure donc le « bruit infernal d'une mixture aussi multiple; ajoutez à cela « le vent inégal venant de 20 à 24 soufflets de forgerons, « travaillé par toute la force du corps de 10 à 12 hommes « robustes; les sons miaulants, hurlants, criards, perçants; « bruit des claviers, bruit des soufflets, bruits épouvan- « tables de toute sorte. On ne peut guère en vouloir à quel- « qu'un qui a entendu cela, s'il parle mal des orgues de ce « temps-là. »

[1] Un tel orgue exista dans la cathédrale de Trèves jusqu'en 1836. C'était un instrument magnifique, mais ruiné et abandonné depuis longtemps.

GEORGES SCHMITT.

(La suite à un prochain numéro.)

MÉLANGES

DU NIMBE DE S. NICODÈME ET DE S. JOSEPH D'ARIMATHIE.

Nos lecteurs se rappellent l'intéressante étude sur le nimbe que M. le comte Grimouard de Saint-Laurent a publiée dans le numéro de mars-avril 1868. Dans la livraison de juillet suivant, nous avons inséré une lettre de dom Chamard, qui tout en louant l'ensemble de ce travail, lui adressait quelques critiques. M. de Saint-Laurent nous adressa alors une note, qui s'égara à l'imprimerie. Nous la retrouvons aujourd'hui et nous nous empressons de la publier.

J. CORBLET.

L'auteur de l'article sur le nimbe remercie beaucoup dom Chamard d'être venu à son secours pour rétablir la véritable position faite dans l'Église à saint Nicodème et à saint Joseph d'Arimathie, il avait eu le tort de ne pas s'en assurer suffisamment ; en jugeant d'instinct, sans en avoir la connaissance positive, *qu'ils avaient droit aux honneurs de la sainteté*, il s'était trouvé désarmé pour résister à un homme aussi compétent que M. l'abbé Barbier de Montault, lorsque celui-ci était venu lui affirmer que l'Église ne rendait aucun culte à Nicodème. Désormais, à ses yeux il ne saurait y avoir de doute, Nicodème et Joseph d'Arimathie sont des saints.

S'ensuit-il que l'auteur doive entièrement retirer l'interprétation proposée quant à la valeur du nimbe octogone qui leur est attribué dans le tableau du Louvre ? Il n'en est pas encore convaincu : l'ignorance où il était suffit pour lui expliquer comment l'artiste italien a pu lui-même se tromper en établissant une distinction entre les nimbes des deux disciples, jusque-là cachés, mais si courageux dans

ce moment, et les autres saints personnages présents à la descente de croix. Assurément il eût été mieux de leur attribuer à l'un et à l'autre le nimbe plein, comme il l'a été dans un autre tableau cité par M. Barbier de Montault, et dont il a pris occasion pour exprimer l'opinion aujourd'hui contestée. Dans tous les cas, l'explication préférée par dom Chamard serait bien plus difficile à soutenir que la nôtre. « Peut-être, dit le savant Bénédictin, le peintre a-t-il « voulu exprimer par ces deux nimbes octogones que saint Joseph « d'Arimathie et saint Nicodème représentaient la synagogue en cette « circonstance solennelle?.... » La synagogue dans l'Art chrétien est prise en mauvaise part; faire des deux saints les représentants de la synagogue, ne serait-ce pas, selon le langage iconographique, porter une atteinte à leur sainteté bien plus grave que dans notre hypothèse? Alors aussi le nimbe polygonal cesserait d'exprimer aucunement la sainteté, tandis que, selon nous, il l'exprime bien expressément, quoiqu'en faisant une distinction, qui, en fait, n'aurait pas été suffisamment motivée.

L'article auquel dom Chamard veut bien, en somme, accorder sa précieuse approbation est une étude, et l'auteur, demeuré en voie d'apprendre la science du symbolisme bien plus que de l'enseigner, regrette bien sincèrement que la plume amie qui l'a éclairé sur un point important ne lui ait pas dit, avec une égale clarté, *ce que cette science pourrait y trouver d'ailleurs d'inexact* (il s'agit du nimbe quadrangulaire). Une réserve aussi indéterminée pèse comme un soupçon sur toute une partie de son travail, sans lui donner de lumière sur aucun point, il espère que son bienveillant contradicteur voudra bien compléter sa pensée; alors indubitablement, entre deux esprits aussi disposés à s'entendre, l'entente sera facile : d'une part, des incertitudes reconnues seront rectifiées; de l'autre, peut-être, des inexactitudes présumées seront éclaircies ou justifiées.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT.

UNE EGLISE POITEVINE DU SAINT-SEPULCRE, DÈS L'AN 1020.

Monsieur le Directeur,

Votre dernier numéro de mars-avril renferme un article de M. Demarsy sur *Quelques monuments en l'honneur du S. Sépulcre.*

L'auteur réclame de l'amitié de ses confrères, de nouveaux renseignements qui pourraient lui servir à composer un travail complet sur cette matière intéressante.

Je m'empresse de vous envoyer une note que j'ai recueillie au milieu de mes innombrables documents relatifs à l'histoire ecclésiastique du Poitou, que je compose.

L'auteur de l'article croit que l'église du *Saint-Sépulcre de Cambrai*, qui remonte à l'an 1064, est la plus ancienne des églises qui, en Occident, aient été consacrées sous ce vocable. L'histoire du Poitou fait mention d'un monument bien antérieur à cette date. Isembert Ier, évêque de Poitiers, construisit une église en l'honneur du *Saint-Sépulcre* dans un vallon, au bas de son château de Chauvigny.

« *Isembertus sanctæ Pictaviencis ecclesiæ Episcopus construxit Ecclesiam in honore sancti Sepulchri Domini nostri in convalle castri sui calviniaci.* » Ainsi s'exprime la charte par laquelle le même prélat donne cette église à l'abbaye de Saint-Cyprien-lès-Poitiers, *vers l'an* 1020, *regnante Rotberto*. Cette église, probablement à la suite d'une translation, prit d'abord le double nom *du Saint-Sépulcre* et de *Saint-Just* vers l'an 1060; et enfin, vers l'an 1080, elle perdit son premier vocable. Mais il n'en est pas moins certain que ce fut en l'honneur du Saint-Sépulcre qu'elle fut d'abord fondée [1]. Isembert serait-il allé en Terre-Sainte en compagnie de Hugues le Hierosolimitain (Hugonis Hierosolimitæ), qui paraît avec ce surnom, vers 1015, et qui n'était autre que le puissant seigneur de Lusignan? Nous l'ignorons. On sait que sous l'influence des pressantes exhortations des papes Sylvestre II et Sergius V, le mouvement qui poussait les Occidentaux vers l'Orient avait pris, au commencement du XIe siècle, une grande activité [2]. Les Poitevins, en particulier, paraissent avoir été l'un des peuples les plus fervents pour cette sorte de pèlerinage. Quelques années après (en 1044), un autre seigneur du même pays, presque aussi puissant que le sire de Lusignan, Hugues de Saint-Maixent,

[1] M. l'abbé Auber a rendu compte dans l'un des *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (*Bullet.* 1849, p. 549-558) de la découverte d'une magnifique fresque dans l'un des murs de cette église du *Saint-Sépulcre de Chauvigny*, aujourd'hui appelée *Notre-Dame*.

[2] Cf. *Biblioth. de l'École des Chartres*, 6e série, t. III, p. 381-382.

fils de Kadelon, faisait une donation à l'abbaye de cette ville au moment où il se disposait à aller vénérer le *Saint-Sépulcre : « Usque ad « sepulcrum Domini properare desideranti.* » Ce furent sans doute ces dispositions bien connues qui engagèrent saint Grégoire VII à adresser l'une de ses exhortations en faveur d'une croisade en Orient au puissant comte de Poitou et duc d'Aquitaine.

Telle est, Monsieur le Directeur, la note que m'a suggérée l'article de votre dernière livraison. Je souhaite qu'elle soit agréable à vos lecteurs, à M. Demarsy et à vous-même.

Toujours est-il que je n'ai en vue que de vous prouver une fois de plus le respectueux et affectueux dévouement avec lequel je suis, Monsieur, votre très-humble serviteur.

Fr. F. Chamard,
Bénédictin de Ligugé.

CLOCHETTES MEROVINGIENNES.

A l'occasion des clochettes mérovingiennes dont nous avons entretenu plusieurs fois nos lecteurs, M. l'abbé Cochet nous communique l'extrait suivant des procès-verbaux de la *Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure* (t. II, p. 132).

« Une dernière pièce de métal, également intéressante parce qu'elle révèle un détail social et une couleur de l'époque, est une petite clochette de bronze trouvée au fond d'une urne avec une de nos deux médailles. Cette clochette, qui, selon nous, dut être attachée au cou de quelque animal domestique, indiquerait ici les restes d'un berger ou d'un gardeur de troupeaux. C'est une chose remarquable que des sonnettes de fer ou de bronze (*tintinnabula*) se sont rencontrées dans plusieurs cimetières de nos contrées. Nous même en avons extrait de Neuville-le-Pollet, en 1845 ; des Loges, en 1851, et de Barentin, en 1858. La même année, M. Bordier en a trouvé une dans le cimetière de Vérinne, près Melle, dans les Deux-Sèvres, et, en 1859, M. Givon en a rencontré une dans les urnes de Brionne. Des clochettes semblables ont été recueillies dans des sépultures franques ou saxonnes, à Bresles (Oise) en 1867 ; à Rue-Saint-Pierre, près Beauvais, en 1845 ; à Védrin, près Namur, en 1853, et à Ringston-Down (Kent), en 1771. Tous les documents de l'époque romaine, comme

ceux de l'époque franque, les lois, les miniatures de manuscrits, les légendes et les vies des saints, attestent l'usage général d'attacher des grelots au cou des bœufs, des brebis, des biches, des daims et même des cerfs. On ferait un livre avec les monuments qui nous restent de cette coutume et dont la clochette de la Rosière est le dernier vestige. »

L'abbé Cochet.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES A JÉRUSALEM.

L'ancienne capitale de la Palestine, le berceau du christianisme, Jérusalem la sainte, est, depuis plus de deux ans, l'objet de fouilles archéologiques des plus importantes. L'intérêt multiple qu'éveillent ces explorations, conduites par le lieutenant de génie anglais, M. Charles Warren, nous paraît tel que nous pensons devoir en dire quelques mots à nos lecteurs.

Deux terrains, l'un renfermant le temple des Juifs, placé sur le mont Moriah, et l'autre renfermant un cimetière musulman appelé « El Haram, » (le repos, en hébreu *salim*), ont été explorés jusqu'à ce jour. Le respect extraordinaire des infidèles pour les sépultures, a rendu les recherches assez difficiles, et M. Warren a dû plonger dans le sous-sol, à l'aide de puits extérieurs, afin de pouvoir visiter les fondations de la mosquée d'Omar, ou dôme du roi, qu'entourent de tous côtés des murs élevés.

Jusqu'à présent, on a réussi à déterminer parfaitement les limites extérieures du temple construit par Hérode, et les communications souterraines qui existaient jadis entre l'édifice et la cité voisine. Ces communications retrouvées semblent justifier cette tradition, que le temple avait été élevé sans bruit ni de marteaux ni d'outils. Les matériaux ont pu effectivement fort bien arriver par des souterrains qui sont assez spacieux pour donner passage aux chevaux, aux ânes et aux mulets chargés de pierres, de mortier, en un mot, de matériaux de construction de toutes sortes.

Les « cavernes royales » placées à la tête de la vallée de Josaphat ou du Cédron, explorées presque complétement, démontrent que là avaient existé des carrières et des galeries d'exploitation très-étendues; elles ne représentent pas toutefois le développement en lon-

gueur et en surface que les guides supposent, et M. Warren croit qu'on a à peu près tout découvert maintenant sur ce point.

La porte dite de *Damas* a été retrouvée et mise à nu ; elle repose sur un calcaire dur très-rocheux, appelé mezzeh par les fellahs, et donne accès d'un côté à la ville, et de l'autre à ces carrières d'exploitation, que soutiennent des massifs de pierre laissés en piliers de réserve. On a retrouvé les signaux des ouvriers ; sur les murs des carrières, les petites cavités creusées de distance en distance pour leurs lampes ; et la suie des luminaires existe encore sur les murs ; tout paraît abandonné d'hier, tellement la conservation est complète. Toutefois des éboulements locaux rendent la visite assez dangereuse sans guide.

La position occupée par le temple juif, au haut d'une montagne élevée, est des plus pittoresques. Deux ravins l'isolent à droite et à gauche. Le premier est appelé d'un nom grec sans doute : *Tyropéon*, à l'ouest, et le sépare de la montagne de Sion. Le second est celui de l'est, déjà nommé le Cédron, — séparant le temple de Gethsemani et le mont des Oliviers. Les deux ravins se réunissent au sud dans un étang appelé *Siloam*. Au nord se trouve l'étang de Bethesda. Cette position élevée et isolée du temple lui donne le caractère de château-fort, inexpugnable, qu'il a eu en réalité dans le passé ; des caveaux immenses, des citernes, des fontaines, des magasins permettaient d'accumuler toutes les ressources nécessaires à la vie d'une forte garnison et à une longue résistance en cas d'attaque.

Dans l'exploration par le ravin de Tyropéon, on a trouvé que les fondations du temple reposaient sur la roche dure et solide, à 30 m. 60 au-dessous de la plate-forme actuelle de la colline. Des arches de grandiose construction ont été découvertes, entre autres celle dite de *Wilson*, qui paraît soutenir un viaduc, et des tronçons d'aqueducs très-remarquables ont été mis à nu.

Vers l'étang de Siloam, au sud, on a trouvé la porte *Huldat*, à triple envoussure, et la galerie principale qui y aboutit se branche en trois voies également voûtées et actuellement en voie d'être déblayées. Les murs énormes de l'ancien temple prennent là la direction de la « fontaine de la Vierge, » située à mi-chemin du mur d'El Horam et de l'étang Siloam ci-dessus désignés. Une superbe galerie de 516 mètres conduit à cette fontaine. Quelques-unes des pierres de

taille enclavées dans les murs sont de dimensions colossales. L'une d'elles mesure 11 mètres de longueur. En cet endroit, le faîte du mur d'El Horam est à 24 mètres de hauteur au-dessus du niveau actuel des débris de toute sorte entassés dans le ravin de Cédron. M. Warren suppose qu'il y a 22 mètres de hauteur de murs ; enfin Josèphe était donc dans le vrai lorsqu'il écrivait que la hauteur des murs du temple de Jérusalem donnait le vertige. Cette opinion, qualifiée longtemps d'exagérée, devient exacte maintenant. On a trouvé sur les pierres de taille de fondation des signaux nombreux, des lettres, etc.; entre autres au coin, sur la seconde rangée du mur sud-est, l'inscription suivante :

On remarque d'abord une lettre ressemblant à un T grec ou à une croix ; la seconde lettre est un L majuscule retourné ; puis suivent comme deux moitiés de H majuscules, arrêtées un peu au-dessous de la barre transversale.

On trouve de ces signes sur un grand nombre de pierres, quelques-uns gravés, mais la plupart généralement peints en couleur rouge, probablement au pinceau, à en juger par les égouttures de vermillon reconnaissables sur la pierre. La couleur s'efface assez facilement à la main. Ces marques sont évidemment des signaux de carrière ou de maçons, destinés à réparer les assises, et fort analogues à ceux que nous voyons encore aujourd'hui sur les pierres envoyées par les camions des carrières *extra muros* aux chantiers parisiens. Ce qui est digne de remarque, c'est que, si ces signaux sont des lettres, ce ne sont point des lettres hébraïques : elles seraient plutôt phéniciennes. L'architecte aurait-il été Hiram, de Tyr ? et le mur trouvé appartiendrait-il alors aux fondations même du temple de Salomon ? C'est ce que se demande M. Warren, sans oser rien décider. Un habitant actuel de Jérusalem pense qu'avec la disposition des lettres ci-dessus indiquées on ferait, avec l'alphabet phénicien, le mot *Sceane*. Les signaux seraient alors une espèce de timbre ou de contrôle pour la réception de la pierre marquée.

Les recherches les plus récentes ont amené la découverte de la porte d'*Or* ou de l'*Éternel;* mais l'impossibilité de pouvoir pénétrer par le cimetière musulman oblige M. Warren à faire des fouilles en dehors des murs et à arriver, à l'aide de travaux souterrains, sur ce point. Il y a lieu d'espérer qu'il sera très-intéresant, car il y aura là probablement des notions exactes sur une porte principale du temple ancien.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE ET THÉORIE DU SYMBOLISME RELIGIEUX AVANT ET DEPUIS LE CHRISTIANISME, par M. l'abbé Auber, chanoine de l'Église de Poitiers, historiographe du diocèse, etc.

L'archéologie monumentale, devenue une science depuis que les règles en furent posées définitivement avec la classification des époques architecturales, et surtout depuis qu'on sut rattacher cette organisation ingénieuse à l'étude des grandes choses du Moyen Age, s'est beaucoup occupée de l'histoire générale et de celle de l'Église en particulier, sans laquelle on s'est convaincu de plus en plus qu'elle ne pouvait que restreindre son horizon à des limites bornées. Mais, au milieu de cette activité qui lui a ménagé tant de découvertes, un de ses chapitres les plus intéressants restait encore à écrire : celui de toutes ces formes, incomprises dans leur origine et dans leurs causes, qui, dans toutes les manifestations de l'art religieux, excitait, sans la satisfaire suffisamment, la légitime curiosité des esprits sérieux. Le champ était si vaste où pouvait s'élancer ainsi et s'égarer presque toujours la pensée ; les ressources des recherches profitables étaient si généralement inconnues, qu'on n'avançait qu'insensiblement dans la voie des découvertes, et encore, lors même qu'on arrivait à quelque déduction élémentaire, on restait dans l'indécision et dans le doute, quant à ce qu'il fallait en croire et en adopter. C'est que le symbolisme, comme théorie artistique, était trop généralement méconnu. A peine quelques savants antiquaires, tels que Aringhi, Winkelmann et Sulzer, en avaient-ils deviné les mystérieuses données. C'était la partie spirituelle de l'art, à laquelle ne songeait guère cette tourbe d'amateurs qui faisaient de l'art un moyen de satisfaire les prétentieux caprices de leur opulente vanité. Pour déchirer ce voile

et démontrer à tous la vie supérieure donnée à l'art par l'inspiration du spiritualisme, il fallait que les études chrétiennes vinssent nous révéler cette grande vérité, aujourd'hui reçue de toutes les hautes intelligences, que l'architecture, la sculpture et la peinture, en tant qu'elles se rattachent à l'action sensible de l'idée chrétienne, ont des règles et des exigences sans lesquelles on ne ferait de la pierre, des formes et des couleurs que des masses dépourvues d'*esprit*, des jeux de ciseau privés d'esthétique, et du barbouillage dont les couleurs, sans harmonie et sans expression, manqueraient, en arrêtant les yeux, de toute influence sur le cœur.

Et cependant, ces trois conditions furent toujours inséparables du beau, qui doit être aussi le bon par excellence. Depuis plus de vingt ans, que n'a-t-on pas dit et écrit sur ce fond si riche et d'une si haute portée ! Mais beaucoup traitaient ainsi, soit en des pages incomplètes, soit en de courtes dissertations, entendues partout avec intérêt, un des mille côtés de la question. Personne, jusqu'ici, n'avait songé à réunir dans un ensemble où se développât la théorie du symbolisme, tous les éléments de son histoire, de façon à en prouver la marche continue à travers les siècles, et à le faire briller aux yeux de tous, comme ayant toujours été la sève toute vivace de l'art religieux, aussi bien avant le christianisme que depuis sa marche féconde sur la terre. Et c'est là précisément la thèse que s'était faite M. l'abbé Auber, dont nous recommandons aujourd'hui le livre au public éclairé, que ses travaux ont accoutumé depuis trente ans à lui rendre justice.

Nul n'était plus apte que le docte écrivain à traiter dans toute son étendue un sujet qui n'est pas moins le fait du théologien que de l'archéologue. Accoutumé aux discussions sur la matière, il a, le premier, soutenu, dès 1838, contre une foule d'antagonistes, soit par la parole, soit par ses polémiques écrites, la réalité des théories qu'il développe aujourd'hui et que de longues et sérieuses études avaient déjà établie aux applaudissements de tous, dans cette belle *Histoire de la Cathédrale de Poitiers*, qui n'est pas seulement celle d'un monument dans une ville, mais celle de l'art en France au Moyen Age. Si M. l'abbé Auber dut à tant de preuves d'une science solide les postes et les distinctions scientifiques dont voulurent l'honorer des académies et des réunions, qui, maintes fois, le placèrent à leur tête, il ne profita que mieux de ces précieuses relations pour

étendre ses investigations et ses correspondances, et c'est le fruit de vingt années de méditations et de découvertes que ce *Traité du Symbolisme*, édité aujourd'hui, donne au public lettré, sous l'attrait d'un style et d'une doctrine dont chacun sait, depuis longtemps, l'élégance, la netteté et la précision.

Le plan de l'auteur expliquant toute sa pensée, au double point de vue qu'il s'est proposé, un rapide aperçu va faire juger, pour chacun de ces trois volumes, de la division logique de l'ouvrage, et de quelle importance il doit être pour les artistes et pour les savants.

Le 1er volume renferme l'histoire du Symbolisme et ces méthodes de procéder par les langues, les divers signes de la parole, les arts du dessin, les couleurs, et enfin les sciences cultivées dès le berceau de l'humanité. Tout cela exprime la vie esthétique des peuples antérieurs au Christianisme, et procède par des appréciations aussi ingénieuses que solides.

Dans le 2e volume se développent la marche progressive et les moyens du Symbolisme chrétien, lequel devient une branche de la théologie catholique, et s'immisce comme élément indispensable dans l'enseignement des vérités religieuses. Là, l'auteur suit pas à pas, pour prouver l'existence du Symbolisme doctrinal et son influence dans toutes les choses chrétiennes, la doctrine de chaque siècle, énoncée par les Pères de l'Église, par les docteurs et les écrivains catholiques; il analyse les Livres sacrés, où le Symbolisme s'est acquis un rôle plus actif et plus évident, et il montre les rapports de cette méthode biblique ou patristique avec l'art chrétien, tel que le Moyen Age nous l'a fait, et tel qu'il doit revivre encore, s'il veut, aux mains des artistes modernes, conserver le caractère élevé, le sentiment mystique et l'attrait populaire qui sont autant de droits imprescriptibles du culte, et rentrent dans les vœux les plus ardents de la religion.

De ces données il fallait passer à leur application, et c'est de la pratique du Symbolisme dans tous les arts recrutés par le catholicisme au service de son action divine sur le monde, que traite le troisième et dernier volume. Là se reproduisent d'une manière large, raisonnée et toujours appuyée des autorités les plus incontestables, toutes les règles de construction, d'ameublement et d'ornementation qui font une église. C'est dire que le plan général et les détails de la

maison de prière, avec son cimetière, ses sacristies, ses verrières, ses peintures murales, son orfévrerie, ses modillons, ses boiseries, ses meubles quelconques enfin ; soit ses confessionnaux et ses bénitiers, soit même son pavé et tout ce qui peut y être traité en mosaïque ou en ouvrages de couleurs, se trouve dans ce volume à titre de complément usuel de toutes les théories exposées et recommandées dans les deux volumes précédents.

Ce livre, attendu depuis longtemps, et retardé uniquement par d'autres écrits de l'auteur, où la théologie avait toujours sa part, aussi bien que l'archéologie et l'histoire, n'est point ignoré de ceux qui en ont pu lire de nombreux fragments dans les recueils scientifiques les mieux connus du monde lettré. Les *Annales archéologiques* de Didron, le *Bulletin monumental* de la Société française d'archéologie, la *Revue de l'Art chrétien*, et d'autres, se sont empressés maintes fois d'en publier des chapitres, qui furent autant de dissertations toujours recherchées des lecteurs compétents.

N'omettons pas de dire qu'une table analytique des matières contenues dans les trois volumes formera, à la fin du dernier, un dictionnaire complet de tous les mots dont la signification se rattachera, dans le cours de l'ouvrage, aux points innombrables qui y sont traités. On sait déjà comment M. l'abbé Auber sait accomplir ce genre de travail, par les services qu'il a rendus à de volumineux recueils scientifiques, dont les tables affirment son esprit méthodique et sa complète intelligence des questions.

Deux mois après la clôture de la souscription, paraîtra le premier volume ; les deux autres le suivront, de deux mois en deux mois : chacun d'eux sera payable à sa réception, par un mandat de SEPT FRANCS sur la poste.

Les lecteurs de la *Revue de l'Art chrétien* ont pu déjà apprécier, par quelques extraits inédits, cet excellent ouvrage et nous croyons inutile d'insister davantage sur son mérite incontestable.

ARRAS : Typographie Ve Rousseau-Leroy.

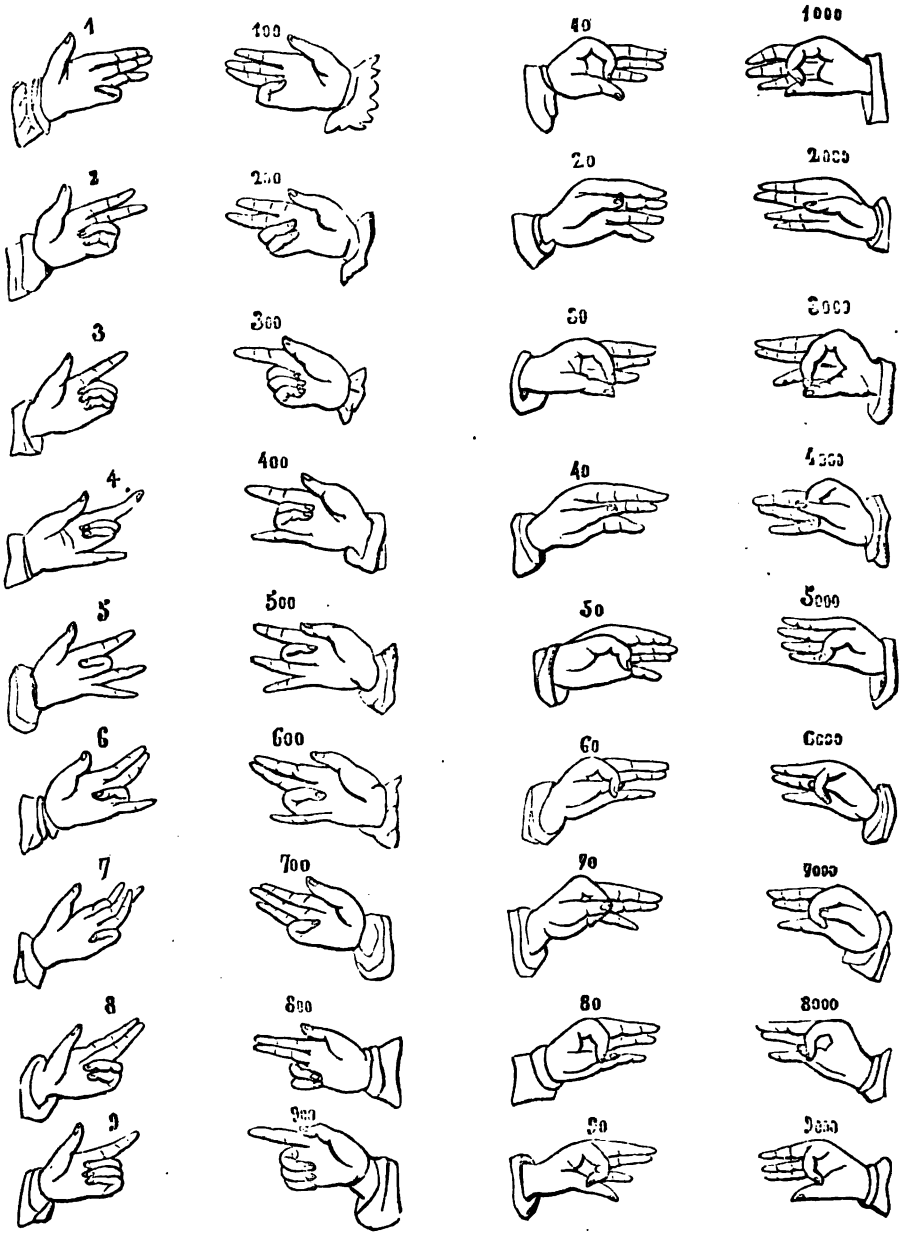

DACTYLOLOGIE NUMÉRALE

d'après la description de Bède.

L'ART RELIGIEUX

AU SALON DE 1869

Y a-t-il encore un Art religieux? Ce mot appliqué à notre époque n'est-il point un anachronisme? De prime-abord, on serait tenté de le croire. Les essais en ce genre sont relativement si médiocres, qu'à peine ose-t-on se réjouir des circonstances qui les ont fait naître. Il est clair, en effet, que les compositions artistiques qui se réclament aujourd'hui des idées chrétiennes sont plutôt, à quelques exceptions près, un produit de la fantaisie de l'artiste qu'une manifestation de ses sentiments religieux. En peinture, Pierre de Cornélius, Owerbeck, Orsel et Hippolyte Flandrin; en sculpture, Jean Du Seigneur, tous grands chrétiens, ont réellement vécu leur œuvre. Ils ont fait de l'Art religieux, parce que l'Art religieux était une conséquence forcée de leurs convictions catholiques. De là, la puissance vivante, la beauté supérieure, la vérité saisissante des productions qui nous restent de ces grands maîtres.

En fait d'Art et d'Art religieux surtout, la bonne intention ne suffit pas. Il faut saisir profondément le côté mystique des choses, connaître parfaitement la tradition et avoir, à un suprême degré, le sens du surnaturel dans ses rapports avec les harmonies générales de la nature. Il faut surtout se bien péné-

trer de son œuvre, se passionner pour elle, se l'assimiler, l'aimer ; car c'est l'amour seul qui crée. Comment un artiste sceptique qui fait de l'Art pour l'Art serait-il apte à reproduire, par exemple, la passion du Christ dans ses scènes divines et ses grandeurs surhumaines ?

Pourtant, ne nous laissons pas trop aller au pessimisme. Il y a eu, au Salon de cette année, des tentatives sérieuses d'Art religieux qu'il serait injuste de méconnaître. Nous avons d'abord l'*Assomption* de M. Bonnat qui vient d'obtenir la grande médaille. Cette *Assomption* est destinée à la chapelle de la Vierge, dans l'église Saint-André de Bayonne, patrie de l'artiste. Si le tableau, dans son ensemble, laisse à désirer au point de vue de l'expression chrétienne, nous ne craignons pas de dire que, sous le rapport de l'exécution, c'est une œuvre de premier ordre.

La Vierge, dans toute la majesté de sa glorieuse ascension, assise sur les nuages et portée par les anges, élève les mains vers le ciel, tandis que ses yeux, baissés vers la terre, regardent les apôtres et les disciples qu'elle abandonne. La position du corps, chastement drapé, est pleine de vérité ; le visage est noble, mais trop sévère. Il n'a pas cette illumination surnaturelle que l'on remarque dans les saintes Familles de Léonard de Vinci, dans les Vierges d'Angelico de Fiesole, dans les madones de Murillo et de Raphaël, dans celles du Guide surtout, si éthérées, si lumineuses. Mais, cette restriction faite, je me plais à reconnaître le caractère de grandeur imposante que présente la Mère de Dieu dans son départ vers les célestes demeures. Les disciples sont réunis autour d'un tombeau rectangulaire. Le groupe est très-habilement disposé. Les uns se prosternent jusqu'à terre, frappés d'une sorte de terreur religieuse ; les autres, pleins d'émotion, fixent le tombeau vide ; ceux-ci sont en extase ; ceux-là croisent les bras dans l'attitude de la vénération ; la physionomie de saint Jean pèche peut-être un peu, comme celle de la Vierge, sous le rapport de l'idéalisation ;

mais, en somme, chacun, dans une pose heureuse, traduit des pensées différentes. M. Bonnat procède directement de l'école espagnole. Son coup de brosse est ferme, solide, vigoureux. Il ménage très-habilement les effets de lumière. Vue de près, l'œuvre a un côté un peu brutal qui disparaîtra, une fois à sa place, par l'effet seul de la perspective. Ce n'est pas nous, d'ailleurs, qui lui reprocherons ses puissantes qualités de coloriste. La couleur, étant le troisième élément de l'art et son complément, est le plus difficile à atteindre. C'est celui qui a le plus besoin d'inspiration. Le dessin peut encore jusqu'à un certain point s'apprendre ; la couleur et l'expression qui sont la vie intime ne s'apprennent point? C'est là que le poète se révèle. En somme, l'*Assomption* de M. Bonnat mérite absolument la distinction dont elle vient d'être honorée.

En face de l'*Assomption* de M. Bonnat, se trouvent deux toiles dignes de fixer notre attention. Ce sont la *Malédiction du serpent* et la *Vierge écrasant la tête du dragon*, de M. Mottez. Ces tableaux sont destinés à l'église Saint-Séverin. M. Mottez est un élève d'Ingres. Il a de son maître la pureté graphique et la précision du dessin. Ses deux scènes bibliques ont, sous ce rapport, d'excellentes qualités. Elles sont d'un fini achevé, d'une douceur de tons remarquable. Mais pourquoi affecter cette couleur gant-beurre frais, qui donne à l'œuvre une teinte huileuse particulièrement désagréable? Certains de ses personnages ne paraissent pas non plus bien réussis ; par exemple, dans la *Malédiction du serpent*, Dieu le père ressemble trop à un archidruide; dans la *Vierge écrasant la tête du dragon*, la figure et l'attitude du pape Pie IX à genoux sur le premier plan à droite sont d'une vulgarité déplorable. Faisons remarquer pourtant une idée touchante exprimée dans la *Malédiction du serpent :* au moment où l'Ange de la Justice chasse Adam et Ève du paradis terrestre, un peu à l'écart, au-dessus du serpent maudit, se montre, les bras tendus, la figure sympathique, accueillant nos premiers pères coupables, l'Ange de la miséricorde.

Signalons encore parmi les tableaux religieux qui ne manquent pas de valeur, sans atteindre toutefois l'idéal que nous réclamons pour ce genre de peinture : la *Mort de sainte Monique*, de M. Abel, d'une trop grande sobriété de tons et d'une harmonie sans mouvement, avec un saint Augustin qui ressemble à César ; la *Vocation de saint Jacques*, de M. Colas, groupe bien dessiné, mais qui ne rend pas suffisamment le côté rayonnant et surnaturel de la divine personnalité du Sauveur des hommes ; les *Funérailles de Moïse*, de M. Monchablond, scène grandiose dont l'idée biblique gagnerait toutefois à être développée sur une toile d'un cadre moins restreint ; le *Départ des Missionnaires*, de M. de Courbertin, et la *Confession de sainte Thérèse*, de M. Mercadé, deux œuvres parfaites de conception, si la première avait un peu plus d'espace et d'air, si la seconde n'offrait à l'œil ces tons gris, ces empâtements noirs, ces groupes mornes qui ne sont nullement dans la nature de l'ascétisme espagnol et qui jurent surtout avec le tempérament de l'ardente extatique d'Avila.

M. Janmot a exposé une *sainte Cécile* d'une pureté raphaélique. M. Janmot est un croyant, on le sent à l'expression qu'il donne à ses figures. Il en est de même de M. Alexandre Grellet (en religion frère Athanase). Ses *Derniers moments du Rédempteur* sont rendus avec toute la gravité qu'un pareil sujet demande. Il y a harmonie parfaite entre la ligne et la couleur ; c'est du grand style. Le frère Athanase a beaucoup gagné sous le rapport de la couleur, depuis l'année dernière. Nous en dirons autant de M. Omer-Charlet, artiste sérieux qui a le respect de sa palette. Citons de lui, cette année, la *Dernière leçon de saint Thomas d'Aquin*, œuvre très-méritoire. Nos éloges aussi à M. Pichon, un ingriste impénitent, pour son *Annonciation;* à M. Soulacroix, un des meilleurs élèves de Pierre de Cornélius, pour sa *Vierge à l'orange;* à M. Seitz, pour la *Vierge et l'Enfant Jésus*, admirable pastiche de l'école flamande ; à MM. Laville et Chautard, pour leurs *Ecce homo ;* à M. Marquis, pour son *Jésus*

au milieu des Docteurs; à M. Gauthier, pour son *Christ aux Enfants*, peinture réaliste, mais d'un bon réalisme; enfin, à M. Cornu, pour sa *sainte Blandine.* Toutes ces œuvres dénotent de consciencieux efforts et des tendances élevées. Nous pourrions par ci par là relever certains défauts de détails et même d'ensemble. Mais l'idée religieuse n'y est pas sacrifiée aux lubies de l'imagination. C'est déjà beaucoup, par le temps qui court. D'ailleurs, comme dit le poète :

> ..... *Ubi plura nitent in carmine non ego paucis*
> *Offendar maculis.*

Sans vouloir décourager personne, la vérité nous force pourtant à dire que les *Christs en croix*, exposés cette année, se distinguent généralement par leur médiocrité. Je défie le spectateur, malgré sa foi robuste, de trouver matière à édification dans le *Christ expirant*, de M. Coutel, pas plus que dans le *Christ en croix*, de M. Vignon. Quelle idée aussi de faire constamment la solitude autour du divin Crucifié? Le Christ n'est jamais resté seul sur le Golgotha. A l'heure où ses disciples le reniaient, les saintes femmes l'affirmaient. Elles assistèrent à son agonie et recueillirent son dernier souffle. « Quand Jésus-Christ fut mort, où était l'Église? » demandait un jour à Bossuet le ministre Claude. « Elle était avec les saintes femmes qui pleuraient au pied de la croix. » Cette réponse de l'évêque de Meaux est l'expression exacte de la tradition catholique. Nous donner un Christ en croix sans témoins de son supplice, c'est abstraire de l'humanité le Rédempteur du genre humain.

Mentionnons encore — uniquement pour l'acquit de notre conscience — le *Jésus marchant sur les eaux*, de M. Sévérac; la *Communion dans les Catacombes*, de M. Véra; l'*Ange de l'Apocalypse*, d'un terrible trop fantaisiste et trop fantastique, de M. Vieilcazal; le *Christ descendu de la croix*, de M. Vion,

tableau plein d'ampleur, mais sans vie ; les *Disciples d'Emmaüs*, de M. Dupuis qui semble ne pas se douter du chef-d'œuvre de même nom, signé Rembrandt ; le *Martyre de saint Pierre*, de M. Gislain ; l'*Adoration*, de Mme Selin ; l'*Enfant-Jésus*, de M. Cherrier ; le *saint Sébastien*, de M. Benner, et l'*Insulte au Christ*, de M. Auguste Glaize, un peintre de race qui aurait dû comprendre que les sujets religieux ne doivent pas se traiter sous forme de petits tableaux de genre avec des figurines grimaçantes et gambadantes. Voilà dans ces quelques lignes, le bilan de l'Art religieux au salon de peinture. Le reste ne sort pas de l'insignifiance. Or, c'est faire trop d'honneur aux choses mauvaises que de s'occuper d'elles.

Ce point vidé, avant de dire deux mots de la sculpture, arrêtons-nous un instant devant le tableau cahotique de M. Chenavard. C'est l'œuvre la plus discutée du salon. Elle pourrait tout aussi bien s'appeler la *Fin des Religions* que le *Triomphe du Christianisme*. Au centre du tableau, le Christ expire, les bras en croix, sur le sein du Père dont la tête se voile dans les nuages. Tout autour de la victime apparaissent Adam et Ève, la Vierge Marie, Satan luttant contre Michel, et le vautour dévorant Prométhée. Plus bas, la vieille Maïa, l'indienne, pleure sur le corps de Jupiter-Ammon et de Cybèle-Isis. A gauche, Hercule et Minerve ; Diane-Hécate lançant ses flèches contre le Dieu nouveau ; Appollon écorchant Marsyas ; Odin, suivi du loup Fenris et de son fils Hemdall ; les Parques, filles du Destin. A droite, Thor luttant contre le monstre Jormongadour ; Bacchus, Mercure, Vénus et Pandore avec sa boîte fatale. Au-dessus, la Mort, l'Ange et l'Esprit précipitant Typhon dans l'abîme. Plus haut, des Chérubins ailés unis à des têtes de mort. Enfin, dominant le tout, l'éternelle Androgyne coiffée du bonnet Phrygien et assise sur la Chimère.

Quelle idée ressort-il de ce chaos panthéistique ? Tout dépend du point de vue auquel se place le spectateur. Quelques critiques bien intentionnés y voient le triomphe de la religion

chrétienne. La mort du Christ, en effet, a mis fin aux religions antiques. Et cette mort occupe, il est vrai, une large place dans cette *Divina Tragedia*. Néanmoins, l'idée chrétienne n'a pas, selon nous, guidé M. Chenavard. Pour qui connaît l'artiste, cette prétention n'a rien d'exorbitant. M. Chenavard est un penseur de l'école allemande. Tout le monde connaît le sujet de ses fameuses esquisses des peintures décoratives du Panthéon. Sa *Divina Tragedia* appartient à la même source d'inspiration. C'est l'idée hégélienne. Si M. Chenavard avait voulu préfigurer le triomphe du christianisme, il n'aurait pas accouplé des Chérubins à des têtes de mort ; il aurait donné au Christ une physionomie moins vulgaire ; il se serait surtout gardé de mettre au faîte de son œuvre le Symbole des deux principes contraires. Qu'est-ce, en effet, que l'éternelle Androgyne ? Sinon l'emblème des transformations successives, le serpent qui se mord la queue, l'Antinomie hégélienne.

Nous venons de constater la pénurie d'œuvres religieuses dans le salon de peinture. Cette pénurie est encore bien plus sensible dans la section de sculpture. Le peu de place qu'occupe la Statuaire chrétienne à l'Exposition étonne et attriste. Faut-il attribuer pareille disette à la difficulté plus qu'ordinaire dans cette branche d'art d'exprimer ce qui est le caractère propre du Christianisme, la vie ? Nous ne le pensons pas. L'histoire est là pour nous prouver le contraire. Ceci tient surtout à ce scepticisme presqu'universel dont les artistes les mieux trempés et les plus croyants subissent malgré eux les atteintes.

Il y a cependant quelques œuvres hors ligne : par exemple, la *sainte Geneviève*, de M. Perraud ; la *sainte Agathe*, de M. Bourgeois ; le *Curé d'Ars*, de M. Cabuchet ; la *Mort de saint Joseph*, de M. Gilbert ; le *Jésus au milieu des Docteurs*, de M. Lucibel-Delandre ; la *Pietà*, de M. Sanson ; le *Christ*, de M. Paul Virieu. M. Bourgeois a obtenu une médaille pour sa *sainte Agathe*. Nous comprenons cette faveur. L'œuvre du

jeune statuaire est une des plus consciencieuses qu'il nous ait été donné d'étudier. M. Bourgeois excelle dans l'art si difficile de bien disposer les draperies. La tête de sainte Agathe, d'un profil grec très-pur, offre dans son ensemble cette spiritualisation de traits que, seul, le christianisme donne. Il en est de même du *Curé d'Ars*, de M. Cabuchet, exposé déjà, il y a deux ans. On a reproché à M. Cabuchet d'avoir représenté son *Curé d'Ars en prière* avec la physionomie de Voltaire. En apparence, oui. La similitude est assez frappante dans l'ossature extérieure. Mais approchez-vous, contemplez ces yeux que la sainteté illumine, et vous ne tarderez pas à vous apercevoir qu'il n'y a pas plus de ressemblance entre le curé d'Ars et Voltaire qu'entre l'homme et le singe. De tels rapprochements sont des blasphèmes.

Nous pouvons louer la *Descente de Croix*, de M. Roullet, l'*Éducation de la Vierge*, de M. Delorme, la *sainte Cécile*, de M. Forceville-Duvette et l'*Immaculée-Conception*, de M. Constanciel, pour le soin religieux qu'ont mis ces statuaires à respecter la tradition et à conserver la couleur locale. Ceci est plus important qu'on ne pense. L'art religieux doit être une traduction vivante de l'histoire du christianisme à l'usage des fidèles. Il peut donc, moins que tout autre genre, se laisser aller aux caprices désordonnés des imaginations sans frein et des ignorances banales. En combien de grossières méprises ne sont pas tombés, faute d'études suffisantes, une foule d'artistes, excellents d'ailleurs, mais trop infatués d'eux-mêmes ! Ainsi, la Cène eucharistique est souvent représentée comme si elle avait lieu dans le palais d'un roi ou dans quelque salle de temple païen. Ce mépris de la couleur locale ne constitue-t-il pas, au suprême degré, tout à la fois une absurdité et un sacrilége ? L'artiste religieux doit principalement éviter ces anachronismes ridicules qui ont leur source dans l'ignorance des mœurs, des lois et des rites des nations. Interiani d'Ajala, auteur d'un excellent livre, intitulé : *Pictor christianus eruditus*, visitait un jour l'Escurial, avec des personnes d'un rang élevé. On arrive

devant un tableau représentant saint Laurent sur son gril. Une de ces personnes fait alors à Interiani cette question : « Vou- « driez-vous me dire à quelle époque saint Laurent a été « martyrisé par les Maures ? » Tout le monde sait que saint Laurent a souffert le martyre sous Valérien, l'an 258. Mais le peintre l'avait ici figuré sous les traits d'un moine espagnol que torturent des bourreaux costumés à la mode des Maures d'Espagne. Le quiproquo du visiteur pouvait à la rigueur se comprendre, et sa question en ce sens était raisonnable. Le peintre, seul, était inexcusable.

On peut juger, par ce simple trait, combien de fausses idées aident à répandre un artiste ignorant. L'Art est la Bible de ceux qui ne savent pas lire.

Firmin Boissin.

DES SIGNES DE LA MAIN

ET DE LA DACTYLOLOGIE NUMÉRALE DANS L'ART CHRÉTIEN

—

DEUXIÈME ARTICLE *.

—

Le nombre QUATRE s'exécute par la main gauche : le pouce, l'index restant ouverts et allongés, l'annulaire et le médium étant repliés.

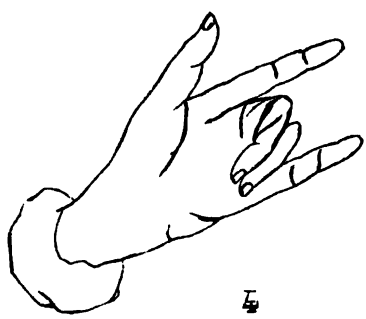

D'après les Égyptiens, suivis par Pythagore et Platon, le cube figurait la terre. Pesante, solide et massive, composée, selon les anciens, de quatre éléments, à savoir : l'eau, le feu,

* Voir le numéro précédent, page 212.

la matière et l'air, la terre emportait dans leur esprit l'idée de l'immobilité et d'une complète inertie. Le cube présentant quatre angles, le nombre *quatre* fut assigné, non-seulement à la terre, mais, par extension, à la nature terrestre et aux choses matérielles. Le christianisme prit cette idée, et la spiritualisa en faisant du nombre *quatre*, dans la tropologie sacrée, l'hiéroglyphe de la nature matérielle animale et concupiscente, celui des choses purement terrestres et conséquemment transitoires, et par extension, de l'homme animal et uniquement adonné à la recherche des jouissances temporelles, « terrenis [1] ».

Si, dans les siècles hiératiques, les signes dactylologiques proprement dits n'étaient pas familiers aux masses, il y a cependant lieu de croire que les principales significations des plus marquants d'entre les nombres ne leur étaient point étrangères, tant on en voit l'explication répétée dans les traités de morale et dans les sermons même de ces époques. Tous ceux qui tenaient une plume comprenaient et parlaient familièrement la langue des nombres, et les lettres d'Alcuin, de Charlemagne, de Richard Ier d'Angleterre, etc., témoignent que ces hommes marquants y étaient versés.

Le nombre *quatre*, formulé par un simple geste, se remarque sur l'un des bas-reliefs du porche de l'ancienne église abbatiale de Moissac (Lot-et-Garonne). L'avarice, et

[1] Quaternarius corporalium, ternarius spiritualium forma est. — Quaternarius, propter quatuor tempora, temporalia (signat), quoniam annus et mundus quatuor partibus distinguuntur. (H. DE S. VICT., *Exegetica in Sacr. scriptur.*, I, cap. XII.)

Quia corpus humanum ex quatuor elementis componitur, ex quatuor humorum complexione compaginatur, recte carnalium vita, qui voluptatibus corporis deserviunt, per quaternarium exprimitur. (Ibid., *de Arca Noë morali*, IV, et *passim* dans tous les moralistes et les commentateurs chrétiens.)

aussi, l'amour excessif et désordonné des jouissances temporelles que nos anciens moralistes confondent sous le même nom, y sont figurés par deux personnages parmi ceux qui y représentent les vices et leurs dérivés ou leurs sources. Le premier, richement drapé, mais hâve, sec et triste, embrasse et presse des deux mains contre sa poitrine un gros sac d'écus fortement lié. Quoique assis, il fléchit avec accablement sous le poids d'un hideux démon pesamment affourché sur ses épaules : brutale mais sage leçon, car l'homme devient en péchant l'esclave et en quelque façon la bête de somme du diable, c'est-à-dire le tributaire des mauvaises inspirations dont Dieu l'avait créé le maître. L'autre personnage contraste avec lui par la pauvreté et les déchirures de son costume et par sa demi-nudité. Peut-être complète-t-il ici la mise en scène de l'avarice par le tableau du refus de l'aumône que l'Art chrétien associe presque invariablement à celle du cinquième péché capital et qu'il présente d'ordinaire sous la forme d'un pauvre tendant inutilement sa main à l'homme au sac d'or ; au-dessous de cet épisode, s'inscrit pour le plus souvent une légende telle que celle-ci : « Celi qi menjue (mange) tout, li et sa mesnie, et qi rien ne done au poure qi est devant li ». Ici, l'imagier est allé plus loin : sa composition dépasse le refus de l'avare, soit pour en faire pressentir le résultat trop fréquent, soit pour caractériser sans les rattacher l'un à l'autre une autre sorte de péché, la cupidité et le vol violent qui sont une branche de l'avarice. Aussi notre personnage est fort et robuste et de rude physionomie. Debout, et pliant lui aussi sous un poids hideux, celui que porte tout pécheur, il semble solliciter une aumône qu'il n'obtiendra pas, et a moins pour appui que pour arme un gros bâton qui donne lieu d'entrevoir qu'il pourrait bien de suppliant se faire agresseur : l'inspiration

qui l'y excite et qui pèse sur ses épaules est un démon à pieds de bouc et tête de pourceau, attributs assez expressifs; et c'est ce dernier qui porte ses mains en avant et formule le nombre quatre, non point, il est vrai, par le signe dactylologique qui lui est propre, mais par l'ostension de deux doigts par chacune de ses deux mains : signe plus simple et sans doute plus intelligible pour le vulgaire, et caractérisant directement les hommes épris exclusivement des biens de ce siècle, ceux qui en font le but de leur vie et que l'Écriture et les moralistes appellent *terrena sapientes*, *terrena sectantes*, *terrenarum amatores*, *cupidi*, *carnales*, *animales homines*, *etc.*[1].

Une branche de l'avarice, bas-relief de Moissac.

Outre l'allusion aux choses terrestres, qui est sa principale et sa plus ordinaire signification, le nombre *quatre* porte dans la liturgie et dans l'art d'autres allusions accessoires. Il y spécifie selon les circonstances dans lesquelles il intervient :

Les quatre Évangélistes, saint Matthieu, saint Luc, saint Marc et saint Jean [2];

[1] Animalis homo non percipit quæ sunt Spiritus Dei. (I Cor., II, 14.) — Quorum finem interitus : quorum Deus venter est... qui terrena sapiunt. (PHILIPP., III, 19.) — Hi sunt (homines)... animales, spiritum non habentes. (Ep. S. JUD., XIX.)

[2] S. EUCHER., *Form. spir. de Numeris.* — RAB., *de Univ.*, XVIII, etc.

Les quatre Vertus cardinales, la Justice, la Force, la Tempérance, la Prudence, auxquelles la liturgie catholique fait allusion dans plusieurs de ses rites, notamment par les quatre croix de saint chrême imprimées sur la confession des autels au jour de leur consécration;

Les principales tentations qui assiégent les âmes et qu'il faut écarter de soi, à savoir : l'entraînement des joies du monde, les concupiscences grossières, la convoitise des richesses, la vaine gloire;

Les quatre principaux antidotes des tentations, à savoir : l'effusion des pieuses larmes, la joie de l'esprit en Dieu seul, la circonspection dans les œuvres, la véritable humilité, quatre choses représentées dans le rite de la consécration des autels par l'eau, le vin, le sel et la cendre; l'eau figure les larmes de la pénitence, le vin répond à la joie de l'esprit, le sel à la sainte circonspection, et la cendre à l'humilité;

Les quatre éléments de la pénitence, à savoir : le jeûne, les veilles employées pour Dieu, la prière, la contrition;

Les quatre ordres de saints qui nous sont offerts pour modèles, à savoir : les apôtres, les martyrs, les confesseurs de la foi, les vierges;

Les quatre avénements du Sauveur : le premier, dans le monde par sa naissance à Bethléem; le second, dans les âmes; le troisième, à la fin de la vie de chacun de nous; le quatrième, à la fin du monde;

Les quatre joies célestes, à savoir : la possession de Dieu, celle des biens impérissables, l'absence des pervers et l'éternité des louanges divines.

Les rites ou particularités correspondant à ces énumérations dans la liturgie catholique sont relatés et développés dans le *Rational* de Durand [1].

[1] *Ration. divin. offic.*, VI, 53. — *Ibid.*, VI, 32. — II RUBR., VIII; I, 1;

Le nombre quatre représente enfin le mystère de la Rédemption par la croix.

Ces promesses, ces biens futurs, ces avénements du Verbe de vie, ces modèles à imiter, ces éléments de pénitence, ces tentations à prévenir, ces vertus, ces armes puissantes, tout cela est rappelé dans la liturgie catholique par le nombre quatre. Les traités de Beleth, d'Amalaire, du Micrologue, de Durand et tous nos anciens auteurs liturgistes exposent surabondamment l'intervention du nombre *quatre* dans nos cérémonies et nos rites. L'Art chrétien a également consacré tous ces souvenirs dans la configuration de la croix, et celle-ci se retrouve dans le fleuron cruciforme, reproduit avec tant d'amour dans l'ornementation de nos églises hiératiques. Douleur, espérance, rachat, moyens de lutte et de victoire, tout cela était reproduit aux yeux de nos pères dans leurs verrières doctrinales, et sur leurs murs ornementés, par cette fleur quadrilobée rappelant par l'analogie de ses formes l'instrument sacré de la Rédemption.

Le nombre CINQ s'exécute par la main gauche, le médium seul étant replié et tous les autres doigts tendus. Il a trois

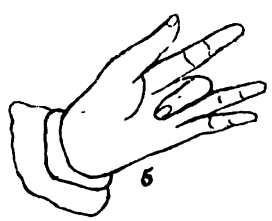

principales significations dans le mysticisme, indépendamment des énumérations accessoires auxquelles il fait allusion.

1° Le nombre cinq répond aux cinq sens du corps hu-

VII, 4; VI, 2. — JAC. DE VORAGIN., édit. de 1544, 1546, *Legend. aur.*, fol. 168, 127, etc.

main, dont la garde est l'un des points capitaux de la loi nouvelle, et il en est l'hiéroglyphe. Il figure par extension les chrétiens exempts des excès grossiers et des habitudes du vice, mais restant pourtant étrangers aux jouissances spirituelles et possédés de l'amour à peu près exclusif des commodités de la vie et de tout ce qui plaît aux sens. C'est aux cinq sens, que le chrétien doit soumettre et sanctifier par la mortification et la pénitence, que font allusion les cinq talents confiés dans le récit évangélique par le Père de famille à l'un de ses serviteurs, tenu de le faire valoir et loué pour son activité et son zèle [1]. C'est à eux encore et à la vigilance dont ils doivent être l'objet, que font allusion, dans le même chapitre de saint Matthieu, les cinq vierges sages et les cinq folles chargées d'entretenir leurs lampes prêtes pour l'arrivée de l'époux, et selon leur fidélité ou leur inertie, admises au festin des noces ou exclues du palais céleste. C'est en vue de cette allusion et de son haut enseignement, que le groupe des cinq vierges sages et celui des cinq vierges folles est sculpté le long des pieds-droits ou dans les voussures des portails de la plupart de nos anciennes églises, par exemple à Notre-Dame de Paris, à Saint-Denis en France, à Longpont (Oise), à Notre-Dame de Chartres, etc. [2].

[1] MATTH., XXV.

[2] Quinarius propter quinque sensus apte animales homines significat, qui, quamvis flagitiis carnalibus turpiter non subjaceant, quia tamen quæ sit delectatio spiritus non noverunt, ea quæ foris ad delectationem sensum pertinent, sequuntur et diligunt. (H. DE S. VICT., *de Arca Noë mor.*, I, 4.) — *Ibid.*, Serm. LXVII, où il s'exprime ainsi au sujet de la Pentapole : « Pentapolis regio, suis quinque civitatibus disposita, humanæ carnis sensualitas est..... Quinque vero sensus corporis hujus regionis reges sunt, etc. » — Quinarius numerus... significationem aliquando trahit ad quinque sensus corporis, id est visum, auditum, gustum, odoratum et tactum. Unde in Evangelio scriptum

On retrouve ces allusions du nombre *cinq* dans la liturgie catholique.

Les cinq encensements prescrits dans diverses cérémonies ont pour objet de rappeler au chrétien le saint usage qu'il doit faire de ses cinq sens, afin que la bonne odeur de ses œuvres soit l'édification de tous [1].

Les cinq psaumes que l'évêque doit réciter avant de monter à l'autel ont pour but de le purifier lui-même des souillures que l'un ou l'autre de ses cinq sens a pu contracter [2].

Les cinq supports du tabernacle des Juifs devaient être taillés dans un bois de prix et revêtus de lames d'or, emblèmes de l'incorruptibilité et de la charité chrétienne, pour indiquer que nos cinq sens doivent être appliqués aux choses d'en-Haut et non point aux choses terrestres [3].

Les cinq piédestaux des cinq cuves placées à droite et des cinq placées à gauche dans le temple de Salomon aux côtés de la mer d'airain qui avait elle-même cinq coudées de hauteur, renfermaient aussi cet enseignement prophétique, que les souillures spirituelles contractées par les cinq sens

est : « Simile est regnum cœlorum decem virginibus, etc. » (RAB., *de Univ.*, XVIII, *de Numero*. V. aussi : S. BRUN. ASTENS., serm. *de Confessor.*, VI. — S. AMBROS., *in Matth.*, XXV. — S. GREGOR., *Homil. in Evang.* — S. EUCHER., *Form. spir. de Num.* — DURAND, *Ration. div. offic.*, I, 19 et alias. — H. DE S. VICT., *de Scriptur. et scriptor. sacr.*, XV, et ibid., *Allegor. in Nov. Test.*, IV, 24).

[1] In quinque locis adoletur,... quia sic quinque sensus corporis exercere debemus, ut fama boni operis nostri usque ad proximum attendatur. (DURAND, *Ration. div. offic.*, I, 7.)

[2] Hi psalmi sunt quinque,... ut quidquid immundum quinque sensuum transgressione commisit, quinque psalmorum oratione detergat. (DURAND, *Ration.*, IX. 2.)

[3] Quid per quinque vectes, nisi corporis sensus intelligitur? (S. BRUN. ASTENS., *in Exod.*, XXVI.)

devaient être effacées dans chacun de nous par le bain sacré du baptême, etc. [1].

2° CINQ fait allusion aux cinq livres du Pentateuque (les cinq livres de Moyse, à savoir : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome). On sait que ces livres sont les plus vénérés et les plus glorifiés au Moyen Age et dans l'Église entre tous les Livres saints de l'ancienne loi, à raison sans doute de ce que celle-ci toute entière y est renfermée [2]. Selon Hugues de Saint-Victor, les cinq frères du mauvais riche que celui-ci souhaitait convertir représentent le peuple juif, dominé par les convoitises des cinq sens pervertis, et plongé dans l'ignorance des enseignements, selon l'ordre spirituel, des cinq livres du Pentateuque [3].

3° CINQ est encore l'hiéroglyphe des cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ, si glorifiées et objet d'une dévotion si universelle et si tendre notamment à l'époque des guerres saintes. Des combinaisons roulant sur le nombre cinq sont fréquentes dans la liturgie ecclésiastique et y portent leurs allusions. Les cinq trous faits au cierge pascal dans l'office du Samedi saint, les cinq grains d'encens qu'on y place, les cinq onctions faites à l'autel dans la cérémonie de la consécration des églises, les cinq signes de croix tracés sur la sainte hostie dans la huitième partie du canon de la

[1] In eis, quinarii numeri sunt intuenda mysteria. (RAB.) Par eux, ajoute ce docteur, et par cette « mer d'airain », haute de cinq coudées, « demonstratur typice universa fidelibus, quæ per quinque sensus corporis deliquerant, per lavacrum baptismatis remittenda. » (RAB., *Oper.*, in-fol., t. III, fol. 207.)

[2] Quinarius numerus ad quinque libros Moysi significationem aliquando trahit. (RAB., *de Univ.*, XVIII *de Numero.*) — Quinque, ad quinque libros Moysi (refertur) : Apostolus : « Volo quinque verba sensu meo loqui. » (S. EUCHER., *Form. spir.* — Et dans tous les commentateurs, *passim.*)

[3] H. DE S. VICT., *Allegor. in Nov. Testam.*, IV, 24; in S. LUC, XVI.

sainte messe, représentent les cinq plaies du corps de Notre-Seigneur et l'embaumement de ce corps sacré par S. Joseph d'Arimathie, Nicodème et les saintes femmes [1]. Les mêmes allusions sont portées par le nombre *cinq* dans l'architecture et dans l'art purement chrétiens : cinq chapelles aux absides de nos églises ; cinq baies de portail ouvertes dans la façade ou dans le pourtour tout entier de plusieurs d'entre elles : cinq entrecolonnements entre les meneaux des grandes fenêtres du XIIIe et du XIVe siècle : cinq lobes aux fleurons évidés ou en saillie sur les murs ou dans les verrières, etc.

Les significations des nombres SIX, SEPT et HUIT se complètent l'une par l'autre et composent collectivement un ordre d'idées progressives formées de rapports réciproques. En voici l'exposé sommaire.

Le langage du mysticisme partage l'existence humaine en trois périodes, auxquelles il donne le nom de semaines et qui correspondent aux nombres six, sept et huit.

La première période, *senarium vitæ nostræ, senarium præsentis sæculi, senarium præsentis hebdomadæ,* embrasse la durée de la vie présente composée d'une succession de semaines, et s'arrête à la mort de chacun de nous. Ce terme est celui de la lutte, de la souffrance et des épreuves : son hiéroglyphe est le nombre *six*, également appliquable, au point de vue allégorique, aux chrétiens fidèles qui traversent vaillamment ces jours de combats.

La seconde période commence à la mort de l'homme et s'arrête à la résurrection de son corps à l'heure du jugement général. C'est celle de la délivrance et du repos dans le sein de Dieu après les agitations de la terre. Elle s'ap-

[1] DURAND, *Ration.*, VI, 80 ; IV, 43 ; I, 7.

pelle *septenarium* ou *sabbat* et *sabbatismum*, nom hébreu qui se traduit par *repos*. Cette période est nommée dans tous les écrivains mystiques *sabbatum requietionis* et elle a pour hiéroglyphe le nombre *sept*. Toute l'antiquité ecclésiastique et le langage de la chaire emploient familièrement et universellement le mot de *sabbat* dans cette acception. *Domine Deus*, s'écrie saint Augustin dans ses *Confessions*, *pacem da nobis*, *omnia enim præstitisti nobis ; pacem quietis*, *pacem sabbathi*, *sabbathi sine vespera* [1] !

La troisième période commence à la résurrection générale et se poursuivra indéfiniment dans l'éternité. C'est la période de la glorification de nos corps revêtus de l'immortalité qui leur est promise. On l'appelle *octonarium resurrectionis*, *octonarium beatitudinis*, *octonarium vitæ æternæ*, et elle a pour hiéroglyphe le nombre *huit*.

Il n'est pas d'auteur dogmatique de l'antiquité ou du Moyen Age chrétien qui n'ait employé habituellement ces trois chiffres dans le sens que nous venons d'exposer. Dans un de ses traités mystiques, Hugues de Saint-Victor, après avoir distingué en cinq âges ou périodes chronologiques l'histoire du monde jusqu'à son temps, dit que le sixième âge est l'ère que nous traversons et s'exprime ainsi : « Le sixième âge qui est le temps de la vie présente, composé d'années dont le nombre, encore incomplet, nous est inconnu, constitue l'âge décrépit qui sera détruit à la mort de tout ce qui a vie. Tous ceux qui par une sainte et heureuse fin ont déjà triomphé de ces années agitées et laborieuses, *reposent dans le septième âge*, *celui du sabbat éternel*, et attendent le huitième âge de la bienheureuse résurrection où ils règneront à jamais avec le Seigneur [2] ». Et ail-

[1] S. August., *Confess.*, xiii, 35 et *ibid.* 36.

[2] Sexta ætas, quæ nunc agitur, nulla annorum serie certa, sed ut ætas de-

leurs : « Le corps humain étant composé de quatre éléments reliés entre eux par les quatre humeurs différentes, c'est avec raison que les hommes charnels, asservis aux voluptés corporelles, sont représentés par le nombre *quatre*. Conséquemment, on désigne aussi par le chiffre *cinq* relatif aux cinq sens du corps, ceux qui, moins honteusement subjugués par les habitudes abjectes, ne trouvent cependant pas leurs délices dans les choses spirituelles et se complaisent dans toutes les satisfactions qui sont agréables aux sens. Le nombre *six*, relatif à la perfection des œuvres, appartient aux hommes épris des choses spirituelles. Le nombre septenaire, qui signifie repos, est celui des âmes qui dorment dans la paix divine et attendent la glorieuse résurrection. Le nombre *octonaire* étant celui de la béatitude, appartient à ceux qui, rentrés en possession de leur corps, se réjouissent au sein de la bienheureuse immortalité [1] ».

Ailleurs encore, dans un sermon où le même docteur, exposant aux religieux de son abbaye les particularités de l'ancienne fête des Tabernacles, qui se célébrait chez les Juifs chaque septième mois de l'année, et qui devait durer sept jours, il leur dit que cette fête est la figure de la vie ; il les exhorte en conséquence à remplir ce temps précieux de bonnes et de saintes œuvres, dont il fait l'énumération.

crepita ipsa morte totius sæculi consumenda. Has ærumnosas plenasque laboribus mundi ætates quicumque felici morte vixerunt, septima jam sabbati perenni ætate suscepti, octavam beatæ resurrectionis ætatem, in qua cum Domino perenniter regnabunt, expectant. (H. DE S. VICT., *de Arca Noë myst.*, tom. II, cap. IV, col. 688, edit. Migne.)

[1] Senarius propter perfectionem operum spiritualibus congruit. Septenarius, quia requiem significat, animarum est in spe requientium et prestolantium gloriam resurrectionis. Octonarius, quia signum est beatitudinis, illis convenit qui, jam receptis corporibus, beata immortalitate lætantur. (H. DE S. VICT., *de Arca Noë moral.*, IV.)

« Ces choses, ajoute-t-il, nous les aurons accomplies pendant la durée de sept jours, si nous y avons travaillé pendant cette vie toute entière qui court à travers une succession de semaines : et nous consommerons cette solennité de la vie le huitième jour, lorsque après la résurrection, la mort ayant été vaincue, nous passerons de la corruption à l'incorruption et de la mortalité à l'immortalité. Ayant ainsi passé sept jours à notre voyage terrestre, nous célébrerons le huitième au terme du pèlerinage où tout sera joie et triomphe, où il n'y aura plus ni douleur ni larmes... Jour que veuille nous accorder Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne dans tous les siècles des siècles [1] ».

Ce n'est pas seulement à l'homme pris isolément, mais encore au monde en général, à la masse humaine envisagée collectivement, que les nombres six, sept et huit sont appliqués avec ces mêmes rapports mystiques. Ainsi, l'existence du monde est également appelée tantôt *senarium*, tantôt *septenarium* et tantôt *octonarium*, selon le point de vue où on l'envisage.

La durée du monde s'appelle *senarium*, *senarium mundi hujus*, etc., quand on entend par ce « senaire » l'ensemble de six âges écoulés à partir de la création jusqu'à la mort de Jésus-Christ. La masse des chronologistes, d'ailleurs très-divergents entre eux, assignent à ces six périodes des durées très-différentes entre elles. Mais moins éloignés de la vérité, la version des Septante, saint Méthodius de Tyr et

[1] Quæ cuncta septem diebus facimus, si per omnem vitam nostram, quæ septem dierum circulo volvitur, hæc agere non cessamus. Istam denique solemnitatem..... in die octavo consummabimus, quando in die resurrectionis, absorpta morte in victoriam, a corruptione ad incorruptionem, a mortalitate ad immortalitatem pertingemus, quia si nunc septem dies perficimus in itinere, octavum tunc celebrabimus in perventione, etc. (H. DE S. VICT., serm. XXXI.)

plusieurs docteurs de l'Église, parmi lesquels saint Augustin, fixent la durée chronologique de ces six âges à six millénaires complets, et ceci est très-remarquable. *Post sextum millenarium fiet sabbatismus, id est vocatio sancta post labores annorum sex millium* [1]. Ces six millénaires sont la semaine du travail, de la captivité des âmes sous le joug de l'idolâtrie et celle de la longue attente du Rédempteur. Elle a pour hiéroglyphe le nombre *six*.

La durée du monde s'appelle son *septenaire* ou son *sabbat*, quand elle comprend, outre la première semaine que nous venons de désigner, le temps écoulé depuis le sacrifice du Messie et qui se prolongera jusqu'au jugement général. Ce temps, selon le même saint Augustin, devait être de mille ans seulement et eût complété le septième millénaire du monde. Moins absolu, Durand de Mende qui a compilé et résumé les opinions du plus grand nombre, dit que la durée de ce septième millénaire ou plutôt de cette septième période, n'est connue que de Dieu seul [2]. C'est, quoi qu'il en soit, l'âge du repos rendu à la terre par la Rédemption du Sauveur, celui de l'affranchissement des âmes et de la liberté spirituelle procurés par le triomphe de la vérité sur le paganisme. Il est appelé dans tous les écrivains sacrés « *septenarium redemptionis, septenarinm quietis, septenarium quiescentium, septima quies, septenarium requietionis, septena-*

[1] S. August., *de Civit.*, vii. — Saint Brunon d'Asti, parlant de la création et de la vie productive que Dieu continue tous les jours dans tout ce qui végète, s'exprime ainsi : « Hæc autem operatio Dei non cessabit, nisi prius *hæc sexta dies*, id est hæc ultima ætas finem faciat, qua finita, nova fient omnia, neque ulterius novi aliquid fiet. » (*Expos. sup. Pentateuc.*, ii.)

[2] Siquidem ab initio mundi usque ad ascensionem Domini, sex millia annorum computamus. Ex tunc vero quicquid temporis sequitur usque ad finem mundi, sub septimo millenario comprehendimus, cujus terminum solus Deus novit. (Durand, *Ration.*, vi, 24.)

rium liberationis, *sabbat* ou *sabbatismus redemptionis*, et encore, *septenarium perfectionis* », parce que, dans ce septième âge qui sera le dernier de l'existence de la terre, le nombre des prédestinés qui devront habiter le ciel et en vue desquels, selon la parole de l'Écriture, tout a été fait, *omnia propter electos*, sera complété et parfait. Cette période a pour hiéroglyphe le nombre sept.

La durée du monde complétée par la troisième période qui est le temps de la béatitude éternelle après la résurrection générale, est, tant pour l'univers tout entier que spécialement pour chacun de nous, l'*octonaire* : *octonarium resurrectionis*, *octonarium beatitudinis*, *octonarium immortalitatis*. Cette période est illimitée et a pour hiéroglyphe le nombre *huit*.

On voit parmi les peintures murales des Catacombes la lettre H, qui avait chez les Grecs la valeur numérique du chiffre huit, tracée sur le limbe de la tunique de certains personnages, sans doute inscrits parmi les saints et considérés comme héritiers, futurs peut-être, mais certains, du bienheureux octonaire. L'arche de Noë, ordinairement représentée dans ces mêmes *cubiculi* par un cube ou coffre carré, indiquant le nombre quatre qui est celui du monde matériel, y est figurée une fois par une espèce de chaire octogone reposant sur quatre supports. Là, elle figure l'Église ou universalité des fidèles, destinée à vivre éternellement au sein de la gloire céleste dans la masse de ses enfants.

Tels sont les sens mystérieux en vertu desquels les nombres *six*, *sept* et *huit* sont glorifiés si éminemment dans la liturgie catholique, où ils sont rappelés par des antiennes, des versets, des génuflexions, des encensements et une quantité d'autres rites, répétés six, sept ou huit fois, et dont l'exposé pourrait fournir des volumes. Ajoutons aussi

qu'à ces allusions, infiltrées dans l'art chrétien pur, les nombres *six*, *sept* et *huit* en réunissent quelques autres, dont la plupart sont des figures soit prophétiques, soit métaphoriques de celles-ci, et s'enchaînent avec elles et l'une à l'autre. Reprenant donc séparément chacun de ces nombres, nous résumerons pour chacun ce que nous venons de développer et nous y ajouterons les principales et les plus usuelles de ces allusions accessoires.

Six, est comme nous l'avons dit le nombre et le hiéroglyphe de la création, dont la durée fut de six jours.

La création étant l'œuvre de Dieu par excellence et œuvre éminemment parfaite, *six* est le hiéroglyphe de la perfection dans l'ordre visible et matériel, et aussi, celui des chrétiens parfaits qui marchent dans les voies de Dieu à travers les ténèbres de cette vie, et s'acheminent au repos promis et attendu dans le septième âge.

Six est encore le hiéroglyphe qui répond à la vie humaine, c'est-à-dire au temps mesuré pour chacun de nous et qui est composé de semaines.

C'est aussi le hiéroglyphe de la vie temporelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, incarné, disent les saints Pères, dans le sixième âge du monde, et crucifié à l'expiration de cet âge et de la semaine de sa passion [1].

Le cercle qui au Moyen Age encadre toujours les six-feuilles, dans l'ornementation des églises, semble compléter

[1] Senarius numerus ad dies sex, in quibus Dominus condidit omnem creaturam, significationem refert. Vel ad omne tempus præsentis sæculi, quod sex ætatibus volvitur. Unde Dominus, perfector totius operis sui, sexta ætate in mundum veniens, sexta feria passus est, in sabbato requievit in sepulchro, et in die dominica resurrexit a mortuis. (Rab., *de Univ.*, xviii.) Sex, ad diem sextum, quo Dominus hominem cum universis terræ animantibus fecit (refertur). (S. Eucher., *Form. spirit. de Numeris.*)

leur emblème par celui de l'éternité, qui fut antérieure aux six âges et continuera après eux par cette ère incommensurable qui ne fera plus partie des temps mesurés. » *Et tempus non erit amplius.* (Apoc.)

SEPT est le nombre hiéroglyphique correspondant au repos de Dieu ouvert le septième jour après la semaine mystérieuse qu'il avait passée à créer le monde. « *Requievit*, dit la Genèse, *die septima* ». En vue de ce fait et en vue de ceux dont il était la figure, chaque septième année chez les Juifs (et ceci était prescrit par le Lévitique), les champs devaient se reposer, tout travail de la terre était interdit, on ne semait point, on ne vendangeait même point, on se nourrissait seulement des réserves faites et de ce que la terre produisait d'elle-même. Cette année etait l'année « sabbatique [1] », figure non pas seulement du repos de Dieu, mais aussi du repos futur que la rédemption promettait au monde et qui lui fut donné par l'immolation du Messie à l'heure où son septième âge s'ouvrait.

Le nombre *sept* est, en outre, le nombre du repos mystérieux du corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le sépulcre du Golgotha, après l'accomplissement des travaux de sa vie mortelle, fait qui se passa à l'ouverture du septième âge, et le septième jour de la semaine judaïque, c'est-à-dire pendant la célébration même du sabbat.

Le nombre *sept* est pour le monde l'âge de la libération et du repos spirituel procuré par l'accomplissement de la rédemption. C'est le hiéroglyphe de la durée du monde à partir de sa création jusqu'à sa destruction finale. Tout le Moyen Age chrétien appelle l'existence complète de cet univers, « *une réunion de sept périodes* ». C'est par l'extension de

[1] *Levitic.*, XXV, 1, 2, 3, 20, 21, 22. — *Exod.*, XXI, 2. — *Deuteron*, 1 et 2.

cette idée et de ses rapports, que le nombre sept mille est celui qui, dans le langage figuratif, représente la masse des élus que le ciel aura moissonnés *per hebdomadam hujus mundi* [1].

Le nombre *sept* est aussi, à un point de vue plus restreint, le nombre ou signe métaphorique de l'affranchissement de nos âmes, attendant, après la dissolution de nos corps, la résurrection et la béatitude éternelle.

Le nombre *sept* est encore le nombre particulier au Saint-Esprit et à l'infusion de ses grâces. Notre liturgie est pleine d'allusions septenaires à ses sept dons. Toutes les lumières des âmes, les rayonnements de la science et tout ce qui éclaire l'esprit dans le domaine de la foi a pour hiéroglyphe le nombre sept [2].

Sept est enfin l'un des hiéroglyphes de l'homme, à raison des nombres *trois* et *quatre* dont il réunit la combinaison : *trois*, emblème de son être spirituel et invisible, *quatre*, emblème de son être palpable et matériel [3].

[1] Rab., *de Univ.*

[2] Septem ad diem septimum (pertinet), in quo, perfectis omnibus, Dominus requievit. (S. Eucher., *Form. spir. de Numeris.*)

Septenarius numerus ad diem septimum refertur in quo, perfectis omnibus, Dominus requievit, unde et sanctorum animæ post laborem bonorum operum requiescunt ab omni opere suo in æterna beatitudine. — Aliquando, ad septiformem gratiam Spiritus sancti pertinet..... Item per septem, omne præsens tempus hujus sæculi designatur, quod per septem dierum circulum volvitur... Similiter, septem, et octo quietis et resurrectionis obtinent sacramentum. Sex dies significant laborem boni operis. Septima, quietem exprimit æternæ beatitudinis. Sex namque diebus opus suum perfecit Deus, et die septima ab omni opere requievit. Sic et nos in præsenti sæculo laborare debemus in exhibitione boni operis, ut in futuro requiescamus in sabbato retributionis. (H. de S. Vict., *Allegor. in vet. Testam.*, I, 9.)

[3] Ternario numero incorporea pars hominis designatur, ubi Deum toto corde, et tota anima, et tota mente diligere jubetur : quaternario autem corpus exprimitur, propter quatuor ejus principalia membra, vel propter quatuor ele-

Huit est le nombre correspondant à la résurrection du Sauveur; c'est aussi celui de la résurrection future de tous les hommes et le hiéroglyphe du repos et de la béatitude sans fin, devenus complets par cette réunion définitive et dorénavant éternelle de notre âme avec notre corps [1]. Ainsi, *huit* est l'accessoire et comme le complément obligé de *sept*. *Septenarius ultra senarium, requiem post operationem* (signat): *octonarius ultra septenarium, æternitatem post mutabilitatem* [2].

Beaucoup de figures prophétiques ont glorifié par anticipation le nombre huit en vue des mystères qu'il représente. Age de la paix sans mesure et d'un immuable bonheur, l'*octonaire* ou huitième période du monde correspond, selon la remarque de saint Augustin, à la huitième béatitude, qui, analogue à la première, exprime la possession de Dieu [3]. Si le nombre *quinze* signifie le repos des âmes attendant la résurrection, c'est que ce nombre, divisé, donne la combinaison du septenaire avec l'octonaire, représentés par sept et huit [4]. C'est en vue de ces allusions que l'arche de Noé,

menta quibus constat. Et ex his compositus homo, apte designatur septenario. (Div. Anselm. episc. *In Evangel. Enarrationes, in Luc.* III)

[1] Septem et octo, quietis et resurrectionis obtinent sacramentum.... Octo, ad diem dominicæ resurrectionis, sive omnium sanctorum futuram resurrectionem pertinent. (Rab., *de Univ.*, XVIII; S. Eucher., *Form. spir. de Numeris.*)

[2] H. de S. Vict., *Exegetica. De Scripturis, etc.*, XX.

[3] *Homil.* S. August., I, 3. Octavus status beatitudinis æternæ cœlestis et perpetuæ tranquillitatis, in quo preparata sunt piis quæ oculus non vidit, auris non audivit, etc. (Boissard, *Tractat. posthum. De Divinatione, etc.*, pag. 217 et sqq. Hoc igitur septenario finito, dit S. Brunon d'Asti, *de Laudibus Ecclesiæ V*, en parlant du temps actuel, dies sequetur octavus, dies videlicet resurrectionis, quando, omnibus perfectis et consummatis, ad vitam transferemur æternam. V. Beleth, *de Divin. offic. explicatio*, Alcuin et Amalare Fortunat, *de Divin. offic.*; et *passim*, tous les docteurs ecclésiastiques de l'antiquité et du Moyen Age chrétien.

[4] Octo itaque et septem quindecim faciunt, sed octo significat resurrectionem,

figure mystique de l'Église, est quelquefois représentée sous une forme octogone, ou qu'elle repose sur huit supports [1]. Cette forme, selon Durand, fait allusion aux huit créatures humaines préservées au temps du déluge et représentant les huit âges hiératiques dont chacun fournira au ciel son tribut de justes. Noé, le huitième de ces prédestinés et leur chef et dont le nom hébreu signifie *repos*, est la figure mystique de Jésus-Christ, seul et complet repos des âmes. Ainsi, dans les catacombes romaines, représenté presque toujours les bras en croix, quelquefois bénissant de la droite comme il convient au Rédempteur, il préserve sept personnes sauvées du déluge avec lui, comme le Christ sauva sept âges, ces sept âges mystérieux que le bienheureux octonaire doit couronner [2].

Hugues de Saint-Victor résume en très-peu de mots d'après les principes que nous venons d'établir, et en l'appliquant aux cinq ordres de chrétiens qui composent la masse humaine, la succession des principaux sens attachés aux nombres *quatre, cinq, six, sept* et *huit*. Il y dit que le nombre *quatre* répond aux pécheurs plongés dans la fange des voluptés criminelles; le nombre *cinq*, à ceux qui, plus

septem, quietem. Hoc igitur sacramentum resurrectionis et quietis, transcendit omnem sapientiam superborum, ut nullo modo possit indicare scientiæ suæ altitudine resurrectionis quietem. (S. Isidor. Hispal., *in Genes.*, xiv.) — Quindecim, quæ ex septem et octo constant, solent nonnunquam ad significationem vitæ futuræ quæ nunc in sabbatismo geritur animarum fidelium, perficietur autem in fine sæculi resurrectione corporum immortalium. (Rab., *de Univ.*, viii, 3.)

[1] Une peinture murale des Catacombes de Priscille représente l'Arche de Noé circulaire, figure relative à l'éternité. Elle est au repos sur le mont Ararat et a huit supports cubiques dont quatre seuls sont apparents, ce qui est motivé par la perspective de l'Arche.

[2] Durand, *Ration. divin. offic.*, v, 4. — Yvo Carnot., *Sermo de Sacram neophyt. hab. in synod.*

maîtres d'eux-mêmes, accordent néanmoins beaucoup aux convoitises de leurs sens; le nombre *six*, nombre parfait, aux hommes spirituels et pratiquant les bonnes œuvres, le nombre *sept* ou du repos aux âmes du purgatoire, le nombre *huit* aux bienheureux ressuscités [1].

L'intervention du nombre *huit* dans la liturgie et dans l'Art chrétien où il porte ses allusions fournirait d'innombrables exemples. Bornons-nous à dire ceci, que le nombre *huit* se retrouve dans ce qu'on appelle l'octave des fêtes, quant aux solennités des saints. Le premier jour de cette octave figure l'entrée du saint dans le ciel et son association aux élus par la séparation du corps d'avec l'âme; c'est pour lui, aux yeux de l'Église, sa véritable et plus heureuse naissance, aussi l'appelle-t-elle *natalitia* : mais le huitième jour ou l'octave proprement dite, l'Église célèbre la consommation de sa béatitude, qui commencera à la résurrection générale par la réunion future et éternelle du corps à l'âme et se poursuivra par la possession de la gloire pendant toute l'éternité [2]. C'est en vue de cet octonaire et de cette plénitude de joie, que les nouveaux baptisés quittaient le huitième jour, l'habit blanc qu'ils avaient porté depuis leur baptême et qui signifiait l'innocence qu'ils avaient recouvrée : parce que dans le huitième âge il n'y aura plus de distinction de pur ni d'impur, tout se trouvant saint dans le ciel [3]. Saint Thomas d'Aquin, dans sa *Somme*, rattache au sens mystique du nombre *huit* le précepte de la loi judaïque qui fixait la circoncision des enfants au huitième jour après leur naissance : *Figuralis ratio circumcisionis erat*, dit-il, *quia figurabatur ablatio corruptionis fienda per Christum*, *quæ*

[1] H. DE S. VICT., *de Arca Noë morali*, I, 4.
[2] DURAND, *Ration. div. offic.*, VII, 1; VI, 83.
[3] Ibid., *ibid.*

perfecte complebitur in octava ætate, quæ est ætas resurgentium [1].

Une bible ystoriale manuscrite de la bibliothèque impériale offre ainsi la mise en scène du *septenarium* et de l'*octonarium* de la vie humaine. Comme figure du premier, on voit dans la zône inférieure d'un champ ovale un petit personnage nu couché sur sept globules alignés sur un double rang et formant un petit monceau. Ce personnage, c'est l'homme, ces globules sont ses sept âges, son *septenaire*. Pour l'*octonaire*, on voit dans la zône moyenne du champ de cette miniature et au-dessus de la bouche du personnage

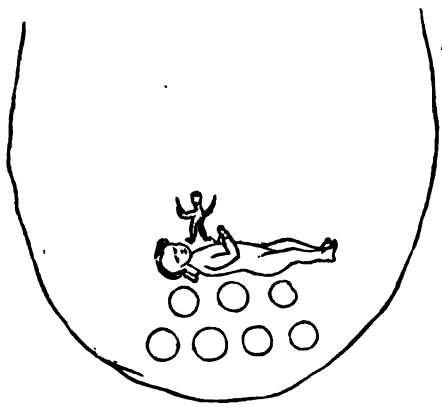

Le septenaire et l'octonaire de la vie humaine,
Miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale.

l'âme qui vient de s'en échapper, sous la forme d'une autre très-petite figure humaine. Plus haut, un ange sortant des nuages se penche pour la recevoir et la présenter à l'Époux céleste. Plus haut encore, Notre-Seigneur Jésus-Christ, re-

[1] Rupert. Tuitiens., *de Divin. offic.*, vii, 13, pag. 557.— S. Clem. Alex., vii, *Stromat.* — S. Thom. Aquin., *Summ. theol.*, 1° secund., quæst. 102. — Amalar. Fortunat, *de Ecclesiastic. offic.*, iv, 36. — Alcuin, *de Eccl. offic.*, *passim*. Et *passim*, dans les anciens docteurs ecclésiastiques.

vêtu de draperies flottantes, préside à toute cette scène, et bénit de sa main droite l'âme près d'entrer au séjour des justes. Au bas on lit : « *Septimana est præsens vita*, quia in septem diebus consummatus est mundus in quo ad liquidum puri esse non possumus. Sed in octava die, id est futuri sæculi tempore, ille mundus erit qui fideliter egerit [1] ».

Le nombre *six* s'exécute par la main gauche ouverte, l'index et le médium juxtaposés l'un à l'autre, l'annulaire seul étant replié.

Le nombre *sept* appartient à la main gauche, tous les doigts tendus et juxtaposés et l'auriculaire infléchi.

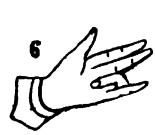

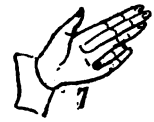

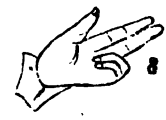

Le nombre *huit* appartient à la main gauche restant ouverte, l'index et le médium tendus, l'annulaire et l'auriculaire étant abaissés.

Mme FÉLICIE D'AYZAC.

(*La suite prochainement*).

[1] Bibliothèque impériale, msc. côté 250-6829. *In Levitic*, XII, 2.

ICONOGRAPHIE DES SIBYLLES

DEUXIÈME ARTICLE *.

II.

ROME.

Rome est le siége de la vérité et de la sagesse, parce que Dieu l'a constituée centre et foyer du catholicisme. Le Chef de l'Église y a sa résidence et c'est de là que partent les lois ou les idées qui dirigent le monde spirituel.

Voyons donc ce que Rome a pensé et quel cas elle a fait des Sibylles. Son exemple, sa tradition, son enseignement seront du plus grand poids pour former nos convictions à cet endroit. Sous les yeux du Saint-Siége et ceux non moins clairvoyants du Saint-Office, à qui sont réservées les questions dogmatiques, les artistes, pendant une série non interrompue de plusieurs siècles, ont peint, sculpté, modelé jusqu'à trente-cinq représentations diverses des Sibylles. Ils leur ont mis sur les lèvres des oracles et aux mains des gestes significatifs. Ils ont prêté à leurs physionomies des intentions évidentes, et à leurs attitudes une expression réelle. Rome a laissé faire, a même encouragé.

Quand les Sibylles sont au complet, on n'en compte pas moins de douze, autant que d'apôtres et de prophètes, car avec eux elles règnent dans la gloire, au ciel et sur les nuages ; on dirait que leur salut éternel ne laisse pas le moindre doute à l'esprit et que le don de prophétie trouva ainsi sa récompense.

* Voir le numéro précédent, page 244.

Bien plus, elles ont eu une mission providentielle à remplir dans le monde : à ce titre seulement, leurs pieds sont nus, comme le veut l'iconographie du Moyen Age, pour tous ceux, dans l'ancienne ou la nouvelle loi, qui ont annoncé ou présagé le Messie ; leur tête rayonne de lumière et leur corps est enveloppé dans une auréole brillante.

Les Sibylles romaines parlent un langage clair et très-intelligible. Deux fois seulement, je les ai rencontrées avec un attribut, qui supplée au texte qui manque.

Une seule Sibylle apparaît au XIIIe siècle. Le XIVe ne s'en occupe pas. Leur beau temps est au XVe, lorsque Pinturicchio les traite avec tant d'amour. La décadence au XVIIIe siècle est manifeste ; on les isole, parce qu'elles forment tableau, et on les transforme en chanteuses vulgaires, en musiciennes qui raclent d'un instrument, et en odalisques que coiffe un turban. La beauté artistique existe dans ces toiles célèbres, mais ce n'est plus là cet art vraiment chrétien qui charme le cœur et le regard tout ensemble.

Michel-Ange et Raphaël ont peint, eux aussi, des Sibylles, renommées dans le monde entier. Ils ont d'abord fait un choix dans le nombre, en sorte que leur thème iconographique est incomplet, puis ils les ont rabaissées, jeunes ou vieilles, au niveau dégradé des modèles d'atelier, qui posent pour une beauté ou une attitude de goût fort contestable. Non, l'art chrétien n'est pas là, où je ne rencontre qu'une étude anatomique bien réussie.

Après Pinturricchio, le christianisme est en désarroi dans l'art. Aussi plus de ces chœurs fournis de Sibylles, mais des individualités : on en prend deux, trois, comme par réminiscence. Elles garnissent un vide, une place toujours étroite et restreinte. Le temps des vastes compositions, conçues au flambeau de l'histoire sacrée, est radicalement passé. Il ne reste plus dans l'air retentissant que l'écho d'une inimitable harmonie.

J'aborde maintenant les trente-cinq tableaux que Rome seule

nous fournit et je les classe chronologiquement, suivant le lieu où ils se trouvent. C'est à la fois plus méthodique et plus commode pour le lecteur.

Je transcrirais volontiers les inscriptions comme elles sont, mais leurs lignes pour la plupart sont tellement courtes qu'elles prendraient un espace trop considérable. Des traits verticaux indiqueront où finissent les lignes épigraphiques, plus ou moins longues, selon l'étendue de mur ou de métal que l'artiste avait à sa disposition.

SAINTE MARIE MAJEURE.

Au-dessus de l'autel de la crèche s'ouvre un arc en marbre blanc, sculpté et égayé de mosaïques d'émail (XIIIe siècle). Une sibylle est agenouillée à un des écoinçons et son phylactère, jusque-là laissé vide, a été rempli, au XVIe siècle, par cette inscription qui fait allusion à la naissance du Sauveur dans une crèche :

ET PANNIS INVOLVTVM RECLINAVIT EVM IN PRÆSEPIO [1].

BRÉVIAIRE DE MATHIAS CORVIN.

La bibliothèque du Vatican, si riche en manuscrits, possède le célèbre bréviaire de Mathias Corvin, roi de Hongrie. Ce chef-d'œuvre de calligraphie et de miniature est daté de l'an 1492. Sur un de ses feuillets, les Sibylles, au nombre de six, sont peintes dans un quatre-feuilles, espèce d'auréole que soutiennent des anges. Et pour que leur apothéose soit plus complète, elles sont assises sur des nuages flottant dans un ciel bleu et leur

[1] S. Luc. II, 7.

tête, moins à une qui est couronnée de laurier, s'illumine de rayons, comme ceux que l'iconographie du XVe siècle attribue aux bienheureux pour les distinguer des saints canonisés. Quatre seulement ont en mains leurs prophéties : les autres sont silencieuses. Aucune n'est nommée. Toutes ont la jeunesse en partage.

La première a ses cheveux blonds couverts d'un voile blanc qui retombe sur sa robe rouge. Du doigt elle montre le ciel d'où viendra le Fils de Dieu, le Seigneur, qui écrasera la bête infernale :

ECCE BESTIA CONCVLCABERIS ET GIGNETVR DNS
ECCE FILIVS. DEI BELLVA

La seconde est blonde également avec une robe blanche. Ses doigts sont repliés à la manière de celui qui bénit. Son cartouche parle de la beauté et de la jeunesse de la Vierge-Mère :

IN PRIMA | FACIE VIRGINIS | ASCENDET PV | ELLA FACIE PV | LCRA

La troisième est blonde : sous son manteau vert on distingue une robe violette. Elle désigne de la main celui qu'elle annonce.

La quatrième ne diffère de la précédente que par la couleur verte de sa robe.

La cinquième Sibylle, vêtue d'une robe rouge, les cheveux épars sur les épaules, pose un de ses livres sur son genou, tandis qu'elle montre l'autre, où se lit ce vers de Virgile [1] :

MAGNV | S. AB IN | TEGRO | SECVLO | RVM NA | SCITVR | O | R | DO

La dernière est blonde, avec une robe bleue. Sa banderole,

[1] Eglog. IV, 5. Les éditions modernes portent *seclorum*.

qu'elle tient à deux mains, dit que le jour approche et que le Seigneur va illuminer les ténèbres :

ECCE VENIET DIES ET | ILLVMINABIT DOMI |
NVS CONDENSA | TENEBRARVM.

TOMBEAU DE SIXTE IV.

En 1493, Antoine Pollaiuolo jetait en bronze le tombeau du pape Sixte IV, dans la basilique de Saint-Pierre, et l'accompagnait de deux candélabres du même métal. Il signait ainsi son œuvre :

. OPVS . ANTONI . POLAIOLI
. FLORENTINI . ARG [1] . AVRO
. PICT [2] . AERE . CLARI
. AN . DO . M . CCCCLXXXIIII

Ces candélabres, la plus belle et la plus riche partie de cet inappréciable monument, offrent en relief les prophètes Osias, Amos, Jonas, Joel, Abdias et Michée, accompagnés des Sibylles Erithrée, Libyque, Delphique, Tiburtine, Samienne et de la mer Égée.

Il sied bien à ceux qui ont entrevu et annoncé d'avance celui que le vieillard Siméon nommait la *lumière des nations,* et qui plus tard se proclamait la *lumière du monde,* il sied bien de les voir groupés en supports autour de cette lumière créée qui reporte notre esprit à une autre lumière qui est au ciel, invisible et incréée.

Chacune des Sibylles tient un livre ouvert à l'endroit de sa prophétie et de son nom.

[1] Argento.
[2] Pictura.

La Sibylle de la mer Égée ou de la naissance dit :

DE | EXCELSO | PROSPEXIT | HVMILES | SVOS
NASCETVR | DE VIRGINE | HAEBREA | SIB . EGE [1]

La Sibylle Samienne parle de la pauvreté de Marie :

NASCETVR | DE | PAVPERCVLA | SIB . SAM [2]

La Sibylle de Tivoli indique Bethléem comme lieu de la naissance du Christ :

NASCETVR | CHRISTVS | IN BETHLEEM | SIB . TIB [3]

La Sibylle Delphique ou de la virginité dit :

NASCETVR | PROPHETA | EX VIRGINE | SIB . DEL [4]

La Sibylle Libyque annonce la maternité et la virginité de Marie :

EN FILIVM | (pariet) VIRGO | SIB . LIB [5]

Enfin, la Sibylle Érythrée proclame le Dieu-Homme, couché dans l'étable :

INVENIETVR | HVMANITAS | DIVINITAS
IACEBIT | IN FŒNO | SIB . ER [6]

[1] Sibylla Egæa.
[2] Sibylla Samia.
[3] Sibylla Tiburtina.
[4] Sibylla Delphica.
[5] Sibylla Libyca.
[6] Sibylla Erithrea.

Quelques anges accompagnent ces Sibylles, comme pour montrer qu'elles ne parlent pas d'elles-mêmes, mais qu'elles sont inspirées d'en-Haut.

CHAMBRES BORGIA.

Ces chambres, qui forment la partie ancienne du palais apostolique du Vatican, doivent leur nom au pape Alexandre VI, qui les fit construire et décorer en 1494, les habita et y mourut.

Elles contiennent maintenant les bibliothèques Cicognara et Maï. On en comptait sept autrefois. Actuellement elles sont réduites à six. L'architecture en est des plus simples, parce que toute l'ornementation devait être abandonnée au pinceau du plus suave des peintres de la Renaissance, qui, pieusement inspiré, y a tracé, avec un prodigieux talent, des pages d'un haut enseignement théologique.

Les admirables fresques de Pinturicchio représentent en effet les prophètes et les Sibylles qui prédisent la venue du Messie, les apôtres chantant le *Credo*, la vie de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, les patrons que le Pape aimait à invoquer, les arts libéraux et le système planétaire.

La chambre des Sibylles a sa voûte, en manière de plafond, ornée de stucs dorés qui se détachent sur un fond de couleur. Les armoiries du Pape occupent le centre et tout autour sont distribués ses emblêmes. La retombée des arcs se fait sur des chapiteaux, qui forment cul-de-lampe et ne se prolongent pas en colonnes ou pilastres.

Aux lunettes cintrées de la voûte, les prophètes et les Sibylles sont groupés deux par deux et figurés à mi-corps. Ils ont chacun à la main une longue banderole flottante qui contient, en majuscules romaines, le texte de leurs oracles.

Comme il y a douze prophètes, nous comptons également douze Sibylles, dont le langage très-expressif peut se résumer ainsi :

« Du haut des cieux descendra sur la terre un prophète, dont le nom est le Christ. Verbe invisible, il apparaîtra comme le plus beau des enfants des hommes.

« Sa naissance sera annoncée à Nazareth et elle n'aura pas lieu par les voies ordinaires de la nature.

« Sa mère sera une vierge juive, pauvre, mais sainte et belle. Elle l'enfantera à Bethléem et le nourrira de son lait.

« Les bêtes de la terre l'adoreront et les rois se prosterneront devant lui.

« Il dominera toutes choses, montagnes et collines. Quoique riche, il sera pauvre. Il règnera dans le silence.

« Il sera le salut des nations et avec lui reviendront les jours heureux du règne de Saturne. »

Tout en respectant l'orthographe du temps, j'ai cherché à suppléer aux lacunes du texte, et pour les prophètes, j'ai renvoyé aux passages correspondants de la Vulgate.

1. Le prophète Baruch (III, 38) :

Post hæc in terris visus est et cum hominibus conversatus est. Baruc PP.[1]

La Sibylle de Samos :

Ecce veniet dives et nascetur de paupercula et bestie terrarum adorabunt eum. Sibila Samia.

2. Le prophète Zachée (IX, 9) :

*Ecce rex tuus ve*niet tibi justus *et Salvator.*

La Sibylle de Perse :

In gremium virginis erit salus gentium. S. Persica.

3. Le prophète Abdias (VII, 2) :

Ecce parvulum dedi te in celo in gentibus *contenptibilis tu es valde. Abdias PP.*

La Sibylle de Lybie :

*Videbunt reg*es *illum. S. Libica.*

4. Le prophète Isaïe (VII, 14) :

Ecce Virgo concipiet et pariet filium.

[1] Propheta.

La Sibylle de l'Hellespont :

Hesus Christus nascetur de Virgine santa. S. Elespontica.

5. Le prophète Michée (v, 2) :

Ex te *michi egredietur* qui sit *dominator* in *Ishrael. Micheas PP.*

La Sibylle de Tivoli [1] :

Nascetur Christus in Bethleem et anuntiabitur in Nazareth rex. S. Tiburtina.

6. Le prophète Ézéchiel (xliv, 2) :

Porta hec clausa erit, non aperietur et vir non *transibit per eam* quoniam Dominus Deus Israel *ingressus est. Ezechiel PP.*

La Sibylle Cimmérienne :

Quedam pulcra facie prolixa capillis sedens super sede nutrit puerum dans ei lac proprium. S. Cimeria.

7. Le prophète Jérémie (xxxi, 22) :

Creavit Deus novum super terram femina circumdavit virum.

La Sibylle de Phrygie :

De olimpo excelsus veniet et annunciabitur virgo in vallibus desertorum. Sibilla Phrigia.

8. Le prophète Osée (xi, 1) :

Puer Israhel et *dilexi eum ex Aegipto* vocavi filium *meum. Osee.*

La Sibylle de Delphes :

Nasci debere prophetam abshue maris cohitu. S. Delphica.

9. Le prophète Daniel (iii, 100; vii, 27) :

Ejus regnum sempiternum est et omnes reges servient ei et obedient. *Daniel.*

La Sibylle d'Érithrée :

Nascetur in diebus novissimis de Virgine Hebrea fil.....,.....bus Sibilla Erithrea.

10. Le prophète Aggée (ii, 22; ii, 8) :

Et ego movebo caelum pariter *et terram et veniet desideratus cunctis gentibus. Aggeus PP.*

[1] Carthagène (lib. iii, hom. vii *de dupl. Chr. nativ.*) rapporte ainsi la prophétie de la sibylle de Tivoli : *Nascetur Christus in Bethleem, annuntiabitur in Nazareth : felix mater cujus ubere lactabitur.*

La Sibylle de Cumes :

Jam redit et Virgo *redeunt saturnia* regna
Jam nova progenies caelo demittitur alto [1].
Si. Cumana.

11. Le prophète Amos :

Ecce veniet et non tardabit [2] *desideratus cunctis gentibus. Amos PP.*

La Sibylle d'Europe :

Veniet ille et transibit montes et colles et regnabit in paupertate et dominabitur in silencium. Si. Heuropa.

12. Le prophète Jérémie :

Patrem invocabis [3] *qui terram fecit et celos condidit. Ierem. PP.*

La Sibylle d'Agrippa :

Invisibile verbum germinabit et non ultra apparebit venustas circumdabit alvus materne. Si. Agrippa [4].

SAINTE-MARIE DU PEUPLE.

Il n'est pas à Rome, à mon avis du moins, de peintre comparable à Pinturicchio pour la grâce du coloris, l'élégance des formes, la suavité surtout et la piété de la composition. Il fut presque le seul à comprendre que la peinture, à sa renaissance, ne devait pas s'émanciper au point d'oublier les traditions iconographiques du moyen âge et se jeter éperduement dans un

[1] On se rappelle l'églogue dans laquelle Virgile cite ces deux vers qu'il applique à Marcellus et fait précéder de cet alexandrin, qui indique à quelle source il a puisé :

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas.

[2] Habacuc dit : *Veniens veniet et non tardabit* (II, 3).

[3] Jérémie a dit : *Patrem vocabis me* (III, 199).

[4] Cette dernière partie de l'oracle rappelle, presque dans les mêmes termes, ce passage du prophète Jérémie (XXXI. 22) : *Femina circumdabit virum.*

sensualisme ou un réalisme, servilement et honteusement empruntés au paganisme. Chargé de peindre, à la voûte du chœur de Sainte-Marie du Peuple, le couronnement de la Vierge, Pinturricchio le fit avec un tel succès, à la manière ancienne, alternativement sur fond d'or ou d'azur, qu'on ne peut se lasser d'admirer son travail. Or, à ce couronnement, au rang des évangélistes et au-dessus des docteurs de l'Église latine, assistent les quatre Sibylles *Cimmérienne*, *Persique*, *Erithrée et Delphique;* toutes jeunes et belles femmes, l'œil ardent et la figure bien caractérisée.

La Sibylle Delphique, SIBILLA | DELPHICA, annonce par ces paroles, appendues sur un cartouche à un arbre, l'incarnation du Verbe :

INVISIBILE . VE | RBVM . PALPAB | ITVR

Couchée, elle appuie son coude sur deux livres fermés : son nom est écrit sur un autre placé à sa gauche. Ses cheveux blonds sont retenus par un bandeau, et sa main droite se lève en signe d'étonnement.

Demi-couchée, la Sibylle Erithrée s'accoude à un piédestal où est gravée sa prophétie [1] :

IN VLTIMA | ETATE HVMA | NABITVR DEV(S)

Son nom pend à un arbre : SIBILA | ERITHEA. Je la qualifierais *pensive* et *pudique*.

La Sibylle Persique, SIBILLA | PERSICA, proclame, en écrivant sur son livre, que le fils de la Vierge sera le salut des nations :

GERMEN VIR | GINIS ERIT SA | LVS GENTIV(m)

[1] Carthagène met le même texte dans la bouche de la sibylle de Cumes : *In ultima ætate humiliabitur Deus, humiliabitur proles divina* (l. III, h. 7).

La Sibylle Cimmérienne espère, les yeux au ciel, et a confiance. Sa terrible prophétie du Jugement pend à un arbre :

DEI FILIVS . IN | CARNE . VENIET | VT IVDICET ORB(em)

Elle s'appuie sur des livres fermés et montre du doigt le cartel qui nous la fait connaître.

SAINT-ONUPHRE.

L'abside de cette ravissante petite église, toute pleine de chefs-d'œuvre peints et sculptés, a été ornée, avec son talent et sa grâce ordinaires, par le suave pinceau du Pinturicchio, vers la fin du XVe siècle.

La conque figure le couronnement de la Vierge, dont la vie est racontée sur les parois verticales. Au-dessus, le Père éternel bénit, entouré d'anges qui jouent de divers instruments. Près de ce vénérable vieillard, se groupent, à droite et à gauche, les apôtres et les Sibylles.

L'espace manquait à l'artiste : il dut se restreindre. Les Sibylles, contrairement à toute tradition, sont muettes, et pas le moindre nom ne spécifie leur personnalité. Toutes du moins ont place au ciel et sont triomphalement assises sur des nuages, où sourient quelques têtes d'anges. Leurs attitudes varient d'expression. Les unes lèvent les yeux en haut ou écoutent la voix invisible qui leur parle. Les autres joignent les mains, car elles adorent, ou les étendent pour indiquer l'avenir. Il en est qui écrivent sur des livres. Enfin, la plus intéressante de toutes, puisqu'elle se caractérise par un attribut, est la Sibylle de l'Incarnation, qui tient par la main l'Enfant-Dieu, dont elle entrevoit et annonce la naissance merveilleuse.

SAINT-PIERRE IN MONTORIO.

On attribue avec raison à l'école du Pérugin les charmantes fresques qui décorent l'extérieur de l'arc d'une des chapelles latérales du titre cardinalice de Saint-Pierre in Montorio. Nous sommes arrivés ici aux premières années du XVIe siècle, au règne de Ferdinand, roi d'Espagne, qui a construit cette église, à ses frais, pour les religieux de saint François.

Quatre Sibylles innommées sont assises sur la courbe du cintre de l'absidiole. Belles et jeunes, d'un frais coloris, elles sont voilées et pieds nus.

La première regarde sa voisine et tient des deux mains sa longue banderole, que remplit le vers traditionnel de Virgile, en sa quatrième églogue :

IAM . NOVA . PROGENIES . CŒLO . DEMITTITVS (*sic*) ALTO

La seconde baisse les yeux pour indiquer la naissance à Bethléem, mais en même temps, de l'index droit, elle montre le ciel; céleste en effet est l'origine de l'enfant nouveau-né :

NASCETVR . CHRISTVS . IN BE(thle)EM

La troisième a, par exception, les pieds chaussés. Jeune encore, elle dépasse en âge les trois autres, dont elle est l'aînée. Sa coiffure est conique et pyramidale. C'est la Sibylle de la maternité, car, outre sa banderole qui proclame la naissance mystérieuse du prophète, elle allaite un enfant, tandis qu'un second enfant, dont rien ici n'explique et ne motive la présence, s'efforce de monter sur ses genoux.

NASCETVR . PROPHETA . ABSQVE . MATRIS [1] . COITV.

[1] *Sic* pour *maris*.

La dernière incline, pensive, sa tête parée de tresses. Son phylactère, qui flotte au-dessus d'elle, prédit qu'au dernier âge un Dieu s'abaissera, et cette idée qui l'absorbe lui fait oublier le livre ouvert en sa présence.

IN VLTIMA AETATE HVMILIABITVR DEMITT (itur) ALT(o).

SAINTE-MARIE-SUR-MINERVE.

A Sainte-Marie-sur-Minerve, au fond du transsept gauche, existe une chapelle, bâtie et décorée, au XVIe siècle, aux frais du cardinal Olivier Caraffa. La fresque de la voûte fut peinte par Raffaellino del Garbo. A vrai dire, plus curieuse que belle, mal restaurée dans ces dernières années, elle a souffert jusque dans ses inscriptions, qu'on n'a su ni lire ni comprendre. J'essaierai toutefois de les restituer.

Les Sibylles, mêlées aux anges, ce qui est le plus grand honneur qu'on puisse leur rendre, occupent les quatre pendentifs de la voûte. Au nombre de quatre, elles se détachent en couleur sur un fond d'azur. D'en bas, on dirait du bariolage, tellement c'est crû et peu harmonieux.

La première annonce la naissance du Christ à Bethléem. Assise et pieds nus, elle s'appuie nonchalamment sur le bras droit. Sa tête à cheveux flottants est pensive. Jeune encore, elle indique de 30 à 35 ans. Un ange lui présente un livre écrit, auquel elle ne prend pas garde et sa main droite laisse échapper un phylactère avec ces mots :

NASCETVR . CHRISTVS . IN BETALEM

Nous la reconnaissons comme la *Sibylle Tiburtine* à l'inscription peinte à ses côtés : SIBYLLA | TIBVRTINA.

La *Sibylle Delphique*, SIBYLLA | DELPHICA est la seconde. As-

sise, elle montre du doigt le livre qu'un ange place en face de son regard. Elle proclame sur sa banderole la virginité de Marie :

PROPHETA . EX VIRGINE NASCETVR.

La troisième, *Sibylle Cumane*, SIBYLLA | CVMOENA, chante avec Virgile :

IAM . NOVA . PROGENIES . CÉLO . DIMITTITVR . ALTO.

Du doigt, elle fait voir que cet enfant nouveau va venir du ciel. A ses pieds sont jetés une foule de livres que parcourent les anges.

La quatrième proclame la chasteté de la Vierge, la naissance du Christ comme Sauveur et la douceur de son règne, caractérisé par les fleuves de lait et de nectar. En effet, elle dit sur son phylactère :

IEVS . CHRISTVS . NASCETVR . DE CASTA.

A sa droite, un ange tient un livre où il est écrit : IESVS | CRISTVS | DEI | FILIVS | SERVATOR [1].

L'ange de gauche a sur ses tablettes : FLVMINA | TVNC | LACT | IS | TVNC | FLVMINA | NETTA | RIS | IDVNT (ibunt ?).

[1] Nous avons ici l'interprétation de l'*ictus* symbolique. « C'est ce Père (S. Augustin), dit le chanoine Martigny, qui a donné l'explication la plus claire de l'acrostiche ΙΧΘΥΣ. Et on peut regarder comme certain que, si les premiers chrétiens ne puisèrent pas le symbole du poisson dans les oracles sibyllins, ils empruntèrent, du moins, le fréquent usage du mot ΙΧΘΥΣ aux cinq premiers vers applicables au Sauveur, lesquels, par leurs initiales, formaient l'acrostiche de ce mot. La seule inscription chrétienne antique qui reproduise avec une fidélité complète cet acrostiche a été trouvée à Autun, et il est probable, pour ne pas dire certain, qu'elle fait allusion à celle des vers sibyllins. » (*Dict. d'Antiq. chrét.*, p. 615.)

Femme forte et mamelue, cette Sibylle s'appelle *Hellespontienne :* SIBIYLLA | HLLESPONTICA (*sic*).

CHAPELLE SIXTINE.

Michel-Ange, sur sa célèbre voûte, peinte à fresque, de la chapelle Sixtine, au palais du Vatican, a uni les Sibylles, au nombre de cinq, aux prophètes Jonas, Jérémie, Ezéchiel, Joël, Zacharie, Isaïe et Daniel.

La Sibylle de Perse, PERSICHA, vieille femme, est occupée à écrire.

La Sibylle d'Erithrée, ERITHRAEA, ne porte pas plus de quarante ans. Elle lit, tandis qu'un ange allume une torche à la lumière de sa lampe, image de Marie qui communique l'être et la vie au Fils de Dieu.

La Sibylle de Delphes, DELPHICA, n'a guère que trente-cinq ans. Elle détourne la tête, comme effrayée des paroles lugubres que contient sa tablette.

La Sibylle de Cymes, CUMAEA, lit dans un livre ouvert; sa figure est celle d'une femme à l'âge de la décrépitude.

La Sibylle de Libye, LIBICA, la plus jeune de toutes, puisqu'elle n'a qu'une trentaine d'années, ouvre le livre dans lequel elle va lire l'avenir.

SAINTE-MARIE DE LA PAIX.

A l'entrée de la nef de Sainte-Marie de la Paix, au-dessus du cintre d'une chapelle latérale, Raphaël a peint, d'une manière vraiment magistrale, quatre Sibylles, qu'il ne nomme pas, mais que les Guides désignent sous les noms de Sibylles Persique, Phrygienne, de Tivoli et de Cumes. Les trois aînées ont passé la première jeunesse et entrent dans cet âge intermédiaire, où la vie est dans sa plénitude et sa beauté, non plus dans sa fraîcheur, mais caractérisée par des traits plus accentués; la dernière est

déjà vieille. Toutes sont inspirées par des anges, et, au milieu d'elles se tient debout un angelot avec une torche allumée, comme pour mieux préciser la lumière céleste qui les éclaire. Elles parlent grec, mais d'une manière inintelligible, par quelques mots chargés plutôt de rappeler un texte que de le fournir.

La première a fermé son livre pour écouter l'ange qui lui présente un rouleau déployé : un autre ange s'accoude derrière elle sur une tablette couverte de caractères grecs.

La seconde, un peu plus âgée que la précédente, écrit sous la dictée d'un ange qui lui tient sa tablette et lui montre le ciel.

La troisième désigne son rouleau écrit en grec et où il est parlé des cieux.

La dernière lit sur un cartouche que lui offre un ange ce vers fameux : JAM NOVA PROG (enies).

Un autre ange déroule un *volumen* grec ; elle-même tient sur ses genoux un livre fermé.

ORATOIRE DU TRÈS-SAINT-CRUCIFIX.

L'oratoire du Très-saint Crucifix, qui dépend de l'église de Saint-Marcel, a été élevé et peint à fresque, en 1568, aux frais des cardinaux Farnèse, à qui Rome doit aussi la magnifique église du Jésus.

J'y vois les quatre prophètes Joël, Osée, Malachie et Habacuc, auxquelles se joignent les deux jeunes Sibylles, Erythrée et Cimmérienne.

La première, ERYTHRÆA, interroge le ciel, d'où viendra un *enfant nouveau*. Elle redit ce vers de Virgile [1], qui conviendrait mieux à sa silencieuse compagne, CVMÆA :

IAM NOVA PROGENIES CŒLO DIMITTITVR [2] ALTO.

[1] Éclog., IV, 7.

[2] *Sic* au lieu de *demittitur*.

MUSÉE CHRÉTIEN DU VATICAN.

Deux émaux de Limoges, de la fin du XVIe siècle, à fond bleu et dessin élégant, représentent l'un la Sibylle de Delphes, l'autre celle de Perse. La première, nommée par un phylactère, SIBYLLA DELPHICA, est jeune : elle tient dans un pli de son manteau bleu la couronne d'épines qui ensanglantera le front du Sauveur. La seconde, jeune également et qualifiée sur sa banderole, SYBYLLA PERSCICA, tient un temple dont la porte est ouverte, temple de Janus que ferme la guerre, mais que la paix apportée au monde par la naissance du Fils de Dieu fait ouvrir. Ailleurs, c'est une lanterne qu'on lui met à la main.

Au XVIe siècle aussi doivent être reportées deux petites sculptures sur nacre, qui ont peut-être orné autrefois les compartiments d'une châsse ou d'un coffret. La première Sibylle se distingue par un diadème qu'elle a aux cheveux. Son nom, commencé d'un côté, finit au revers de la plaque : SIBIL | ESECHIA, à moins qu'il ne s'agisse ici du prophète Ezéchiel.

La seconde est désignée, par son phylactère, Sibylle de Cymes, S. ECVMEA. Au revers de la même feuille de nacre est la jeune Sibylle de Tivoli, S. TIBUR (ti) NA, qui déploie aussi une banderole.

SAINT-JEAN DES FLORENTINS.

C'est toujours avec un nouveau plaisir qu'on revoit la chapelle de la Vierge, si heureusement décorée de fresques, au XVIe siècle, par un maître habile. Quatre jeunes et jolies Sibylles y tiennent compagnie aux prophètes Daniel, Amos, Ezéchiel et Jérémie.

La Sibylle d'Érithrée, ERITREA, écrit, ainsi que celle de Delphes, DELFICA.

La Sibylle de l'Hellespont, HELESPONTICA, la plume à la main, a cessé d'écrire sur son livre encore ouvert. Elle a un rouleau près d'elle.

La Sibylle de Cumes, CVMANA, accoudée, lit attentivement les paroles déjà écrites sur son rouleau déployé.

SAINT-JEAN-LE-DÉCOLLÉ.

L'école Florentine a, au XVIe siècle, épuisé la grâce de son pinceau sur les murs de cette ravissante petite église.

A la chapelle de la Conception, deux Sibylles présagent la naissance de Marie et celle de son divin Fils. L'une est couchée et son livre est fermé; mais on lit sur sa tablette la fécondité de sainte Anne, dans un âge où tout espoir de progéniture était perdu pour elle :

MVLIER VETVSTISSIMA PRECIVM CONCEPIT.

L'autre, jeune comme son aînée, lit avec Virgile le fameux vers qu'un ange lui montre, et ce vers permet de la nommer la Sibylle de Cyme [1] :

IAM NOVA PROGENIES.

L'autel du Crucifix a aussi ses deux Sibylles qui pronostiquent la douceur et la valeur du bois de la Croix. Elles aussi sont jeunes et occupées à lire ou à montrer sur des tablettes leurs mystérieuses paroles.

[1] Cyme, ville d'Éolie, qui a donné son nom à la sibylle Cimmérienne. Ce sont des Éoliens qui ont fondé la ville de Cumes, en Campanie. De là les deux épithètes, à peu près identiques, de *Cumæa* et *Cumana*, qui désignent deux patries également distinctes.

L'une dit :

SVRGENS AVREA (dulce)DO.
O LIGNVM FELIX IN QVO DEVS IPSE PEPENDIT.

La seconde ajoute :

TRABS [1] SANCTA IN RECTIS | ANIMIS OPTABILE ROBVR.

ORATOIRE DU GONFALON.

L'oratoire de la confrérie du Gonfalon se fait remarquer par ses fresques, œuvres estimées de divers maîtres du XVIe siècle.

Les Sibylles sont rangées, au-dessous du plafond, en manière de frise, six de chaque côté. Elles ont les pieds nus ; leur tête est voilée comme il convient à des vierges : assises, elles sont accompagnées des anges, sous la dictée desquels elles ont écrit, et des prophètes dont elles ont été en quelque sorte l'écho. Quatre seulement font entendre leur voix inspirée.

Le première, âgée d'environ quarante ans, reçoit sa plume des mains d'un ange. Elle porte trois livres, qui disent que Dieu naîtra d'une vierge et que le roi descendra du ciel.

NASCETVR | DEVS | DE. V(irgine)
E CŒLO | REX . AD | VENIET | ET SE | A ... VTV | RVS [2] . SC |
..... T IN.

La seconde lit l'humiliation, l'abaissement de Dieu sur le livre qu'un ange lui présente :

HVMILIA | BITVR | DEVS

[1] Notons ce mot, qui désigne un arbre équarri et dressé par la main du charpentier. Suivant la tradition, la croix du Sauveur aurait été faite avec une poutre destinée au temple de Salomon, mais qui n'aurait pas été utilisée.

[2] *Venturus ?*

La troisième, jeune et belle, se dispose à écrire.

La quatrième, avancée en âge, s'entretient avec un ange.

La cinquième, toute jeune, à la voix de l'ange qui lui parle, va écrire sur le rouleau qu'elle déploie.

La sixième est pensive : elle réfléchit à la flagellation.

ET | CASTIGA | TIO MEA | IN | MATV | TINIS [1].

La septième, de forte corpulence, lit dans le phylactère que déroule un ange.

La huitième est une vieille femme, qui écrit en grec.

La neuvième a un air de jeunesse : elle se détourne, comme pour ne pas être témoin des malheurs qu'elle prédit.

La dixième voit dans le lointain des âges.

La onzième regarde au ciel, d'où rayonne la lumière sur le monde :

ET [2] . LVCEM | VENIET REGRE | SSVS (ab inferis primus)

Son ange annonce que le sommeil du tombeau sera suivi d'un réveil glorieux : DORMIVI SOM | NVM.....

La dernière Sibylle écoute l'ange qui lui révèle ce qu'elle doit écrire.

TRINITÉ-DES-MONTS.

Les Sibylles ont été peintes à fresque, en deux endroits, à la Trinité-des-Monts. Dans la nef, elles sont assises sur le cintre qui couronne l'ouverture d'une chapelle, et inspirées par des anges. L'une lit attentivement; l'autre a déjà écrit ces mots grecs qui ne sont que le commencement d'une phrase :

ΚΑΙ ΠΟΣ [3] ΤΗΣ ΠΑΡΘΕΝΟΥ

[1] *Psalm. David* LXXII, 14.

[2] *Id.*

[3] Pour ποῦς. « Et le pied de la Vierge » écrasera la bête ?

Dans le transsept et à la voûte, l'artiste a mis en regard Ezéchiel, Jérémie; Daniel, Isaïe et les Sibylles Persique, PERSICA, qui lit; Delphique, DELPHICA, qui écrit; Libyque, LIBICA et de Cyme, CVMAEA, qui écoutent les voix qui partent du ciel. Toutes sont jeunes, moins une, dont l'âge a dépassé la quarantaine.

SAINT-ESPRIT IN SASSIA.

Une des chapelles latérales fut ornée, en 1590, de la représentation peinte de quatre Sibylles, jeunes, et assises sur la retombée des grands arcs.

La première écrit ce qu'un ange lui dicte. La seconde montre sur sa tablette des caractères grecs inintelligibles, pendant que son ange énonce la prodigieuse conception de Jésus :

PROD:BIT SINE CONTACTV MARIS

La troisième pronostique avec effroi la fin de toutes choses créées : OMNIA CESSABVNT, et la dernière complète le tableau par une indication plus précise et relative à la ruine du globe terrestre :

TELLVS CONFRACTA | PERIBIT

En regard de cette chapelle, une autre absidiole offre deux Sibylles. Une seule est nommée, et sa tablette la qualifie Sibylle Cumane, SIBILA CVMANA. La seconde écrit sous la dictée d'un ange.

SAINT-MARCEL.

Les belles fresques qui ornent l'abside datent de l'an 1597. On y remarque quatre Sibylles.

La jeune Sibylle de Perse déroule un phylactère où on lit son nom et l'annonce de l'incarnation du Verbe :

SIBYLLA PERSICA INVI | SIBILE | VERB | VM . PA | LPABI | TVR

La Sibylle d'Érithrée [1] tient une tablette et prédit la naissance dans l'étable :

SIBYLLA ERYTHRÆA IN VLTIMA | ÆTATE | VNIETVR | HVMANI | TATI . DIVI | NITAS . | IACEBIT | IN . FENO | AGNVS.

La Sibylle de Phrygie manifeste sur sa tablette la divinité du Fils de Marie :

SIBYLLA FRIGIA EX . OL | IMPO | EXCEL | SVS | VE | NI | ET.

Enfin, la Sibylle de Cyme [2] précise le lieu de la naissance en nommant Bethléem :

SIBYLLA CIMICA NASCE | TVR | XPS IN | BETHE | LEHEM | ANUCIAB | IT [3] . IN | NAZARETH | REGNANTE | TAVRO ET | CIRICO.

SAINTE-PUDENTIENNE.

La chapelle splendide des princes Gaetani, qui est le plus précieux joyau de l'église de Sainte-Pudentienne, remonte à la fin du XVIe siècle. Quatre Sibylles, sans nom ni oracles, se détachent en mosaïque sur un fond bleu. Deux ont un air de jeu-

[1] Actuellement Erétri, dans l'ancienne Lydie (Asie mineure).

[2] Cuma ou Cyme, ville actuellement détruite de l'ancienne Mysie, en Asie mineure.

[3] *Annunciabitur.*

nesse ; les deux autres sont âgées. Elles lisent ou écrivent dans des livres. Une d'elles développe un phylactère, mais il est impossible de donner un sens aux lettres qui y sont figurées. Leurs yeux sont fixés sur le ciel ou sur leur livre.

BIBLIOTHÈQUE VATICANE.

Les fresques de la voûte de la salle des Écrivains sont attribuées à Marco di Faenza, qui y a peint huit Sibylles, au milieu des plus délicieux paysages. Trois seulement ont une physionomie qui les distingue des autres : la Persique est vieille, la Cimmérienne âgée et la Tiburtine jeune, blonde et belle.

Qu'il me suffise de les mentionner ici par leurs noms latins :

SAMIA—PERSICA—CVMANA—DELPHICA — CIMMERIA —TYBVRTINA —ERYTHRAEA—PHRYGIA.

SAINT-JOSEPH DES CHARPENTIERS.

Dix belles femmes corpulentes représentent, sur les murs peints à fresque de l'oratoire de la Confrérie des Charpentiers, dix Sibylles, sans assignation possible de patrie et de prophéties. Elles sont accoudées sur leurs tablettes silencieuses, et, comme des anges, ont le privilége des pieds nus. Une seule annonce la Nativité du Christ :

CONTINET IN GEMIO [1] COELUM TE IN ..... GENITRIX ..... CONVERSATVR

Cette fresque curieuse, mais trop peu explicite, date du XVIe siècle.

[1] *Sic* pour *gremio*.

CHAPELLE ALDOBRANDINI.

La chapelle des princes Aldobrandini fut érigée par Clément VIII, aux dernières années du XVIe siècle, dans l'église conventuelle et cardinalice de Sainte-Marie-sur-Minerve. Ce Pape la destina à servir de sépulture à ses père et mère, à lui-même et à toute sa famille.

Une des fresques représente la Sibylle Érythrée [1], qui, jeune, proclame sur son cartouche la gloire du bois où Dieu lui-même fut attaché :

SIBILLA | ERYTHRÆA
O FELIX | LIGNVM | IN QVO | DEVS IPSE | PEPENDIT [2]

SAINTE-MARIE DES ANGES.

Une des chapelles latérales de Sainte-Marie des Anges met une Sibylle en regard d'un prophète. Ni jeune, ni vieille, cette sibylle, sans nom ni attribut, regarde ou plutôt écoute, car deux anges chargés de livres et de tablettes écrites, se sont fait entendre.

La fresque qui décore la voûte paraît dater du XVIe siècle. Je n'oserais toutefois l'affirmer, car, ou elle est moderne et en style de la Renaissance, ou, à cause de l'humidité du lieu, elle aura été, ce qui me paraît plus probable, récemment et maladroitement restaurée.

[1] « Divina revelatio Erithreæ sibyllæ, cum commentariis, in qua a bello Trajano usque ad diem judicii futura predixit. Impressum Senis per Symeonem, filium Nicolai Nardi. » 1538, in-4° avec figures sur bois.

[2] Sozomen., *Lib. Hist.*, lib. II, cap. I; Suidas et Nicephor., lib. VIII, cap. XXIX.

SAINTE-MARIE DE LA CONSOLATION.

Je n'y constate, à la chapelle Saint-Jean, et sur une fresque, que deux Sibylles, l'une jeune, appuyée sur son livre et assistée d'un ange; l'autre, plus âgée et développant un rouleau.

SAINT-ÉLOI DES ORFÉVRES.

Deux fresques remarquables attirent l'attention dans l'église de Saint-Éloi des Orfévres. Toutes les deux forment rétable aux autels du transsept. L'une, la Nativité de Notre-Seigneur, fut peinte par Zuccheri; l'autre, l'Adoration des Mages, par le Dominiquin. Ces artistes de talent, après avoir arrondi leurs tableaux par le haut, jugèrent à propos de faire parler les Sibylles sur la naissance du Sauveur et remplirent en conséquence les écoinçons de figures de femmes assises.

Les Sibylles de Zuccheri sont jeunes. La première rend des oracles muets, car son livre et son rouleau fermés ne portent pas trace d'écriture ; le geste seul de sa main, qui montre le ciel, fait penser au Fils de Dieu, qui s'est abaissé sur terre, et que sa compagne, la tête penchée, regarde dans la crèche. Le livre de la seconde contient un texte hébreu.

Des deux Sibylles du Dominiquin, l'une est jeune et décolletée. Elle abaisse ses regards sur la scène de l'Épiphanie et applique à l'Enfant, devant lequel se prosternent les Mages, ce vers virgilien qui se déroule sur son phylactère déployé :

IAM | NOVA | PROG | ENIES | CŒLO | DIMIT | TITVR | ALTO

L'autre Sibylle écoute une voix mystérieuse qui lui parle, et s'empresse, pour ne pas l'oublier, de consigner ses oracles sur le livre qu'elle appuie sur ses genoux.

QUIRINAL.

Quatre Sibylles, jeunes et assistées d'anges, ont été peintes à fresque sous le pontificat de Paul V, dans une des salles du palais apostolique du Quirinal, aux retombées de la voûte. Chacune dit un vers latin, emprunté à la quatrième églogue de Virgile.

La première parle ainsi :

MAGNVS AB INTEGRO | SECLORVM NASCITVR ORDO

La seconde s'exprime en ces termes :

IAM NOVA PRO | GENIES CŒLO | DEMITTITVR ALTO

Sur la tablette de la troisième, on lit :

HOC DV | CE SIQVA | MANENT | SCELERIS | VESTIGIA | NOSTRI [1]

Enfin la quatrième dit :

TV MODO | NASCENTI | PVERO | QVO FERREA | PRIMVM | DESINET AC TOTO | SVRGET | GENS AVREA | MVNDO.

CHAPELLE BORGHÈSE.

Les fresques des pendentifs de la coupole de la chapelle Borghèse, à Sainte-Marie-Majeure, exécutées sous le pontificat de Paul V, au commencement du XVIIe siècle, mettent, en pendant

[1] Virgile commence sa phrase par *Te*, et non par *Hoc* ; il la termine ainsi : *Irrita perpetua solvent formidine terras.*

des prophètes, deux jeunes Sibylles, qu'un ange accompagne, comme pour indiquer que leurs oracles étaient inspirés.

L'ange de la première dit :

ABCISSVS . EST . LAPIS . DE . MONTE . SINE . MANIBVS . FACTVS . EST . MONS . MAGNVS [1].

Le phylactère de l'autre ange porte ces mots :

DEUS . ISRAEL . INGRESSVS . EST . PER . EAM [2].

SAINTE-PRAXÈDE.

En plein XVIIe siècle, le chevalier d'Arpin, désigné pour peindre à fresque la voûte de la chapelle Olgiati, dans l'église de Sainte-Praxède, représentait, au centre, l'Ascension du Christ ; aux angles, les quatre docteurs de l'Église latine ; puis, sur le même rang, les Sibylles mêlées aux prophètes Moïse, Michée, Ézéchiel et Jérémie, les yeux levés au ciel, chantant le triomphe de celui qu'ils ont annoncé et dont ils voient la gloire. Ils disent :

ASCENSOR CŒLI AVXILIATOR TVVS DEV XXXIII
ASCENDET PANDENS ITER MICHEÆ . II.
QVASI NVBES ASCENDET HIEREMIA . III.
ET ASCENDET GLORIA DNI EZECHIEL XI

Aux quatre prophètes correspondent quatre Sibylles, dont nous avons les oracles sans en connaître les noms. La première, réfléchie, indique par sa figure trente-cinq ans. Elle s'appuie sur un livre fermé. Un ange déploie au-dessus d'elle une bande-

[1] Daniel, II, 34-35.
[2] Ézéchiel, XLIV, 2.

role où on lit que la mort du Sauveur fera la nuit au milieu du jour.

ET MEDIO DIE ERIT NOX TENEBROSA

La seconde, déjà vieille, est entourée de livres couverts de caractères hébraïques. L'ange qui l'assiste fait cracher au visage du Christ.

EXPVENT IN EVM SALIVAS VENENOSAS

La troisième, jeune et belle, baisse les yeux. Son sein est presque découvert. Elle annonce les soufflets qui le frapperont à la figure.

COLLAPHOS ACCIPIENS TACEBIT

Enfin, la dernière écrit et on lit, sur le phylactère déroulé par l'ange, qu'en lui la loi tout entière trouvera son accomplissement.

IN IPSVM OMNIS LEX SOLVET [1]

MUSÉE DU CAPITOLE.

Le musée du Capitole possède trois tableaux à l'huile fort estimés et qui représentent chacun une Sibylle. Elles datent toutes du XVIIe siècle.

La Sibylle de Perse, SIBILLA PERSICA, est l'œuvre justement célèbre du Guerchin, qui l'a représentée jeune, le sein découvert, accoudée sur un livre et dépliant un rouleau écrit en grec :

ΕΙΣ ΘΕΟΣΟΣ ΜΟΝΟΣ ΕΣΤΙΝ
ΥΠΕΡΜΕΓΕΤΗΈΣ ΑΓΈΝΈΟΣ

[1] *Solvetur.*

« Un Dieu qui seul est au-dessus des grandeurs et incréé. »

La Sibylle de Cumes a été peinte par le Dominiquin d'après l'original conservé à la galerie Borghèse, et, comme la copie, également sorti de son pinceau. L'inspiration se traduit par la musique : elle chante, un manuscrit noté à la main ; son violon est posé près d'elle sur une table.

La troisième Sibylle n'a pas de nom. Elle tient un livre et écoute une voix qui semble partir du ciel.

CHAPELLE DU ROSAIRE.

Cette chapelle porte à son fronton le millésime de 1620. Elle est située au sommet d'une des deux proéminences du Janicule, près de Saint-Onuphre.

Deux Sibylles sont peintes à l'extérieur, au-dessus de l'entrée. Elles sont jeunes, coiffées d'un turban à l'orientale : aucune inscription ne les nomme et ne les fait parler. L'une, appuyée sur son livre, soupire et médite ; l'autre remplit les pages d'un livre qu'un ange tient devant elle.

SAINT-FRANÇOIS-A-RIPA.

Le peintre Simon Vouet fut chargé, au XVIIe siècle, de décorer une des chapelles latérales de l'église franciscaine de Saint-François-a-Ripa, ainsi nommée parce qu'elle est située sur le bord du Tibre, dans la région du Transtévère. Quatre Sibylles figurent au-dessous de la voûte, dans les lunettes des formerets, parmi les prophètes et les apôtres. Elles sont assises et déroulent des phylactères contenant chacun deux vers alexandrins. Leur figure est celle d'une jeune fille.

La Sibylle de Cyme, SIBYLLA CUMÆA, présage pour la venue

d'un roi que Dieu envoie du haut de l'Olympe des flots de miel et d'ambroisie.

CVM DE(US) | AB ALTO | REGEM DE | MITTET | OLYMPO | DVLCIA TV | NC MELLIS | DIFFVN | DENT PO | CVLA COELI

La Sibylle de Cumes, SIBYLLA CVMANA, le proclame à la fois homme et immortel, Fils du Père tout-puissant :

IVNC (im) | MORTALE[1] | VENIET MO | RTALIBVS | IPSIS IN TE | RRIS SIMILIS | NATVS . PATRIS | OMNIPOTE | NTIS

La Sibylle de l'Hellespont, SIBYLLA HELLESPONTICA, dit qu'en se faisant homme, Jésus-Christ, docteur du genre humain, accomplit la loi de Dieu et ne la viole pas.

(Ille | DEI LEGEM COMPLEBIT NON | VIOLABIT PER SIMILEM FORMA(m) | REFERENS ET CVNCTA DOCEBIT

Les paroles de la Sibylle de Lybie, SIBYLLA LIBICA, sont incomplètes, et par conséquent peu intelligibles.

ILLE QVIDEM | BIS..... SOS..... | ET OMNIS[2] | QVOT EI FIDENT CE.... | VIDERVNT.

SAINTE-MARIE-TRANSPONTINE.

Le Carme français, Bidon de Granvelle, a fait peindre, en 1648, la chapelle du Crucifix, dans l'église de Sainte-Marie, au-delà du pont Saint-Ange. A l'extérieur de l'arcade, qui ouvre sur la chapelle, quatre Sibylles sont assises et rendent des

[1] *Sic* pour *immortalis.*
[2] *Omnes ?*

oracles qu'elles empruntent aux Livres saints, car, même en dehors de toute inspiration, certaines notions leur étaient parvenues par la voie des traditions juives. Ni les unes ni les autres ne sont nommées.

La première annonce par sa figure l'âge moyen de la vie. Casquée, elle s'accoude sur son livre, qu'elle a fermé, et regarde du côté gauche, où est écrit :

NOVA BELLA | ELEGIT . | DOMINVS | IVDIC . V [1]

Elle pense aux combats que la venue du Fils de Dieu livrera aux ennemis de son peuple : un ange l'assiste, la lance au poing.

La seconde Sibylle est vieille et elle lit ce passage du Livre des Rois, qui présage l'élévation du Christ et sa puissance :

DOM (*invs*) | SVB | LIMABIT | CORV [2]. CHRISTI S(ui) | VI. REG | II [3].

La troisième Sibylle est jeune : elle montre ses épaules nues et écrit sous la dictée d'un ange, qui lui tient son écritoire, une phrase du livre de Judith :

MONTES A FVNDTIS [4] | MOVEBR : PETRÆ | SICVT CERA | LIQVESCET [5] | ANTE . FACIEM | TVAM | IVDITH : | XVI [6].

La quatrième, plus âgée que les précédentes, lit, pensive et accoudée, sur la tablette qu'un ange soutient devant elle, ces paroles du triomphe :

CANTEMVS DONO [7] | GLORIOSE ENIM | MAGNIFICATVS | EST . EXD [8] | XV.

[1] *Lib. Judicum*, c. V, ℣. 8.
[2] *Cornu.*
[3] *Lib. I Regum*, c. II, ℣. 10.
[4] *A fundamentis mo vebuntur.*
[5] *Liquescent.*
[6] *Lib. Judith.*, c. XVI, ℣. 18.
[7] *Domino.*
[8] *Lib. Exodi*, c. XV ℣. 1

GALERIE DORIA.

Une toile du XVIIe siècle, signée du nom d'un peintre napolitain, *Massimo Nap. f*, représente une sibylle dans la maturité de l'âge; elle regarde au ciel et tient un rouleau de papier où est écrit de la musique.

SAINT-SYLVESTRE-IN-CAPITE.

Quatre sibylles, modelées en stuc doré et daté de 1696, assistent au triomphe de la Vierge, de saint Jean-Baptiste et de saint Sylvestre, peint à fresque sur le berceau de la voûte de la nef. Assises aux quatre coins, sur la corniche, elles sont assistées d'anges, car leur inspiration vient de Dieu, et ont leurs noms écrits sur des tablettes, leurs oracles sur des phylactères développés.

Leur disposition entre elles est celle-ci :

S. de Perse — S. de Cymes.
S. de Tivoli — S. de Samos.

La sibylle de Perse, SIBIL | LA | PERSI | CA, est âgée et dit :

NOX VENIET ..... DESERTO.

La sibylle de Cyme, SIBILLA | CVMÆA, rayonne de jeunesse. Elle prédit que désormais les dragons ne nuiront plus à personne.

DRACONES NEC LÆDENT.

La sibylle de Tivoli, SIBILLA | TIBVRTINA, jeune aussi, proclame que Marie est digne du ciel :

O CŒLO DIGNISSIMA MATER

Enfin, la sibylle de Samos, SIBILLA SAMIA, jeune comme les autres, annonce à Marie les joies lumineuses de l'éternité sans fin :

TIBI LVX ÆTERNA MANEBIT.

SAINT-PIERRE AU VATICAN.

Pierre de Cortone a dessiné les sibylles Phrygienne et Cumane, que Fabius Cristofori a ensuite reproduites en mosaïque à une des voûtes des latéraux. Ces sibylles posent ; à ce titre, elles méritent peu que nous nous y arrêtions, sinon pour constater qu'au XVIIIe siècle, sous le pontificat de Clément XI, on employait encore ce motif iconographique dans la décoration générale d'une basilique.

Quatre prophètes sont en regard de quatre sibylles, dont nous ignorerions le nom, si l'histoire de la basilique ne se chargeait de nous l'apprendre. Elles semblent se parler. L'une dit :

SCINDETVR | TEMPLI | VELVM

L'autre annonce les soufflets dont Jésus sera humilié par une vile soldatesque :

IMPINGET | ILLI | COLAPHOS

Dans les souterrains, on montre deux fresques attribuées au chevalier Baglioni et que l'on prétend représenter les sibylles Persique et Cumane.

Rien n'indique d'une manière particulière qu'elles doivent porter ce nom plutôt qu'un autre.

VILLA BORGHÈSE.

Le grand salon de la villa Borghèse a sa voûte peinte à fresque par le Sicilien Mariano Rossi, travail qui lui fut commandé au commencement du XVIIe siècle par le cardinal Scipion Borghèse. Aux quatre angles, quatre médaillons entourés d'une couronne de feuillages, sont soutenus chacun par deux hommes demi-nus. Sur le fond jaune saillit, en manière de camée blanc, une tête de Sibylle vue de profil. Ces quatre Sibylles, belles, jeunes et à la chevelure soignée, se nomment les Sibylles de Tivoli, d'Erithrée, de Cymes et de Cumes.

SIBIL TIBVRTINA | SIBILLA ERITREA | SIBILLA CVMEA
SIBIL . CVMANA

GALERIES DIVERSES.

1. A la galerie Corsini, une Sibylle, peinte par Romanelli, est classée dans le cabinet de la neuvième salle sous le n° 3. Sa tête, jeune et belle, est coiffée d'un turban blanc et rayé. Sa robe jaune est couverte d'un manteau bleu, noué sur l'épaule. Elle écrit sur un papier et s'appuie sur une tablette de bois.

2. A l'Académie de Saint-Luc, Gérad des Nuits a peint la Sibylle de Cyme, SIBILLA CVMEA. Coiffée d'un turban, pour indiquer qu'elle habite l'Orient, les cheveux au vent et le sein à demi découvert pour mieux préciser son inspiration, elle tient à la main un papier de musique noté et bat la mesure, car elle chante ses oracles.

3. Au musée du Capitole, la Sibylle de Perse, œuvre du Guerchin, attire surtout l'attention. Coiffée d'un linge enroulé autour de sa tête pensive qu'elle appuie sur sa main gauche,

elle écrit avec une plume sur une feuille de papier et s'accoude sur un livre, où est écrit son nom : SIBILLA PERSICA. Un piédestal en marbre lui sert de table et supporte son écritoire. Sa poitrine est découverte, sans doute parce qu'elle est oppressée par le souffle intérieur qui l'agite.

X. BARBIER DE MONTAULT,
Camérier d'honneur de Sa Sainteté.

(*La suite au prochain numéro*).

L'ART ET LA PHILOSOPHIE

DE L'ÉGYPTE

Étudiés dans un de ses monuments (Musée de Boulogne).

—

SEPTIÈME ET DERNIER ARTICLE *.

—

Nous compléterons d'abord dans cette étude ce que nous avons dit de *Thoth*, considéré comme législateur, révélateur et centre de toute la civilisation de l'Egypte ; nous parlerons ensuite des inscriptions hiéroglyphiques tracées sur le monument ; enfin nous terminerons par quelques considérations générales qui n'ont pu jusqu'à ce moment trouver leur place dans ces études.

LE DIEU THOTH, LÉGISLATEUR ET RÉVÉLATEUR.

Le *Journal Asiatique* d'avril-mai 1851, pages 465 et suivantes, vient nous offrir, dans un excellent article signé Philoxène Luzzato, un document précieux pour nos études de théogonie comparée sur l'idée que recouvrent le mythe de Thoth et les mythes analogues chez tous les peuples. Il

* Voir le numéro de Janvier, page 32.

nous fait connaître l'existence d'un dieu assyrien nommé *Smirama* (celui qui aime), déité qui remplissait à la fois le rôle de médiateur, de conciliateur, et celui de *justicier*, ou vainqueur du mal.

« Deux des images de ce dieu ont pu être transportées au « Musée du Louvre, où elles forment le principal ornement « de la galerie assyrienne. Voici comment les décrit M. Raoul- « Rochette (*Journal des Savants,* du mois d'avril). Il est re- « présenté debout, le corps tourné de côté, *le visage en face*, « vêtu du costume assyrien, consistant en une tunique « courte, serrée par une ceinture au milieu du corps, ornée « de franges sur les bords, la tête nue, avec cette chevelure « et cette barbe soigneusement tressées en une multitude de « petites boucles régulièrement disposées d'une manière ar- « tificielle, qui ont constitué de tout temps l'usage des « peuples asiatiques. Ce personnage tient de la main gauche « un lion qu'il presse contre son corps, et qui se débat en « vain contre la puissante étreinte qui l'étouffe, et sa main « droite, abaissée, est armée d'un instrument d'une forme « particulière, dont il ne fait aucun usage. A de pareils « traits, il est impossible de méconnaître un dieu triom- « phant, dans toute la plénitude de sa force, du principe « malfaisant personnifié par l'animal symbolique. »

Puis, se demandant quel peut être ce dieu, il cite le babylonien Bérose, des auteurs grecs et Tacite, qui nous apprennent que les Assyriens avaient dans leur Panthéon un dieu qui répondait à l'Hercule grec, et qu'ils nommaient *Sandan*. Le témoignage de Tacite est particulièrement remarquable en ce qu'il nous apprend que le dieu assyrien, encore adoré de son temps d'un culte spécial à Ninive, était Hercule.

Cherchant alors la signification du mot *Sandan* (ou *Sandes*),

le second des noms de ce dieu, l'auteur de l'article en question trouve dans la langue sanscrite le mot *tchanda*, *la lune*, qui vient de la racine *tchand*, resplendir, éclairer. Le changement de la lettre *tch* se faisant régulièrement en *s* dans la transcription des mots indiens en lettres grecques, rien n'est plus naturel, continue-t-il, que de voir dans le nom du dieu assyrien *Sandès* une transcription assez exacte du sanscrit *tchanda*, *lune*.

Maintenant, il résulte des recherches de M. Raoul-Rochette à ce sujet, que beaucoup de monuments assyriens et babyloniens offrent cette circonstance singulière d'un *visage de face* sur un corps présenté de profil. Et si l'on considère que toujours les images d'êtres humains ou divins qu'on voit sur les monuments assyriens offrent le visage de profil ainsi que le corps, on trouvera que ces monuments exceptionnels dont nous parlons ne sont pas le résultat d'un fait accidentel, mais bien l'expression d'un type consacré par l'autorité sacerdotale. M. Raoul-Rochette pense qu'on ne peut raisonnablement révoquer en doute qu'il y ait eu un motif dans ce type spécial, et il regarde comme plausible la conjecture qui consisterait à voir l'intention de rappeler le *disque lunaire*, dans ce visage de face donné à la figure de cette divinité.— Rapprochant cette interprétation de celle qui vient d'être donnée du nom même de ce dieu, il se trouve que les assyriens avaient dans leur Panthéon un dieu *Lunus* correspondant au dieu *Ooh* (ou *Pooh*, avec l'article *P*), au mystérieux *Thoth* trois fois très-grand.

Sandan ou *Smirama* était tout pour l'Assyrie, comme Thoth pour l'Egypte. L'un et l'autre ils représentaient l'ensemble des idées et des choses qui forment une civilisation complète dans ses développements divers. *Smirama* ou *Sandan* présidait à l'amour, à la paix, au bonheur, à la joie des

hommes, et en même temps à la guerre, à la victoire ; il était le *palladium* de l'empire Assyrien [1].

Poussant ses recherches plus loin encore, l'auteur croit retrouver aussi le dieu *Lunus* dans l'idole célèbre devant laquelle était prosterné le roi assyrien Sanhérib [2] (ou Sennachérib), lorsqu'il fut tué par deux de ses fils (4e livre des Rois, 2e selon l'hébreu, ch. 19, à la fin ; — Isaïe, ch. 37e, à la fin ; — Paralipomènes, livre 2e, ch. 32, v. 21.)

D'après l'hébreu, le nom de ce dieu était NSRC, que l'arabe et le syriaque lisent *Nesroch* ou *Nesrach*, et la paraphrase chaldaïque *Nisrock*. Bohlen expliquait ce nom par le sanscrit *Niç*, nuit, et *rôka*, lumière, de sorte qu'il aurait le sens de *lumière de nuit*, c'est-à-dire *lune* (et toutes les significations allégoriques se rapportant à cette idée et dont nous avons parlé). — On peut aussi au mot rôka, qui n'existe plus, substituer le mot *rutch*, splendeur, clarté, qu'on trouve dans les Védas.

Sandès et *Niçrok* seraient donc deux noms synonimes du même dieu, et ils désigneraient tous deux le DIEU que l'Assyrie, aussi bien que l'Égypte, vénérait sous le voile symbolique de la lune, emblême dont nous avons dit le sens.

[1] « Ceci nous explique, dit l'auteur du même travail, comment on peint la « reine qui portait son nom (Sémiramis), comme une belle femme, séduisante, « avide de plaisirs et de domination, entreprenante, courageuse et guerrière, « et comment on a pu attribuer à elle seule les faits et gestes de tous les « autres rois assyriens qui ont dû céder leur place dans l'histoire à une femme « plus heureuse qu'eux. » Nous ne savons pas à quel point cet aperçu peut être conforme à la vérité historique : nous le citons ici comme chose digne d'être examinée.

[2] C'est ainsi que le texte hébreu écrit le nom de ce roi d'Assyrie, de même que l'arabe, le syriaque et la paraphrase chaldaïque. Les Septante l'ont écrit Sennachérim et Sennachérib : saint Jérôme a suivi cette dernière version. — (Voir la Polyglotte de Michel Le Jay.)

Ajoutons ici une observation qui peut avoir son importance et qui, à notre connaissance du moins, n'a point été faite jusqu'ici.

Dans le texte grec d'Isaïe, édition des Septante de F. Didot, d'après celle de Sixte V et le manuscrit du Vatican, on lit, au chapitre 37e, que le roi assyrien était dans le temple de Nasarach (ou Nisrok) *son patriarche* (*τον πατριαρχον αὑτου*). Cette expression n'est-elle pas bien singulière? Mise ici à la place de cette autre, *son Dieu*, que nous donnent les autres textes, n'indiquerait-elle pas l'origine de ce culte, rendu d'abord d'une manière raisonnable à un homme tout rempli de l'esprit et de la mission de la divinité, puis dégénéré, dénaturé et transformé peu à peu en une grossière idolâtrie? Ce culte adressé au *patriarche*, ce culte des ancêtres, n'avait-il pas pour objet le patriarche Enoch, dont nous avons retrouvé le souvenir chez tous les peuples, et qui résumait si admirablement en lui-même l'idée d'une révélation faite primitivement à tout le genre humain alors qu'il ne formait encore qu'une tribu peu nombreuse? Ce serait une donnée de plus pour la solution du grand problème historique relatif à la mission de ce personnage mystérieux et saint, et aux transformations qu'il a dû subir dans la mémoire des divers peuples, tous sortis primitivement d'un seul.

Ce dieu Lunus, ou ce Thoth assyrien, n'est point la seule déité qui soit commune aux deux peuples. Bientôt sans doute les monuments nombreux que des explorations récentes ont fait découvrir dans les ruines de Ninive, viendront démontrer jusqu'à l'évidence que les croyances originelles de ces peuples étaient identiques. En attendant, citons au moins un emblême que nous trouvons à la page 448 du second volume de l'ouvrage de M. Layard, sur les restes de

Ninive. (*Nineveh and its remains ; with an account of a visit to the chaldæan christians of Kurdistan, and the yeridis, or devil-worshippers ; and an enquiry into the manners and arts of the ancient Assyrians. By Austen Henry Layard, esq. D. C. L. — London : John Murray* — 1849.) Cet emblême est frappant de ressemblance avec un symbole égyptien bien connu. C'est un cercle ou disque, orné de deux cornes, de rayons et de deux longues et larges ailes. C'est en un mot une figure presque entièrement semblable à celles que nous voyons deux fois sur le petit couvercle de notre sarcophage et plusieurs fois encore sur les deux faces extérieures du grand cercueil : ligne supérieure du côté du prêtre d'Osiris, n°s 11 et 24 ; ligne inférieure de l'autre côté, n°s 19, etc. Ce disque, M. Champollion-Figeac le donne comme un des symboles de Thoth-Trismégiste (*Égypte*, page 259), et nous avons suivi cette opinion dans plusieurs de nos interprétations, bien que nous ayons autrement interprété ce symbole, lorsque dans une étude antérieure, il a été question du petit couvercle. Il nous semblait difficile en effet de faire concorder cette explication avec l'inscription qui se trouve en cet endroit et qui nous donne plutôt l'idée d'Horus que celle de Thoth. Ajoutons ici que nous pensons qu'il serait peut-être mieux de suivre cette dernière interprétation dans plusieurs autres endroits de notre monument où se trouve cet emblême (ou son analogue, l'épervier au disque rouge, que M. Champollion-Figeac traduit aussi par Thoth-Trismégiste, même ouvrage, même page) ; nous faisons surtout cette remarque pour les n°s 9 et 10 de la ligne inférieure du côté gauche, où se trouvent des inscriptions analogues à celles du petit couvercle.

Au reste, nous avouons que c'est là une question assez peu importante quant au résultat final. Thoth illumine les

hommes, Horus lui aussi est le dieu de la lumière, l'Apollon des Grecs, le dieu d'Homère *qui lance des traits;* d'un côté comme de l'autre, c'est la même idée, d'autant moins modifiée que souvent Thoth et Horus se trouvent à côté l'un de l'autre, comme pour désigner que Thoth reçoit d'Horus l'illumination qu'ensuite il communique aux hommes. C'est bien ici le cas de citer de nouveau ce que dit Jamblique (*de Mysteriis Ægyptiorum*, sect. VIII, 2), que les noms d'*Amoun*, de *Phtah*, d'*Osiris*, etc., n'étaient autre chose que la même divinité considérée sous ses divers attributs. « L'identité primitive de ces premiers personnages divins s'établit en « effet par les textes égyptiens propres à chacun d'entre eux « et qui excluent la pluralité par leur sens absolu. » Cette dernière phrase est un emprunt que nous faisons à un *Mémoire sur la statuette Naophore du Musée Grégorien au Vatican* (lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 14 mars 1851), par M. Emmanuel de Rougé, qui depuis cette époque a publié, sur la religion ancienne de l'Égypte, plusieurs études sur lesquelles nous aurons à revenir.

Ce Mémoire démontre que l'Egypte primitive avait des notions bien précises, bien nettes, sur des vérités religieuses dont nous regardons ordinairement la connaissance comme fort moderne. Il prouve, entre autres points importants, que les Egyptiens croyaient à la génération éternelle du Fils de Dieu. — Citons encore, d'après une note de ce savant travail, ce passage de J. Firmicus qui vient à l'appui d'une des explications que nous avons données de l'Être divin considéré à la fois comme Père et comme Mère de toute la nature : *Tu omnium Pater pariter ac Mater, tu tibi Pater ac Filius.* (Præfat. ad lib. V, Matheseos.)

INSCRIPTIONS.

Nous entendons par ce mot toutes les notations en signes hiéroglyphiques proprement dits qui se voient sur les diverses parties du monument que nous étudions. Ces inscriptions sont de deux sortes. Les unes sont très-courtes et accompagnent les figures de divinités et autres images symboliques dont le sarcophage est couvert. Nous avons donné la traduction de presque toutes celles de cette première classe dans les différentes explications qui ont été faites de ces signes, qu'elles accompagnent, ainsi que nous venons de le dire.

Pour se faire une idée du système employé à cet égard par les Egyptiens, et pour voir jusqu'à quel point ils tenaient à bien faire comprendre le sens des emblêmes qu'ils traçaient, il est bon que l'on remarque le soin avec lequel ils inscrivaient non-seulement les noms, mais aussi les signes symboliques des dieux à côté de leurs images. Ils multipliaient ces noms de telle sorte, qu'il devenait impossible de se méprendre sur l'identité du personnage représenté. Ainsi, après avoir écrit le nom en toutes lettres, ils ajoutaient un déterminatif spécial, puis un signe symbolique, puis souvent ils écrivaient une seconde fois, une troisième fois le même nom ; parfois même ils trouvaient encore le moyen de faire comprendre leur pensée d'une autre manière ; ils la rendaient aussi par des jeux de mots qui donnaient et le nom et l'idée de la chose. Quelques exemples suffiront pour faire connaître ce système.

Vers le haut de la bande jaune, du côté gauche du grand cercueil, on voit une image d'Horus dont nous avons parlé. Cette figure se compose, ainsi que nous l'avons dit, d'un

corps de lion ou de chien, et d'une tête d'épervier ornée du *schent*. Or, voici de quelle manière on a écrit le nom de ce dieu à côté de son image.

1° On a tracé la figure d'un épervier, parce que cet oiseau est le signe symbolique du dieu de la lumière : HOR (*Voir le n° 1 de la planche ci-jointe*) ;

2° On a fait suivre cette image de celle d'un personnage debout, un sceptre à la main, pour donner l'idée de premier, de chef, en langue égyptienne : *Hooeri* ;

3° On a écrit en toutes lettres le nom du dieu : *Hor* ;

4° On a tracé l'image d'un chien, en égyptien Ou*hoor*.

De cette sorte tout le monde pouvait lire ces inscriptions et savoir le nom de ces mystérieuses figures, et les prêtres de l'Egypte primitive, loin de faire un mystère de leur doctrine, cherchaient au contraire à la faire connaître le plus possible, en multipliant les moyens propres à arriver à ce but.

Au n° 12 de la ligne supérieure du même côté (voir plus haut), est un dieu à tête de bélier, aux chairs vertes, au disque rouge entouré d'un urœus. Le nom de ce dieu est écrit de cinq manières différentes. (*Voir le n° 2 de la planche.*)

1° Les trois lettres A, M, N, *Amon*, accompagnées du déterminatif de la divinité, le personnage assis entre la lettre A et la lettre N. Notez que ces lettres sont rangées dans un ordre arbitraire, et qu'il faut rétablir cet ordre en suivant les chiffres que nous mettons au-dessus de chacune d'elles.

2° Le bélier, image symbolique du dieu, suivi du déterminatif de la divinité, le personnage assis tenant une croix à anse à la main.

3° Le nom AMN-RA écrit deux fois, de telle sorte que

les lettres rangées dans un ordre symétrique peuvent se lire dans des sens divers qui tous aboutissent au même résultat, le mot RA se trouvant au centre de cette combinaison, en cette sorte;

N
M *RA* A
M

4° La lettre A de l'inscription qui précède sert, en la joignant à deux autres lettres tracées au-dessous, à reproduire encore le même nom.

5° Enfin le nom du dieu est encore tracé d'une manière symbolique par le personnage à tête de bélier tenant en main la croix à anse.

Au n° 24 de la ligne supérieure du même côté, on voit l'image du dieu RA. Voici comment peu se décomposer l'inscription qui l'accompagne.

1° Les deux lettres formant le mot : RA.

2° L'image du soleil, emblême du dieu, accompagnée du caractère symbolique représentant les prunelles des yeux et exprimant l'idée voir : *Le soleil qui voit.*

2° Le signe de domination et l'épervier : *le seigneur de la lumière.*

Les quatre caractères au-dessous signifient : *Dieu grand, Seigneur du ciel.*

4° Le disque du soleil entouré d'un urœus, signe symbolique du même dieu : *le soleil Roi.*

5° Le personnage assis, la croix ansée à la main, à côté du disque solaire et de la barre verticale, signes ordinaires de RA.

6° La même barre verticale, jointe au disque précédent et au signe de la puissance, (la hache), autre emblême de la divinité.

Toute cette belle inscription peut se traduire ainsi : *Ici*

est RA, le soleil qui voit, le seigneur de la lumière, le Dieu grand, le seigneur du ciel. — Le Roi soleil. — Le Dieu vivant RA. — Le Dieu RA.

Nous donnons le texte égyptien, transcrit en lettre coptes, à côté de l'inscription elle-même. (*N° 3 de la planche.*)

Il nous reste à dire quelques mots de l'autre classe de notations hiéroglyphiques, ou des inscriptions proprement dites.

Voici ce que signifie la première de ces inscriptions, celle que vous voyez tracée en très-grands caractères tout autour du petit cercueil.

« *Acte d'adoration suprême au dieu Ra, soleil, lumière des* « *deux mondes, au-dessus des dieux, manifesté dans le soleil* « *levant*[1], *dans Thmou le dieu Phré, dans le dieu de Hat-cah* « (Horus, l'Apollon des Grecs), *dans Phtha dieu créateur* « (l'ouvrier, l'artisan) *du monde, dans Osiris, seigneur du* « *monde.* » On voit que cette adoration ne s'adresse qu'à UN SEUL DIEU, dont les autres n'étaient qu'une *manifestation* spéciale. On suit ici l'ordre régulier de ces manifestations, et du Dieu Père universel, ou RA, on descend au soleil levant, son image dans ce monde et le symbole d'une vie ultérieure, puis on vient au dieu Phré, le soleil, au dieu Horus, la lumière, au dieu Phtha, l'artisan divin, toutes modifications d'une seule et même idée de Dieu, considérée sous différents points de vue et dans ses rapports divers avec les

[1] C'est ainsi, pensons-nous, qu'il est rationnel de lire le groupe hiéroglyphique désigné par Champollion sous le nom de *Montagne solaire*. Cette dernière expression n'offre à l'esprit aucun sens défini, au lieu que l'*Ascension* ou *la montée du soleil* (le soleil levant), offre une signification précise et un symbole parfaitement en rapport avec le génie et l'histoire des peuples de l'Orient.

hommes. Enfin, on arrive à sa dernière manifestation, au nom sous lequel il était surtout connu dans les hommages populaires de l'Égypte, à Osiris. C'est à Osiris, le dieu familier, que se rapporte la dernière partie de l'inscription, c'est à ce *dieu du couchant,* à ce dieu de la tombe, que le défunt adresse ses hommages. « *C'est dans le trésor du temple* « *d'Osiris, le grand Dieu et le Roi, qu'a déposé ses offrandes* « *celui qui vient dans la barque d'Amon, Nhecsementh* (ou « Nes-Month.) »

Cette inscription est reproduite une seconde fois à l'intérieur du cercueil, où elle est cachée en grande partie par la momie.

La double inscription, aussi en très-grands caractères, tracée à l'intérieur du grand cercueil, offre de grands rapports avec la dernière partie de celle dont nous venons de donner le sens; seulement ici la prière s'adresse d'une manière spéciale à Horus, seigneur de Hat-cah, au dieu de la lumière, l'Apollon des Grecs.

Nous trouvons encore un très-beau sens dans une formule que vous voyez répétée jusqu'à douze fois, huit sur le grand couvercle et quatre sur les côtés intérieurs du petit cercueil.

Le déterminatif spécial du premier mot de cette formule est une *clef*, en égyptien comme en hébreu, *Amesch.* (*Dict. de Gésénius.*)

Ce mot veut dire *élever*, et par suite ouvrir, car à l'aide de cette clef les anciens élevaient leurs portes, au lieu de les faire tourner sur elles-mêmes comme cela se fait aujourd'hui. Après ce mot vient la préposition *à* ou *vers*, suivie d'un nom de Dieu, après lequel vous lisez le mot qui termine la formule, le nom même du mort.

Voici comment on peut traduire ces inscriptions, prières adressées aux quatre génies de l'Amenthi, dont les figures

sont peintes deux fois sur les pieds du grand cercueil et une fois sous la forme de jeunes hommes sans vêtements, le doigt sur la bouche, dans l'intérieur du petit cercueil :

« Élevez auprès de Amset Nheesementh.

« Élevez auprès de Soumaoutf Nheesementh.

« Élevez auprès de Hapi Nheesementh.

« Élevez auprès de Kebhsnouf Nheesementh. »

Puis cette quadruple formule est répétée une seconde fois avec de nombreuses variantes dans lesquelles les scribes égyptiens s'ingéniaient, à ce qu'il semble, à diversifier le plus possible leurs moyens de peindre aux yeux la pensée, et une troisième fois sur les faces intérieures du petit cercueil, Cette forme de prière ainsi répétée ressemble assez aux *litanies*, dont l'usage est de toute antiquité. C'est peut-être, du reste, la forme de prière la plus naturelle, car avant tout la prière est un langage du cœur, et le cœur ne parle pas comme l'esprit; il aime au contraire à redire toujours la même chose, à répéter sans cesse la même demande, quand il désire vivement obtenir.

La grande inscription en trois longues lignes verticales qui courent des pieds à la poitrine sur l'extérieur du grand couvercle renferme un acte d'adoration à tous les dieux.

Enfin, il reste la grande inscription, à la formule initiale si fréquente sur les manuscrits du rituel funéraire, notamment sur celui du grand ouvrage de la commission d'Égypte : « parole d'Osiris le grand dieu, » ou « voici ce que dit Osiris le grand dieu. » Cette inscription se trouve trois fois sur notre monument, deux fois sur le petit couvercle et une fois sur le grand. Malheureusement elle a été retouchée, au moins en ce dernier endroit, ce n'est plus là ce beau *vert égyptien*, réellement antique, du petit couvercle, mais je ne sais quelle couleur indécise qui fort probablement ne re-

couvre plus même l'ancien tracé hiéroglyphique. En effet, il est bien difficile aujourd'hui de faire concorder ce texte avec celui des deux inscriptions correspondantes du petit couvercle. Disons toutefois, comme nous l'avons fait pressentir plus haut, qu'on retrouve dans ces inscriptions la généalogie du mort, qui comptait, entre autres fonctionnaires sacerdotaux, un scribe sacré de la grande ville de Thèbes parmi ses ascendants.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

La première est relative à la série de représentations qui forment l'ensemble systématique du *Panthéon égyptien*. Ces dessins sont une *restitution*. Ils ont été extraits de l'ouvrage de Champollion, par Champollion lui-même et par V. Denon, et appliqués sur les deux faces du grand cercueil transformé ainsi par eux, sous ce rapport, en un champ d'études égyptiennes. C'est un *complément* qui donne un prix particulier à ce monument en ajoutant au mérite si grand de toutes ses autres peintures authentiques. Ainsi on peut, sur un seul monument, trouver l'ensemble des symboles égyptiens presque au complet, et se faire une idée de leur manière de voir les choses et de peindre aux sens les notions de l'ordre métaphysique.

La seconde se rapporte au nom du personnage ici momifié, haut fonctionnaire de Thèbes, Nes-Month, attaché au service de la barque sacrée d'Ammon, vers la 25e dynastie. Ce nom se trouve en dix-neuf endroits différents du sarcophage.

Nous ne dirons rien de l'éclat des couleurs, de leur fraîcheur, de leur conservation parfaite; c'est une observation qui souvent a été reproduite et qui prouve jusqu'à quel point de perfection les Égyptiens avaient porté le développement

de l'industrie et des arts qui tiennent aux connaissances chimiques.

Ce serait aussi nous écarter de notre sujet et aborder une question immense, que de nous arrêter à étudier le type de tête des figures égyptiennes, notamment celle de notre momie, si bien conservée, et de chercher l'histoire des races humaines qui ont formé la population de l'Égypte. Ce point d'ethnographie a été traité par le savant cardinal Wiseman dans ses *discours sur les rapports entre la science et la religion révélée, prononcés à Rome :* nous y renvoyons nos lecteurs.— Disons seulement que la tête égyptienne nous offre ordinairement les traits suivant : le nez, légèrement voûté, ne forme qu'une seule ligne avec le front, sans qu'il y ait cet angle si marqué, si profond, qui sépare le nez d'avec le front chez les peuples européens ; la ligne du front est par conséquent moins verticale et penchée en arrière.— Les yeux sont très-grands et fort fendus ; ils étaient parfaitement proportionnés au climat et propres à s'inonder de cette belle et incomparable lumière qui toujours a été l'un des priviléges de l'Égypte.— Les lèvres sont épaisses, ou plutôt larges, et offrent néanmoins un type fort différent de la laideur des habitants du midi de l'Afrique. — L'oreille est placée très-haut, et ce caractère est si nettement accusé, qu'il suffit pour faire à l'instant reconnaître une tête égyptienne.

Beaucoup d'égyptologues pensent que les anciens habitants de l'Égypte étaient descendus dans la vallée du Nil, des hauteurs de l'Éthiopie qu'ils habitaient d'abord. En effet toute la basse Égypte est de formation relativement récente et n'est qu'un terrain d'alluvion déposé par le limon du Nil ; et aujourd'hui encore, au dire des voyageurs, on retrouve en Éthiopie et en Nubie les traits caractéristiques, le type de tête et jusqu'aux usages de l'Égyptien de nos monuments.

Dans la seconde de ces études, nous avons montré la civilisation égyptienne débordant sur la Grèce et donnant naissance à toutes les idées dont ce peuple se regarda plus tard comme l'inventeur. Citons encore à l'appui de cette doctrine le témoignage suivant d'Hérodote et le passage non moins concluant du savant Lepsius, par lequel nous terminons ce travail.

« LIV. Quant à l'établissement des oracles, soit en Grèce, soit en Libye, voici ce que disent les Égyptiens, et ce que les prêtres de Jupiter Thébain m'ont raconté. Suivant eux, les Phéniciens, après avoir enlevé de Thèbes deux des femmes attachées au service du temple, les vendirent, l'une en Libye, l'autre en Grèce, et ce sont elles qui les premières ont institué des oracles chez ces deux peuples. Je demandai aux prêtres de quelle manière ils avaient pu être instruits si positivement de ce fait, et ils me répondirent: « que « d'abord ils avaient fait de grandes recherches sur le sort « de ces femmes, et qu'il leur avait été long-temps impos- « sible de savoir ce qu'elles étaient devenues, mais qu'enfin « ils avaient appris ce qu'ils venaient de me raconter. »

» LV. C'est ainsi que les prêtres de Thèbes se sont expliqués avec moi sur ce sujet; mais les prophétesses de Dodone prétendent « que deux colombes noires, s'étant envolées de « Thèbes d'Égypte, étaient venues s'abattre l'une en Libye « et l'autre à Dodone; que cette dernière, s'étant reposée « sur un hêtre, avait fait entendre une voix humaine, annon- « çant qu'il fallait établir dans ce lieu un oracle de Jupiter, « et que les habitants n'ayant pas douté que ce ne fût un « ordre de la Divinité, avaient fait ce qui leur était pres- « crit. Quant à la colombe qui s'était envolée en Libye, les « prophétesses ajoutaient qu'elle avait également prescrit « aux Libyens de fonder l'oracle d'Ammon, qui est aussi,

« comme on sait, un oracle de Jupiter. » Tel est le récit des prophétesses de Dodone, dont la plus âgée porte le nom de Proméneia; celle qui la suit dans l'ordre des années prend celui de Timarète, et la plus jeune de toutes celui de Nicandra. Les autres habitants de Dodone sont d'accord avec elles sur ces faits.

« LVI. Pour moi, voici comme il me semble que l'on peut concilier les deux rapports. Si les Phéniciens ont réellement enlevé de Thèbes deux femmes attachées au service du temple, et les ont vendues, l'une en Libye, l'autre en Grèce, je croirais volontiers que cette dernière l'a été dans la partie de la Grèce qui jadis était connue sous le nom de Pélasgie, et qui est actuellement habitée par les Thesprotes ; qu'étant devenue ainsi esclave, elle aura construit sous un hêtre un petit temple à Jupiter, voulant, comme il est assez naturel de le penser d'une femme qui avait été attachée au culte de ce dieu à Thèbes, conserver dans un pays étranger le souvenir de ce qu'elle avait été dans sa patrie, et que par la suite, lorsqu'elle eut appris la langue grecque, elle aura fondé un oracle. Il est aussi vraisemblable que c'est elle qui aura raconté que sa sœur avait été vendue en Libye par les Phéniciens qui l'avaient vendue elle-même.

« LVII. Je pense de plus que les Dodonéens auront donné à ces femmes le nom de colombes, parce qu'elles étaient étrangères, et que leur langage aura paru ressembler au gazouillement de ces oiseaux. Ensuite avec le temps, lorsque celle qui était parmi eux se sera familiarisée avec la langue grecque, ils auront dit que la colombe parlait comme les hommes, au lieu que, tant qu'elle ne faisait usage que d'une langue étrangère, elle ne paraissait avoir que la voix d'un oiseau. Autrement, une colombe aurait-elle pu jamais s'exprimer en langage humain? Enfin, en ajoutant que cette

prétendue colombe était noire, ils désignent clairement que la femme était d'origine égyptienne. Du reste, comme les cérémonies observées à l'oracle de Dodone ont beaucoup d'analogie avec celles qui ont lieu à Thèbes d'Égypte, c'est une preuve de plus que l'usage des oracles rendus dans les temples vient d'Égypte. » (*Hérodote*, *Euterpe*.)

Voici maintenant ce que dit Lepsius. (*Die chronologie der Ægypter bearbeitet von Richard Lepsius.* Berlin, 1849, pages 40 et suivantes.)

Après avoir donné des détails sur le nombre immense de volumes que renfermaient de toute antiquité les bibliothèques de l'Égypte, il ajoute : « Ce n'était que sur une littérature fort riche et sur les connaissances qu'elle recevait en dépôt de génération en génération, qu'avait pu s'établir la célébrité de la sagesse égyptienne, universellement répandue dans l'antiquité ; car, même avant tous les autres peuples, les Grecs, eux qui possédaient tant d'avantages que n'avaient point les autres, n'ont jamais disputé aux Égyptiens cette prééminence, plus justes en cela que beaucoup de nos critiques d'aujourd'hui, qui voudraient bien voir dans le génie grec une plante scientifique qui aurait poussé d'elle-même au milieu du désert de la barbarie. — Hérodote [1] appelle les Égyptiens les plus instruits de tous les peuples qu'il avait connus, parce que ce peuple était celui qui savait le mieux conserver les choses pour s'en souvenir au besoin. — Quand les Éléens voulurent établir leurs jeux Olympiques, ils envoyèrent une ambassade aux Égyptiens, comme aux plus sages d'entre tous les hommes, afin de leur demander leur avis et leurs conseils sur ce grand projet [2].

[1] II, 77.

[2] HÉROD., II, 160.

« La suite majestueuse des hommes fameux [1] qui ont rapporté aux Grecs quelque chose de la sagesse égyptienne commence déjà dès les temps mythiques. — Danaus [2] apporta à Argos les premières semences de la haute civilisation de l'Egypte; et Erechtheus, roi d'Athènes, selon quelques auteurs était égyptien [3], et enseigna les mystères d'Eleusis selon le rit de l'Egypte. — Les anciens chanteurs sacrés, Orphée [4], Musée [5], Melampus [6], et Eumolpides [7], rapportèrent de là leur sagesse théologique de ce côté-ci, et à Homère [8] lui-même l'Egypte n'est pas demeurée inconnue. — Les plus anciens artistes de la Grèce, Daidalos [9], Telekles [10], et Theodoros [11], se sont façonnés dans cette terre où l'art fleurit avant toute autre contrée; ils se sont formés sur le canon des proportions égyptiennes.—Lycurgue [12] et Solon [13] introduisirent dans leur patrie ce qu'ils avaient appris en Egypte de sages institutions, et Herodote [14], parlant des lois cadastrales de l'Egypte, d'après lesquelles chaque citoyen était obligé de rendre compte au monarque de ses revenus

[1] Diodor. Sic., I, 69, 96, 98. — Plut., *de Is. et Osir.*, c. 10. — Clém. d'Alex., *Stromates*, p. 131. — Sylb. Cedren., *Hist. Comp.*, p. 94 B.

[2] Hérod., II, 91; VII, 94. —*Schol. ad Aristoph. Plut.*, VII, 773. — Euseb., *Præp. Ev.*, X, 9. — *Tzetz. ad Lycophr.*, V, 3.

[3] Diod., I, 29.

[4] Diod., I, 69, 96; IV, 25.

[5] et [6] Diod., I, 96.

[7] Diod., I, 29.

[8] Diod., I, 69, 96. — Heliodor., *Æthiop*, III, 14. — Clém. d'Alex., I, p. 130. — Chalcidius, *in Tim. Comment. ed. Meurs*, p. 218.

[9] Diod., I, 96.

[10] et [11] Diod., I, 98.

[12] Diod., I, 96. — Plut., *de Is. et Osir.*, c. 10.

[13] Plato, *Tim.*, p. 21.—Diod., I, 69, 96.—Plut., *de Is. et Osir.*, c. 10. *Vita Solon*, c. 26.

[14] II, 177.

annuels, dit formellement que ces lois furent apportées par Solon à Athènes, et qu'elles étaient encore en vigueur de son temps. — Kleobulos, le sage de Lindus, alla aussi en Egypte [1]. — Au reste, quand bien même les preuves fondamentales de tous ces récits historiques ne seraient pas solidement établies, il suffirait de constater la direction universelle suivie dans cette matière par la tradition, pour démontrer, même sans entrer dans tant de détails, que toujours et dans tous les âges (tôt et tard) on a proclamé et reconnu la sagesse égyptienne. Avoir étudié en Egypte était déjà une renommée.

« C'était principalement comme une grande école pour les philosophes, et sous le point de vue de tout ce qui peut être l'objet des sciences et de l'application de l'esprit en général que l'Egypte était considérée. Aussi, voyons-nous les philosophes, les mathématiciens, les médecins, les historiens voyager à l'envie en Egypte et y étudier pendant des années entières sous des maîtres égyptiens. On montrait encore à Strabon, à Héliopolis, les maisons dans lesquelles Platon et le mathématicien Eudoxos avaient demeuré pendant treize ans [2], et l'observatoire d'Eudoxos [3] sur lequel il avait considéré certains mouvements des étoiles, portait encore son nom du temps de Strabon [4]. — Thalès, lui aussi [5], s'était fait instruire par des prêtres égyptiens, et

[1] Diog. Laert., I, 89.

[2] Diog. Laert., VIII, 87, 89.

[3] Strab., XVII, p. 806, 807. — Cic., *de Fin.*, V, 29. — Diod., sic., I, 96. — Plut., *de Is.*, c. 10; *de Genio Socr.*, p. 578. — Clém. d'Alex., *Stromat.*, I, p. 131. — Diog. Laert., III, 6.

[4] Strab., II, p. 119; XVII, p. 807.

[5] Plut., *de Is.*, c. 10; *de Placit. philos.*, I, 3. — Clém. d'Alex., I, p. 130. — Diog. Laert., I, 27.

il n'avait point eu, comme il est dit formellement, d'autres maîtres que ceux-là. C'est ici (en Egypte) qu'il apprit la division de l'année en saisons et en 365 jours, et c'est ici qu'il apprit les moyens de mesurer les objets élevés, comme les pyramides, par leur ombre à une heure déterminée du jour [1]. — Archimède [2] inventa en Egypte sa fameuse vis à eau, et c'est là qu'il en fit d'abord l'application à l'arrosage des terres. — Pythagore [3] séjourna longtemps en Egypte, et tout ce que nous savons des doctrines de ce personnage qui exerça tant d'influence, coïncide avec ce fait [4], notamment sa doctrine de l'immortalité de l'âme.....; son maître Phérékydes [5] avait aussi été en Egypte, et *quant à la doctrine dont il vient d'être parlé*, il nous est suffisamment connu par les monuments que les Égyptiens possédaient depuis les temps les plus reculés des idées très-distinctes sur la continuation d'existence (*ou voyage*, *pérégrination*, *mais non transmigration*) de l'âme et sur son jugement après la mort [6]. — On compte aussi au nombre de ceux qui visitèrent l'Egypte pour leur instruction, les philosophes Anaxagoras [7],

[1] Diog. Laert., I, 27. — Plin., *H. N.*, xxxvi, 17.

[2] Diod., v, 37.

[3] Cic., *de Fin.*, v, 29. — Diod., I, 96. — Strab., vii, p. 297; xiv, p. 360. — Plut., *de Is.*, c. 10. — Diog. Laert., viii, 3, 11. — Clem., a. a. O.

[4] Hérod., ii, 81. — Diog. Laert., viii, 24, 33, 34; viii, 4. — Hérod., ii, 123. Quelques grecs ont adopté cette doctrine, les uns dans des temps reculés, les autres plus récemment, et l'ont donnée comme leur étant propre : je connais bien leurs noms, mais je ne les écrirai pas. — Diog. Laert., viii, 24. — Cic., *Tusc.*, I, 16 : Quod litteris exstet proditum, Pherecydes Syrius primus dixit, animos hominum esse sempiternos.

Clém. d'Alex., I, p. 129. — Cedren., p. 94, b.

[6] Voir l'ouvrage de l'auteur, intitulé : *Todtenbuche der Ægypter*, p. 13, ff.

[7] Cedren., p. 94, b.

Demokritos [1], Sphairos [2], le mathématicien Oinopides [3], le médecin Chrysippos [4], Alkaios [5], et Euripides [6].....

« Tous ces personnages n'avaient pas seulement l'intention de connaître et de voir l'Egypte des yeux du corps, mais ils s'y rendaient la plupart pour s'y faire donner des instructions, chacun sur sa faculté spéciale, par les prêtres savants. C'est de cette manière que considéraient ces voyages des gens instruits, ceux d'entre les auteurs qui nous en ont parlé avec le plus de détails [7]. Les Egyptiens eux-mêmes regardaient ces voyages comme chose d'importance, et, au rapport de Diodore (liv. I, ch. 96), ils notaient dans leurs annales les visites qu'avaient faites chez eux les grecs savants. C'est ainsi que l'on a pu conserver jusqu'à nous, même les noms et l'origine des plus célèbres d'entre eux, aussi bien que les noms de leurs divers instituteurs [8]. Ces noms portent un cachet véritablement égyptien et ne nous offrent de ce côté aucune base sur laquelle on puisse élever un raisonnement pour les révoquer en doute. Plutarque nomme le maître de Solon *Sonchis*, de Saïs, celui de Pythagore *Onnuphis*, d'Héliopolis, et celui d'Eudoxos *Chonuphis*, de Memphis, auxquels Clément (*d'Alexandrie*) ajoute encore le précepteur de Platon *Sechnuphis*, tous noms dont la forme égyptienne est facile à rétablir. (*Voir la planche ci-jointe, où nous avons*

[1] Diod., I, 96. — Diog. Laert., IX, 35.

[2] Diog. Laert., VII, 186; VIII, 87.

[3] Diod , I, 96.

[4] Diog. Laert., VII, 186; VIII, 87.

[5] Stab., I, 2, p. 37.

[6] Diog. Laert., III, 6.

[7] Diod., I, 69. — Clém. d'Alex., *Stromates*, I, p. 130.

[8] Plut., *de Is.*, c. 10, *de Genio Socr.*, p. 578, F. — Clément d'Alex., *Stromates*, I, p. 131.

reproduit ces noms en hiéroglyphes tels que le savant Dr Lepsius les a rétablis en cet endroit de son ouvrage.)

« Sans doute il s'agissait dans cette instruction de quelque chose de plus que d'un symbolisme inintelligible, d'un mysticisme pétrifié et de rêves sans consistance, comme jusqu'ici on a été généralement incliné à le croire. Or, des connaissances réelles et des expériences scientifiques ne pouvaient reposer que sur une littérature riche et soignée dès les temps les plus reculés. Aussi nous voyons que les grands trésors de cette littérature étaient déjà connus et enviés longtemps avant l'époque des Ptolémées. En effet, les Perses, sous Artaxerxès, avaient enlevé une partie de ces trésors des anciennes archives, et, ne les estimant pas moins que d'autres trésors, ils ne les avaient rendus que pour une forte rançon [1]. Mais ce que ces trésors renfermaient de précieux ne commença à être connu généralement des Grecs que par les traductions qui se firent en masse depuis le temps des premiers Ptolémées [2]. Sur ce point nous possédons entre autres un témoignage très-important de Strabon, dans l'endroit où il parle de la résidence de Platon et d'Eudoxos en Egypte pendant treize ans [3]. Ces prêtres, dit-il (les prêtres égyptiens), étaient très-versés dans l'astronomie; mais ils étaient très-retirés en eux-mêmes, très-secrets et peu communicatifs. C'était seulement avec le temps et à force d'attentions et de politesse [4] qu'ils se laissaient prier de communiquer quelque chose de leurs principes, et après tout ces *barbares* en cachaient la plus grande partie. Ainsi ils

[1] Diod., xvi, 51.
[2] Sync., p. 271, d.
[3] xvii, p. 806.
[4] Clém. d'Alex., *Stromates*, i, p. 130. — Porphyr., *Vita Pythag.* — Théodoret, *Therap.*, i, p. 467. — Diog. Laert., viii, 3, 87.

savaient très-bien ajouter pour eux-mêmes la partie du jour et de la nuit qui reste après les 365 jours de l'année, mais ils ne disaient rien de cela aux Grecs, non plus que tant d'autres choses que ceux-ci ne connurent que plus tard, quand les nouveaux astronomes l'eurent appris dans les traductions qui se firent en grec des registres des prêtres, et jusques dans le temps de Strabon les Grecs s'en rapportaient aux livres des Egyptiens aussi bien qu'à ceux des Chaldéens [1]. »

Nous terminons à dessein notre travail par cette longue citation, parce qu'elle est d'un savant illustre justement renommé pour ses travaux *historiques* en Egyptologie, d'un homme dont le témoignage seul suffirait (quand même ses assertions ne seraient point à chaque instant appuyées comme elles le sont par les preuves les plus claires et les plus décisives), pour établir ce fait que l'Egypte était dans les temps anciens la grande source de science à laquelle allaient s'abreuver les peuples, notamment ceux de la Grèce.

Nous disions en commençant ces études que l'immortelle découverte de Champollion était un fait providentiel, un secours inattendu que le Seigneur dans sa sagesse avait réservé à notre époque afin de dissiper les nuages d'incrédulité qui l'enveloppent encore ; nous nous trouverons amplement dédommagé de nos pénibles recherches et de nos fatigues

[1] Voici ce que à ce sujet Letronne (géographie de Strabon, tome I, Paris, 1819, p. 390). — « C'était donc dans ces écrits, aussi bien que dans ceux des Chaldéens, que les Grecs avaient puisé une partie de leurs connaissances astronomiques; et comme dans ce qui nous reste d'Hipparque, d'Eratosthène et surtout de Ptolémée, on ne voit pas qu'il soit fait mention des Egyptiens, on est tout naturellement porté à conclure que les Grecs n'ont pas dit tout ce qu'ils leur ont emprunté, peut-être par suite de cette jalousie naturelle qui s'établit entre les vainqueurs et les vaincus. » — Hérod., II, 123. — Diog. Laert., VIII, 89.

réelles si, pour notre faible part, nous avons, par l'application de cette découverte, contribué en quelque chose à la reconstruction d'une exégèse biblique inattaquable, et si, suivant de loin l'exemple d'illustres personnages, l'honneur de l'Eglise, nous avons réussi à faire faire un pas de plus vers la réconciliation à deux sœurs qui s'aimeraient toujours, si elles se connaissaient mieux : la *Science*, la *Foi !*

L'ABBÉ E. VAN DRIVAL.

ORIGINE

DU

PATRONAGE LITURGIQUE DES BOULANGERS

(SAINT HONORÉ)

Mémoire lu au Congrès de la Sorbonne (1869)

Dans une vie encore inédite de saint Honoré, évêque d'Amiens, nous avons été amené à rechercher pourquoi il était presque partout le patron des boulangers [1] et par extension, des pâtissiers, des oublayeurs, des fleuriers, des marchands de farine et de diverses autres professions qui ont quelques rapports avec la fabrication du pain. Les motifs qu'on a allégués jusqu'ici pour expliquer ce choix nous ont paru dénués de vraisemblance ou basés sur de fausses hypothèses, et nous avons dû essayer de déterminer la véritable cause de ce patronage.

Ce sont ces quelques pages que nous détachons d'un travail qui serait beaucoup trop long pour être soumis à

[1] Dans le Soissonais, c'était saint Ludard qui, au VIIIe siècle, exerça la profession de boulanger ; à Saint-Denis, c'était saint Isses parce que, dit Ménage, son nom en grec signifie *blé* (!!); en Flandre et dans diverses villes de Belgique, c'est saint Aubert, évêque de Cambrai, parce qu'un boulanger fut guéri par son intercession.

1869

Fig.

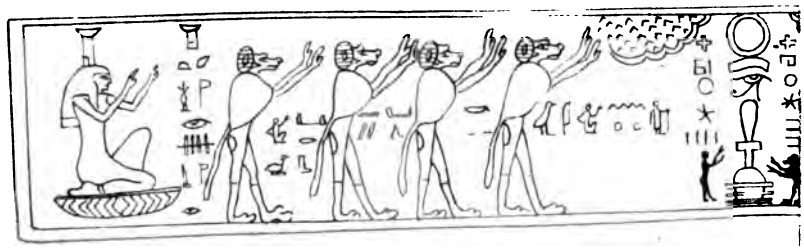

Fig. 2.

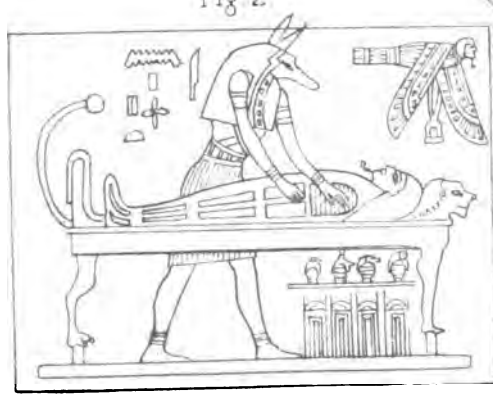

1

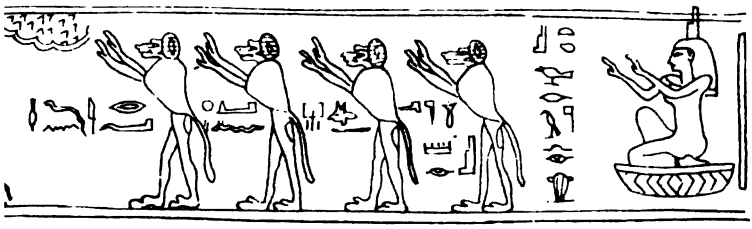

Fig. 3

Fig. 4.

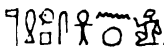

SONCHIS, Maître de Solon

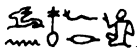

ONNUPHIS, Maître de Pythagore.

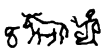

CHONUPHIS, Maître d Eudoxos

SECHNUPHIS, Maître de Platon

votre attention ; mais avant d'aborder la question il nous paraît utile de résumer rapidement la vie de saint Honoré.

Il naquit à Port-le-Grand en Ponthieu, et très-probablement de la principale famille du pays. Ses Actes, rédigés seulement au XIe siècle par un chanoine d'Amiens, nous disent qu'il florissait du temps du pape Pélage et du roi Childebert, alors que l'Empereur Maurice envoya deux ambassadeurs à ce dernier prince pour l'engager à se constituer le défenseur de l'empire d'Orient. Comme il y a eu deux papes du nom de Pélage et trois rois du nom de Childebert, il y avait là matière à controverse. Il nous paraît évident qu'il s'agit ici de Pélage II (578-590) et de Childebert, roi d'Austrasie (575-596). L'Empereur Maurice qui régna sur l'Orient de 582 à 602, a pu envoyer ses ambassadeurs vers l'an 585, époque où régnaient Pélage II et Childebert.

Les auteurs du *Gallia christiana* et de Court, l'auteur d'une histoire manuscrite des évêques d'Amiens [1], se sont créés des difficultés inextricables, en supposant que le Childebert qui donna la terre du Mège à saint Honoré pour l'église d'Amiens, est le même Childebert qu'on dit avoir régné du temps de Pélage et de Maurice, c'est-à-dire Childebert, roi d'Austrasie ; ils sont naturellement amenés à se demander comment le roi de Metz à pu donner un domaine qui ne pouvait lui appartenir, puisqu'il était situé dans la Neustrie. Ils sont obligés pour résoudre cette objection de se livrer à des suppositions très-invraisemblables. Ils se seraient évité une oiseuse discussion s'ils avaient consulté le *Nécrologe* du Chapitre d'Amiens, qui assigne à Childebert, roi de France, le don de la terre du Mège [2].

[1] *Recueil de D. Grenier*, à la Bibliothèque impériale.

[2] Calend. febr. Obitus Childeberti regis Franciæ, qui in honore S. Fusciani sociorumque ejus, dedit huic ecclesiæ vicum Megicum.

L'Épiscopat d'Honoré développa puissament la civilisation chrétienne dans nos contrées. Le saint Évêque se dépensait tout entier dans le gouvernement des âmes ; il allait souvent visiter les villes et les bourgades de son diocèse et s'efforçait de déraciner les restes de superstitions païennes qui avaient résisté, surtout dans le Ponthieu, au zèle de ses prédécesseurs. Prêchant par ses exemples encore plus que par ses paroles, il fit fleurir le dévoûment chez le clergé et la régularité dans les cloîtres.

La découverte des reliques de saint Firmin, saint Victoric et saint Gentien qui avaient été inhumés à Sama (Sains), vers l'an 303, fut un des événements les plus importants du pontificat d'Honoré. La reconnaissance populaire n'oublia jamais qu'il avait réussi à préserver ce précieux trésor de la pieuse convoitise de Childebert Ier.

Saint Honoré mourut le 16 mai vers l'an 600, dans le cours de ses visites pastorales, au château de Port où il avait pris naissance. Les écrivains du Moyen-Age, amis des jeux de mots, ont fait remarquer, à ce sujet que le village de Port avait été pour lui le *port* où il avait abordé l'existence, et le *port* d'où il s'était embarqué pour l'éternité ; aussi inscrivit-on ces deux vers sur les murs de l'église, à son pays natal :

Quem genuit Portus secessit ubi fuit ortus;
Is suus est hortus, iste est occasus et ortus.

On a érigé tout récemment un autel monumental sur le sarcophage qui renferma pendant deux siècles et demi les reliques de saint Honoré, avant qu'elles ne fussent transférées à la cathédrale d'Amiens, où on les vénère encore aujourd'hui. Cette œuvre patriotique s'est accomplie à l'aide d'une souscription, à laquelle prit part la Société des Anti-

quaires de Picardie, toujours désireuse de glorifier la mémoire de nos illustrations.

Nous n'avons point à nous occuper ici du culte général de saint Honoré, qui franchit bientôt les limites du diocèse, mais de l'origine du culte tout spécial que lui rendent les boulangers, en qualité de patron de leur profession.

L'interprétation populaire qui métamorphose notre pontife en boulanger, prend assurément sa source dans l'iconographie du Moyen-Age. On aura considéré comme un instrument de profession, au lieu d'un symbole de patronage, la pelle chargée de trois pains que saint Honoré tient dans sa main gauche, cette pelle si inséparable du personnage que Santeuil lui a donné place dans son célèbre et trop peu révérentieux quatrain :

Saint Honoré,
Dans sa chapelle,
Avec sa pelle,
Est honoré.

Une autre explication populaire nous dira que c'est le père de notre évêque qui était boulanger, mais cette hypothèse, pas plus que la première, ne repose sur aucun document historique. Nous ne trouvons aucun détail sur la naissance de saint Honoré, ni dans la légende composée au XIe siècle par un chanoine d'Amiens [1], ni dans une traduction française du XVe siècle, conservée aux archives du Loir-et-Cher, et qui diffère peu du texte édité par les Bollandistes. Ce dernier document, publié par M. Dupré dans *les Bulletins de la Société des Antiquaires de Picardie* [2] nous dit que saint

[1] *Acta sanctorum*, 16 mai.

[2] Tome VIII, p. 364.

Honoré était « sorty d'un père et d'une mère qui n'avoient grands biens ». Cette appréciation un peu vague, et d'ailleurs fort récente, ne saurait être invoquée en faveur de la profession de boulanger, mais du moins elle n'y est pas contraire, comme la tradition très-générale qui fait du père de saint Honoré un riche seigneur et même un comte du Ponthieu. C'est sur cette donnée que s'est appuyé Vincent de Beauvais pour faire ce jeu de mots : *nobilitate et nomine Honoratus*, et sans beaucoup se soucier de la chronologie, il a fait de notre évêque, le fils du comte Aymeric et de Maurienne, et le frère de saint Riquier, qui, né d'un précédent mariage, ne serait pourtant mort qu'un demi-siècle après saint Honoré. Sans admettre cette généalogie, qu'acceptent aveuglément presque tous les hagiographes, nous ne voyons pas qu'il soit improbable que le père de saint Honoré ait été un riche et puissant propriétaire du domaine de Port. Neerlande, qui nous a laissé une longue et diffuse *Dissertation manuscrite sur le temps de la vie, de l'épiscopat et de la mort de saint Honoré* [1], n'admet pas qu'il y ait déjà eu un comté de Ponthieu du temps de notre saint évêque, et produit à ce sujet des arguments qui nous paraissent peu décisifs. C'est faire une objection futile que de voir une contradiction historique entre le titre que la tradition donne au père d'Honoré et la résidence qu'elle lui assigne. Les gouverneurs de comté ne demeuraient point toujours dans la localité la plus importante de leur territoire ; et, d'ailleurs, selon la remarque d'un manuscrit de Rumet [2], Port était jadis une des principales villes du Ponthieu. Nous reconnaîtrons volontiers que cette partie de la Picardie n'était pas encore au VIe siècle un comté organisé dans le sens qu'on a donné plus tard à cette déno-

[1] Manuscrit 146 de la Bibliothèque d'Amiens.

[2] Cité dans la collection manuscrite de Dom Grenier, tome xc, f° 181.

mination; mais rien n'empêche d'admettre que le père de saint Honoré ait été l'un de ces chefs Sicambres de race royale, qui furent convertis par saint Remi et auxquels la libéralité de Clovis et de Childebert accorda de vastes domaines dans le pays nouvellement conquis.

Nous ne nous sentons point davantage convaincu par cet autre argument de Neerlande qui nie l'existence d'un château à Port par cette raison que, s'il y en avait eu un, on n'aurait pas été obligé de transférer à Amiens les reliques de saint Honoré, au moment de l'invasion des Normands. Le château de Port n'a-t-il pas pu être démantelé antérieurement à cette translation? Ou bien, s'il n'en a pas été ainsi, ne pouvait-il pas être du nombre de ces résidences qui ne présentaient point d'assez sérieuses garanties contre les invasions des barbares? Toujours est-il que la tradition actuelle désigne l'endroit où s'élevait jadis le château du père de saint Honoré, et que, d'après le témoignage du P. Ignace [1], on en voyait encore subsister quelques ruines au XVIIe siècle.

Donc, il est très-probable que le père d'Honoré était un riche propriétaire de Port, et, d'un autre côté, il est certain qu'il n'était point boulanger, puisqu'on ne peut invoquer en faveur de cette opinion ni aucun texte, ni aucune tradition ancienne.

On a dit dans ces derniers temps [2] que c'est le père nourricier de saint Honoré qui était boulanger. C'est encore là une hypothèse dénuée de preuves. Mais quand bien même on l'admettrait, cette circonstance isolée est trop insignifiante pour qu'elle ait frappé l'imagination populaire et lui ait inspiré le choix d'un patronage.

[1] *Histoire ecclésiastique d'Abbeville*, page 192.
[2] M. Louandre, *Biographie d'Abbeville*, page 187.

Ce choix, d'après Neerlande [1], aurait été motivé par la pluie miraculeuse qui advint par un temps de sécheresse, lorsqu'on fit à Amiens, en l'an 1060, une procession générale avec la châsse du saint. Il est vrai que cet événement fut un de ceux qui popularisa davantage la mémoire de notre pontife. La récolte était compromise quand l'évêque Guy ordonna de promener les reliques de saint Honoré autour des murs d'Amiens, et bientôt une pluie bienfaisante vint rafraîchir les champs et rendre l'espoir aux habitants qu'effrayait le retour probable de ces famines qui avaient si souvent décimé la cité. La légende ajoute qu'un paralytique retrouva l'usage de ses membres devant la chapelle de Saint-Martin. Treize ans plus tard, Guy faisait construire sur l'emplacement de ce petit oratoire, l'église de Saint-Martin-aux-Jumeaux. On voit par là que la cessation de la sécheresse intéressait la population tout entière, et non pas seulement les boulangers; et d'ailleurs de semblables résultats sont attribués à mille autres saints par les hagiographes du Moyen Age, et nous ne voyons pas pourquoi la gratitude des populations se serait portée préférablement sur le saint évêque d'Amiens.

On dit encore que saint Honoré fit plusieurs fois distribuer aux pauvres des provisions de farine, sans rien diminuer du dépôt qu'il tenait en réserve. Cette anecdote controuvée est modifiée de la manière suivante dans le texte d'une grande image coloriée, imprimée à Metz, par Gangel, et qu'a bien voulu nous communiquer notre collègue M. Gabriel Rembault : « Dans une disette qui eut lieu à Amiens, ce saint évêque sacrifia son bien pour acheter du blé qui devait secourir les fidèles. Un boulanger de la cité, malheureux comme les autres, trouva un matin ses sacs remplis de farine. C'est depuis cette

[1] Manuscrit cité plus haut.

époque que les boulangers l'honorent comme leur saint patron. » Malheureusement pour cette explication si plausible au premier abord, il n'existe aucun récit de cette nature dans la légende de saint Honoré, où abondent pourtant les narrations miraculeuses.

On sait qu'au commencement du XIIIe siècle, Renold Chereins et sa femme Sibylle bâtirent en l'honneur de saint Honoré une chapelle à Clichy, sur le chemin voisin des murs de Paris; qu'ils y fondèrent des prébendes pour plusieurs chanoines dont le nombre fut augmenté plus tard, alors que cette église devint collégiale, et que c'est là l'origine du nom que porte aujourd'hui l'un des principaux quartiers de Paris. On a dit que Chereins était boulanger [1], qu'il introduisit le culte de saint Honoré dans la ville de Paris et que sa fondation détermina ses confrères dans le choix de leur patron. Ce sont là tout autant d'erreurs. Chereins était un riche bourgeois qui consacra une partie de sa fortune à une œuvre pie; il n'introduisit point à Paris le culte de saint Honoré, puisque nous trouvons son office dans les missels et bréviaires parisiens du XIIe siècle, et que le collége des Bons-Enfants, fondé dans le même siècle, était sous le vocable de saint Honoré. Nous pourrions même présumer de là qu'il était déjà à cette époque patron des boulangers : ç'aurait été en effet un bon protecteur pour des écoliers pauvres qui vivaient uniquement de la charité publique, comme nous l'apprend le *dit des crieries de Paris :*

Les Bons enfans orrez crier
Du pain ! n'es veuil pas l'oublier.

Le P. Cahier, dans ses *Caractéristiques des Saints* hasarde

[1] *Biographie du département de la Somme*, tome II, page 101.

cette explication : « Je proposerai timidement de s'en rapporter à cette circonstance de la vie de saint Honoré où l'on veut qu'une main divine lui ait présenté le *pain d'autel,* soit avant, soit après la consécration. »

Le miracle auquel fait allusion le P. Cahier est ainsi raconté dans nos bréviaires du Moyen Age. Le jour de Pâques, alors que saint Honoré célébrait les saints mystères au grand autel de Notre-Dame et qu'il venait de consacrer les saintes espèces, il vit sortir d'une nuée lumineuse une main marquée des stygmates de la passion. C'était celle de Notre-Seigneur qui voulait faire jouir le pieux évêque de la faveur qu'il avait jadis accordée à ses apôtres, en lui administrant la sainte communion. Ce prodige a été plus d'une fois rappelé par la sculpture. Si nous ne voyons plus la main mystérieuse qui figurait avant 1673 à une porte de l'abbaye de Saint-Acheul [1], nous pouvons encore contempler cette scène au portail de la Vierge dorée de la cathédrale d'Amiens, où se déroulent les principaux événements qui ont illustré la vie de notre saint évêque. Mais ce n'est point là qu'il faut chercher l'origine du patronage liturgique des boulangers. Nous sommes étonné qu'un archéologue tel que le R. P. Cahier, qui connaît si bien l'esprit du Moyen Age, n'ait point réfléchi que cette espèce d'assimilation entre le pain vulgaire et la sainte hostie aurait paru alors une sorte d'irrévérence. Ce qui d'ailleurs appelle l'attention dans ce miracle, c'est la main mystérieuse qui devait administrer au célébrant la sainte communion, et non point l'hostie, qu'elle fût consacrée ou non.

Ce qui déterminait les choix populaires des patronages, ce n'était point des rapprochements forcés, des comparaisons subtiles, mais les faits extraordinaires qui frappaient vive-

[1] *Mémoires sur la collégiale de Saint-Acheul,* publiés par M. V. de Beauvillé, dans ses *Documents inédits sur la Picardie*, tome I, page 361.

ment l'imagination. Or, nous trouvons dans la légende de saint Honoré un événement de cette nature, qui nous paraît avoir déterminé le choix des boulangers. Nous allons vous exposer en quelques mots notre hypothèse, en espérant pour elle un meilleur accueil que celui que nous avons fait aux opinions de nos devanciers.

Et tout d'abord, commençons par déclarer que nous ne nous portons nullement garant de la véracité de notre biographe; il a rédigé son écrit cinq siècles après la mort de saint Honoré et, de plus, il témoigne souvent d'une crédulité excessive. Mais pour ce qui concerne l'objet de notre recherche, il importe peu que le fait soit vrai ou non, il suffit qu'il ait été cru par les populations du Moyen Age.

Lorsque mourut Béat, évêque d'Amiens, vers l'an 554, saint Honoré fut désigné pour lui succéder par les acclamations du peuple et du clergé. Son humilité s'opposa en vain aux vœux du diocèse. Une effusion d'huile sainte descendit du ciel sur son front et le consacra miraculeusement. On apprit bientôt à Port qu'Honoré était promu à l'épiscopat. Sa nourrice, qui s'occupait alors de la cuisson du pain au château paternel, accueillit cette nouvelle par une complète incrédulité, et s'écria qu'elle croirait plus volontiers que le fourgon ardent qu'elle tenait entre les mains prendrait racine et se changerait en arbre. Joignant l'acte aux paroles, elle planta dans la cour où elle se trouvait, sa pelle embrasée, emmanchée d'un long bâton qui se métamorphosa soudain en murier, et qui bientôt après produisit des fleurs et des fruits, que l'on considéra comme un emblème prophétique des fruits de salut que devait porter l'épiscopat d'Honoré [1]. Au XVIe siècle, on

[1] La légende primitive est souvent dénaturée dans les récits populaires. Nous en avons entendu plus d'une variante, et entre autres celle-ci : ce serait après la mort d'Honoré que l'incrédule nourrice se serait écriée : si celui-là est saint, je veux que mon fourgon reverdisse !

montrait encore ce murier dans l'ancien logis paternel du saint évêque. « Dans la cour de cette maison, dit le P. Ignace[1], on voit encore le meurier miraculeux provenu d'un fourgon à demi brûlé, qu'on tient par tradition avoir été planté en cette place par la nourrice de ce saint, quand on vint lui dire qu'il étoit évêque d'Amiens. »

Le souvenir du fourgon miraculeux s'est tellement conservé à Port que, chaque année, la veille de la Saint-Honoré, on allume un feu de joie pour perpétuer la mémoire de cet événement.

N'est-il point plus que probable que c'est ce fourgon, cet instrument de boulangerie servant de matière à un prodige si extraordinaire, qui a déterminé les boulangers à prendre saint Honoré pour patron. A l'occasion de son élévation à l'épiscopat, leur pelle professionnelle avait été glorifiée; ils voulurent à leur tour glorifier par un culte spécial celui à qui ils attribuaient ce prodige.

Telle est, croyons-nous, l'origine de ce patronage, répandu aujourd'hui dans presque toute la France et qui, par cela même qu'il avait pris naissance en Picardie, y demeura plus célèbre que partout ailleurs. Les boulangers d'Amiens se considéraient comme la première confrérie de leur profession, parce qu'ils avaient le privilége de porter aux processions générales la châsse de leur patron. Aussi leurs statuts, datés du 23 mars 1408, recommandaient pour ces jours là une toilette convenable, ce qui est assez inusité dans les règlements de cette nature. « Lesdits boulenguiers, paticiers et fourniers, y est-il dit, seront tenus d'estre en estat et habit honnourable, selon leur faculté et puissance, à le pourcession, le jour Saint-Honoré, tant et si longuement qu'elle sera faicte, et à le messe,

[1] *Histoire ecclésiastique d'Abbeville*, page 192.

tant qu'elle soit cantée, en le capelle de ladicte confrairie... à peine de XIII deniers, à appliquer au prouffit de ladicte confrairie et dudict mestier. »

Les corporations ont disparu, mais presque partout le culte de saint Honoré a survécu à leur ruine. Seulement, les traditions ont été interrompues, et voilà pourquoi on a oublié aujourd'hui ce qui donna lieu à cette dévotion spéciale. Il en est de même du patronage d'un grand nombre d'autres saints, dont on ignore généralement la cause, ou qu'on attribue à des motifs erronés. Nous pensons que la solution de ces questions qui peuvent avoir un certain intérêt, se trouverait presque toujours dans ces légendes du Moyen Age, que le XVIIIe siècle a voulu flétrir de son injuste mépris et que l'érudition moderne ne consulte peut-être pas assez : car c'est là surtout que s'est conservée la vivante physionomie du Moyen Age et que se révèle, dans ses détails les plus intimes, la vie privée de nos ancêtres.

L'ABBÉ J. CORBLET.

BIBLIOGRAPHIE

COCHINCHINE FRANÇAISE ET ROYAUME DE CAMBODGE, avec deux cartes. In-12 de 519 pages. Paris, chez Challamel. — Prix : 4 fr.

M. Charles Lemire, aujourd'hui employé à la direction générale des lignes télégraphiques, a passé sept années en Cochinchine pour y organiser le service télégraphique, sous les ordres de l'amiral Bonnard. Il a employé les loisirs que lui laissait cette tâche ardue, à étudier les mœurs, les coutumes, les lois, les monuments et les sites d'un pays qui deviendra un jour une source abondante de richesses pour notre commerce national. Il a été l'un des premiers Français qui pénétra dans le royaume de Cambodge, en apprit la langue et en étudia à loisir l'histoire, la littérature et les usages.

En 1868, M. Ch. Lemire rentrait en France et recevait de ses chefs et du ministre de la marine les plus hauts témoignages de satisfaction pour les services administratifs qu'il avait rendus et pour sa courageuse conduite dans l'affaire de Tay-Ninh.

Un congé de convalescence lui permit de rétablir sa santé, éprouvée par de si nombreuses fatigues, sous un ciel peu clément, à trois mille lieues de la mère-patrie. C'est à ces loisirs bien mérités que nous devons la publication d'un ouvrage qui n'offre pas seulement l'intérêt littéraire des excursions lointaines, mais qui a une grande valeur utilitaire.

Un rapport récemment publié et adressé à M. le ministre du commerce signalait avec raison l'importance de notre nouvelle colonie d'Indo-Chine, dans le présent et dans l'avenir. M. Ch. Lemire aura pris sa bonne part dans cette œuvre de civilisation et de progrès commercial, en rassemblant dans un livre pratique, tous les rensei-

gnements nécessaires aux voyageurs, aux négociants, aux industriels, aux armateurs, aux compagnies de navigation, aux chambres de commerce, aux consuls, aux colons, aux fonctionnaires, aux officiers, soldats et marins du corps expéditionnaire, aux familles de tous ceux que le service de l'État ou leurs affaires personnelles appellent dans ces régions.

Le premier tiers du volume est consacré à l'itinéraire de Marseille à Saïgon par les paquebots translatiques. Les principales stations sont Alexandrie, le Caire, Suez, Aden, pointe de Galle (Ceylan) et Singapore. Ne demandons point à l'auteur de continuer Lamartine et de nous décrire les poétiques mystères de l'Orient. Ce n'est point là la tendance de son esprit, et il a eu raison de garder son pas naturel, sans emprunter d'échasses. S'il consacre deux pages aux pyramides, ce n'est point pour en sonder l'histoire, ni même pour nous faire part de ses impressions. Il compte les marches, nous dit le temps nécessaire pour les gravir, les précautions à prendre pour les descendre, le prix total de l'excursion; il nous met en défiance contre les solliciteurs de bekchichs et n'oublie pas d'indiquer l'heure du train express qui retourne à Alexandrie. Cette précision de guide-Joanne, transplantée dans les déserts de l'Orient, a bien quelque chose d'étrange : mais on s'y accoutume en songeant que l'auteur a surtout voulu être utile. Il a atteint son but par la multiplicité de ses renseignements pratiques, et ce ne sera certes point sa faute si les voyageurs se laissent voler par les hôteliers, désarçonner par les chameaux, aveugler par les escarbilles, écœurer par le roulis et dévorer par les moustiques et les blattes!

La seconde partie de l'ouvrage concerne la Cochinchine. Nous voyons passer successivement sous nos yeux ses villes, ses villages, ses rivières, ses pagodes, ses hôpitaux, ses écoles, ses couvents, ses marchés, ses magasins généraux, ses doks, ses produits de toute nature. Nous faisons connaissance avec les mandarins, les médecins, les bonzes, les sorciers et les chasseurs; nous pénétrons tour à tour dans les colléges, les casernes, les manufactures, les fermes, les haras, les cimetières, les temples et les théâtres.

On juge, dit-on, de la civilisation d'un peuple par la teneur de ses lois : que nos lecteurs apprécient la valeur morale des Cochinchinois par les extraits suivants du Code annamite, où chaque article a pour sanction un certain nombre de coups de rotin.

La loi ne punit pas seulement le criminel; elle implique dans le châtiment ses parents ascendants et descendants. — Pour les fonctionnaires, la peine se commue en retenue de solde. — Le juge peut employer la torture pour arracher des aveux. — Si le cuisinier du roi prépare pour sa table des mets qui ne peuvent se manger l'un après l'autre, *parce qu'ils se nuisent naturellement*, il sera puni de cent coups de rotin. — La négligence des astronomes sera punie de soixante coups. — Si un jeune homme, ayant quitté ses parents pour aller faire du commerce ou pour le service de l'État, est *à son insu* l'objet d'une promesse de mariage de par ses grands-parents paternels, père, mère, oncle, tante, frère, sœur aînés, et s'il n'est déjà marié, il devra obéir à ses parents; sinon il recevra 80 coups de rotin, et devra ensuite se marier selon le désir de ses parents. — Si une femme tombe dans un des sept cas de divorce, qui sont : l'adultère, le manque de piété filiale envers ses beaux parents, *le bavardage*, le vol, la jalousie, les graves infirmités, le divorce sera prononcé, à moins que la femme n'ait perdu ses parents depuis son mariage. — Tout mari qui devant répudier sa femme à cause de sa conduite, ne le fera pas, recevra 80 coups de rotin. — Si des enfants ou petits-enfants (au-dessus de douze ans) frappent un de leurs parents ou grands parents, ils seront décapités. S'ils les insultent, ils seront condamnés à la strangulation, mais seulement sur la plainte de l'insulté. — Un fils qui dissipera le patrimoine paternel, recevra 20 coups de rotin par *nen*, c'est-à-dire par chaque valeur de 80 francs qu'il aura gaspillée. — La loi exclut les filles de la succession paternelle et fixe le taux de l'argent à 40 pour 100 par an. — Une des prescriptions dont l'interprétation est la plus élastique, et par conséquent la plus dangereuse, est celle-ci : « Toute personne qui oubliera ses devoirs *ou fera quelque chose qu'elle ne devait pas faire*, sera punie de 40 sous si la faute est légère, de 80 si elle est grave. »

Les Annamites et les Chinois qui vivent dans notre colonie, sont jugés, à leur choix, selon la loi française ou d'après leur code national. C'est un excellent moyen de leur montrer la supériorité de la civilisation européenne, de leur faire aimer notre colonisation et de les disposer à embrasser le christianisme, qui pourra seul opérer une réforme complète dans leur manière de vivre.

La troisième partie est peut-être encore plus intéressante, par là même qu'elle concerne le royaume de Cambodge, pays beaucoup

moins connu que la Cochinchine. On lira avec un vif sentiment de curiosité tout ce que nous apprend l'auteur sur le culte boudhiste de cette vaste contrée, sur les villes flottantes, sur les mariages, les cérémonies funèbres, les pêches annuelles, l'élevage des vers à soie, les relations d'hospitalité et sur la réception que fit au voyageur le roi Nodorom, prince qui paraît assez accessible aux idées européennes, puisqu'il a créé un ordre royal de Cambodge, dont il a décoré M. Ch. Lemire.

Comment pourrait-on considérer avec indifférence nos relations avec l'extrême Orient et la formation d'une colonie qui réparera peut-être pour nous la perte du Canada? Ne nous relevons-nous pas de cette espèce d'infériorité que nous créait la possession de l'Inde par les Anglais, celle de la Malaisie par les Hollandais, celle des Philippines par les Espagnols? Alors que l'Angleterre et la Russie enveloppent la Chine et l'Indo-Chine de leurs convoitises envahissantes, pouvions-nous trouver une meilleure station dans l'extrême Orient que ce port de Saïgon, qui deviendra bientôt un des plus riches entrepôts entre l'Europe et l'Asie et qui, en cas de guerre avec une puissance maritime, serait une solide base d'opérations dans la mer des Indes.

JULES CORBLET.

ÉTUDE SUR L'*ÉTIMACIA* dans l'iconographie grecque chrétienne, par le Dr Paul DURAND. Chartres, in-8°.

Dans de nombreuses peintures des églises grecques, on remarque une représentation symbolique qui s'appelle *la préparation* du trône, ἡ ἑτοιμασία του θρονου. C'est un trône royal, au milieu des airs, sur lequel sont disposés divers instruments de la passion, la croix, la lance et l'éponge portée sur un roseau. Une colombe plane au-dessus d'un livre reposant sur un coussin recouvert de draperies; plus bas, un marche-pied; sur les côtés, Adam et Ève prosternés adorent la croix. On peut signaler des variantes, mais elles ne touchent qu'aux détails et respectent le type convenu. M. Paul Durand a publié sur cette composition une très-savante étude dont voici le résumé. L'*Étimacia* occupe le centre de tous les tableaux du jugement dernier, en Grèce, et semble le nœud de la composition entière; quand on représente l'*Étimacia* seule, elle est destinée, presque toujours, à signifier en abrégé les mêmes idées que le tableau tout entier du jugement dernier; elle occupe ordinairement alors, dans les églises,

le sommet de l'arc triomphal. Elle se voit sur des reliquaires de la vraie croix parce que la croix paraîtra dans le ciel, au moment du jugement dernier; elle est figurée sur des couvertures d'évangiles, parce que c'est le livre d'après lequel nous serons jugés. Ces tableaux du jugement dernier semblent peints en conformité avec le psaume IX où se trouvent les mêmes mots que dans les inscriptions de l'*Étimacia*. La représentation d'un trône, avec la croix, la lance et l'éponge, se voit aussi au milieu des tableaux grecs représentant la Toussaint. Alors ce n'est plus la préparation du trône, c'est l'exaltation, la glorification ou intronisation de la croix. Cette image, peinte isolément, peut donc parfois inspirer le doute ou induire en erreur. La dissertation de M. Durand est accompagnée de nombreuses figures; l'une d'elles nous montre la peinture de l'*Étimacia* que l'auteur a fait exécuter dans l'église de Champhol, près de Chartres. Diverses inscriptions aident le spectateur à saisir le sens de cet emblème et à y reconnaître l'espoir de la résurrection et la crainte du jugement.

J. CORBLET.

DE NORMANDIE EN NIVERNAIS. Rapport archéologique, par Charles VASSEUR. Caen, 1868, in-8°.

Voici un véritable voyage archéologique dans le genre de ceux que publient les revues anglaises. L'auteur visite successivement Mortagne, Bellesme, Nogent-le-Rotrou, Brou, Chateaudun, Vendôme, Blois, Romorantin, Bourges, Nevers, La Charité, Sancerre, Cosne, Gien, Sailly, Saint-Benoît-sur-Loire, Germigny-des-Prés, Orléans, Chartres et Dreux. Ce ne sont point les localités les plus importantes qui fournissent le plus de détails : celles-là étaient connues, et M. Ch. Vasseur a eu raison de s'arrêter davantage dans les endroits où il pouvait faire plus ample récolte de renseignements inédits. Il nous fait connaître bien des églises, des châteaux, des hôtels-dieu, des couvents, des enceintes murales, des fortifications ; mais, en même temps, hélas ! il constate souvent l'indifférence des populations pour des richesses artistiques qu'elles ne comprennent pas et la nullité intellectuelle de certaines villes de province. Nous n'en citerons qu'un exemple : M. Dupré, bibliothécaire à Blois, très-connu dans le monde littéraire, a voulu entreprendre une histoire de Romorantin. Veut-on savoir combien il a trouvé de souscripteurs dans cette ville ?.... Pas un seul.

J. CORBLET.

CHRONIQUE

Pendant le choléra de 1866, Monseigneur l'Évêque d'Amiens, pour obtenir la cessation du fléau, fit vœu d'ériger un monument au Sacré-Cœur et lui consacra son diocèse. C'est pour accomplir cette promesse solennelle que le vénérable Prélat a fait splendidement décorer une des chapelles absidales de la cathédrale, dédiée jadis à saint Jacques. Les travaux ont été exécutés sous l'habile direction de M. Viollet-Leduc. On lit sur le pavage l'inscription suivante : *J. Ant. ep. Amb. sacellum hoc ex voto pro sedatione luis acerrimæ tenacisque Amb. grassantis, quæ reipsa sedata fuit abhinc impensa multa exornatum SS. Cordis Jesu dicavit. in III anniversario voti, an. sal. MDCCCLXIX.* En face de l'autel se trouve une pierre tombale, portant l'effigie de Mgr Boudinet qui a choisi cet endroit pour sa dernière demeure. La tête est tournée du côté de l'autel, ce qui permet au spectateur de contempler l'effigie; mais c'est une infraction aux anciens usages liturgiques. L'autel, en cuivre repoussé, est dominé par la statue de Notre-Seigneur, montrant son cœur. Cette image trop réaliste est universellement adoptée aujourd'hui pour figurer la dévotion au Sacré-Cœur : nous ne pouvons que le regretter. Il nous semble que l'amour de Jésus-Christ pour les hommes était bien plus artistiquement exprimé par le Bon-Pasteur des catacombes. Sur le coffre de l'autel, deux bas-reliefs représentent, à gauche, la cène, et à droite l'apparition du Sauveur à la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque. Ce bel autel sort des ateliers de M. Poussielgue-Rusand, ainsi que les deux couronnes de lumière, les deux grands candélabres et le reste du mobilier liturgique, conçu dans le meilleur style du XIIIe siècle. MM. Steinheil et Maillot ont peint dans les arcatures de la chapelle les figures des saints qui par leurs écrits ou leurs actions ont été les meilleurs interprètes de l'amour divin. On y voit figurer la sainte Vierge, saint Joseph, saint Pierre, saint Paul, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Évangéliste, saint Firmin martyr, sainte Marie-Madeleine, saint Augustin, saint Bernard, saint

Thomas d'Aquin, saint François d'Assise, sainte Thérèse, saint Ignace de Loyola, saint François de Sales, la bienheureuse Marguerite-Marie. Si l'espace l'avait permis, on aurait pu grossir ce cortége d'honneur de quelques autres personnages dont la vie et les révélations ont quelque rapport avec la dévotion au Sacré-Cœur, comme sainte Mechtilde et sainte Gertrude. La verrière de la fenêtre centrale représente en trente-six médaillons la fondation, à Amiens, de la Congrégation du Sacré-Cœur par le P. Varin et Madame Barat; l'invasion du choléra à Amiens en 1866; la procession avec le chef de saint Jean-Baptiste porté par Mgr l'Évêque d'Amiens; l'Impératrice visitant les cholériques à l'Hôtel-Dieu; Mgr l'Evêque vouant sa ville épiscopale et son diocèse au Sacré-Cœur et enfin les scènes de la vie de Notre-Seigneur qui démontrent plus spécialement son amour pour les hommes. Cette verrière a été composée et exécutée par M. Coulliaux, d'Amiens. Les autres verrières, qui sont anciennes, représentent la légende de saint Jacques le Majeur, celles de saint Gilles, de saint Jean-Baptiste et de saint Georges. La restauration de cette chapelle est évidemment supérieure à celle qui a été exécutée précédemment dans les deux chapelles voisines. Elle fait honneur au talent de M. Viollet-Leduc qui a fait tous les plans et à l'habileté de M. Massenot, inspecteur diocésain, qui a surveillé tous les travaux. On peut à bon droit discuter quelques-unes des théories de M. Viollet-Leduc, trop absolues selon nous, mais il est impossible de ne pas rendre hommage à la fidélité qui le guide, quand il traduit dans de savantes imitations, le génie artistique du XIIIe siècle.

— Notre collaborateur, M. l'abbé Barbier de Montault, vient d'être nommé Camérier d'honneur de Sa Sainteté Pie IX. Nous sommes heureux de voir cette distinction décernée à l'infatigable archéologue qui a produit déjà tant d'ouvrages d'un mérite incontestable.

J. C.

ARRAS : Typographie Ve Rousseau-Leroy.

Fac simile des Actes de S.t Saturnin
(N.° 223 de la Biblioth. Riccardi.)
d'après une photographie rapportée de Florence par M.r Salmon.

cũ raro in aliquib; ciuitatib; eccl̃e pa
uco⁊ xp̃ianoꝝ deuotione c̃surgerent.
et crebro miserabili errore gentilium.
nitorib; fetidis mom̃ib; locis tẽpla
fulgerent. ante annos satis plurimos.
idest claudio. qui gaio uita defuncto
subrogatus. imp̃ium romane rei publi
ce obtinendo ministrabat. sicut fideli
relatione retinetur. primũ et summu
xp̃i tolosana ciuitas sc̃m saturninum
hab̃e cepat sac̃dotẽ. O quã p̃fulgida
fuit dies illa qua tholosam ingressus ẽ
equidicus apl̃oꝝ coheres. saturninus
electus dĩ pontifex. cuius in habitaculis
discordie paratis intrauerunt pedes bea
ti ꝑpetuã pacẽ ferentes. Cuius equidem
auctoritatis fultus priuilegio. occeam
q̃ partes regionis attigerit. ut multoꝝ
relatione didicimus. uel etiã quibusdã
scriptoꝝ documẽtis cõperimus. pauca
de plurib: colligentes explicare ꝓpon
mus. Post saluatoris nr̃i dm̃ ad cælos
ascensum. in primordio p̃dicationis apl̃i
cæ saturninus sc̃ę fidei certissime credu
lus. apl̃i petri ꝑfectus extitit discipl̃s.

Auto J. Boileau, Amiens.

ORIGINES

DE

L'ÉGLISE DE TOURS

Études sur l'époque de la mission de saint Gatien [1].

I

L'Évangile a été prêché dans les Gaules dès le premier siècle de l'ère chrétienne, du temps même des Apôtres; c'est une vérité incontestable qui a maintenant, on peut le dire, tous les caractères de la vérité historique. Ceux-là mêmes qui veulent reporter à une époque plus rapprochée de nous

[1] *Saint Gatien ou les origines de l'Église de Tours*, par M. L.-F. Jéhan (de Saint-Clavien), bibliothécaire-archiviste de la Société archéologique de Touraine, etc. Tours, Bouserez, 1869, broch. de 20 p. in-8°.

Défense de saint Grégoire de Tours au sujet des origines de sa propre Église. Réponse à M. Jéhan de Saint-Clavien, par un membre de la Société archéologique de Touraine. Tours, Ladevèze, in-8° de 39 pages.

Dissertation sur l'époque de l'apostolat de saint Gatien, premier évêque de Tours, et sur les origines des Églises de France, par M. l'abbé Rolland, vicaire à Saint-Julien. — Tours, Bouserez, 1869, gr. in-8° de 122 pages.

Le Christianisme dans les Gaules. Examen critique des nouvelles publications contre l'apostolicité des Églises de France, par L.-F. Jéhan (de Saint-Clavien). Paris, Ambroise Bray et Retaux, 1869, in-8° de 202 pages.

la mission de la plupart des fondateurs de nos principales Églises, conviennent que, dès les premiers temps du christianisme, la Gaule avait entendu la parole des messagers de l'Évangile. Quelques-uns, il est vrai, contestent à ces premiers missionnaires la qualité d'évêque; mais, malgré leurs dénégations, n'eût-on même pour cela que les œuvres de saint Grégoire de Tours, la plus grande autorité de ceux qui soutiennent la tardive diffusion du christianisme en Gaule, on serait encore en mesure d'établir que plusieurs de nos Églises furent fondées au premier siècle.

En outre, il est maintenant reconnu que ces Apôtres, ces premiers Évêques de nos cités, que trop d'écrivains se plaisent encore à faire vivre dans la seconde moitié du IIIe siècle, ont reçu leur mission apostolique, les uns de saint Pierre lui-même, les autres de saint Clément, l'un de ses premiers successeurs. De nombreux ouvrages ont été publiés depuis vingt et quelques années pour défendre la vérité historique en défendant les traditions séculaires de la plupart de nos diocèses. Dans ces livres remplis d'érudition, où la sage critique s'allie à la véritable science, on a établi qu'avant la fin du Ier siècle la Gaule tout entière avait été évangélisée. C'est d'ailleurs ce que l'histoire et la tradition, à très-peu d'exceptions près, avaient universellement enseigné jusqu'à la fin du XVIe siècle. A partir du XVIIe, un changement s'opéra timidement d'abord, plus hardiment ensuite, sous l'inspiration de ce qu'on est convenu de nommer la critique et qu'il serait plus juste d'appeler la négation systématique, et un temps vint où, s'appuyant surtout sur un texte erroné et contradictoire de saint Grégoire de Tours, on voulut faire table rase du passé, tenir pour non avenus les monuments les plus anciens et les plus avérés de notre histoire nationale, et enseigner presque comme une vérité dogmatique que l'origine de la Foi

dans les Gaules ne remontait guère qu'au milieu du IIIe siècle. Il en fut ainsi à peu près depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'au milieu du XIXe.

C'est une étude à la fois curieuse et intéressante de suivre pour ainsi dire pas à pas, pendant près d'un siècle, la marche de cette conspiration contre la vérité, dans laquelle entrèrent sans s'en douter tant de grands esprits qui se laissèrent aveugler par la perfide assurance de prétendus docteurs qui voulaient faire croire que la science ne datait que d'eux-mêmes. On voit aisément l'hésitation dans laquelle se trouvaient des écrivains qui, ne trouvant pas de réponse à leurs sophismes, adoptaient presque malgré eux un système contredisant l'ancienne croyance de leur pays depuis des siècles, et l'opinion de l'immense majorité des historiens qui les avaient précédés. Citons-en deux exemples pris au hasard.

Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence, s'exprime ainsi dans son *Histoire de l'Église* : « Quelques traditions disent aussi que de Rome saint Pierre, deux ans après son arrivée, envoya des évangélistes par toutes les provinces de l'Occident. Pour les Gaules, Martial y vint annoncer la doctrine du salut aux Bourdelois et aux Tolosains.... On donne à la ville d'Arles, Trophime; à Reims, Sixte; à Sens, Sabinien; au Mans, Julien..... Je ne veux pas assurer que ces missions ayent esté faites en ce temps. Car je sçay qu'il y a de grandes difficultés qui les combattent surtout pour nos Gaules, où la religion chrestienne est entrée assés tard, si nous en croyons Sévère Sulpice. Aussi ne veux-je pas les nier absolument, pour ne point eschauffer les esprits de plusieurs, qui croyent qu'on affoiblit la primauté de saint Pierre, si on ne soutient qu'il a envoyé ses disciples immédiatement par toute la terre [1]. » Nous serions tenté de voir dans cette der-

[1] *Histoire de l'Église*, par Messire Antoine GODEAU, évesque et seigneur de Vence. Paris, Thomas Jolly, 1672, in-fol., tome Ier, p. 178.

nière phrase une plaisanterie de la part de l'ancien habitué de l'hôtel de Rambouillet, si de semblables idées n'avaient été émises par d'autres écrivains qui ont eu le tort de transformer une controverse historique en controverse religieuse. La primauté de saint Pierre n'est nullement en question et elle ne serait pas affaiblie quand ce serait ses successeurs directs qui auraient envoyé les premiers missionnaires des Gaules. Néanmoins, il est visible que Godeau est plutôt opposé à l'apostolicité de nos Églises, et que les arguments de l'école de Launoy l'ont fortement ébranlé. On s'en persuade encore mieux en voyant à la page 328 du même volume, la mission des sept évêques, Paul de Narbonne, Trophime d'Arles, Gatien de Tours, Saturnin de Toulouse, Austremoine d'Auvergne, Martial de Limoges et Denys de Paris, fixée à l'année 213; mais cependant il croit devoir ajouter : « Je sçay bien que, selon l'opinion la plus commune et la tradition domestique de ces Églises célèbres, leurs évesques sont plus anciens, comme nous avons dit. Mais les plus célèbres chronologistes, comme nous avons aussi remarqué, n'en demeurent pas d'accord, et ils ont des raisons auxquelles il est fort difficile de répondre pertinemment. »

On le voit, c'est avec quelque embarras que cet auteur semble émettre son opinion. Quelques années plus tard, il eût peut-être moins hésité.

Un écrivain antérieur nous fournit un exemple analogue: l'antique tradition de l'Église de Bourges regardait saint Ursin, son premier évêque, comme envoyé au Ier siècle. Jean Chenu, dans sa Chronologie des archevêques de Bourges, est évidemment partisan de l'opinion qui, d'après le fameux texte de saint Grégoire de Tours, reporterait au règne de Dèce la venue des premiers missionnaires. Cependant il éprouve encore un certain respect pour ceux qui défendent l'opinion contraire et, après avoir indiqué ces deux époques et ceux

OR

...otent l'

...le autorité les Actes de saint
...qu'ils ne disent pas. Quelque
..., quelle que fût la valeur
...rmellement, c'était ad-
... inconnus qui soute-
... le concert était ad-
...pût en être autre-
...vent à tort, ne
...emple, qu'en
...e, dans le-
...'avoir été
...mettait
...it sa
...ire

...ainsi tiré
...arge de sa ch...
... C'était encore un éc...
... le furent moins. Launoy paru...
a néant toutes les autorités qui soutena...
lique des Églises de France. Le terrain étai...
dissertations audacieuses du *dénicheur de saints* ...
comme le tonnerre, et semblèrent bientôt avoir rédu...
poudre une armée d'érudits et des siècles d'une croyance constante. Ce n'est pas qu'on n'essayât de le contredire; on le réfuta même, et victorieusement. Les ouvrages qui furent publiés, à son époque et dans le siècle suivant, pour répondre à ses théories systématiques et à celles de ses nombreux disciples, rempliraient à eux seuls une bibliothèque. Mais les dissertations de ses adversaires souvent trop longues et prolixes, parfois lourdes et indigestes, quelle que fût la science que nous y trouvons, se perdirent au milieu des acclamations de ceux qui s'empressaient d'adopter les idées du novateur. On les regarda presque comme non-avenues, et malgré l'Index romain, sur lequel presque tous les écrits du Docteur de Navarre vinrent successivement s'inscrire, après une trop courte lutte, dans laquelle la vérité finit par sembler momentanément vaincue, le monde savant, à part quelques exceptions illustres, parut suivre, en France du moins, la route que lui avait tracée le téméraire auteur.

nière phrase une plaisanterie de la part de l'ancien habitué de l'hôtel de Rambouillet, si de semblables idées n'avaient été émises par d'autres écrivains qui ont eu le tort de transformer une controverse historique en controverse religieuse. La primauté de saint Pierre n'est nullement en question et elle ne serait pas affaiblie quand ce serait ses successeurs directs qui auraient envoyé les premiers missionnaires des Gaules. Néanmoins, il est visible que Godeau est plutôt opposé à l'apostolicité de nos Églises, et que les arguments de l'école de Launoy l'ont fortement ébranlé. On s'en persuade encore mieux en voyant à la page 328 du même volume, la mission des sept évêques, Paul de Narbonne, Trophime d'Arles, Gatien de Tours, Saturnin de Toulouse, Austremoine d'Auvergne, Martial de Limoges et Denys de Paris, fixée à l'année 213; mais cependant il croit devoir ajouter : « Je sçay bien que, selon l'opinion la plus commune et la tradition domestique de ces Églises célèbres, leurs évesques sont plus anciens, comme nous avons dit. Mais les plus célèbres chronologistes, comme nous avons aussi remarqué, n'en demeurent pas d'accord, et ils ont des raisons auxquelles il est fort difficile de répondre pertinemment. »

On le voit, c'est avec quelque embarras que cet auteur semble émettre son opinion. Quelques années plus tard, il eût peut-être moins hésité.

Un écrivain antérieur nous fournit un exemple analogue: l'antique tradition de l'Église de Bourges regardait saint Ursin, son premier évêque, comme envoyé au Ier siècle. Jean Chenu, dans sa Chronologie des archevêques de Bourges, est évidemment partisan de l'opinion qui, d'après le fameux texte de saint Grégoire de Tours, reporterait au règne de Dèce la venue des premiers missionnaires. Cependant il éprouve encore un certain respect pour ceux qui défendent l'opinion contraire et, après avoir indiqué ces deux époques et ceu

qui les adoptent l'une ou l'autre, il ajoute en manière de conclusion :

Incerti quo fata ferant, ubi sistere detur,
Cum res cumque cadent unum et commune periclum
Ambobus salus...

Après s'être ainsi tiré d'affaire par une gasconnade, il indique en marge de sa chronologie latine la date du IIIe siècle. C'était encore un écrivain timide ; ceux qui suivirent le furent moins. Launoy parut, il entreprit de mettre à néant toutes les autorités qui soutenaient l'origine apostolique des Églises de France. Le terrain était préparé ; les dissertations audacieuses du *dénicheur de saints* éclatèrent comme le tonnerre, et semblèrent bientôt avoir réduit en poudre une armée d'érudits et des siècles d'une croyance constante. Ce n'est pas qu'on n'essayât de le contredire; on le réfuta même, et victorieusement. Les ouvrages qui furent publiés, à son époque et dans le siècle suivant, pour répondre à ses théories systématiques et à celles de ses nombreux disciples, rempliraient à eux seuls une bibliothèque. Mais les dissertations de ses adversaires souvent trop longues et prolixes, parfois lourdes et indigestes, quelle que fût la science que nous y trouvons, se perdirent au milieu des acclamations de ceux qui s'empressaient d'adopter les idées du novateur. On les regarda presque comme non-avenues, et malgré l'Index romain, sur lequel presque tous les écrits du Docteur de Navarre vinrent successivement s'inscrire, après une trop courte lutte, dans laquelle la vérité finit par sembler momentanément vaincue, le monde savant, à part quelques exceptions illustres, parut suivre, en France du moins, la route que lui avait tracée le téméraire auteur.

Ces audaces n'empêchèrent cependant pas Bossuet de proclamer bien haut, dans son discours sur l'unité de l'Église, que c'était saint Pierre et ses successeurs qui nous avaient envoyé, dès les premiers temps, les Évêques qui fondèrent nos Églises. Mais tous n'avaient pas le coup d'œil de l'Aigle de Meaux, et son éloquente protestation ne fut qu'un éclair au milieu de la nuit obscure que les théories de Launoy et de ses partisans parvenaient à faire sur nos origines chrétiennes. Tillemont, moins audacieux et plus savant, tout en n'adoptant pas entièrement le système historique de Launoy, dont il se sépara même formellement en quelques points, continua et nous dirions même perfectionna son œuvre que Baillet acheva. A partir de cette époque, ce fut censé une chose jugée; en vain quelques écrivains d'une véritable science, comme D. Liron et les auteurs *de l'Art de vérifier les dates*, soutinrent les anciennes doctrines historiques; en vain quelques Églises, en trop petit nombre, s'efforcèrent de conserver et de défendre leurs traditions tant de fois séculaires: leurs protestations et leurs efforts furent inutiles pour leur époque.

C'était donc encore dans la première moitié de ce siècle un point paraissant acquis et irréformable : Les Gaules n'avaient reçu que sous le règne de Dèce (250) les sept évêques qui y fondèrent sept de leurs plus illustres Églises et, Lyon seul excepté, tout le reste de ce vaste pays avait attendu jusqu'à cette époque pour connaître Jésus-Christ. Cette thèse ou plutôt ce système ne reposait que sur une seule autorité, celle de saint Grégoire de Tours qui, dans le chapitre XXVIII du livre Ier de son *Histoire des Francs*, assigne au règne de Dèce la mission des sept évêques que nous avons nommés plus haut; et encore, dans ce fameux passage, saint Grégoire se contredit avec d'autres de ses ou-

vrages et invoque comme seule autorité les Actes de saint Saturnin auxquels il fait dire ce qu'ils ne disent pas. Quelque léger que fut ce bagage scientifique, quelle que fût la valeur des monuments qui le contredisent formellement, c'était admis. A part quelques livres obscurs ou inconnus qui soutenaient les vieilles doctrines historiques, le concert était admirable et on ne supposait même pas qu'il pût en être autrement; l'Église de France comme on disait souvent à tort, ne datait que du IIIe siècle. Nul ne savait, par exemple, qu'en 1798, un espagnol avait publié un savant ouvrage, dans lequel il revendiquait pour notre patrie la gloire d'avoir été évangélisée par les envoyés directs des Apôtres, et où il mettait au jour un document, jusque-là inconnu, qui confirmait sa thèse et portait le plus rude coup au texte de saint Grégoire de Tours [1].

Mais un tel état de choses ne pouvait toujours durer et la vérité devait finir par prévaloir. C'est ce qui est arrivé. Nous n'avons pas l'intention de tracer l'historique de la réaction qui s'est faite depuis un peu plus de vingt ans; de même que nous ne prétendons aucunement donner la liste des nombreux travaux publiés de notre temps en faveur de l'apostolicité des Églises des Gaules, mais nous devons mentionner d'une manière spéciale cependant, les deux ou trois ouvrages qui ont fait faire le plus grand pas à l'importante question de l'époque de l'introduction du christianisme en Gaule, et dont les auteurs, par leurs savantes et consciencieuses recherches, ont ouvert la voie où tant d'autres les ont suivis. Citons donc les *Monuments inédits sur l'Apostolat de Sainte-Marie Madeleine en Provence*, publiés en 1848 par M. Faillon, livre d'une science profonde où toute la

[1] MACEDA, *de Celeri propagatione Evangelii in universo mundo libri tres.* Bologne, 1798, in-4°.

thèse de la rapide propagation de l'Évangile en Gaule est exposée et défendue avec une immense érudition, plutôt trop abondante, qui fait de ce recueil une mine presque inépuisable où tous les auteurs qui l'ont suivi ont largement puisé. La *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial et sur l'antiquité des Églises de France,* donnée en 1855 par M. l'abbé Arbellot, moins longue et beaucoup plus méthodique que l'ouvrage de M. Faillon, ne fut pas moins bien accueillie et vint compléter la publication du savant sulpicien. M. Faillon avait porté le premier coup au système de saint Grégoire de Tours, en mettant au jour les Actes de saint Ursin de Bourges qui paraissent la seule source, en dehors des Actes de saint Saturnin, à laquelle l'évêque de Tours ait puisé pour donner sa fameuse liste des sept évêques. M. Arbellot, par sa dissertation, achève de ruiner ce système en démontrant toute sa faiblesse.

Les deux ouvrages que nous indiquons [1] doivent être regardés comme ayant fait faire à notre époque le plus grand progrès à la cause de l'apostolicité de nos Églises. Depuis leur apparition il n'a plus été permis de s'en moquer. Nous ne prétendons pas qu'avant leur publication on n'avait pas déjà, au XIXe siècle, soutenu cette cause à peu près oubliée, mais les ouvrages sur ce sujet, comme la brochure de M. Chaussier sur l'origine apostolique de l'Église de Metz publiée en 1847, n'avaient eu qu'un retentissement local. C'est à M. Faillon et à M. Arbellot que revient l'honneur d'avoir appelé sur ce sujet l'attention du monde savant; on peut affirmer qu'il n'est pas un seul des nombreux ouvrages

[1] Il est juste d'y ajouter l'*Introduction* de l'*Histoire de l'Église du Mans,* par D. Piolin, dans laquelle, dès 1851, le savant bénédictin de Solesmes faisait le premier connaître en France l'ouvrage de Maceda et les Actes de saint Saturnin de la Bibliothèque Riccardi.

sur ces matières, mis au jour depuis leur publication, qui ne leur ait fait quelque emprunt ; s'ils ont rencontré de nombreux contradicteurs, s'ils ont été combattus avec acharnement, ils étaient armés pour soutenir la lutte ; déjà plusieurs de leurs adversaires se sont rendus, et, on peut le dire sans crainte, la victoire est assurée aux partisans de l'apostolicité de nos Églises.

De toutes parts, d'ailleurs, on vit apparaître des thèses du même genre revendiquant les droits de l'histoire et établissant l'antique origine des Églises de Paris, Toulouse, Bayeux, Reims, Soissons, Senlis, Périgueux, etc., etc. Ce fut une grande clameur dans le camp des défenseurs de Launoy, Tillemont et Baillet, qui, oubliant qu'ils ne faisaient que défendre des doctrines regardées, il y a deux siècles, comme des innovations, crurent pouvoir nous traiter de novateurs et de « jeune école historique [1] ». D'autres critiques essayèrent de répondre par un dédain affecté et une ironie quelque peu forcée [2] aux recherches les plus savantes et aux plus solides dissertations. Mais le système le plus généralement adopté par les partisans de la tardive prédication de l'Évangile fut de se qualifier d'école historique, et de désigner ceux qui défendent l'origine de la Foi en Gaule aux temps apostoliques, comme soutenant une thèse purement traditionnelle [3]. Quand on leur répond qu'au contraire elle s'appuie sur les plus anciens monuments de notre histoire, ils promettent de démontrer l'inanité de ces documents [4], mais s'en

[1] V. l'*Apostolat de saint Firmin, premier évêque d'Amiens, rétabli au IIIe siècle*, par M. Dufour, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, XIX, 494, 504, etc.

[2] V. l'*Histoire générale de l'Église de Toulouse*, par M. l'abbé Salvan.

[3] V. l'*Essai sur les origines et le développement du Christianisme dans les Gaules*, par M. Tailliar.

[4] *Congrès scientifique de France*, 34e session tenue à Amiens, p. 207.

tiennent aux épithètes, aux exécutions sommaires et aux affirmations magistrales, ce qui n'empêche pas la vérité de prévaloir de plus en plus; et aujourd'hui c'est fermer les yeux à la lumière que de ne pas voir le succès de la réaction commencée il y a moins de vingt-cinq ans.

II

Une réaction semblable s'opère actuellement à Tours; l'analyse des publications auxquelles a donné naissance la controverse qui s'est élevée à ce sujet, doit nécessairement précéder le compte-rendu que nous voulons faire du dernier de ces écrits.

Quelque prétentieux qu'il puisse paraître de se citer soi-même, qu'il nous soit permis de rappeler qu'en 1865 nous avons dû traiter sommairement la question de l'apostolat de saint Gatien [1], et nous avions conclu qu'il devait être fixé au Ier siècle. Nous n'avions nullement d'ailleurs la prétention de faire une découverte. Nous ne faisions en cela que reproduire la tradition de la métropole de Tours et partager le sentiment exprimé dans leurs ouvrages, par M. Faillon, D. Piolin, l'abbé Arbellot, M. Ravenez, etc. Le seul intérêt particulier que pouvait offrir cette notice, c'était divers extraits de manuscrits liturgiques de l'Église de Tours démontrant jusqu'à l'évidence la tradition que nous venions défendre et qui, croyons-nous, n'avaient pas encore été publiés.

Ces quelques pages paraissent avoir été très-désagréables à plusieurs archéologues tourangeaux, à en juger par le ton dont ils en parlent. Nous n'aurions pas osé cependant les rappeler ici, si nous n'avions à rectifier une erreur que nous

[1] *Recherches sur l'époque de la prédication de l'Évangile dans les Gaules*, etc., p. 227-234. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, tom. XX, 571-578.

y avons commise, et nous n'avons pas l'outrecuidance de supposer qu'elles aient joué aucun rôle dans le tournoi scientifique actuellement engagé dans le jardin de la France, et où plusieurs des champions paraissent recueillir plus d'épines que de roses.

Dans la séance du 28 juillet 1868 de la Société archéologique de Touraine, M. l'abbé Verger, récemment nommé membre correspondant de cette compagnie, donna « lecture d'un travail relatif à la mission de saint Gatien en Touraine ». Dans cette étude, que nous ne connaissons que par une analyse publiée dans le Bulletin de la Société à laquelle elle avait été lue [1], l'auteur veut défendre le système chronologique de saint Grégoire de Tours et commence par réfuter les objections de ses adversaires [2]. Ce travail devait avoir une suite

[1] *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, tom. Ier, p. 96-97.

[2] La manière dont M. Verger paraît procéder à ces réfutations ne saurait malheureusement être présentée comme un modèle à suivre, on en jugera par un exemple :

« Un autre, dit-il, a fait une découverte étrange. Saint Grégoire, dit-il, s'est trompé dans sa chronologie parce qu'il croyait l'empereur Dèce séparé de l'empereur Claude par six empereurs seulement. L'heureux auteur de cette découverte remarque naïvement qu'elle avait échappé à tous les critiques antérieurs. Une seule chose ici peut surprendre, c'est un écrivain attribuant sérieusement à saint Grégoire cette bévue qui reconnaîtrait six empereurs seulement à une époque fertile en révolutions, pour un espace de temps d'environ 200 ans. A ce compte, le règne de chaque empereur aurait été de plus de 30 ans, en moyenne, lorsque les enfants mêmes savent que la moyenne de chaque règne fut à peine de cinq à six ans. — Serait-il difficile de trouver la cause de l'erreur de la *prétendue découverte* de notre critique? Cela ne viendrait-il pas de ce que, dans la rapide esquisse où il trace à grands traits les épreuves de l'Église durant les premiers siècles, saint Grégoire donne seulement les noms des plus ardents persécuteurs? Tout le monde pensait ainsi jusqu'à présent ; on continuera encore de penser de même malgré cette belle découverte. » (*Bulletin de la Soc. archéol. de Tours*, I, 97.)

L'heureux auteur de cette belle découverte, qui trouve des choses si étranges

dans laquelle M. Verger, développerait sa thèse et démontrerait, à son point de vue, l'infaillibilité de saint Grégoire de Tours : suite dont nous n'avons pas encore entendu parler.

Un savant, déjà connu depuis longtemps par de nombreux ouvrages, M. Jéhan (de Saint-Clavien), bibliothécaire-archiviste de la même Société, fit paraître, quelque temps après une petite brochure, intitulée *Saint Gatien et les origines de l'Église de Tours*, dans laquelle il prenait le contre-pied de la thèse de M. Verger. Il y contestait positivement l'autorité de saint Grégoire de Tours, invoquée comme irréformable par ceux qu'il contredisait, et n'hésitait pas à dire, après avoir transcrit la plus grande partie du chapitre 28 du livre Ier de l'*Histoire des Francs* : « Il y a ici autant d'erreurs que de propositions »; et il en fournissait la preuve. Il indiquait ensuite les autorités sur lesquelles on s'appuie pour dire que saint Gatien a reçu sa mission au Ier siècle.

Courte mais substantielle, cette brochure ne pouvait plaire

et fait des remarques si naïves, est M. l'abbé Darras, auteur de l'*Histoire générale de l'Église*. On pourrait peut-être trouver étrange, à son tour, le ton dédaigneux avec lequel M. Verger croit pouvoir en parler, mais ce n'est pas là notre affaire. Saint Grégoire de Tours n'a pu commettre une seule bévue, ce triste privilége est réservé à ceux qui osent le critiquer, en punition sans doute de leur témérité. Cela est bien entendu à Tours du moins; eh bien, nous allons poser, pour notre compte, deux questions à M. Verger, dont la réponse mettra sans doute en plus grande lumière la science infaillible de l'historien des Francs.

1° Saint Grégoire de Tours dit-il ou ne dit-il pas que Dioclétien était le 33e empereur ?

2° Dit-il ou non que Constantin était le 34e empereur ?

Et jusqu'à ce que l'archéologue Tourangeau ait démenti les deux affirmations que nous osons faire en réponse à ces questions, nous croyons pouvoir dire qu'il est tels points de l'histoire sur lesquels saint Grégoire en savait moins qu'un enfant de nos jours, pour parler le langage de M. l'abbé Verger. Cela n'ôte rien à sa sainteté, mais diminue l'autorité de ses écrits pour ce qui concerne l'introduction du christianisme en Gaule.

aux défenseurs quand même de saint Grégoire, qui semblent faire de cette question une sorte d'affaire de clocher, et paraissent tenir beaucoup plus à défendre l'infaillibilité, en cette matière, qu'ils réclament pour leur historien, qu'à connaître la vérité sur les origines de leur Église. Nous n'avons pas ouï dire néanmoins que M. Verger ait répondu à M. Jéhan; mais, bientôt après la publication de l'écrit de ce dernier, un autre champion entra en lice: celui-là était masqué.

Sous la date du 18 décembre 1868 (fête de saint Gatien), parut à Tours une nouvelle brochure intitulée *Défense de saint Grégoire de Tours au sujet des origines de sa propre Église. Réponse à M. Jéhan de Saint-Clavien, par un membre de la Société archéologique de Touraine.* On lit à la fin : « Et maintenant, en quittant la lice, permettez-moi, cher lecteur, de ne pas relever la visière de mon casque. Si cependant vous tenez à savoir mon nom, je suis... le chevalier noir, sans couleurs ni blason. »

Pourquoi cet écrivain se cache-t-il sous un pseudonyme? Est-ce pour avoir plus de liberté d'attaquer un collègue; craint-il que le style de sa controverse ne soit pas approuvé de tous? Nous ne savons et cela importe peu. Il nous est indifférent, en effet, de savoir qui est ce Chevalier Noir, nous avons sa brochure, cela suffit. C'est elle que nous allons examiner et que nous critiquerons, s'il y a lieu, en laissant son auteur inconnu dans l'obscurité qui lui convient, après toutefois l'avoir remercié d'avoir bien voulu indiquer une erreur que nous avons commise à la page 228 de nos *Recherches*, et de nous fournir l'occasion de la rectifier [1].

[1] Voici l'erreur que nous désirons rectifier : « Saint Grégoire, y disons-nous, « qui fait arriver saint Gatien sous le règne de Dèce, en 250, lui donne 50 « ans d'épiscopat, et dit qu'après sa mort le siége resta vacant pendant 37 ans,

Ceci dit, voici le début de la brochure : « Je viens de lire avec une surprise mêlée de tristesse une brochure de M. Jéhan (de Saint-Clavien) sur *saint Gatien*, véritable réquisitoire où l'auteur prétend démontrer que « saint Grégoire de Tours est sans autorité sur l'origine de son église », et que notre premier évêque est venu en Touraine, non au milieu du IIIe siècle, comme le dit l'histoire, mais au Ier siècle de notre ère. — Ma surprise ne provient pas de la nou-

« jusqu'à l'avénement de saint Lidoire, le prédécesseur de saint Martin, qui « eut lieu en 313, la première année du règne de Constantin. Comment « d'abord si saint Gatien, arrivé en 250, gouverna pendant 50 ans l'Église « de Tours et si après sa mort il y eut une vacance de 37 ans, saint Lidoire « put-il siéger en 313, treize ans seulement après sa mort? Le récit de saint « Grégoire ne semble déjà pas trop s'accorder avec lui-même. » — Or, saint Grégoire ne dit pas que saint Lidoire monta sur le siége de Tours la première année du règne de Constantin, mais bien de Constant, c'est-à-dire en 337. — En plus, ce que nos critiques tourangeaux, à notre grand étonnement, ne semblent pas avoir remarqué, la première année du règne de Constantin n'est pas 313. — Nous nous sommes trompé et nous nous empressons de le déclarer ; il nous serait même facile de dire comment cela est arrivé, mais ne désirant nullement rejeter nos fautes sur autrui, nous préférons garder l'erreur pour notre compte. C'est une distraction de notre part, une *bévue* pour employer l'expression du Chevalier Noir. Seulement nous ferons remarquer qu'elle n'infirme en rien l'argument principal que nous voulions faire en cet endroit. Et puisque nous en sommes aux rectifications, nous en demandons une à M. l'abbé Verger : Avoir dit que *saint Grégoire ne semble pas trop s'accorder avec lui-même* n'est pas l'accuser *d'avoir commis une lourde faute*, comme nous le fait dire M. Verger, n'usant pas moins que son collègue le Chevalier Noir du point d'exclamation. — Après avoir remercié ces Messieurs de la manière toute bienveillante avec laquelle il nous ont repris de cette erreur, nous leur demandons encore la permission de dire qu'ils n'ont pas le mérite de l'avoir signalée les premiers. Il y a longtemps que nous la connaissions, et que nous cherchions l'occasion de la signaler nous-même. Quelque peu fort en chronologie que M. l'abbé Verger veuille bien nous proclamer (*Bulletin précité*, p. 97), nous savons encore que Constant n'est pas Constantin et même que ce dernier ne commença pas à régner en 313.

veauté des arguments. Ces prétendues preuves ont déjà été éditées et rééditées par MM. Darras, Arbellot, Ch. Salmon, (qu'il ne faut pas confondre avec notre André Salmon); et, à part une ou deux lourdes bévues trop grosses pour rester en circulation, M. Jéhan les réédite de nouveau sans y rien ajouter. Je retrouve donc là de vieilles figures de ma connaissance, toutes meurtries, toutes criblées des traits de la critique. Ce qui m'étonne, c'est de les voir encore rangées en bataille, dissimulant de leur mieux leurs cicatrices et leurs béquilles et tâchant de faire bonne contenance. La garde meurt et ne se rend pas! J'éprouve quelque peine, je l'avoue, à tomber de nouveau sur ces pauvres invalides, qu'il vaudrait mieux mettre à la retraite; mais puisqu'ils s'obstinent, il le faut bien. — Ma surprise se mêle de tristesse et presque de colère. Quand je vois accuser Grégoire de Tours, cet homme illustre, ce père de notre histoire nationale, ce saint évêque; quand, dis-je, je l'entends accuser d'avoir fait des « citations fausses », d'avoir commis de « graves inexactitudes » en falsifiant des textes, d'avoir écrit « de longues fables sur la mort et les funérailles de saint Martin », d'avoir ignoré, méconnu ou trahi les vénérables traditions de sa propre Église, je m'indigne et je bondis! Comme Tourangeau, comme membre de la Société archéologique, comme catholique, au nom des vieilles et constantes traditions de mon pays, au nom des textes dénaturés par des interprétations insoutenables, au nom d'une grande et sainte mémoire indignement outragée, je proteste! »

Cette entrée en matière donne idée de la forme et du fond de ce travail, dans lequel l'auteur abuse un peu trop du point d'exclamation.

Son mode d'argumentation pourrait aussi être discuté. « Voilà, dit-il, par exemple, p. 10, ce qui s'appelle mettre

dans le sac un ennemi dangereux pour l'empêcher de mordre, voilà ce qui s'appelle triompher lestement d'une difficulté. Hourrah pour le vainqueur! » Ailleurs, p. 28 : « Voilà ce qui s'appelle une démonstration transcendante. Si vous n'êtes pas convaincus, c'est que vous avez la tête bien dure et même un peu janséniste. » — « Ah! j'en rougis pour vous! » dit-il plus loin, p. 29.

« Mais vous rêvez! » répond-il poliment et à deux reprises (p. 9 et 15) à son adversaire,

Le néologisme ne lui déplaît pas : « Et voilà comment on fait *cascader la vérité!* » (p. 14).

Ailleurs, c'est par le dédain qu'il veut répondre : « Il faut qu'une cause soit bien perdue, dit-il p. 26, à propos de la vie de sainte Madeleine de Raban, pour aller recruter de pareils auxiliaires. Et d'ailleurs pour qui nous prend-on? »

Mauvaises plaisanteries, ironie forcée dissimulant une irritation singulière, mépris affecté pour ses adversaires. Tel est le style dans lequel un écrivain qui, pour des raisons de lui connues, n'ose pas se nommer, entend prouver : « 1° Que saint Grégoire de Tours, n'a point commis les *lourdes bévues* qu'on lui impute gratuitement; 2° que son récit sur les origines de l'Église de Tours présente tous les caractères d'authenticité, et a été évidemment emprunté aux archives de sa propre Église; 3° que la tradition sérieuse de *son* pays est conforme au texte de saint Grégoire ». Ce sont de grandes prétentions qu'a eues là le Chevalier Noir; la vérité nous oblige à dire qu'il n'a pas atteint le but qu'il poursuivait.

Nous l'avouerons, le ton pris dans cette circonstance par ceux qui veulent soutenir, envers et contre tout, le système de saint Grégoire de Tours, et transforment cette polémique en une espèce de controverse religieuse, où il s'agirait de l'honneur d'un Saint que personne ne pense à attaquer,

nous cause une impression pénible. Pourquoi faire dégénérer ainsi une discussion toute scientifique sur un point d'histoire? De grands écrivains religieux, d'illustres princes de l'Église ont soutenu hautement une thèse contraire à celle de saint Grégoire de Tours, sans croire pour cela outrager sa mémoire. Ils ont dit et prouvé qu'il s'était souvent trompé, sans pour cela moins vénérer sa sainteté, que nul ici n'a songé à mettre en cause.

A quoi bon ce langage acerbe, ces expressions dédaigneuses, à l'égard de leurs adversaires, que paraissent affectionner les défenseurs quand même de saint Grégoire. Ignorent-ils donc que les mauvaises causes se défendent par la violence? « L'erreur n'est jamais calme, dit Joseph de Maistre [1], à la vérité seule est donnée la chaleur sans aigreur, grand phénomène pas assez remarqué. » Veut-on donc sur les bords de la Loire fournir encore une fois l'occasion d'appliquer cette parole du grand écrivain catholique? Nous ne pouvons croire que la véritable piété envers saint Grégoire de Tours autorise une colère semblable à celle manifestée par le Chevalier Noir, et comme, à l'abri de son casque, il doit peu redouter les critiques, nous nous permettons de lui dire que la défense des saints demande un autre style et que nous craignons que plus d'un de ses lecteurs n'ait remarqué avec peine qu'il donnait lieu qu'on lui appliquât ce passage de l'*Imitation*, si bien rendu par Corneille :

Et l'on déplaist aux Saints, quand on les louë ainsi [2].

[1] Lettre au comte de Bray, 19 décembre 1814.

[2] *Imitation*, liv. III, chap. LVIII.

III.

Interpellé de la sorte, M. Jéhan ne pouvait manquer de répondre; mais, avant que sa réponse ait été mise au jour, une troisième brochure a été publiée sur le même sujet : celle-ci, intitulée *Dissertation sur l'époque de l'apostolat de saint Gatien et les origines des Églises de France*, a pour auteur M. l'abbé Rolland. Elle est précédée d'une lettre d'approbation de Mgr l'archevêque de Tours, dans laquelle nous remarquons ce passage qui nous porterait à supposer que l'illustre prélat éprouve peu de sympathie pour la cause que défend le Chevalier Noir, et où nous croyons même voir un blâme formel du ton et du procédé de discussion du Chevalier: « *Je suis bien aise, mon cher Abbé, que la question de l'origine de notre Église soit de nouveau étudiée; j'ai même invité les membres de mon Chapitre à cette étude si intéressante pour nous. Ce point d'histoire fut discuté dans le XVIIe siècle sous le pontificat du pieux et savant Mgr Amelot, et il fut décidé dans le sens de l'origine apostolique. En cela, ce digne prélat ne fit que suivre la tradition liturgique de l'Église Métropolitaine de Tours, tradition dont il est facile de suivre la trace dans les cinq ou six siècles précédents. — .... J'ai remarqué dans votre discussion beaucoup de calme et de respect; vous vous êtes interdit les paroles et les réflexions qui auraient pu être blessantes pour ceux qui sont d'une opinion contraire à la vôtre. Je vous en félicite. Quand on est convaincu que l'on défend la vérité et le bon droit, on se tient naturellement et sans effort dans les limites de la modération et de la charité.* »

La dissertation de M. Rolland est d'une lecture instructive et attachante; claire et méthodique, elle est faite pour porter la conviction dans l'esprit du lecteur, et à part deux

ou trois inexactitudes [1], qui ne touchent pas au fond de sa thèse, ainsi que le singulier silence qu'il garde sur les écrivains qui, à notre époque, l'ont précédé dans la voie où i est entré, nous ne pouvons lui décerner que des éloges. Nous nous bornerons à une simple observation sur le ton général de l'auteur, que nous féliciterons, avec Mgr Guibert, de son calme et de sa modération, mais auquel nous serions tenté de reprocher un peu trop de timidité dans les allures. On peut rester calme et modéré, tout en étant ferme et hardi, sans devenir arrogant; le courage n'est pas de l'audace. Nous trouvons donc que M. Rolland emploie trop de précautions oratoires avant d'établir sa thèse. Qu'avait-il besoin de dire par exemple (p. 5) : « Assurément nous ne voudrions infirmer en rien l'autorité de saint Grégoire », quand tout son travail a pour but de démontrer que cette autorité est nulle dans la question dont il s'agit. Plus loin (p. 19-20) il semble presque demander pardon d'oser le combattre : « On nous accusera peut-être de manquer à la mémoire de notre saint évêque. Nous ferons remarquer que nous n'atta-

[1] Page 89, M. Rolland, dans sa liste des auteurs du XVIe siècle qui ont soutenu la mission apostolique de saint Gatien, dit : « 1540. Antoine de Mouchy... plus connu sous le nom de Démocharès, dit, dans son traité *De sacrificio Missæ*, que saint Gatien fut envoyé au Ier siècle. » L'ouvrage d'Antoine de Monchy et non de Mouchy, comme on dit souvent à tort, dans lequel se trouvent de nombreuses listes épiscopales, n'est pas intitulé *De sacrificio Missæ*; il fut publié en 1562 et non en 1540, et à la liste qu'il donne des évêques de Tours, liv. II, f° 39, v^o, il ne dit pas que saint Gatien fut envoyé au Ier siècle. Du reste cet auteur n'a aucune valeur critique, comme l'a démontré M. l'abbé Corblet dans une récente dissertation lue à la Société des Antiquaires de Picardie. Si nous relevons ce détail, c'est que, ne voulant pas laisser aux adversaires de MM. Jéhan et Rolland le plaisir de transformer en énormités quelques distractions à peu près insignifiantes, nous serons pour les défenseurs de la thèse que nous croyons être la bonne, plus sévère que pour ceux qui la combattent.

té... etc. » On di
Chevalier Noir
tte timidit
elle é

Interpellé de l
répondre; mais.
une troisième
ci, intitulée l'o
Gatien et saint G
M. l'abl ue Église.
tion d .. Jéhan a voulu heurter
mar . se découvre et semble dire à ses adv
lu ez-moi de vous montrer que vous vous trom-
.ehan ose résolûment les affronter, et, malgré la vi-
.e baissée de son antagoniste, sans forfanterie comme sans hésitation, sans peur et sans reproche, il répond au nom de la vérité historique devant laquelle toute considération particulière s'efface : saint Grégoire de Tours s'est trompé sur les origines de la Foi dans les Gaules et sur celles de sa propre Église; il s'est fréquemment contredit et son autorité ne peut être invoquée sur ce point. Je vénère sa sainteté, mais, comme homme, il était faillible, et ses ouvrages nous en donnent la preuve.

C'est ce dernier ouvrage de M. Jéhan qui a motivé le présent travail, lequel n'a d'autre but que de signaler aux lecteurs de la *Revue de l'Art Chrétien* une des plus intéressantes publications faites depuis plusieurs années sur la question des origines chrétiennes de la France. Sans doute, en en rendant compte, nous parlons aussi des autres écrits publiés sur le même sujet, mais nous tenons à dire que le livre de M. Jéhan les résume tous, et à rappeler que son auteur a le mérite d'avoir le premier, à Tours du moins, pris la défense de l'antique tradition de cette Église.

's la forme d' s *de Saint-Martin, moines*
la critiq 'ien; il n'y manque que
's de s les avez tirés de leur
il oleil de la critique;
regard après tant
être saisis d'un
ants de la lu-
n poudre im-
er contact

3°.
ars. » Le
vert de cicatrices
tâcher de se soutenir, q
et sur le compte desquels il a si a ladroit
santer. C'est dire suffisamment que M. Vous
debout de la brochure à effet du Chevalie 'est
livre contient, en même temps qu'une réfuta 'z
de la thèse du défenseur quand même de la chron
saint Grégoire, un exposé solide et complet des preuves
reportent au Ier siècle la mission de saint Gatien.

Ajoutons aussi que M. Jéhan a justifié le titre de son ouvrage, *le Christianisme dans les Gaules*, en y étudiant la question générale de l'Évangélisation de ces contrées, et en répondant, dans sa quatrième partie, à plusieurs écrivains opposés à l'apostolicité de nos Églises : MM. Henri Martin, Alfred Maury, Huillard-Bréholles et Tailliar. Les bornes de cette étude ne nous permettent pas de nous étendre sur cette partie du travail de notre auteur qui n'est ni moins intéressante, ni moins instructive que les autres.

La forme de ce travail, plus piquante et moins aride que celle d'une sèche dissertation, le rend par là même d'une lecture plus attrayante pour les personnes moins habituées à ce genre d'études; ce qui a pour résultat de vulgariser davantage l'important sujet qu'il traite et d'attirer l'attention de ceux qui, quoique peu familiers avec la science, voudront le lire, à cause du nom de son auteur, et de l'intérêt qu'il a

su répandre dans cette polémique, et seront amenés ainsi à s'instruire sur ce point capital de notre histoire religieuse.

Le style de M. Jéhan offre un parfait contraste avec celui de son adversaire. Parfois cependant il a cru pouvoir se permettre de le plaisanter à son tour, et de répondre par l'ironie à l'irritation quelque peu fiévreuse manifestée par le Chevalier Noir. J'en citerai deux ou trois exemples.

Le Chevalier, soutenant qu'on ne peut opposer à saint Grégoire que des textes insignifiants pour la question de saint Gatien, ajoute (p. 24) : « Mais nos critiques, habiles à faire parler les muets, prétendent toujours sans preuves qu'il s'agit bien de nos sept évêques. Qu'on ne vante plus Champollion interprétant les hiéroglyphes ; nous avons mieux que cela ; nous avons d'habiles gens, capables de déchiffrer jusqu'au silence lui-même... »

Puis, ce même Chevalier, passant en revue les autorités à l'appui de son système, dit (p. 25) : « Comme si l'antique martyrologe de Tours, qui a une autorité spéciale en cette circonstance, n'était pas pour nous. »

M. Jéhan démontre que le vieux Martyrologe, invoqué en cette circonstance, est muet sur le nom du Pape qui envoya saint Gatien et répond (p. 66) : « Ne voilà-t-il pas que je vous surprends, vous aussi, Chevalier Noir, *à faire parler les muets* et à *déchiffrer le silence lui-même*. O misère ! » La plaisanterie n'est pas mauvaise, et ce n'est pas le Chevalier Noir qui pourra la trouver déplacée.

Après avoir établi la faiblesse des preuves dont son adversaire veut étayer sa thèse, M. Jéhan poursuit (p. 79) :

« M. le Chevalier, nous arrivons à la p. 35 de votre brochure. Ici vous entrez dans toute l'ivresse d'un triomphe que vous vous décernez à vous-même, flanqué de tous vos *livres liturgiques*, *bréviaires*, *responsoriaux*, *martyrologes*,

catalogues épiscopaux, *chroniqueurs de Saint-Martin*, *moines de Marmoutier*, *moines de Saint-Julien ;* il n'y manque que l'Église métropolitaine de Tours. Vous les avez tirés de leur sépulcrale poussière pour les étaler au soleil de la critique ; mais ils n'ont pu en supporter le puissant regard après tant de siècles de ténèbres. Ils n'ont pas tardé à être saisis d'un tremblement convulsif sous les traits pénétrants de la lumière, et ils se sont fondus comme se résout en poudre impalpable un cadavre que l'on exhume, au premier contact des agents atmosphériques. »

Enfin notre auteur prend ainsi congé de son maladroit contradicteur. « Et maintenant, Chevalier Noir, adieu. Vous le savez, je n'ai d'aucune manière provoqué ce débat ; c'est notre collègue, M. l'abbé Verger, comme vous ne l'ignorez pas, qui a ouvert ce gouffre dans lequel, nouveau Curtius, vous vous êtes précipité tout armé. Mais vous avez été moins heureux que le chevalier romain, votre héroïque sacrifice n'a point fermé l'abîme, et le gouffre est toujours béant... Pour moi, détournant mes regards de cette nuit sans clarté, j'ai préféré mêler ma voix aux chants de l'*Alleluia* de plus de quarante églises de France qui bénissent et glorifient Dieu de leur avoir envoyé, dès l'origine, de zélés et saints missionnaires pour répandre jusqu'au fond de nos Gaules les germes féconds qui devaient produire le long des âges des fruits si abondants de prospérité, de civilisation et de gloire... Si vous avez été l'*Ajax impatiens iræ*, je ne prétends point avoir été Ulysse, comme de sincères amis me l'avaient conseillé. J'ai quelquefois usé du *par pari refertur* de la fable. On ne peut m'en blâmer ; je fais assurément bon marché de ma personne, mais je tiens à ce qu'on n'oublie pas que j'avais la vérité à venger et des droits sacrés à défendre. On ne m'aurait pas pardonné de le faire molle-

ment. Il doit être permis de fabriquer un fouet pour chasser les vendeurs du temple. *Amicus ad aras.* »

La réplique est rude, mais elle était méritée. L'attaque violente et passionnée du Chevalier Noir aurait justifié de la part de M. Jéhan une réponse plus acerbe. Il devait répondre et il l'a fait d'un bon style, s'il a retourné contre son adversaire les traits ironiques qu'il avait essayé de lui lancer ; il usait d'un droit de légitime défense, en le battant avec ses propres armes, ne lui laissant que le fiel et l'acrimonie dont un écrivain qui se respecte ne saurait faire usage.

IV.

Nous avons vu quels sont les ouvrages publiés sur la question de saint Gatien, il reste maintenant à conclure cette étude, en exposant les preuves qui, à notre avis, placent au premier siècle la mission du fondateur de l'Église de Tours. Nous n'aurons guère autre chose à faire pour cela que résumer l'ouvrage de M. Jéhan, où le lecteur trouvera la preuve et le développement des assertions que nous aurons émises.

Deux choses sont d'abord à constater : 1° saint Grégoire de Tours est la seule autorité sur laquelle on puisse s'appuyer pour fixer au milieu du IIIe siècle la venue de saint Gatien ; 2° toutes les autorités s'accordent à constater que la mission de saint Gatien fut contemporaine de celle des premiers Apôtres de la France, saint Martial, saint Saturnin, saint Denys, etc.

I. — Or, en ce qui concerne l'autorité de saint Grégoire, indépendamment des auteurs qui ont examiné ce point et dont nous avons nommé plusieurs, MM. Jéhan et Rolland

démontrent sufisamment que son autorité est nulle sur ce point et qu'il ne connaissait pas bien les origines de sa propre Église. L'examen critique des vingt-cinq chapitres du premier livre de l'*Histoire des Francs,* auquel M. Jéhan s'est livré (p. 34 et suiv.), indique le degré de confiance qu'on peut lui attribuer pour ce qui concerne les temps éloignées de lui. Et pour répondre à ceux qui s'étonneraient de nous entendre avancer que ce saint Évêque ne connaissait pas bien l'histoire de sa propre Église, il nous suffira pensons-nous d'indiquer ici quelques-unes des contradictions dans lesquelles il est tombé relativement à ses prédécesseurs [1].

Dans le 31e chapitre du livre x de l'*Histoire des Francs*, saint Grégoire donne la liste suivante de ses dix-huit prédécesseurs :

1° Gatianus, 2° Litorius, 3° Martinus, 4° Briccius, 5° Eustochius, 6° Perpetuus, 7° Volusianus, 8° Verus, 9° Licinius, 10° Theodorus et Proculus, 11° Dinifius, 12° Ommatius, 13° Leo, 14° Francilio, 15° Injuriosus, 16° Baudinus, 17° Guntharius, 18° Eufronius.

Il indique la durée des épiscopats, mais non celle des vacances, excepté quelques-unes.

Dans les autres livres de son ouvrage le saint Évêque parle plusieurs fois de ces mêmes évêques de Tours, et indique généralement leur ordre numérique après saint Martin, le troisième de la liste que nous venons de reproduire. Or, il commet alors de singulières contradictions dont nous ne mentionnerons que deux ou trois, mais qui nous permettent de conclure que saint Grégoire ne connaissait que fort imparfaitement l'histoire de l'Église de Tours.

[1] M. Rolland a fait des observations du même genre, si nous ne le citons pas, à ce propos, c'est que celles dont nous donnons ici le résumé étaient écrites longtemps avant la publication de sa brochure.

Ainsi, par exemple : Eustochius ou saint Eustoche, le 5e de la liste générale et le 2e par conséquent après saint Martin, ou, si l'on veut, le 3e à partir de saint Martin, est désigné dans le chapitre 14 du second livre comme le 4e, et Perpetuus, saint Perpet, lui succède, comme dans la liste générale, tandis que, dans le chapitre 39 du même livre, le même Eustochius est indiqué comme le 7e après saint Martin, et a pour successeur Licinius, le 9e de la liste générale. Voici donc, dans trois écrits différents, trois indications différentes.

Licinius qui, sur la liste générale, succède à Verus et a lui-même pour successeurs Theodorus et Proculus, est compté comme le 8e après saint Martin dans le chapitre 39 du livre second, et y succède comme nous venons de dire à Eustochius. Dans le prologue du IIIe livre, le même Licinius a pour successeur Dinifius, le 11e de la liste générale, qui, dans le chapitre 17 du même livre, est indiqué comme le 10e après saint Martin.

Eufronius ou saint Euphrone, le prédécesseur immédiat de saint Grégoire, porté comme le 18e de la liste générale, est indiqué comme le 18e après saint Martin dans le chapitre 15 du livre IV, etc., etc.

Nous remplirions plusieurs pages si nous voulions reproduire toutes les contradictions de même genre s'appliquant à chacun des évêques de Tours, depuis saint Eustoche jusqu'à saint Euphrone, que nous rencontrons dans saint Grégoire, mais cela suffit. Cependant si M. Verger et le Chevalier Noir trouvent que ce n'est pas assez, ils n'ont qu'à parler, nous sommes en mesure de les satisfaire amplement. Nous avons même tout prêt un petit tableau où sont résumées les nombreuses contradictions de saint Grégoire au sujet de ses prédécesseurs, — c'est par douzaine qu'on les compte; — nous ne l'insérons pas ici, mais néanmoins il serait à la dis-

position du Chevalier Noir et de son collègue s'ils le désiraient.

II. — Il faut ensuite remarquer que les Actes, les Vies particulières de chacun des saints que les monuments s'accordent à faire arriver dans les Gaules à la même époque que saint Gatien, les font tous vivre au Ier siècle [1]. Il en est de même pour les Vies de plusieurs compagnons ou disciples de ces sept Apôtres. Nous ne connaissons qu'une seule exception à ce concert unanime des vieux témoins de nos origines religieuses, ce sont les Actes de saint Saturnin, cités par saint Grégoire de Tours et que D. Ruinart a publiés. Mais la valeur de ce document unique, seule autorité invoquée par saint Grégoire pour reculer au IIIe siècle la mission de saint Gatien, dont il ne parle cependant pas, et sur lequel on veut s'appuyer pour contredire tous les autres, est infirmée par la tradition constante et immémoriale de l'Église de Toulouse, par d'autres documents antérieurs à saint Grégoire de Tours, et par le texte même des Actes de saint Saturnin découverts à Florence par Maceda [2].

On lit dans ce texte, encore à présent trop peu connu, que saint Saturnin vint à Toulouse, non pas sous Dèce, comme porte le texte de saint Grégoire et de D. Ruinart, mais sous Claude, successeur de Gaïus (Caïus Caligula), et qu'il était disciple de l'apôtre saint Pierre.

[1] « La tradition constante des Églises d'Arles, de Narbonne, de Toulouse, de Clermont, de Limoges, etc., démontre que les six évêques qui fondèrent ces Églises furent envoyés dans les Gaules au Ier siècle. Saint Gatien les accompagnait; Grégoire de Tours ne les sépare jamais; saint Gatien fut donc envoyé au Ier siècle chez les Turones. » M. Jéhan, p. 117.

[2] V. Maceda, *De celeri propagatione Evangelii in universo mundo*, p. 16 à 51. D. Piolin, *Introduction à l'Histoire de l'Église du Mans*, p. 62 et s. Ch. Salmon, *Histoire de saint Firmin*, p. 106-112, 411 et suiv., et *Recherches sur l'époque de la prédication de l'Évangile*, etc., p. 135 et suiv.

MM. Jéhan et Rolland ont parfaitement compris l'importance de ce document dans la question qui nous occupe, et ils n'ont pas manqué de le citer comme un des plus sérieux arguments que l'on puisse invoquer contre saint Grégoire de Tours, mais ils sont tombés à ce propos dans une petite erreur que nous devons rectifier.

M. l'abbé Rolland, après avoir en partie reproduit et en partie analysé la savante dissertation donnée, d'après Maceda, par D. Piolin sur le manuscrit qui renferme ces Actes, ajoute, p. 14 et 15 de sa brochure : « La transformation des noms de Claude et de Gaius en ceux de Decius et de Gratus est facile à comprendre pour quiconque a tant soit peu l'habitude de lire les anciens manuscrits, dont les abréviations multipliées rendent la lecture si difficile et si pénible. Voici comment on peut l'expliquer : le manuscrit de Florence porte $\overline{\text{CDIO}}$ et $\overline{\text{GO}}$; un maladroit copiste aura sans doute lu : *Consulibus* DIO, c'est-à-dire DECIO, et *Grato* n'était plus qu'une conséquence de cette première interprétation. »

M. Rolland ne disant pas où il a puisé ce renseignement, on pourrait, à cette explication, supposer qu'il a vu le manuscrit sur lequel il donne des détails si circonstanciés, mais nous remarquerons qu'une note absolument identique, quant au fond, se trouve dans la première brochure de M. Jéhan (p. 7) qui n'indique pas non plus l'auteur qui lui a fourni ce détail. Nous pensons que c'est M. l'abbé Darras. On lit, en effet, dans le tome v de son *Histoire générale de l'Église* une explication tout à fait semblable, mais qu'il ne donne que comme une conjecture. Ici elle se transformerait en certitude, et nous sommes forcé de nous y arrêter un instant.

Quelle que soit la vraisemblance de cette conjecture, assurément fort ingénieuse, — trop ingénieuse peut-être, — pour

d'autres manuscrits, elle est complétement inexacte en ce qui concerne le manuscrit de Florence, où l'on ne rencontre aucune abréviation de ce genre, comme on peut en juger par le fac-simile joint à notre étude. En outre, si le lecteur veut bien se reporter à la page 111 de l'*Histoire de saint Firmin*, il y verra, l'un à côté de l'autre, les deux passages chronologiques des Actes de saint Saturnin, du texte publié par D. Ruinart et du texte découvert par Maceda, et il pourra se convaincre, par la contexture même de la phrase, que le changement de *Claudio qui Gaio vita defuncto subrogatus* en *Decio et Grato consulibus*, ne peut être le fait d'une simple erreur d'un copiste à la fois assez ignorant pour lire Dèce au lieu de Claude, et en même temps assez instruit pour savoir que Gratus fut le collègue de Dèce dans le Consulat [1].

[1] Depuis que la présente étude a été livrée à l'impression, M. l'abbé Bourassé, chanoine de Tours, a publié sur la question de saint Gatien une petite brochure, dans laquelle il ne fait guère que reproduire, sous une forme polie et modérée, les arguments du Chevalier Noir. L'espace et le temps nous manquent en ce moment pour étudier en détail cette nouvelle pièce du procès, mais nous voulons au moins signaler ici l'appréciation que cet auteur donne du manuscrit de Florence. Selon M. Bourassé, ce volume contenant une Vie des Saints abrégée a été découvert en 1793 par deux écrivains espagnols *Menabrea* et *Macedo*. A peu près autant d'inexactitudes que d'assertions. Le savant qui a révélé ce document au monde érudit s'appelait *Maceda*, et son compagnon ne se nommait pas *Menabrea;* ce manuscrit ne contient pas une Vie des Saints abrégée, etc. Mais ce sont là des détails, prouvant peut-être que M. Bourassé ne possède pas bien le sujet qu'il veut traiter; ce qui est le plus important, c'est la traduction qu'il donne du début des Actes de saint Saturnin, traduction qui n'est ni complète, ni fidèle. Nous ne pouvons en dire plus ici, et, nous réservant de revenir plus tard sur ce point, nous nous bornons à remarquer que *Claudio qui Gaio vita defuncto subrogatus imperium Romanæ reipubliæ obtinendo ministrabat*, ne veut pas dire : « Sous Claude *qui venait* de succéder à Gaïus, » et que par conséquent les exclamations que fait à ce propos M. Bourassé portent à faux. « Les auteurs, dit-il dans sa brochure, doivent toujours être cités exactement. » Nous nous permettrons d'ajouter *et toujours traduits fidèlement.*

Peut-être trouvera-t-on que nous nous arrêtons trop longtemps sur un détail; c'est que ce détail est d'un haut intérêt. Les Actes de la Bibliothèque Riccardi de Florence ont dans la question présente une importance capitale; s'ils sont authentiques, comme nous le croyons, ils anéantissent la seule autorité sur laquelle s'appuie saint Grégoire pour fixer la date de la venue des sept évêques, et il est nécessaire qu'il ne puisse y avoir aucune équivoque à leur sujet. Dire que les noms des empereurs y sont écrits en abrégé, c'est à la fois avancer une erreur et ébranler leur autorité. Nos adversaires ne manqueraient pas de répondre que ce que nous lisons *Claudio* et *Gaio* peut vouloir dire toute autre chose. Or, nous qui parlons de ce précieux document après l'avoir vu, nous déclarons qu'il ne renferme aucune abréviation de ce genre, et pour en donner une preuve irrécusable, nous présentons le fac-simile réduit d'une photographie de ce manuscrit que nous avons rapportée de Florence en 1866, et mise dès cette époque sous les yeux de la Société des Antiquaires de Picardie. (*Voir la planche ci-jointe* [1].)

Ceci dit, et reconnaissant avec MM. Jéhan et Rolland, Faillon, Arbellot, D. Piolin, etc., que le fameux passage de saint Grégoire sur la mission des sept évêques, sous le règne de Dèce, est dépourvu d'autorité, voyons maintenant quelles raisons particulières nous pouvons avoir de fixer au Ier siècle l'apostolat de saint Gatien, quand même nous n'aurions pas déjà la présomption que nous tirons des Actes des saints apôtres de la Gaule.

[1] Nous ferons observer, pour témoigner de la scrupuleuse exactitude avec laquelle nous tenons à faire connaître nos preuves, que le mot *civitatibus* de la première ligne a été mal lu sur la réduction photographique qui a servi de modèle à cette planche, et que par consequent il a, seul, été inexactement reproduit par l'artiste.

Nous avons d'abord la tradition constante et immémoriale de l'Église de Tours. Cette tradition est constante parce que tous les monuments liturgiques de cette métropole, depuis les plus anciens jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, s'accordent à placer la mission de saint Gatien aux temps apostoliques. Elle doit être regardée également comme immémoriale, parce qu'on ne saurait dire quand elle a commencé, et qu'il est impossible de produire un monument liturgique de cette Église où elle ne soit pas consignée. De plus, l'un de ces monuments liturgiques conservés à la Bibliothèque de Tours, manuscrit de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe, indique formellement l'antiquité de cette tradition : *Sane narrationis littera secura est apud nos*, y lisons-nous, *nam intimata ab antiquis præstamur, et ea certissime comperta sunt nobis* [1]. « On ne peut affirmer en termes plus fermes, plus énergiques, plus éloquents, fait remarquer M. Jéhan; c'est une conviction, une certitude inébranlable. » Nous voulons prévoir une objection : ce manuscrit dit formellement que saint Gatien fut du nombre des 72 disciples et nous avons déclaré ailleurs que nous n'entendions nullement soutenir ce point. On demandera peut-être comment nous prétendons admettre une partie de cette légende et rejeter l'autre? Notre réponse est bien simple. Nous n'entendons ni contester ni défendre la qualité de l'un des 72 attribuée à saint Gatien par divers monuments [2], — nous avons déclaré que nous faisions nos réserves à ce sujet; — c'est un point qui donnerait matière à une seconde dissertation, et nous ne voulons nous occuper ici que de la question chronologique. Mais

[1] V. JÉHAN (de Saint-Clavien), p. 74 et 123. L'abbé ROLLAND, p. 64. Nous avons déjà reproduit ce passage. *Recherches sur l'époque de la prédication de l'Évangile*, etc., p. 231.

[2] Entre autres une Bulle du pape Eugène IV, citée par M. Jéhan, p. 127.

l'auteur de la légende en question n'a inscrit saint Gatien au nombre des 72, que parce qu'il savait que ce saint avait vécu au Ier siècle, que c'était l'apôtre saint Pierre qui l'avait envoyé dans les Gaules et qu'il y avait prêché l'Évangile en même temps que plusieurs des 72. Quand ce point ne serait pas complétement exact, cela n'infirmerait en rien le témoignage relatif à l'époque de la mission du Saint. Quoi qu'il en soit, ce manuscrit fournit la preuve qu'à la fin du XIIIe siècle la croyance à la mission apostolique de saint Gatien avait une haute antiquité et, nous le répétons, était immémoriale.

Le Chevalier Noir est bien forcé de reconnaître la constance de cette tradition, au moins du XIIIe au XVIIIe siècle; il l'appelle (p. 35) *une note discordante* dans ce concert unanime de témoignages si bien réduits en poudre par M. Jéhan. Il va sans dire qu'il n'a aucun respect pour cette tradition de la métropole de Tours; pour lui c'est le résultat d'une fabrication, c'est-à-dire d'une falsification de légende. En insinuant ainsi que la légende de saint Gatien a été dénaturée ou falsifiée au XIIIe ou au XIVe siècle, le Chevalier Noir ne s'aperçoit probablement pas qu'il fait aux archevêques de Tours l'outrage le plus direct qui se puisse faire.

Plutôt que d'admettre que saint Grégoire de Tours ait pu se tromper, ce qui serait outrager sa mémoire, il a préféré faire de saint Gatien un apôtre involontaire de la superstition, érigeant un autel sur la tombe d'un faux martyr, et bientôt il ressortira de sa brochure que les archevêques de Tours ont forgé une fausse légende de saint Gatien et proclamé dans leur liturgie le résultat d'une falsification. Quel respect cet écrivain a-t-il donc pour l'Église de Tours et quelle idée se fait-il des prélats qui l'ont gouvernée?

Car, notons le bien, il ne s'agit pas d'une légende vague à laquelle on aurait ajouté des explications, d'une légende

sans date ou l'on aurait inséré une mention chronologique supposée exacte alors, il s'agit d'une date positive, celle de Dèce à laquelle on aurait substitué celle des temps apostoliques. C'est là le résumé de la question.

M. Jéhan dit à ce propos (p. 150) : « En face d'une telle accusation j'ai été curieux d'examiner l'histoire de nos anciens archevêques, pour tâcher de découvrir parmi eux celui qui se serait rendu coupable de cette supercherie liturgique et historique (notre auteur emploie un mot poli). Je l'atteste, il n'y en a pas un seul dans le XIIIe siècle, ni dans le XIIe, ni dans le XIe, sur le compte duquel on puisse mettre cette pieuse fraude. » Le savant écrivain passe ensuite en revue les archevêques de Tours, depuis Godefroy de la Haye, qui vivait en 1313, jusqu'à Archambaut de Sully, en 981, et il conclut (p. 152) : « Ces deux siècles sont remplis par une suite de pontifes, tous vraiment incapables de la supercherie que suppose notre Chevalier Noir; ils ne s'en sont donc pas rendus coupables, et lorsque, vers la fin du XIIIe siècle, les pontifes d'alors proclamaient leur ancienne tradition, ils disaient la vérité ».

Nous renvoyons aux ouvrages que nous avons cités en note pour voir la longue énumération des monuments liturgiques qui du XIIIe au XVIIIe siècle ont indiqué saint Gatien comme ayant vécu du temps des Apôtres et comme un de leurs envoyés directs. On y verra, notamment dans le travail de M. Rolland, p. 67 et suiv., comment le témoignage contradictoire de plusieurs manuscrits de Marmoutier du XIIIe et du XIe siècle, qui disent en un endroit que saint Gatien est venu sous Dèce, ailleurs qu'il est venu avec saint Denys, et enfin que saint Denys a été envoyé par saint Clément, ne peut être sérieusement invoqué contre la tradition liturgique de l'Église métropolitaine de Tours. Nous ne voulons plus

citer ici qu'un seul texte invoqué contre nous par le Chevalier Noir, qui le déclare certainement antérieur au XIIIe siècle (p. 32), et qui fournit précisément un précieux argument contre la tradition tourangelle. C'est la *Vie de saint Gatien* désignée comme *veracissima* et *antiquissima* par Maan, et qui se trouve, dit M. Jéhan (p. 75), dans deux manuscrits de la Bibliothèque de Tours. Ce document n'indique pas la date de la venue de saint Gatien en Gaule, mais il le met au nombre des seconds prédicateurs qui, après les Apôtres, ont répandu la Foi dans toute la terre [1]. Ce passage indique déjà, ce semble, les temps apostoliques, mais le Chevalier Noir contesterait. Voici qui est plus positif.

M. Jéhan nous apprend (p. 77 et 150) qu'on lit en propres termes dans cette Vie « que saint Gatien a vu et connu Notre-Seigneur sur la terre : *In illa forma qua eum in terris cognoverat.* » Or, ce manuscrit est un monument liturgique, de plus il est antérieur au XIIIe siècle, de l'avis même de nos adversaires; donc, dès avant le XIIIe siècle, la liturgie tourangelle proclamait que saint Gatien était du Ier siècle et même qu'il avait connu Notre-Seigneur pendant sa vie mortelle. Voilà encore une preuve à l'appui, ce nous semble, de notre assertion que la tradition de l'Église de Tours sur la mission apostolique de saint Gatien est constante et immémoriale.

Cette natique tradition suffirait seule pour prouver que le premier évêque de Tours fut un envoyé des Apôtres, car ce n'est pas un bruit vague et sans consistance, c'est une croyance respectable que nous trouvons consignée dans des monuments liturgiques ayant le caractère de documents historiques; mais en outre nous avons à l'appui un assez grand

[1] V. JÉHAN, p. 76. — CH. SALMON, *Recherches*, etc., p. 229.

nombre d'autres autorités qui la confirment et la rendent inattaquable.

On peut lire dans MM. Jéhan et Rolland la longue énumération de ces autorités ; nous n'en voulons donner ici qu'un très-court résumé.

Nous citerons d'abord la *Vie de saint Ursin de Bourges*, découverte et publiée par M. Faillon, que ce savant écrivain a démontré être antérieure à saint Grégoire de Tours et dans laquelle tout porte à croire que l'auteur de l'*Historia Francorum* a puisé sa liste des sept évêques. On lit donc dans cette pièce, qui remonte au moins au VIe siècle, que saint Gatien, *sanctus Vatianus*, fut envoyé de Rome par les saints Apôtres, *a sanctis Apostolis*, avec saint Ursin, saint Denys, saint Saturnin, etc. [1].

Un autre document, remontant également à une assez haute antiquité et dont on ne peut contester la valeur, est la *Vie de saint Austremoine*, apôtre des Arvernes, par saint Priest, évêque de Clermont, auteur du VIIe siècle. Nous y lisons que l'apôtre saint Pierre, *beatissimus princeps Apostolorum Petrus*, envoya saint Gatien à Tours, *Turonis dirigitur Gratianus*, saint Trophime à Arles, saint Paul à Narbonne, saint Saturnin à Toulouse, saint Martial à Limoges, saint Austremoine aux Arvernes [2].

Nous ne citerons qu'en troisième ligne un document, connu sous le nom de *Document de l'Église d'Arles*, découvert et publié par M. Faillon : c'est une énumération de sept évêques envoyés dans les Gaules par saint Pierre *pour prêcher aux Gentils la foi de la Trinité*, sous le règne de Claude. Saint Gatien, *Gracianus*, est le cinquième de cette liste [3]. Ce do-

[1] FAILLON, *Monuments inédits*, II, 423.

[2] ARBELLOT, *Documents inédits sur l'apostolat de saint Martial*, etc., p. 50.

[3] FAILLON, *Monuments inédits*, II, 375-376.

cument se trouve dans un manuscrit du Xe siècle, recueil de pièces concernant l'Église d'Arles et étant toutes du Ve et du VIe. M. Faillon en conclut que cette liste est de même époque et la fait, par conséquent, remonter au VIe siècle. Nous adoptons entièrement sa manière de voir et ce sentiment est celui d'un grand nombre de personne compétentes; néanmoins, pour simplifier la discussion, nous ne présentons ici ce document que comme remontant au moins à l'époque du manuscrit qui le contient, c'est-à-dire au Xe siècle. Voici pourquoi nous faisons *momentanément* cette concession : le document de l'Église d'Arles a le privilége d'avoir beaucoup excité la verve du Chevalier Noir. Peut-être M. Jéhan, dans sa première brochure, l'avait-il annoncé avec un peu d'emphase en l'appelant (p. 17) un *Texte national.* Ces mots ont échauffé la bile du Chevalier Noir, qui (p. 27-29) dépense beaucoup d'encre pour le tourner en ridicule; il accueille même volontiers l'opinion de M. Tailliar que le manuscrit où il se trouve paraît avoir été fabriqué en partie pour soutenir la suprématie de l'Église d'Arles ; adoptant ainsi, sans s'en douter peut-être, le système de Launoy qui déclarait supposés tous les documents qui le gênaient. Il serait aisé croyons-nous de répondre à tout cela; néanmoins, pour abréger, nous consentons, *pour ce moment seulement*, à ne voir dans le document de l'Église d'Arles qu'une pièce du Xe siècle, et nous disons : on croyait donc au Xe siècle que saint Gatien avait été envoyé par saint Pierre, nous avons vu que saint Priest le croyait aussi au VIIe, et qu'au VIe siècle on le croyait de même; voilà qui s'accorde singulièrement avec la tradition de l'Église de Tours et revêt, ce nous semble, tous les caractères de la certitude historique.

Nous pensons qu'on pourrait aussi invoquer en faveur de notre thèse le témoignage de la vie de sainte Madeleine par

Raban ; c'est l'opinion de M. Faillon et d'autres juges compétents, fort désintéressés dans la question particulière de saint Gatien. Mais, pour ne pas donner à nos adversaires le plaisir de contester, nous nous bornons à l'indiquer pour mémoire. — Nous faisons observer toutefois que nous n'acquiesçons ni pour le fond ni pour la forme aux observations que le Chevalier Noir a jugé à propos de faire au sujet de ce document. — Les trois documents que nous avons cités nous paraissent suffisants et inattaquables, si on les rapproche de l'antique tradition tourangelle [1] et si on les met en regard du texte ruiné de saint Grégoire de Tours.

Nous pourrions continuer l'énumération des autorités relativement plus modernes qui placent au premier siècle la mission de saint Gatien [2], telles que Ives de Chartres au

[1] Les reliques de saint Gatien, — plus d'un lecteur l'ignore peut-être, — ne sont pas restées à Tours. Transférées d'abord à Maillezais, elles finirent, après avoir été conservées successivement en divers pays, par être déposées dans l'Abbaye de Saint-Vaast d'Arras. C'est ainsi que la Cathédrale d'Arras est aujourd'hui en possession de ce qui reste de ces grandes reliques, et la ville de Tours elle-même dut s'adresser, en 1827, à l'Évêque d'Arras pour en obtenir une partie. Arnould de Raysse nous apprend qu'en 1602 Philippe de Taverel, abbé de Saint-Vaast, trouva dans la châsse de saint Gatien un écrit sur lequel ce Saint était désigné comme l'un des 72 disciples : *Beatus Gatianus fuit unus de Discipulis LXXII, qui ab urbe Roma civitate Turonensi primus directus Episcopus, claruit multis miraculis...* N'y a-t-il pas là encore la marque d'une tradition antique et constante, regardant le premier évêque de Tours comme ayant vécu aux temps apostoliques? — V. *Hierogazophylacium Belgicum sive Thesaurus sacrarum reliquiarum Belgii, auctore* ARNOLDO RAYSSO. *Belga-Duaceno*, etc. Douai, 1638, p. 524.

[2] Plusieurs de ces autorités font envoyer saint Gatien, non par saint Pierre mais par saint Clément, ce ne ferait qu'une différence de quelques années. En outre, il est généralement admis que saint Clément a exercé à Rome les fonctions de vicaire de saint Pierre, il pourrait alors en cette qualité avoir envoyé des missionnaires en Gaule du vivant même et par l'autorité du Prince des Apôtres. Nous croyons pouvoir annoncer qu'on trouvera des renseigne-

XIe siècle, la grande Chronique de Tours au XIIe, Philippe Berruyer et Adam d'Auvergne au XIIIe, remontant ainsi de siècle en siècle, jusqu'à D. Doublet et Claude Robert au XVIIe, et aux auteurs de l'*Art de vérifier les dates* au XVIIIe, et arriver ainsi jusqu'à nos jours [1]. Mais nous ne ferions guère que répéter MM. Rolland et Jéhan, nous n'avons donc qu'à y renvoyer le lecteur. Il y verra la preuve de ce que nous avons avancé et, en présence de la solide érudition qui règne dans ces ouvrages, nous pensons qu'il n'hésitera pas à conclure avec nous que saint Gatien est venu à Tours, dès le premier siècle.

Arrivé à la fin de cette étude, trop longue peut-être au gré de plus d'un lecteur, et pourtant encore bien incomplète, nous ne pouvons nous empêcher de déplorer une fois encore le zèle mal entendu qui a porté plusieurs archéologues de Tours à envenimer ainsi une discussion historique, de laquelle l'aigreur, comme les insinuations regrettables, auraient dû être également bannies. Le fait est certain, quoiqu'on dise, l'autorité de saint Grégoire de Tours, en ce qui concerne les origines chrétiennes de la Gaule, est jugée depuis longtemps et ce ne sont pas les colères du Chevalier Noir qui feront rapporter le jugement. On a plusieurs fois accusé à tort les Églises de France qui remontent aux temps apostoliques de se vieillir par vanité. Ce qui se passe à Tours

ments sur cette question et sur l'époque du pontificat de saint Clément dans le tome II de l'*Hagiographie du diocèse d'Amiens* de M. l'abbé Corblet, actuellement sous presse. »

[1] Notre travail était écrit lorsque nous avons reçu un ouvrage, tout récemment publié, intitulé : *Apostolicité de l'Église du Velay*, par M. l'abbé Frugère, dans lequel l'auteur défend la mission apostolique de saint Gatien. Nous sommes heureux d'être le premier à annoncer ici cet intéressant volume.

semble être l'inverse, et on pourrait dire que quelques écrivains veulent rajeunir leur Église par un sentiment de ce genre à l'endroit de saint Grégoire. Qu'ils comprennent donc que l'honneur de saint Grégoire n'est pas ici en jeu, qu'il s'agit seulement de ce qui doit être également cher à tous, d'une chose qui peut être momentanément ignorée, obscurcie ou méconnue, mais qui toujours finit par prévaloir : la vérité.

CHARLES SALMON,
de la Société des Antiquaires de Picardie.

DES SIGNES DE LA MAIN

ET DE LA DACTYLOLOGIE NUMÉRALE DANS L'ART CHRÉTIEN

—

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE *

—

Le nombre NEUF se dessine par l'inflexion de l'auriculaire, de l'annulaire et du médium de la main gauche, l'index et le pouce restant dressés.

9

Chez les payens, ce nombre désignait la science, les Muses, et avait, dans cet ordre d'idées, d'autres allusions connues des lettrés. Dans le domaine du christianisme, le nombre *neuf*, pris en bonne part, se rapporte aux neuf chœurs des anges, c'est-à-dire aux plus pures et aux plus subtiles intelligences dans l'ordre de la création. C'est ce principe qui détermine l'acception attachée, dans le domaine anagogique, aux neuf espèces différentes de pierreries spécifiées dans l'É-

* Voir le n° de juillet-août, page 298.

criture et dans lesquelles le liturgiste Durand voit l'emblème des neuf chœurs des anges. Par extension de ce rapport, ce nombre, continue-t-il, est encore attribué aux hommes qui vivent selon l'esprit, aux parfaits, aux prêtres de la loi nouvelle, pour lesquels la vie la plus élevée et la plus parfaite est obligatoire [1].

Ces mêmes applications sont consacrées dans la liturgie. Beleth, l'un de nos plus anciens, si ce n'est même le plus ancien de nos liturgistes, rapporte que le nombre des cierges que l'on allume d'abord collectivement, et qu'on éteint ensuite un à un pendant l'office des *Ténèbres* a varié selon les diocèses et sans doute aussi selon les temps. Ici, dit-il, ce sont 72, là 24, ailleurs 15, ailleurs encore 12, ou 9, ou 7 cierges successivement allumés et éteints : usages qui, dit-il, ont eu chacun sa raison d'être et sa signification, puisées dans le mysticisme des nombres. Il ajoute que là où on éteint neuf cierges, cet usage fait allusion, à ce que, lors du sacrifice du Rédempteur, le genre humain, aveuglé par l'excès de sa malice et de son péché, avait rompu son association spirituelle aux neufs chœurs des anges, la pureté par excellence, et se trouvait ainsi exclus de la participation à la vraie lumière. Dans cet office, tout relatif au sacrifice et aux souffrances du Sauveur, on éteignait donc neuf fois la lumière, pour représenter cette disparition des anges et cet aveuglement profond où tout était enseveli [2].

Au nombre *neuf*, s'associait encore, dans la liturgie et ail-

[1] Novenarius numerus spiritualibus convenit, quia novem sunt ordines angelorum qui, secundum prophetam, per novem gemmarum species designantur. (Durand, *Ration.*, III.)

[2] At vero novem humanum genus significant, quod propter peccatum suum a consortio novem ordinum angelorum semotum est, et a vera luce exclusum. (Beleth, *de Divin. offic.*, cap. 101.)

leurs, l'idée des mystères et de la mort du Rédempteur, à cause, disent les anciens liturgistes, de la neuvième heure, à laquelle, selon la propre parole de Jésus-Christ, « tout fut consommé [1] ».

Pris à son mauvais point de vue, le nombre *neuf* correspond à l'insuffisance, dans la vie de chacun de nous, des bonnes œuvres dont le nombre *dix* représente la plénitude. Il figure aussi les chrétiens sans zèle qui pratiquent bien la justice, mais à qui il manque certains mérites pour atteindre à la perfection que Dieu nous commande d'ambitionner : « *Estote perfecti...* » *Neuf*, en effet, s'approche du nombre *dix* qui est celui de la perfection de l'accomplissement des préceptes du Décalogue, mais reste en deçà sans l'atteindre ; il figure donc cette perfection, moins une unité. C'est ainsi que le nombre *onze* correspond à la transgression des commandements, parce qu'il excède d'une unité ce même nombre parfait, *dix*, correspondant au décalogue [2].

Dix appartient à la main gauche. Il se dessine par l'extension du médium, de l'annulaire et de l'auriculaire, l'index replié appuyant l'extrémité de son ongle sur l'articulation finale du pouce.

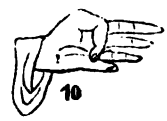

[1] Novem namque ad sacramentum passionis Domini demonstrandum satis valet, quia Dominus hora nona clamans voce magna emisit spiritum. (Rab., *de Univ.*, xviii.)

Novem, ad sacramentum quod hora nona Dominus spiritum emisit (refertur). In Evangelio : « Et circa horam nonam clamavit Jesu voce magna. » (S. Eucher., *Form. spir. de Numeris.*)

[2] Novenarius numerus ante denarium, defectum intra perfectionem. Unde-

Dix correspond au décalogue et communique cette signification aux nombres avec lesquels il est combiné, sans toutefois leur enlever leur sens propre.

Par dérivation, *dix* est le nombre de l'action, celui de la justice et de la perfection chrétiennes, comme il est celui de la perfection de la loi de Dieu.

Il signifie encore, par extension, les fidèles qui marchent persévéramment dans la voie chrétienne, l'ensemble des saints et des justes, parce que c'est l'accomplissement ponctuel des préceptes du décalogue qui les a faits justes et saints [1].

Les douze escaliers allégoriques que Hugues de Saint-Victor prête à l'arche de Noé, tableau compliqué et métaphorique dont il donne la description et qui représente l'Église, comptent, dit-il, chacun dix degrés, par où montent les chrétiens de tout sexe qui s'efforcent d'aller à Dieu, qu'on voit trônant au faîte de l'édifice. Ces douze escaliers, ajoute-t-il, sont la doctrine apostolique, et leurs dix degrés sont les dix préceptes du décalogue. « *Ascendunt ad supremum cubitum quasi ad Deum, viri et mulieres... per duodecim scalas, id est, per apostolicam doctrinam, et per decem tramites, id est per decem præcepta legis* [2].

Ici, ouvrons encore les liturgistes et n'y choisissons qu'un

narius ultra denarium, extra mensuram transgressionem. (H. DE S. VICT., *Exegetica, de Scriptur. et scriptorib. sacr.*, XV.)

Novem, imperfectionem mandatorum significant. (RAB., *de Univ.*, XVIII.)

[1] Decem ad decalogum pertinet, id est decem verba quæ in tabulis duabus scripta sunt. In psalm. « Dechacordo psallam tibi. » (S. EUCHER., *Form. spir. de Numeris.*) — Denarius numerus ad decalogum legis aliquando refertur. Eodem numero, perfectio operum et plenitudo sanctorum designatur. (RAB., *de Univ.*, XVIII.) — Per decem, decalogi impletio intelligatur. Sic, post perfectionem operum decalogi, perveniemus ad beatitudinem æternam. (DURAND, *Ration. divin. offic.*, VI, p. 261.)

[2] H DE S. VICT., *de Arca Noë mystica*, VII.

exemple. On récite dans les heures canoniques vingt-deux psaumes, c'est-à-dire « onze couples » ou associations de deux psaumes : couples qui figurent chacun, selon Durand, à raison du nombre binaire, la pratique du double amour, celui de Dieu et du prochain. Pourquoi, ajoute-t-il, onze associations ? Pour payer à Dieu un tribut figuratif de mérites pour chacune de nos transgressions, figurées par le nombre *onze*, de même que le nombre *dix* répond à la perfection de la loi. « Ad emendandum, dit-il, undenarium nostræ transgressionis. Undenarius enim numerus significat transgressionem, sicut denarius, perfectionem legis. Psalmi dicuntur enim per undecim (vices), ut ea quæ in illis dicuntur transgressionem mandatorum suorum nobis relaxaret [1]. »

Le nombre DOUZE a pour signe dactylologique celui du nombre *dix* et celui du nombre *deux*, exécutés l'un après l'autre par la main gauche.

Le nombre *douze* fait allusion aux douze apôtres et même, par extension, aux pasteurs qui perpétuent leur enseignement et leur sacerdoce [2]. Il en est le hiéroglyphe en vertu de sa valeur numérique et aussi à raison des figures attachées dans l'Écriture à beaucoup d'énumérations duodénaires. Telles sont, par exemple, les douze portes et les douze fondements de la Jérusalem tant terrestre que mystérieuse et céleste, les douze fils de Jacob, les douze patriarches, les douze

[1] DURAND, *Ration.*, VI, 10, *de Completor.* — Septem,... significare solent... Undecim vero, transgressionem. (H. DE S. VICT., *de Arca Noë mystica*, VII.)

[2] Duodecim ad apostolos pertinent. (RAB., *de Univ.*, et S. EUCHER., *Form. spir.*) Duodecim portæ Jerusalem apostoli sunt et doctores, episcopi et sacerdotes qui eam muniunt et claudunt et introeundi aditum aperiunt. Nullus ingreditur nisi per ipsos... Unde a Domino dicitur, « quæcumque ligaveritis, etc. » (S. BRUN. ASTENS., *in Psalm.*, 89 — H. DE S. VICT., *in operib. passim.*)

sources rencontrées dans les solitudes d'Élim, les douze cailloux enlevés du lit du Jourdain, les douze explorateurs chargés de visiter la terre promise, les douze taureaux de la mer d'airain, les douze pains de proposition de l'arche d'alliance, les douze pierres précieuses qui ornaient le rational du grand-prêtre, les douze étoiles dont les Juifs décoraient, dans certaines circonstances, la couronne des mariées, etc.; enfin, plusieurs des énumérations duodénaires mentionnées dans l'Apocalypse [1].

Les maîtres de l'art chrétien ne sont pas restés en arrière des docteurs ecclésiastiques. Bottari, après avoir dit que le nombre douze fait allusion aux douze apôtres dans beaucoup de rites et de cérémonies de la liturgie catholique, ajoute que nous l'y rencontrerions encore plus fréquemment, si beaucoup d'entre ces usages n'eussent été changés ou même supprimés dans le cours des siècles [2].

Les douze brebis sculptées sur les sarcophages du Vatican et peintes dans les catacombes romaines : les douze piliers qui supportent les voûtes de nos plus anciennes églises : les douze croix de consécration tracées à l'intérieur de ces mêmes sanctuaires : et, selon plusieurs liturgistes, les cierges même qui brûlent devant chacune de celles-ci, sont autant d'emblèmes des douze apôtres, et on en peut voir les raisons exposées dans ces écrivains.

Nous voyons aussi dans les traités d'Amalaire Fortunat, d'Alcuin, de Beleth, dans le Micrologue, dans le Rational de

[1] *Legend. aur.*, édit. de 1544-1546, fol. 127 verso. — S. Anselm., *Enarrat. in Matth.*, ix. — Rab., *in Paralip.*, iii, 4. — S. Brun. Astens., *sup. Exod.*, xxvi et *sup. Apoc.*, xxi. *In Enarrat. in Matth.*, ix et *in Præfat. in lib. Apocal.* — Odd. Astens., *in Psalm.*, 89 et 101.

[2] Bottari, *Roma sotterr.*, édit. de 1754, iii, p. 5 et 6.

[3] *Legend. aur.*, fol. 127 verso, col. 2. — S. Anselm., *Enarrat. in Matth.*, ix.

Durand, etc., que les cierges disposés en triangle pendant l'office des Ténèbres et dont le nombre varie selon les diocèses font allusion, quand ils sont douze, au collège des douze apôtres; d'abord allumés puis éteints, ils rappellent que les apôtres éclairés par la foi du Christ prirent la fuite, se cachèrent, se turent et perdirent presque la foi au moment de ses ignominies et de son crucifiement [1]. Dans les diocèses où l'on allume soit treize, soit quinze, soit vingt-quatre cierges, les mêmes liturgistes montrent, en décomposant ces nombres, le nombre douze investi de la même allusion aux apôtres [2].

Beleth, saint Anselme et les autres décomposent aussi le nombre *douze* et insinuent ouvertement que sa consécration est entrée en quelque manière en part dans les combinaisons de la prescience divine. Les deux générateurs de *douze* étant 3 et 4, c'est-à-dire le chiffre trinaire et le chiffre évangélique, ce nombre si souvent reproduit dans les Écritures y figurait prophétiquement les douze apôtres portant la foi en la sainte Trinité et la connaissance des quatre évangiles jusqu'aux extrémités du globe. « Illa duodecim luminaria ante cruces posita (les croix de consécration des églises) significant duodecim apostolos qui per fidem crucifixi totum mundum illuminaverunt ». Et encore : « Numerus apostolo-

[1] Duodecim candelæ significant duodecim apostolos, quæ extinguuntur ad notandum quod apostoli tunc siluerunt et fugerunt, et pene extincta est fides in eis. (Durand, *Ration.*, vi, 72. — V. aussi Bottari, *Roma sotterr.*, iii, p. 5 et 6.

[2] Quindecim candelæ significant duodecim apostolos et tres Mariæ quæ sequebantur Dominum : quæ extinguuntur, quoniam nunc omnes laudes Dei tacuerunt. (Durand, *Ration.*, vi, 72.) V. aussi Beleth, *de Divin. offic. explicatio*, 101. — Viginti quatuor luminaria sunt Apostoli... qui sunt quasi 24 horæ, quæ diei Christo et nocte Ecclesia famulantur. 24 luminaria extinguuntur, quia apostoli in unoquoque loco 24 horas latuerunt. (Durand., *ibid.*, *ibid.*)

rum non vacat a mysterio. Duodecim enim, qui conficitur ex ternario et quaternario, designat eos per quatuor mundi climata fidem sanctæ Trinitatis esse prædicaturos [1].

Nous ne ferons qu'indiquer les significations secondaires du nombre *douze*. Il signifie, tantôt les douze fruits de l'Esprit-Saint, tantôt l'ensemble des choses immatérielles et des choses matérielles, comme composé du nombre 3 relatif à l'ordre céleste et du nombre 4 relatif aux choses terrestres : « quia ex ternario et quaternario invicem multiplicatis perficitur, quoniam quaternarius corporalium, ternarius spiritualium forma est ».

Le nombre *douze* fait encore allusion à la masse entière des saints, parce que, disent les mêmes interprètes de l'Écriture, les élus ont été fournis par les quatre parties du monde, sauvés par la foi en la sainte Trinité, etc. [2].

Le nombre QUINZE se formule par les signes dactylologiques du chiffre *dix* et du chiffre *cinq*, exécutés l'un après l'autre.

Les significations secondaires du nombre *quinze* sont les quinze degrés de la charité, les quinze degrés des vertus spécialement recommandées aux pontifes, etc.

Les quinze cierges successivement allumés et éteints pendant l'office des Ténèbres font allusion, ainsi que nous l'avons montré, aux douze apôtres et aux trois Marie, d'abord éclairés par la foi, puis plongés dans les ténèbres de la terreur et du doute.

Mais l'allusion principale et propre du nombre *quinze* provient de l'association du nombre *sept* et du nombre *huit* dont nous avons également développé les mystères. Les quinze

[1] *Legend. aur.*, edit. de 1544-1546, fol. 127 verso.

[2] H. DE S. VICT., *de Scriptur. et scriptorib. sacr.*, XV. — RAB., *de Univ.*, XVIII, 3 *de Numero*.

coudées qui ont marqué la plus grande élévation de la mer pendant le déluge, figuraient, selon les saints interprètes, la consommation du repos de l'homme dans la vie future, parce que ce chiffre absorbe les mystères du septenaire et de l'octonaire. Le mystère du nombre *quinze* doit, selon eux, nous rappeler que le repos de l'homme n'est pas consommé au début de son septenaire, c'est-à-dire à l'heure de la séparation de son âme d'avec son corps : mais que ce premier et incomplet repos de l'âme séparée du corps et qui est figuré par le nombre *sept*, ne sera rendu parfait que par l'octonaire (le nombre *huit*), c'est-à-dire par le repos final de l'âme et du corps réunis ensemble pour ne jamais plus se quitter, au sein de la béatitude éternelle [1].

Le nombre VINGT est formulé par l'extension de tous les doigts de la main gauche, le pouce étant juxtaposé le long de la séparation de l'index avec le médium.

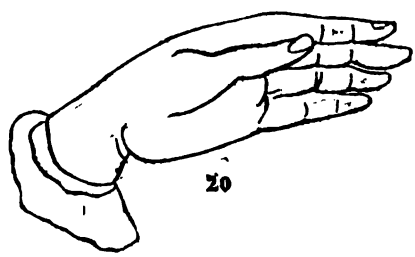

Vingt est le nombre *dix* doublé et multiplié par le nombre deux ; il réunit le souvenir du décalogue à celui de la charité attaché au nombre binaire. Conséquemment, le

[1] DURAND, *Ration.*, VI, 27. — RAB., *de Univ.*, XVIII, *de Numero.* — BELETH, *de Divin. offic. explicat.*, 101. — DURAND, *Ration. de Offic. tenebrarum.* — RAB., *in Genes.*, I, 8.

nombre vingt correspond à la perfection des œuvres chrétiennes inspirées par cette vertu [1].

TRENTE se figure par la main gauche, l'ongle de l'index et celui du pouce s'unissant à l'extrémité de manière à être en contact, tous les autres doigt demeurant tendus.

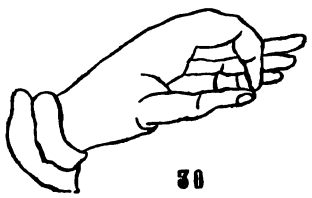

30

Le nombre trente représentait chez les payens le lien conjugal. Trente est l'âge mûr et parfait pour l'homme. A cette époque de la vie, la fougue des passions est moins spontanée et fait place à des sentiments raisonnés. Ce nombre fut aux yeux des chrétiens l'emblème d'un chaste et fidèle mariage, et c'est pour cette raison que, selon les commentateurs, les livres saints fixent à trente sicles le tribut qu'offraient à Dieu, pour se racheter, les nouveaux époux engagés jusqu'alors par vœu à vivre dans le célibat.

Trente répond également à la mesure de récompense (fructus) préparée dans la vie future aux époux chrétiens. Ce nombre est très-souvent employé dans ce dernier sens et montré en parallélisme ou employé concurremment avec les nombres *soixante* et *cent*, le premier, relatif aux continents et aux veuves, le second, à ceux qui ont gardé la virginité. C'est d'après ces règles que les interprètes sacrés expliquent généralement la parabole de la divine semence jetée dans

[1] Viginti, ad perfectionem operum quæ per charitatem operantur. Decalogus enim, per duo perfectionis præcepta duplicatus, viginti efficit. (RAB., *de Univ.*, XVIII, 3.)

la terre (notre âme) et qui rapporte, ici trente, là soixante, ailleurs cent pour un, ce qui, selon eux, doit être entendu des mérites des vierges, de ceux des continents et des veuves et de ceux des époux chrétiens. « Triginta, ad fructum conjugatorum refertur, in Evangelio : « Et dabunt fructum, aliud centesimum, aliud trigesimum, aliud sexagesimum [1] ». L'escalier de trente degrés peint sur l'une des miniatures de *l'arche de Noé mystique*, par Hugues de saint Victor, doit être gravi, dit cet écrivain, par l'ordre des mariés, le plus inférieur dans la hiérarchie de l'Église, et qui est aussi, ajoute-t-il, représenté par le nombre *trente*, dans cette même parabole de la semence [2].

Pour exécuter le nombre QUARANTE, le pouce de la main gauche s'appuie sur la ligne qui sépare d'avec les autres phalanges celle de l'extrémité de l'index, tous les autres doigts demeurant tendus.

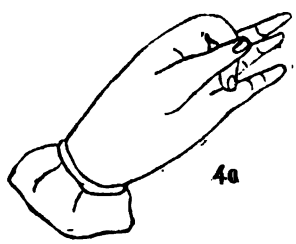

Le nombre *quarante* avait quatre acceptions distinctes. Appliqué à un condamné, il signifiait flétrissure. Le

[1] S EUCHER., *Form. spir. de Numeris*. Triginta vero ad fructus fidelium conjugatorum (refertur), ut in Evangelio, « et dabit fructum, alius centesimum, alius sexagesimum, alius vero tricesimum. (RAB., *de Univ.*, XVIII, 3, *de Numero*.)

[2] Prima scala triginta gradibus distinguitur, propter primum ordinem fidelium, qui sunt in Ecclesia sancta, qui sunt conjugati, qui in evangelio triceno fructu significantur. (H. DE S. VICT., *de Arca Noë mystica*, VII.)

Deutéronome défendait d'appliquer au delà de quarante coups à l'Hébreu qui devait subir les lanières, attachant un sceau de dégradation au nombre excédent : et ce peuple minutieux, attaché toujours à la lettre, s'en tenait, de peur d'excéder, au trente-neuvième coup de lanière. Telle est l'explication de cette parole de saint Paul : « Quadragenas, minus una, accepi [1] ».

Quarante signifiait quelquefois le rachat, parce que celui qui s'était consacré à Dieu à partir de l'âge de cinq ans jusqu'à vingt, pouvait se racheter moyennant le tribut d'un sicle, composé de quarante drachmes.

Quarante correspond encore à la perfection de la loi divine, comme formé de la combinaison du nombre *dix* correspondant au décalogue ou la perfection de la loi, avec le nombre *quatre*, qui est celui des saints Évangiles.

Quarante est enfin le nombre attribué le plus souvent à la prière, à la contemplation, la mortification et la pénitence. Hugues de Saint-Victor montre les chrétiens pénitents et mortifiés gravissant l'escalier de l'arche mystique qui compte quarante degrés, « qui numerus, ajoute-t-il, abstinentiæ signum est », tandis que l'escalier de quarante-six marches est gravi par les parfaits, qui joignent à la pénitence la pratique des six œuvres de miséricorde. Quarante ans est l'âge auquel, selon la remarque des commentateurs, la nature humaine peut se réduire à la mortification absolue des sens et à la prière assidue, habitudes qui ouvrent l'esprit à l'intelligence des saintes lettres. Moyse jeûnant quarante jours avant de s'approcher de Dieu ; les enfants d'Israël n'obtenant la Terre de promission qu'après quarante ans passés dans la solitude [2]; Jésus-Christ ouvrant sa mission divine par un

[1] S. Paul, Cor. II, cap. 2.

[2] Ces périodes d'années renferment d'importants mystères Cet exil de

jeûne et une séquestration de quarante jours, ont entre eux des rapports mystiques dont ce même nombre est le nœud [1].

Le nombre CINQUANTE s'exécute par la main gauche, l'index, le médium, l'annulaire et le petit doigt restant allongés et le pouce étant infléchi.

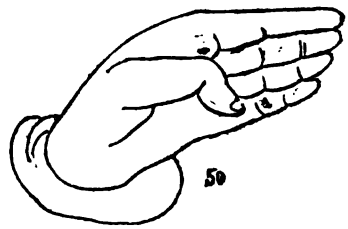

Le nombre *cinquante* est, au point de vue religieux, celui de la rémission et de l'indulgence. Chaque cinquantième année était chez les Juifs et pour eux le terme de toute oppression et de toute calamité domestique. On l'appelait *Jubilaire*. Chacun recouvrait alors la joie et la paix. Les dettes étaient annulées, les biens engagés ou vendus retournaient à leurs premiers maîtres, l'esclave était rendu à la liberté, l'exilé revoyait le toit de ses pères. La terre participait à ce grand repos; elle demeurait cette année en friche, ses fruits étaient mis en communauté et donnés aux étrangers et aux pauvres [2].

quarante années, figure dont la principale et profonde interprétation n'est point de notre sujet, était prédit et spécifié au peuple de Dieu dans le chapitre XIVe, ℣ 34, du *Livre des Nombres*.

[1] V. AMAL. FORTUNAT, *de Divin. offic. de Quadrages*. — Albin. Flacci ALCUIN., *de Divin. offic. de Quadrag.*, *etc.*

[2] Les interprètes se partagent sur l'étymologie du mot hébreu *Jobel*, traduit par le mot *Jubilé*. Dom Calmet le fait dériver du mot *hobil* qui fait au futur *Jobil*, c'est-à-dire *il ramènera*, ou *Jobal*, il sera ramené, chaque chose étant alors ramenée à son état primitif ou à son propre possesseur. L'année

Il y a des rapports et des harmonies admirables entre cette année Jubilaire revenant tous les cinquante ans et la loi donnée sur le Sinaï cinquante jours après la sortie d'Égypte : il y en a entre ces deux circonstances et la descente du Saint-Esprit dans le cénacle cinquante jours après la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ces rapprochements et ces sens mystiques n'ont point échappé aux savants interprètes des Livres saints, mais ne fissions-nous que les effleurer, il faudrait nous jeter dans des digressions étrangères à notre plan et à notre cadre. Nous dirons seulement ici qu'en vertu de ces sens mystiques et se rattachant en dernier ressort à l'avénement de l'Esprit céleste, le nombre *cinquante* désigne les intelligences éclairées du rayonnement de la foi, l'esprit appliqué aux choses divines et à la contemplation des secrets d'en-Haut. C'était le cachet distinctif de la richesse spirituelle et de la lumière des âmes, comme le nombre *cent* figurait la plénitude de tous les mérites chrétiens et l'éclat de leurs récompenses [1].

C'est par allusion à la rémission et à l'affranchissement spirituel marqués par le nombre *cinquante*, que Hugues de

jubilaire des Juifs était différente de nos Jubilés catholiques, établis en 1300 par le pape Boniface VIII, et qui même ne portèrent ce nom qu'à partir de la bulle de Sixte IV, datée de 1475. — Du reste, voir Bède, *Lib. de temp. et nat. rerum.*

[1] Numerabis tibi septem hebdomadas annorum, id est septies septem..... sanctificabisque annum quinquagesimum, et vocabis remissionem cunctis habitantibus terræ. Ipsa est enim Jubilæus. Revertetur homo ad possessionem uam, et unusquisque rediet ad familiam pristinam. Non seretis, neque metetis ponte agro nascentia, et primitias vendemiæ non collegetis, sed statim oblata comedetis. Anno Jubilæi, redient omnes ad possessiones suas... Si paupertate compulsus vendiderit se tibi frater tuus, non eum opprimes servitute .. Sed... usque ad annum jubilæum operabitur apud te : et postea egredietur cum liberis suis, et revertetur ad cognationem et ad possessionem patrum suorum. (*Levitic.*, xxv, 8..., 13, 21, 22, 39, 40, 41; xxvii, 24.

Saint-Victor, sur sa curieuse miniature de « l'arche mystique » (l'Église) fait gravir aux chrétiens qui ont monté successivement les escaliers de 2, de 11, de 77, de 40 et de 46 degrés, figures de son ascension progressive vers le perfectionnement des prédestinés, l'escalier de cinquante marches : « qui numerus signum est remissionis et libertatis, quia ex quo homo hæc tria exercet, id est abstinentiam, eleemosynam et compunctionem, statim absolutionem peccatorum suorum.... in primordia veræ libertatis inveniet [1]. »

Le nombre SOIXANTE s'exécute par la main gauche, le médium, l'annulaire et le petit doigt demeurant tendus, tandis que l'index est replié sur le pouce de manière à l'emprisonner aussi étroitement que possible.

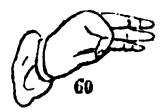

Ce nombre figure les veuves, et la continence gardée dans l'état de viduité.

La veuve consacrée à Dieu sous l'ancienne loi pouvait s'affranchir de son vœu moyennant l'oblation de soixante drachmes [2]. Au temps des Apôtres, la veuve qui avait atteint soixante ans pouvait être admise au nombre des diaconesses et c'était dans l'Église une dignité : mais il fallait pour cela qu'elle fût restée vraiment veuve et qu'elle n'eût pas contracté un second hymen : il fallait qu'elle eût vécu dans le jeûne, dans la prière et dans le recueillement, pratiquant de tout son pouvoir toute sorte de bonnes œuvres.

[1] V. aussi Albin-Flacci ALCUINI, *de Divin. offic. de Quinquag.*

[2] *Levitic.*, XXVII. — PIERIUS, *Val. hier.*, XXXVIII, 275 verso.

Toutes ces conditions d'une sainte viduité se ralliaient au signe des doigts qui exprime le nombre soixante. Saint Jérôme fait observer que les trois autres doigts demeurant tendus, le pouce s'y voit comprimé et étroitement enveloppé par l'index : Allusion dit-il, aux combats et aux afflictions que soutient la veuve. La sexagésime est nommée par les liturgistes, le « temps de la viduité et de l'affliction de l'Église, après l'ascension de son divin Époux au ciel [1]. »

Envisagé au point de vue des éléments qui le composent, soixante est l'hiéroglyphe des parfaits. Composé de *six* qui correspond aux six jours de la création, œuvre parfaite du Très-Haut : composé de *six*, nombre des œuvres de miséricorde et de *dix* qui est le nombre du décalogue, soixante appartient à ceux qui, ainsi que le Sauveur l'a dit des parfaits, réunissent à l'accomplissement des commandements, la pratique de la charité et de l'abnégation les plus détachées [2].

C'est cette signification attachée au nombre soixante, que les commentateurs appliquent à ce verset du Cantique des cantiques : « Sexaginta sunt Reginæ, et octoginta concubinæ ». Ces soixante « Reines » sont, d'après ces saints interprètes, les âmes parfaites, qui ainsi qu'on vient de le

[1] Sexagesima, tempus viduitatis Ecclesiæ et mæroris propter absentiam sponsi. (DURAND, *Ration.*)

[2] Nempe fructus sexagesimus (une récompense élevée) viduis debetur. (MATTH., XXVIII.) In consolationem autem illius absentiæ sponsi qui ad cœlum raptus est dantur Ecclesiæ duæ alæ : scilicet sex operum misericordiæ exercitatio, et decalogi impletio. Verum sexagesima sonat *sexies decem*, ut per sex, opera misericordiæ, per *decem*, decalogus intelligatur. Sexagesima enim ex senario et denario constat. Ut, sicut Dominus post opera sex dierum benedixit diei septimæ, sic, post perfectionem operum decalogi, perveniemus ad beatitudinem æternam. (DURAND, *Ration.*, VI, 26.)

voir, réunissent à la perfection de la science celle des mérites des bonnes œuvres [1].

Pour former le nombre SOIXANTE-DIX, le pouce de la main gauche s'allonge sur l'index infléchi : le médium, l'annulaire et l'auriculaire demeurant tendus, ce dernier étant un peu séparé des autres.

Les mystères du nombre septuagésimal sont une dérivation de ceux que renferme le nombre sept.

Soixante-dix correspond au nombre des années passées par le peuple de Dieu dans la captivité et dans l'affliction de l'attente en Babylonie. Saint Anselme faisant remarquer par la décomposition du nombre *soixante-dix* les éléments *sept* et *dix* dont il est formé, assigne ce nombre aux prédestinés qui, ayant fidèlement accompli les préceptes du décalogue, figuré par le nombre *dix*, entreront après leur mort dans le septenaire béni qui aboutit à la glorieuse résurrection et à la béatitude éternelle, septenaire marqué par le nombre *sept* [2].

[1] Sexaginta sunt Reginæ et octoginta concubinæ. (*Cantic. canticor.*, VI, 7.) Sexagenarius numerus ex denario perficitur : denarius post senarium multiplicatus in sexagenarium consurgit, et denario significantur divina præcepta. Propter decalogum legis senarius vero pro perfectione ponitur, quia sex diebus Deus perfecit opera sua. Reginæ ergo sexaginta dicuntur, quia eos significant... qui perfectiones scientia et opere pollent, etc.

[2] Septuagenarius numerus, propter septimam sabbati, ad requiem eorum significandum qui, juvante Dei gratia, decalogum legis impleverunt aptissime congruit. (Div. ANSELM., *Enarrat. in Luc.*, II.)

Soixante-dix fait en même temps et surtout allusion à une autre captivité et une autre attente, dont celle du peuple de Dieu fut la figure prophétique : c'est l'attente laborieuse et pénible de cette vie dans l'esclavage du péché et le deuil de la pénitence. Dans un sermon sur ce sujet, le savant écolâtre de Saint-Victor invite ses religieux à passer, comme ces captifs, la Septuagésime dans les pleurs de la pénitence, leur faisant remarquer que son chiffre représente le temps de notre captivité pécheresse et pénitente sur cette terre. « Septuagenarius vero numerus, dit-il, non solum his diebus abstinendum nobis et lugendum significat, verum et omni tempore vitæ nostræ quod septem diebus volvitur, et quo a cœlesti Jerusalem peregrinamur, nos in pœnitentia et luctu esse debere... demonstrat ». Et plus bas : « Septuagesima, id est tota temporalitas nostra, etc. »; et ailleurs encore : « Per septuaginta, namque sicut et per septem, totum tempus sæculi intelligitur, quod septenario dierum volvitur[1] ».

Comme tous les autres nombres, le nombre *soixante-dix* se modifie par son association avec d'autres chiffres. Ainsi, par exemple, *soixante-dix-sept* a une signification un peu différente de *soixante-dix*. Résultant de la multiplication de *sept*, qui répond à la vie humaine, par *onze* qui répond à la transgression, *soixante-dix-sept* exprime la semaine tout entière de cette vie envahie par la transgression et écoulée dans le péché. Mais la seconde signification du nombre *sept*, qui est « le repos après la vie », surajoutant à cette idée celle du repos accordé au pécheur pénitent par la miséricorde

[1] H. DE S. VICT., serm. 51 *In septuagesima*. Et ibid., *de Offic. ecclesiast.*, III, 10.

divine, *soixante-dix-sept* exprime une vie pleine d'infractions, mais consolée ce nonobstant par la rémission accordée à la dernière heure au pécheur qui revient à Dieu. Saint Anselme donne cette interprétation avec un extrême détail [1]. Hugues de Saint-Victor l'a inscrite sur sa miniature de « l'arche mystique de Noé », ainsi que dans le traité où il en expose l'explication. Cette arche signifie l'Église. Il y montre les pécheurs convertis seulement à leur dernière heure, en marche pour venir s'abriter sous l'arbre de vie, attendant la rémission de leurs fautes sous son ombrage protecteur et gravissant, pour y atteindre, les soixante-dix-sept degrés d'escalier qui représentent ce mystère [2]. Continuant à appliquer partout dans cette même description plusieurs des nombres dont nous avons déjà expliqué le sens, il montre, gravissant l'escalier de quarante marches, les mortifiés et les pénitents, *quarante* étant le nombre qui les désigne : et l'on voit défiler sur celui de quarante-six marches les parfaits qui ont joint aux macérations de la pénitence (le nombre *quarante*), les six œuvres de miséricorde (le nombre *six*) : enfin, sur l'escalier de cinquante marches (nombre de la liberté, de la délivrance), se déroule le long essaim de ceux auxquels la pénitence, la componction et l'aumône procurent la rémission de leurs fautes, la véritable liberté et les consolations de l'Esprit céleste, tout cela compris dans les significations du nombre *cinquante* [3].

[1] Div. Anselm. cantuar. *Enarrationes in Luc*, ii.

[2] Septem enim universitatem significare solent hujus rei cui apponuntur. Undecim vero, transgressionem. Septuaginta septem ergo universam transgressionem significant, quæ hic ascendentibus relaxatur. (H. de S. Vict., *de Arca Noë mystica.*)

[3] Ibid , *ibid.*, cap. vii.

Le nombre QUATRE-VINGT se formule par la main gauche, le médium, l'annulaire et l'auriculaire tendus, et l'extrémité de l'index posée sur l'ongle du pouce.

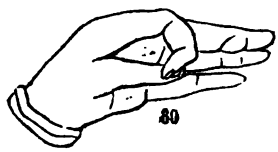

Le nombre *quatre-vingt* a une bonne signification et une mauvaise.

La bonne signification lui vient du nombre *huit* qui est l'un de ses générateurs et il en reproduit le sens. Il s'applique, ainsi que lui, à la résurrection de Notre-Seigneur, à celle qui nous est promise à la fin du temps mesuré, et à la béatitude éternelle [1].

La mauvaise signification lui vient de la réunion de ses deux principaux générateurs, le nombre *huit* relatif aux choses célestes et éternelles, et le nombre quatre, emblème des choses matérielles. Ainsi composé, le nombre *quatre-vingt* réunit la combinaison de deux choses inconciliables en elles-mêmes et déclarées telles par l'Évangile, l'amour des choses d'ici-bas et celui des choses célestes. Il s'applique conséquemment aux chrétiens imparfaits en qui existe ce mélange. C'est d'après ce principe qu'est interprété par la plupart des commentateurs le passage du Cantique des cantiques qui, dans un but mystérieux, fixe à quatre-vingt le nombre des concubines attribuées au roi mystique, tandis que celui des Reines est de soixante. Quatre-vingt, disent-ils (ces quatre-vingts concubines du roi mystique), signifie ici ceux d'entre les ministres de l'Évangile qui enseignent avec éclat pour leur

[1] Octogenarius numerus, sicut et octonarius, mysterio resurrectionis congruit, quia, etc. (Div. ANSELM. cantuar. *Enarrat. in Luc*, XVI)

renommée et avec succès pour les âmes, mais qui ont pour mobile secret soit un profit matériel, soit la soif de la gloire humaine. Leur âmes sont admises, aussi bien que celles des vraies épouses, à l'intimité du Roi éternel et lui donnent des fils comme elles, mais elles ne portent ni ne partagent pas leur couronne. *Soixante*, au contraire, dont les principaux générateurs sont *six* et *dix*, indique l'accomplissement des dix commandements de Dieu unis aux six œuvres de miséricorde, et désigne les âmes parfaites que le cantique des cantiques appelle pour cette raison des reines légitimes et couronnées [1].

Pour représenter le nombre QUATRE-VINGT-DIX, la main gauche étendait ses doigts, l'index seul venant en forme de cercle, s'appuyer à l'intérieur de l'aisselle du pouce étendu.

Le nombre *quatre-vingt-dix* exprimait la culture et l'élévation d'un esprit orné, la sublimité du génie et la gloire qui leur revient. Ce nombre est formé de *neuf*, le chiffre des sciences : il le multiplie *dix* fois, étendant ainsi sa valeur et lui associant l'idée du nombre parfait et aussi du nombre d'années que la vie humaine a peine à atteindre. Cette combinaison de l'idée du travail intellectuel et d'une excessive longévité renfermait cet enseignement, que celui qui veut

[1] Octoginta... concubinæ significant eos qui non sincere Christum prædicant, sed propter lucra temporalia, vel propter laudes populares. Nam et istæ sicut Reginæ, ad thorum Regis per scientiam accedunt et filios spirituales generant, sed a corona æterni Regis alieni existunt. Et bene octuagenario numero comprehenduntur. Octonarius vero accipitur aliquando propter quaternarium quo multiplicatus conficitur, quaternarius autem temporalia quoque et præsentia significat. (S. BRUN. ASTENS., *In Cantic.*, VI.) V. aussi S. ANSELME, *Enarrat. in Luc*, XVI.)

Octoginta, ad quorumdam christianorum animas, quæ Domino fide tantum, non operibus cohærent : de quibus in Cantico, « Sexaginta sunt Reginæ, id est animæ perfectorum, et octoginta concubinæ. » (RAB., *de Univ.*, XVIII, 3.)

s'adonner aux sciences de manière à laisser mémoire de lui, doit y consumer sa vie tout entière et s'y appliquer sans repos. C'est ainsi que Hugues de Saint-Victor interprète le nombre des quatre-vingt-dix-neuf brebis mentionnées dans la parabole du bon Pasteur. Ces quatre-vingt-dix-neuf brebis que celui-ci abandonne pour chercher l'unique brebis fugitive, sont, dit-il, les neuf ordres ou chœurs des Anges. En effet, l'idée de l'intelligence subtile affectée au nombre *quatre-vingt-dix*, y est associée au nombre neuf, spécial aux neuf chœurs célestes [1].

CENT s'exécute par la main droite, dont les doigts sont tendus et adhérents, l'auriculaire seul étant replié, l'index et le doigt du milieu séparés par un intervalle.

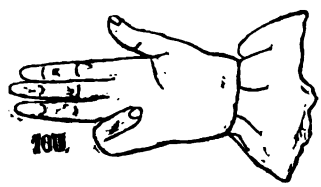

Le nombre *cent* déclaré excellent et l'un des plus glorifiés dans la numération mystique, est celui des âmes contemplatives et des martyrs, à cause de l'excellence de ces états et de leur suréminence au-dessus des autres mérites. Mais il fait surtout allusion aux vierges, l'ordre le plus considéré aux yeux de l'Église après le clergé et dont tous les docteurs chrétiens ont honoré et proclamé l'éminence. Ce nombre, ainsi envisagé, est, dans leurs écrits mystiques aussi bien que dans l'Évangile, mis souvent en parallélisme avec le le nombre soixante et le nombre trente, relatifs, le premier à la chasteté des continents et des veuves, le second à la

[1] H. DE S. VICT., *Allegor. in Nov. Testam.*, IV, 21.

chasteté conjugale. Plus élevé que ces deux nombres, il contient une allusion proportionnelle, non-seulement aux mérites, mais aussi à la récompense de la virginité gardée dans un but de détachement et de plus grande perfection. C'est ainsi que tous les interprètes sacrés ont expliqué la progression des nombres trente, soixante et cent ainsi que le mot « fructus » mis en rapport avec ces nombres par la bouche du Sauveur même dans ce verset de la parabole du semeur et de la semence : « Granum... fructum affert, et facit aliud quidem centesimum, aliud autem sexagesimum, aliud vero trigesimum [1]. »

Saint Bonaventure fait observer que le signe dactylologique du nombre *cent* forme un cercle ou une couronne par l'inflexion de l'auriculaire, et qu'il fait ainsi allusion à la

[1] Centenarius..., quia perfectum est, contemplatis convenit. (Div. Anselm., *Enarrat. in Matth.*, xiii.) — Centum, ad martyrum quoque fructum sive virginum pertinet. (Rab., *de Univ.*, xviii, 3.) — Centenarius numerus pro virginitatis córona primum gradum tenet : sexagenarius, pro labore viduarum in secundo est numero : tricenarius fœdera nuptiarum ipsa digitorum conjunctione testatur (S. Hieron., *Epist. ad Ageruquiam*, edit. 1713, t. I, p. 372, 533, 534. — Fructus trigesimus, quem habet castitas conjugalis : sexagesimus, quem habet castitas vidualis : centesimus, quem habet castitas virginalis. (S. Bonavent., *Dieta salutis*, vi.) — Centum, ad martyris fructum sive virginum pertinet. (S. Eucher., *Form. spirit.*) Hugues de Saint-Victor, montrant dans le froment en général l'emblème des prédestinés de tout âge et de tout ordre, ajoute : « Istud est granum, quod facit fructum trigesimum in conjugatis, sexagesimum in continentibus, centesimum in virginibus. (*Allegor. in Nov. Testam.*, i, 10.)

« Ceux qui sont en mariage et le gardent come il doivent ont le trentiesme fruit. Ceus qui sont en veveté ont le sexantiesme fruit. Mès ceux qui gardent virginité ont le centiesme fruit. » (*Ce sont les sept vertux de l'arbre de chastée*, Msc. de la Bibliothèque impériale, fol. 156.)

V. aussi *Hesychius hierosol.* — S. August., *de Civit.*, xv, 26. — S. Bernard, *de Modo bene vivendi, de activa et complativa vita.* — S. Hieron., *ad Eustochium.* — Durand, *Ration.*, vi, 72.

couronne spéciale que l'Epoux immortel des Vierges posera sur leur chaste front au jour des noces éternelles, indépendamment de celle qui leur sera commune avec tous les autres ordres de saints.

L'œuvre manuscrite de Hugues de Saint-Victor intitulée de *l'Arche de Noé mystique* souvent citée dans ce travail, a eu pour frontispice la figure de l'arche de Noé, enluminée de toutes couleurs selon l'usage du XIIe siècle, et cette arche est représentée avec toutes ses divisions et subdivisions intérieures, ses portes, ses corridors, ses escaliers, ses jardins même et tous ses ordres d'habitants. C'est la figure de l'Église, dont tous les enfants cheminent et convergent vers Dieu et vers la béatitude. Cette peinture est sans doute perdue ainsi que le manuscrit original qui en était orné : mais dans le texte de ce traité l'auteur donne une description très-minutieuse de l'arche mystique, interprétant, non-seulement tous les détails locaux de l'arche, mais définissant en surplus les nombreux essaims d'êtres animés qui les peuplent et expliquant jusqu'au motif des couleurs différentes dont les objets sont revêtus. L'écolâtre de Saint-Victor y avait peint en couleur verte les détails qui doivent être entendus selon le sens historique, c'est-à-dire à leur point de vue littéral; en bleu d'azur ceux que le sens allégorique peut seul expliquer, et en couleur de safran (croceo colore depicti), ceux dont l'intention est tropologique. De chacun des quatre points cardinaux de cette arche partent trois escaliers mystiques, chacun pour un ordre particulier de chrétiens, et les marches de ces douze escaliers sont en bleu, ce qui montre au premier coup d'œil qu'il faut les interpréter selon le sens allégorique. Le premier escalier de l'Est compte trente marches : il est gravi par les époux, le premier entre les trois ordres que nous venons de désigner et qui est représenté

dans l'Evangile par le nombre trente [1]; le second, de soixante marches, est gravi par les continents, qui sont, ainsi que l'auteur le rappelle, marqués par le nombre *soiante*. Le troisième compte cent marches, nombre correspondant aux vierges; « car rien, ajoute-t-il, n'est plus élevé que cet ordre, dont la vie est toute détachée et toute céleste [2].

Nous arrêterons ici cette exposition de quelques-uns des nombres attachés aux signes des doigts, les autres se trouvant consignés avec plus de détail encore, dans les monuments écrits de tout le Moyen Age qui nous ont fourni ce court aperçu.

FÉLICIE D'AYZAC.

[1] MATTH., XIII, 8 et 25.

[2] Prima scala triginta gradibus distinguitur, propter primum ordinem fidelium qui sunt in Ecclesia sancta, qui sunt conjugati, qui in Evangelio triceno fructu significantur. In secunda scala, distinctio fit sexaginta graduum, qu numerus ad continentes pertinet. In tertia, centum, qui numerus ad virgines pertinet, quibus nihil altius, quia cœlibem et cœlestem vitam ducunt. (HUG. DE S. VICT., *Tractat. de Arca Noë mystica*, VII.)

ICONOGRAPHIE DES SIBYLLES

TROISIÈME ARTICLE *.

III.

ITALIE.

Passons maintenant en Italie, et étudions les représentations des Sibylles sur les monuments de Sienne, de Florence, de Tivoli, de Cori, de Bologne, Milan, Pavie, Padoue, Venise, etc.

CATHÉDRALE DE SIENNE.

1. Le pavé de la cathédrale de Sienne, qui remonte au XIVe siècle, est couvert, dans toute son étendue, de sujets historiques et symboliques. Or, parmi les nombreux personnages, gravés sur ce dallage de marbre blanc [1], M. Didron a reconnu les Sibylles qu'il décrit ainsi :

« Les cinq travées de chacun des collatéraux sont occupées par les Sibylles, cinq à gauche ou au nord, cinq à droite ou au sud. Nous sommes toujours dans le paganisme, déjà préoccupé de la venue du Messie, que les Sibylles ont annoncé : c'est un grand pas de fait.

« Au collatéral gauche, première travée : *Sibilla Libica*, *cu-*

* Voir le numéro précédent, page 321.

[1] *Annales archéologiques*, tome XVI, page 348-350.

jus meminit Euripides. Négresse, elle tient de la droite un livre ouvert où se lisait :

Colaphos accipiens tacebit. Dabit in verbera innocens dorsum.

« A la gauche, soutenu par deux serpents enlacés, un cartel où :

In manus iniquas veniet. Dabunt Deo alapas, manibus incestis.

« A la seconde travée : *Sibilla Hellespontica, in agro Troiano nata, quam scribit Heraclides Cyri tempore fuisse.* Elle tient à la main gauche un livre fermé, et soutenu par une louve et un loup, un cartel portant cette inscription :

In cibum fel, in sitim acetum dederunt ; hanc inhospitalitatis monstrabunt mensam. Templi vero scindetur velum et medio die nox erit tenebrosa tribus horis.

« A la troisième travée : *Sibilla Phrigia, quæ Anciræ vaticinata est.* C'est la terrible Sibylle du jugement dernier, celle qui vient attester, avec David, que le dernier jour sera un jour de colère : *Dies iræ, dies illa.* A la gauche, elle tient en l'air un livre ouvert, où : *Solus Deus sum, et non est Deus alius.*

« A la droite, un cartel posé sur deux pilastres, avec un ange au milieu :

Tuba de cœlo vocem luctuosam emittet. Tartareum cahos ostendet dehiscens terra. Venient ad tribunal Dei reges omnes. Deus ipse judicans pios simul et impios : tunc demum impios in ignem et tenebras mittet ; qui autem pietatem tenent iterum vivent.

« A la quatrième travée : *Sibilla Samia, de qua loquitur Eratosthenes.* De la gauche, elle tient un livre ouvert ; de la droite un cartel en forme de linge à nœuds, où :

Tu enim, stulta Judæa, Deum tuum non cognovisti lucentem mortalium mentibus ; sed et spinis coronasti horridumque fel micuisti.

« A la cinquième travée du collatéral de droite : *Sibilla Delphica, de qua Chrysippus, lib. de divinat.*

« A la gauche, une corne d'abondance ; à la droite, un cartel, où : *Ipsum tuum cognosce Deum, qui Dei filius est.*

« A la seconde travée : *Sibilla Cumaea quam Piso in annalibus nominat*. De la main gauche, elle tient un livre fermé; de la main droite, un cartel, où :

Et mortis fatum finiet, trium dierum somno suscepto. Tunc a mortuis regressus in lucem veniet, primum resurrectionis initium ostendens.

« A la troisième travée : *Sibilla Cumana, cujus meminit Virgilius*. Vieille femme, elle tient de la main droite le rameau d'or; à ses pieds, un grand nombre de livres fermés ; à la gauche, un livre également fermé et un cartel, où :

Ultima Cumaei venit jam carminis ætas :
Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.
Jam redit et Virgo, redeunt saturnia regna :
Jam nova progenies cœlo demittitur alto.

« A la quatrième travée: *Sibilla Erythraea, quam Apollodorus suam ait esse civem.*

« A la droite, un livre fermé; à la gauche, un livre ouvert, où :

De excelso cœlorum habitaculo prospexit Dominus humiles suos, et nascetur in diebus novissimis de virgine Hebraea in cunabulis terræ

« A la cinquième et dernière travée : *Sibilla Persica, cujus meminit Nicanor*. Livre à la main gauche. A sa droite, un cartel posé sur un piédestal, où :

Panibus solum quinque et piscibus duobus hominum millia in fœno satiabit, reliquias tollens, XII *cophinos implebit in spem multorum.*

« Cette Sibylle est fort endommagée ; on ne voit plus que la silhouette.

« Non-seulement le nombre des Sibylles est incomplet, à Sienne, mais la place qu'elles occupent, n'est conforme ni à l'ordre chronologique de leur existence présumée, ni à l'ordre

symbolique des faits qu'elles ont prophétisés. Cet ordre des faits est celui-ci : Extermination du serpent, promesse de la Rédemption, Annonciation, Nativité, Crèche, Allaitement, Massacre des Innocents, Soufflets de la Passion, Flagellation, Couronnement d'épines, Crucifiement, Résurrection. Une Sibylle a prophétisé chacun de ces douze faits successifs, A Sienne, toute l'histoire est bouleversée : Le Jugement dernier y est pris entre le Couronnement d'épines et la soif sur la Croix ; la Multiplication des pains y précède ou suit la Conception dans le sein de la Vierge. C'est à croire que ces dalles n'occupent plus leur ordre primitif et qu'on a fait subir aux Sibylles un déplacement fâcheux. Enfin, c'est la première fois que je vois une Sibylle prophétiser la multiplication des pains ; chez nous, la Sibylle de Perse, au lieu de parler de pains et de poissons, prophétise la mort du serpent et la Rédemption du genre humain ; c'est la première en date et l'une des premières en prophétie. »

J'ajouterai peu de chose à cette description, qui, dans une note, s'embarrasse des deux qualifications de *Cumæa* et *Cumana*, que j'ai rigoureusement déterminées plus haut.

Je veux seulement insister ici sur les oracles des Sibylles, qui sont plus développés qu'ailleurs et sur leur importance historique personnelle. On ne se contente pas, en effet, de les nommer, mais on rappelle leur patrie et les auteurs profanes qui en ont parlé.

Je ne crois pas à une interversion dans les dalles.

Rien n'est plus commun, même en France, que ce désordre qui ne tient pas compte de la chronologie.

2. Julien Durand, dans son *Iconographie du baptistère de Sienne*, mentionne, parmi les fresques du XVe siècle qui couvrent la voûte de cet intéressant monument, les apôtres, les prophètes, les patriarches et les docteurs de l'Église. En fait de Sibylles, il ne cite que celle d'Erythée, dont le nom latin a été écrit par le peintre *Erithea*. Cette Sibylle est placée entre Joël et Job. Aucun attribut ne lui est donné et aucune inscription ne

la fait parler. Je m'étonne que l'artiste siennois, qui a su trouver de l'espace pour cent et un personnages, n'ait pas songé à reproduire le nombre traditionnel des Sibylles [1].

FLORENCE.

1. Fra Angelico, dans sa célèbre fresque de la crucifixion, qui orne la salle du chapitre des Dominicains de Saint-Marc, à Florence, a introduit la Sibylle Erythrée parmi les prophètes qui annoncent la mort du Sauveur. Elle prédit qu'il mourra, dormira trois jours dans le tombeau et ressuscitera le premier d'entre les morts :

SIBILLA ERITHEA
MORTE MORIETVR TRIBVS DIEBVS SONNO SVBSCEPTO ET
TVNC AB INFERIS REGRESSVS AD LVCEM VENIET PRIMVS

2. Les célèbres portes du baptistère, fondues par Laurent Ghiberti de 1428 à 1442, offrent sur leurs panneaux des scènes de l'ancien Testament. A la bordure, sont étagées de délicieuses statuettes qui représentent des prophètes et des personnages bibliques, tels que Judith, Marie la joueuse de tambour, etc. Or, parmi ces femmes, il s'en trouve deux que je n'hésite pas à qualifier du nom de Sibylles. Elles sont jeunes, baissent modestement les yeux et déploient un phylactère.

3. Ghirlandaio, en 1485, peignit quatre Sibylles à la voûte de la chapelle de Notre-Dame de Pitié, dans l'église de la sainte Trinité, à Florence. Le fond bleu représente l'azur du ciel, où elles siégent sur des nuages, enveloppées, comme des saintes, dans des auréoles d'or. Elles déroulent de longs phylactères qui contiennent leurs oracles. Une seule, la plus jeune, ne dit encore rien et commence à écrire. Ses compagnes ne sont pas nommées plus qu'elle.

[1] *Annales archéologiques*, tom. XIX, p. 305.

L'une a quarante ans. Le Verbe, qui était invisible, dit-elle, germera maintenant sur la terre et il se laissera palper :

INVISIBILE VERBVM PALPABITVR GERMINABIT

L'autre, âgée, fait appel à ce vers de Virgile, *Magnus ab integro seclorum nascitur ordo*, dont elle ne cite que les premiers mots :

HEC TESTE VIRGIL [1] MAGNVS

La troisième est une jeune fille qui s'arrête au milieu de sa prophétie, facile d'ailleurs à compléter par des monuments analogues. Elle prédit l'humble naissance du Fils de Dieu au dernier âge du monde :

IN VLTIMA AVTEM . ETATE (humiliabitur [2] Deus)

4. Au Musée national, je trouve une fresque du XVe siècle; et un tableau du Guerchin, à la Tribune des Offices.

La fresque est d'André de Castagno. La Sibylle de Cumes y prophétise la venue du Christ : elle tient un livre et montre le ciel :

(Sibylla) CVMANA QVE PROPHETAVIT ADVENTVM CHI [3]

Le Guerchin a représenté la Sibylle de Samos appuyée sur un livre et son écritoire posée sur un autre livre fermé. Cette Sibylle proclame en vers la chasteté de Marie et ses douleurs immenses :

SALVE CASTA | SYON PER MVL | TA QVE PASSA | PVELLA | SYBILLA SAMIA

A la galerie des Uffizi, on conserve avec un soin religieux un tableau du Guide, qui y a représenté une jeune Sibylle, dont la

[1] Virgilio.
[2] Ou mieux *humanabitur*.
[3] Christi.

tête est enveloppée d'un mouchoir bleu : les yeux sont levés au ciel. Son phylactère déroulé annonce que le Christ naîtra d'une Vierge :

NASCETUR DE VIRGINE

BOLOGNE.

1. La Basilique du patron de la ville, San Petromio, remonte à la fin du XIVe siècle. Sa façade inachevée, sculptée en 1425 par Jacques della Quercia, est percée de trois portes qui correspondent aux trois nefs. Les deux portes latérales ont chacune à leurs pieds-droits dix Sibylles, ce qui ferait vingt en tout. Ce nombre serait exagéré, s'il fallait s'en rapporter au total des statuettes qui décorent les deux portes, mais l'iconographie de l'une est indépendante de celle de l'autre, quoiqu'elles semblent faire cortége des deux côtés aux prophètes qui occupent la porte centrale. Ces Sibylles sont sculptées sur marbre et pour les étudier à l'aise, il est bon d'aller en observer les moulages à l'Académie des Beaux-Arts de Bologne. Elles sont étagées aux pieds-droits par groupes de cinq.

Les Sibylles de la porte du nord sont assises et mouvementées dans leurs attitudes. Elles déroulent des phylactères; une seule écrit sur une tablette. Les unes sont jeunes, les autres vieilles; quelques-unes sont voilées, et l'expression de leur regard est très-variée.

A la porte du midi, toutes sont également sans nom, mais leurs cheveux flottent au vent; elles appuient leur tête dans leurs mains, comme absorbées dans la réflexion Moins pudiques, il en est dont le sein se montre à découvert.

2. Les Sibylles reparaissent encore à l'extérieur et en sculpture aux alléges des fenêtres du latéral nord. Elles sont effigiées à mi-corps, avec des phylactères aux mains : leur figure indique la jeunesse et la beauté. Il n'y en a que deux, opposées à deux prophètes.

Le XIVe siècle a donc été réellement prodigue à Bologne de ce motif iconographique, qu'il a rendu vulgaire à force de le répéter sans raison.

3. Une des chapelles latérales est fermée par un chancel de bois sculpté, dont le style accuse la fin du XIVe siècle. Or, au soubassement de la porte, des médaillons renferment à mi-corps deux prophètes et deux Sibylles. Les Sibylles sont arrivées à l'âge mûr, qui est celui de la sagesse et de l'expérience. Le turban dont elles sont coiffées, indique leur origine orientale et le phylactère qu'elles ont aux mains est un signe de parole écrite et propagée par le monde.

4. L'église de Sainte-Marie de Galiera a été entièrement peinte à fresque, en 1622. Dans la nef sont représentées les Vertus et, au-dessus de la grande porte, deux Sibylles adossées, voilées et pensives. L'une d'elles est éclairée par un rayon qui descend du ciel et illumine son intelligence de sa vive clarté.

5. L'église de Sainte-Marie de la Vie porte un nom, qui à lui seul, suffirait pour attirer l'attention du visiteur. La liturgie, dans le *Salve Regina*, nomme Marie *vita* et dans une des hymnes du petit Office, elle dit que la vie nous a été donnée par la Vierge : *Vitam datam per virginem, gentes redemptæ, plaudite.* Les quatre pendentifs de la coupole, qui surmonte l'intersection des branches de la croix, sont décorés de quatre grandes femmes en stuc, voilées et assises sur des nuages, que leurs attributs et les inscriptions qu'elles tiennent me font reconnaître pour des Sibylles. Aucune n'a de nom et toutes s'expriment en grec; je donnerai la traduction en latin, car cette langue reproduit mieux l'original.

La première Sibylle montre le bois de la croix et le proclame heureux, parce qu'un Dieu y sera attaché. On lit sur la tablette de l'ange qui l'accompagne :

Ω ΞΥΛΟΝ | Ω ΜΑΚΑΡΙΣΤΟΝ | ΕΦ ΩΙ | ΘΕΟΣ | ΕΞΕΤΑΝΥΣΘΗ

O lignum, o beatissimum, in quo Deus extensus est.

La seconde Sibylle arbore le Labarum, timbré au monogramme du Christ. Son ange soutient sa tablette où est écrit :

ΟΥΤΟΣ ΑΓΩΝ | ΤΑΥΤΑ | ΕΣΤΙΝ ΑΕΘΛΙΑ | ΤΑΥΤΑ | ΒΡΑΒΕΙΑ
Hoc prælium, hoc est prælii merces, hoc est præmium.

La troisième est âgée. Elle montre le ciel, où elle entend résonner la trompette du jugement dernier qui l'effraie. Sa tablette porte ces mots :

ΣΑΛΠΙΓΞ | Δ'ΟΥΡΑΝΟΘΕΝ | ΦΩΝΗΝ | ΠΟΛΥΘΡΗΝΟΝ | ΑΦΗΣΕΙ
Tuba ex cœlo vocem lamentabilem emittet.

La dernière Sibylle est toute jeune. Dans un magnifique mouvement, comme inspirée, elle lève les yeux et les bras vers le ciel, où elle voit poindre le soleil de justice qui doit éclairer le monde. Son ange tient une torche allumée et s'appuie sur une tablette ainsi gravée :

ΗΕΛΙΟΥ | ΓΛΥΚΥΔΕΡΚΕΣ | ΙΔΟΥ ΦΑΟΣ | ΕΞΟΧΑ | ΛΑΜΠΕΙ
Solis jucundum visu en lumen mirabiliter effulget.

TIVOLI

L'église saint Jean l'Évangéliste, à Tivoli, n'a de remarquable que les fresques qui historient son chœur de petite dimension.

Sur les parois, en effet, ont été peintes à fresque les scènes de la Nativité de la Vierge et son Assomption, puis, à la voûte, le Christ assis entre les quatre évangélistes et enseignant le monde. Autour de lui se groupent aussi les quatre docteurs de l'Église latine.

L'arc triomphal qui précède le sanctuaire est réservé exclusivement aux Sibylles, figurées dans des médaillons circulaires.

Elles annoncent au monde ce que les évangélistes et les docteurs manifesteront clairement de la venue du Sauveur et des priviléges de sa Mère.

Le fond de ces médaillons est bleu, pour faire penser à quelque chose de céleste, à une inspiration qui ne vient pas de la terre.

Ces Sibylles sont attribuées à Cecchino Salviati. Quoi qu'il en soit, l'artiste les a traitées dans cette manière gracieuse qui est propre à Pinturicchio et à son école.

En regardant de près, j'ai découvert, près de la tête de la Sibylle Agrippa, un millésime et un monogramme, gravés à la pointe, qui indiquent très-probablement la date de l'achèvement du travail et le nom de l'artiste. La date est le 25 mars de l'an 1509, et les initiales sont deux N avec la lettre D barrée par une abréviation au milieu. Voici cette curieuse signature, tracée, comme les prophéties des Sibylles, en majuscules romaines :

1509 | MARTIS | DIE | 25 | N D N

La Sibylle Agrippa est la première nommée, SIBILLA AGRIPPA. C'est une femme jeune, dont la figure est pleine de douceur. Elle porte une robe rouge et un voile blanc sur la tête. Elle montre du doigt sur son cartel le commencement de sa prophétie qu'elle tient de la main gauche : INVISIBILE. Elle annonce, en effet, que le Verbe, qui était invisible dans les profondeurs inaccessibles de son éternité, pourra être touché, palpé.

Au-dessous, sa prophétie se lit en entier :

SIC AIT | VERBVM. PALPABITVR. GERMINABIT | VT. RADIX.
SICCABITVR. FOLIVM. VT [1] | *SI*ON APPAREBIT. VENVSTAS.

La Sibylle de Tivoli figure au second rang, SIBILLA TIBVRTINA. Elle est modeste, et a de beaux cheveux blonds qui descendent

[1] *In?*

sur ses épaules. Sa banderole annonce la naissance du Christ NASCETVR. XPS. Mais dans le texte plus développé de sa prophétie, elle prédit qu'il naîtra à Bethléem d'une Vierge de Nazareth :

BETHLETICIS PARIET | SVB FINIBVS INCLITA VI | RGO
QVÆ TAMEN EX ORIS | ADVENA NAZAREIS

La troisième est la Sibylle Cumane, SIBILLA CVMANA. Elle a un air de confiance : ses cheveux blonds sont flottants et dans chaque main elle tient un livre fermé. Malheureusement des cinq lignes de sa prophétie, il ne reste que ce peu de mots :

SIC. AIT | ANGIVS ABIIT.....

La quatrième Sibylle a perdu son nom, SIB....., mais j'en ferais volontiers la Sibylle de Samos. Ses cheveux, comme ceux de ses compagnes, sont dénoués et libres. Son air de pudeur plaît, car sa robe échancrée largement laisse voir son sein presque à découvert, mais elle s'empresse de le cacher de la main. Elle entrevoit la naissance dans une étable, où les premiers adorateurs seront deux animaux :

SIC AIT | ECCE. VENIET. DIES. ET NASCE | *tur* DE. PAVPERCVLA.
ET. BESTIE. TE | *rr*ARVM. ADORABVNT. EVM. ET. CL | *a*MABVNT.
ET. DICENT. LAVDA | *te* EVM. IN. ATRIIS. CELORVM.

La Sibylle Erythrée est la cinquième, SIB. ERITREA. Elle lève les yeux aux ciel, comme si elle en voyait descendre celui qui s'est incarné dans les entrailles d'une Vierge juive et a été allaité par elle :

ECCE DEO GENITUS | CELSO DEMISSVS OLIMPO | HEBRÆÆ PASTVS
VIR | GINIS VBERIBVS

La Sibylle de Cyme porte également des cheveux dénoués. Son regard est modeste et ses yeux baissés vers la terre regardent le Roi du ciel que les rois de la terre devront adorer : SIB. CVMÆA :

REX NOVVS IN TERRIS | REGES CVI DONA FERENTES
SVMMITTENT SESE PRO | XIMA SECLA DABB*unt*

La Sibylle de Perse est la septième, SIBILLA PERSICA. Sa tête est voilée, elle fait un geste d'étonnement en annonçant la défaite du démon et la naissance du Sauveur des hommes :

SIC DICIT : | ECCE. BESTIA. CONC | VLCABERIS. ET. GIGNE | TVR. DNS. IN. ORBE. TERRARVM. ET | GREMIVM. VIRGINIS. ERIT. SALVS | GENTIVM. ET. PEDES. EIVS. IN. VALI | DINE. HOMINVM.

La Sibylle de Libye, SIBILLA LIBICA, paraît la huitième. Elle est couronnée de fleurs, son sourire est joyeux, car elle annonce que la venue du Roi des vivants illuminera les ténèbres de la synagogue et fera voir les hommes :

SIC AIT | ECCE. VENIET. DIES. ET. ILLV | MINABIT. DNS. CONDENSA | TENEBRARVM. ET. SOLVETVR. *ne* | XVS. SINAGOGÆ. ET. DES*cend* | ENT. LABIA. HOMINVM. ET VIDEBVNT | REGEM. VIVENTIVM.

La neuvième est la Sibylle de Delphes, SIBILLA DELPHICA, qui tient à la main une corne d'abondance, pleine de fleurs et de fruits, et demeure dans la contemplation de cette pensée surnaturelle qu'un prophète naîtra d'une vierge, sans le secours de l'homme :

SIC . AIT : | NASCETVR . PROFETA . ABSQVE | MATRIS . COYTV . EX . VIR | GINE . EIVS .

La Sibylle de Phrygie, SIBYLLA . PHRIGIA, s'enfuit épouvantée, les cheveux en désordre, car elle annonce aux puissants de la terre que Dieu les flagellera :

FLAGELLABIT . DEVS . POTENTES . TER*rae* | EX . OLIMPO . EXCELSVS . VENIET | ET . FIRMABIT . CONSILIVM . INDE... | ET . ANNVNTIABITVR . VIRGO . IN VALL*ibus de*SERTOR*um*.

La Sibylle de l'Hellespont vient la dixième, SIBYLLA HELLESPONTINA. Seule, elle est âgée et embéguinée : son regard est tout maternel :

SIC AIT | DE . EXCELSO . CELORVM . HAB*ita* | CVLO . PROSPEXIT . DEVS . HABILES [1] | NASCETVR . IN . DIEBVS . NOVIX*imi* | S . DE . VIRGINE . HEBREA . IN . CV*nabulo*.

La douzième et dernière est la Sibylle d'Europe, SIBYLLA EVROPA. Sa tête est voilée : elle regarde avec bonheur son cartouche où est écrit :

VENIET . ILLE . ET . TRANSIBIT

Elle ajoute :

SIC . AIT | COLLES . ET . MONTES . ET . LATICES.....

CORI.

Le cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen, a fait peindre, en 1480, à la voûte de l'abside de l'église des Augustins, à Cori (délégation de Velletri), au-dessous du couronnement de la Vierge une série de dix Sibylles, dont voici quelques-uns des oracles en vers fort élégants :

Venturum Cristum sic Tiburtina profata est :

[1] *Sic* pour *humiles*.

Felix illa parens cujus bibet ubera Cristus.
Dixerat hec, Samia nata in tellure, Sibylla :
Nascetur Dominus de Virgine paupere dives.
Itala quam genuit tellus Cimeria dixit :
Virgo venit facie pulcra, prolixa capillis.
Hec quoque Delphicis... nomen dominat oris :
Ecce Deo, dixit, tenebre veniente recedunt.

Cette fresque est en fort mauvais état et les inscriptions surtout ont beaucoup souffert. Je suis monté dans une échelle pour mieux voir et tenter une lecture à la fois plus facile et plus sûre. Je n'ai réussi que très-imparfaitement, puisque, malgré toute ma bonne volonté, je n'ai pu recueillir que les vers attribués aux quatre Sibylles Tiburtine, Samienne, Cimmérienne et Delphique.

SPELLO.

Que de voyageurs passent avec indifférence sous les murs de la charmante ville de Spello, pourtant si pleine de monuments intéressants pour les archéologues et pour les amateurs de la vraie peinture religieuse!

1. Pinturicchio fut chargé, en 1501, de peindre la chapelle du Saint-Sacrement dans l'église de Sainte-Marie Majeure. Ses fresques éclatantes ont attiré l'attention de la société d'Arundel, qui les a fait reproduire en partie. Le peintre Pérugin a ainsi signé, au-dessous de son portrait, son œuvre d'une si gracieuse exécution, mais malheureusement fort endommagée par l'humidité et obscurcie par l'ombre malencontreuse que projettent sur elle l'autel et le tabernacle placés à l'entrée de la chapelle :

† BERNADINVS
† PICTORICIVS
PERVSINVS

Les parois représentent trois scènes de l'enfance de Jésus : son Incarnation lors de l'Annonciation, l'Adoration des bergers et sa Discussion dans le Temple avec les docteurs. Aux pendentifs de la voûte azurée, quatre Sibylles sont assises sur des trônes, haussés de deux marches et dont le dossier s'arrondit en forme de niche. Jamais Pinturicchio ne leur avait rendu pareil hommage, car, en les plaçant au ciel, il leur faisait voir pour ainsi dire d'en haut les faits évangéliques qui s'accompliront sur la terre et en les installant sur des trônes, il les élevait à la dignité de reines. De chaque côté d'elles, leurs oracles sont gravés sur deux cippes de pierre, imités de l'antique.

La Sibylle d'Érithrée, jeune de figure, écrit sur un livre :

SIBILLA ERITREA
DE EXCELSO CE
LORVM HABITA
CVLO PROSPEXIT
DEVS HVMILES
SVOS ET
NASCET
VR

IN DIEBVS NOVI
SSIMIS DE VIRGI
NE HEBREA FI
LIVS IN CVNA
BVLIS TER
RE

La Sibylle d'Europe joint les mains et dirige ses yeux vers le ciel, comme dans une prière :

SIBYLLA EVROPEA
VENIET ILLE
ET TRANSIB
IT MONTES
ET COLLES
terra R

VENIET REGNA
BIT *in paup—*
ertate et domi—
nabitur in
silencium

La Sibylle de Tivoli montre le ciel et tient un livre ouvert :

SIBILLA . TIBVRTINA .
NASCETVR XR
S . IN BETHLEM
ET ANNVNTI
ABITVR . IN .
NAZARETH . REG
NANTE TAVRO
PAX.....

FVNDATO...
QVIETIS . O . *fel*
IX . ILLA MATER
CVIVS VBERA
ILLVM . LACTA
BVNT

La Sibylle de Samos regarde le ciel et laisse tomber ses mains, comme pour indiquer que celui qui naîtra sera le Fils de Dieu.

SIBILLA SAMIA
ECCE VENIET
DIVES ET NAS
CETVR DE PAVP
ERCVLA ET BE
STIE TERRARVM

ADORABVNT . E
VM ET DICENT
LAVDATE DEVM
IN ASTRIS CEL
ORVM

2. Spello était habituée aux Sibylles ; aussi n'est-il pas étonnant de trouver, dans la même église, deux grandes statues de stuc, modelées au XVIIe siècle, qui flanquent, à droite et à gauche, l'autel de N.-D. de Lorette. Toutes les deux disent la même chose et à peu près dans les mêmes termes. Le texte se déroule sur une étroite bande de cuivre peinte en blanc et dont les caractères à demi effacés se devinent plutôt qu'ils ne se lisent.

La vieille Sibylle de Perse, SIB. PERSICA, dit :

IN GREMIVM VIRGINIS ERIT SALVS GENTIVM .

La jeune Sibylle de Libye répète :

IN GREMIO VIRGINIS ..... A GENTIVM

Les lauriers qui forment sa couronne m'autorisent à restituer le mot *Victoria*, dont il ne reste plus que la dernière lettre.

SUBAICO.

Tout est curieux dans cette petite ville, perdue au milieu des montagnes. L'église des Franciscains se distingue, non-seulement par ses peintures, mais aussi par ses stalles de bois de noyer, incrustées de marqueterie. Les stalles du fond, réservées aux dignitaires, inscrivent dans une auréole les noms de Jésus et de Marie, mère de Dieu, dont la Sibylle d'Érithrée fait l'éloge par cette longue prophétie, gravée au pourtour de la frise :

+ SIBILLA . ERITHREA . PROPHETAVIT : IN . VLTIMA . ETATE . HVMILIABITVR . DEVS : HVMANABITVR . PROLES . DIVINA : VNIETVR . HVMANITATI . DEITAS : IACEBIT . IN . FENO . AGNVS . ET . PVELLARI . OFFICIO . EDVCABITVR . DEVS . ET . HOMO : REATHINVS . FECIT . HOC . OPVS : ANNO . DOMINI . M . CCCCC . IIII .

Suivant un usage fort louable et constant en Italie, la fin de l'inscription révèle le nom de l'artiste, originaire de la ville de Rieti et la date de fabrication, qui est de l'an 1504.

LORETTE.

1. La magnifique muraille de marbre blanc dont Clément VII, en 1525, a revêtu l'extérieur de la *Santa Casa*, est historiée de bas-reliefs et de statues dus aux meilleurs et plus habiles sculpteurs de cette époque, qui est l'aurore de la Renaissance et que l'étude trop assidue du paganisme n'a pas encore corrompue. Les statues superposées encadrent les reliefs et représentent les prophètes assis et, au-dessus d'eux, les Sibylles debout dans des niches. Ces Sibylles sont au nombre de dix, et toutes l'œu-

vre fort intéressante de Jean-Baptiste Della Porta. Aucune n'est nommée, aucune non plus n'a d'inscription. Cependant, différents auteurs, tant anciens que modernes, leur ont à chacune donné un nom et attribué une prophétie. Je ne cite pas les textes, fort longs d'ailleurs, qu'on leur prête gratuitement, parce qu'ils sont tous extraits d'un ouvrage qui n'a paru qu'en 1599 et que ne pouvait par conséquent avoir entre les mains, l'artiste qui façonnait avec tant d'art ces admirables statues. Je serai moins sévère pour les désignations individuelles, qu'il ne me répugne nullement d'accepter.

Nous ferons le tour de la *Santa Casa,* en commençant par l'Occident, où nous trouverons deux Sibylles, ainsi qu'à l'Orient, tandis qu'il y en a trois aux faces septentrionale et méridionale.

La Sibylle de Libye est jeune, diadémée et accoudée sur un cippe. Elle déroule un phylactère,

La Sibylle de Delphes est vieille et lit avec attention sur sa banderole.

La Sibylle de Perse se fait remarquer par son air de jeunesse, la couronne qui ceint son front et le livre fermé qu'elle presse sous son bras.

La Sibylle de Cumes est courbée par la vieillesse : elle montre du doigt son livre ouvert.

La Sibylle d'Érithrée, belle jeune fille, se drape à l'antique et d'une main tient une tablette et de l'autre un parchemin roulé.

La Sibylle de Samos, jeune aussi, développe un long phylactère.

La Sibylle de Cyme tient une tablette et appuie son pied sur un socle pour écrire plus commodément ; son regard plonge dans l'avenir. Sa figure plaît par son expression de jeunesse et de beauté.

La Sibylle de l'Hellespont porte son livre dans la main gauche et soulage, à l'aide d'un bâton, sa marche pénible que les ans appesantissent.

La jeune Sibylle de Phrygie fait un geste qui témoigne de son étonnement à la vue de ce qu'elle lit sur la tablette qu'un ange lui présente.

Enfin la Sibylle de Tivoli regarde fièrement devant elle : d'une main elle relève son manteau, l'autre tient un livre fermé.

2. Les magnifiques vantaux de bronze qui ferment les portes latérales de la basilique sont l'œuvre vraiment magistrale de Jérôme Lombard et de ses trois fils, Pierre, Paul et Jacques. Le battant gauche de la porte qui avoisine le clocher, date du Pontificat de Sixte-Quint ; à la bordure, cadre des scènes de l'ancienne loi, sont deux Sibylles, d'âge différent. La jeune déroule un phylactère et la vieille tient un livre. L'autre battant appartient au pontificat de Clément VIII. Les Sibylles, disposées en sens contraire, se regardent et conversent entre elles.

La porte droite, fondue également au XVIe siècle, a ses quatre Sibylles en relief, au bas des vantaux. Elles ne sont pas au repos, comme les quatre autres, mais elles marchent, ainsi que des messagères qui se hâtent de porter au monde une bonne nouvelle.

3. Les Sibylles se voient aussi, unies aux prophètes et groupées deux par deux, dans les chapelles latérales, Mais ces fresques des XVIe et XVIIe siècles ont beaucoup souffert et je n'ai rien eu à noter sur leurs livres. Une d'elles, la Sibylle de Cyme, CVMÆA, prête l'oreille à la voix d'un ange.

4. Deux Sibylles sont couchées sur les rampants de l'arc triomphal. Elles sont entourées de livres, en gardent un à la main et ont pour les assister un ange qui déploie un phylactère. Elles contemplent dans les airs et montrent la Sainte Vierge assise sur le toit de l'humble maison de Nazareth. Cette fresque, qui de loin a l'apparence d'une mosaïque, date au plus tard du XVIIe siècle.

5. La vaste salle, où sont conservés tous les dons offerts à la basilique, a été peinte à fresque, en 1612, sous le pontificat de Paul V, par Pomarancio, dont le talent égale la réputation. Au

berceau de la voûte cintrée, six Sibylles sont mêlées aux prophètes. Assises, elles ont leurs noms inscrits à leurs pieds et leurs oracles sur de longs phylactères. Leur figure est jeune et belle : le voile qui couvre leur tête symbolise leur modestie et leur virginité. Une seule est âgée : c'est la Sibylle de Samos.

La Sibylle de Phrygie prédit la Résurrection; et celle de Perse, l'entrée à Jérusalem. La Sibylle de Cumes parle de la chasteté de la Mère : les trois autres n'ont que des oracles vagues et peu précis :

SIB . FRIGIA . ET TRIDVO SOMNO PERAGET MORTALIA FATA
SIB . PERSICA . PVLLO RESIDEBIT ASELLO
SIB . SAMIA . ECCE DIES NIGRAS QVAE TOLET LAETA TENEBRAS .

Cet alexandrin, par sa forme élégante, dénote une citation empruntée à un ancien texte. La Sibylle de Cyme regarde le ciel et se distingue par un mouvement sublime : SIB. CVMEA . E CŒLO VENIET.

C'est la première fois que nous rencontrons la Sibylle de Chypre :

SIB . CIPRIA . HAEC PORTA VITA EST
SIB . CVMANA . CASTAM PRO MATRE PVELLAM (*deli*)GET [1].

PÉROUSE.

1. Les riches et pieux banquiers qui, l'an 1500, bâtirent la splendide salle dite du *Cambio*, à la fois bourse et tribunal de commerce, confièrent au Pérugin le soin d'en décorer les parois et la voûte, que cet habile artiste embellit du produit le plus élevé et le plus suave de son riche pinceau. C'est là que se ré-

[1] Voici le texte même de l'oracle sibyllin :
« In cunctis humilis castam pro matre puellam deliget. »

fugia, avant de disparaître, l'art spiritualiste, que Raphaël n'a pas su comprendre et a mené si rapidement à sa perte.

L'ensemble de la composition est tout un poëme, mêlé de religieux et de profane. Je n'en détacherai que l'épisode qui complète mon sujet. Six Sibylles sont groupées en face de six prophètes, au-dessous du Père éternel qui les bénit et les inspire. Elles sont jeunes, belles, richement parées et pudiquement voilées. Rarement l'art s'est élevé à une plus grande hauteur. Ces ravissantes prophétesses s'enveloppent, comme d'un cercle onduleux, dans leurs banderolles flottantes, où l'inscription fort courte ne paraît avoir eu aux yeux de l'artiste qu'une importance secondaire. Leur nom est écrit à leurs pieds et sur le sol.

La Sibylle d'Érithrée dit que celui qui est Tout-Puissant a créé toutes choses d'un seul mot :

ERITREA—OMNIA VERBO *fecit omnip*OTENS

La vieille Sibylle de Perse parle peut-être du déluge dont les flots ont couvert la terre :

PERSICA—FLVC.....

La Sibylle de Cumes se fait remarquer par les coraux tressés avec ses cheveux. Elle annonce la résurrection des morts :

CVMANA—*re*SVRRECTION*em* MORTVO*rum*

La Sibylle de Libye parle d'une floraison que les poètes du Moyen Age attribuent à la Résurrection du Sauveur :

LIBICA—FLORESCET

La Sibylle de Tivoli prédit la multiplication miraculeuse des

cinq pains, dont Jésus-Christ, au rapport de saint Mathieu (ch. XIV), nourrit cinq mille hommes au désert :

TIBVRTINA—PANIBVS SIMVL *pascet millia* QVINQVE

Enfin la Sibylle de Delphes se fait le héraut du jugement dernier :

DELFICA—IVDEICABIT MORTVOS

On voit, d'après ces citations, que les prophéties des Sibylles ne se rapportaient pas seulement au Christ et à la Vierge, mais s'étendaient encore au genre humain tout entier, tant dans l'ancienne que la nouvelle loi.

2. La chapelle qui avoisine la salle du change et où se réunissaient les banquiers pour prier, est également couverte de fresques, mais d'un style bien inférieur, puisqu'elles sont d'un élève de Pérugin. Parmi les sujets variés qui l'historient, Giannicola a peint, en 1509, deux Sibylles.

La Sibylle de Libye, SYBILLA LYBICA, est jeune; elle tient un livre et un sceptre, parce qu'elle annonce le *Roi des vivants*. On lit sur le livre que tient près d'elle un ange :

LABIA HOMINVM . DESINENT . ET REGEM VIVENTIVM TENEBIT
IN GREMIO VIRGO DOMINA GENTIVM [1]

La Sibylle d'Érithrée, SYBILLA ERYTREA, jeune, et couchée sur le rampant d'une arcade, laisse voir son sein découvert. Elle aussi tient un sceptre et elle affirme en grec sur sa tablette qu'il n'y a qu'un seul Dieu. ΕΙΣ | ΘΕΟΣ | ΜΟΝΟΣ.

[1] Les oracles sibyllins sont ainsi conçus :

« ..... gremio rex membra reclinat
Reginæ mundi, sanctus per sæcula vivens. »

L'ange qui l'accompagne tient un livre ouvert à cet endroit :

IN *temp*	VIRGIN
ore NO	E FILIV
*vis*SIM	S IN CV
O NAS	NABVLI
CETV	S TER
R . DE	RE

3. L'église des Oratoriens, à Pérouse, comme à Rome, porte le nom de *Chiesa Nuova* et, comme elle, est resplendissante de marbres, de peintures et de dorures. Quatre Sibylles, jeunes et gracieuses, sont peintes aux pieds-droits de l'arcade qui met en communication la chapelle de la Présentation avec la grande nef. Cette œuvre, qui date du XVIIe siècle, ne manque pas d'originalité, ni pour les attributs donnés aux Sibylles, ni pour les sentences chargées de les interpréter.

La Sibylle de Perse tient une rose fleurie dont rien n'a terni la fraîcheur, pour indiquer que Marie est restée vierge pure, malgré sa maternité :

PERSICA—CASTA NASCETVR VIRGINE

La Sibylle de Libye montre le ciel et tient un temple rond, mettant ainsi en opposition l'éternité et le temps, les hauteurs où Dieu se rend inaccessible et le lieu saint où il se montre aux hommes :

LIBYCA—AETERNVS TEMPORE

La Sibylle de Cyme brandit une torche enflammée, car la lumière réjouit et illumine tout homme venant en ce monde ; or la naissance du Christ a été comme un flambeau brillant au milieu des ténèbres :

CIMERIA—PER QVEM GAVDEBVNT OMNIA

Enfin la Sibylle de Phrygie montre le pain dont la charité rassasie l'affamé :

PHRYGIA—QVO MISEROS LEVARET.

MILAN

1. Pour l'archéologue sérieux, la cathédrale de Milan est infiniment au-dessous de sa réputation. Cependant, il faut bien l'avouer, à la décharge de ce gigantesque monument de marbre blanc, rien n'égale en splendeur ses immenses fenêtres à meneaux multiples, dont les vitraux aux teintes harmonieuses projettent du déambulatoire dans les nefs latérales une lumière incomparable. Ces vitraux, mutilés dans la partie inférieure, datent du XVe siècle. Dans la partie qui n'a pas été restaurée, huit Sibylles se détachent, au-dessous des prophètes, sur un fond bleu, enguirlandé de fleurs et de fruits.

La Sibylle de Perse est jeune. Elle porte une robe jaune, une ceinture violette et un manteau rouge. Des rubans retiennent sa chevelure, qui encadre son front pâle. Sur son livre ouvert on lit son nom : SIBILLA PERSICA.

La seconde est sans nom. Elle a la modestie et le voile pudique d'une jeune fille. Sa robe verte est serrée à la taille par une ceinture rouge et rehaussée par un manteau jaune. Ses yeux sont abaissés sur sa tablette.

La Sibylle de Phrygie, S. FRIGIA, est une veille femme, à la face dure et l'humeur chagrine. Sa robe rouge a des manches vertes, et sa tête chenue est couverte d'une coiffe blanche. Sa main droite s'appuie sur une tablette de pierre où son nom est gravé.

La quatrième Sibylle n'a plus de nom. Jeune, elle relève sa beauté par une coiffure rouge et sa robe violette par une écharpe jaune. Elle lit avec étonnement dans un livre et appuie sa main

gauche sur une tablette qui n'a conservé que cette vague désignation : SIBILLA.

La Sibylle d'Érithrée est une jeune et jolie blonde, à l'œil vif, aux rubans rouges qui flottent dans ses cheveux. Sa robe de trois pièces se décompose en une jupe rouge, une taille verte et des manches jaunes. De l'index, elle se nomme elle-même sur sa tablette : S. ERITEA.

La Sibylle de Cumes présente le profil d'une vieille revêche. Une espèce de turban retombe sur son cou. Des manches bleues s'ajustent à sa robe rouge que serre à la taille une ceinture jaune. Elle regarde son nom sur la tablette qu'elle tient à la main : S. CVMANA.

La septième est dans la force de l'âge. Un ruban rouge retient son abondante chevelure. Sa poitrine, fortement accusée par sa ceinture, est recouverte en partie par une robe jaune, à manches vertes et rouges. Elle tient à deux mains sa tablette maintenant vide.

Enfin la dernière est âgée, coiffée d'un bonnet blanc à rubans rouges et vêtue d'une robe rouge à manches vertes et d'un manteau jaune agrafé à l'épaule droite. Son regard horizontal effleure sa tablette inclinée.

2. Le bel hôpital de Milan est un magnifique édifice du XVe siècle, où l'ogive se mêle au cintre et dont l'ornementation paraît plutôt du XIIIe. Aux écoinçons des arcades saillissent des bustes de prophètes, auxquels se mêlent huit Sibylles, sans nom ni attributs, mais figurées à mi-corps et avec des phylactères. Ailleurs, à la même façade, je rencontre d'autres femmes, mais d'attribution douteuse, car quelques-unes sont incontestablement des Vertus. Quoi qu'il en soit, le titre même de l'hôpital, dédié à l'Annonciation, suffit à lui seul pour motiver ici la présence des Sibylles.

3. Le Monastère majeur ne recevrait la visite d'aucun voyageur, si l'on s'en tenait à l'impression peu favorable que produit sa triste façade. Mais quand on a franchi le seuil de cette petite

église, on se sent surpris de voir les murs briller de l'éclat que lui donnent les fresques admirables de Luini et de Borgognone, qui travaillèrent ici, en 1520.

Neuf Sibylles ont été peintes par ces deux grands artistes de la Renaissance aux écoinçons des arcades qui ouvrent sur les chapelles. Elles sont assises sur l'extrados des cintres.

La première est blonde et entièrement nue, excepté aux reins, ce qui contredit la tradition qui a toujours fait de la chasteté l'apanage des Sibylles. Elle dit avec le prophète cette phrase interrompue :

QVI TRANSITIS PER VIAM [1] EST DOLOR MEVS

La Sibylle d'Érithrée, âgée et voilée, brandit un glaive, par allusion au massacre des Innocents. Une banderole flottante la nomme SIBILLA ERITHEA.

La Sibylle Agrippa, SIBILLA AGRIPPA, jeune, blonde et couronnée de roses, montre le ciel.

La quatrième tient une tablette : son regard est profond et voit loin. Elle est demi-nue et parle à deux enfants.

Demi-nue aussi, la suivante est assistée d'un ange. Elle ne regarde pas sa tablette, mais détourne la tête, comme pour écouter une voix mystérieuse.

La Sibylle de Delphes, SIBILLA DELPHICA, attire l'attention par sa belle chevelure : elle regarde en bas l'abaissement du Fils de Dieu.

La Sibylle de Cumes, SIB. CVMANA, ne cache pas l'étonnement peint sur sa belle physionomie : elle est ornée avec soin.

Enfin, les deux dernières Sibylles sont vieilles. Elles causent ensemble et pendant que l'une dit : NON SVREXIT *major*, l'autre continue : INTER NATOS MVLIERVM [2]. Ce texte s'applique à saint Jean-Baptiste, dont la chapelle s'ouvre au-dessous des prophé-

[1] *Attendite et videte si.* JEREM. *Lament*, I. 12.

[2] S. MATTH., XI, 11.

tesses, qui tiennent aussi une banderole où est écrit : SOLE DEO.

4. Le Musée de la ville, connu sous le nom de *Brera*, possède au numéro 108, un grand et beau tableau du *Mariage de la Vierge*, peint sur panneau, au XVIe siècle, par Girolamo Marchesi Zaganelli, dit *il Cotignola*. A gauche, assise sur les marches du temple où Marie s'unit à Joseph, une Sibylle, les cheveux tressés et sans voile, jeune et les pieds chaussés de sandales, montre à l'ange qui l'inspire la tablette vide sur laquelle elle écrira l'oracle qu'il lui dictera.

5. Le tombeau de Gaston de Foix, mort à la bataille de Ravenne, en 1512, a été transporté mutilé au Musée archéologique de la ville. Parmi les débris admirablement sculptés sur marbre blanc et signés du nom d'Auguste Busti. — AVG. BVSTI OPVS — j'ai remarqué une Sibylle, qui laisse voir son sein nu et appuie son pied sur une tablette. Elle est muette et innommée. Peut-être y en avait-il d'autres et en nombre égal aux prophètes, dont quelques-uns subsistent encore.

6. A Sainte-Marie des Grâces, la chapelle S. Pierre a, à sa voûte, peinte à fresque au XVIIe siècle, les quatre évangélistes, et, au-dessous d'eux, dans les angles, huit Sibylles assises ou couchées. Leurs pieds sont nus, ainsi que leurs bras et leurs têtes. Leurs prophéties sont écrites sur des phylactères ou des tablettes. L'humidité a presqu'effacé les inscriptions et c'est à peine s'il m'a été possible de déchiffrer ce que disaient deux vieilles et une jeune.

TE DVCE . . . . . .
DEVS . . . . . E SEPARABIT PECTORA
DEVM TVVM . . . . . ONCOL . . . . OV . . . .

7. Je ne trouve plus d'autres Sibylles dans cette vaste ville que dans l'église des Carmes. A la coupole de la chapelle du Carmel, deux alternent avec deux prophètes. Le peintre ne leur a pas donné de nom, mais il les a représentées dans l'éclat de la jeu-

nesse et de la beauté. Leurs livres ouverts indiquent que leurs oracles ont été écrits et du haut du ciel où elles sont élevées, elles abaissent leurs regards vers la terre pour y contempler avec étonnement l'humiliation du Fils de Dieu.

PAVIE.

1. L'église des Barnabites se distingue surtout par la coupole qui surmonte le maître-autel. De belles fresques, de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe, couvrent les pendentifs et mettent en relief, sur leur fond bleu, huit Sibylles, groupées deux par deux. Assises sur des nuages et la tête voilée, elles tiennent des tablettes sur lesquelles elles écrivent ou des phylactères qu'elles déroulent. La peinture a beaucoup souffert de l'humidité ; cependant les inscriptions se lisent encore assez facilement, malgré leurs lacunes et les plis nombreux que font les banderoles. Les lettres sont peintes en jaune.

La Sibylle de Samos annonce la pauvreté de la jeune mère :

SIB . SAMIA . . . . . QVE NASCETVR EX PAVPERA PVELLA .

La Sibylle d'Érithrée se sert des paroles que lui a empruntées la liturgie pour louer la virginité de Marie :

SIB . ERITREA . IPSA ERIT VIRGO ANTE PARTVM ET POST PARTVM

La Sibylle de Delphes dit que le Christ est un prophète et qu'une vierge sera sa mère :

SIB . DELPHICA . PROPHETA EX VIRGINE

La Sibylle de Tivoli proclame Marie heureuse de ce qu'elle

nourrira son fils de son lait, comme si elle avait lu dans l'Écriture ce texte que la liturgie a conservé : « Beatus venter qui te portavit et ubera quæ suxisti » (*S. Luc.* XI. 27.)

SIB. TIBVRTINA . FELIX MATER CVIVS VBERA LAC*tabunt illum.*

La Sibylle de Perse parle d'une voix mystérieuse qui se fera entendre :

SIB . PERSICA . TVNC QVOQVE VOX VENIET . . . .

La Sibylle de Cumes annonce les humiliations du Fils de Dieu :

SIB . CVMANA . *In ultima etate* HVMILIABITVR *Deus.*

La Sibylle de Cyme dit que Dieu enverra du haut de l'Olympe un roi sur la terre :

SIB . CVMEA . *Deus* AB ALTO REGEM DIMITTET OLYMPO [1]

Enfin la Sibylle de l'Hellespont insiste sur la nature divine que le Sauveur n'a pas abandonnée en prenant la forme humaine :

SIB . HELESPONTICA . IL . . . PERSIMILEM FORMAM REFERENS

2. La Chartreuse, qui avoisine Pavie, est une des œuvres les plus complètes et les plus belles qu'ait produites le Moyen Age italien. Le XVIIe siècle a peint à fresque, dans la chapelle de la Vierge, des grisailles que l'on attribue à Stefano, surnommé *il Montalto.* Six Sibylles y prophétisent ainsi sur leurs phylac-

[1] Voici le texte primitif :

« Tunc Deus e magno regem demittet Olympo. »

tères déployés, dont les inscriptions ne sont pas toutes intactes:

La première, qui n'a plus de nom, prédit l'allaitement:

NVTRIET PVERVM VIRGINEVM DANS LAC

La Sibylle d'Europe parle du Verbe qui s'incarne dans le sein d'une vierge:

EVROPÆA . VIRGINIS ÆTERNV VENIET CORPORE DE ... VERBVM

La Sibylle de Samos compare Marie à une pure fleur:

SAMIA . FLOREBIT FLOS PVRVS.....

La Sibylle de Perse loue la chasteté de la Vierge Mère:

PERSICA . CASTA NASCETVR VIRGINE MAGNVS DEVS

La Sibylle de Tivoli revient sur l'allaitement:

TYBVRTINA . SACRO LACTABIT VIRGO AB VBERE PROLEM

La Sibylle de Delphes exalte l'humanité qui se relève et le *Haut* qui se cache:

DELPHICA . ERIT IN REB*us* HOMINV*m* SVBLIME NEC ALTV(*s videbitur?*)

Dans la chapelle de Sainte-Véronique, Fr. Lanzani a peint, au XVIIIe siècle, en face du tombeau du Sauveur auquel se rendent les trois Maries, la Sibylle de Cumes qui parle de résurrection. Elle est jeune et a la poitrine nue:

SIBILLA CVMANA ..... RESVRGET

Deux Sibylles, accompagnées d'anges, assistent, sur l'intérieur de la façade, à l'Assomption de la Vierge. Cette fresque date de deux cents ans au plus. La Sibylle de Tivoli est âgée : elle dit que Marie, en raison de sa maternité, est digne du séjour céleste :

O FELIX | NIMIVM | MATER | DIGNISSIMA | COELO | SIBYLLA TIBVRT*ina*.

La jeune Sibylle de l'Hellespont voit l'honneur dont Marie est décorée dans sa jeunesse, quand le Fils de Dieu la choisit pour sa mère :

VIDI | DECORARE | PVELLAM | HONORE | EXIMIO | SIB. HELESP. [1]

3. L'église S. Michel, célèbre dans l'histoire parce que les rois lombards y ceignaient la couronne de fer, offre à la voûte d'une de ses nefs latérales, une fresque du XVIIe siècle, où quatre Sibylles sont mises en regard de quatre figures de la Bible, comme Judith, l'épouse des cantiques, etc. Assises aux pendentifs de la coupole, elles montrent la Vierge couronnée au ciel par son Fils et tiennent à la main des tablettes de pierre sur lesquelles sont inscrits leurs oracles.

Les Sibylles de Delphes, d'Europe et de Perse sont unanimes à prédire qu'une vierge enfantera un prophète, roi pauvre, mais qui sauvera les nations. La quatrième, dont le nom a disparu, a perdu, dans une mauvaise restauration, son texte qui a été remplacé maladroitement par un verset de S. Luc :

DELPHICA . ABSQVE MATRIS COITV DE VIRGINE PROPHETA NASCETVR [2]

[1] Le texte sibyllin porte :

« Dum meditor quondam, vidi decorare puellam
Eximio, castam quod se servaret, honore. »

[2] Le texte original porte :

« ... Virginea conceptus ab alvo
Prodibit sine contactu maris. »

EVROPEA . REGNABIT PAVPER DOMINABITVR IN SILENCIO ET EGREDIETVR DE VTERO VIRGINIS.

Cette Sibylle est âgée et voilée de son manteau vert.

PERSICA . IN GREMIVM VIRGINIS ERIT SALVS GENTIVM.

ASSISE

« Les plus parfaites peintures (de saint François), dit Valery, copié par Du Pays, sont les Sibylles et les prophètes d'Andrea di Luigi, élève de Pérugin, émule de Raphaël, que ses merveilleuses dispositions avaient fait surnommer l'*Ingegno* (l'Esprit) et qui perdit la vue à la fleur de l'âge. » Je ne souscris pas à ce jugement, car les fresques de Giotto et des artistes gothiques dont l'église est pleine, sont, comme style et comme couleur, supérieures aux œuvres trop vantées du jeune peintre.

Les Sibylles, au nombre de quatre, sont groupées en face des prophètes, à la voûte de la chapelle saint Étienne, dans l'église souterraine. L'azur du ciel est rehaussé d'étoiles d'or. Les personnages sont traités dans la manière large et expressive du XVIe siècle.

Jeune et belle, la Sibylle de Tivoli lit dans son livre que le Christ sera roi en Israël :

SIBIL | TIBVRTI | QVI RE | GET PO | PVLVM | SVVM

L'ange qui l'accompagne porte écrit sur sa tablette que le Christ naîtra à Bethléem :

XPO | NASCE | RA IN | BETHLE | EM

Ce mélange de latin et d'Italien ne laisse pas que d'être cu-

ieux, malgré son inutilité. C'est, je crois, la seule fois où les Sibylles parlent la langue vulgaire.

La Sibylle de Cumes ne s'exprime qu'en Italien. Vieille et la tête couverte, elle lit dans son livre ces mots inintelligibles :

SIBIL | CVMANA | ORTE | ATO | ONNO | ORNI | VSCI | A

L'ange annonce la résurrection glorieuse, après trois jours passés dans le tombeau :

DOPO CHE | STARA | NEL SE | PVLCRO | TRE GIOR | NI RESV | SCITARA

La troisième, innommée, accuse la force de l'âge : elle lève les yeux au ciel et écoute l'ange qui l'entretient de la Vierge-Mère :

DAL VEN | TRE DE | VNA VER | GINE NA | SCERA.

La Sibylle de Perse est jeune. Sur sa tablette est écrit que le Fils de Dieu sera fait homme :

SIBIL | PERSICA | POST PAV | LVLVM | FILIVS | DEI | FIET | HOMO

Son ange lui indique que le Verbe se manifestera :

IL VERBO | INVISI | BILE | SE VEDERA | ET SI TOC | CERA [1]

SPOLÈTE

Le chœur d'hiver des chanoines à la cathédrale est entouré de hautes boiseries peintes, qui remontent au XVIe siècle. Chaque panneau renferme un personnage debout et se tournant vers l'autel, dont le riche tabernacle rappelle les gloires de Marie, annoncée par les prophètes, les figures bibliques, telles qu'Esther, Judith et aussi par les Sibylles, au nombre de sept.

[1] Tel est le vers sibyllin :

« Hunc poterunt clarum vivorum tangere Regem. »

Les Sibylles sont presque toutes jeunes. Elles déroulent un long phylactère qui contient leur prophétie et ont à leurs pieds des livres et des tablettes. Deux d'entre elles proclament qu'une Vierge sera Mère et qu'un Dieu se fera homme. Les autres de race royale, empruntent leurs textes au Cantique des cantiques; elles comparent la taille de Marie à celle du palmier, sa voix à celle de la tourterelle : elles disent qu'elle a fleuri comme la vigne et qu'elle est belle, quoique noire. La dernière montre un sceptre et une couronne, pour indiquer que la maternité de Marie lui a valu d'être reine :

DOCET DE VIRGINE DEVS CARO FACTVS
VIRGO REGIA VERBVM FOVEBIT IN GREMIO
STATVRA TVA ASSIMILATA EST PALMAE [1]
VOX TVRTVRIS AVDITA EST IN TERRA NOSTRA [2]
VINEA NOSTRA FLORVIT [3]
NIGRA SVM SED FORMOSA [4]
VENI DE LIBANO SPONSA MEA VENI CORONABERIS [5]

GÊNES.

Gênes la superbe attire l'attention du voyageur non moins par ses palais que par ses églises. Cinq de ces dernières offrent des représentations de Sibylles.

1. Au dôme, quatre Sibylles sont sculptées en haut relief sur la corniche qui contourne la base de la conque absidale, dans la chapelle de la Vierge. Elles accompagnent une fresque datée de 1624. Leurs tablettes sont chargées d'inscriptions qui n'ap-

[1] *Cant. cantic.*, VII, 7.
[2] *Ibid.*, II, 12.
[3] *Ibid.*, II, 15.
[4] *Ibid.*, I, 5.
[5] *Ibid.*, IV, 8.

prennent rien de nouveau et dont la rédaction diffère peu de ce que nous avons constaté ailleurs.

AGRIPINA . FLOREBIT DNS [1] LETITIA SEMPITERNA
HELESPONTICA . NASCETVR DNS HVMILIS DE VIRGINE HEBREA
DELPHICA . NASCETVR PROPHETA ABSQVE COITV EX VIRGINE
CHVMANA . ERIT SALVS OMNIVM GENTIVM QVIA MARIÆ VIR...

2. A Saint-André, les pendentifs de la coupole, à la chapelle du Crucifix, représentent quatre Sibylles peintes à fresque. Elles sont jeunes, belles, assises et pieds nus ; leurs yeux sont levés en haut.

La Sibylle de Libye, LIBICA, a la tête enveloppée d'un turban ; elle paraît étonnée de ce que les Cieux lui révèlent.

La Sibylle Agrippa gesticule : AGRIPPA.

La Sibylle de Perse, PERSICA, se dispose à écrire.

La Sibylle d'Érithrée, ERITREA, écrit avec une plume sur un papier posé sur un pupitre. Son regard semble scruter les profondeurs célestes pour y puiser son inspiration.

3. Quatre Sibylles, également du XVIIe siècle, ornent, dans l'église Saint-Matthieu, les rampants des quatre arcs qui supportent la coupole du chœur. Elles sont assises, modelées en stuc et jeunes de figure. Leurs tablettes sont muettes et elles font cortége aux quatre docteurs de l'église latine. De courtes inscriptions les nomment la Cumane, la Libyque, l'Érithrée et la Samienne. Dans ces contrées, où elles sont si souvent reproduites et par conséquent deviennent promptement familières aux spectateurs, on se contente de les désigner par leur patrie d'origine, épithète qui sous-entend toujours le mot *Sibylla*. De là les désignations suivantes :

CHVMANA, LIBICA, ERITHREA, SAMIA.

4. Dans l'église des Vignes, les Sibylles de Delphes, de Perse, de Cyme et de Libye, sont assises aux pendentifs de la coupole

[1] Dominus.

Les Sibylles sont presqu e la Croix. Aussi toute
long phylactère qui contie ıre de la Rédemp
des livres et des tablette es, elles ont
Vierge sera Mère et q l'inspira
race royale, empr
tiques; elles com
voix à celle de l
la vigne et qu ıras
un sceptre
Marie lui

ıE SALVT .....

ınnonce l'agneau sans tache qui
ıu monde :

LIBICA . CRIMINA TOLLET [1]

La Sibylle de Cyme, CIMMERIA, tient à la main une trompette et dit : SPIRITVS ALIVNDE. Le *souffle*, en effet, *vient d'ailleurs*, de Dieu qui fait résonner sa voix comme un instrument docile.

Ces remarquables fresques sont dues à l'habile pinceau d'un maître du XVIIe siècle.

5. Au milieu des splendeurs de l'église franciscaine de l'*Annunziata*, le XVIIe siècle a placé quatre Sibylles dans des niches dorées, au bas de la coupole qui surmonte le transept et au-dessus des évangélistes qui ornent les pendentifs. Assises, elles regardent Marie qui monte au ciel, au sommet de la coupole, et tiennent à la main les tablettes sur lesquelles elles ont écrit les gloires de la Vierge-Mère. Une seule par sa figure ridée dénote la vieillesse.

[1] Voici le texte complet :

« Ecce dies veniet, quo æternus tempore Princeps
Irradians sata læta, viris sua crimina tollet. »

e sa gauche un livre. Sa pro-
omme *Sibylle Libique*, date
r les miracles du Christ :

STI MIRACVLIS
IT ET ONES
E VIDEBVT
EBIT
VELAS
ENT

ez
e Guer
ertus d'un g
a visite à la cathédra
inutile, car deux fresques du
documents.

A la chapelle de la Vierge, la coupo , repré-
somption. Quatre Sibylles, en grisaille, s parle.
dentifs, où elles se détachent sur un fond d'or. ères
yeux au ciel, ou écrivent le fait miraculeux dont elles
vance les témoins.

Dans le chœur, une Sibylle assise, jeune et tête nue, montre du doigt Marie qui vient de naître et invite la terre à se réjouir. Sa tablette porte ces mots :

GAVDEAT | TERRA TAN | TAE VIRGI | NIS ILLVS | TRATA | NATALI

2. En Italie, il n'est pas rare de voir les Sibylles plus occupées de la Vierge que de Jésus-Christ et assister à la triomphante Assomption de Marie. Tel est le rôle que leur a assigné un peintre du XVIIe siècle, chargé de décorer, dans l'église Saint-François, la chapelle de la Mère de Dieu. Marie monte au ciel au sommet de la coupole et sur les pendentifs ; deux Sibylles, en regard de deux prophètes, la suivent des yeux et l'indiquent du doigt. Elles ont à la main leur plume, prêtes à écrire sur un livre qu'elles transmettront à la postérité. Leur air de jeunesse dénote clairement leur inexpérience, et les anges qui les assistent sont là pour attester que leur science de l'avenir vient seulement d'en-Haut.

RAVENNE

Dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, deux grandes statues de stuc et du XVIIIe siècle, flanquent de chaque côté l'autel de la Vierge. Elles sont jeunes et voilées. Un ange soutient leur prophétie.

La Sibylle de Tivoli dit que la maternité de Marie lui vaut pour récompense le ciel, et la Sibylle de Cumes que Dieu s'est choisi pour mère une chaste jeune fille :

O NIMIVM	CASTAM
FELIX	PRO
CŒLO	MATRE
DIGNISSIMA	PVELLAM
MATER	DELIGET
Sybil. Tybvrtina	Sybil. Cvmana.

ORVIETO.

Je ne connais pas la splendide et si renommée cathédrale d'Orvieto, mais voici ce que mon frère a noté pour moi, en dedans et en dehors.

A l'extérieur, au côté droit de la façade est une jeune [1] Sibylle

[1] Je ne suis pas précisément de l'avis de M. Rio qui a trop légèrement reproché au Pérugin d'avoir fait ses Sibylles jeunes et belles. La Renaissance tout entière proteste contre cette assertion, car elle n'a que très-rarement attribué la vieillesse et la laideur à ces « vierges » inspirées. Le peintre de Pérouse a agi en cela comme tous ses contemporains et je ne vois pas qu'il soit plus à blâmer qu'eux. « Il n'en fut pas de même, quand il (Pérugin) peignit les prophètes et les Sibylles. N'apportant à l'accomplissement de cette tâche ni science biblique ni inspiration, il fut obligé de prendre ses types dans des dessins originaux ou dans des tableaux, c'est-à-dire qu'il nous transforma ses saints et ses saintes en une nouvelle catégorie de personnages, sans tenir compte des traditions impérieuses qui déterminaient d'avance leurs caractères respectifs. C'est ainsi qu'il a fait toutes les Sibylles resplendissantes de jeunesse et de beauté. » (*De l'Art chrétien*, tome II, p. 254.)

sculptée en marbre blanc qui tient de sa gauche un livre. Sa prophétie, gravée sur rouge antique, la nomme *Sibylle Libique*, date sa statue de l'an 1588 et lui fait annoncer les miracles du Christ :

SIBYLLE LIBICE VATICINIV DE CHRISTI MIRACVLIS
ILLE QVIDEM MORBIS PRESSOS SANABIT ET ONES
LÆSOS QVOTQVOT EI FIDENT CÆCIQVE VIDEBVT
INCIDENT CLAVDI SVRDIS AVDIRE LICEBIT
INSOLITAS MVTIS DABITVR FORMARE LOQVELAS
EXPELLET FVRIAS OPPRESSI MORTE RESURGENT
M. D. LXXXVIII

A l'intérieur, des fresques, sans date ni nom d'auteur, représentent cinq grandes Sibylles. Seule, celle de Delphes parle. Devant elle un ange tient un cartouche où est écrit en caractères gothiques du XIVe siècle que Jésus naîtra d'une Vierge :

VIRGINEA | CONCEPTUS | AB ALVO | PRODIBIT

PADOUE.

L'église du Carmel, qui avoisine la gare du chemin de fer et se trouve ainsi à l'entrée de la ville, est la seule parmi les églises peintes qui ait conservé quelques souvenirs des Sibylles. Une fresque du XVIIIe siècle fait dire à la jeune Sibylle de Tivoli, simplement nommée S. T., que le Christ sur la croix étendra ses bras pour embrasser tout l'univers. Il est assez curieux de noter cette protestation contre le jansénisme qui levait au contraire les bras du Sauveur et les faisait tenir presque perpendiculairement, pour diminuer ainsi le nombre des élus dans cet embrassement salutaire [1] :

EXPANDETQVE MANVS TOTVM METIATVR VT ORBEM

[1] La Congrégation des Rites a condamné cette représentation iconographique par le décret suivant : « GERMANIÆ. — De pictura Crucifixi in Germania manibus non expansis, sed in altum fixis. Picturam hujusmodi non licere. Die 14 januarii 1623. »

PISE.

Trois portes de bronze, dessinées par Jean Bologne et fondues par Susini, Mochi et Mora, ferment, à la façade occidentale, les grandes baies qui donnent accès au dôme de Pise. La porte centrale est consacrée à la vie de la Vierge, patronne de l'édifice; les scènes évangéliques sont encadrées dans des bordures de fleurs et de fruits. Du milieu de cette végétation plantureuse émergent six statuettes des prophètes qui alternent avec huit bustes de femmes, jeunes ou vieilles indistinctement. Leur place et le rôle qui leur semble attribué de parler à l'avance de Marie, me fait nommer ces femmes des Sibylles, sans qu'il me soit possible de préciser leur patrie et leurs oracles.

Ce beau travail date seulement de l'an 1602.

VENISE.

Les Sibylles n'abondent pas dans cette ville, où pourtant les monuments iconographiques de toutes les époques ne sont point rares. Je ne les rencontre pour ainsi dire qu'accidentellement aux musées et dans quatre églises.

1. Le tableau de Nicolas Ranieri est classé au Musée des Beaux-Arts sous le numéro 70. Il représente la jeune Sibylle d'Érythrée : SIBILLA ERITREA. Elle montre le Christ qui va venir et s'appuie sur une tablette où sont écrits ses titres de « Fils de Dieu et de Sauveur » :

IESVS CHRISTUS DEI FILIVS SALVATOR

2. Quatre tableaux du XVIe siècle, dans l'église Santa Maria Zobeniga, représentent les quatre jeunes et jolies Sibylles de

Cumes, de la mer Égée, d'Érythrée et de Delphes. Leurs mains sont croisées sur leur poitrine et tiennent, soit une banderole où sont inscrits leurs noms, soit un livre ouvert. Leurs yeux sont modestement baissés et leur poitrine reste en partie découverte. Leur chevelure soignée est ornée de perles. Voici en abrégé leurs dénominations diverses : CHVMANA, ÆG, ERTI, DELPH.

3. Sainte Marie *delle Salute* possède un célèbre candélabre fondu en bronze au XVIe siècle par Bresciano. Deux Sibylles seulement y sont nommées par les phylactères qu'elles tiennent en main. Ce sont celles d'Erythrée, ERYTHEA ; d'Agrippa, ACRIPPA, vieille : la troisième regarde au ciel.

4. Parmi les beaux marbres qui décorent la grande église des Carmes déchaussés, *Santa Maria degli Scalzi*, il faut noter les statues des six Sibylles de Libye, de Perse, de Delphes, de Tivoli, de l'Hellespont et de Samos, dont les noms latins sont ainsi écrits sur le socle qui les supporte : *Sibilla Libica*, *Sibilla Persica*, *Sibilla Delfica*, *S. Tiburtina*, *S. Elespontica*, *S. Samia*. Ces statues, datées de l'an 1717, les représentent jeunes, drapées dans leurs manteaux et pieds nus. Quelques-unes sont voilées et tiennent un livre fermé.

5. L'église du Saint-Rédempteur, qui se fait remarquer sur le grand canal par ses vastes proportions, n'est pas complétement terminée à l'intérieur. Il y manque les statues qui doivent orner ses niches vides, provisoirement remplies par des panneaux peints en grisaille. A l'étage inférieur, au-dessous des prophètes, j'ai noté douze Sibylles innommées, mais qui toutes rendent un oracle, écrit sur une longue banderole. Leur style rappelle celui du XVIe siècle.

La première est jeune. Elle annonce qu'une jeune fille nourrira son enfant de son lait miraculeux :

ASCENDIT PVELLA DANS PVERO LAC DE CŒLO

La seconde est vieille; elle prédit que Dieu regarde du haut du ciel l'humiliation de sa créature :

DE EXCELSIS PROSPEXIT HVMILES SVOS

Les trois suivantes présagent que le Seigneur viendra et régnera dans la pauvreté et que ses pleurs se changeront en une joie perpétuelle; ou encore exaltent le bonheur de celle qui l'allaitera :

VENIET DOMINVS ET REGNABIT IN PAVPERTATE
FLEBIT DEVS . LÆTITIA SEMPITERNA
FELIX CVIVS VBERA ILLVM LACTABVNT

Le Seigneur est l'auteur de tout bien, car il est le Fils de Dieu, ce que signifie la corne d'abondance tenue par la sixième Sibylle :

COGNOSCE DOMINVM QVIA VERE FILIUS DEI

Celle qui vient ensuite porte un livre et dit avec Virgile :

IAM NOVA PROGENIES COELO DEMITITVR ALTO

La huitième prédit un règne miséricordieux :

REGNABIT DEVS MISERICORDITER

La neuvième est âgée et montre le ciel d'où descendra le Très-Haut :

OLIMPO EXCELSVS VENIET

Un glaive levé annonce le massacre des innocents; le globe céleste est l'emblème du Fils de Dieu fait homme :

HVMANABITVR PROLES DIVINA.

L'épée, c'est aussi la puissance, car elle appartient en propre

aux souverains, dont elle est un des attributs. La onzième Sibylle la foule aux pieds et dit que le riche se fera pauvre :

VENIET DIVES NASCETVR DE PAVPERCVLA

Enfin la dernière s'appuie sur une colonne et montre le ciel, d'où vient le Verbe :

INVISIBILE VERBVM PALPABITVR

FERRARE.

Dans l'église Saint-Paul, j'ai observé à un des autels latéraux, deux statues de Sibylles modelées en stuc, qui sont signées du nom de l'artiste milanais François Casella :

FRANCISCVS CASELLA MEDIOLANENSIS F.

Toutes les deux sont jeunes, belles, couronnées de fleurs et appuyées l'une sur une tablette et l'autre sur un tronc d'arbre, emblème de force. La première prédit que l'Annonciation se fera à Nazareth et que le Christ naîtra à Bethléem :

NASCETVR XPS IN BETHLEHEM ANNVNCIABITVR IN NAZARETH

Je n'ai pu lire ce que disait la seconde Sibylle, tout le texte qu'elle tient est haut monté et mal éclairé.

Cette œuvre assez remarquable de la statuaire moderne date du XVIe siècle.

X. BARBIER DE MONTAULT,
Camérier d'honneur de Sa Sainteté.

LETTRE

SUR

LES CONFESSIONNAUX AU MOYEN AGE

A M. l'abbé BARRAUD, chanoine de Beauvais.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Je viens de lire avec un intérêt soutenu votre *Notice sur les Confessionnaux* [1], que je pourrais appeler avec autant de vérité une dissertation sur la pratique constante dans l'Église de la confession auriculaire. Je partage complétement votre avis sur l'époque où ont apparu les confessionnaux en bois, tels que nous les possédons aujourd'hui dans nos églises. Prescrits et peut-être déjà établis en Italie et dans le Midi de la France, vers la seconde moitié du XVIe siècle [2], ils ne pénétrèrent parmi nous qu'au commencement du XVIIe. Le synode tenu à Rouen le 29 mai 1618, décida que « pour la commodité des confesseurs et des pénitents il y aurait dans toutes les églises des confessionnaux [3] ». Au diocèse d'Avranches, nous voyons les confessionnaux mentionnés en 1693 [4], et à Lisieux vers 1700 seulement [5].

[1] *Notice sur les Confessionnaux*, par M. l'abbé BARRAUD, in-8° de 82 p. avec gr. Caen, Leblanc-Hardel, 1868, extrait du *Bulletin monumental* de 1868, tome XXXIII.

[2] LABBE, *Sacro-sancta concilia*, tome XV, col. 262, 466, 1135. — *Instruct. de S. Charles Bor.*, p. 90.

[3] POMMERAYE, *Conc. Rothomagens.*, p. 444; — BESSIN, *Concilia Rotom. provinc.*, p. II, p. 121.

[4] BESSIN, *Concilia Rotom. provinciæ*, p. II, p. 360.

[5] Id., *ibid.*, p. 513.

J'ai visité toutes les églises du diocèse de Rouen, et je ne crois pas y avoir jamais rencontré un confessionnal du temps de Louis XIII. J'en ai vu beaucoup du XVIIIe siècle, mais ceux du XVIIe sont d'une rareté extrême, si même il en existe. J'ai souvenance d'en avoir rencontré un dans une église de campagne des environs de Bernay ; mais c'était au diocèse d'Évreux [1]. Je le répète, un confessionnal de deux siècles serait, pour moi, un objet de musée plutôt que de service ; et si jamais un antiquaire ou un liturgiste rencontre un confessionnal du temps de Louis XIII ou de la Fronde, soyez sûr que ce sera dans quelque annexe reculée, restée sans prêtre depuis la grande Révolution.

Ce qui se passe chez nous est à peu près général par toute la France : c'est du moins le sentiment d'un savant ecclésiologue placé sur les frontières de la France et de l'Allemagne. Voici en effet ce que M. l'abbé Straub, professeur d'archéologie au séminaire de Strasbourg, disait au Congrès archéologique tenu dans cette ville, en 1859 :

« Dans nos pays les confessionnaux ne remontent pas plus « haut que le XVIIe siècle. On sait que jusque-là les fidèles « s'agenouillaient devant le prêtre, assis dans une stalle ou sur « un simple siége, comme le prouvent d'anciens dessins [2]. »

A présent qu'il est bien constaté que nous ne trouvons pas chez nous de confessionnaux en bois antérieurs au XVIIe siècle, si même il en existe nulle part en France, ne pourrions-nous pas savoir comment on confessait autrefois et ne reste-t-il dans nos églises aucune trace du mode de confession usité au Moyen Age ?

Grâce à l'observation archéologique, aujourd'hui plus sérieuse et plus minutieuse que jamais, grâce surtout aux voyages des archéologues étrangers, nous connaissons parmi nous des monuments allant du XIe au XIIIe siècle qui peuvent se rattacher à la pratique de la confession auriculaire. Ces monuments,

[1] C'était, je crois, dans l'église de Goupillières.

[2] *Congr. arch. de France*. Séances gén. tenues à Strasbourg en 1859, p. 399.

qui nous avaient frappé tout d'abord, nous avaient paru inexplicables jusqu'au jour où des savants étrangers sont venus leur donner une interprétation liturgique. Cette interprétation nous semble d'autant mieux fondée que dans certaines contrées lointaines qu'habitent ces archéologues, toute trace des usages primitifs n'a pas encore disparu.

Disons d'abord un mot des monuments qui nous paraissent se rattacher à la pratique qui nous intéresse.

Ouverture dans le chœur de Martin-Église.

Le premier monument de ce genre que j'ai observé dans notre pays, est celui de Martin-Église, près Dieppe. Il est placé au côté nord du chœur de l'église qui est romane et doit remonter au moins au XIIe siècle. Cette ouverture, qui a la forme d'un carré long, est haute de 84 centimètres et large de 38. Elle

devait se trouver à la hauteur d'appui du sol primitif; aujourd'hui elle est à un mètre 35 c. du sol actuel qui a été abaissé. L'encadrement de l'ouverture est en pierre tuffeuse ou meulière. Nous donnons un dessin de cette curieuse ouverture à la page précédente.

A Bailleul-sur-Eaulne, j'ai fait une observation analogue. Dans le mur nord de la nef est une arcade du XIIIe siècle rebouchée avec le bizet de cette époque. Dans le bizet est tracée avec la pierre une ouverture affectant la forme d'un carré long, haute de 75 c. et large de 25. Elle se trouve à présent à 2 mètres du sol ; mais autrefois elle n'était qu'à un mètre seulement.

Une troisième ouverture parfaitement pareille aux précédentes, se voit dans la petite église de Bretteville-Saint-Laurent (canton de Doudeville). Cette dernière est placée dans le mur du chœur au midi de l'église. Sa forme est celle d'un carré long. Haute d'un mètre 20 c. ; elle est large de 30 à 33 c. L'ouverture est faite en pierre tuffeuse. Bien qu'encastrée dans une maçonnerie en silex, je la crois du XIe ou du XIIe siècle. Elle s'élève à peu près à 60 ou 70 c. du sol actuel.

Inutile d'ajouter que ces deux ouvertures n'ont jamais été des portes ni des fenêtres.

Enfin, dans trois autres églises romanes du diocèse de Rouen, j'ai encore remarqué des ouvertures qui ne sont ni portes ni fenêtres et qui me paraissent avoir eu la même destination que les précédentes.

La première est dans l'église d'Étretat. Elle est dans le mur qui ferme le collatéral nord connu sous le nom d'*Allée Saint-Nicolas*. Cette portion de l'église est romane et doit remonter au XIe siècle.

La seconde se trouve dans le mur méridional de l'église de Bures (canton de Londinières). Cette nef est aussi romane et l'ouverture affecte la forme cintrée ; mais elle est trop étroite et trop courte pour une porte, trop basse pour une fenêtre.

La troisième enfin, se voit dans la nef paroissiale de Jumiéges,

qui est du XIe siècle. Elle se trouve au côté du midi, et le cintre en est très-visible au dehors. Au dedans, c'est un carré long placé à la hauteur d'appui d'un siége qui a disparu.

Toutes ces ouvertures mystérieuses et cachées comme la vérité, étroites comme la porte du paradis, se trouvent généralement dans des églises romanes des XIe et XIIe siècles ; mais en voici une qui se voit dans une église ogivale et bien caractérisée du XIIIe siècle. Nous voulons parler d'une ouverture que nous avons remarquée dans l'église de Saint-Vincent-Crasmesnil (canton de Saint-Romain de Colbosc). Elle est en pierre

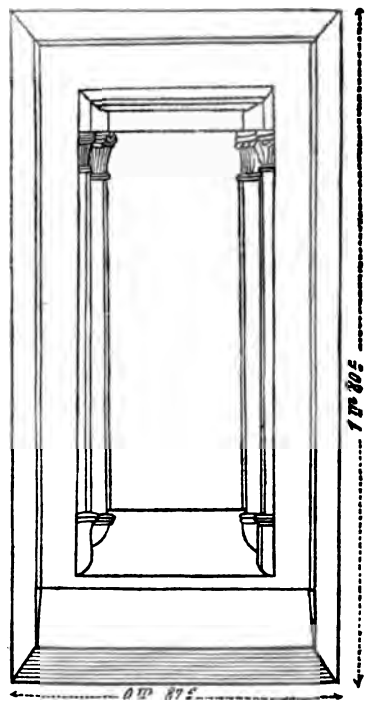

Ouverture de pierre de l'église Saint-Vincent-Crasmenil (Côté intérieur).

blanche du pays et placée au côté nord de la nef. Elle a été faite avec le plus grand soin, presque avec élégance. Comme toutes les autres, elle a la forme d'un carré long ; mais, chose singu-

lière, elle est encadrée dans une fenêtre ogivale du XIIIe siècle. La fenêtre est pleine, tandis que l'ouverture carrée n'a guère que 36 c. de large sur 80 de long. Rebouchée aujourd'hui, il semble bien qu'elle n'a jamais dû être une porte ni une fenêtre.

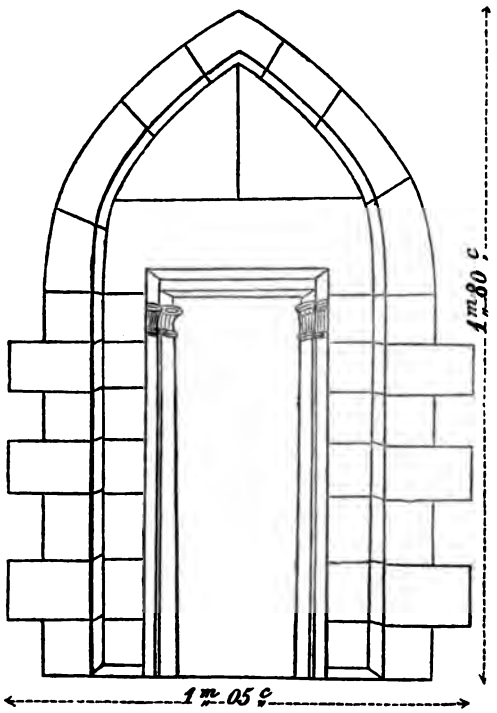

Ouverture de pierre de l'église Saint-Vincent-Crasmesnil (Côté extérieur).

Maintenant, comment avons-nous été conduit à considérer ces ouvertures comme d'anciens confessionnaux? C'est ce qu'il nous faut dire ici.

En juillet 1860, un liturgiste anglais visitait Martin-Église. En voyant l'ouverture dont nous avons parlé plus haut, il affirma à M. l'abbé Malais, le savant curé de cette paroisse, que des ouvertures pareilles se voyaient dans les plus anciennes églises d'Angleterre. Dans cette contrée, les ecclésiologues les

considèrent comme d'anciens confessionnaux. Ce qui confirme dans cette pensée les savants d'outre-Manche, c'est qu'en face de ces ouvertures, on voyait autrefois dans l'église une chaire de pierre destinée au prêtre. Le pénitent se présentait dans le cimetière et se tenait sous la gouttière. Cette méthode était-elle générale ou particulière aux lépreux ou aux pécheurs astreints à la pénitence publique? C'est ce que nous ne saurions dire. Mais en lisant les deux passages suivants relatifs à des églises d'Irlande, on est tenté de croire que ce mode de recevoir la confession des pécheurs, était pour tout le monde.

Dans un ouvrage intitulé : *the Antiquities of Ireland,* publié en 1791, voici de quelle manière s'exprime l'auteur à propos de l'abbaye d'Aghaboe : « Quand on examine l'intérieur de l'église, on voit paraître une cellule faite dans l'épaisseur du mur et capable de contenir une personne. Elle est voûtée et sur ses côtés s'élèvent quatre piliers. Vers le côté occidental est un siége. C'est un curieux confessionnal dans lequel le prêtre entrait par la porte et dans lequel il était invisible aux pénitents. Une ouverture circulaire ouvrait sur le cimetière. [1] »

A propos de l'abbaye de Hore, en Irlande, le même auteur s'exprime en ces termes : « Dans l'église on voit une petite chambre basse, voûtée, qui était un confessionnal, comme il y a des niches dans le mur avec des trous pour les pénitents [2]. »

Enfin, ne semble-t-il pas que saint Charles Borromée, que l'on pourrait appeler le créateur des confessionnaux en bois, fasse allusion à ces confessionnaux de pierre quand il dit dans ses *Instructions :* « Que toutes les cellules faites pour entendre « les confessions soient murées *par dehors* ou abattues, afin que « l'on ne s'en serve plus pour cet effet. Mais que l'on introduise « l'usage des confessionnaux en bois suivant ce qui est admis au « Concile provincial de Milan [3]. »

[1] *The Antiquities of Ireland,* tome II, p. 40.

[2] *The Antiquities of Ireland,* tome II, p. 86.

[3] *Instructions de saint Charles Borromée,* p. 96.

Nous sommes porté à penser que les ouvertures dont nous avons parlé auraient été bouchées au commencement du XVIIe siècle, au fur et à mesure de l'introduction des confessionnaux en bois.

N'ayant pas rencontré dans votre *Notice* trace de ces confessionnaux de pierre du Moyen Age, je me permets d'attirer sur eux votre attention et de soumettre à vos études les observations de

Votre très-respectueux et très-dévoué serviteur
et confrère,

L'abbé Cochet.

Rouen, 1er juin 1869.

CHRONIQUE

Les ouvertures que signale M. Cochet dans son article sur les confessionnaux, inséré dans ce numéro, n'auraient-elles point leur origine dans les monastères de femmes où la séparation du confesseur et de la pénitente a dû être plus rigoureusement exigée? On voit un exemple de cette disposition à la Martorana, couvent de Palerme. Dans l'église qui date du XIe siècle, on remarque une ouverture grillée donnant sur un parloir où reste la religieuse qui se confesse, tandis que le prêtre est assis dans l'église. Cette disposition se retrouve de nos jours, en France et en Belgique, dans beaucoup de chapelles de couvents. Ne serait-ce point un confessionnal de cette espèce dont parle Jean de La Chapelle dans sa *Chronique de Saint-Riquier*, alors qu'il dit de saint Gervin, mort à la fin du XIe siècle : « Et in ecclesia ista sancti Richarii erat unus locus aptus, conveniens et determinatus qui dicebatur *locus confessionis et misericordiæ*. » Hariulfe, qui termina sa Chronique en 1088, donne seulement le nom de *confessio* à l'endroit où Gervin recevait les aveux de ses pénitents.

En ce qui concerne le diocèse d'Amiens, nos renseignements sont en harmonie avec les indications que donnent M. Barraud, pour le diocèse de Beauvais, et M. Cochet, pour celui de Rouen. C'est au XVIIe siècle seulement qu'il est question des confessionnaux dans les documents épiscopaux. Les statuts synodaux de Fr. Faure, rédigés en 1662, s'expriment ainsi : « Il y aura des confessionnaux dans les églises, ès-lieux les plus commodes, exposés à la vue d'un chacun; et entre le siége du confesseur et les places des pénitents, les petites fenêtres seront grillées ou fermées avec des plaques de fer blanc, suffisamment percées. » L'évêque Feydeau de Brou, en 1697, renouvelle ces prescriptions : « Il y aura, dit-il, dans toutes les églises, des confessionnaux placés ailleurs

que dans le chœur, avec des treillis sur les côtés où se confessent les pénitents. »

Dans les diocèses voisins, il est question pour la première fois de confessionnaux, dans des conciles, des statuts synodaux ou des mandements, à Cambrai en 1631, à Beauvais en 1637, à Saint-Omer en 1640, à Tournai en 1643, à Arras en 1665, à Noyon et à Soissons en 1673. Comme il est ordonné de faire construire des confessionnaux à des époques postérieures, même au XVIIIe siècle, nous devons en conclure qu'un certain nombre d'églises ne s'étaient point conformées aux premières prescriptions.

Il serait intéressant de connaître quels sont les confessionnaux conservés en France, qui remontent au XVIIe siècle. Nous croyons qu'on peut rapporter à cette époque un des confessionnaux de l'église de Chaumont, dans la Haute-Marne.

— Une contestation est survenue entre le conseil de fabrique de l'église de Nantua et le conseil municipal de cette ville, au sujet de la vente du *Saint Sébastien*, de Delacroix, qui avait été donné à l'église sous la monarchie de Juillet. Le conseil municipal a nommé une commission qui doit poursuivre la réintégration du tableau dans l'église. En attendant l'issue du débat, M. E. Galichon publie, dans le dernier numéro de la *Chronique des arts et de la curiosité*, des réflexions qui méritent toute la sérieuse attention des amateurs. Il demande que, en donnant une œuvre d'art, l'administration impose l'interdiction formelle d'aliéner et l'obligation de la placer dans des conditions favorables à sa conservation; et que la transgression à cet engagement entraîne de droit la révocation du don. En outre, afin de prévoir le retour d'incidents tels que celui de Nantua, il propose de « dresser un inventaire général des objets d'art placés dans les monuments publics de toute la France ». Pour accomplir cette œuvre considérable et dont l'exécution peut être rapide par la division du travail, il fait appel aux amateurs, aux bibliothécaires, aux archivistes de toutes les localités, et il met à leur disposition les colonnes de la *Gazette des Beaux-Arts* qu'il dirige, pour publier leurs communications et les réunir en un volumineux catalogue, sorte de grand-livre de la fortune artistique de notre pays. Nous félicitons M. Galichon de cette heureuse initiative, et nous souhaitons que les Sociétés archéologiques ou artistiques, si nombreuses dans les départements, répondent à son appel et prêtent leur concours à l'application d'une pensée si pratique, à la sauvegarde d'un intérêt aussi élevé.

— L'*Écho de Fourvières*, journal de Lyon, annonce que M. A. Steyert aurait trouvé dans un document que Jean Bourdichon serait l'auteur des miniatures du livre d'Heures d'Anne de Bretagne, et qu'il aurait reçu, en 1508, le prix de son travail.

— On lit dans la *Revue des questions historiques :* « Le but que s'est proposé M. l'abbé Corblet, dans un travail sur le *Concile de Constance*, publié par la *Revue des Sciences ecclésiastiques*, est de montrer que « le Concile de Constance, par sa conduite envers Jean XXIII, par ses décrets touchant la prétendue supériorité du Concile sur le Pape, par les discussions qui ont ébranlé l'organisation hiérarchique de l'Église, par les témérités doctrinales qui ont attaqué des traditions séculaires, a engendré le gallicanisme »; c'est « sans le vouloir et sans le prévoir » que les Pères de Constance ont semé les germes funestes qui devaient plus tard produire le gallicanisme. L'auteur rapproche l'assemblée de 1682 du Concile de Constance, pour faire remarquer les traits frappants de ressemblance qui existent entre les deux assemblées : « Des deux côtés, il y a usurpation de pouvoir », on peut retrouver en germe ou à l'état de développement les quatre maximes du clergé gallican dans les décrets ou les discussions du Concile. M. l'abbé Corblet se livre assez longuement à ces rapprochements et il conclut ainsi : « Ces textes suffissent pour montrer que le Concile de Constance tendait à changer la monarchie papale en une espèce de gouvernement représentatif où la puissance pontificale injurieusement enchaînée, aurait été soumise aux statuts, aux règlements, aux canons de ces étranges conciles qui auraient pu s'assembler contre la volonté du Pape... Absorbé par les nécessités du moment, il s'est laissé entraîner à saper dans ses bases l'institution de la papauté et ne s'est point aperçu que c'était ébranler les fondements mêmes de l'Église. »

— On vient de retrouver dans une église de la haute Autriche, un des plus beaux tableaux d'Albert Dürer que l'on croyait perdu : c'est une *mort de la Vierge*.

— M. l'abbé Cochet, ayant visité cette année la forêt de Compiègne, a eu l'occasion de reconnaître et d'admirer les belles fouilles faites, depuis huit ans, par M. de Roucy, aux frais de l'Empereur. Cette forêt recouvrait de ses arbres séculaires une série de villages romains et une ville entière qui a été déblayée sur une longueur de plus d'un kilo-

mètre. Ce nouvel Herculanum, que les gens du pays appellent *la ville des Gaules*, est situé sur le Mont-Berny, juste en face du château de Pierrefonds. Cette cité, restée innommée, montre ses maisons, ses caves, ses rues, ses trottoirs, ses bains, ses temples et ses puits avec margelles au fond desquels se voit encore de l'eau *romaine*. Du sein de tant d'habitations, il est sorti, pour le château de Compiègne, tout un musée antique où l'on trouve, au milieu des vases de toute forme, un assortiment d'outils en fer qu'on chercherait vainement sur d'autres points de la France.

Cet ensemble de découvertes a convaincu M. l'abbé Cochet que nos forêts pouvaient bien être autant de bibliothèques archéologiques. Il a donc essayé d'appliquer, aux forêts de la Seine-Inférieure, la méthode si heureusement expérimentée dans l'Oise. Déjà, des travaux faits par lui et par M. Estancelin, dans la forêt d'Eu ; par M. Lesage, dans la forêt de Maulévrier ; par MM. Fallue et Charlier, dans la forêt de Brotonne, étaient de nature à lui prouver que, comme mines scientifiques, les bois de la Normandie ne le cédaient pas à ceux de l'Ile-de-France ; cette fois, c'est à la forêt d'Eawy qu'il s'est adressé et c'est elle qui s'est chargée de répondre.

Déjà, depuis une dizaine d'années, M. le baron d'Haussez et M. le comte de Barville avaient obtenu de l'administration forestière la permission de fouiller la forêt d'Eawy où ces hommes honorables et éclairés avaient cru reconnaître des points à explorer. Ils ne s'étaient pas trompés, et M. l'abbé Cochet est aujourd'hui aux regrets de n'avoir pas profité plus tôt de ces bienveillantes et précieuses indications.

Éclairé et animé, tout à la fois, par les découvertes de M. de Roucy, dans la forêt de Compiègne, il est revenu à la forêt d'Eawy, où des personnes sympathiques et éclairées n'ont pas tardé à lui indiquer des lieux intéressants à explorer. L'un est le triége de la *Sallandrière*, près le *Lihu ;* l'autre est le triége du *Camp-Souverain*, le long du grand *Chemin-des-Limousins*. Tous deux sont situés sur le territoire communal de Saint-Saëns.

Le nom de *Camp-Souverain* porté par le quartier où ont eu lieu les découvertes les plus considérables donne à ces monuments une importance toute particulière. En effet, c'est au *Camp-Souverain* que, par la libéralité de Thierry II, roi des Francs (679 690), saint Saëns, aidé de saint Leufroy et dirigé par saint Ouen et saint Ansbert, fonda le premier monastère qui a donné son nom au pays. Nous n'oserions rattacher la ruine et le cimetière à la demeure de ces saints et illustres civilisateurs de nos contrées au VIIe siècle ; mais nous tenons pour cer-

tain que les hommes dont la science vient de retrouver la trace, sont les contemporains des grands cénobites qui fréquentaient ces lieux aujourd'hui si profondément abandonnés.

— MM. Christoffle viennent d'achever la statue colossale (neuf mètres de hauteur avec escalier intérieur) destinée à l'église de Notre-Dame de la Garde, à Marseille. Cette statue, due au ciseau de M. Lequesne, a été exécutée entièrement par la galvanoplastie.

— Le Congrès de Chartres a examiné un projet présenté par M. de Caumont et tendant à une séparation radicale de Paris et de la Province au point de vue du travail académique. Après des discussions très-animées, le projet présenté par M. de Caumont a été adopté. Une des résolutions prises est relative aux mémoires lus à la Sorbonne : elle porte que jamais aucun de ces mémoires ne doit être publié à Paris, mais dans le département d'où il a été envoyé. Le Congrès a applaudi à cette décision prise par M. Bourbeau de ne publier cette année aucun des mémoires lus à la Sorbonne. (*Polybiblion.*)

— Notre collaborateur, M. Firmin Boissin, du *Courrier de Rouen*, est l'auteur d'un intéressant travail intitulé : *Des Étrennes au point de vue symbolique*. Le spirituel écrivain raconte l'histoire des Étrennes chez les principaux peuples, mais les fait remonter à l'origine du monde, « alors que continuant les saintes prescriptions, le fils de Seth, sous sa tente patriarcale, offrait à Jéhovah, le premier jour de chaque saison, les deux substances les plus pures de la terre, le *froment* et le *miel*, symboles de santé, de joie et de prospérité, emblèmes de reconnaissance à l'Eternel, prémices de bénédictions nouvelles. » Dans la distribution rituelle, au commencement de l'année, de froment, de farine, de riz ou de pain chez les Hébreux, les Gaulois, les Japonais et les Perses, M. Boissin voit « une figure anticipée des mystères eucharistiques, comme une prophétique image de ce règne de Dieu sur la terre, de ces agapes miséricordieuses de l'humanité où le pain de la justice sera également distribué à tous les corps, à tous les esprits, à toutes les âmes. »

J. CORBLET.

Arras. — Typ. Ve Rousseau-Leroy.

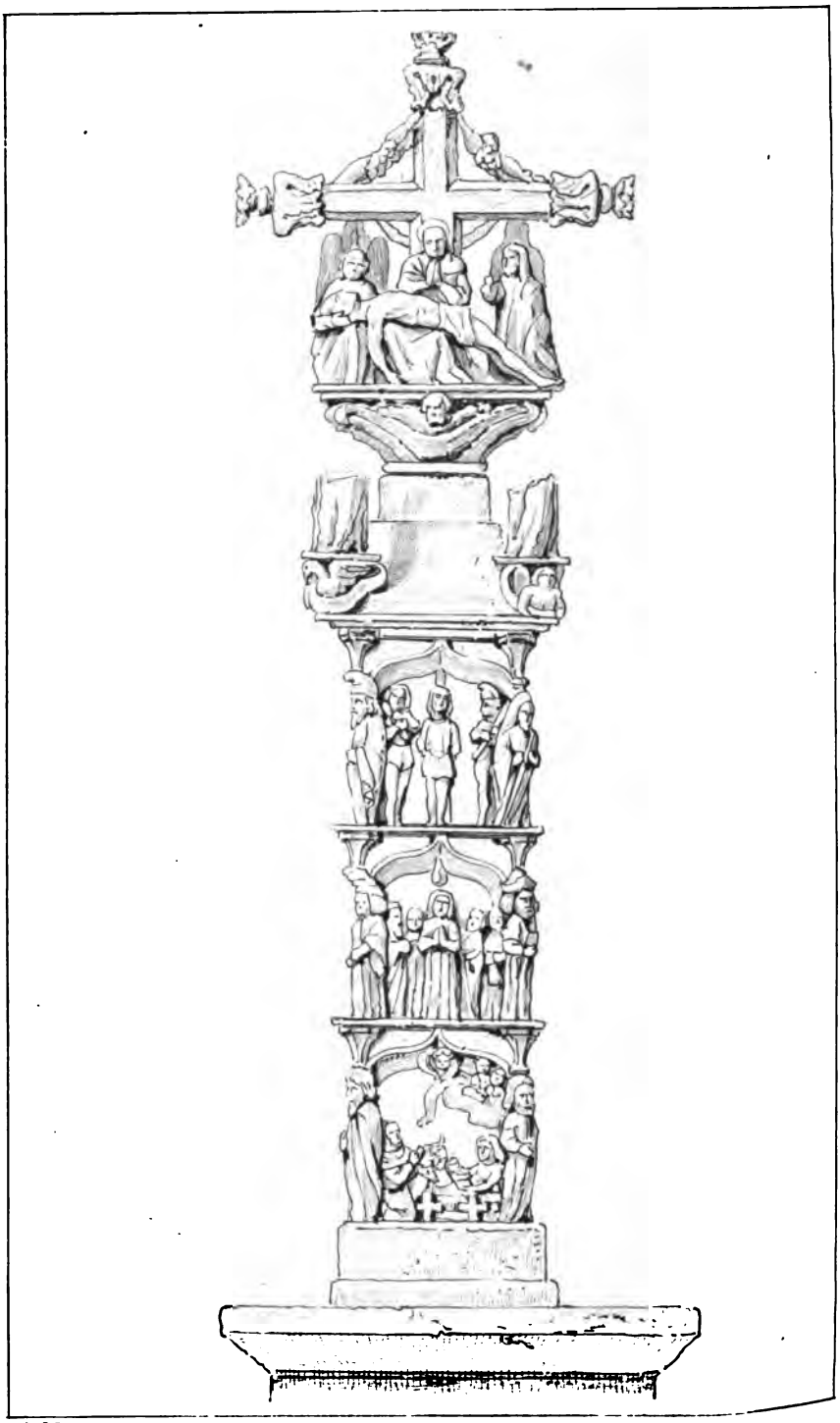

Lith. C. Desavary, Arras

CROIX DE BASSIGNAC (Corrèze)

LA CROIX DE BASSIGNAC-LE-HAUT

La paroisse de Bassignac-le-Haut, au diocèse de Tulle, a vu naître saint Étienne d'Obasine, l'une des vieilles gloires de l'ordre de Cîteaux en Limousin. Les siècles n'y ont pas effacé son souvenir. On montre encore au village natal le toit qui abrita son enfance, la huche où fut opéré son premier miracle, la fontaine que creusèrent ses jeunes mains. Un puits, une croix, un sentier qui fuit dans la bruyère, ont conservé son nom : il est resté comme une trace indélébile partout où s'est posé le pied, le doigt ou le genou du saint. C'est le privilége de ces grandes âmes de s'implanter ainsi dans le sol témoin de leurs vertus : tout les y rappelle, tout les y éternise, tout exhale leur parfum : *Odor vitæ in vitam.*

Une seule chose nous avait surpris d'abord : la croix du cimetière porte, elle aussi, le nom du bienheureux. Or, à coup sûr, le bienheureux et la croix du cimetière n'ont pas été contemporains. Le XIIe siècle, où vécut saint Étienne, n'a rien à voir dans cette œuvre monumentale, manifestement émanée d'un âge postérieur. A défaut de renseignements précis, les arcs en accolade, les feuilles de chou aux croisillons, le style général des formes, des costumes et des figures, trahissent assez le XVe siècle. Néanmoins le nom s'explique ; car cette croix nous est présentée par la tradi-

tion locale comme un don des moines d'Obasine au berceau de leur saint fondateur. De fait, nous y verrons tel détail qui témoigne, à n'en pouvoir douter, d'une origine claustrale ; la pierre même, introuvable dans le pays, est du même grain que celle du tombeau d'Obasine, et pour tout dire enfin, ces deux œuvres sont dignes d'être sœurs. Si la tombe de saint Étienne, à Obasine, est un des chefs-d'œuvre de la grande époque [1], la croix de saint Étienne, à Bassignac, avec des mérites inférieurs, n'en restera pas moins un des beaux morceaux des derniers temps de l'Art chrétien. Malheureusement elle a subi quelques dégradations ; mais ne nous en plaignons pas : si le monument n'eût passé sous terre les mauvais jours de la Révolution, à cette heure peut-être ses débris paveraient les chemins. Ce ne serait pas, hélas ! le seul trophée de l'impiété triomphante.

La croix de Bassignac est un monolithe calcaire, de neuf pieds ou environ, jadis recouvert d'une peinture polychrome, presque entièrement effacée. Elle s'élève sur un grossier piédestal, qui ne fut pas sans doute la base primitive : un toit pyramidal jeté sans intelligence sur quatre piliers trop bas, la dérobe aux regards autant qu'il la défend des injures de l'air. La forme est remarquable de légèreté, de grâce et de distinction ; mais il y a plus et mieux : de nombreuses sculptures — cent figures peut-être — appellent et retiennent le regard captivé. (*Voir la planche ci-jointe.*)

La croix proprement dite s'élance du milieu d'une élégante console que supporte une tige carrée. Sur cette tige sont distribués, à trois sur chaque face, douze médaillons superposés, reproduisant les principaux mystères de la vie de Notre-Seigneur : enfance, vie publique, passion. C'est

[1] *Annales archéologiques*, tom. XII, p. 386-392.

comme une échelle mystique qui nous élève par degré de l'Étable au Calvaire, et nous fait entrevoir dans la croix qu'elle revêt et dont les bras la couronnent, le rêve, l'âme et l'enseignement de cette auguste vie.

Les tableaux inférieurs développent les mystères de la sainte enfance. Quel en sera le premier? Cherchons à l'Orient : c'est de l'Orient que nous vint la Lumière. A genoux sur son prie-Dieu, une main sur son cœur, l'autre sur l'Écriture, Marie se recueille dans la méditation des oracles divins. Tout-à-coup le ciel s'entrouvre, et l'archange Gabriel, agenouillé devant la très-pudique Vierge, vient dérouler à ses yeux le message de ses grandeurs. L'Esprit-Saint, sous la forme d'une colombe, apparaît au-dessus de la banderolle, dont il a dicté les termes, et la main divine, emblème de Dieu le Père, pose du sein des nues, sur le symbole sacré. La Trinité tout entière veut opérer l'œuvre de notre rédemption : le Père envoie, l'Esprit féconde, le Fils s'incarne. De ces trois personnes, s'il en est une que l'œil ne voit pas, la foi la découvre et l'adore dans le secret de ce flanc virginal que l'art respectueux n'eût dû jamais ouvrir.

Certains auteurs ont réclamé contre l'usage depuis longtemps établi de nous représenter dans ce mystère la sainte Vierge tranquillement agenouillée devant son prie-Dieu. « Cette placidité en présence d'un étranger qui ne révèle d'abord ni sa nature angélique ni l'objet de sa mission, est aux yeux de M. Pardiac [1] « un contre-sens inexcusable ». L'arrêt est sévère : plus de largeur de vue l'eût peut-être amendé.

Il est divers moments dans une scène et plusieurs aspects dans un sujet : l'art n'est pas tenu de tout reproduire : il

[1] *Études archéologiques jointes à la description du portail de Saint-Pierre de Moissac*, tom. II, p. 13. — Cf. CROSNIER, *Iconogr. chrét.*, p. 129.

choisit au gré de son estime ou de ses fins. Dans un monument tel que celui qui nous occupe, quel est le dessein du sculpteur ? De nous retracer les mystères de Notre-Seigneur, et non précisément ceux de la sainte Vierge. Que devra-t-il donc faire dans ce premier tableau ? Poursuivre sans détour l'Incarnation du Verbe à travers l'Annonciation de l'ange, et oublier le trouble momentané qui accueillit celle-ci pour courir au tranquille acquiescement qui nous valut celle-là. Est-ce bien ce qu'a fait l'artiste ? Rien n'empêche de le croire, ni dans l'attitude de la Vierge, ni dans les détails du tableau. Toujours est-il qu'on peut soutenir le principe, et, en toute hypothèse, c'est même le meilleur. O fortuné moment où fut prononcé le *fiat* corédempteur ; heure solennelle qui fûtes à la fois le sommet de l'histoire, le nœud du plan divin, la raison de l'œuvre créatrice, le principe et l'apogée des grandeurs de Marie, l'éternelle union du Créateur avec sa création ! promesse de l'Éden, rêve des patriarches, vision des prophètes, tressaillement de la terre, effroi des enfers, stupéfaction du ciel, vous êtes en effet le vrai point du mystère, et Dieu vous fit pour tenter le génie chrétien !

Cependant le Christ est né : un ange en proclame partout la joyeuse nouvelle. Les bergers accourent à l'étable. C'est un homme mûr *sous le froc cistercien ;* c'est une femme sous sa mantille ; ce sont deux petits enfants — ou peut-être deux anges, car leur position n'a rien de bien clair.—Aux pieds des visiteurs ou dans leurs bras, on distingue un agneau d'une part, et de l'autre un barillet de vin. Précieux trésor de l'innocence ! ces âmes candides ont deviné l'hostie de l'autel dans l'Enfant de la crèche, et entrevu jusqu'aux derniers mystères d'une vie qui ne compte qu'un jour. *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt !* A côté des bergers, le bœuf et l'âne, l'œil sur le nouveau-né, symbolisent

la pauvre humanité ensevelie dans l'ignorance et le labeur. Quant à la Vierge, jalouse de voiler une gloire dont l'éclat trahit tous ses efforts, elle est là, comme une femme du commun, à-demi étendue *sur* une pauvre couche, contemplant dans ses bras l'Enfant emmaillotté, dont la tête a disparu. Point de matrones d'ailleurs autour de cette couche; point de douleur sur ce front virginal : ni la décence ni l'orthodoxie ne trouvent à reprendre dans cette attitude, qui peut s'interpréter comme une inspiration du dénuement, de la fatigue, de la charité et de l'humilité. De nos jours encore, elle a séduit le pinceau de Flandrin, et une science sérieuse n'en a pas redouté la justification. Ce n'est pas fait pour nous déplaire. Toutefois, soit dit en passant, nous recommanderions plutôt la manière aujourd'hui commune. Elle a le mérite de substituer un point de doctrine à des suppositions, belles sans doute, mais peu accréditées, sans péril pour la foule et sans détriment pour la poésie. Les détails répugnants qui attristent certains tableaux, indiquent assez que l'art lui-même ne s'est pas toujours inspiré du mysticisme le plus pur.

Après les bergers, les mages. Ils arrivent, conduits par une étoile qu'on aperçoit dans le ciel du tableau. Leurs couronnes annoncent des rois : les divers âges de la vie se distribuent sur leurs fronts. Chacun porte son présent; mais c'est le plus âgé qui parle pour tous, prosterné devant l'Enfant-Dieu. Nous venons d'assister à un mystère d'humilité : c'est un mystère de gloire qui doit passer maintenant sous nos yeux. On aime à trouver la nuance! Ici la Vierge est assise, et son Fils, tout-à-l'heure étendu dans ses bras, est pareillement assis sur ses genoux. Humbles, pauvres et souffrantes devant les humbles, les pauvres et les souffrants, ces deux divines âmes sauront se montrer reines devant les

rois. — Debout à leurs côtés, Joseph contemple mains jointes ces merveilles qui ravissent son cœur.

Un quatrième médaillon reproduit la Présentation au temple. Le vieillard Siméon, sous l'habit de chœur des moines de Cîteaux, prend le nouveau-né entre ses bras, et la Vierge écoute debout et sereine ses douloureuses révélations. Une enfant à genoux présente un panier d'où sortent deux têtes de colombes, offrande de la pauvreté.

Ici finissent les scènes de l'enfance. Nous n'avons pas craint, quelque familiers que soient de tels sujets, de les retracer dans leur entier développement. En nous dispensant d'insister sur les autres, un peu de complaisance à l'égard de ceux-ci nous semblait nécessaire pour donner une juste idée de l'élévation, du tact, de la piété — de la piété surtout — qui recommandent cette composition. Ne dirait-on pas que, moins habile sans doute, mais non moins pieux, l'artiste a sculpté comme peignait Fiesole, à deux genoux?

De la vie publique nous n'avons que le début et le terme. Dans le tableau du baptême, nous relèverons une de ces particularités naïves qui commandent le respect, même quand elles font sourire le bon goût. Tandis que l'eau baptismale tombe à flots sur la tête du Christ dépouillé de ses vêtements, le saint précurseur d'un côté, un enfant ou un ange de l'autre, tiennent sa tunique élevée devant lui jusqu'à la ceinture.

Saint Luc raconte qu'après son baptême Jésus se mit en prière, et que l'Esprit-Saint descendit sur lui, sous la forme d'une colombe : c'est le sujet du second tableau. La pose du Christ est rayonnante de ferveur.

Le troisième nous transporte d'un bond au dimanche des Rameaux. Le Sauveur fait son entrée dans la Ville sainte, et le peuple étend des vêtements devant ses pas. On remarque

la dignité modeste du divin Maître et son profond recueillement au milieu des ovations de la foule.

Les événements se précipitent, et voici la Cène dont le poisson mystique sera l'unique mets. Un disciple porte la main au plat en même temps que Jésus : c'est le traître Judas. Saint Jean est renversé sur la poitrine de son maître. Détail difficile : aussi le sculpteur n'a pas été heureux.

La troisième galerie inaugure les scènes de la passion : arrestation, flagellation, condamnation à mort et portement de croix. Nous voilà sur la route du Calvaire : élevons-nous jusqu'au dénouement.

Jésus est sur la croix ; de son flanc percé jaillissent les dernières gouttes de son sang : c'en est fait, il est mort : *consummatum est !...* — Le revers de la croix nous le présente descendu de l'arbre sanglant, et gisant roide et pâle sur les genoux de sa Mère. Abîmée dans sa douleur, mais toujours maîtresse d'elle-même, Notre-Dame contemple, mains jointes, ces plaies béantes et ces traits décolorés. Le temps n'est pas éloigné où peintres et sculpteurs auront perdu le sens de cette force sublime. Au sépulcre voisin de Carennac, la Vierge demi-morte est soutenue par les bras qui l'entourent : bientôt nous verrons renversée aux pieds de la croix celle que l'Écriture même nous y présente debout : *stabat*. Deux personnages sont à genoux à côté de la pauvre Mère : l'un soutient la tête du Christ ; ce doit être saint Jean ; l'autre—Madeleine sans doute—s'incline sur ses pieds, que doivent arroser les larmes de l'amour. Quel sens du respect dans ces siècles lointains, et comme il contraste avec le sans-façon de nos jours !

Tout semblerait fini : eh bien ! non, tout commence. Jésus-Christ n'était pas sur terre pour y vivre éternellement : il est mort la tête en haut. Venu pour fonder son Église, il

disparaît pour aller l'attendre. Et toutefois nous ne restons pas orphelins; car il vivra désormais dans cette Église, née de son flanc à l'heure de son dernier sommeil, et qu'il entend nourrir de sa propre substance dans les siècles des siècles Voyez ces anges, à genoux aux pieds du Sauveur, debout à son côté, prosternés sur ses mains, qui recueillent pour l'Épouse le sang vermeil de l'Époux : *Botrus cypri dilectus meus mihi in vineis Engaddi.* Considérez ces douze apôtres étagés aux quatre coins de la tige, le regard sur les quatre coins du monde où le maître va disperser leurs pas. Qui nous dirasi ces phylactères qu'ils déploient tout le long de leurs corps — car ils sauront prêcher par toute leur personne — ne portaient pas écrits les douze articles du symbole, composé en commun? Et ces quatre animaux qui, à défaut des évangélistes mutilés ou disparus, personnifient la bonne Nouvelle, voyez-les aussi chercher leur direction pour aller remplir de leur grande voix l'univers tout entier. Enfin au pied de la croix, quelles sont ces deux statues debout où l'œil ne reconnaît ni des bourreaux, ni Marie, ni Jean, ni l'Église, ni la Synagogue, quelque rapport qu'eussent d'ailleurs ces deux derniers sujets avec l'idée qui nous occupe? C'est Pierre, c'est Michel : Pierre, le chef visible de l'Église et le vicaire du Christ, qui prend sur son épaule le lourd fardeau des âmes, symbolisé par une énorme clef; — Michel l'ange invisible de l'Église et le gonfalonier du Christ, qui, sous l'armure du chevalier, dresse l'épée vigilante, et de la pointe de son écu, timbré d'une croix, subjugue à ses pieds le dragon frémissant. Magnifique pensée que d'étaler ainsi la défaite de l'enfer au moment même où l'enfer se croyait le plus sûr de son triomphe ! Heureuse conception que d'unir au pied de cette croix, pacificatrice du ciel et de la terre et lien religieux des anges et des hommes, le chef des milices

de la terre et le prince des armées du ciel ! Touchante inspiration enfin que d'appeler en leur personne le cercle entier de la famille au chevet de son père mourant ! A coup sûr, la réalité historique ne saurait perdre à des substitutions d'un ordre aussi relevé. En leur jetant un dernier regard, notre pensée se reportait vers ces beaux jours de l'Europe chrétienne où tant de fois l'Église et la chevalerie s'étaient rencontrées sous la croix de leur Dieu. Au XVe siècle, hélas ! l'union allait se rompre. Mais que de ruines épargnées, si l'appel d'un pauvre artiste eût trouvé des échos !...

Des trous pratiqués au sommet de la tige, étaient destinés, comme au tombeau d'Obasine, à supporter des tringles en fer sur lesquelles glissait une draperie. Nous nous expliquons ce soin pieux pour la conservation d'œuvres semblables. Depuis que les cloîtres ont disparu, qui travaille ainsi pour les regards du pauvre, qui s'occupe ainsi de nourrir son âme et d'élever son cœur?

Il faut bien l'avouer, l'exécution pourrait être meilleure : elle est même en retard sur son temps. Mais cet élan de la pensée, mais cette ferveur du sentiment, mais ces grâces religieuses d'une forme émouvante en dépit de ses imperfections, comment ne pas les goûter, comment ne pas les produire? Revenons, revenons aux sources, étudions le passé. Quand le prodigue eut dissipé sur la terre étrangère les trésors des aïeux, il sut revenir au toit de son enfance, et retrouva, doublés par le souvenir de l'épreuve, tous les biens qu'il avait perdus. Ainsi sera-t-il de l'art contemporain, s'il retourne au foyer chrétien du Moyen-Age : il gardera le style et reconquerra le souffle ; il a le corps : il retrouvera la vie.

J.-B. POULBRIÈRE,
Professeur au petit séminaire de Servières.

ORIGINES

DE

LA FOI CHRÉTIENNE DANS LES GAULES

ET SPÉCIALEMENT DANS LE DIOCÈSE D'AMIENS.

PREMIER ARTICLE.

C'est un devoir pour nous de rendre compte des motifs qui nous font placer le martyre de S. Firmin dans la première moitié du IIe siècle [1]. En accomplissant cette tâche, nous espérons faire partager à beaucoup de nos lecteurs la conviction que nous a procurée une étude consciencieuse, entreprise et poursuivie sans aucun parti pris. Avant d'aborder ce qui concerne spécialement S. Firmin, il nous a paru nécessaire de traiter la question générale de la rapide propagation de l'Évangile et de son introduction dans les Gaules aux temps apostoliques, parce que nos conclusions, relativement à notre diocèse, ne pourraient point convaincre ceux qui admettent en principe que les Gaules n'ont dû recevoir les lumières de la Foi que vers le milieu du IIIe siècle.

Nous diviserons cette étude en dix articles :

I. Rapide exposé de la polémique. — II. Preuves générales de la diffusion universelle de l'Évangile pendant les deux premiers siècles. — III. Preuves indirectes de l'introduction du Christianisme dans les Gaules avant le IIIe siècle. — IV. Preuves directes de l'évangélisation des Gaules au Ier siècle. — V. Réfutation des principales objections contre ce système historique. — VI. S. Sa-

[1] Tome II de notre *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, actuellement sous presse.

turnin, qui baptisa le père de S. Firmin, a vécu au Ier siècle, et non au IIIe. — VII. Réfutation de l'opinion qui place le martyre de S. Firmin sous Dioclétien. — VIII. Réfutation de l'opinion qui le fait martyriser sous Aurélien. — IX. Réfutation des principales objections contre l'antiquité du martyre de S. Firmin.

I. — RAPIDE EXPOSÉ DE LA POLÉMIQUE.

L'évangélisation des Gaules au temps des apôtres n'est pas une de ces théories historiques qu'on puisse accuser d'innovation : ce fut, jusqu'au XVIIe siècle, la tradition perpétuelle et immémoriale des Églises de France. Tous les documents historiques des temps précédents et les monuments de la liturgie s'accordent à nous montrer le Christianisme introduit dans les Gaules, dès le Ier siècle, par trois groupes de missionnaires et par un certain nombre de prédications individuelles. S. Lazare, S. Maximin, Ste Marie-Madeleine et Ste Marthe, partis de l'Orient quatorze ans après l'Ascension de Notre-Seigneur, apportèrent en Provence les lumières de la Foi. Vers la même époque, sept missionnaires, envoyés par S. Pierre, évangélisèrent plusieurs de nos provinces : S. Trophime s'arrêta à Arles, S. Martial à Limoges, S. Austremoine à Clermont, S. Paul à Narbonne, S. Saturnin à Toulouse, S. Gatien à Tours, S. Valère à Trèves. Plus tard, S. Denis, envoyé par le pape S. Clément, vint de Rome à Lutèce, tandis que ses compagnons et ses disciples fondèrent d'autres siéges épiscopaux : S. Éleuthère à Tournai, S. Julien au Mans, S. Lucien à Beauvais, S. Saintin à Meaux, S. Taurin à Évreux, etc.

En dehors de ces trois groupes principaux, nous voyons apparaître, à des époques diverses, mais avant le IIIe siècle, S. Crescent à Vienne, S. Bénigne à Dijon, S. Sabinien à Sens, S. Sixte à Reims, S. Memmie à Châlons, S. Sinice à Soissons, S. Rieul à Senlis, S. Clément à Metz, S. Front à Périgueux, S. Eutrope à Saintes, S. Pothin et S. Irénée à Lyon, etc. On pourrait bien signaler quelques divergences d'opinions sur tel ou tel de ces personnages, mais la croyance était uniforme sur ce fait capital de l'introduction du Christianisme au Ier siècle. Ce fut Jean de Launoy, ce docteur de Sorbonne dont Adrien de Valois nous a tracé un si triste portrait, qui essaya, le premier, de faire table rase

des traditions qui pouvaient revendiquer seize siècles de possession non interrompue. Le sentiment de réaction contre le Moyen Age, qui dominait alors, assura le succès des opuscules de Launoy [1], et un grand nombre d'écrivains catholiques, à l'exemple des jansénistes, souscrivirent au système d'un écrivain que ses opinions hérétiques avaient fait exclure de la Sorbonne, et qui n'eut pas moins de vingt-neuf ouvrages condamnés par la Congrégation de l'Index.

Les réformateurs de bréviaires introduisirent peu à peu dans la liturgie les innovations chronologiques qu'avaient acceptées et patronées des érudits de premier ordre, tels que Tillemont, Dom Calmet, Fleury, les deux de Valois, Ellies Du Pin, dom Rivet, Denys de Sainte-Marthe, le P. Longueval, Baillet, les Bollandistes et la plupart des Bénédictins. Toutefois, il faudrait bien se garder de croire que l'ancienne opinion traditionnelle ne conserva point de partisans : ils furent beaucoup plus nombreux qu'on ne le suppose communément. Les uns, tels que Dom Boudonnet [2], Pierre de Marca [3], Ouvrard [4], Bullet [5], Maceda [6], composèrent des ouvrages spéciaux pour combattre les doctrines historiques de Launoy ; les autres, tels que Baronius, Bellarmin, Noël Alexandre, Sponde, les deux Pagi, Mabillon, Claude Robert, Dom Doublet, Gretser, le P. Lequien, Dom Liron, A. du Saussay, etc., affirmèrent plus d'une fois dans leurs écrits leur conviction motivée en faveur de l'évangélisation des Gaules au Ier siècle.

Les écrivains de la province sont toujours restés moins acces-

[1] *Dissertatio in qua Dionysii parisiensis et Dionysii areopagitæ discrimen ostenditur. — Responsionis ad dissertationem de duobus Dionysiis discussio. —De commentitio Lazari et Maximini, Magdalenæ et Marthæ in Provinciam appulsu. — Dissert. qua locus historiæ Gregorii Turonensis vindicatur a multis erroribus. — Dissertatio qua Sulpicii Severi locus de prima martyrum epocha vindicatur. — De primi Cennomanorum præsulis epocha.*

[2] *Réfutation des trois dissertations de M. Jean de Launoy contre les missions apostoliques dans les Gaules, au Ier siècle.* 1653.

[3] *De tempore prædicatæ primum in Gallias fidei.* 1658.

[4] *Défense de l'ancienne tradition des Églises de France sur la mission des premiers prédicateurs évangéliques.* 1678.

[5] *De apostolica ecclesiæ gallicanæ origine.* 1752.

[6] *De celeri propagatione Evangelii in universo mundo.* 1798.

sibles que ceux de Paris à l'influence de la mode, dont l'empire s'étend sur les questions d'érudition aussi bien que sur les frivolités de la vie : nous pourrions en citer un grand nombre qui sont restés fidèles à la croyance que proclamait ainsi Bossuet dans son *Discours sur l'Histoire universelle :* « l'Église naissante remplissait toute la terre, et non-seulement l'Orient, mais encore l'Occident; outre l'Italie, les provinces d'Espagne, les diverses nations des Gaules, la Germanie, la Grande-Bretagne [1]. »

A côté des écrivains qui affirmaient nettement leur opinion, il y en eut qui hésitèrent et ne franchirent point les limites du doute : « Quoi qu'en disent plusieurs savants modernes, écrivent les érudits auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, il y a bien de l'apparence que c'est à S. Clément et non à S. Fabien qu'on doit rapporter la mission des premiers évêques des Gaules. » Tillemont lui-même, si affirmatif en certains points, se trouve obligé d'exprimer sa perplexité : « Nous ne voyons rien, dit-il, qui empêche absolument de croire que S. Luc et S. Crescent ont prêché la foi dans les Gaules. » Nous pourrions citer des hésitations du même genre de la part du P. Labbe, de Dom Vaissette, d'Honoré de Sainte-Marie, de Papebrock et de bien d'autres.

Cette question avait longtemps sommeillé, quand elle fut remise à l'ordre du jour par le savant ouvrage de M. l'abbé Faillon [2]. Une forte réaction s'opéra dès lors en faveur des antiques traditions

[1] Bossuet dit encore dans son *Discours sur l'unité de l'Église :* « A la suite de Rome, et par elle, tout l'occident est venu à Jésus-Christ, et nous y sommes venus des premiers ;... c'est vous, Seigneur, qui excitâtes S. Pierre et ses successeurs à nous envoyer, dès les premiers temps, les évêques qui ont fondé nos églises. » M. Tailliar (*Origines du christianisme*) se félicite « de suivre l'opinion de tant d'écrivains éminents qui, *depuis Bossuet jusqu'à Chateaubriand* », fixent au IIIe siècle l'introduction du Christianisme dans les Gaules. On vient de voir quel est le sentiment de Bossuet. Quant à Chateaubriand, il s'exprime ainsi dans ses *Études historiques* (1re partie, de Jules César à Decius : « Pierre envoya des missionnaires en Sicile, en Italie, dans les Gaules et sur les côtes de l'Afrique. S. Paul arrivait à Éphèse lorsque Claude mourut et il catéchisa lui-même dans la Provence et les Espagnes. »

[2] *Monuments inédits sur l'apostolat de Ste Marie Madeleine en Provence et sur les autres apôtres de cette contrée. S. Lazare, Ste Marthe, S. Maximin, etc.* 2 vol. in-8°.

qu'avait combattues la critique rigoriste du XVIIe siècle, et la science contemporaine s'empressa de réviser le procès que leur avait intenté Launoy. M. l'abbé Arbellot [1], M. l'abbé Darras [2], M. Charles Salmon [3], M. le chanoine Robitaille [4], M. l'abbé Richard [5], M. l'abbé Gordière [6], etc., ont démontré l'antiquité de nos origines chrétiennes par une foule de preuves qui ont pu être contestées, mais non pas réfutées. Il ne suffisait point de reprendre en sous-œuvre la question générale; il était nécessaire de concentrer les recherches sur chacun des principaux missionnaires des temps apostoliques auxquels nos ancêtres ont dû les premières lumières de la Foi. Plusieurs des écrivains que nous venons de citer sont entrés dans cette voie [7], qu'ont parcourue également MM. l'abbé Maxime Latou [8], l'abbé de Lutho [9], l'abbé Dion [10], l'abbé Bougaud [11], l'abbé Pergot [12], l'abbé Blond [13], l'abbé Rolland [14], le P. Guilloud [15], etc.

Des études analogues ont été poursuivies, avec les mêmes conclusions chronologiques, par beaucoup de ceux qui se sont occupés

[1] *Dissertation sur l'apostolat de S. Martial et sur l'antiquité des Églises de France. — Documents inédits sur l'apostolat de S. Martial et sur l'antiquité des Églises de France.*

[2] *S. Denis l'Aréopagite; Étude sur les origines chrétiennes des Gaules.*

[3] *Recherches sur l'époque de la prédication de l'Évangile dans les Gaules et en Picardie.*

[4] *Coup d'œil sur l'époque de la prédication de l'Évangile dans la Gaule-Belgique et la Grande-Bretagne.*

[5] *Origines chrétiennes de la Gaule et date de S. Firmin, contre Tillemont, MM. Dufour, Tailliar, Salmon, Obanos, etc.*

[6] *Recherches sur la prédication de l'Évangile dans les Gaules au Ier siècle.*

[7] CH. SALMON, *Histoire de S. Firmin, martyr.* — ROBITAILLE, *Vie de S. Paul Serge, fondateur de l'Église de Narbonne; etc.*

[8] *Vie de S. Saturnin, disciple de S. Pierre.*

[9] *Vie de S. Ursin, apôtre du Berry.*

[10] *Apostolat de S. Front au Ier siècle.*

[11] *Étude historique et critique sur la mission, les actes et le culte de S. Benigne, apôtre de la Bourgogne.*

[12] *Histoire de S. Front, apôtre et premier évêque de Périgueux.*

[13] *Recherches sur la date de l'apostolat de S. Rieul.*

[14] *Dissertation sur l'apostolat de S. Gatien.*

[15] *S. Pothin et ses compagnons.*

spécialement des origines historiques de nos diocèses [1], de l'hagiographie locale [2], de l'hagiographie générale [3], et de l'histoire de l'Église [4].

L'opinion contraire compte encore beaucoup de partisans, mais il faut reconnaître qu'elle n'a produit pour s'affirmer qu'un nombre fort restreint de livres et de brochures [5]. Nous voyons bien çà et

[1] Dom Piolin, *Histoire de l'Église du Mans.* — L'abbé Barrère, *Histoire du diocèse d'Agen.* — L'abbé Charbonnel, *Origine de l'Église de Mende.* — Le P. Gaydon, *Études critiques sur l'origine de l'Église de Mende.* — Ravenez, *Recherches sur les origines des Églises de Reims, de Soissons et de Châlons.* — Condert de la Vittate, *Le Christianisme dans l'Aquitaine.* — Brilloin, *Notice sur l'introduction du Christianisme en Saintonge.* — L'abbé Do, *Origines chrétiennes du pays Bessin.* — L'abbé Tapin, *Les traditions du diocèse de Bayeux; la Science et la Tradition.* — De Bernoville, *Mélanges concernant l'évêché de Saint-Papoul.* — L'abbé Cirot de la Ville, *Origines chrétiennes de Bordeaux.* — Jéhan de Saint-Clavien, *S. Gatien et les origines de l'Église de Tours*, et *Le Christianisme dans les Gaules.* — Chaussier, *Origine apostolique de l'Église de Metz.* — L'abbé Fruguère, *Apostolicité de l'Église du Velay.* — L'abbé Guillaume, *Histoire du diocèse de Toul.* Etc.

[2] De Chergé, *Vies des saints du Poitou.* — L'abbé Auber, *Vies des saints de l'Église de Poitiers.* — L'abbé Nadal, *Histoire hagiologique du diocèse de Valence.* — L'abbé Destombes, *Vies des saints des diocèses de Cambrai et d'Arras.* — L'abbé Sabbatier, *Vies des saints du diocèse de Beauvais.* — L'abbé Van Drival, *Hagiologie diocésaine* (Arras). Etc.

[3] Les nouveaux Bollandistes et spécialement *Acta S. Florentii* au 10 octobre. — Ch. Barthélemy, *Annales hagiologiques de France.* — L'abbé Guérin, *Vies des saints.* Etc.

[4] L'abbé Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique.* — L'abbé Blanc, *Cours d'histoire universelle.* — L'abbé Darras, *Histoire générale de l'Église.* — Le baron Henrion, *Hist. générale de l'Église* (dernière édition). — L'abbé Jager, *Hist. de l'Église catholique en France.* — L'abbé Freppel, *S. Irénée et l'éloquence chrétienne pendant les deux premiers siècles.* — Mgr Regnault, *Hist. des premiers siècles de l'Église.* — Bonnety, divers articles dans les *Annales de philosophie.* Etc.

[5] L'abbé Pascal, *Gabalum christianum* et *Défense de l'ancienne tradition de l'Église de Mende sur S. Sévérien.* — L'abbé Salvan, *Histoire de S. Saturnin ou Recherches hist. et critiques sur l'apostolat et le martyre de ce saint.* — Du Méril, *Recherches hist. sur l'établissement de la religion chrétienne*

là des assertions très-catégoriques à ce sujet, mais nous craignons que leurs auteurs n'aient pas toujours approfondi la question. Une étude moins sommaire aurait peut-être eu pour résultat le revirement d'idées qui s'est produit à cet égard chez plus d'un savant. Nous nous bornerons à citer M. Paulin Pâris et M. Augustin Thierry. Ce dernier écrivait à M. l'abbé Arbellot : « J'ai lu avec un vif intérêt votre Mémoire sur la date de l'apostolat de S. Martial. Je crois que vous avez pleinement raison, et, qu'en ce point, la tradition locale prévaut réellement contre l'histoire. La méthode que vous appliquez à cette démonstration me semble irréprochable ; je ne doute pas qu'elle ne soit appréciée par tous les vrais érudits [1] ». M. Paulin Pâris, qui, dans un célèbre rapport à l'Académie des inscriptions, avait considéré le mouvement qui se produisait dès lors en faveur des origines apostoliques, comme *un étrange retour aux idées du XIe siècle*, s'exprime ainsi dans son excellente édition de l'*Histoire littéraire de la France* (t. I, p. 441) : « Nous avouons avoir professé longtemps le sentiment de Tillemont sur les origines asiatiques du Christianisme ; mais les nouveaux arguments présentés par les soutiens de l'opinion contraire nous ont complétement amené à une conviction différente. Rome, où le Christianisme faisait chaque jour de nouveaux progrès depuis le règne de Néron, Rome, qui avait déjà fait subir de grandes persécutions aux chrétiens, Rome avait des rapports trop immédiats, trop continuels avec la Gaule pour que les prêtres et les confesseurs n'eussent pas fréquemment passé dans cette pépinière de rhéteurs, de philosophes, de grammairiens, qui ne cessaient d'aller ou de venir de Rome à Lyon, Arles, Marseille, Toulouse, Nîmes, Narbonne. Non, cela nous paraît aujourd'hui moralement impossible, car nos

dans le diocèse de Bayeux. — J. LAIR, *Origines de l'évêché de Bayeux.* — DE BELLOGUET, *Origines dijonaises.* — HUILLARD-BRÉHOLLES, *Les origines du Christianisme en Gaule,* article inséré dans la *Revue contemporaine*, 15 sept. 1866. — W. D'OZOUVILLE, *Origines chrétiennes de la Gaule.* — J. DESNOYERS, *Topographie ecclésiastique de la France, pendant le Moyen Age.* — TAILLIAR, *Essai sur les origines et les développements du Christianisme dans les Gaules.* — ANONYME, *Défense de S. Grégoire de Tours*, par un membre de la Société archéol. de Touraine. — L'abbé BOURASSÉ, *Les origines de l'Église de Tours.* — L'abbé BERNARD, *Les origines de l'Église de Paris.*

[1] Lettre citée par M. Arbellot dans ses *Documents inédits sur S. Martial.*

grandes cités vivaient de la vie, des sentiments, des mœurs de la Rome impériale. Et supposer que le Christianisme, qui avait déjà envahi la Germanie et l'Espagne, n'eût pas assez de retentissement pour que le bruit en arrivât à la Gaule, c'est aller contre Sénèque, Pline et Tacite ; c'est fermer les yeux à la lumière de l'histoire .»

Une des considérations qui ont le plus activé la répudiation du système de Launoy [1], c'est l'universalité et la constance des traditions qui régnèrent jusqu'au XVIIe siècle dans les Églises de France, sur l'époque où vécurent leurs premiers fondateurs. C'est là un argument qui ne saurait être invoqué en faveur de S. Firmin, puisque les anciens monuments liturgiques de notre diocèse restent muets sur ce point. Aussi l'opinion qui place nos premiers martyrs sous le règne de Dioclétien put s'introduire facilement chez nous, où elle régna à peu près sans conteste depuis les innovations liturgiques de Mgr de La Motte.

M. Ch. Salmon a éveillé, le premier, l'attention sur cette question chronologique, en consacrant un important chapitre, dans son *Histoire de S. Firmin*, à l'époque de la vie et de la mort de notre premier pontife. L'Académie des inscriptions, en 1862, décerna à cet ouvrage une mention honorable ; mais le rapporteur, M. Alfred Maury, en blâma le système historique, au nom de la Commission [2]. L'année suivante, M. Ch. Dufour, alors président de la Société des Antiquaires de Picardie, consacra son discours de séance publique à combattre la même opinion [3]. M. Salmon répondit à ses deux contradicteurs par la publication de ses *Recherches sur l'époque de la prédication de l'Évangile dans les Gaules et en Picardie*, excellente dissertation où, tout en justifiant ses doctrines, il relève les nombreuses erreurs de ses adversaires. Ces erreurs ont été de nouveau réfutées, mais avec une regrettable vivacité, par M. l'abbé Richard,

[1] « La doctrine de l'établissement de la Foi dans les Gaules aux temps apostoliques tend de plus en plus à être l'opinion dominante dans le clergé français », dit M. Desnoyers, membre du Comité impérial des travaux historiques, dans la *Revue des Sociétés savantes*, n° de février 1866.

[2] *Rapport fait à l'Institut au nom de la Commission des antiquités nationales de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur le Concours de* 1862.

[3] *L'Apostolat de S. Firmin, premier évêque d'Amiens, rétabli au IIIe siècle.* Discours prononcé à la séance publique du 7 décembre 1862, par M. Dufour.

dans un ouvrage de haute érudition [1], dont nous ne partageons point toutes les opinions, surtout en ce qui concerne la chronologie de S. Firmin.

Comme notre savant confrère beauvaisien, nous aurons à combattre les assertions de M. Tailliar [2], président honoraire à la Cour impériale de Douai; mais nous conserverons toujours les égards que mérite la sincérité de ses convictions, et qui nous seraient commandés, d'ailleurs, par la profonde estime que nous professons pour la loyauté de son caractère, la variété de ses connaissances et la franchise de ses sentiments religieux.

Les injures adressées aux partisans de Grégoire de Tours n'auraient point seulement pour inconvénient de gâter inutilement de bonnes raisons, elles pourraient aussi excuser, jusqu'à un certain point, les dédains immérités que nous prodiguent quelques-uns d'entre eux. Il est un de ces reproches ironiques contre lequel nous éprouvons le besoin de protester : c'est le nom d'*école légendaire* que nous infligent nos adversaires, en se donnant la qualification d'*école historique*. On voudrait faire croire par là que nous nous appuyons uniquement sur les traditions que contiennent les légendes du Moyen Age. Assurément, nous invoquons leur autorité, quand leurs récits nous paraissent dignes de foi : mais, dans la question générale qui nous occupe, nous pouvons produire de nombreux témoignages d'historiens. Nous voulons même laisser de côté ceux du Moyen Age et ne faire parler que des écrivains qui ne soient point postérieurs au VIe siècle. Par là même qu'ils sont contemporains de Grégoire de Tours ou antérieurs à cet annaliste, ils auront plus de force pour réfuter le célèbre passage qui constitue le principal argument de nos contradicteurs. Qu'on ne s'attende point à trouver beaucoup d'imprévu dans nos citations, ni beaucoup

[1] *Origines chrétiennes de la Gaule et date de S. Firmin, contre Tillemont, MM. Dufour, Tailliar, Salmon, Obanos, etc., et Réfutation de M. Am. Thierry sur l'Église naissante, ses martyrs, leurs actes.* — Le nom de l'auteur, qui ne se trouve point dans le titre de l'ouvrage, a été révélé par la *Foi picarde*, t. III, p. 279.

[2] *Essai sur les origines et les développements du Christianisme dans les Gaules.* — *Essai sur l'histoire du régime municipal romain dans le nord de la France*, p. 223.

de nouveauté dans nos arguments. Tout en y mettant un peu du nôtre, nous voulons, avant tout, grouper dans un ordre méthodique et dans un cadre restreint, ce qu'ont dit de mieux sur cette matière les nombreux ouvrages que nous avons indiqués plus haut, et qu'il devient inutile de renommer ici. Toutefois, nous devons mentionner spécialement Maceda, parce que bien peu de personnes ont pu consulter l'important écrit de ce Jésuite espagnol [1]. On n'en connaît en France qu'un seul exemplaire, conservé à la riche bibliothèque de l'abbaye de Solesmes. Le Révérendissime Abbé de ce monastère, Dom Guéranger, a bien voulu nous le confier : nous ne saurions trop lui témoigner notre reconnaissance pour cette mesure exceptionnelle, l'une des plus précieuses marques de l'amitié dont il veut bien nous honorer.

II. — PREUVES GÉNÉRALES DE LA DIFFUSION UNIVERSELLE DE L'ÉVANGILE PENDANT LES DEUX PREMIERS SIÈCLES.

M. Tailliar nous dit [2] que « la tradition qu'on invoque, au lieu de commencer au temps des apôtres ou de se dérouler sans interruption, surgit tout à coup à une époque donnée, puis s'interrompt plus tard, de telle sorte que le point de départ lui fait défaut et qu'elle manque de continuité. » Nous espérons pouvoir prouver tout le contraire. S'il est un fait hors de toute contestation, c'est que la tradition constante et universelle du Moyen Age attribue aux disciples des apôtres la fondation d'un grand nombre de nos Églises, et que cette tradition n'a été interrompue qu'au XVIIe siècle par l'école de Launoy, contre laquelle ont toujours protesté un bon nombre de savants. On n'attaque cette croyance que parce qu'on ne lui croit pas de racines dans les premiers siècles de l'Église, et qu'on l'accuse d'avoir pris naissance à des époques de barbarie où les fraudes historiques auraient eu toute chance de succès. Combien de fois n'a-t-on point répété que c'était là une invention des légendes du Moyen Age, que l'on ne pouvait point considérer comme ayant

[1] *De Celeri propagatione Evangelii in universo mundo libri tres*, auctore Michaelo-Josepho MACEDA, presb. Bononiæ. MDCCIIC, ex typographia Sancti Thomæ Aquinatis, superiorum permissu, in-1°.

[2] *Essai sur les origines du Christianisme, etc.*, p. 50.

une réelle valeur historique. On sait ce que nous pensons de l'autorité des légendes [1], et nous n'avons plus à revenir sur ce point. Mais ce ne seront pas leurs seuls témoignages que nous invoquerons; nous appellerons à notre aide les historiens, les Pères de l'Église, les controversistes, les philosophes, les poètes, les orateurs, les théologiens, et, pour rester sur le terrain choisi par nos adversaires, nous ne sortirons point des six premiers siècles de l'Église.

Avant d'aborder les preuves directes de l'évangélisation des Gaules, au temps des Apôtres, nous voulons montrer, dans ce chapitre, combien a été rapide et universelle la diffusion de l'Évangile, pendant les deux premiers siècles, et nous le ferons à l'aide des textes que nous fourniront exclusivement les quatre premiers siècles de l'ère chrétienne. Si tout l'univers, c'est-à-dire le monde connu des Romains, a été évangélisé du temps des Apôtres et de leurs successeurs immédiats, il faudra bien conclure que la Gaule a joui de ce bienfait; et, si l'on veut créer pour elle une exception, il faudra en déduire les motifs, ce qu'on n'a pas encore tenté de faire et ce qu'on n'essaiera jamais.

Lorsque le Sauveur eut enseigné à ses Apôtres la parole de vie, il leur dit : « Allez dans tout l'univers et prêchez l'Évangile à toutes les créatures [2] ». Les Apôtres, dont nous sommes loin de connaître exactement toutes les pérégrinations, se conformèrent à l'ordre du divin Maître. S. Marc nous dit, en effet, qu'ils prêchèrent *partout* [3]; S. Paul écrivait aux Romains [4] et aux Colossiens [5] que la Foi était annoncée dans tout l'univers et jusqu'aux derniers confins du monde. Sans doute, il ne faut point prendre ces paroles à la lettre, et surtout dans le sens rigoureux de nos connaissances géographiques actuelles; mais elles s'appliquent tout au moins à ce vaste empire

[1] Voir notre introduction à l'*Hagiographie du diocèse d'Amiens*, tome I, page XXXVII.

[2] Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ. MARC, XVI, 15.

[3] Illi autem profecti prædicaverunt ubique. XVI, 20.

[4] Fides vestra annunciatur in universo orbe. I, 8. — In omnem terram exivit sonus eorum et in fines orbis terræ. X, 18.

[5] Quod (Evangelium) pervenit ad vos sicut et in universo mundo est, et fructificat, et crescit sicut in vobis. I, 6.

romain, qui était considéré comme le véritable univers, et S. Paul se serait exposé à recevoir un facile démenti, si la Gaule était restée étrangère à ces croyances chrétiennes que S. Matthieu avait portées en Éthiopie, S. Simon en Perse, S. Barthélemy en Arménie, et que S. Thomas avait répandues jusque chez les Parthes et les Indiens.

Cette rapide et universelle irradiation de la lumière évangélique nous est attestée par tous les siècles : écoutons seulement les affirmations des quatre premiers.

Ier Siècle.—Sénèque nous dit « qu'une nouvelle religion, qui avait pris naissance sous Tibère, avait déjà gagné toutes les parties de l'empire sous Néron ».

Hermas, ou du moins le livre du *Pasteur* qu'on lui attribue [1], reconnaît, comme S. Ignace [2], que toutes les nations de la terre connaissent la loi de Jésus-Christ.

IIe Siècle. — Les écrivains de cette époque sont plus nombreux, et dès lors les témoignages se multiplient. Vers l'an 140, S. Justin défiait les Juifs de lui citer « une seule race de mortels, Grecs ou barbares, de quelque nom qu'on puisse les appeler, soit parmi les peuplades Scythes qui habitent leurs chars errants, soit parmi les tribus nomades qui n'ont point de demeure fixe, soit parmi les peuples pasteurs qui vivent sous la tente, au sein desquelles on n'élève des prières et des actions de grâces, au nom de Jésus crucifié [3]. » Et, remarquons bien que l'auteur, voulant prouver aux Juifs incrédules la réalisation de la prophétie de Malachie [4], ne se serait point

[1] Universæ nationes quæ sub cœlo sunt audierunt et crediderunt, et uno nomine Filii Dei vocati sunt. Lib. III, simil. IX.

[2] Unum baptisma et una Ecclesia quam suis sudoribus et laboribus fundarunt sancti apostoli a finibus terræ usque in fines, in sanguine Christi. *Epist. ad Philadelph.*, c. IV.

[3] Nullum enim omnino genus est, sive Græcorum sive Barbarorum, sive quolibet nomine appellentur, vel Hamaxiobiorum qui in plaustris habitant, vel Nomadum, qui domibus carent, vel Scenitarum qui, pecora pascentes, habitant in tentoriis, nullum, inquam, ejusmodi genus est, in quo non, per nomen crucifixi Jesu, preces et gratiarum actiones Patri et Creatori universorum fiant. *Dial. cum Tryphone. Patrol. grecque*, VI, 748.

[4] Ab ortu solis usque ad occasum magnum est nomen meum in gentibus... et vos polluistis illud. I, 2, 12.

exposé à voir ruiner sa thèse par des adversaires qui connaissaient assurément l'état religieux des Gaules à cette époque.

Les *Constitutions apostoliques* [1], Sérapion, évêque d'Antioche [2], l'hérétique Bardesanes [3], S. Irénée [4], S. Clément d'Alexandrie [5], etc., sont unanimes à nous montrer le flambeau de la Foi porté chez tous les peuples alors connus.

IIIe Siècle. — Origène se plaît à énumérer les conquêtes que la Foi a remportées chez toutes les nations, sur le judaïsme et le culte des faux dieux [6]. S. Cyprien la compare à un arbre dont les rameaux couvrent toute la terre [7]. Tertullien [8] et Arnobe [9] tiennent un langage analogue.

IVe Siècle.—S. Basile [10] et Eusèbe de Césarée [11] comparent la dif-

[1] Odor cognotionis evangelii in omnibus gentibus suavis factus est.

[2] Omnem in Christo fraternitatem quæ per universum orbem terrarum diffusa est... *Epist. ad Coricum* (ap. Euseb., lib. v, c. xviii).

[3] Quid autem dicemus de christianorum secta, qui in omni parte orbis, imo vero in omni civitate, inveniuntur. *De fato dial. ad Antoninum imper.*

[4] Unam et eamdem fidem habet in universo mundo, quemadmodum prædiximus. *Adv. Hæres.*, c. iv.

[5] Magistri nostri verbum non mansit in sola Judæa, sicut philosophia in Græcia, sed diffusum est per totum orbem terræ, Græcorum simul et barbarorum Gentibus, et vicis et totis urbibus persuadens. *Stromat.*, lib. vi.

[6] Et vero in omni orbe terrarum, in omni Græcia, atque universis cæteris nationibus, innumeri sunt et immensi, qui, relictis patriis legibus, et his, quos putabant Deos, ad observantiam Moyseæ legis et disciplinarum se Christi cultui tradiderunt. *De principiis*, l. iv, c. i.

[7] Ecclesia Domini, luce perfusa, per orbem totum radios suos porrigit... ramos suos in universam terram copia ubertatis extendit. *De auctoritate Ecclesiæ.*

[8] Hesterni sumus et vestra omnia implevimus urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum. Sola vobis relinquimus templa. *Apolog. adv. Gentes*, c. xxxvii. — Ailleurs Tertullien, en énumérant les pays soumis au Christ, nous dit : *Et Galliarum diversæ nationes* (*Adv. jud.*, c. vii). Il s'agit bien là des quatre grandes provinces de Narbonne, de Lyon, de la Belgique et de l'Aquitaine.

[9] Brevi tempore totus mundus ista christiana religione completus est. *Ad Gentes*, l. ii.

[10] Evangelii doctrina fulgetra quavis pernicior ad extremos usque limites terræ habitabiles pertigit. *Enarr. in Isaïa*, c. vii.

[11] Nulla fere mora interposita, tanquam solis jubar, salutare Dei verbum

fusion de l'Évangile à la rapidité d'un éclair ou d'un rayon de soleil. Lactance [1], S. Hilaire de Poitiers [2], S. Ambroise [3] nous montrent toutes les provinces de l'empire romain évangélisées par les apôtres et les disciples de Jésus-Christ. S. Jérôme [4], commentant le chapitre XXIV de S. Matthieu, ne croit pas qu'aucune nation ait ignoré le nom du Christ, et S. Jean Chrysostôme [5], en étudiant le même texte, se demande combien ne durent pas être extraordinaires les pérégrinations des Apôtres, puisque S. Paul, à lui seul, a semé la parole divine depuis Jérusalem jusqu'en Espagne.

Il résulte de tous ces témoignages que la propagation de l'Évangile n'a pas été lente, mais, tout au contraire, extrêmement rapide, comme nous le dit S. Hilaire de Poitiers [6]; que les Apôtres et leurs disciples immédiats ont évangélisé toutes les nations, c'est-à-dire, tout au moins, les provinces de l'empire romain et les contrées qui étaient fréquentées par les maîtres du monde. Comment admettre

universum terrarum orbem suo splendore collustravit. *Hist.*, lib. II, c. 3. — Eusèbe nous dit ailleurs (lib. III, c. 31), en parlant des Apôtres : Qui cum in locis quibusdam peregrinis fidei duntaxat jecerunt fundamenta, pastoresque alios constituissent... ipsi ad alias regiones gentesque, cum gratia et virtute divina, se contulerunt.

[1] Ordinavit Christus discipulos et instruxit ad prædicationem dogmatis ac doctrinæ suæ..., et inde discipuli... dispersi sunt per omnem terram ad evangelium prædicandum, sicut illis magister Dominus imposuerat, et per annos XXV usque ad principium Neroniani imperii, per omnes provincias et civitates, Ecclesiæ fundamenta miserunt. *De morte persecut.*, c. II.

[2] Apostoli plurima tabernacula (Églises) condiderunt, et per omnes orbis terrarum partes, quæcumque adiri possunt, quin etiam in Oceani insulis (la Grande-Bretagne) habitationes Deo plurimas paraverunt. *Tract. in Psalm.*, XIV, n° 13.

[3] Le traité *De excidio Hieros* (l. II) attribué d'abord à S. Hégésippe, puis à S. Ambroise, mais qu'on s'accorde à placer au IVe siècle, s'exprime ainsi : Ex quo cœpit congregatio christianorum, in omni hominum penetravit genus, nec ulla natio romani orbis remansit quæ cultus ejus expers relinqueretur.

[4] Non puto aliquam mansisse gentem quæ Christi nomen ignoret.

[5] *In Matth.*, c. XXIV.

[6] Prædicationis regni Dei non fuit lenta properatio, sed in omnem terram ndefessa mobilitate et celeri transcurrit. *In Psalm.*, CXLVII.

un seul instant que les missionnaires de la nouvelle Foi aient privé la Gaule de leurs prédications, cette contrée si romaine, si accessible par ses nombreuses voies, si liée aux intérêts de la métropole, et s'identifiant si bien à elle par ses croyances, ses mœurs, ses monuments et ses institutions. Eh quoi! les Apôtres et leurs disciples auraient pénétré dans les contrées les plus barbares de l'Afrique et de l'Asie, en bravant les difficultés des chemins et de l'éloignement, et ils auraient volontairement fermé les yeux sur un pays justement célèbre, où prospérait la civilisation, où il était si facile de se rendre, soit par mer, soit par terre! Les successeurs immédiats de S. Pierre auraient oublié les prescriptions du divin Maître, ou du moins, leur esprit de prosélytisme se serait évanoui devant les barrières des Alpes et du Rhin! Mais a-t-on fourni l'ombre d'un argument pour expliquer comment la Gaule aurait été l'objet d'un si singulier mépris, la victime d'une si étrange exception? A-t-on essayé de nous apprendre pourquoi il ne faudrait pas la compter parmi ces nations, ces provinces de l'Empire, dont l'évangélisation nous est affirmée par des témoignages si nombreux, si irrécusables, si voisins des événements, si divers d'origine, formulés par des auteurs qui écrivaient, les uns contre les Juifs, les autres contre les Gentils, tous également intéressés à démentir un fait qui aurait été controuvé ou exagéré? Puisqu'on ne nous donne point la solution de ce problème, nous sommes en droit, même avant d'avoir produit des textes plus précis et plus spéciaux, de conclure que la Gaule, aussi bien que les autres provinces romaines, a été évangélisée pendant les deux premiers siècles.

III. — PREUVES INDIRECTES DE L'INTRODUCTION DU CHRISTIANISME DANS LES GAULES, AVANT LE IIIe SIÈCLE.

Nous voulons grouper dans ce chapitre les principales preuves de l'évangélisation de l'Espagne et de l'Angleterre avant le IIIe siècle, époque que nos adversaires assignent à la prédication des Gaules. S'il est avéré que l'Ibérie et la Grande-Bretagne ont reçu des missionnaires aux deux premiers siècles, il faudra bien ad-

mettre qu'ils ont suivi, les uns, la voie Aurélienne, qui conduisait de Rome à Cadix, en longeant les côtes maritimes de la Gaule méridionale; les autres, la voie militaire qui, partant de Rome, aboutissait à Gessoriacum (Boulogne), d'où l'on s'embarquait pour les îles Britanniques. Or, tous les monuments historiques démontrent que l'usage invariable des premiers prédicateurs était de semer la parole divine partout où ils passaient : donc ils n'ont pas pu traverser une grande partie des Gaules sans l'évangéliser, et il serait tout à fait illogique de supposer que le zèle des apôtres et de leurs disciples se fût porté uniquement sur des points extrêmes, en négligeant complétement les parties intermédiaires.

La tradition espagnole ne s'appuie pas uniquement sur ces légendes dont nos adversaires déclinent l'autorité. Il résulte de la lettre que S. Cyprien adressa au clergé d'Espagne, au sujet de Basilide et de Martial [1], que cette péninsule avait, dès cette époque, des évêchés constitués, des cimetières spéciaux pour les chrétiens, des réunions conciliaires, en un mot, tout ce qui dénote une très-ancienne organisation religieuse. Dès le IIe siècle, Tertullien affirmait que toutes les contrées de l'Espagne étaient soumises à Jésus-Christ [2]. Didyme d'Alexandrie [3], S. Jérôme [4], Théodoret [5], S. Isidore de Séville [6] nous disent tous qu'elles ont été évangélisées par les Apôtres.

On a découvert, dans les ruines de Marcussia (province de Burgos), une inscription qui félicite Néron d'avoir purgé la province des voleurs et de ceux qui prêchaient au genre humain une superstition

[1] Baluze établit l'authenticité de cet écrit qu'avait niée Launoy.

[2] Hispaniarum omnes termini... Christo subditi.

[3] Ad diversas provincias perrexisse (apostolos), ut alius ad Indos, alius ad Hispanias, alius ad Illyricum, alius ad Græciam pergeret. *In cap.* XXXIV *Isaiæ.*

[4] Qui (apostoli) de Hierusalem usque ad Illyricum et Hispanias evangelium prædicarunt, capientes in brevi tempore ipsam quoque romanæ urbis potentiam. *In caput* XLII *Isaiæ.*

[5] *Exposit. II epist. ad Timoth.*

[6] *De vita atque obitu sanctorum.*

nouvelle, ce qu'il faut entendre par le Christianisme, que Tacite[1] et Suétone[2] désignent sous le même nom :

NERONI CL(audio)
CÆS(ari) AUG(usto) PONT(ifici) MAX(imo)
OB PROVINC(iam) LATRONIB(us)
ET HIS QUI NOVAM
GENERI HVM(ano)
SVPERSTITIONEM INCVLCAB(ant)
PVRGATAM[3].

Nous savons bien que quelques savants ont considéré cette inscription comme apocryphe; mais, son authenticité a été revendiquée par d'autres érudits et spécialement par Ernest Walch, professeur à l'Université d'Iéna, qui a composé deux dissertations sur ce précieux monument[4].

L'Espagne honore d'un culte spécial un certain nombre de saints qui l'ont évangélisée au premier siècle[5]; pour ne point nous attarder dans de trop longs détails, nous ne voulons parler que du voyage de S. Paul. L'apôtre des Gentils écrit de Corinthe aux Romains : « Lorsque je ferai le voyage d'Espagne, j'espère vous voir en passant, afin qu'après avoir joui quelque peu de votre pré-

[1] Exitiabilem superstitionem. *Annal.*, XV, c. 44.

[2] Superstitionem novam et maleficam. *In Nerone*, c. XVI.

[3] Cette inscription est reproduite dans Gruter, p. 238; Baronius, ad ann. 69, n° 46; Maceda, p. 101; les Bollandistes, 17 oct., p. 23, etc.

[4] *Marmor Hispaniæ effossum. — Persequutionis christianorum Neronianæ in Hispania ex antiquis monumentis probanda uberior explanatio.*

[5] S. Marcel et S. Rufus, fondateurs des Églises de Tolède et de Tortosa; S. Saturnin, évêque de Toulouse, etc. Nous lisons au 15 mai dans le *Martyrologe romain :* In Hispania, SS. Torquati, Ctesiphontis, Secundi, Indaletii, Cæcilii, Hesychii et Euphrasii, qui Romæ a sanctis Apostolis episcopi ordinati et ad prædicandum verbum Dei in Hispanias directi sunt; cumque variis urbibus evangelizassent et innumeras multitudines Christi fidei subjugassent, in ea provincia diversis locis quieverunt.

sence, vous me conduisiez dans cette contrée-là [1] ». M. Tailliar nous dit à ce sujet (pag. 7) : « Quant à S. Paul, il paraît avoir eu l'intention de se rendre en Espagne. Mais rien n'indique qu'il ait réalisé ce projet. Ses prédications s'étendirent depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyrie, mais n'allèrent point au delà ». Si les Livres saints ne nous parlent point de la réalisation du projet bien accentué de l'Apôtre, elle nous est attestée par tant d'écrivains des premiers siècles qu'on ne saurait la mettre en doute. La tactique de nos adversaires consiste souvent à nier, de parti pris, l'authenticité des textes qui les gênent, mais ils ne pousseront point assurément la témérité jusqu'à rejeter en bloc les témoignages de S. Clément [2], S. Athanase [3], S. Cyrille de Jérusalem [4], S. Épiphane [5], S. Jean Chrysostome [6], Théodoret [7], S. Jérôme [8], S. Grégoire le Grand [9], etc.

Ainsi donc, les renseignements des principaux Pères de l'Église sont en harmonie avec nos légendes, aussi bien qu'avec les traditions locales qui signalent la présence de S. Paul à Arles et à Narbonne,

[1] Quum in Hispaniam proficisci cœpero, spero quod præteriens videam vos, et a vobis deducar illuc, si vobis primum ex parte fruitus fuero. *Epist. ad Rom.*, xv, 24. — Plus loin (verset 28), il ajoute : Per vos proficiscar in Hispaniam.

[2] *Epist. ad Corinth.*

[3] Studio fuit sancto viro (Paulo) ad Illyricum illud (evangelium) prædicare; neque segnescere, neque omittere, quin Romam iret, et in Hispaniam ascenderet. *Epist. ad Drucontium.*

[4] Effusus est super faciem universæ Ecclesiæ ut prædicaret evangelium de Hierosolymis usque ad Illyricum et ædificaret non super alienum fundamentum, ubi jam fuerat prædicatum, sed usque ad Hispanias tenderet et a mari rubro, imo ab oceano usque ad oceanum tenderet. *In caput V Amos.*

[5] *Hæres.*, xxvii.

[6] Videas eum (Paulum) ab Hierosolymis usque Hispanias currentem : nam cum Romæ biennium exegisset in vinculis, tandem dimissus est, deinde in Hispaniam profectus. *Homel.* lxxvi *in Matth.* Voyez aussi *Præf. in epist. ad Hæbræos.*

[7] *In Psalm.* cxvi.

[8] *In Isaia*, cap. ii.

[9] Ecce Paulus, cum nunc Judæam, nunc Corinthium, nunc Ephesium, nunc Romam, nunc Hispaniam peteret... quid se aliud quam esse aquilam demonstrabat? *In Job.*, l. xxxi. Voyez aussi lib. iii *Moral.*, c. xxii.

et on devra nous expliquer comment l'Apôtre aurait été atteint de mutisme en traversant la Gaule méridionale, et comment il aurait dédaigné d'y laisser quelques-uns de ses compagnons [1].

Nous ferons la même observation pour les missionnaires qui traversèrent diagonalement la Gaule pour se rendre en Angleterre. Laissons de côté, si l'on veut, l'identité de Claudia Ruffina, fille d'un roi breton, avec la femme chrétienne du sénateur Pudens, ainsi que les légendes qui concernent S. Joseph d'Arimathie, l'apôtre S. Simon, S. Polycarpe, Aristobule, etc., et continuons à n'appeler à notre aide que les Pères de l'Église et les historiens des premiers siècles.

Pomponia Græcina, femme du proconsul Aulus Plautius, le premier qui, sous l'empire de Claude, fit en Angleterre des conquêtes durables, « fut accusée, dit Tacite, d'avoir embrassé une superstition bizarre et étrangère », c'est-à-dire la religion chrétienne [2].

Le vénérable Bède nous apprend que, vers le milieu du second siècle, Lucius, roi des Bretons, écrivit au pape Éleuthère pour solliciter des missionnaires, que c'est ainsi que l'Angleterre fut convertie à la Foi, et qu'elle en goûta les bienfaits en toute quiétude jusqu'au règne de Dioclétien [3]. Ne nous étonnons donc pas que

[1] Sur le voyage de S. Paul en Espagne, voyez un article de M. Latou dans la *Revue des Sciences ecclésiastiques*, t. IV, p. 47, et un travail de M. Bonetty dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, v^e série, t. V, p. 275.

[2] C'est l'avis unanime de tous ceux qui se sont occupés de Pomponia Græcina, entre autres De Juste Lipse, Ernesti, Baronius, Tillemont, M. l'abbé Greppo, M. de Champagny, M. de Rossi, Dom Guéranger, etc.

[3] « Anno ab Incarnatione Domini 156, Marius Antoninus Verus regnum cum Aurelio Commodo fratre suscepit. Quorum temporibus, cum Eleutherius vir sanctus Pontificatui romanæ Ecclesiæ præesset, misit ad eum Lucius, Britannorum rex, epistolas, obsecrans ut per ejus mandatum christianus efficeretur, et mox effectum piæ postulationis consecutus est : susceptamque fidem Britanni usque in tempore Diocletiani principis inviolatam integramque quieta pace servabant. » *Hist. angl.*, l. I, c. 4. Il y a dans ce texte quelques confusions de noms et de dates, qui ne portent d'ailleurs aucun préjudice à notre thèse. Marc-Aurèle ne prit Lucius Commodus Verus pour collègue qu'en 161. Marc-Aurèle était père et non pas fils de Commode.

Tertullien [1] et S. Gildas [2] nous parlent de cette conversion précoce de la Bretagne, qui avait été ébauchée antérieurement par les disciples des Apôtres, d'après les témoignages de Théodoret, de S. Hilaire [3], d'Origène [4] et d'Eusèbe de Césarée [5].

Si nous avons pu conclure, des textes généraux réunis dans le chapitre précédent, que la Gaule a dû être évangélisée dès le premier siècle, nous sommes maintenant bien plus en droit d'affirmer notre opinion, et nous pouvons dire qu'en face de l'Angleterre et de l'Espagne, visitées pendant les deux premiers siècles par les ouvriers apostoliques, le délaissement de la Gaule serait un fait inadmissible, et que le système de nos contradicteurs est marqué du cachet de la plus complète invraisemblance.

IV. — PREUVES DIRECTES DE L'ÉVANGÉLISATION DES GAULES AU PREMIER SIÈCLE.

Nous grouperons sous trois chefs principaux les preuves directes de l'évangélisation des Gaules au premier siècle : 1° textes empruntés aux six premiers siècles ; 2° traditions des Églises de France ; 3° autorité liturgique. Nous réserverons quelques arguments d'autre nature pour répondre aux objections des partisans de saint Grégoire de Tours.

§ I. — *Textes empruntés aux six premiers siècles.*

M. Tailliar invoque contre l'évangélisation de la Gaule, au pre-

[1] Britannorum inacessa Romanis loca Christi vero subdita fuisse. *Ad Scapul.*, c. VII.

[2] Interea glaciali frigore rigente insula... Verus ille sol, universo orbi præfulgidum sui coruscum ostendens, tempore, ut scimus, summo Tiberii Cæsaris, radios suos primum indulget, id est sua præcepta, Christus. Quæ licet ab incolis tepide sucepta sunt, apud quosdam tamen integre, et alios minus, usque ad persecutionem Diocletiani. *De excidio Britanniæ.*

[3] Texte cité à la note 2 de la page 543.

[4] *Homel. VI in Lucam* et *Homel. IV in Ezech.*

[5] Alios porro trans oceanum evasisse ad eas insulas quæ Britannica vocantur. *Demonstr. evang.*, l. III, c. 5.

mier siècle, non-seulement le témoignage de Grégoire de Tours, mais « le silence des écrivains des IVe et Ve siècles ». Il est vrai que quelques auteurs célèbres de cette époque, tels que S. Prosper d'Aquitaine, S. Sidoine Apollinaire, S. Paulin de Nôle n'ont rien dit sur le sujet qui nous occupe. Mais, n'est-ce pas violer une des règles les plus incontestées de la critique historique que d'invoquer l'affirmation isolée d'un écrivain, qui souvent s'est contredit lui-même, et d'opposer le silence de quelques autres qui n'étaient pas obligés d'aborder cette question, à des témoignages très-nombreux et très-variés, les uns datant de la même époque et les autres plus rapprochés des événements qu'ils racontent ? Ce sont ces attestations que nous allons produire, en nous renfermant dans les limites des six premiers siècles : elles montreront, tout aussi bien que celles qui concernent l'Angleterre et l'Espagne, que lorsque les écrivains que nous avons cités dans notre deuxième chapitre, proclamaient la diffusion apostolique de l'Évangile dans toute l'étendue de l'empire romain, ils ne se sont point laissé entraîner, comme on les en accuse, à des exagérations oratoires, mais qu'ils ont basé leurs généralités sur des faits précis et positifs.

Ier SIÈCLE. — S. Paul, dans sa seconde épître à Timothée, le prie de venir le rejoindre au plus tôt, parce que ses disciples étaient alors dispersés de tous côtés. « Démas, dit-il, s'en est allé à Thessalonique, Crescent en Galatie, Tite en Dalmatie [1] » ; par Γαλατία, faut-il entendre la Galatie, province de l'Asie-Mineure, ou bien la Gaule ? Il est certain que ces deux pays ont été désignés par le même nom. Diodore de Sicile a pris soin de nous apprendre que nous devons notre origine à Galatus, fils d'Hercule. Au IIIe siècle, Philostrate, dans sa *Vie des Philosophes*, s'étonne que Phavorinus, natif d'Arles, dans la Galatie occidentale, parlât si bien la langue grecque. Strabon, et Ammien Marcellin nous disent que les Grecs désignaient les Gaulois sous le nom de Galates [2]. Le doute pourrait donc être permis sur la véritable signification géographique du passage de S. Paul, si les anciens commentateurs ne nous avaient éclairés à ce

[1] Demas... abiit Thessalonicam, Crescens in Galatiam, Titus in Dalmatiam, c. IV, 9 et 10.

[2] Plutarque, dans sa *Vie de César*, nomme toujours la Gaule Γαλατία.

sujet. S. Épiphane [1] et Théodoret [2] ont fait remarquer qu'il s'agit ici de la Gaule et non point de la Galatie [3]. Eusèbe de Césarée [4], Sophronius [5] et la Chronique d'Alexandrie nous disent également que Crescent, disciple de S. Paul, vécut dans les Gaules. Ainsi donc, la tradition de l'Église de Vienne est en parfaite harmonie avec les historiens grecs, et assurément on ne les soupçonnera point, comme on l'a fait injustement pour nos légendaires, d'avoir voulu, par intérêt local, grandir l'antiquité d'une Église particulière. Sans vouloir donner à cette première preuve une valeur absolue, nous ferons remarquer quelle tire surtout sa force de la concordance des textes que nous avons invoqués avec la tradition viennoise [6].

IIe SIÈCLE. — L'hérétique Bardesanes, qui florissait sous Marc-Aurèle, loue la pureté du mariage chez les chrétiens, quel que soit le pays qu'ils habitent, la Parthie, la Bactriane ou la Gaule [7].

Vers l'an 170, S. Irénée, évêque de Lyon, pour montrer l'uniformité de la Foi, nous dit que « les Églises qui ont été fondées en Germanie n'ont pas une croyance ni une tradition différentes de celles qui existent chez les Ibères, de celles qui existent chez les Celtes, ni de celles qui existent en Orient ».

Si on nous objecte qu'il ne s'agit ici que de la province de Lyon, parce que César, dans ses *Commentaires*, la désigne seule sous le

[1] *Adv. hæres.*, l. II, c. XI.

[2] *In Epist. II ad Timoth.*, c. IV.

[3] Si d'autres commentateurs ont cru qu'il s'agissait de la Galatie, c'est que cette province est désignée plusieurs fois dans les Actes et les Épîtres.

[4] *Hist. eccl.*, lib. III, c. IV, ἐπὶ τας Γαλλίας.

[5] *In Script. ecclesiast.*

[6] Le *Martyrologe romain* concilie fort bien l'opinion qui fait mourir S. Crescent en Galatie avec celle qui interprète, comme nous l'avons fait, le texte de S. Paul : In Galatia, S. Crescentis discipuli B. Pauli apostoli, qui in Gallias transitum faciens, verbo prædicationis multos ad fidem Christi convertit : rediens vero ad gentem, cui specialiter datus erat episcopus, cum Galatas ipsos usque ad finem vitæ suæ in opere Domini confirmasset, demum sub Trajano martyrium consummavit. 27 jun.

[7] Quid autem dicemus de christianorum secta qui in omni parte orbis, imo vero in omni civitate inveniuntur? Nec multas Parthi christiani ducunt uxores... Nec Bactriani et Galli matrimonia corrumpunt.— Cité par Baronius, ad ann. 175 et le P. Van Hecke, t. VIII, oct., p. 26.

[8] *Adv. Hær.*, l. I, c. X. *Patrol. grecque*, VIII, 632.

nom de Celtique, nous répondrons que les Grecs donnaient ce nom à toute la Gaule, et, de plus, que S. Irénée aurait commis une grave inexactitude en parlant au pluriel des Églises de la Celtique — *Hæ quæ in Celtis*, — s'il n'y avait eu alors dans la Gaule que l'Église de Lyon dont il était évêque, et celles de Valence et de Besançon qu'il fit gouverner par deux de ses disciples : car, au point de vue où il se plaçait, c'était là un seul et unique témoignage.

Vers l'an 188, S. Irénée présida à Lyon deux conciles : l'un qui condamna les hérésies de Valentin et de Marcion, l'autre qui proscrivit l'usage des Quartodécimans. Cette dernière assemblée comptait treize évêques. Eusèbe de Césarée mentionne la lettre synodale adressée au pape Victor sur le concile qu'avait présidé S. Irénée [1]. M. Tailliar comprend autrement que tout le monde le texte d'Eusèbe et il ajoute : « On invoque, il est vrai, un synodique dans lequel on fait figurer treize évêques, qui se seraient réunis à cette époque ; mais cette pièce, évidemment controuvée, est postérieure à la réorganisation des provinces, opérée par Constantin. Elle contient, en effet, l'indication des treize cités que renferme la province viennoise et que mentionne la Notice des Gaules. C'est un acte apocryphe qui ne mérite aucune confiance. » Il faudrait autre chose qu'une telle allégation pour faire rejeter l'existence d'un concile qui a été admis par Baluze, Baronius, Bini, Bosquet, Cossart, Hardouin, Labbe, Longueval, Sirmond, Henri de Valois, etc. Tillemont lui-même, dont ce concile dérange le système, ne peut s'empêcher d'en reconnaître l'authenticité et laisser échapper à regret cet aveu : « Ce qui donne lieu de croire qu'il y avait des évêques établis en plusieurs lieux [2] ».

IIIe siècle.—S. Cyprien, évêque de Carthage, adressa, en 254, au pape S. Étienne, une lettre pressante pour l'engager à faire dépo-

[1] Epistola quoque Ecclesiarum (seu parochiarum, id est diœceseon) Galliæ extat, quibus præerat Irenæus. Euseb., v, 29. Le commentateur Henri de Valois ajoute en note : Fuit igitur hæc epistola synodica, utpote nomine ecclesiarum, ex persona fratrum, id est episcoporum Galliæ. — Eusèbe avait dit dans un chapitre précédent (23) : « Irenæus in epistola quam scripsit nomine fratrum quibus præerat in Gallia... »

[2] *Hist. eccl. des six premiers siècles*, iv, p. 441.

[3] *Patrol. lat.*, t. iii, col. 990.

tien. Il y dit que Faustin, évêque de Lyon, lui avait écrit *deux fois* à ce sujet. « Marcien, ajoute-t-il, se vante *depuis longtemps* de son adhésion à la secte de Novatien et de sa rupture avec notre communion.... C'est déjà trop que, *dans les années qui viennent de s'écouler*, un si grand nombre de nos frères soient morts sans avoir reçu la paix de l'Église[1] ».

Il est impossible de concilier ce texte avec l'opinion qui fait fonder nos Églises, et spécialement celle d'Arles, en 250. Supposons un instant, avec M. Tailliar, que l'évêque de cette cité, S. Trophime, ait pu être déposé en 252 et remplacé alors par Marcien. La dénonciation de ses erreurs par Cyprien ayant eu lieu en 254, comment faire concorder ce rapide espace de deux années avec le temps qu'ont dû exiger les deux communications de Faustin, évêque de Lyon ; avec les défections des fidèles, qui ont eu lieu *annis istis superioribus ;* avec le schisme de Marcien, qui date de longtemps, *qui jampridem jactat et prædicat ?* Aussi, M. Tailliar commence-t-il par dire que « cette lettre est apocryphe ». C'est, assurément, un argument commode pour se débarrasser des textes gênants, et on abuse trop contre nous de ce facile procédé. Baluze et les autres éditeurs de S. Cyprien ont prouvé que cette lettre était authentique et qu'elle avait été écrite au plus tard en l'an 254.

Dès lors, nous n'avons plus à nous occuper de toutes les hypothèses qu'accumule M. Tailliar, en disant « *qu'il se peut* que cette lettre ait été remaniée dans l'intérêt de la métropole d'Arles » ; qu'en changeant *Adrumetis* en *Arelatis*, on a pu métamorphoser un évêque d'Afrique en un évêque d'Arles ; et enfin, qu' « en admettant que la lettre en question soit de S. Cyprien..., elle a pu, *à la rigueur*, être écrite en 257 ».

Il est un ouvrage bien plus ancien dont on n'a pas encore essayé de nier l'authenticité : c'est le traité de Tertullien contre les Juifs écrit vers l'an 200. Nous y lisons que les diverses nations des Gaules et que des contrées de la Grande-Bretagne, restées inaccessibles aux Romains, étaient soumises à l'empire du Christ[2]. Nos adversaires nous répondent que, par *ces diverses provinces des*

[1] *Patrol. lat.*, t. III, col. 990.

[2] Et Galliarum diversæ nationes et Britannorum inaccessa Romanis loca Christo vero subdita. *Adv. Judæos*, c. VII.

Gaules, on peut entendre seulement la province cisalpine et la province lyonnaise. Qu'on nous explique alors comment les missionnaires du Ier siècle ont pu enjamber la Gaule Belgique pour se rendre en Angleterre.

IVe SIÈCLE. — S. Épiphane nous dit que S. Luc exerça le ministère de la parole sainte en divers pays et surtout dans les Gaules[1], ce qui est conforme aux traditions de l'église de Rennes[2]. Plusieurs de nos adversaires, entre autres Tillemont et Fleury, ont admis cette prédication de S. Luc dans nos contrées.

S. Jérôme, écrivant à une dame espagnole, nommée Théodora, s'exprime en ces termes : « S. Irénée, évêque de Lyon, homme des temps apostoliques et disciple de Papias, auditeur de Jean l'Évangéliste, rapporte qu'un certain Marc, issu de la race de Basilide le Gnostique, vint d'abord dans la Gaule et infesta de sa doctrine les pays arrosés par le Rhône et la Garonne ; puis, passant par les Pyrénées, pénétra jusqu'en Espagne[3] ». Il importe peu à notre question, comme l'a fait remarquer M. Arbellot[4], que cette citation soit incomplètement exacte et que S. Jérôme ait confondu ou non Marc l'Égyptien avec Marc le Gnostique. Il n'en reste pas moins acquis que ce Père de l'Église latine a cru qu'il y a eu des Églises chrétiennes, dès le IIe siècle, dans les contrées où coule la Garonne.

Ve SIÈCLE. — Une épître adressée à S. Jacques, qu'on a longtemps attribuée à S. Clément, parle des missionnaires envoyés, dès le Ier siècle, dans les Gaules et en Espagne[5]. Nous convenons, avec la critique moderne, que ce document est apocryphe ; mais, comme il a été produit au Concile de Vaison (442), qui l'a cru authentique, nous avons le droit de le mentionner parmi les témoignages du Ve siècle.

C'est aussi à cette époque qu'il faut faire remonter les Actes de S. Denis, où nous lisons « qu'ayant reçu de S. Clément, succes-

[1] Ipse primum in Dalmatia, Gallia et Italia ac Macedonia præstitit, sed in Gallia præ cæteris. *Adv. Hæres*, c. LI.

[2] D. LOBINEAU, *Hist. de Bretagne*, l. I, n° 5.

[3] *Patrol. lat.*, t. XXII, col. 689.

[4] *Dissertation*, etc., p. 242.

[5] Aliquos ad Gallias Hispaniasque mittimus.

[6] BOLLAND, 3 oct.

seur de l'apôtre Pierre, l'ordre de distribuer aux Gentils les semences de la parole divine, il parvint jusqu'à Paris ». Les Actes de Ste Geneviève [1], datant de la même époque, précisent le même fait. Les Actes de S. Paul de Narbonne attribuent sa mission à S. Pierre.

Paul Orose, qui composa son *Histoire* au commencement du Ve siècle, nous dit que Marc Aurèle fit persécuter les chrétiens dans l'Asie et dans les Gaules, et que cette persécution fut la quatrième que ces contrées subirent depuis celle de Néron [2].

En 450, dix-sept évêques de la province d'Arles, réunis en concile, adressèrent une lettre synodale au pape S. Léon pour lui exposer les droits de leur Église. « C'est un fait de notoriété publique, dans toutes les provinces des Gaules, disent-ils, et qui n'est point ignoré par l'auguste et sainte Église romaine que, la première sur le sol gaulois, la cité d'Arles a eu l'honneur de recevoir dans ses murs le prêtre S. Trophime, envoyé par le B. apôtre Pierre [3]. » On a dit, en cette occasion, comme en plusieurs autres, que S. Pierre devait s'entendre ici par le Saint-Siége : c'est prêter une absurdité aux Pères du concile qui ont pour but de baser les priviléges de l'Église d'Arles sur l'antiquité de sa fondation : ils l'établissent en rappelant que S. Trophime était disciple de S. Pierre ; ils n'auraient rien prouvé en disant qu'il fut envoyé par le Saint-Siége.

« Ce qui reste constant, dit M. Tailliar (p. 72), c'est que l'Église d'Arles a, en 449, allégué dans une requête qu'elle avait pour fondateur un envoyé de S. Pierre. Mais ce ne sont pas les articulations d'un plaideur qui produisent l'autorité de la chose jugée : cet effet ne résulte que de la décision du Pape. C'est là un principe élémentaire en droit. » Nous sera-t-il permis de notre côté d'invoquer un principe élémentaire de morale : c'est qu'il ne faut pas accuser sans preuves. Voici dix-sept évêques qui constatent purement et

[1] Surius, 9 janv.

[2] Eo (Lucio Vero) defuncto, Marcus Antoninus (Marc Aurèle) solus republicæ præfuit; sed in diebus Parthici belli persecutiones christianorum, quarta jam post Neronem vice, in Asia et Gallia, graves præcepto ejus extiterunt, multique sanctorum martyrio coronati sunt. » *Hist.*, lib. VII, c. XV, page 603 de l'édit. de Cologne, 1582. Paul Warnefride, au VIIIe siècle, reproduit à peu près les mêmes termes.

[3] Missum a beatissimo Petro apostolo. S. Leo, *Epist.* LXV. *Patrol. lat.*, LXIX, col. 880.

simplement que toutes les Gaules, ainsi que Rome, reconnaissent que l'Église d'Arles a été fondée par un disciple de S. Pierre, et on répond qu'ils ont menti. Mais ç'aurait été tout à la fois une coupable impudence et une insigne maladresse : car l'Église de Vienne, engagée dans le débat, aurait eu beau jeu pour démentir une grossière invention. Remarquons d'ailleurs que le procès portait uniquement sur la primauté de l'Église d'Arles et non point sur son antiquité. C'était là un fait hors de contestation et qu'avait reconnu le pape Zozime, en 417 : « On ne doit, disait-il, sous aucun prétexte, déroger à l'antique privilége de la ville métropolitaine d'Arles. Par notre siége fut envoyé, en premier lieu, ce grand pontife Trophime; et, de sa source, toute la Gaule vit couler dans son sein les ruisseaux de la Foi [1]. »

Un manuscrit du IXe siècle, conservé à la bibliothèque de la Minerve, contient, entre autres opuscules, un traité anonyme contre les Ariens, que les meilleurs critiques italiens attribuent au Ve ou VIe siècle. L'auteur s'exprime ainsi dans un passage où il a pour but de prouver que les Églises d'Orient et d'Occident conservent invariablement les mêmes doctrines qui ont été prêchées par les apôtres et leurs disciples immédiats : *In Galliis etiam civitas Arelatensis discipulum apostolorum S. Trophimum habuit fundatorem; Narbonensis, S. Paulum; Tolosana, S. Saturninum; Vassensis, S. Daphnum. Per istos enim quatuor apostolorum discipulos in universa Gallia ita sunt ecclesiæ constitutæ, ut eas per tot annorum spatia numquam permiserit Christus ab adversariis occupari* [2].

M. Tailliar essaie d'invalider l'autorité de ce texte, en faisant remarquer (p. 73) que S. Daphnus a signé les actes du concile d'Arles, tenu en 314, et que par conséquent il existait, non point du temps des douze apôtres, mais seulement au IVe siècle. Est-il donc si rare de voir deux personnages porter le même nom à trois siècles de distance, et ne trouvons-nous pas, dans un grand nombre de nos listes épiscopales, ces répétitions de noms, dont le choix a été inspiré par une pieuse vénération.

[1] Sane quoniam metropolitanæ Arelatensium urbi vetus privilegium minime derogandum est, ad quam primum, ex hac sede, Trophimus, summus antistes, ex cujus fonte totæ Galliæ fidei rivulos acceperunt, directus est. SIRMOND, *Concil. ant. Galliæ*, I, 42.

[2] MAMACHI, *Orig. christ.*, l. II, c. XXII. — MACEDA, p. 14.

VIe SIÈCLE. — S. Isidore de Séville nous apprend que l'apôtre S. Philippe annonça l'Évangile aux Gaulois [1].

Venance Fortunat, dans son hymne sur S. Denis, rappelle que ce Pontife fut envoyé par S. Clément [2]. Dans l'hymne qu'il composa en l'honneur de S. Martial, il s'écrie : « Vous que Rome et la Gaule honorent, tantôt après Pierre, comme étant son inférieur et plus jeune que lui, tantôt avec Pierre, comme étant son égal dans la prérogative de l'apostolat; la tribu de Benjamin vous vit naître d'un sang illustre; la ville de Limoges conserve maintenant votre corps sacré [3] ». On conviendra que cet éloge n'aurait aucun sens, si S. Martial, évêque de Limoges, n'avait pas été compagnon de S. Pierre et l'un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur.

Les vers de Fortunat paraissent modelés sur la légende de S. Martial, composée sous le nom d'Aurélien. M. Arbellot reconnaît, comme tous les critiques, que ce document est rempli de détails apocryphes ; mais il n'admet point que le fait principal de la mission de Martial, du temps de S. Pierre, puisse être une invention de l'auteur, contraire à la croyance publique et aux traditions du Limousin. D'ailleurs, la même assertion se retrouve dans d'autres Actes inédits, remontant au VIe siècle, que M. Arbellot a découvert à la Bibliothèque impériale [4].

Grégoire de Tours cite une lettre adressée à Ste Radegonde par sept évêques, où nous lisons que : « dès la naissance de la religion

[1] Philippus Galliis prædicat Christum. *De ortu et obitu patrum*, c. LXXIII.

[2] *Patrol. lat.*, t. LXXXVIII, col. 98 :

Clemente Roma præsule
Ab Urbe missus adfuit
Verbi superni Numinis,
Ut fructus esset Galliæ.

[3] Tellus te Romana, quibus te Gallica tellus post Petrum recolant juniorem parte secunda, cum Petro recolunt æqualem sorte priori. Benjamita tribus te gessit sanguine claro. Urbs te nunc retinet Lemovica corpore sancto. *Ibid.*, col. 115. Sur l'authenticité de cette pièce, voir ARBELLOT, *Dissertation sur l'apostolat de S. Martial*, p. 72.

[4] Tum B. Petrus Marcialem episcopum dignum Domino et verum qui ad hoc adscitatus fuerat ut ad prædicandum gentibus mitteretur, ad se vocavit cui ait... : Est namque civitas in provinciis Galliarum, profano vacans errori, nomine Lemovix. *Docum. inédits sur l'apost. de S. Martial.*

catholique, on commença à respirer la Foi dans les Gaules [1] ». Ailleurs, il nous dit que « S. Eutrope, martyrisé à Saintes, fut envoyé dans les Gaules par le pape Clément, qui le sacra pontife [2] »; et que « S. Ursin fut ordonné par les disciples des apôtres et envoyé dans les Gaules, où il fonda l'Église de Bourges [3] ».

Un manuscrit syriaque du VIe ou VIIe siècle, apporté du monastère de Scété à Londres, en 1839, et édité depuis par le cardinal Maï, contient le passage suivant : « Rome et toute l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne et la Gaule, avec les autres contrées voisines, virent s'étendre sur elles la main sacerdotale des apôtres, sous la direction de Simon Céphas qui, en quittant Antioche, alla instruire et diriger l'Église qu'il fonda à Rome et chez les peuples voisins [4] »

M. l'abbé Faillon a trouvé le passage suivant dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale (n° 5537), qui date du XIe siècle, mais dont il attribue le texte au VIe : « Sous Claude, l'apôtre S. Pierre envoya dans les Gaules, pour prêcher la foi de la Trinité aux Gentils, quelques discip les auxquels il assigna des villes particulières : ce furent Trophime, Paul, Martial, Austremoine, Gatien, Saturnin et Valère, et plusieurs autres que le B. Apôtre leur avait désignés comme compagnons » [5].

Nos contradicteurs rejettent comme apocryphes quelques-uns des textes que nous venons de citer, mais presque toujours par cette seule raison qu'ils contredisent leurs opinions préconçues. Quand bien même nous serions obligé de renoncer à quelques-uns de ces témoignages, il en resterait toujours un nombre plus que suffisant pour prouver que les premiers siècles de notre ère ont cru que la Gaule a été évangélisée par les disciples de S. Pierre et de S. Clément.

§ II. — *Traditions des Églises de France.*

Le R. P. Picardat, dans une dissertation manuscrite qu'il a bien voulu nous communiquer, a réuni tous les passages des écrivains

[1] *Hist. Franc.*, l. IX, c. XXXII.

[2] *De Glor. confess.*, l. I, c. LVI.

[3] *Ibid.*, c. LXXX.

[4] Maï, *Script. vet.*, X, 7. — *Patrol. græca*, XXIV, col. 627.

[5] *Monum. inédits*, II, 374.

du Moyen Age qui attestent la prédication dans les Gaules au premier siècle. L'espace ne nous permet point d'aborder ces longues énumérations, et d'ailleurs nos adversaires conviennent que les auteurs du Moyen Age, à très-peu d'exceptions près [1], sont favorables au système que nous défendons. On peut signaler quelques divergences sur tel ou tel saint, mais il y a uniformité de croyance sur la question générale. Nous ne reproduirons donc pas ici les témoignages de Paul Warnefride, Paschase Radbert, Raban-Maur, Hincmar, S. Adon, Usuard, Flodoard, Abbon, Yves de Chartres, Anselme de Laon, Pierre le Vénérable, Ordéric Vital, Innocent III, Albert le Grand, Vincent de Beauvais, S. Thomas d'Aquin, S. Bonaventure, etc., ni les assertions des martyrologes et des légendaires. Nous nous bornerons à constater que, jusqu'au XVIIIe siècle, une quarantaine des Églises de France se sont glorifiées d'avoir été évangélisées par des disciples de Notre-Seigneur ou par ceux des Apôtres [2].

M. Tailliar voudrait ruiner l'autorité de la tradition en disant (p. 54) que : « lorsqu'elle est dépourvue de ses trois conditions d'ancienneté, de perpétuité, d'universalité, elle est insuffisante ; on

[1] Le moine Léthalde, écrivain du Xe siècle, dans sa *Vie de S. Julien du Mans*, reproduit l'opinion historique de S. Grégoire de Tours, mais en reconnaissant qu'elle est opposée à la tradition. M. Tailliar invoque quelques passages des martyrologes de Bède et de Raban-Maur ; mais on sait combien ils ont été interpolés. Les martyrologes de S. Adon et d'Usuard, qui sont considérés comme authentiques par les critiques les plus compétents, constatent les origines apostoliques des Églises d'Arles, Vienne, Périgueux, Saintes, Trèves, Narbonne, etc.

[2] Arles (S. Trophime), Aix (S. Maximin), Apt (S. Auspice), Bayeux (S. Exupère), Beauvais (S. Lucien), Béziers (S. Aphrodise), Bourges (S. Ursin), Châlons-sur-Marne (S. Memmie), Chartres (S. Aventin), Clermont-Ferrand (S. Austremoine), Évreux (S. Taurin), Le Mans (S. Julien), la Limagne (S. Nectaire), Limoges (S. Martial), Lodève (S. Flour), Marseille (S. Lazarre), Meaux (S. Sanctin), Metz (S. Clément), Nantes (S. Clair), Narbonne (S. Paul Serge), Orange (S. Eutrope), Paris (S. Denis), Périgueux (S. Front), Reims et Soissons (S. Sixte et S. Sinice), Rouen (S. Nicaise), Saintes (S. Eutrope), Seez (S. Latuin), Senlis (S. Rieul), Sens (S. Savinien), Toul (S. Mansuet), Toulouse (S. Saturnin), Tours (S. Gatien), Trèves (S. Valère), le Velay (S. Georges), Verdun (S. Sanctin), Vienne (S. Crescent), etc.

peut même dire qu'elle n'existe pas. » Ne demandons pas à la tradition historique les caractères que l'Église réclame pour la tradition dogmatique. Certaines traditions locales sont parfaitement incontestables et ne sauraient, en raison même de leur intérêt restreint, devenir universelles. Nous convenons qu'en ce qui concerne tel ou tel saint, on ne pourrait point toujours, faute de documents, prouver que la tradition qui le place au premier siècle est ancienne et perpétuelle. Mais quant à la tradition générale de l'évangélisation des Gaules aux temps apostoliques, nous pouvons affirmer qu'elle a pour elle l'ancienneté : qu'on relise nos textes ; la perpétuité : elle n'a été interrompue qu'au XVIIe siècle ; l'universalité : toutes nos provinces se sont montrées unanimes.

Il ne faut pas oublier que la tradition est un des éléments de la science historique : on doit la discuter quand elle est en désaccord avec d'autres renseignements : mais on ne saurait lui opposer purement et simplement une injuste fin de non recevoir. Qu'on agisse ainsi vis-à-vis des traditions populaires, on ne s'expose qu'à rejeter parfois un certain fonds de vérités mêlées à des fables : mais qu'on tienne la même rigueur à des traditions qui se retrouvent sur tous les points de la France et du monde catholique, dans tous les siècles de l'Église ; dont l'origine se perd dans la nuit des temps ; qui concordent entre elles malgré l'éloignement des lieux ; qui sont en harmonie avec l'enseignement général de l'histoire ; qui sont consignées dans les plus vénérables monuments de la liturgie ; c'est vouloir renverser les lois de la critique et supprimer l'une des sources de la vérité.

§ III. — *Autorité liturgique.*

Toutes les liturgies qui se sont succédé jusqu'au XVIIe siècle sont unanimes dans leur croyance à l'évangélisation des Gaules aux temps apostoliques. Nous savons bien que ce n'est point là une autorité irréfragable, en matière d'histoire : mais on conviendra que ces traditions, auxquelles on inflige l'épithète méprisante de *populaires*, sont élevées par les antiques liturgies à un rang très-officiel et qu'elles peuvent répondre à leurs détracteurs que possession vaut titre.

Tandis que les réformateurs des bréviaires français, souvent sus-

pects de jansénisme, se laissèrent gagner par les innovations de Launoy, le bréviaire romain resta fidèle aux anciennes traditions. Quand la liturgie universelle fut introduite en France, chaque diocèse soumit son Propre des saints à l'approbation du Saint-Siége, et la Congrégation des Rites, après mûr examen, sanctionna beaucoup de légendes qui font remonter au premier siècle l'origine de nos Églises [1], alors même que le Martyrologe romain avait donné des indications contraires.

Ces décisions n'ont assurément aucune autorité doctrinale, mais on ne saurait leur contester une haute valeur, au point de vue de la critique historique.

Au sujet du célèbre décret concernant S. Martial, rendu par Pie IX, le 18 mai 1854, M. Tailliar (p. 49) : « bénit la haute sagesse du souverain Pontife Pie IX et l'intelligence pénétrante du cardinal Antonelli, dont on ne saurait trop louer la sollicitude et la circonspection dans ces matières délicates, » et il ajoute en note : « Ce décret relatif à S. Martial se borne à déclarer, ce qui nous semble parfaitement juste, que l'éloge et le culte de ce saint sont établis de temps immémorial : *constare ab immemoriali de elogio et cultu de quo agitur*. Mais il ne décide pas, comme l'articulait la requête de Mgr l'Évêque de Limoges, que S. Martial était l'envoyé de S. Pierre et l'un des soixante-douze disciples du Christ. »

M. Tailliar reconnaîtra facilement qu'il est dans une complète erreur, en parcourant le document officiel qui concerne cette cause [2].

Quand Mgr de Buissas, évêque de Limoges, soumit à l'approbation du Saint-Siége le Propre des saints de son diocèse, il conserva à S. Martial le titre et le culte d'Apôtre, que lui donna toujours la tradition. Le secrétaire de la Congrégation des Rites proposa de remplacer le culte d'apôtre par celui de confesseur pontife, en partant de ce principe incontesté que c'est seulement à ceux qui ont fait partie des disciples de Notre-Seigneur qu'on peut, par privilége, étendre le culte décerné aux Apôtres. Cette cause historico-

[1] Propres des diocèses de Limoges, Aix, Sens, Chartres, Auch, Beauvais, Le Puy, Bayeux, Autun, Tulle, etc.

[2] *Lemoviren. Confirmationis elogii et cultus ut apostoli quo S. Martialis primus Lemovicensium episcopus hactenus gavisus est ab immemorabili tempore et ex constitutionibus apostolicis.* Lemovicis, 1855.

liturgique fut débattue devant les cardinaux de la Congrégation des Rites qui, le 8 avril 1854, reconnurent à l'Église de Limoges le droit d'honorer son premier évêque du culte et du titre d'Apôtre et d'insérer dans sa liturgie qu'il avait été l'un des soixante-douze disciples du Christ. C'est ce décret qu'approuve le Saint-Père, en constatant l'antiquité du culte spécial d'Apôtre, qui avait été mis en question, *cultu de quo agitur*. Ainsi donc M. Tailliar doit nous permettre d'inscrire au profit de notre opinion, et non de la sienne, « la haute sagesse du souverain Pontife Pie IX et l'intelligence pénétrante du cardinal Antonelli ».

L'abbé J. CORBLET.

(*La suite au prochain numéro*).

ERRATA, DELENDA ET ADDENDA.

Page 531, ligne 24 : *au lieu de* S. Eleuthère à Tournai, *lisez* S. Rieul à Senlis.

Même page, ligne 29 : *supprimez* S. Rieul à Senlis.

Page 535, note 1, *ajoutez* à la fin : l'abbé BOITEL, *Histoire de la Champagne*.

Page 536, à la fin de la note, après *Les origines de l'Église de Paris*, *ajoutez :* (Ouvrage annoncé, mais non encore paru en ce moment, décembre 1869).

Page 539, chapitre II, ligne 2 : *au lieu de* ou se dérouler, *lisez* et de se dérouler.

Page 540, note 4 : *après* terræ, *ajoutez* verba eorum.

Page 542, ligne 4 : *au lieu de* S. Clément d'Alexandrie, *lisez* Clément d'Alexandrie.

Page 542, note 6, dernière ligne : *au lieu de* cultui, *lisez* cultum.

Page 543, note 3, ligne 3 : omni, *lisez* omne.

Page 548, note 1re, ligne 2 : *au lieu de* Bonetty, *lisez* Bonnetty.

Page 548, note 3, 1re ligne : Marius, *lisez* Marcus.

DU TYPE DU CHRIST

DANS L'ART CHRÉTIEN.

PREMIER ARTICLE.

I.

L'humanité du fils de Dieu est l'axe sacré autour duquel gravite l'Art chrétien tout entier; le culte des images y puise son principe, y trouve son terme le plus élevé; le beau y verra son idéal et sa plus haute expression.

Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble dans une personne unique, Dieu au complet, homme au complet, de sorte que, susceptible d'être représenté par son image comme un homme ordinaire, quand on le représente selon la vérité de sa nature humaine on fait une image de Dieu : on peut le dire au même titre que la sainte Vierge est appelée véritablement la mère de Dieu, bien que l'humanité seule du Verbe divin ait pris naissance dans son sein très-chaste; et cette image mérite le même respect, la même vénération auxquels elle aurait droit si elle pouvait exprimer la nature divine elle-même du Sauveur; elle a les mêmes titres pour le *représenter* selon la rigueur du terme, c'est-à-dire pour faire qu'on puisse le considérer comme présent et lui adresser tous les honneurs, toutes les demandes que comporte sa double nature, en les adressant extérieurement à son image.

La valeur de l'image, comme *représentant* l'original, selon

cette manière rigoureuse de parler, plutôt dans le sens d'une idée morale que dans celle d'une œuvre artistique, n'est pas essentiellement liée à la perfection du travail, à l'exactitude avec laquelle l'artiste a su reproduire les traits du modèle; elle dépend principalement de l'intention manifestée par des efforts d'imitation sans doute, mais aussi par la situation donnée à l'image, par les attributs destinés à la caractériser, et quand surtout elle est bénite, selon les rites de l'Église, elle reçoit comme une délégation sacrée, qui la rend plus spécialement propre à remplir l'office qu'on lui demande.

Mais si l'on considère la chose sous le rapport de l'art, l'office propre du peintre lui-même est essentiellement de faire ressemblant avec toute la perfection dont l'œuvre est susceptible. Relativement à l'humanité du fils de Dieu en particulier, nous entendons qu'il tende de tous ses efforts à la faire ressemblante, et nous comprenons que, pour y réussir d'une manière satisfaisante, il faudrait s'élever à des hauteurs désespérantes. Les œuvres des artistes les plus vantés demeurent au-dessous de nos pensées, au point de nous arracher un soupir, quand nous les comparons avec l'idée adorable que nous nous faisons des traits du Sauveur.

Nous le verrons ce visage qui transporte incessammeut de joie et d'admiration toutes les puissances célestes, et, nous reportant, avec la connaissance parfaite que nous en aurons, vers le passé qui se sera écoulé ici-bas, faisant entrer l'art et l'histoire en participation de notre existence éternelle, nous nous ferons des tableaux où nous nous représenterons sans fin les situations où il a plû à Jésus de passer pendant sa vie mortelle, et dans chacune d'elles il nous apparaîtra avec le genre de beauté qui leur sera le plus admirablement approprié.

Aujourd'hui, tout ce que peuvent de mieux le génie et la science, c'est de nous soulever vers nos destinées immortelles; mais, soulever ainsi, c'est faire quelque chose de grand, et on le fait toutes les fois que, dans une haute mesure, l'on met en voie d'imaginer quel fut sur la terre le type visible le plus accompli de toute perfection, de toute beauté, le vrai corps du fils de Dieu.

On a fait bonne justice des doutes élevés sur la beauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le prophète Isaïe, dans le célèbre passage où il décrit avec tant de vérité et de pathétique les souffrances et les opprobres de l'Homme-Dieu, ne s'était aucunement proposé de nous faire connaître ses traits, et le portrait qu'il en trace ne peut se rapporter qu'aux circonstances de sa passion : c'est alors que Jésus, épuisé, défiguré par la douleur, souillé de boue et de crachats, a pu paraître dans un état véritablement vil et abject, aux yeux grossiers de ceux qui l'entouraient.

L'opinion de quelques-uns des Pères ne peut avoir plus de portée que le texte de leurs commentaires, et si l'on peut en conclure quelque chose, relativement à l'aspect du Sauveur, c'est qu'il n'avait rien qui, dans l'habitude de la vie, frappât le commun des hommes par aucun éclat extraordinaire, rien surtout de ce qui, appelé beau par des hommes sensuels, se verrait refuser ce nom dans le langage des Anges.

Il tenait voilé ce rayonnement céleste qui, naturellement, aurait dû toujours rejaillir de son corps comme il le fit sur le Thabor.

Il n'avait point cette pompe et cette majesté d'emprunt dont s'entourent les rois et les grands de ce monde.

Ayant voulu pendant trente ans vivre ignoré, passant pour le fils illettré d'un simple artisan, il faut croire que, par son extérieur, il évitait de se distinguer sensiblement des autres hommes.

Pour expliquer comment ses bourreaux ont traité aussi ignominieusement son divin visage, il n'est nullement nécessaire de supposer, comme Tertullien semblerait le dire par hyperbole, qu'ils y étaient excités par la déformation de ses traits. Nous n'avons pas à creuser bien profondément dans nos propres âmes pour voir qu'il suffit de déchaîner les mauvais instincts de la nature, et ils vont devenir capables de pareils excès : la jeunesse, la naissance, la beauté ne font alors qu'exciter ces sortes de tigres que l'on appelle encore des hommes. Mais, assurément, personne n'eût osé mettre la main sur le fils de Dieu, si ses traits avaient dit suffisamment quel il était.

Le problème se résout en associant la pureté des lignes, la

noblesse et la régularité des traits, l'épanouissement d'une âme toujours sainte, toujours sereine, toujours maîtresse d'elle-même, à la simplicité du maintien, à la modestie d'attitude, à la pauvreté des vêtements. Ces traits peuvent pâlir par les veilles, se creuser par les jeûnes et les larmes, s'altérer au jour des grandes ignominies et des suprêmes douleurs, devenir méconnaissables, comme nous le disons de quelqu'un que nous reconnaissons cependant, comme aussi nous voyons la maladie et la mort faire des ravages inouïs sur un visage naguère plein de fraîcheur et de vie, sans y faire disparaître les lignes d'une admirable beauté.

Nous est-il arrivé quelquefois de rencontrer des saints, de ces hommes que l'on peut coudoyer dans la rue, sans y prendre garde, et qui sont déjà à moitié dans le ciel? Nos yeux s'arrêtant sur eux, nous aurions pu dire dans un premier mouvement : qu'ont-ils de plus que les autres? Les avons-nous considérés avec plus d'attention, n'avons-nous pas entrevu d'abord, puis reconnu bientôt après sur leur front, dans leurs yeux, sur leurs lèvres, dans toute leur personne une paix qui n'est pas de ce monde? C'est un rayonnement, c'est une lumière qui nous soulèvent doucement vers les sphères où ils vivent; notre admiration en serait exaltée, enflammée hors de toute mesure, si nous y étions mieux préparés.

Tel sur les chemins de la Galilée, tel dans les cités de Juda, devait paraître habituellement le fils de Marie. Mais par moments, quelle délicieuse expression devait s'épancher sur ses lèvres, quels éclairs devaient jaillir de ses yeux, de quelle maesté devait s'empreindre toute sa personne!

« L'éclat et la majesté de sa divinité cachée, » dit saint Jérôme, propos de la vocation de saint Matthieu, « qui rejaillissaient sur « son visage humain pouvaient, à première vue, attirer à lui ceux « qui le considéraient [1]. » Saint Thomas d'Acquin, qui cite ces

[1] Cum transiret, vidit hominem nomine Mattheum, etc. (MATTH., IX.) Fulgor ipse et majestas divinitatis occultæ, quæ etiam in facie relucebat humana, videntes ad se trahere poterit ex primo aspectu. (*Summa Theolog.*, part. III, q. XLIV, a. III.)

paroles, les fait suivre de cet autre passage du même Père, relatif aux vendeurs chassés du temple : « Parmi tous les prodiges « du Seigneur, aucun ne me paraît plus étonnant : conçoit-on « qu'un homme, à une époque où il pouvait paraître méprisable, « ait pu, armé seulement d'un fouet, chasser une aussi grande « multitude? Il faut qu'il se soit échappé de ses yeux des traits « de feu tout célestes [1]. »

Saint Jean Chrysostôme dit que les peuples étaient comme cloués à sa vue, ne pouvant se lasser de le voir et de l'admirer [2] : qu'il était plein de grâces et qu'on ne pouvait le voir sans l'aimer [3]. Saint Bernard répète qu'ils s'attachaient à lui, entraînés à la fois par ses paroles et par l'attrait de sa personne : car il n'y avait rien de doux comme sa voix, rien de beau comme son visage [4]; son regard était plein de beauté er de pudeur, ajoute saint Laurent Justinien; l'humilité, la douceur le rendaient aimable à tout le monde; ses lèvres étaient comme des lys d'où coulaient le lait et le miel et qui répandaient les paroles de la vie éternelle [5].

Ce sont là, dirons-nous, des effets qui tiennent au charme de la physionomie et non à la perfection des lignes, et nous savons que ces deux genres de beauté ne sont pas toujours réunis dans la même personne. Telle figure parfaitement conformée, nous laisse, faute d'expression, froids et insensibles, et telles personnes que nous préférons nous paraîtraient laides et difformes, si la beauté de leur âme ne se peignait sur leurs visages en traits accentués. Le Sauveur a certainement réuni en son corps tous les genres de perfection; il était, comme le dit l'Ange de l'école, parfait en tous points, parfait par la proportion des lignes de son

[1] Mihi, inter omnia signa quæ fecit Dominus, hoc videtur esse mirabilius, quod unus homo, in illo tempore contemptibilis, potuerit ad unius flagelli verbera tantam ejicere multitudinem : igneum enim quiddam atque sidereum radiebat ex oculis ejus. (*Hieron.*, ad MATH., XXI.)

[2] *In psal.* XLIV.

[3] In MATH., VIII, *Hom.* 28.

[4] Sermo I, *in festo omnium sanctorum.*

[5] *Tractatus de vero connubio.*

corps persistantes au dehors, parfait par le jeu, l'élasticité, l'harmonie de toutes les fibres destinées à se mouvoir et capables de mettre l'extérieur en rapport avec le dedans. Et c'est pourquoi la physionomie même, qui a su se prêter mieux qu'aucune autre aux dernières extrémités de l'abaissement, sera la plus capable d'exprimer la majesté des grandeurs suprêmes, sans que les lignes de ces traits destinés à nous ravir éternellement, aient au fond jamais varié.

Il faut qu'au faîte de la gloire, au jour solennel du Jugement, l'orgueilleux pharisien le reconnaisse pour celui-là même qui fut l'objet inconsidéré de sa haine et de son mépris, il faut que le pécheur repentant, que le pauvre malade guéri de sa main, retrouvent ce Jésus si simple, si accessible qui leur montra tant de mansuétude : les uns et les autres en le voyant apparaître sur les nuées du ciel, ne s'écriront-ils pas au fond du cœur ou ravis ou confondus?... C'est bien Lui !...

II.

Si nous n'avions pas à proclamer la beauté du Sauveur en notre qualité de chrétien, il nous paraîtrait encore nécessaire de l'admettre dans l'intérêt de l'art.

L'on a supposé trop légèrement que l'indécision de certaines controverses sur l'interprétation du texte d'Isaïe avait influencé l'art chrétien, dans le sens de la dégénération des types du beau, mis en honneur par l'antiquité grecque : le beau est tellement de l'essence de l'art, quand il veut rendre le bien, que dans ce genre d'écarts, nous en concevrions tout au plus d'individuels.

Ce que l'on a pris pour un système fut tout simplement ou inhabileté d'exécution, ou mauvais goût, ou archaïsme. Ces grands Christs dits byzantins qui ont paru principalement pouvoir motiver la manière de voir que nous combattons, à raison de leurs yeux hagards et de leurs traits tirés, ont été au contraire conçus (un examen attentif le prouve), avec la pensée d'atteindre une expression extraordinaire de grandeur et de majesté, et de

l'atteindre précisément plutôt par la composition des traits que par l'expression des sentiments de l'âme : cet ovale allongé du visage, ces yeux en amandes, ces lignes longues et droites étaient alors réputés tenir le premier rang dans les conditions de la beauté, et, si l'on s'attache aux œuvres de ce style qui offrent le plus de supériorité relative, on reconnaîtra qu'ils ne sont pas toujours demeurés aussi éloignés qu'on l'avait pensé du bien proposé.

Les Christs dont nous parlons sont généralement représentés dans la gloire; s'il était quelque endroit où le Sauveur pût apparaître dépourvu de noblesse et de beauté, dans un état d'apparente dégradation, ce serait sur la croix. On a vu en effet quelques crucifix modernes que l'on s'est efforcé de rendre plus pathétiques, à force de les défigurer ou de les meurtrir; mais ils sont rares, et la chose est sans exemple, quand on se rapproche des hautes époques, où l'on aimait à rattacher au divin crucifié des idées de victoire et de salut et nullement de compassion ou de torture : nous pouvons en conclure que la pensée de ces temps-là eût été beaucoup plus de relever que de rabaisser le type de l'Homme-Dieu.

Non, à toutes les époques, les efforts de l'art ont tendu à réunir dans la figure du Christ les meilleures conditions de la beauté humaine; mais il est arrivé, selon la diversité des temps et des écoles, que ces conditions ont été comprises différemment.

On reprochait un jour au Poussin d'avoir fait de Notre-Seigneur Jésus-Christ une sorte de Jupiter Tonnant, à quoi il aurait, dit-on, répondu : « Vouliez-vous que je lui donnasse une figure de Père « Doullet? » Émeric David rapporte ce fait en le rattachant à la thèse que nous soutenons : à savoir, que le Christ, en tout état de cause, doit être représenté beau. Mais ne comprend-on pas que le *Beato Angelico*, par exemple, vît le type de la beauté qui met sur la voie du divin, dans le maintien recueilli, dans la sérénité angélique d'un saint sous l'habit religieux, comme l'était le prieur de son couvent, saint Antonin? Le Poussin au contraire, qui a mis tant de recueillement et de douce mélancolie dans ses

bergers d'Arcadie, aurait craint sans doute de demeurer trop humain, s'il n'avait essayé de peindre le Christ avec ce que l'on appelait alors plus de largeur et de force; et, manquant le but qu'il se proposait : au moyen de l'élargissement des formes, de la vigueur des muscles, de l'abondance et du mouvement de la chevelure, n'est-il pas arrivé au contraire à ce résultat, que, chez lui, par la noblesse des types, les pasteurs antiques l'emporteraient sur la figure du Fils de Dieu?

Pour juger de la beauté qui convient à cette adorable figure, il faudrait la voir, et il ne suffirait pas de la voir!... Avec le plus habile maniement du crayon et du pinceau, vous ne ferez pas un bon portrait, même ayant le modèle sous les yeux, si vous ne savez le comprendre. Se prendrait-on à regretter qu'il ne se soit pas trouvé sur les pas de Jésus quelque artiste capable de recueillir ses traits et de les transmettre sous une forme digne de lui à l'innombrable postérité des chrétiens? Mais quel peintre mortel, comprenant quel il était, devant lui n'eût laissé tomber ses pinceaux, et quel est celui qui, ne le comprenant pas, eût été capable de le peindre!

Il fallait un miracle pour que Jésus nous laissât sa parfaite image, ou plutôt, il eût fallu toute une succession de miracles : il aurait pu les faire ces miracles, lui qui renouvelle chaque jour des milliers de miracles pour nous donner à chacun, en propre, la réalité de son corps sacré. Mais il y a mis une grande différence : sa chair est le viatique nécessaire pour nous soutenir le long du chemin; le voir comme il est, sera la récompense accordée au terme du voyage. Cette différence bien sentie, on comprendra facilement que le Sauveur ait bien pu quelque part imprimer miraculeusement son image, sans faire la continuité de miracles qu'il eût fallu ensuite pour la protéger contre l'insuffisance de la matière, les altérations du temps, l'oubli des hommes, les défaillances de l'opinion, l'incertitude des témoignages, toutes les viscissitudes de ce monde, et mettre la généralité des chrétiens en état de la connaître et de l'apprécier.

Au fait, si nous prêtons l'oreille aux traditions, non pas à ces

traditions que l'Église a classées dans le corps des vérités révélées, en leur donnant la sanction de son autorité, mais à ces traditions respectables encore dont elle favorise les données, sans en garantir l'authenticité, nous entendrons diverses églises locales répéter qu'elles possèdent ou qu'elles ont possédé de ces images du Sauveur, qui auraient été imprimées directement par le contact de son divin visage. La Sainte Face, solennellement honorée depuis des siècles dans la basilique de Saint-Pierre, est demeurée la plus célèbre de ces images, mais elle n'est pas la seule qui mérite l'attention. Pour nous, nous nous proposons de nous en occuper plus sérieusement qu'on ne l'a fait jusqu'ici au seul point de vue de l'art. Nous voulons savoir si ces images ne nous apporteraient pas quelques lumières sur un point capital à nos yeux pour l'art chrétien, la question de savoir quels souvenirs on a pu conserver des véritables traits sous lesquels le Fils de Dieu a paru dans ce monde, et comment on doit s'en servir pour le représenter dignement. Mais, pour faire cette étude avec fruit, il ne faut pas prendre isolément les images dont nous parlons : comme moyen de contrôle, nous les comparerons les unes aux autres, et nous commencerons par recourir à deux autres sources plus ordinaires d'informations : nous voulons parler des traditions écrites ou purement verbales, et des plus anciennes images formées par les procédés habituels de l'art.

III.

Les descriptions de la figure de Notre-Seigneur qui sont les plus connues, sont celles qu'a tracées *Nicéphore Callixte*, au XIVe siècle, dans son *Histoire ecclésiastique*, et celle qui s'est répandue dans le siècle suivant sous le nom de *Publius Lentulus* [1], donné pour prédécesseur à Ponce-Pilate dans le gouver-

[1] Publius Lentulus est un personnage imaginaire, le prédécesseur de Ponce-Pilate était Valerius Gratus; un certain Eutrope qui aurait, disait-on, recueilli la lettre de Lentulus dans les archives du Sénat, ne se présente pas

nement de la Judée. Elles ne mériteraient aucun crédit, à considérer uniquement l'époque de leur apparition et l'incertitude où l'on est de leur véritable origine ; mais elles offrent dans leur contexte une telle saveur primitive, elles s'expriment avec tant de convenance, elles s'accordent si bien entre elles sur les points essentiels, qu'on ne peut leur refuser une certaine valeur, comme écho possible des traditions primitives. *Nicéphore* affirme expressément qu'il ne fait que répéter des auteurs plus anciens, *sicuit a veteribus accepimus ;* quand il décrit la sainte Vierge, il nomme Épiphane ; on ne trouve cependant rien à ce sujet dans ce qui nous est parvenu des écrits du saint évêque de Salamine. Mais une lettre, adressée au IXe siècle à l'empereur iconoclaste Théophile, contient une description de la figure du Sauveur ; attribuée d'abord à saint Jean Damascène et imprimée à la suite de ses œuvres, cette lettre a été considérée depuis comme l'œuvre collective des patriarches qui occupaient alors les siéges d'Antioche, d'Alexandrie ou de Jérusalem, ou plutôt de l'un d'eux avec l'adhésion des deux autres ; elle affirme que Constantin fit peindre le Sauveur, selon la figure qui lui était attribuée par les anciens historiens, *quali forma historici descripsere ;* puis elle décrit elle-même cette divine figure en des termes qui ont le plus grand air de famille avec ceux dont se servirent plus tard Nicéphore Callixte, l'auteur de la lettre de Lentulus

comme un personnage d'une existence plus réelle. La lettre de Lentulus a aussi été mise sur le compte de Pilate, avec de légères variantes, sans plus de fondement. Cependant il n'est pas hors de vraisemblance que Pilate ait adressé à l'empereur un récit quelconque des événements accomplis en Judée sous son gouvernement, et il peut y avoir un fond de vérité dans les actes qui lui sont attribués. La première mention de date certaine du nom de Lentulus ne remonte pas au-delà du XVe siècle et de la découverte qui fut faite alors de sa prétendue lettre, dans un manuscrit des Évangiles, à la bibliothèque d'Iéna ; saint Antonin de Florence, quelques années après, croyait cependant pouvoir la citer. (Voir *Recherches historiques sur la personne de Jésus-Christ*, par un ancien bibliothécaire, G. Peignot. Dijon, 1829.) Catherine Emmerich admet cependant dans ses méditations l'existence d'un officier romain du nom de Lentulus.

et encore Ludolphe le Chartreux ; ce dernier, en effet, dans le prologue de la *Vie de Jésus-Christ*, fait de lui un portrait qui ne diffère pas plus de la version attribuée à Lentulus, que ne peuvent le faire deux traductions différentes du même texte original [1].

[1] Nous mettons en regard ces différentes versions; voici celle de la lettre à Théophile : Præstanti (*ou* excellenti) statura, junctis supercillis, venustis oculis, justo naso, crispa cæsarie, subcurvum, eleganti colore, nigra barba, tritici coloris vultu, promaterna similitudine, longis digitis, voce sonora, suavi eloquio, blandissimum, quietum, longanimum, patientem. (*Œuvres de saint Jean Damascène*, éd. Lequien, in-folio, 1712, tom. I, p. 631.)

Nous donnons maintenant le texte de Nicéphore : Porro effigies formæ Domini nostri Jesu Christi, sicuti a veteribus accepimus, talis prope modum, quatenus eam crassius verbis comprehendere licet, fuit. Egregio is vividoque vultu fuit. Corporis statura ad palmos prorsus septem. Cæsariem habuit subflavam, ac non admodum densam, leniter quodam modo ad crispos declinantem. Supercilia nigra, non perinde inflexa. Ex oculis fulvis et subflavescentibus mirifica prominebat gratia. Acres ii erant, et nasus longior. Barbæ capillus flavus nec admodum demissus. Capitis porro capillos tulit prolixiores. Novacula enim in caput ejus non ascendit, neque manus aliqua hominis, præterquam matris, in tenera dumtaxat ætate ejus. Collum fuit sensim declive, ita ut non arduo et extento nimium corporis statu esset. Porro tritici referens colorem, non rotundam aut acutam habuit faciem, sed qualis matris ejus erat, paulum deorsum versum vergentem, ac modere rubicundam : gravitatem atque prudentiam cum lenitate conjunctam, placabilitatem iracundiæ expertem præ se ferentem. (Peignot, *Recherches historiques*, p. 24, d'après la traduction de Jean Lange. Paris, 1630.)

Texte de la lettre de Lentulus : Vir est altæ staturæ proportionatæ, et conspectus vultus ejus cum severitate et plenus efficacia, ut spectatores amare eum possint et rursus timere. Pili capitis ejus vinei coloris usque ad fundamentum aurium, sine radiatione et erecti, et a fundamento aurium usque ad humeros contorti ac lucidi, et ab humeris deorsum pendentes bifido vertice dispositi in morem Nazaræorum. Frons plana et pura, facies ejus sine macula, quam rubor quidem temperatus ornat. Aspectus ejus ingenuus et gratus. Nasus et os ejus nullo modo reprehensibilia. Barba ejus multa, et colore pilorum capites bifurcata, oculi ejus cærulei et extreme lucidi. In reprehendendo et objurgando formidabilis; in docendo et exhortando blandæ linguæ et amabilis. Gratia miranda vultûs, cum gravitate. Vel semel eum ridentem nemo vidit, sed flentem imo. Protracta statura corporis, manus ejus rectæ et erectæ,

Il est curieux de rapprocher de ces portraits, qui reposent sur un fondement plus ou moins sérieusement historique, celui que sainte Brigite, dans ses révélations, met dans la bouche de la sainte Vierge; ils ont tellement d'analogie entre eux, qu'après avoir donné en note le texte de chacun d'eux séparément, il nous sera permis de les fondre tous ensemble les corrigeant et les complétant les uns par les autres pour nous représenter le Sauveur du mieux qu'il nous est possible [1].

brachia ejus delectabilia. In loquendo ponderans et gravis, et parcus loquelâ. Pulcherrimus inter homines natos. (Peignot, *Recherches historiques*, p. 20.)

Texte de Ludolphe le Chartreux : Homo quidem staturæ proceræ mediocriter et spectabilis, vultum habens venerabilem quem intuentes possunt diligere et formidare. Capillos habens coloris nucis avellanæ prematuræ et planos fere usque ad aures, ab auribus vero cincinnos, crispos aliquantulum ceruleos, et fulgentiores ab oculis ventilentes, discrimen habens in medio capitis juxta morem Nazareorum, frontem planam et serenissimam, cum facie sine ruga et macula aliqua, quam rubor moderanter venustat. Nasi et oris nulla prorsus est reprehensio; barbam habens copiosam et intensam capillis concolorem, non longam sed in medio bifurcatam. Aspectum habet simplicem et maturum, oculis glaucis variis et claris existentibus. In increpatione terribilis, in admonitione blandus et amabilis, hilaris, servata gravitate; qui nunquam visus est ridere, flere autem sæpius. Sic in statura corporis propagator, rectos, habens manus et brachia, omnia visu delectabilia, in colloquio gravis, rarus et modestus, speciosus inter filios hominum. (Ce texte est donné comme celui de la lettre de Lentulus, par Mallonius, *Stigmata sacræ sindoni impressa*, Venise, 1606, p. 35.)

[1] Texte de sainte Brigitte : Qualis erat filius meus in mundo cognosce : ipse tam prolixa facie erat, quod nullus videbat eum facie qui non consoleretur aspectu ejus, etiam si præcordialiter dolorem haberet. Justi vero spirituali consolatione consolabantur, sed et mali sæculi tanto tempore quo eum videbant relevabantur; unde et dolentes dicere consueverunt : eamus ad filium Mariæ, videamus et faciem tanto tempore relevemur; anno igitur vigesimo ætatis suæ, in magnitudine et fortitudine virili perfectus erat; inter medios moderni temporis magnus, non carnosus, sed nervis et ossibus corpulentus. Capilli ejus supercilia et barba crocebrunea erant; longitudo barbæ palmæ per traversum manus. Frons vero non præminens vel mersa sed recta; nasus æqualis, non parvus, nec nimis magnus, oculi vero ejus tam puri erant quod etiam inimici ejus delectabantur aspicere, labia non spissa, sed clare rubentia.

Jésus nous apparaît avec un aspect à la fois simple et vénérable, empreint de bienveillance, de gravité et de prudence, tel que le voyant on pût et l'aimer et le craindre ; doué d'un tel charme, qu'il n'était personne en sa présence qui n'éprouvât une secrète consolation.

Sans s'élever beaucoup au-dessus de la moyenne, sa taille est avantageuse, son port noble et assuré: la coupe de son visage est d'un bel ovale, son teint clair, coloré d'une douce et modeste rougeur, sur un fond comparable à la couleur du froment nouvellement mûr, sans une tache ni aucune inégalité; son front, sans être trop proéminent, s'élève calme, uni et serein ; ses sourcils sont bruns ou un peu noirs; ses yeux clairs, vifs et pénétrants, d'une grâce sans égale, d'une pureté telle qu'elle exerçait des charmes jusque sur ses ennemis, et d'une de ces nuances insaisissables que l'on peut comparer au vert azuré des eaux (*glauci*), décrire comme tirant sur le blond (*subflaventes*) ou ayant quelque chose de plus brun, selon que la lumière vient diversement s'y réfléchir.

Son nez d'une grande pureté de lignes, un peu long suivant les uns, d'une grandeur moyenne selon les autres, est, de l'avis de tous, proportionné d'une manière irréprochable ; il en est de même de sa bouche, et ses lèvres fraîches et rosées s'épanouissent sans se serrer ni se contracter jamais.

Ses cheveux médiocrement fournis, d'un blond tirant sur le brun, qui rappelle celui de la noisette dans sa maturité, n'ont jamais été atteints par les ciseaux ; ils se partagent sur le front et retombent de toute leur longueur, ils se bouclent sur le cou ; sa barbe en diffère peu par la nuance, elle est un peu plus

Mentum non erat præminens, nec nimis longum, sed pulchro moderamine venustum. Maxillæ carnibus modeste plenæ. Color ejus erat candidus, claro rubæo permixtus, statura ejus recta, et in toto corpore suo nulla macula erat, sicut, et illi testabantur, qui eum totaliter viderunt nudum et columnæ ligatum flagellabant, nunquam super eum vermis venit, non perplexitas aut immunditia in capillis. (*Rev. S. Brigittæ*, l. IV, cap. LXX.)

blonde peut-être [1] ; un peu plus épaise dans sa longueur, elle ne va pas au-delà du travers d'une main, puis elle se partage habituellement par le milieu.

Pour achever ce portrait du Sauveur, il faut se représenter sa tenue pauvre et modeste, mais toujours pleine d'ordre et de propreté, non que ce fût pour lui l'objet d'aucune préoccupation mais parce qu'il le voulait ; jamais nulle souillure, nulle vermine ne s'attacha à sa personne, à ses cheveux ou à ses vêtements, quoiqu'il ait toujours porté la même tunique, cette robe sans couture, qui, d'après une pieuse tradition, tissée dans sa première enfance des mains de sa très-sainte mère, se serait accrue avec lui sans jamais s'user, sans jamais s'altérer jusqu'au moment où il s'en laissa dépouiller pour achever son sacrifice.

Ces traits, si nous ne nous faisons illusion, satisfont à tout, à la majesté du Thabor, comme à l'abjection du Prétoire ; ils s'annoncent comme ayant uni au suprême degré les proportions les plus irréprochables et cette flexibilité de muscles, cette transparence de carnation, cette indéfinissable limpidité du regard, qui fait véritablement de la physionomie le miroir de l'âme. Elle en exprime toutes les beautés, mais aussi elle en traduit toutes les douleurs ; elle s'épanche et se communique avec elle, se recueille si elle se recueille ; se concentre et s'efface en quelque sorte, si l'âme se renferme en elle-même avec tout ce qu'elle peut posséder de plus parfait, à tel point qu'on ne peut bien dépeindre un tel visage, si on ne dit les impressions qu'il fait naître et les sentiments qu'il transmet.

Que nous interrogions les interprètes des saintes Écritures, que nous méditions les principes de l'art et du beau, que nous prêtions l'oreille aux traditions populaires des chrétiens, que nous nous enquerrions des lumières puisées par des âmes véritablement saintes dans leurs communications avec Dieu, qu'on

[1] La lettre à Théophile, qui fait la barbe noire, diffère notablement en ce point de toutes les autres descriptions.

fasse ou non la part de l'imagination et de ses jeux possibles dans ces deux dernières sources d'informations, il est remarquable qu'y trouvant assez de différence pour constater la distinction des courants, nous arrivions toujours au même résultat, au point de ne pouvoir éviter de nous répéter, quand nous voulons transcrire l'un après l'autre ces divers témoignages.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT.

(*La suite au prochain numéro*).

ICONOGRAPHIE DES SIBYLLES

QUATRIÈME ARTICLE *.

IV.

Après Rome et l'Italie, voici venir l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne et la Grèce, qui toutes tendent à montrer, par leurs œuvres, l'universalité de la croyance aux Sibylles.

CATHÉDRALE D'ULM.

Les stalles de la cathédrale d'Ulm ont été sculptées, de 1469 1474, par Georges Surlin. M. Didron a donné dans ses *Annales archéologiques,* la description des Sibylles qui y sont représentées [1].

« Les Sibylles, comme les philosophes, sont au nombre de sept; elles sont également de grandeur à peu près naturelle et elles sortent à mi-corps des panneaux de la boiserie inférieure. Ces femmes, remarquablement belles, ont une fière attitude. Leur tête est puissante, leurs yeux sont inspirés; on comprend que du haut de leur génie elles aient vu, avant son lever, le soleil de la vérité. Quand le reste des humains était encore dans

* Voir le n° de septembre-octobre, page 465.

[1] Tome IX, page 137-141.

les vallées et plongé dans l'ombre, les Sibylles, montées sur les sommets du monde moral, apercevaient déjà la lumière. Elles ont entendu, comme un écho de l'avenir, les coups et les soufflets donnés à Jésus-Christ, à la victime sacrée; elles ont prévu sa naissance, sa passion, sa mort et sa résurrection. La Sibylle Cimmérienne s'écrie avec et avant Virgile :

Jam nova progenies cœlo dimittitur alto [1].

« La Delphique répond :

Dabit ad verbera dorsum suum et colaphos accipiens tacebit.

« Celle de Tibur ajoute : Ils le suspendront à un arbre. Mais ce crime ne leur servira pas ; car le troisième jour il ressuscitera, se montrera à ses disciples, et, à leur vue, il s'élèvera au ciel où son royaume n'aura pas de fin.

Suspendent eum in ligno, et nihil valebit eis, quia tercia die resurget, et ostendet se discipulis et, videntibus illis, ascendet in celum et regni ejus non erit finis.

« Il faut noter avec quelle confiance dans leurs prophéties les Sibylles proclament cet avenir. Ce qui n'est pas encore, ce qui n'apparaîtra même pas, elles le voient aussi nettement que nous voyons le présent. Leur physionomie est vraiment la traduction littérale de leurs paroles.

« La première est la Sibylle de Delphes, *Sibilla Delphica.* Elle dit : Le Sauveur offrira son dos aux coups; il recevra des soufflets et se taira. La seconde, qui est celle de Libye, *Sibilla Libica,* prophétise ainsi : Il enlèvera le joug intolérable qui

[1] Ascensus, commentant Virgile, dit que le poète, tout en appliquant mal à propos à Marcellus les vers Sibyllins, n'avait en vue implicitement que Jésus :

« Quarta Sibyllini repetens oracula cantus,
Atque Genethliacos modulans, cantat Jesum »

pèse sur notre cou. *Jugum nostrum intolerabile, super colla positum, tollet.* La troisième est la Tiburtine, surnommée Albuna, *Sibilla Tiburtina, Albuna dicta.* Nous venons de donner sa prophétie. La quatrième, celle d'Hellespont, au territoire de Troie, *Sibilla Ellespontica in agro Trojano,* s'écrie : Heureux est ce fruit qui pend au sommet de l'arbre. *Felix ille fructus, ligno qui pendet ab alto.* La cinquième, celle de Cumes, dite Amalthée, *Sibilla Cumana, que Amalthea dicitur,* tient un livre fermé. Elle dit : Le voile du temple se déchirera et une nuit profonde se fera au milieu du jour. *Templi velum scindetur et medio die nox erit tenebrosa nimis.* La sixième est la jeune Sibylle Cimmérienne qui, âgée seulement de huit ans, prédit qu'un Dieu naîtrait d'une Vierge, *Sibilla Cimeria, octavo anno, Deum de Virgine nasciturum indicans.* C'est à cette jeune prophétesse qu'est attribué le vers copié par Virgile : Déjà une race nouvelle descend du ciel. La septième est celle d'Ancyre, en Phrygie, *Sibilla Frigia, Ancire.* Comme la cinquième, elle tient un livre fermé. Elle dit : Le Seigneur tombera dans les mains des infidèles. De leurs mains impies, ils lui donneront des soufflets, et de leur bouche impure, ils vomiront contre lui des crachats empoisonnés. *In manus infidelium veniet. Dabunt autem alapas Domino manibus incestis, et impuramento ore expuent venenatos sputos.*

« Les Sibylles sont plus nombreuses ; on en compte douze ordinairement. La place manquait pour les montrer toutes ; d'ailleurs nous allons, dans un instant, en revoir deux autres.

« On voit sur les stalles des officiants deux Sibylles, celles de Samos et d'Erythrée. La Sibylle de Samos dit : *Agnus celestis humiliabitur ;* celle d'Erythrée : *E celo rex adveniet per secla futura.* »

BRUGES.

Hans Memling peignit, en 1484, un grand triptyque pour ser-

vir de rétable à un autel dans l'église Saint-Jacques, à Bruges : depuis il a été transporté au Musée de l'Académie. A droite figure la Sibylle Persique, dont une double inscription précise l'antiquité et l'oracle :

SIBYLLA SAMBETHA QVAE
ET PERSICA, AN : ANTE
CHRIST : NAT : ZOLO .
ECCE BESTIA CONCVLCABERIS SIGNETVR DNS IN OR-
BEM TERRARVM ET GREMIV VIRGINIS ERIT SALVS
GENTIVM INVISIBILE VERBV PALPABITVR [1]

M. le chanoine Corblet cite, d'après le *Journal des Beaux-Arts* d'Anvers, le triptyque de la cathédrale de Bruges, peint par Jean Mostaert, où sont figurées les Sibylles d'Erythrée et de Perse. La première dit : TENEBIT EVM IN GREMIO V(ir)GO DNA et la seconde : GREMIU(m) VIRGINIS ERIT SAL(US) POPULORU(m) [2].

LIÉGE.

« M. L. Fabry-Rossius, de Liége, correspondant de nos comités historiques, m'apprend que Foullon (*Historia Leodiensis*, t. II, p. 317) cite un ancien manuscrit qui parle d'un orage dont la ville de Liége fut ravagée en 1581, et dont souffrit beaucoup l'église de Sainte-Croix de cette ville : « Fut emportée, à « Sainte-Croix, la grande verrière où estaient les Sibylles » [3].

SÉVILLE.

« De l'art figuré, les Sibylles ont passé dans l'art mimé, dans

[1] *Le Beffroi*, tome II, page 191.
[2] *Revue de l'Art chrétien*, 1860, page 179.
[3] DIDRON, *Manuel d'iconographie*, page 153.

la représentation dramatique. A Séville, le Vendredi-Saint, on fait une procession où sont figurés par personnages les divers événements de l'histoire religieuse. Les douze Sibylles font partie de cette procession. Chacune d'elles porte l'attribut qui la caractérise; ce sont de jeunes enfants qui en remplissent le rôle. Comme les traditions se sont un peu altérées, les attributs et les inscriptions qui les expliquent diffèrent assez notablement de ceux qu'on vient de donner; d'autres, au contraire, sont plus complets, et la Sibylle de Samos, par exemple, a pour symbole l'âne et le bœuf de la crèche, agenouillés et adorant l'Enfant Jésus [1]. »

MONT ATHOS.

Le *Guide de la Peinture,* rapporté du Mont Athos par M. Didron et traduit par M. P. Durand, ne mentionne qu'une seule Sibylle, à laquelle il ne donne même pas de nom, mais qu'il fait parler par trois textes différents, au choix du peintre.

« La sage Sibylle : Il viendra du ciel un roi éternel, qui jugera toute chair et tout l'univers. — D'une vierge, épouse sans tache, doit venir le Fils unique de Dieu. — Éternel, inabordable, unique Verbe de Dieu. Il fait frémir les cieux et les intelligences humaines [2]. »

X. Barbier de Montault,
Camérier d'honneur de Sa Sainteté.

Nota. — Mgr Barbier de Montault devant séjourner six mois à Rome, la suite de ce travail ne pourra être publiée que vers le mois de juin 1870. J. C.

[1] Didron, *Manuel d'iconographie,* page 153.
[2] *Ibidem,* page 150.

L'AUTORITÉ HISTORIQUE

DE GRÉGOIRE DE TOURS

A M. Charles SALMON, de la Société des Antiquaires de Picardie.

Tours, 30 novembre 1869.

MONSIEUR,

Dans un récent écrit sur les *Origines de l'Église de Tours*, extrait de la *Revue de l'Art Chrétien*, vous me faites l'honneur de m'adresser les deux questions suivantes :

1° Saint Grégoire de Tours dit-il ou ne dit-il pas que Dioclétien était le trente-troisième empereur ?

2° Dit-il ou non que Constantin était le trente-quatrième empereur ?

Vous ajoutez que ma réponse « mettra sans doute en plus grande lumière la science *infaillible* de l'historien des Francs ». Je n'ai pas, Monsieur, cette ridicule prétention. Il y a, je le sais, dans saint Grégoire, des erreurs constatées ; elles étaient de son temps presque inévitables ; mais cela ne m'empêche pas de reconnaître en lui, avec le cardinal Bona, un historien consciencieux, d'une grande exactitude, *fidelis historicus*. Je crois, en outre, que la plupart de ceux qui le combattent n'ont pas lu ses écrits, ou les ont altérés par des traductions infidèles et de fausses interprétations. Je pourrais en donner des preuves qui vous étonneraient vous-même.

Je me bornerai, quant à présent, à répondre aux questions que vous me posez.

Oui, saint Grégoire déclare que Dioclétien fut le trente-troisième empereur et Constantin le trente-quatrième. Vous en concluez, Monsieur, que sur ce point d'histoire, « il en savait moins qu'un enfant de nos jours » ; moi, je trouve, au contraire, qu'il était parfaitement renseigné. Avant d'établir mon opinion, permettez-moi de discuter la vôtre.

Vous prétendez, après M. l'abbé Darras, que dans la liste des empereurs, Dioclétien doit occuper le soixante-dix-huitième rang. Je vous saurais gré de vouloir bien en fournir la preuve. Il m'a été impossible de découvrir par suite de quels calculs vous pouviez obtenir ce résultat, J'ai consulté un grand nombre d'historiens, Eusèbe, saint Jérôme, Orose, Zozime, les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, etc. ; j'ai compté minutieusement tous les personnages décorés du nom d'Auguste, j'ai séparé les règnes simultanés : je suis resté beaucoup au-dessous du chiffre que vous indiquez. Enfin, contrairement à tous les historiens, j'ai introduit dans ma liste les trente tyrans qui se sont élevés dans l'Empire, sous Valérien et Gallien, et ceux qui, plus tard, ont troublé le règne de Probus : mais alors, si l'on compte les *personnes*, le chiffre est dépassé ; il reste inférieur, si l'on ne compte que les *règnes* ; en sorte, que le numéro d'ordre que vous assignez à Dioclétien me semble, en toute hypothèse, absolument injustifiable.

Au reste, Monsieur, il ne s'agit pas de savoir si vos calculs sont exacts ou erronnés : votre justification n'entraînerait pas la condamnation de saint Grégoire.

Il y a plusieurs manières de dresser la liste des empereurs. On peut compter séparément tous les *personnages ;* cette méthode, je pense, est la vôtre ; mais ne peut-on pas réunir sous un même numéro d'ordre les princes qui ont gouverné simultanément ? Eusèbe, saint Jérôme et Paul Orose ont préféré cette méthode qui n'est point du tout contraire à la logique. C'est à ces graves auteurs que saint Grégoire de Tours a emprunté les chiffres que vous critiquez [1]. Il nous déclare lui-même à plusieurs reprises, qu'il a suivi leurs écrits dans tout son premier livre, *nos scriptorum supra memoratorum exemplaria sequentes*. (*Hist. Franc.*, I, prolog. et II, prolog.). Je crains, Monsieur, que vous ne l'ayez pas remarqué. Le Chevalier Noir vous avait pourtant donné l'excellent conseil de commenter notre historien par ses sources : c'est-là, ce me semble,

[1] S. Jérome : « Romanorum XXXIII, Diocletianus... Romanorum XXXIV, Constantinus. » (*Interpret. Chronic. Euseb.; Patrol.*, Migne, t. XXVII, col. 657, 658.) — Orosius : Diocletianus *tertius et trigesimus* ab exercitu imperator electus..... Constantinus *trigesimus quartus* ab Augusto. » (*Histor.*, VII, 25, 26.) Eusèbe, donnant un numéro spécial à Florien, les place aux 34 et 35e rangs. (*Patrol. græc.*, t. XIX, col. 582, 583.)

la règle la plus simple, la plus élémentaire, la plus rationnelle d'une critique sérieuse ; il vous avait appris que saint Grégoire, *exactement comme Eusèbe et saint Jérôme*, impose le n° 27 à Valérien et à Gallien. Cette indication très-précise, qui renfermait la clef de vos difficultés, n'a pas eu la bonne fortune d'attirer votre attention. J'en suis, pour ma part, fort étonné. Lisez ces auteurs, Monsieur, vous y trouverez la justification de saint Grégoire, non-seulement sur le point en litige, mais encore sur plusieurs autres qui ont été l'objet de critiques plus ardentes qu'éclairées. Vous y verrez trois listes *complètes* des empereurs romains ; il n'y manque pas un nom, sauf celui de Gète omis par Eusèbe et saint Jérôme ; elles sont absolument conformes à celles d'Hérodien (qui s'étend seulement de Marc-Aurèle à Maximin), de Zozime, des auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, etc. ; ce sont *tous* les mêmes personnages, et le même ordre de succession. J'aurais voulu l'établir avec la dernière évidence, en vous présentant, ici-même, le tableau comparatif de ces différents catalogues ; mais les limites qui me sont imposées ne me le permettent pas.

Il est vrai, Monsieur, et je m'empresse de le reconnaître, les graves historiens qui ont inspiré saint Grégoire n'ont pas donné, dans leur classification, un rang *spécial* à ceux qu'ils considèrent comme des usurpateurs, ou à tels empereurs éphémères qui n'ont fourni qu'un règne dérisoire ; mais, remarquez-le, ils les ont écartés volontairement, systématiquement. C'est ainsi que nous lisons dans Paul Orose : « Titus, *segregatis a numero principum Othone et Vitellio*, ab Augusto octavus. » Eusèbe et saint Jérôme procèdent de même. En avaient-ils le droit, et l'historien des Francs, à qui l'on décerne si facilement un brevet d'ignorance, était-il si coupable en disant, après eux, que Dioclétien fut le trente-troisième empereur et Constantin le trente-quatrième ?

Voilà, Monsieur, la réponse que j'avais à vous faire.

Vous me demandez, en outre, une rectification au sujet d'une méprise dont vous avez été la victime. Je ne me souviens pas d'avoir jamais prononcé votre nom devant la Société archéologique de Touraine ; le procès-verbal n'en fait aucune mention ; il n'est pas même aussi certain que vous le supposez que j'aie voulu vous désigner. Ne dites-vous pas vous-même que vous pourriez « rejeter cette faute sur autrui » ? A quel titre vous devrais-je donc une

rectification ? Toutefois, je reconnais volontiers que vous n'avez pas qualifié de « lourde faute » l'erreur phénoménale que vous avez imputée à saint Grégoire de Tours, en altérant son texte. Vous n'avez pas prononcé le mot, vous avez dit la chose. Vous déclarez aujourd'hui loyalement que vous vous êtes trompé; mais comment pouvez-vous ajouter que cela « n'infirme *en rien* (*sic*) l'argument principal que vous vouliez faire en cet endroit » ? Je vous avoue qu'il n'est impossible de le comprendre.

En terminant cette réponse tardive (c'est par hasard que votre écrit m'est tombé entre les mains et longtemps après sa publication), j'ose vous prier, Monsieur, de vouloir bien m'adresser le « petit tableau » que vous mettez si généreusement à ma disposition. J'ai quelques raisons de croire que, depuis plusieurs années, j'en possède une copie ; je serais heureux de le constater. En retour, je me ferai un plaisir de vous démontrer que les prétendues contradictions de saint Grégoire, que l'on y compte « par douzaine », au sujet de ses prédécesseurs, sont de celles qu'il vous faudra « rejeter sur autrui ».

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

P. VERGER,
de la Société archéologique de Touraine.

M. Ch. Salmon, à qui nous avons communiqué les observations de M. l'abbé Verger, nous a adressé la lettre suivante.

J. C.

Amiens, 3 décembre 1869.

MON CHER COLLÈGUE,

Je n'ai nullement envie d'engager une polémique avec M. l'abbé Verger, à propos de mon étude sur *les Origines de l'Église de Tours*. Chacun est parfaitement libre de l'approuver ou de la critiquer à son gré. Quiconque se fait imprimer se livre par là même au public, qui est maître de le juger comme il l'entend.

M. l'abbé Verger confesse qu'il y a dans saint Grégoire de Tours des erreurs constatées : je n'ai jamais dit autre chose ; nous sommes donc parfaitement d'accord.

Il reconnaît ensuite que saint Grégoire dit que Dioclétien fut le trente-troisième empereur et Constantin le trente-quatrième. C'est tout ce que je demandais ; mais, quand je dis que l'historien des

Francs commet en cela une erreur, M. l'abbé Verger soutient qu'il a raison. Je laisse tous ceux qui se sont occupés d'histoire romaine juges de la question. En vain dira-t-on que saint Grégoire avait puisé cette erreur dans de graves auteurs : je le savais depuis longtemps ; mais cela le rend-il plus exact, et deviendra-t-il un guide plus sûr parce qu'on pourra rejeter ses fautes sur autrui? Je ne le pense pas.

M. l'abbé Verger m'accuse d'avoir prétendu avec M. Darras que Dioclétien doit occuper le soixante-dix-huitième rang sur la liste des empereurs, et me demande que je lui en fournisse la preuve. Je n'ai ici aucune preuve à fournir, parce que je n'ai jamais prétendu rien de semblable, ni dans mon étude sur *les Origines de l'Église de Tours*, ni ailleurs. Dans un de mes écrits, il est vrai, j'ai reproduit une longue citation en plusieurs pages de M. l'abbé Darras, où se trouve cette assertion, mais je n'ai prétendu ni la garantir ni la contester. M. Verger fait donc, en pure perte, de l'érudition à mon adresse sur ce sujet ; c'est à M. l'abbé Darras qu'il devra s'adresser pour obtenir la preuve qu'il désire, et il a traité ses ouvrages avec tant de bienveillance, que je ne doute pas que le savant auteur de *l'Histoire générale de l'Église* ne s'empresse de le satisfaire. Pour moi, la seule chose que j'aie jamais prétendu et que je prétende encore, c'est que Dioclétien ne fut pas le trente-troisième empereur ni Constantin le trente-quatrième — (même en comptant les règnes et non les personnes). — Je regarde cette indication de saint Grégoire comme une des nombreuses erreurs que l'on constate dans ses écrits ; M. l'abbé Verger trouve, au contraire, qu'il était parfaitement renseigné. J'avoue que je n'aurais jamais imaginé qu'à notre époque un homme instruit pourrait soutenir que Constantin doit être considéré comme le successeur immédiat de Dioclétien et que le règne de Constance-Chlore doit être regardé comme non-avenu. — On apprend tous les jours.

Votre bien dévoué,

CH. SALMON.

P. S. Quant au *petit tableau*, je me mets en mesure de le livrer à l'impression.

UN

ARCHITECTE FRANÇAIS DU XIIIe SIÈCLE

EN HONGRIE.

Aux XIIIe et XIVe siècles, un certain nombre d'artistes français importèrent à l'étranger notre architecture nationale : voici qu'aux noms déjà connus de Villart de Honnecourt et de Mathias, d'Arras, il faudrait en joindre un nouveau. Mon ami, M. le docteur E. Henszlmann, de Pest, m'annonce que la dernière cathédrale de Kalocsa, en Hongrie, a été bâtie, au XIIIe siècle, par Martin Ravege ou Ravese, français de nation, et il m'adresse en même temps une copie de l'inscription gravée sur la pierre tombale de cet architecte. Elle est ainsi conçue :

MARTINVS
RAVEGU(*s*)
LAPICIDA
IACET HIC

Une grande discussion s'est élevée entre les savants membres de l'Académie des sciences de Pest au sujet de l'orthographe du nom propre ; les uns lisent *Ravegus*, d'autres *Ravesus*. Si je m'en rapporte au fac simile envoyé par M. Henszlmann, la lettre contestée doit être un G; mais je ne saurais me prononcer d'après une copie, là où ceux qui ont le monument original

sous les yeux restent dans l'embarras. A l'époque où les noms de famille n'appartenaient encore qu'à la noblesse, les artistes avaient coutume de joindre à leur nom de baptême celui du lieu où ils étaient nés; Martin n'aura certainement pas failli à l'usage. Il ne resterait donc qu'à trouver en France une ville ou commune dont le nom tranchât la question. Malheureusement, si nous avons Ravignan (Landes) et Ravigny (Mayenne), nous possédons aussi Raves (Vosges) et Ravisy (Nièvre); lequel choisir? Raves pourrait bien donner raison aux partisans de l'S, si Ravignan ne favorisait pas à un égal degré les soutiens du G.

Il est vraisemblable que l'V du mot en litige était surmonté d'un sigle disparu avec l'S final; mais, quand bien même on constaterait l'existence de ce sigle, la solution du problème n'en serait pas plus avancée, car on hésiterait toujours entre *Raveg*(an)*us* et *Raves*(an)*us*, ou approchant.

Dans cet état de choses, il ne me reste qu'à obtempérer au désir exprimé par M. Henszlmann en donnant la plus grande publicité possible à la question qui le préoccupe à juste titre. L'artiste dont il s'agit est un Français et il a dû faire ses preuves dans sa patrie avant d'émigrer à l'étranger; espérons donc que l'un de ses patients investigateurs, aujourd'hui si communs en France, apportera bientôt la lumière sur une de nos gloires ignorées.

CH. DE LINAS.

CHRONIQUE

M. l'abbé Cochet nous écrit de Rouen : « Dans ma lettre sur les confessionnaux au Moyen Age, je vous ai parlé de l'ouverture du chœur de Martin-Église. J'ai dit que cette ouverture, dont je donnais un dessin, était aujourd'hui grossièrement rebouchée au moyen d'un blocage en moëllons. Il n'en est plus ainsi depuis le 8 novembre dernier. M. l'abbé Malais, curé de Martin-Église, qui est un liturgiste fort instruit, a eu l'heureuse idée de déboucher en partie cette ouverture, afin de reconnaître, si la chose était possible, ce qu'elle fut autrefois. Bien qu'il n'ait enlevé qu'une partie du blocage, il a reconnu parfaitement que l'ouverture allait en s'élargissant vers l'intérieur, ce qui est conforme aux habitudes des XIe et XIIe siècles. Il a constaté également que. vers la partie extérieure, le soupirail était fermé avec des barres de fer qui formaient comme un treillis. Deux barreaux descendaient dans le sens vertical et quatre traversaient dans le sens horizontal.

« Ce détail ne rappelle-t-il pas involontairement l'ouverture grillée du couvent de Palerme que vous faites remonter au XIe siècle. »

— Une exposition d'objets d'art chrétien s'ouvrira à Rome, dans les locaux du cloître de la Chartreuse de Sainte-Marie des Anges, aux thermes de Dioclétien, le 1er février 1870.

Cette exhibition, qui sera close le 1er mai suivant, comprendra quatre classes, savoir :

Première classe. — Les ustensiles et vases sacrés de l'autel.

Deuxième classe. — Les vêtements sacrés et sacerdotaux, les nappes d'autel, etc.

Troisième classe. — Les œuvres de peinture, dessin, gravure, architecture, mosaïque et tapisserie, ainsi que celles de sculpture, quelles

que soient les matières employées pour leur exécution, à l'exception cependant des œuvres plastiques en terre non cuite.

Toutes ces œuvres devront représenter des sujets chrétiens.

Quatrième classe.— Les objets d'art industriel nécessaires aux besoins du culte et qui ne seraient pas compris dans les autres classes, ainsi que les livres et reliures.

Une section spéciale sera, en outre, affectée à une exposition rétrospective des œuvres de l'époque du Moyen Age, ainsi que celles exécutées depuis le temps de la Renaissance jusqu'à nos jours.

La commission, qui sera nommée par Sa Sainteté Pie IX, pour l'organisation de l'exposition, décidera de l'admission des objets et prendra toutes les dispositions nécessaires pour le placement des œuvres.

La commission pourra seule, ou avec le concours d'un ou de plusieurs commissaires élus par les exposants, décider des prix ou autres récompenses honorifiques à donner à ces derniers.

Les personnes qui voudront prendre part à l'exhibition, soit comme auteurs, soit comme possesseurs des œuvres à exposer, devront présenter leur demande au ministère du commerce et des travaux publics, à Rome.

Les intéressés devront indiquer leurs noms et prénoms, la provenance et la qualité de l'œuvre à envoyer, ainsi que ses dimensions et les conditions dans lesquelles elle devra être placée.

Il sera aussi nécessaire de donner la description de l'objet, ainsi que tous les renseignements dont il pourrait être fait usage pour la rédaction du catalogue de l'exposition.

Les frais d'expédition et de réexpédition des objets, qui tous seront admis en franchise de droits d'entrée, seront à la charge des exposants, qui devront également pourvoir aux dépenses résultant du placement et de l'installation des œuvres, ainsi qu'à celles du déballage et du réemballage.

Les colis devront porter à l'extérieur les lettres E R, placées dans un cercle, ainsi qu'une inscription indiquant la provenance de l'objet. Dans l'intérieur, il sera nécessaire de mettre une copie de la demande et de la notice qui l'accompagne.

— M. Raymond Bordeaux a publié dans le *Journal des Beaux-Arts* un intéressant article sur les anciennes maisons du département de l'Eure. Nous lui empruntons l'indication suivante : « Breteuil a vu abattre, il y a peu d'années, une maison très-originale, bâtie en grisons, qui passait pour une ancienne juiverie ou synagogue; elle était au coin de la place du Marché et de la rue aux Juifs, et datait au moins du

XIIe siècle. Nous ne pouvons oublier de citer, au rez-de-chaussée d'une maison, une jolie porte du XVIe siècle, au fronton de laquelle on lit cette naïve inscription :

DE PEV A PEV A GRAND BIEN ON PARVIENT
QVANT PAR LABEVR D'ESTRE RICHE ON AFFECTE
AVEC ESPOIR PERSEVÉRER CONVIENT
CAR PIERRE A PIERRE EST UNE MAISON FAICTE
1561.

— Bonne nouvelle pour les bibliophiles.

On vendra très-prochainement, à la salle Sylvestre, le premier livre français qui soit sorti des presses françaises; ce livre n'est autre que les *Chroniques de Saint-Denis*, édition de Paris, 1476.

Quelques écrivains, se copiant les uns les autres, ont prétendu que l'*Aiguillon de l'Amour divin*, de saint Bonaventure, avait été imprimé en 1474, quatre ans avant les *Chroniques de Saint-Denis;* mais cette assertion est erronée, et M. Brunet, qui fait autorité en pareille matière, a péremptoirement démontré, dans son *Manuel du libraire*, que le premier livre français imprimé à Paris ne l'avait été qu'en 1476, par l'imprimeur Pasquier, et que cet ouvrage portait le titre de *Chroniques de Saint-Denis*.

— Le plus grand peintre religieux du XIXe siècle est mort à Rome, le 12 novembre. Frédéric Overbeck était né à Lubeck, en 1789, d'un père qui se fit un nom dans la poésie. Sa vocation lui fut révélée par la vue d'un tableau d'autel, peint par Memling. Il se fixa à Rome vers 1810 et la Ville éternelle resta depuis sa patrie d'adoption. Dès 1813 il s'était converti au catholicisme, et c'est à la religion qu'il a consacré presque exclusivement son beau génie, en s'inspirant surtout de Fiesole et de l'ancienne école florentine. Parmi les œuvres les plus remarquables d'Overbeck, il faut citer l'*Histoire de Joseph* (palais Zuccheri à Rome), *la Jérusalem délivrée* (villa Massimo), *Italia et Germania* (pinacothèque de Munich), *le Christ bénissant les enfants; le Miracle des Roses* (Assise), l'*Alliance de l'Église et des Beaux-Arts* (Francfort), *le Couronnement de la Vierge* (Dôme de Cologne), *l'Incrédulité de saint Thomas* (au Vatican), *les sept Sacrements; le portement de Croix* (musée Thornwaldsen), l'*Ensevelissement du Christ* (Lubeck), etc.

J. C.

Arras. — Typ. Ve Rousseau-Leroy.

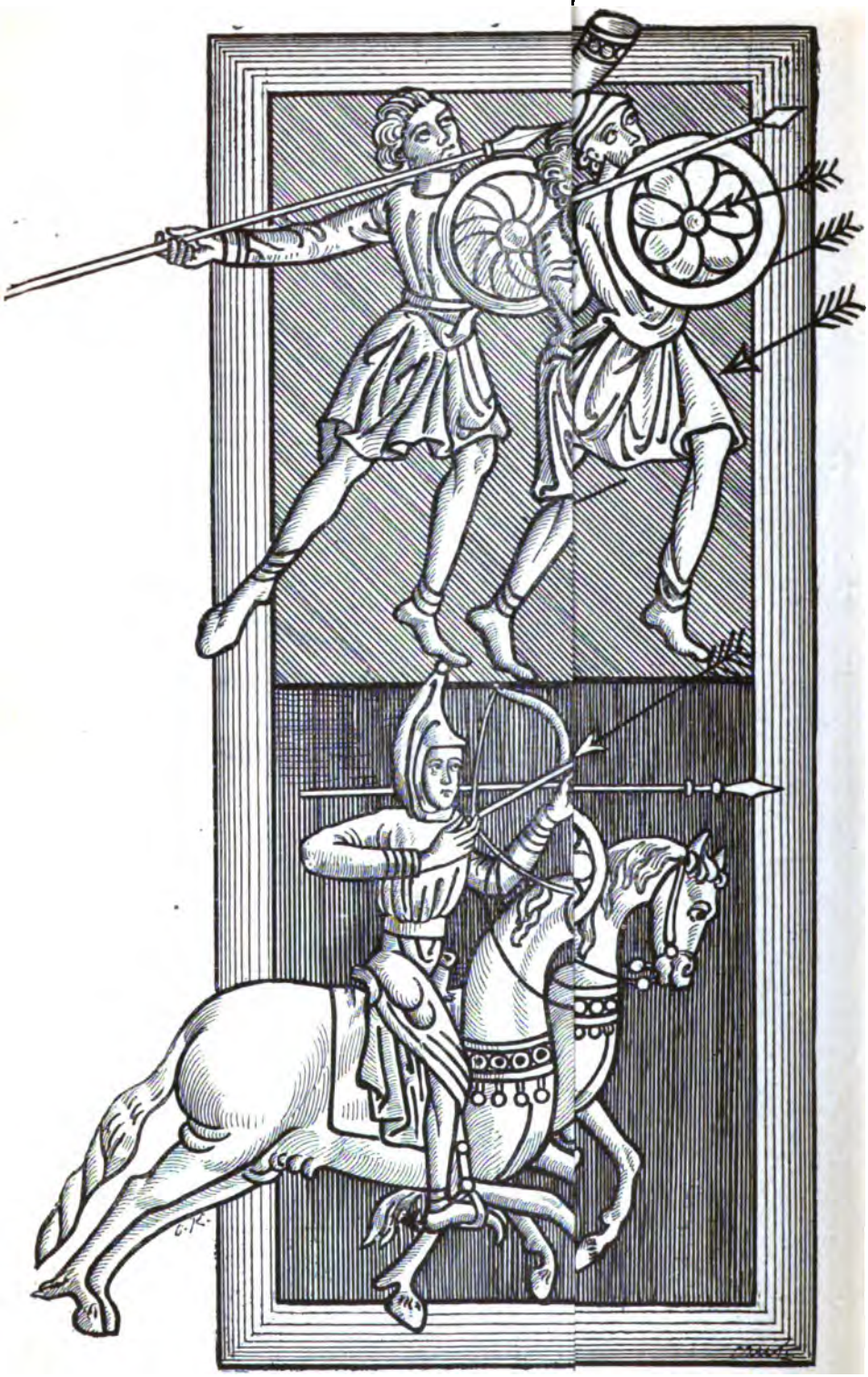

Arras, Typ. Ve Rousseau-Leroy.

ORIGINES

DE

LA FOI CHRÉTIENNE DANS LES GAULES

ET SPÉCIALEMENT DANS LE DIOCÈSE D'AMIENS.

DEUXIÈME ARTICLE *.

V. — RÉFUTATION DES PRINCIPALES OBJECTIONS CONTRE L'ÉVANGÉLISATION DES GAULES AU Ier SIÈCLE.

Quand de solides arguments établissent un fait, il ne saurait être mis en doute par quelques objections dont on ne trouverait point la solution. S'il n'en était pas ainsi, que d'événements ne pourrait-on pas exclure du domaine de la certitude, sous prétexte que tel chroniqueur n'en a point parlé, que tel autre paraît avoir rendu un témoignage contraire, que ceux-ci sont en contradiction sur certains détails, que ceux-là laissent dans l'ombre une partie de la question. Appuyé sur ce principe de critique, nous pourrions dire que nous croyons avoir prouvé l'évangélisation des Gaules, au Ier siècle, d'une manière assez péremptoire, pour que ce système historique ne puisse être battu en brèche, même par des objections que nous ne pourrions résoudre. Mais toutes celles qu'on a accumulées sont loin d'être irréfutables et peuvent même nous fournir de nouveaux arguments. Nous allons les grouper dans un ordre méthodique, pour maintenir la clarté dans nos débats, et nous examinerons successivement les objections tirées : 1° de S. Sulpice Sévère et de S. Grégoire de Tours ; 2° de certaines données historiques ; 3° de la philologie ; 4° de l'archéologie ; 5° de la vraisemblance historique.

* Voir le n° de novembre, page 530.

§ I. — *Objections tirées de saint Sulpice Sévère et de saint Grégoire de Tours.*

Sulpice Sévère, en parlant de la cinquième persécution qui eut lieu en 177, sous Marc-Aurèle, nous dit que « c'est alors qu'on vit pour la première fois des martyres dans les Gaules, la religion chrétienne ayant été embrassée tardivement au-delà des Alpes [1] ».

Nos adversaires qui n'ont que deux textes dans leur arsenal, celui-ci et celui de Grégoire de Tours, s'y cramponnent d'autant plus, et font valoir la qualité des témoignages à défaut de la quantité. De celui que nous venons de citer, ils concluent : 1° qu'il n'y eut point de martyrs dans les Gaules avant ceux qu'immola à Lyon la persécution de Marc-Aurèle ; 2° que le Christianisme ne pénétra chez nous que peu de temps avant le règne des Antonins.

Sulpice Sévère, dans un court abrégé d'histoire, où il résume en vingt lignes cent soixante-cinq années des annales de l'Église, n'a dû se préoccuper que des faits généraux et a pu négliger de parler des rares martyrs isolés des deux premiers siècles, comme il a omis plus tard de mentionner la destruction de la légion thébéenne. Rien n'empêche de croire que, par le mot *martyria*, il ait entendu des massacres collectifs et non des exécutions isolées, bien que nous devions loyalement reconnaître que c'est dans ce dernier sens que ce même mot est employé parfois par l'auteur [2]. Mais nous préférons dire que, dans ce chapitre, l'annaliste se contente de résumer Eusèbe qui, écrivant en Orient, n'a pas eu connaissance des martyrs primitifs des Gaules et n'a eu sous les yeux que des documents relatifs aux célèbres massacres de Lyon. Sulpice Sévère a eu tort sans doute de ne point rectifier sur ce point l'auteur qu'il analysait, mais il a pu ne voir là qu'un détail secondaire dans le rapide coup-d'œil d'ensemble qu'il jetait sur les persécutions générales.

Mais, dira-t-on, l'historien ne nous livre-t-il pas sa propre pensée, en ajoutant que la Foi ne s'est introduite que tardivement dans les Gaules ? Ici, on interprète abusivement le texte que nous

[1] Sub Aurelio deinde, Antonini filio, persecutio quinta agitata. Ac tum primum, intra Gallias, martyria visa, serius trans Alpes Dei religione suscepta. *Hist. sacra*, l. II, c. 32. *Patrol. lat.*, XX, col. 147.

[2] Lib. II, cap. 47.

avons cité. Il y est dit que la religion chrétienne fut embrassée (*suscepta*), et non point prêchée, fort tard dans les Gaules, ce qui est tout différent. Nous ne sommes pas en contradiction avec l'évêque de Bourges, quand nous disons que le Christianisme, importé dans les Gaules au Ier siècle, n'y remporta que des succès partiels, que les persécutions arrêtèrent si bien ses développements que les missionnaires du IIIe siècle et du suivant trouvèrent presque partout le paganisme en vigueur, et que leurs efforts auraient peut-être échoué de nouveau sans la conversion de Constantin. Les légendes de S. Martin, de S. Amand, de S. Valery et de S. Berchond, de S. Honoré et de bien d'autres nous prouvent que les croyances païennes avaient encore de profondes racines du IVe au VIIe siècle[1]. Il suffisait qu'il y eut dans la Gaule des deux premiers siècles un certain nombre de chrétiens pour que les nombreux écrivains que nous avons cités dans le chapitre précédent aient parlé de la prédication de l'Évangile dans nos contrées; mais Sulpice Sévère, se plaçant à un point de vue différent, et considérant la masse restée païenne jusqu'au IVe siècle, a dit avec raison que la Foi avait triomphé tardivement dans les Gaules.

M. Paulin Pâris, dans sa nouvelle édition de l'*Histoire littéraire de la France* (t. I, p. 441), propose une autre interprétation, en croyant que le passage en question a été obscurci par le mauvais placement d'une virgule : « J'irai même, dit-il, au-delà de MM. Darras, Arbellot, de Bausset, Roquefort, en proposant de rapporter le *serius* de Sulpice aux persécutions qui auraient frappé assez tard sur la Gaule déjà convertie au Christianisme. C'est ainsi, je le pense, que l'eût entendu Dom Rivet lui-même, s'il n'eût pas écouté, dans la discussion des faits de cet ordre, une passion regrettable. Chose singulière! le savant bénédictin veut que l'édit de Domitien, rendu en 94 contre les philosophes, ait fait refluer aussitôt dans la Gaule les études philosophiques, et il n'admet pas que les nombreuses persécutions faites contre les chrétiens, durant les deux premiers siècles,

[1] A Rome même, l'idolâtrie n'était pas détruite à la fin du IVe siècle, témoin la tentative d'une partie du sénat, sous le règne de Théodose, pour la restauration officielle du culte païen. Le polythéisme avait encore, à cette époque, une certaine vitalité, comme le prouve le poème anonyme, composé en 394, que M. Morel a publié dans la *Revue archéologique* (juin et juillet 1868).

aient fait refluer dans les Gaules les chrétiens chassés de Rome et les prédications évangéliques. »

A l'appui de cette interprétation, nous ferons remarquer que parmi les évangélisateurs des Gaules, que nous plaçons au premier siècle, il en est fort peu qui aient subi le martyre; presque tous sont honorés du culte de confesseurs pontifes.

Si nos contradicteurs ne veulent point admettre ces explications, ils seront toujours obligés de convenir que Sulpice Sévère et Grégoire de Tours émettent une opinion contraire à celle d'une foule d'écrivains qui leur sont contemporains ou antérieurs, et que dès lors nous avons le droit de n'en pas tenir compte. Et qu'on veuille bien se rappeler que, parmi les témoignages que nous avons cités, il en est peu qui soient empruntés à des légendes, parce que nous n'avons pas voulu nous exposer à une fin de non-recevoir basée sur les erreurs que peuvent contenir ces documents. Il ne faudrait pourtant point abuser de nos concessions, en exaltant l'infaillibilité de Sulpice Sévère : car nous pourrions rappeler que ses assertions sont loin d'être incontestables, comme lorsqu'il prétend que Néron, réalisation de l'Antéchrist, était encore en vie au Ve siècle; lorsqu'il nous dit que Titus, en haine des juifs et des chrétiens, fit mettre le feu au temple de Jérusalem ; lorsqu'il raconte que Trajan défendit de persécuter les chrétiens, ce qui est formellement contraire à la teneur de sa lettre à Pline. Aussi Mamachi a-t-il porté ce sévère jugement : « Je crois peu à Sulpice Sévère qui se trompe souvent et se montre peu habile en histoire [1]. »

Grégoire de Tours, auquel on peut reprocher d'aussi nombreuses erreurs [2], sans que sa sincérité soit mise en cause, a fourni à l'école

[1] Sulpitio non credam erranti sæpe et minus perito historiarum. *Orig. et antiq. christian.*, II, 270.

[2] C'est précisément dans le chapitre qu'on invoque contre nous que se trouvent des erreurs de chronologie incontestées relativement à S. Sixte, S. Laurent, S. Hippolyte, Valentin, Novatien, etc. M. Jehan de Saint-Clavien et M. l'abbé Rolland ont fort bien démontré que Grégoire de Tours ne connaissait que fort imparfaitement l'histoire de ses propres prédécesseurs. Sur la valeur historique de cet annaliste, voir dans les *Annales de Philosophie*, février 1862, un article de M. Lecoy de la Marche; M. Kriès, *de Vita et scriptis Gregorii;* un article de M. Ch. Salmon dans la *Revue de l'Art chrétien*, sept. et nov. 1869.

de Launoy son principal argument. « Du temps de Dèce, nous dit-il [1], sept évêques furent envoyés pour prêcher la Foi dans les Gaules, comme l'atteste l'histoire de la passion du martyr S. Saturnin. Elle s'exprime en ces termes : « Sous le consulat de Dèce et de Gratus, comme on s'en souvient par une tradition fidèle, la ville de Toulouse reçut son premier évêque, S. Saturnin. » Voici donc les évêques qui furent envoyés : « Gatien, à Tours ; Trophime, à Arles ; Paul, à Narbonne ; Saturnin, à Toulouse ; Denis, à Paris ; Austremoine, chez les Arvernes ; Martial, à Limoges ».

M. l'abbé Faillon (*Mon. inéd.*, II, 370) a parfaitement expliqué la méprise de Grégoire de Tours. Nous possédons les Actes de S. Saturnin, où il est dit qu'il vint à Toulouse sous le consulat de Dèce (erreur que nous expliquerons plus tard), mais où il n'est fait aucune mention de ses compagnons. D'un autre côté, nous connaissons les Actes de S. Ursin qui énumèrent les sept évêques, parmi lesquels il place S. Denis, en attribuant leur mission à S. Pierre. Grégoire de Tours, sachant fort bien que S. Denis n'avait pas été envoyé par le Prince des Apôtres, a reconnu là une faute chronologique ; en voulant la corriger, il est tombé dans une bien plus grave erreur et il a appliqué aux sept évêques l'attribution du règne de Dèce qu'il avait trouvée dans les Actes de S. Saturnin. Quand nos adversaires nous reprochent de nous « cramponner à des légendes qu'ont rejetées nos savants les plus orthodoxes [2] », ils devraient bien se rappeler que Grégoire de Tours n'a basé son opinion que sur une légende, et, qui pis est, sur une légende dont nous démontrerons le peu de valeur.

L'évêque de Tours s'est donné d'ailleurs de fréquents démentis. Il a inséré, dans son *Histoire des Francs*, la lettre adressée par sept évêques à Ste Radegonde, où il est dit que « dès la naissance de la

[1] Hujus tempore, septem viri episcopi ordinati ad prædicandum in Gallias missi sunt, sicut historia passionis sancti martyris Saturnini denarrat. Ait enim : « Sub Decio et Grato consulibus, sicut fideli recordatione retinetur, primum ac summum Tolosana civitas sanctum Saturninum habere cœperat sacerdotem. » Hi ergo missi sunt : Turonicis, Gratianus episcopus ; Arelatensibus, Trophimus episcopus ; Narbonæ, Paulus episcopus ; Tolosæ, Saturninus episcopus ; Parisiis, Dionysius episcopus ; Arvernis, Stremonius episcopus ; Lemovicis, Martialis est destinatus episcopus. » (*Hist. Franc.*, l. I, c. 28).

[2] MAURY, *Rapport à l'Institut sur le concours de* 1862.

religion catholique, on commença à respirer l'air de la Foi dans les Gaules ; « nous avons vu plus haut qu'il place au premier siècle l'apostolat de S. Eutrope, de S. Ursin et de S. Saturnin.

Que faut-il conclure de ces contradictions ? que S. Grégoire de Tours, à une époque où manquaient les moyens de communications pour s'enquérir des traditions locales, a pu rester dans le doute sur la véritable date de l'évangélisation des Gaules ; sans se prononcer sur ce point, il aura tantôt exprimé les traditions qui parvenaient jusqu'à lui et tantôt accueilli l'opinion contraire consignée dans une légende fautive qu'il avait sous les yeux. On s'expliquerait ainsi ses précautions de citation [1] et le vague de certains renseignements [2]. Ou bien encore, comme l'a cru Tillemont, on pourrait en induire qu'il a existé au VIe siècle deux traditions contradictoires sur l'époque de l'introduction du Christianisme. Mais nous ajouterons qu'il ne peut y avoir parité de valeur entre deux traditions, dont l'une n'a trouvé d'écho que dans Grégoire de Tours et peut-être dans Sulpice Sévère, tandis que l'autre a été acceptée par un si grand nombre d'écrivains contemporains ou antérieurs.

Nous ne voulons point prolonger la discussion sur un texte qui a été tant de fois élucidé [3] ; nous nous bornerons à rappeler qu'il est invraisemblable que sept évêques aient été envoyés de Rome dans les Gaules, en 250, alors que sévissait le plus énergiquement la persécution de Dèce, et que le clergé romain épouvanté laissait vacant, pendant seize mois, le siége apostolique ; que l'autorité de Grégoire de Tours est si peu sûre, que ses plus chauds partisans, tels que Tillemont, Longueval, Denis de Sainte-Marthe se sont trouvés obligés de la délaisser sur divers points, notamment en plaçant S. Trophime au premier siècle ; que le texte qu'on nous oppose est démenti, non-seulement par une foule de traditions locales, mais par tous les historiens que nous avons cités ; enfin, que jusqu'au XVIIe siècle, l'opinion isolée de S. Grégoire de Tours, bien qu'elle fût connue, est restée sans influence et sans écho.

[1] Ut fertur — fama ferente.

[2] Ainsi pour S. Austremoine, il se contente de nous dire qu'il fut envoyé *par les évêques de Rome. Glor. Conf.*, c. 30.

[3] Voyez spécialement les ouvrages déjà cités de MACEDA, OUVRARD, FAILLON, ARBELLOT, SALMON, DARRAS, GORDIÈRE, FREPPEL, etc.

§ II. — *Objections tirées de certaines données historiques.*

M. Tailliar (p. 123), pour expliquer comment la Gaule ne fut évangélisée que sous le pontificat de S. Fabien (236-250), partage la papauté primitive en trois phases : la phase juive, qui comprendrait les cinq premiers papes; la phase grecque (109-192) et la phase latine. La première ne se serait nullement occupée des Gaules ; la seconde aurait fondé les siéges gallo-grecs des bords du Rhône; à la troisième serait due l'érection des sept premières Églises gallo-latines, au midi, à l'est et au nord de la France. Quand bien même cette classification ne serait pas complétement arbitraire [1], nous pourrions toujours dire qu'elle ne prouve absolument rien. Les successeurs des Apôtres, quelle que fût leur nationalité, n'en héritaient pas moins de leurs droits et de leurs devoirs, et ils ne pouvaient oublier que c'est à eux, comme au Collége apostolique, que le divin Sauveur avait intimé cet ordre : *Docete omnes gentes.*

Notre savant collègue insiste beaucoup sur un autre argument qui lui paraît décisif : « L'état social au milieu duquel vivent ces saints, nous dit-il (p. 197), l'administration romaine organisée de leur temps, les institutions judiciaires alors en vigueur, les lois qui leur sont appliquées sont du IIIe et non du Ier siècle ». Sur quoi s'appuie-t-on pour produire une affirmation si positive? sur quelques détails des légendes écrites du Ve au Xe siècle. Est-ce que leurs auteurs, peu versés dans la science de l'antiquité, ne se souciant guère de faire de la couleur locale, n'ont pas dû souvent confondre les temps et les lieux, donner aux localités les noms qu'elles portaient

[1] Dans la prétendue phase juive de M. Tailliar, composée de cinq papes, se trouvent : S. Lin, italien d'origine, né à Volaterra ; saint Clément Ier, né à Rome. S. Clet, omis dans cette nomenclature, naquit à Rome. Ainsi donc, sur six papes, en voilà trois latins. Nous pourrions ajouter que S. Évariste naquit en Grèce d'un père juif, de la cité de Bethléem, tandis que M. Tailliar le fait naître à Bethléem (p. 116). Sur les huit papes de la prétendue phase grecque, nous n'en voyons que trois qui soient d'origine grecque. S. Alexandre Ier et S. Sixte Ier naquirent à Rome ; S. Pie Ier, en Italie ; S. Anicet, en Syrie; S. Soter, à Fondi, en Campanie. La phase latine aurait été inaugurée par S. Victor, qui naquit en Afrique, et dont M. Tailliar fait commencer le pontificat en l'an 192, tandis que les meilleurs critiques reportent son règne à l'an 185.

de leur temps, et rajeunir les mœurs et les institutions dont ils avaient à parler. Nous irons plus loin que M. Tailliar, et nous dirons que certains détails historiques de ces légendes ont une physionomie toute mérovingienne. On n'en conclura pas assurément que les saints dont elles racontent la vie n'ont vécu qu'au VIe ou VIIe siècle, mais que leurs biographes ont agi souvent comme ces peintres du XVIe siècle, qui donnaient aux Apôtres l'allure et les costumes des cours de François Ier ou de Charles-Quint.

C'est précisément l'état de la Gaule au Ier siècle qui nous démontre l'invraisemblance de l'oubli qu'en auraient fait les missionnaires chrétiens. C'est de l'an 58 à l'an 52, avant Jésus-Christ, que César soumit notre pays à la puissance romaine; c'est Auguste qui fit ouvrir les quatre voies qui, partant de Lyon, coupaient en quatre parties le territoire conquis. Les commerçants, comme nous l'apprend Strabon, s'étaient empressés d'établir des relations d'échange entre Rome et la partie la plus occidentale de la Celtique ; de nombreuses familles italiennes étaient venues se fixer dans nos provinces, pour y exploiter les terres qu'on leur donnait ou qu'ils achetaient à bas prix. Et il faudrait admettre que, parmi tous ces négociants et ces colons, il n'y a pas eu de ces chrétiens qui remplissaient pourtant déjà la capitale du peuple-roi, ou que, s'il y en a eu, ils n'ont pas cherché à propager leur doctrine, à attirer ces missionnaires qui n'auraient eu de zèle à dépenser que pour l'Afrique et l'Asie ! Et cet état de choses aurait duré deux siècles et demi! Et la Gaule, cette province qui vivait de la vie de Rome, aurait encore ignoré le grand événement qui agitait la société romaine, à l'époque même où Tertullien disait aux magistrats de l'empire : « Nous remplissons tout ce qui est à vous, vos villes, vos îles, vos forteresses, vos colonies, vos bourgades, vos assemblées, vos camps, vos tribus, vos décuries, le palais, le sénat, le forum ; nous ne vous laissons que vos temples ! »

Si, des temps gallo-romains, nos adversaires portent les yeux sur le Moyen Age, ils y trouvent un autre genre d'argument. Ne pouvant nier les affirmations des légendes sur l'origine apostolique de nombreuses Églises des Gaules, ils expliquent ces assertions par de prétendues rivalités de siéges épiscopaux et de monastères. Tous les monuments historiques que nous invoquons ne sont, d'après M. Tailliar, que « des plaidoyers en faveur de telle ou telle Église et décident dans leur propre cause ». Cette généralisation n'est nullement mo-

tivée : nous ne voyons, au Moyen Age, que trois grands procès sur la matière qui nous occupe : ils sont relatifs à S. Trophime, à S. Martial, à S. Denis, et ne justifient nullement les conclusions de M. Tailliar. Si l'Église de Vienne a contesté à celle d'Arles sa suprématie, elle n'a jamais nié que S. Trophime fût un disciple des Apôtres. En ce qui concerne S. Martial, la discussion roula, non point sur la date de sa mission, mais sur son titre d'apôtre. Pour S. Denis, on ne met pas en doute l'époque de son apostolat, mais son identité avec l'aréopagite [1].

Si les traditions en faveur du premier siècle étaient le fruit d'amours-propres locaux, comment n'auraient-elles pas été énergiquement démenties par les Églises rivales? Comment des siéges importants, comme Lyon, Bordeaux, Cambrai, n'auraient-ils pas ambitionné la gloire d'une antiquité reculée que s'arrogeaient des Églises bien inférieures, comme Apt, Séez et Béziers? Comment ces traditions auraient-elles été adoptées par les autres diocèses et soutenues par des savants étrangers, tels que ceux d'Italie, qui n'avaient à défendre aucun intérêt de clocher ? « Singulier contraste, s'écriait le *Journal de Trévoux* en 1725 [2], qui s'accorde peu avec la jalousie réciproque des peuples sur tout ce qui les distingue! Ce sont les étrangers qui persistent à reculer jusqu'aux temps apostoliques la mission de nos premiers évêques, pendant que nous renonçons dédaigneusement à l'antiquité de cette origine, pour nous en donner une beaucoup plus récente ! »

Insisterait-on en disant que les Églises, comme les villes, ont toujours eu une tendance à vieillir leur berceau, et qu'on s'explique les prétentions des siéges épiscopaux, en voyant celles de certaines cités qui ont jadis réclamé pour fondateur, soit un prince aventurier, exilé de Rome, soit quelque héros échappé d'Ilion ! Nous répondrons que ces imaginations romanesques ne datent ni des temps mérovingiens, ni du Moyen Age. C'est seulement aux XVe et XVIe siècles

[1] Voir l'excellent ouvrage de M. l'abbé Darras, *S. Denys l'aréopagite, premier évêque de Paris ;* on y trouvera une réfutation inattaquable de l'opinion qui accuse Hilduin (IXe siècle) d'avoir inventé l'identité de S. Denis, évêque de Paris, avec S. Denis l'aréopagite. L'auteur a ajouté de nouveaux arguments à ceux qu'avaient déjà produits, en faveur du Ier siècle, Mabillon, Pagi, Noël Alexandre, Roncaglia, Chifflet, Halloix, etc.

[2] Numéro de janvier, p. 93.

qu'on voulut rattacher l'histoire des Gaules à celle de l'antique Troie et parfois même à Noé et à ses enfants. Ce fut le dominicain Annius de Viterbe qui donna le premier, en 1498, la série des prétendus rois primitifs des Gaules, qu'il attribua à Bérose. D'autres écrivains brodèrent bientôt sur ce thème des fictions aventureuses, et l'on inventa des biographies détaillées des vingt-quatre souverains qui se seraient succédé dans les Gaules, depuis le déluge jusqu'à la guerre de Troie. On voit qu'aucune assimilation ne saurait être établie entre les rêveries du XVIe siècle et les traditions religieuses dont l'origine remonte à la naissance du Christianisme.

§ III. — *Objections tirées de la philologie.*

On s'est demandé dans quelle langue auraient prêché les missionnaires du premier siècle. En celtique? ils ne le connaissaient pas; en latin? les auditeurs n'auraient point compris. « Si ces prédications retentissent à la fin du troisième siècle, dit M. Dufour, les difficultés doivent être de beaucoup moins grandes; le peuple celtique est entièrement romanisé [1]. » Nous croyons que les difficultés sont restées à peu près les mêmes; dès le premier siècle, comme au troisième, on parlait latin dans les villes peuplées de colons romains; au troisième siècle, comme au premier, la plupart des campagnes avaient encore conservé leur idiome primitif. Aux deux époques, les missionnaires romains se trouvaient donc en face de deux langues bien diverses, et nous savons qu'ils ont prêché dans les petites bourgades, aussi bien que dans les grandes cités. Avaient-ils reçu, comme les Apôtres, le don des langues? Apprirent-ils la langue du pays, comme font aujourd'hui ceux de nos missionnaires qui évangélisent la Chine ou la Tartarie? Nous n'en savons rien, et la solution de cette question n'apporterait aucun jour sur l'époque où la Foi s'introduisit dans nos contrées.

Il est une expression que nos contradicteurs voudraient détourner de son sens réel, pour nous ôter un point d'appui : c'est celle de *disciple des Apôtres*, *disciple de S. Pierre*. « N'est-ce pas prendre trop à la lettre, dit M. Dufour (p. 14), une expression figurée, qui est même entrée dans notre langue? Et à qui ferait-on croire que qualifier aujourd'hui un médecin de disciple d'Hippocrate, cela voudrait dire

[1] *L'apostolat de S. Firmin*, p. 9.

qu'il aura été formé par le savant grec, dans l'art de guérir ». S'il s'agissait d'une locution honorifique, on aurait désigné nos missionnaires sous le nom de *disciples de Jésus-Christ*, et non point de *disciples des apôtres*, puisqu'ils enseignaient la religion du Sauveur; s'il s'agissait d'une expression figurée, pourquoi ne la voyons-nous pas appliquée aux missionnaires des IVe et Ve siècles, qui y auraient eu les mêmes droits? Il suffit d'être quelque peu familier avec le langage des Pères et des Martyrologes, pour voir que cette qualification doit toujours être prise dans son sens littéral, parfaitement déterminé d'ailleurs par les textes nombreux où il est dit que S. Pierre ou S. Clément envoya tels ou tels de ses disciples dans les Gaules.

§ IV. — *Objections tirées de l'archéologie.*

Les légendes qui racontent la vie de nos premiers apôtres parlent parfois d'érections d'églises : on en conclut qu'ils n'ont pu vivre qu'au IIIe siècle, parce qu'il n'y eut point d'églises bâties avant cette époque. « Jusqu'au règne de Constantin, dit M. de Caumont [1], il n'y eut point en Gaules d'église proprement dite; on célébrait les mystères dans des maisons des nouveaux convertis, dans les cryptes ou les lieux retirés. » Si ce n'a été qu'au IVe siècle que furent construits les premiers temples, nos légendaires se sont trompés sur ce point; mais leurs assertions erronées ne peuvent devenir un argument en faveur du IIIe siècle, puisqu'il aurait été dépourvu de monuments religieux, tout aussi bien que le premier.

Nous devons dire, toutefois, que nous ne partageons point l'avis de M. de Caumont sur cette absence prolongée d'églises. Des textes formels nous montrent que le premier soin des Apôtres et de leurs disciples était de bâtir des sanctuaires dans les lieux qu'ils évangélisaient [2]. Lactance nous apprend que Dioclétien ordonna de démolir les églises élevées dans les Gaules [3]. On peut, à ce sujet, consulter Ciampini [4], qui cite un grand nombre de temples chrétiens, modestes

[1] *Histoire de l'architecture religieuse*, ch. III.

[2] Voyez Bona, *de Reb. liturg.*, lib. I, c. 19. — L'abbé Do, *Origines chrét. du pays Bessin*, p. 156.

[3] *De morte persecut.*, c. XV.

[4] *Veter. mon.*, I, c. 18.

constructions en bois, qui furent érigés dans les Gaules pendant les trois premiers siècles.

Une autre objection archéologique a été formulée contre le Ier siècle par M. de Caumont, au Congrès scientifique qui eut lieu à Amiens en juin 1867[1] : c'est l'absence d'inscriptions chrétiennes remontant à cette époque. Un argument qui prouve trop perd toute sa valeur. M. Le Blant, dans sa savante préface des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, a constaté qu'il n'existe jusqu'ici que quatre inscriptions chrétiennes datées, trouvées dans les Gaules, qui soient antérieures au Ve siècle, et que la plus ancienne est de l'an 334. Il faudrait donc en conclure que le Christianisme ne pénétra chez nous qu'au IVe siècle. M. Le Blant, qui est pourtant partisan de l'évangélisation au IIIe siècle, a très-loyalement reconnu que l'absence d'inscriptions chrétiennes ne prouve absolument rien : « Lorsqu'il s'agit des premiers siècles, nous dit-il[2], chercher dans les marbres d'une contrée des monuments contemporains de l'âge où y parut le Christianisme, c'est, le plus souvent, s'exposer à des mécomptes. Par nécessité absolue, aussi bien que par goût du mystère, les fidèles ont longtemps caché leurs croyances. On le voit pour Rome, où, sur 1400 inscriptions datées, trente et une seulement sont antérieures à Constantin ». M. Huillard-Bréholles[3], de son côté, fait cette remarque : « L'extrême rareté de la mention du martyre sur les monuments s'explique par le caractère officiel des persécutions et par la vigilance des autorités romaines qui n'auraient point souffert cette espèce de protestation publique. » Nous souscrivons volontiers à cette explication ; mais, si elle est vraie pour le IIIe siècle, à plus forte raison doit-on l'admettre pour les temps antérieurs ; et, par conséquent, l'absence d'indications chrétiennes sur nos anciens marbres funéraires ne prouve absolument rien contre notre thèse.

[1] Nous avons été surpris de lire dans le *Bulletin monumental* de M. de Caumont, que le Congrès scientifique d'Amiens s'était prononcé en faveur du IIIe siècle. Dans une séance de la Section d'Archéologie, après une lecture de M. Tailliar, MM. de Caumont et l'abbé Cochet ont abondé dans son sens ; M. l'abbé Duval a répliqué. Les autres membres n'ont point pris part à la discussion. Il n'y avait alors que dix membres présents. Ce n'est pas assurément une pareille causerie intime qu'on peut qualifier de décision du Congrès.

[2] Préface des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, p. LVI.

[3] *Revue contemporaine*, 15 septembre 1866.

Puisque nous parlons d'inscriptions, c'est ici le cas de rappeler celles qui ont été découvertes à Arensberg, en 1842, dans le duché de Hesse, et dont le savant Bollandiste, le R. P. Van Hecke, a tiré un nouvel argument dans la dissertation qui précède les Actes de S. Florentin [1]; il s'agit de deux terres cuites : la première, en forme de poisson, symbole des premiers chrétiens, porte ces mots :

LEG. XXII PRI (*legio XXII*, *primitiva*, *fidelis*)

L'autre, en forme de croix, porte la même inscription avec l'addition SEMPER ON.

Or, cette vingt-deuxième légion, qui se recrutait en Italie, était sur les bords du Rhin du temps de Caracalla et de Septime Sévère (214-235). On voit, par la forme des objets découverts, qu'elle comptait des chrétiens dans son sein, tout aussi bien que cette légion fulminante, qui, sous Antonin, campait sur les bords du Danube, et à qui Dieu donna la victoire, nous dit Tertullien, à cause des prières de ceux d'entre eux qui étaient chrétiens. De ces faits, nous tirerons cette conclusion que les légions romaines qui séjournèrent dans les Gaules, pendant les deux premiers siècles, devaient aussi renfermer un certain nombre de soldats chrétiens; qu'ils ont dû, dans la ferveur de leur prosélytisme, faire connaître les croyances qui les animaient, et que, par là, nous sommes reportés bien en deçà de cette date de l'an 250, où l'on voudrait que les Papes et les missionnaires se fussent enfin aperçus qu'il existât de par le monde un pays qui s'appelait la Gaule !

§ V. — *Objections tirées de la vraisemblance historique.*

Il n'est point vraisemblable, a-t-on dit, que S. Pierre et S. Clément aient envoyé des missionnaires dans des villes aussi peu importantes que l'étaient alors Lutèce, Limoges, Lodève, Saintes, Périgueux, et qu'ils aient oublié d'autres cités bien plus considérables, où tout le monde convient que des siéges épiscopaux ne furent constitués qu'au IIIe ou au IVe siècle. Sans essayer d'établir ici une comparaison sur l'importance relative des cités des Gaules, étude pour laquelle les renseignements feraient souvent défaut, nous dirons

[1] *Acta sanctorum*, 10 octobre.

qu'il n'est nullement démontré que S. Pierre et S. Clément aient spécialement désigné telle ou telle ville aux disciples qu'ils envoyaient dans les Gaules. Nous croyons que presque tous furent des évêques régionnaires; après de nombreuses courses apostoliques, ils s'arrêtèrent là où les fixa leur inspiration personnelle, ou plutôt l'influence de la grâce. Un certain nombre d'entre eux ont été considérés comme fondateurs de siéges épiscopaux, uniquement parce que leurs courses apostoliques ont été interrompues par le martyre ; ainsi donc, l'importance respective des cités est une considération qui doit rester complétement étrangère à nos débats.

Mais cependant, insistera-t-on, n'est-il pas singulier que la Gaule Belgique ait été évangélisée au Ier siècle, alors que des provinces bien plus romaines, Lyon et Vienne [1], n'ont reçu les lumières de la Foi que vers l'an 160? Cette dernière assertion est une hypothèse toute gratuite : on a beau répéter que S. Pothin fut le fondateur de l'Église lyonnaise, on ne le prouvera jamais. La lettre que les Églises de Vienne et de Lyon adressèrent à celles d'Asie, se borne à dire que « le ministère de l'épiscopat de Lyon fut confié à S. Pothin [2] » : ce qui ne démontre nullement qu'il n'a pas eu de prédécesseur dans cette cité, et surtout qu'il n'y eut pas là de chrétiens avant lui; car de vastes assemblées de fidèles ont dû se former dans bien des lieux où ne résidait point de pontife, et ce qui s'est passé en Amérique, au XVIe siècle, nous explique ce qui dut avoir lieu dans nos contrées.

Nos adversaires comprennent que cette introduction du Christianisme à Lyon, au milieu du IIe siècle, peut faire sembler étrange le retard d'un siècle qu'ils exigent pour les autres contrées des Gaules. Aussi, pour établir entre ces deux périodes une différence radicale, ils font de Lyon et des siéges qui en dépendaient une Église gallo-grecque. On rappelle que S. Pothin est né en Asie; mais par quel document prouverait-on qu'il vint chez nous directement de l'Orient, et qu'il ne fut point envoyé par le Saint-Siége? Nous dirons la même chose de S. Irénée qui fut sacré en Occident. « Il est manifeste, a

[1] Nous devons rappeler que l'Église de Vienne fait remonter bien plus haut son origine, puisqu'elle considère comme son premier apôtre S. Crescent, disciple de S. Paul.

[2] Qui episcopatum Lugdunensis Ecclesiæ administrabat. RUINART, *Acta sincera*, p. 52.

dit le pape S. Innocent, qu'aucune Église n'a été fondée en Italie et dans les Gaules que par l'autorité de S. Pierre et de ses successeurs[1]. » L'Église de Lyon est essentiellement latine par son origine et sa constitution, et nous ne voyons pas plus de raison de la qualifier de gallo-grecque qu'on n'en aurait à dire que l'Église d'Amiens est gallo-espagnole, parce qu'elle a été fondée par S. Firmin de Pampelune.

Une autre prétendue invraisemblance qu'on ne cesse de nous opposer, ce sont les lacunes qui apparaissent entre le Ier et le IIIe siècle, dans la plupart de nos listes épiscopales. On voit que c'est encore là une de ces preuves négatives dont la valeur doit s'éclipser devant les arguments positifs que nous avons produits. Pour qu'elle conservât quelque apparence de force, il faudrait, d'ailleurs, établir : 1° que toutes les Églises que nous proclamons avoir été fondées au Ier siècle sont dépourvues d'une liste complète ; 2° que ces lacunes ne se remarquent point dans les Églises italiennes qui, de l'aveu de nos adversaires, datent des temps apostoliques ; 3° que de semblables lacunes n'apparaissent point dans les catalogues du Moyen Age ; 4° que nous fussions impuissants à expliquer ces interruptions de siéges. Or, nous allons démontrer tout le contraire.

1° L'Église de Trèves compte vingt-cinq évêques rangés au nombre des saints, depuis sa fondation jusqu'en l'an 314, ce qui suffit largement pour exclure tout interrègne. Les listes épiscopales sont complètes, ou peu s'en faut, du Ier au IIIe siècle, à Metz, à Reims, à Chartres, à Narbonne, etc. Nous devons en conclure que la brièveté des autres listes doit s'expliquer par un autre système que celui de nos adversaires, puisqu'une seule exception avérée renverse leur hypothèse.

2° Que peuvent prouver ces interruptions contre l'apostolicité des Églises des Gaules, lorsque nous en trouvons de semblables pour des siéges d'Italie et d'Orient, dont nos contradicteurs ne sauraient nier l'existence dès le Ier siècle ? M. l'abbé Richard a constaté[2] que Corinthe ne nous offre que six noms d'évêques pour les trois premiers siècles ; Ephèse, trois noms pour les deux premiers ; Phi-

[1] Manifestum est, in omnem Italiam et Gallias, nullum instituisse ecclesias, nisi eos quos venerabilis Petrus aut ejus successores constituerant sacerdotes. *Epist.* XXV.

[2] *Origines chrétiennes de la Gaule*, p. 62.

lippes, huit noms jusqu'au XIIe siècle; Athènes, quinze noms jusqu'au XIIe; Aquilée, cinq noms jusqu'à la paix de Constantin; Marsi, trois noms jusqu'au VIe siècle; Ravenne, treize noms jusqu'au XVe siècle; Spolète, neuf noms jusqu'en 350; Lucques, trois noms jusqu'à Constantin. Tout au contraire, Alexandrie, Antioche, Jérusalem, etc., nous présentent de trente-cinq à quarante évêques pour l'ère des persécutions qui dévorait si vite les chrétiens. Des savants ont expliqué ces différences incontestables de trois façons : 1° par le peu de soin qu'on mit à rédiger les premiers catalogues; 2° par la destruction des monuments primitifs où auraient pu figurer ces listes; 3° par les persécutions qui, en certains lieux, interrompirent réellement les successions épiscopales. Qu'on nous dise comment ces explications, reconnues valables pour l'Orient et l'Italie, ne seraient plus de mise quand il s'agit des Gaules et de l'Espagne?

3° Sans sortir de la France, ne voyons-nous pas de longues lacunes dans les catalogues épiscopaux du Moyen Age, notamment à Toulouse, à Bordeaux, à Marseille, à Toulon, à Aire, etc. Dans d'autres cités, on remarque des interruptions au IXe siècle : on les explique par les invasions des Normands; est-ce que les persécutions des premiers siècles n'ont pas dû avoir la même influence sur la succession régulière des siéges?

4° La brièveté des listes épiscopales peut s'expliquer, selon les localités, de deux manières. Ce n'est point dans les temps de persécution qu'on songe à créer des archives. Tout nous démontre que c'est vers le VIIIe siècle qu'on inséra dans les diptyques les noms des évêques. Faut-il s'étonner qu'en l'absence de documents on ait commis des oublis inévitables : on se rappelait bien le nom du fondateur, qui d'ailleurs était presque toujours inscrit dans la liturgie des saints, mais il n'en était pas de même pour tous ceux de ses successeurs dont la mémoire n'avait pas été perpétuée par la popularité du culte. Supposons un instant ces diptyques bien complets au VIIIe siècle; combien y en a-t-il eu qui aient survécu aux invasions des Normands? Il a fallu les restituer de mémoire au Xe siècle, à l'aide des légendes de saints, des actes de conciles et des rares chroniques qui avaient échappé à la destruction. Comment pourrait-on exiger pour nos successions d'évêques une intégralité qu'on se garderait bien de réclamer dans l'ordre civil ou militaire? « Que di-

raient nos adversaires, s'écrie fort bien M. Salmon[1], si, leur ayant demandé la liste des gouverneurs romains des provinces des Gaules, de César à Constantin, et n'ayant pu l'obtenir, pour cause, nous venions gravement leur soutenir que les Gaules n'ont pas eu de gouverneurs pendant cet espace de temps ? »

L'explication que nous venons de donner peut s'appliquer à un certain nombre de diocèses ; dans beaucoup d'autres, les lacunes des listes épiscopales témoignent tout simplement d'une longue vacance des siéges. L'attachement des campagnes au culte druidique, l'intolérance des magistrats romains, auxquels appartenait le patronage officiel du polythéisme, arrêtèrent en bien des endroits l'essor de la religion nouvelle[2]; ici, les premières étincelles de la Foi furent complétement étouffées; là, le culte du vrai Dieu se maintint dans quelques groupes, mais sans organisation, ou peut-être avec une organisation tout autre que celle de nos jours. Le P. Perrone, s'inspirant d'un passage de S. Jérôme[3], croit que beaucoup d'Églises, après la mort de leur fondateur, furent longtemps régies par un conseil d'anciens, et que, plus tard, les inconvénients de ce système oligarchique firent élire un des prêtres pour gouverner toute la communauté chrétienne. C'est là un mode d'administration qui a été en vigueur dans diverses contrées de l'Amérique et de l'Océanie, avant que la Papauté ait multiplié les siéges et délimité les diocèses[4].

Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que ce fut l'avénement de Constantin qui ouvrit une ère nouvelle au Christianisme dans toutes les provinces de l'empire, en permettant à la hiérarchie religieuse

[1] *Recherches*, etc., p. 202.

[2] Ce n'est point là une simple hypothèse, et nous ne faisons que généraliser ce que Grégoire de Tours dit du siége qu'il occupait : « Quod si quis requirit cur, post transitum Gatiani episcopi, unus tantum usque ad S. Martinum fuisset episcopus, noverit quia, paganis obsistentibus, diù civitas Turonica sine benedictione sacerdotali fuit. »

[3] Idem est presbyter qui et episcopus, et... communi presbyterorum consilio ecclesiæ gubernabantur; post (ea) vero in toto orbe decretum est ut unus de presbyteris electus superponeretur cæteris, ad quem omnis ecclesiæ cura pertineret et schismatum semina tollerentur. *In. Tit.* I, v. 5.

[4] Voir à ce sujet un excellent chapitre des *Origines chrétiennes de la Gaule*, p. 51.

de s'affermir et de se développer. C'est alors que dans beaucoup de cités, évangélisées deux siècles auparavant par un évêque régionnaire, on vit s'établir une véritable organisation épiscopale, qui avait été essayée de nouveau, mais souvent sans succès, au milieu du IIIe siècle. Par un juste sentiment de piété et de reconnaissance, on dut considérer comme premier évêque de chaque diocèse celui qui, du temps des apôtres, était venu y apporter le témoignage de sa parole ou de son sang.

Voici donc trois solutions différentes, mais dont chacune est applicable à tout diocèse dont la liste épiscopale est incomplète, et dont aucune n'est exclusive des autres, puisque nous admettons que, dans certains diocèses, il y eut interruption de siéges, et que, dans d'autres, il n'y en eut point. Que devient dès lors la prétendue invraisemblance que nous allèguent nos contradicteurs?

VI. — S. SATURNIN, QUI BAPTISA LE PÈRE DE S. FIRMIN, A VÉCU AU Ier SIÈCLE ET NON AU IIIe.

Après avoir prouvé que le Christianisme s'est répandu dès le Ier siècle dans les Gaules et avoir réfuté les objections générales qui pouvaient atteindre S. Firmin, nous devons aborder la question spéciale à notre premier apôtre, débarrassée qu'elle est maintenant des préjugés qui auraient pu l'obscurcir.

La solution chronologique de S. Firmin étant inséparablement liée à celle de S. Saturnin qui baptisa le père de notre apôtre, il faut nécessairement que nous soyons fixés tout d'abord sur l'époque où vécut le saint évêque de Toulouse. Trois opinions se sont produites à cet égard. Selon les uns, Saturnin aurait été envoyé dans les Gaules par S. Pierre; selon d'autres, par S. Clément; la troisième hypothèse place sa mission au milieu du IIIe siècle.

La première opinion invoque en sa faveur la légende de S. Denis, écrite par Fortunat de Poitiers, celle de S. Austremoine, rédigée au VIIe siècle par S. Priest de Clermont, celle de S. Front, beaucoup d'écrivains du Moyen Age, une foule de monuments liturgiques des Églises de France et d'Espagne et la tradition constante de l'Église de Pampelune. M. l'abbé Latou (*Histoire de S. Saturnin*) et M. Salmon (*Recherches, etc.*) ont mis en lumière toute la vraisemblance de cette chronologie.

La seconde opinion, qu'adoptent M. Arbellot et M. l'abbé Richard, est mentionnée dans les Actes de S. Denis, cités au concile de Limoges, dans le livre de la *Gloire des Martyrs* de Grégoire de Tours et dans la légende de S. Marcel. Elle est reproduite par le martyrologe de Raban-Maur, par Vincent de Beauvais et divers bréviaires du Moyen Age.

Ces deux traditions sont parfaitement conciliables. Lorsque S. Pierre, vers l'an 49, fut chassé de Rome par suite des séditions que les juifs excitèrent contre les chrétiens, il retourna à Jérusalem et confia le gouvernement de son Église à quelques-uns de ses disciples, parmi lesquels se trouvait S. Clément, qui devait être un de ses successeurs. La mission de Saturnin peut dater de cette époque : on s'expliquerait ainsi que l'apôtre ait été désigné, tantôt comme envoyé par S. Pierre, tantôt comme délégué par S. Clément. C'est aussi ce qui a dû se produire, si Saturnin, désigné par S. Pierre pour cet apostolat, n'est arrivé dans les Gaules que sous le pontificat de S. Clément. La divergence n'est donc qu'apparente, et c'est une seule et même opinion qui se prononce en faveur du Ier siècle, en produisant les autorités que nous avons citées et en se glorifiant de l'adhésion de S. Antonin, Pierre le Vénérable, Pierre de Marca, Dadin de Hauteserre, Noël Alexandre, Ant. et Fr. Pagi, Labenazie, l'*Art de vérifier les dates*, la grande *Histoire du Languedoc*, M. l'abbé Faillon, M. Natalis de Wailly, etc.

Beaucoup d'historiens des XVIe et XVIIe siècles ont adopté l'assertion de Tillemont, qui place en l'an 257 le martyre de S. Saturnin. Ils peuvent citer en leur faveur quelques écrivains du Moyen Age, tels que Florus, moine de Saint-Trond (760), dans ses additions au martyrologe de Bède, et S. Adon (858), dont la désignation chronologique — *Temporibus Decii* — a passé dans le Martyrologe romain. Mais il est bien évident que ces indications ont toutes pour origine l'affirmation de Grégoire de Tours [1] et les Actes de S. Saturnin qu'il a cités. Il serait superflu de revenir sur la confiance qu'il faut accorder au fameux passage de l'*Histoire des Francs ;* mais nous devons examiner la légende qui a induit S. Grégoire en erreur et qu'on invoque encore aujourd'hui comme la preuve la plus dé-

[1] M. Dufour (pag. 26) ajoute au témoignage de Grégoire de Tours celui de Sidoine Apollinaire sur le martyre de S. Saturnin au IIIe siècle. Sidoine Apollinaire ne dit pas un seul mot sur l'époque de cet événement.

cisive en faveur du IIIe siècle. Car, par une singulière contradiction, nos adversaires nous reprochent d'invoquer l'autorité chronologique des légendes, et c'est sur une légende, sur une seule, que repose tout leur système !

Les Actes de S. Saturnin, publiés successivement par Surius et D. Ruinart, ont été attribués par plusieurs critiques [1] au Ve ou au VIe siècle, parce qu'on y trouve mentionné le nom de S. Exupère, qui monta sur le siége de Toulouse au commencement du Ve siècle. Nous pensons, avec D. Ruinart, D. Piolin et M. Salmon, que la seconde partie du récit, où est nommé S. Exupère, est postérieure aux premières années du Ve siècle, mais que la première date du courant du IVe.

Voici le préambule de cette légende : « Tempore illo quo, post corporem Salvatoris Domini nostri Jesu Christi adventum, exortus in tenebris Sol justitiæ, splendore fidei illuminare occidentalem plagam cœperat, postquam sensim et gradatim in omnem terram Evangeliorum sonus exivit, parique progressu in regionibus nostris Apostolorum prædicatio coruscavit; cum raræ in aliquibus civitatibus ecclesiæ paucorum Christianorum devotione consurgerent; sed nihilominus crebra miserabili errore gentilium nidoribus fœtidis in omnibus locis templa fumarent : ante annos *L*, *sicut actis publicis*, *id est*, *Decio et Grato Consulibus*, sicut fideli recordatione retinetur, primum et summum Christi Tolosa civitas sanctum Saturninum habere cœperat Sacerdotem [2]. »

Ainsi donc, ce serait sous le consulat de Dèce et de Gratus que la ville de Toulouse aurait reçu son premier apôtre, cinquante ans avant l'époque où écrivait l'auteur, ce qui ferait remonter ce document à l'an 300 environ. Mais les mots que nous avons soulignés sont une interpolation : plusieurs manuscrits offrent cette variante *Decio et Germanico ;* d'autres ne contiennent pas de noms propres, mais seulement *ante annos satis plurimos* ou *ante annos plures*. Pourquoi cette barbare répétition de *sicut ?* Pourquoi invoquer la tradition pour un fait qui est attesté par des actes publics ? Le mot *id est* indique une addition explicative, une note marginale qui s'est glissée postérieurement dans le texte. La leçon primitive devait porter simplement *ante plures annos*. Cette indica-

[1] Le P. Stilting ; l'*Histoire littéraire de la France*, etc.

[2] D. Ruinart, *Acta primorum martyrum sincera et selecta*, p. 110.

tion était suffisante du vivant de l'auteur ; plus tard elle devint trop vague, et on voulut mentionner en marge une date plus précise. Un copiste aura introduit les noms de Dèce et de Gratus, tandis qu'un autre, mieux renseigné, comme nous allons le voir, a inséré le nom de Claude.

On conserve à la bibliothèque Riccardi, de Florence, un Sanctoral qui se termine par une Vie de S. Saturnin. Un savant jésuite espagnol, Joseph Maceda, découvrit ce manuscrit en 1795, et publia le texte de la légende de S. Saturnin à Bologne, en 1798, à la suite d'une longue dissertation sur la rapide propagation de l'Évangile dans l'univers ; le manuscrit ne date que du Xe siècle, mais c'est la copie d'un original du IVe siècle, car il n'y est point question de la découverte et de la translation des reliques qui eurent lieu vers l'an 400. L'antiquité de cette date nous semble avoir été complétement démontrée par Maceda, Dom Piolin et M. Salmon. L'auteur des Actes de Florence a fondu ensemble les légendes de S. Saturnin, de S. Firmin et de S. Honeste. En ce qui concerne l'évêque de Toulouse, il y a parfaite conformité entre le texte publié par Ruinart et celui de Maceda, mais avec cette différence essentielle, pour la question qui nous occupe, que, dans la première version, l'arrivée de Saturnin à Toulouse est placée sous le consulat de Dèce et de Gratus, tandis que, dans la seconde, elle est mise sous l'empire de Claude, qui commence à régner en l'an 41 de l'ère vulgaire : *Ante annos satis plurimos, id est Claudio qui Gaio vita defuncto subrogatus, imperium romanæ reipublicæ obtinendo ministrabat, sicut fideli relatione retinetur.* Entre les deux additions marginales, passées plus tard dans le texte, nous devons préférer la plus ancienne, qui se trouve en harmonie avec la tradition et une foule d'anciens monuments liturgiques. Plusieurs écrivains, à l'exemple de M. Darras (*Hist. gén. de l'Église*, t. v), ont émis cette hypothèse que le manuscrit de Florence, portant les abréviations $\overline{\text{CDIO}}$ et $\overline{\text{GO}}$, un maladroit copiste aurait lu *consulibus Dio*, c'est-à-dire *Decio et Grato*, au lieu de *Claudio et Gaio.* Cette supposition est toute gratuite : le texte porte en toutes lettres *Claudio qui Gaio vita defuncto subrogatus*, comme on peut le voir dans le *fac-simile*, exécuté d'après une photographie que M. Salmon a rapportée de Florence.

Dès maintenant, nous sommes donc en droit de conclure que,

puisque S. Saturnin, qui a baptisé le père de S. Firmin, a vécu sous le règne de Claude (de l'an 41 à l'an 54), nous ne pouvons pas rejeter le martyre de l'Apôtre amiénois au-delà de la première moitié du second siècle.

La tradition des Églises d'Espagne n'a jamais varié sur ce point, et nous en trouvons un écho fidèle dans les ouvrages de Prudence Sandoval, J. Marietta, J. de Moret, Ambroise Moralès, François de Bivar, Maceda, etc. En France, presque tous les historiens ont placé le martyre de S. Firmin au IIIe siècle, mais à des dates arbitraires et fort diverses [1]; quelques-uns pourtant, comme Du Saussay, Louvet, Giry, etc., s'étaient prononcés en faveur du second siècle. C'est à M. Salmon qu'appartient le mérite d'avoir élucidé cette question, où l'on ne pouvait point invoquer la tradition locale, puisque nos anciens monuments liturgiques restent muets sur le temps où vécut le fondateur de notre Église.

En nous basant sur l'époque où vécut S. Saturnin et sur les faits contenus dans la légende de S. Firmin, nous concluons que notre premier évêque a été martyrisé dans la première moitié du deuxième siècle, mais nous ne voulons pas essayer de déterminer une date plus précise. Est-il mort en l'an 101, comme le disent les auteurs espagnols? Serait-ce de l'an 101 à l'an 117, comme le croit M. Salmon? Faut-il reporter ce martyre à l'an 134, d'après les calculs que nous a communiqués le R. P. Picardat? Pourrait-on même aller jusqu'à l'an 150, d'après d'autres suppositions que nous a exposées un de nos savants collègues de la Société des Antiquaires de Picardie? Nous ne voulons point discuter la valeur de ces diverses probabilités, parce qu'elles ne sont basées que sur des conjectures plus ou moins plausibles, sur la date de l'arrivée de S. Saturnin dans les Gaules, sur l'époque discutable de la naissance de S. Firmin et sur la durée de ses prédications dans les diverses provinces qu'il a évangélisées.

[1] Bosquet indique l'an 258; Malbrancq, 268; Tillemont et D. Rivet, 287; Longueval, 288; le P. Stilting, D. Grenier, le *Gallia christiana*, 290; Baronius, La Morlière, Le Cointe, 303.

VII. — RÉFUTATION DE L'OPINION QUI PLACE LE MARTYRE DE S. FIRMIN SOUS DIOCLÉTIEN.

Le martyrologe d'Usuard, copié par le martyrologe romain [1], place la mort de S. Firmin sous la persécution de Rictiovare : telle est l'origine de cette date de 287, adoptée par les historiens qui ont attribué à cette époque la persécution générale, laquelle eut lieu bien plus probablement en l'an 303 [2]. Pour ruiner cette opinion, il suffit de remarquer qu'aucun document historique ne rattache le martyre de notre Apôtre à la persécution de Rictiovare : les Actes de S. Firmin auraient certainement nommé ce célèbre personnage, au lieu de désigner les noms obscurs de Longulus et de Sébastien; ils auraient fait allusion à S. Quentin, à S. Fuscien, à S. Victoric, si ces missionnaires eussent été les contemporains de notre évêque. De deux choses l'une : ou bien Usuard, par suite d'une distraction, a commis une erreur qui s'est introduite plus tard dans quelques exemplaires de la légende de S. Firmin, ou bien il s'est laissé induire en erreur par un de ces exemplaires déjà falsifiés de son temps. Les Actes dont nous parlons, publiés dans l'*Histoire gallicane* de Bosquet, commencent par ces mots : « Temporibus Maximiani et Diocletiani imperatorum, quo tempore tyrannica rabies in Christiano populo sæviebat, erat vir, etc. » La construction seule de cette phrase suffirait à révéler une interpolation. « N'est-il pas manifeste, dit avec raison M. Richard, que le double emploi d'un substantif, mis immédiatement au pluriel et au singulier dans un même membre de phrase, *temporibus*, *quo tempore*, ne saurait être tombé de la même plume? Le simple bon sens indique que la phrase a dû commencer d'abord par les mots *quo tempore tyrannica rabies*. D'où il suit que la date de Dioclétien pour S. Firmin a été ajoutée plus tard.» Nous en devenons encore plus certain, quand nous consultons nos bréviaires du Moyen Age et que nous trouvons partout invariablement la version suivante, qui a été adoptée

[1] Ambiani in Gallia, Beati Firmini martyris qui in persecutione Diocletiani, sub Rictiovaro præside, post varia tormenta, capitis decollatione martyrium sumpsit.—Le Martyrologe romain commet une autre erreur, en supposant que S. Firmin subit divers tourments avant sa décapitation.

[2] Voir le tome Ier de notre *Hagiographie*, p. 562.

par les Bollandistes : « Temporibus priscis, quibus fides Christiana, illustrante Spiritus sancti gratia, per diversa orbis climata cœpit florere, unde perfidorum tyrannica rabies in Christianum populum sæviebat, erat vir, etc. »

S'il est vrai, comme le disent les Actes de Bosquet, que Firme et Eugénie, parents de S. Firmin, furent convertis sous le règne de Dioclétien, alors que notre apôtre n'était point encore né où qu'il était du moins fort jeune, il devient impossible de fixer son martyre sous le règne de Dioclétien : et il faudrait alors le rejeter sous l'empire de Constantin, après la paix de l'Église, ce que personne n'admettra.

Les Actes publiés par Bosquet se terminent par un paragraphe où il est dit que Faustinien, qui ensevelit à Abladane le corps de notre saint martyr, fut le père de S. Firmin le Confesseur. Comme ce dernier monta, dit-on, sur le siége d'Amiens vers l'an 367, on tire de là un argument pour établir que le premier évêque d'Amiens a vécu au IIIe siècle. Mais le passage dont on invoque l'autorité est encore une interpolation ; il est placé après la formule finale, commune à toutes les légendes : « Dominus, cui est gloria, virtus et potestas per infinita sæcula sæculorum, amen. » Aussi ne rencontre-t-on pas cette addition dans nos anciens manuscrits amiénois.

Cette addition a été empruntée aux Actes très-fabuleux de S. Firmin le Confesseur. « Il est dit dans ces Actes, remarque M. Salmon, que S. Firmin le Confesseur naquit à Amiens ; son père Faustinien le nomma Firmin, en mémoire de S. Firmin le Martyr, dont longtemps auparavant il avait reçu le baptême. En même temps, ils indiquent la naissance du fils de Faustinien comme étant arrivée sous Gratien, c'est-à-dire au plus tôt en 367..... Je ferai observer que Faustinien ne peut avoir eu un fils en 367, ni avoir été converti, étant déjà sénateur et chef de maison, par S. Firmin le Martyr, au moins soixante-quatre ans auparavant, en adoptant l'opinion qui ne fait mourir S. Firmin qu'en 303. Les Actes de S. Firmin le Confesseur se réfutent donc par eux-mêmes, en ce qui concerne les prétendus rapports de Faustinien, père du troisième évêque d'Amiens, avec le martyr S. Firmin. »

S. Cyprien, qui mourut en 258, nous apprend, dans son épître LXVIII au clergé d'Espagne, que, de son temps, c'était un usage

constant et inviolable dans l'Ibérie, comme en Afrique, que l'ordination d'un évêque fût faite par les prélats voisins du siége qu'il devait occuper : or, nous voyons que S. Honeste envoie S. Firmin à S. Honorat de Toulouse pour en recevoir la consécration. Tous trois auraient donc violé la discipline ecclésiastique, s'ils avaient vécu au IIIe siècle. Comment expliquer cette anomalie ? Au contraire, si l'ordination de S. Firmin appartient au Ier siècle, on comprend fort bien que l'absence ou la rareté des siéges épiscopaux en Espagne ait nécessité le voyage à Toulouse.

L'abbé J. CORBLET.

(*La fin au prochain numéro*).

RESTAURATION

DE LA

CATHÉDRALE DE SAINT-OMER

La cathédrale de Saint-Omer, seul monument gothique des XIIIe et XIVe siècles qui reste dans l'extrême Nord de la France, a de bonne heure éveillé l'attention des archéologues et des amateurs. Sa restauration a fait bien longtemps l'objet d'études restées, hélas ! à l'état de projet. L'administration municipale, toujours à court de fonds, ne pouvait y donner suite, et l'édifice, bien que classé au nombre des monuments historiques, n'était pas assez important pour attirer sur lui un peu de cette subvention gouvernementale, qui se répandait comme une manne bienfaisante sur bien d'autres églises. L'on ne doit pas cependant se plaindre trop d'avoir été oublié ainsi, quand on voit les reconstructions malheureuses, dont, sous prétexte de restauration, beaucoup de cathédrales ont été l'objet. Mais nous n'avons pas perdu pour attendre, comme on va le voir.

Depuis plusieurs années, la question d'isolement de la cathédrale était à l'ordre du jour. Il faut avouer qu'elle était loin d'être hors de propos, et qu'on avait grandement raison de s'en préoccuper. Les terres amoncelées contre le transsept nord et les bâtiments adossés de ce côté à l'édifice et au chevet, qui empêchaient l'air de circuler autour, accroissaient de jour en jour la détérioration du monument, en laissant l'humidité et le salpêtre pénétrer dans ses murailles épaisses. Aussi ne peut-on

qu'applaudir aux travaux entrepris pour arriver à cet isolement, et qui nous paraissent devoir précéder une restauration complète de l'édifice. On commença par supprimer une partie du Palais de Justice, ancien palais épiscopal, qui s'appuyait contre la chapelle absidale, dite chapelle des évêques. Or, lorsque cette aile du palais fut construite au commencement du XVIIe siècle, vraisemblablement pour permettre aux évêques d'arriver à couvert dans leur cathédrale, l'architecte crut pouvoir supprimer les contreforts extérieurs, comptant que l'aile en question les remplacerait amplement. C'est ce qui avait lieu en effet. Mais, après que l'on eut effectué la démolition de celle-ci pour commencer l'isolement, on s'aperçut au bout de peu de temps que les murs de la chapelle s'écartaient, sous l'effort de la poussée des voûtes, et que celles-ci se lézardaient ; on dut interdire la chapelle et prendre le parti de la reconstruire. En lui-même, le dommage n'était pas grand ; en effet, cette chapelle, allongée au XVIIe siècle par les évêques, n'était plus dans le style du reste de l'édifice. De plus, elle avait été, vers 1831, décorée dans le style gothique-troubadour si fort en usage à cette époque et pourvue, dans le fonds, d'un Christ de fort piètre figure, placé dans une niche, recevant le jour d'en haut. C'est ici le cas de regretter la pénurie de la caisse municipale. Si elle avait été assez riche, la ville eût pu faire elle-même la reconstruction de cette chapelle et poursuivre ensuite la restauration du monument. L'influence de la Société des Antiquaires de la Morinie eût pu alors s'exercer pour que, dans l'exécution des travaux, on ne fît pas des innovations qui, avec le désir de faire mieux, nous le reconnaissons, viennent souvent gâter l'aspect d'un monument. Malheureusement il n'en fut pas ainsi : et l'on dut solliciter le secours du gouvernement, qui fut gracieusement accordé, grâce aux influences dont on disposait auprès des bureaux du Ministère ; mais ce ne fut qu'à la condition d'avoir affaire à un architecte officiel, qui, de Paris, devait diriger tout, ayant pour conduire les travaux à Saint-Omer l'architecte de la ville, très-capable, nous le reconnaissons, mais devant se conformer aux instructions qui lui étaient transmises.

La reconstruction de la chapelle fut donc entreprise. Notons, en passant, que l'on trouva à la jonction des murs avec ceux de l'église proprement dite, une maçonnerie déplorable dans laquelle étaient des pièces de bois pourries de vétusté. L'enlèvement de ces bois et la reprise en sous-œuvre du mur, amena un tassement et entraîna la chute d'un des arcs-boutants de l'abside. Heureusement qu'il n'en résulta pas d'accident grave; et, en attendant la reconstruction dudit arc-boutant, on plaça un cintre en bois, fortement étrésillonné, pour s'opposer à la poussée des grandes voûtes. Mais revenons à notre chapelle dont la maçonnerie fut faite avec beaucoup de soin. Cela donnait plein espoir pour la suite. Pouvait-on prévoir qu'un architecte qui se préoccupait de la taille à donner à ses pierres, et recherchait sur le reste de l'édifice la trace de l'ancienne taille, se livrerait à des innovations malheureuses? Voici comment. Les chapelles rayonnantes de notre cathédrale sont couvertes en plate-forme. Nous ne prétendons pas que ce soit là le meilleur mode de couverture, surtout dans un climat brumeux et où nous avons quelquefois en hiver de grandes abondances de neiges. Quoi qu'il en soit, c'est le mode ancien de couverture ; il n'a pas été imaginé dans le XVIIe ou XVIIIe siècle, cas auquel on aurait pu avec raison le changer ; la preuve en est que les comptes de fabrique des XIVe et XVe siècles qui nous restent, mentionnent chaque année le salaire de celui qui était chargé en hiver d'enlever *la neige hors des terrasses*, et de la jeter au dehors, précaution nécessaire pour empêcher les conduits d'écoulement des eaux de s'engorger au moment du dégel. Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable que les architectes d'alors, les maîtres de l'œuvre, avaient jugé cette disposition utile pour dégager le haut de l'édifice, et faire bien voir du dehors les fenêtres du *clerestory* placées au-dessus d'un *triforium* d'une hauteur médiocre. Les chapelles rayonnantes de l'église de l'abbaye de Saint-Bertin étaient couvertes de la même manière, preuve que c'était un parti pris. Or, voici que ce mode de couverture déplaît à notre architecte officiel, et qu'il imagine de substituer à la plate-forme un toit aigu à double versant, qui sera

naturellement décoré de crêtes, de fleurons et d'épis en plomb. Nous ne nions pas que cela ne soit préférable, au point de vue de l'écoulement des eaux, surtout à présent qu'on ne dispose plus de fonds suffisants, comme lors de l'existence du Chapitre, pour payer un homme chargé d'enlever les neiges des terrasses. Mais cela détruit l'harmonie du monument et cache la vue de l'abside. On pouvait, sans rétablir une plate-forme, construire un toit à double égout, très-plat, et dont le sommet n'aurait pu être aperçu d'en bas ; il aurait été caché par les galeries qui règnent, au sommet du mur, autour de la chapelle. Mais aussi on n'aurait pu y adapter le système décoratif et mettre des crêtes, fleurons, etc.

Nous n'en avons pas fini, hélas ! avec les inventions de l'architecte officiel. La cathédrale de Saint-Omer est terminée à l'ouest par une grosse tour carrée, couverte en plate-forme entourée d'une galerie formée de quatre lobes à jour, et flanquée de petites tourelles octogones aux quatre angles. Quand le système télégraphique aérien était en vigueur, un poste d'observation était établi sur la tour, et pour ne pas gêner la correspondance avec les postes voisins, on avait rasé trois des tourelles au niveau de la galerie. Depuis l'abandon de ce système pour la télégraphie électrique, bien des démarches avaient été faites au ministère pour obtenir le rétablissement des tourelles, et l'on n'en avait jamais rien pu obtenir. Cependant, comme il était évident que ce rétablissement devait entrer dans le plan de restauration de l'édifice, et que la charpente de la plate-forme était à renouveler, on profita de l'occasion pour remplacer les galeries et les tourelles, qui, il est vrai, en avaient aussi bien besoin. La partie supérieure de la tour a été construite à l'extrême fin du XVe siècle. La date de 1499 est inscrite sur l'un des contreforts. L'on était alors presque en pleine Renaissance. Le maître de l'œuvre avait cependant tâché d'imiter tant bien que mal le style du reste de l'édifice, et sauf la frise de couronnement en feuilles de choux frisées, et quelques mascarons, il avait assez bien réussi. Les tourelles d'angle étaient terminées par une grosse moulure et couvertes d'une plate-forme, ainsi

que cela existe aussi à la tour de Saint-Bertin. Il était tout simple de reconstruire les tourelles sur le modèle qui existait encore. Pas du tout, on a voulu faire mieux. Notre architecte, après avoir remonté ses tourelles, a jugé à propos de les couronner par une galerie à jour, accompagnée de gargouilles saillantes et surmontées aux angles par huit petits pinacles, le tout dans le style du XIIIe ou XIVe siècle. Nous ne nions pas que tout cela ne soit parfaitement étudié, les profils bien établis ; il est d'ailleurs bien difficile d'en juger d'en bas. Mais se figure-t-on l'effet que font ces tourelles du XIIIe ou XIVe siècle, immédiatement au-dessus d'une frise en feuilles de choux frisées, et sur une tour de la Renaissance? Et ces pinacles malencontreux, ne pouvait-on au moins s'en priver, ainsi que ces gargouilles, qui, dans certaines positions, donnent un aspect de lourdeur déplorable aux couronnements ? Ces additions malheureuses sont un objet de réprobation, même de la part des gens les moins archéologues, et l'on a déjà baptisé ces pinacles du nom de *jeu de quilles*, auxquelles ils ressemblent en effet. Nous aimons à espérer que ces pinacles ne resteront pas et qu'on les enlèvera, quand on aura vu l'effet déplorable qu'ils font ; mais il est fâcheux que l'on ait ainsi dépensé inutilement de l'argent, quand d'autres parties du monument réclamaient des soins urgents.

Nous croyons avoir rempli un devoir en signalant à l'attention des archéologues les innovations malheureuses que l'on fait subir au monument, sous prétexte de restauration. Il serait si facile d'agir autrement. Si Messieurs les architectes consentaient à consulter les antiquaires de la localité, qui ont fait une étude spéciale de l'édifice à restaurer, nul doute qu'avec le concours des indications que ceux-ci pourraient leur donner, provenant de leurs recherches dans les archives, ils ne parvinssent aisément à restituer son ancien aspect à l'édifice. Mais ils aiment mieux s'en passer, et ils font, de loin, de très-jolis dessins, très-bien étudiés, mais qui ont le défaut de ne pas s'harmoniser avec le reste de la construction et qui conviendraient tout aussi bien à un autre édifice situé dans une région différente.

L. DESCHAMPS DE PAS.

L'ART DEVANT LE CONCILE

Le vingtième Concile œcuménique, qui portera le nom de *Concile du Vatican,* et qui s'est ouvert le 8 décembre de l'an 1869, le jour même de la fête de l'Immaculée-Conception, peut être considéré comme le plus grand événement des temps modernes. Il aura pour effet de tout restaurer dans le Christ, de réconcilier la science et la foi, d'éclairer et de résoudre tous les grands problèmes religieux ou sociaux qui préoccupent les intelligences, d'ouvrir enfin des voies nouvelles à la théologie, à la philosophie, à la politique, aux lettres et à l'Art lui-même. Il sera le flambeau de l'avenir, le palladium de la civilisation chrétienne, et comme le majestueux portique du XXe siècle.

Je dis que l'Art lui-même ressentira sa bienfaisante influence. Sans parler d'une réforme des arts dans le sens chrétien, dont les Pères du Concile seront peut-être appelés à poser les bases, il est manifeste que la réunion seule de cette auguste assemblée ne peut manquer de fournir aux artistes d'inépuisables éléments de travaux et d'études. Que n'avons-nous des Raphaël ou des Michel-Ange pour fixer sur la toile, d'une manière digne d'elles, les merveilles de ces grandes Assises de la catholicité !

Quoi qu'il en soit, on s'occupe beaucoup à Rome du Concile actuel, au point de vue de l'Art. Des peintres distingués sont partis dans ce but pour la Ville éternelle. Quelques-uns de ceux qui y ont déjà fixé leur séjour étudient, comparent, interrogent et se demandent comment ils doivent s'inspirer pour l'exécution de quelque grand ouvrage adapté au Concile du XIXe siècle. Ils ont compris, dit très-bien Mgr Aviniti, dans un

article de la *Vergine*, tout spécialement consacré, à cette question, que l'Art, en une telle rencontre, ne saurait se séparer de la religion, de la théologie, de l'histoire ecclésiastique, des sciences canoniques et liturgiques.

La musique elle-même est conviée à rehausser de ses magnifiques accents l'ouverture des diverses sections.

Une des causes principales de la faiblesse des œuvres des peintres religieux, à notre époque, c'est précisément leur ignorance des usages de l'Église et de la tradition catholique. Les peintres du temps de Léon X avaient tout étudié. Aucune science humaine et divine ne leur était étrangère. Léonard de Vinci fut l'homme le plus instruit de son siècle. Cela, il est vrai, ne donnait pas le génie à ceux qui n'avaient pas reçu du ciel ce *mens divinior;* mais la science imprimait alors aux œuvres d'art un caractère de profondeur symbolique et de vérité qu'on observe rarement dans les productions contemporaines.

Les peintres de nos jours qui s'occuperont du Concile doivent surtout étudier les autres assemblées de ce genre qui ont été l'objet de travaux artistiques. Sans remonter jusqu'aux mosaïques que fit exécuter Justinien II pour représenter les sessions du Concile de 691, nous rappellerons ici, avec le journal la *Vergine*, que Muziano, au seizième siècle, peignit deux Conciles tenus à Rome à cette époque. Ces fresques furent faites dans l'Église de San-Martino. La célèbre *Dispute du Saint-Sacrement* de Raphaël fut exécutée à l'occasion du XIXe Concile de Latran, ouvert en 1512 et terminé en 1517. En face, l'artiste posa, comme antithèse, l'*Ecole d'Athènes*. Ici, la théologie; à côté, la philosophie. C'est merveilleux de couleur locale. L'*École d'Athènes* a quelque chose de froid, d'orgueilleux, de terre à terre comme l'idée que l'œuvre symbolise. Dans la *Dispute du Saint-Sacrement*, au contraire, la magnificence du ciel et la douceur lumineuse des physionomies s'harmonisent admirablement avec l'auguste scène de l'Église catholique. Cette fresque de Raphaël, image du Concile de Latran qui termina les controverses élevées alors contre l'Eucharistie, une des plus grandes épopées chré-

tiennes, dit l'auteur des Musées d'Europe, qu'ait peut-être tracées la peinture, est divisée en deux parties qu'on pourrait nommer le ciel et la terre, s'unissant par le mystère eucharistique. Dans le ciel, la Trinité groupée parmi les anges, entre deux longues rangées de Bienheureux ; sur la terre, autour de l'hostie rayonnante dans un soleil d'or, un Concile où sont assemblés des docteurs, vieillards ou jeunes hommes, des papes, des évêques, des prêtres, des moines et des laïques. Dante, que ses contemporains nommaient *essimio teologo*, siége parmi ces docteurs de l'Église, non loin de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Ambroise, de Duns Scot, de Nicolas de Lira et de Savonarole lui-même [1].

Quatre enfants d'une grâce inimitable, dit Vasari, tiennent ouvert le livre des Evangiles qu'expliquent les quatre docteurs de l'Église, éclairés par l'Esprit-Saint. Rangés circulairement dans la partie supérieure du tableau, les saints se distinguent par une si belle entente de la couleur, des racourcis et des ajustements, que l'on croit admirer la nature elle-même. Les têtes ont une expression surhumaine ; celle du Christ surtout rayonne de la sérénité et de la clémence divines.

Raphaël a su imprimer aux saints patriarches le caractère solennel de l'antiquité, aux apôtres celui de la simplicité, aux martyrs celui de la foi. Mais ce qui est peut-être encore plus saisissant, ce sont les saints docteurs groupés de différentes façons. Ils cherchent la vérité : le doute, l'inquiétude, la curiosité, animent leurs gestes, rendent leurs oreilles attentives et froncent leurs sourcils. On ne saurait assez louer la variété et la puissance des sentiments qui font vivre tous ces personnages. Jamais on n'avait porté aussi loin le sens de l'unité dans un vaste ensemble, le sens du pittoresque dans la symétrie, et, dans les détails, enfin, la grâce, l'élégance, la hauteur du style, le charme incomparable de toutes les parties.

Voilà l'œuvre que doivent incessamment méditer, analyser et approfondir les peintres de nos jours qui voudront s'occuper

[1] Louis VIARDOT, *Merveilles de la peinture*, p. 169.

du Concile actuel. Il ne s'agit pas seulement de grouper avec art des personnages, de faire des figures assez ressemblantes, de peindre exactement les costumes. Il faut encore que ces figures agissent, qu'elles expriment l'idée, la réflexion, le sentiment ou la passion dont l'âme s'alimente. Il faut, en un mot, que devant votre œuvre on ne soit pas à se demander, comme devant certaines toiles de l'école ingriste : où est l'homme ?

Le Louvre possède une admirable œuvre du B. Angelico de Fiesole dont l'étude ne sera pas non plus inutile, à cause de l'art exquis avec lequel sont groupés les personnages. Nous voulons parler du *Couronnement de la Vierge*. Cette vaste composition réunit plus de cinquante personnages, entourés de sept petits médaillons où sont représentés les *Miracles de saint Dominique*. Vasari disait de cette œuvre supérieure : « Fra Giovanni s'est surpassé lui-même dans ce tableau où Jésus-Christ couronne Notre-Dame, au milieu d'un chœur d'anges et d'une multitude de saints et de saintes, si variés par les attitudes et les expressions, qu'on sent à les regarder, un plaisir infini. Il semble que les esprits bienheureux, s'ils avaient un corps, ne pourraient être autrement dans le ciel. Pour moi je puis affirmer que je ne vois jamais cet ouvrage qu'il ne me paraisse nouveau. » Ce *Couronnement de la Vierge* a été savamment commenté par Auguste Schlegel. Il resta longtemps placé dans l'Église de Saint-Dominique, à Fiesole, où les habitants le vénéraient en quelque sorte comme une relique de leur bienheureux compatriote.

Il y a aussi au palais Pitti à Florence une *Dispute sur la Sainte-Trinité* dont le sujet est analogue à la *Dispute du Saint-Sacrement* de Raphaël. Ce tableau, un des plus beaux titres de gloire d'André del Sarto, se distingue par sa composition naïve et savante, son style élevé, grandiose, sa vigoureuse expression et son coloris vraiment remarquable.

Enfin, il existe, dans une chapelle de la basilique Sainte-Marie du Tanstevere, deux fresques fort intéressantes sur le Concile de Trente. Elles sont dues à Pascale Ceti, et repré-

sentent le Concile assemblé, *avec un peuple immense de figures*. L'exécution de ces fresques fut commandée par le cardinal Altemps. Pie IX a ordonné la restauration de cette basilique, afin d'en faciliter la visite pendant le Concile.

Il n'est donc pas sans précédent que les Conciles aient été l'objet de grands travaux artistiques. Espérons que la future assemblée donnera naissance à une de ces œuvres supérieures qui portent le coup d'ongle du génie et qui marquent une époque! Espérons surtout que, de ces augustes décisions, sortira le germe de cette réforme de l'Art chrétien si désirable, si nécessaire. L'Art finira alors par comprendre que sa régénération est dans le catholicisme qui, seul, a la vitalité, la fécondité, le souffle inspirateur.

Cette vitalité, si favorable à l'Art, a éclaté devant tous les yeux par le fait seul de la préparation même du Concile. L'attente de cet heureux événement a réjoui les âmes contemporaines, avides de justice, de lumière et de vérité. On sent, dans toutes les paroles de Pie IX, se manifester, sur l'avenir de l'Église et le triomphe du catholicisme, une confiance sereine dont l'expression n'avait jamais été ni plus émue, ni plus accentuée sur les lèvres du souverain Pontife. Quels que soient les murmures impuissants du sophisme contre cette sublime manifestation providentielle, on ne saurait s'empêcher d'en reconnaître, d'ores et déjà, la grandeur et l'opportunité en ces jours de troubles, de discussions et de controverses. Nous attendons, nous, le salut de la société de cette Constituante catholique. Le doigt de Dieu est ici très-visiblement. C'est le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, que s'est ouvert — il est bon de le redire — le saint Concile. C'est à Rome même, au Vatican (le lieu prophétique, *mons Vaticinationis*), que se tiennent ces solennelles Assises de la chrétienté. C'est sans l'appui du pouvoir civil que les vénérables Pères de l'Église universelle discutent, sous la présidence de l'immortel Pie IX, les intérêts des peuples catholiques, non avec les étroits préjugés des assemblées délibérantes profanes, mais avec cette haute raison et cette expérience que donnent l'amour profond de la religion,

l'espérance du triomphe de la vérité et la foi sincère aux dons surnaturels de l'Esprit consolateur ! Des flots de lumière, il n'y a pas à en douter, jailliront des décisions de la noble assemblée qui participera tout à la fois et de l'infaillibilité de la papauté et des illuminations de la raison universelle, dont le Concile sera la plus complète et la plus vivante expression. Peut-être sommes-nous à l'aurore de cette admirable unité prédite par plusieurs grands écrivains de notre siècle, entre autres par Joseph de Maistre dans ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*. N'est-ce point là le plus magnifique sujet d'inspiration qui ait jamais été donné à l'Art catholique ?

Sans rien préjuger des desseins de la Providence, il n'est pas défendu au penseur chrétien de porter un regard religieux sur l'avenir et de pressentir les développements ultérieurs de l'ordre divin. Or, il nous semble voir déjà comme le signe précurseur d'une vaste et radicale transformation dans le sens catholique. Il nous semble que de cette réunion de tous ces représentants de Dieu sur la terre, sortira le renouvellement moral de l'humanité, et, conséquence nécessaire de toute perfection morale dans l'esprit de l'Église, la réintégration même de la nature : état qui, selon Frédéric Schlegel, doit compléter un jour l'harmonie de la création.

Ainsi, le Catholicisme s'affirme de lui-même ; il a la vie en lui ; il est fécond en paroles et en œuvres ; il est l'avenir. Qu'importent après cela, ô artistes, les quelques scories qui, par l'effet du temps et de la faiblesse humaine, ont parfois déparé la magnifique nef de la cathédrale ! Est-ce que les taches du soleil empêchent la divine expansion de sa lumière ? A propos des abus qu'on reproche à l'Église catholique, un de ses ennemis, Michelet (introduction aux *Mémoires de Luther*) met dans la bouche du Catholicisme, répondant aux banales accusations du Protestantisme, ce mot superbe : « Je suis l'Océan et tu n'es qu'un ruisseau. »

Nous laissons aux artistes à méditer cette parole profonde.

Firmin Boissin.

DALLES TUMULAIRES ET INSCRIPTIONS

TROUVÉES, EN 1869, AUX ANCIENS DOMINICAINS

DE ROUEN.

En 1868, lorsque l'on démolit et nivela jusqu'au sol l'église et le cloître des anciens Dominicains de Rouen, situés entre la *Rue Fontenelle* et le *Boulevard Cauchoise*, nous avons recueilli pour le musée d'antiquités, des fragments de verrières, des clefs de voûte et des chapiteaux du XIIIe siècle, ainsi qu'une inscription tumulaire du XVe siècle qui relatait des inhumations du XIIIe et du XVe.

1869 nous aura donné beaucoup plus. En cette année, en effet, on a creusé les fondations de la partie de l'hôtel de la préfecture que l'on doit construire à neuf, d'après les plans de M. Desmarest et les décisions du Conseil général. Dans les diverses tranchées qui ont été ouvertes pour cette importante construction, on a trouvé un certain nombre de sépultures, quelques pavés émaillés, plusieurs dalles tumulaires, soit entières, soit à l'état de fragments. Je ne parle pas des pièces de monnaie semées sur ce sol du Moyen Age; aucune ne dépassait le XVIIe siècle. Généralement, elles n'ont pas offert d'intérêt. Mais ce qui a dominé, ce sont des inscriptions sur plomb, relatant des poses de premières pierres sous le règne de Louis XIII.

Les sépultures qui restaient encore ont offert le plus souvent

des ossements déjà bouleversés. Celles qui étaient entières étaient trop rapprochées de nous pour nous fournir des objets d'art. Je n'ai guère recueilli que des fragments de vases des XVe et XVIe siècles. Le musée n'a pu bénéficier que d'un vase à anse, recouvert de vernis verdâtre, et percé de trous après la cuisson, pour faire fumer l'encens des funérailles. Nous citerons encore une petite terrine en grès de Savignies, près Beauvais, dont le type est commun parmi nous, depuis le XVe jusqu'au XVIIe siècle.

Quant aux carreaux émaillés, l'assortiment le plus remarquable consistait en un sujet composé de quatre pièces. Ces quatre carreaux assemblés offrent une ronde de danseurs se tenant par la main. Nous attribuons ce motif au XVe siècle. Déjà un morceau du même genre a été trouvé à Caudebec-lès-Elbeuf dans les fouilles de l'aqueduc, en 1868.

Les découvertes les plus importantes ont porté sur l'épigraphie.

Deux sortes d'inscriptions se sont révélées dans ces fouilles; les unes sur pierre, et les autres sur plomb. Nous commencerons par celles de pierre. Ces dernières étaient toutes tumulaires et gravées sur des dalles, soit entières, soit fragmentées. Chose étrange, le prêtre Farin, qui rédigeait sous Louis XIV son *Histoire de Rouen*, nous donne une foule d'épitaphes existant alors aux Dominicains. Il en avait connu dans la nef, dans le chœur et dans les chapelles. Eh bien ! toutes celles qui nous ont apparu, cette année, lui avaient échappé ! Pas une seule n'existe dans son livre. Il faut en conclure que, dès le milieu du XVIIe siècle, dalles et inscriptions avaient cessé d'être visibles et que déjà elles étaient descendues sous terre. C'est donc une page à l'épigraphie rouennaise qu'il s'agit d'ajouter ici.

Mettant de côté quelques morceaux incohérents qui ne présentent que des caractères et des dates du XIVe siècle, nous citerons une grande dalle fruste du XIIIe, au haut de laquelle nous avons lu ces trois mots : HIC : IACET : IOHANNES :..... Le bas d'une belle dalle en pierre de liais, large de 1 mètre 10 c.

et haute de 70, nous a donné les pieds et la robe d'une femme. Les pieds posaient sur un lévrier courant. Dans le champ se trouve un lis et trois écussons effacés. Sur le bord on lit en beaux caractères :... FILLE NICOLE FESSART Q(VE) AME REPOSE.... Le nom de Fessart est commun à Rouen au XIIe et au XIIIe siècle. A cette époque, cette famille occupait un rang élevé. Jean Fessart était maire de Rouen en 1186, et Nicolas Fessart en 1260 [1]. C'est bien l'époque de notre dalle, et il est très-vraisemblable qu'elle a appartenu à la fille du maire de Rouen en 1260.

Un fragment de dalle, trouvé le 16 juillet, appartient à une tombe du XIVe siècle, représentant deux personnes, un homme et une femme. Il ne reste qu'un quart de cette tombe, celle qu contient la tête et le haut du corps de l'homme. Ce buste est encadré dans un fronton orné, au-dessus duquel un ange balance un encensoir. On lit sur le bord :.... TRESPASSA : LAN : MIL: CCCLVI : (1356) LE : XIIIe : IOUR : DE : DECEBRE : PROIEZ : Q(VE) DIEV : LEVR FACHE : M(ER)CHI :.... L'homme, quoique vêtu de la robe des bourgeois, a dû porter une dague ou une épée dont le poignet se voit à la ceinture.

Mais les deux pièces les plus remarquables de ces découvertes tumulaires sont deux petites dalles d'enfant du XIIIe siècle. De cette belle et artistique époque, on possède une foule de pierres tombales d'hommes et de femmes, de seigneurs et de vilains, de bourgeois et de guerriers, de prêtres et de moines, d'évêques et d'abbés, mais on n'en cite guère de tout jeunes enfants [2]. Ici, nous n'en avons pas seulement une, mais deux, et

[1] FARIN, *Histoire de Rouen*, t. II, p. 305-307.

[2] M. l'abbé J. Corblet, dans son *Guide de l'étranger au Musée Napoléon* signale en ces termes un de ces très-rares monuments : « Pierre tombale du XIIIe siècle portant cette inscription :

Chi giet Danest qui fu fiex sire Andrieu Lemonier. Pries pour li.

Andrieu Lemonier fut mayeur d'Amiens en 1289. Son fils, décédé à la fleur de l'âge, est représenté couché sur un lit de roses, sous une arcade ogivale. »

par une fortune plus rare encore, celle du frère et de la sœur. Elles ont dû appartenir à une famille aisée de Rouen, du nom de Le Bourgeois. Ce nom, commun en Normandie, au Moyen Age, n'a pas laissé à Rouen de souvenir particulier. Malgré cette obscurité relative, cette famille ne nous aura pas moins fourni deux spécimens des plus précieux de sépulchrologie chrétienne.

Chacune de ces deux dalles est haute de 1 mètre 10 cent. L'une d'elles seulement va se rétrécissant vers les pieds, suivant un usage très-répandu aux XIIe et XIIIe siècles. La dalle de la jeune fille a une largeur uniforme de soixante-sept centimètres, celle du jeune garçon diminue de cinquante-deux à quarante-trois.

La dalle de la jeune fille présente une arcade ogivale trilobée, surmontée d'un pignon à crochets et soutenue par deux colonnettes à chapiteaux fleuris. Sous cette arcade, sommeille, couché sur le dos, un jeune enfant vêtu d'une robe longue, les mains jointes, la tête nue et les pieds posés sur un chien courant. On lit autour : ICI. GIST. FELIPE. LA FILLE. IOHAN. LE BOURGOIS. P(R)IEZ Q(VE). DEX. M(ER)CHI. LI. FACHE.

La dalle du frère est à peu près semblable ; c'est aussi une arcade trilobée, soutenue par une arcade du XIIIe siècle et surmontée par un fronton au-dessus duquel des anges balancent des encensoirs. L'enfant est également couché sur le dos, tête nue, mains jointes et les pieds posés sur un coussin. Il est vêtu d'une robe longue, comme les hommes de ce temps-là. On lit autour : ICHI. GIST. WILLEAME. IADIS. FIZ. IEHEN. LEBOVRGEIS. DIEX. AIT. MERCI. DE. SAME. AME(N).

Ces deux enfants ont dû mourir entre six et sept ans et sous les successeurs de saint Louis. Le musée d'antiquités qui s'est enrichi de ces deux dalles par la bienveillance de M. le sénateur préfet, peut se flatter de posséder en elles deux des plus rares monuments de ce genre qui existent en Normandie, et peut-être en France.

La dernière espèce de monuments épigraphiques dont il me reste à entretenir le lecteur, ce sont six plaques de plomb du

XVII• siècle, destinées à conserver le souvenir de constructions importantes opérées à l'église et au monastère de 1619 à 1621. Ces plaques, carrées, d'une grandeur à peu près uniforme, contiennent des inscriptions relatant la pose de la première pierre de piliers, de portes, d'arcades, de pignons et autres constructions monastiques élevées sous Louis XIII, ainsi que l'indique Farin.

Ces premières pierres, qui furent sans doute l'objet de pieuses cérémonies, ont été toutes posées par des personnages éminents de la ville de Rouen, des échevins, des conseillers au Parlement, des conseillers du roi en ses conseils, etc. Toutes ces plaques ont été transportées au musée d'antiquités, où chacun peut les voir et les consulter à son gré. Nous allons en reproduire ici la copie par ordre chronologique.

La première, haute de vingt-neuf centimètres et large de vingt-huit, contient les douze lignes suivantes, gravées en lettres capitales :

NOBLE. HOMME. M. R E (messire) NICOLLAS
PVCHOT. CONSEILLER. DV. ROI.
SECRETAIRE. EN. LA. COVRT.
DV. PARLEMENT. DE. ROVEN.
SIEVR DE. MALHOMNAI (Malaunay)
DES. ALLEVRS. LA POMME
RAIE. ZC (etc.) A POSE. LA PREMI
ERE. PIRRE (sic) DE LA REDIFIC
ATION. DE. CE. PIGNON. DE
LEGLISE. EN. LANNEE. LE
XXVII FEVRIER
MIL. VI. XIX

La deuxième plaque, haute de trente-quatre centimètres et large de trente-trois, contient onze lignes, tracées en lettres capitales.

NOBLES. HOMMES. CONSEIL.
LERS. ET ECHEVINS. DE
CETTE. VILLE. DE ROVEN
IACQVES LEVASSEVR
NICOLAS DVMONT IACQ
VES HELIE. ANTOINE GVE
ROVT. NOEL. GVEROVT
SEIGNEVR DV MANOIR. ONT
POSE LA PREMIERE. PIERRE
DE LA REDIFICATION DE CE
PIGNON LE V DE MARS. MIL : VI. XIX

Nous voyons figurer dans la liste des échevins de Rouen, de 1617 à 1620, Nicolas Dumont, écuyer, sieur d'Epinay, et Noël Gueroult, sieur du Manoir, conseiller et secrétaire du roi [1].

La troisième plaque, haute de vingt-sept centimètres et large de vingt-huit, présente une inscription tracée en cinq lignes d'écriture cursive, surmontées d'un écusson chargé d'un chevron à trois molettes, deux sur une.

On y lit :

Noble home Me Jacques Mvisson
Cier du roy recepveur gnal des
décimes de Normandie a pozé la
première pierre de ce pillier &
arcade de IX *apuril* MIL VI XIX.

La quatrième inscription, haute de vingt-cinq centimètres et large de vingt-sept, contient huit lignes en lettres capitales. Bien que le temps ait mangé une partie du plomb, il a été aisé de restituer le texte disparu :

(NO)BLE. HOMME. IACQVE
(MVI)SSON. CONSEILLER. DU.
(ROY) RECEVR. GENERAL
(DES DÉ)CIMES. EN. NORMANDIE.

[1] FARIN, *Histoire de Rouen*, t. II, p. 340-341.

(A POSE LA) PREMIERE PIERRE DE
(CE PORTA)IL. CE DERNIER
(IOVR) DAOVST
(1)620

Au bas de cette inscription, on remarque, tracée à la pointe et en écriture cursive, une addition faite en 1685 (anno 1685). Il y a là plusieurs initiales qu'il nous a été impossible d'interpréter. Seulement, au bas de l'addition nous avons lu assez clairement : F. P^R CAVMONT. Ce nom est celui de l'architecte tonsuré qui, en 1711, a donné le plan et construit le chœur des Visitandines de Rouen, là où est aujourd'hui le musée d'antiquités.

D'après l'inscription qui est conservée dans cet établissement, l'architecte du monastère de la Visitation était Pierre Caumont, *profest* du couvent des Frères prêcheurs de Rouen. La signature de ce maître des œuvres revient après un siècle et demi sur le théâtre même de ses travaux.

La cinquième plaque, haute de vingt et un centimètres et large de vingt-deux, présente, en treize lignes, l'inscription suivante, tracée en lettres capitales :

NOBLE. HOMME.
PAVL. PARENT. SIEVR DE
VILLEMENON. CONSEILLER DV
ROI. EN. SES. CONSEILS. DESTAT
ET. PRIVE. ET. INTENDANT. DE
L'ADMIRAVTE. DE FRANCE. A POSE
LA. PIERRE. DE. CE. PILLIER. EN
LA QVELLE. SONT. TAILLES. SES.
ARMES. ET. AV. HAVT. DE. LA. VOVTE
SONT. CELLES. DE. MONSEIGNEUR. LE
DVC. DE. MONTMORENCI. ADMIRAL. DE.
FRANCE. LE. XXII. D'OCTOBRE
MIL VI XXI

La sixième et dernière plaque de plomb, trouvée aux Dominicains, devait être placée en face de celle-ci et destinée à conserver le souvenir de la construction de la même entrée du monastère.

Voici l'inscription que contient cette lame, haute de vingt-trois centimètres et large de vingt. Comme les autres, elle est en lettres capitales.

Au bas, on lit en petite écriture cursive : *Petrvs Langlois scvlpsit.* C'est sans doute le nom du graveur de cette plaque et probablement de toutes les autres :

NOBLE. HOMME.
(J)EAN SECARD. SIEVR. DE.
SAINCT. ARNOVLD. ET. DE.
LA BOVLLENGERIE
CONSEILLER. DV. ROI. ET
MAISTRE. DE. SES.
COMPTES. EN.
NORMANDIE. A POSÉ LA
PREMIÈRE PIERRE. DE. CE.
PILLIER. LE. XXVI
OCTOBRE. MIL. VI. XXI

Nous pensons que tous les travaux indiqués dans ces inscriptions sont ceux dont parle Farin dans l'article qu'il a consacré aux Jacobins de Rouen.

Il dit, en effet, qu'en 1619, le cloître fut mis en l'état où il se trouvait de son temps, et que la nef de l'église fut allongée de douze à treize pieds du côté des remparts (t. VI, p. 122). Nous croyons donc que les Dominicains, non-contents d'avoir une ouverture par la *rue Brazière*, aujourd'hui *rue Fontenelle*, auraient voulu avoir une entrée à travers les remparts et les fossés qui forment à présent le *Boulevard Cauchoise*.

Ces six inscriptions sur plomb ne sont pas les seules que possède le musée de Rouen. Déjà, depuis trente-six ans qu'elle

existe, cette collection en a recueilli un bon nombre, provenant de différents édifices de la ville de Rouen. La première, de 1711, est sortie du couvent de la Visitation devenu le musée. La seconde provient de l'hôtel Bigot et de Pardieu, construit en 1645. La troisième a été découverte en 1856, dans le couvent de Saint-Louis, place de la Rougemare. Elle porte la date de 1772. La quatrième a été recueillie, en 1855, dans la *rue Malpalu*, au *moulin de Sainte-Catherine*, qui appartenait au prieuré de Bonne-Nouvelle. Elle porte la date de 1730. La cinquième enfin, et la plus importante, provient du portail de l'église Saint-Ouen, où elle a été rencontrée en 1846, lors des grands travaux entrepris pour l'achèvement du portail. Elle offre la date de 1724 et rappelle la pose des portes en bois sculpté de cette antique basilique. Cette coutume d'inscriptions pour la pose des premières pierres est une mine de monuments pour nos musées et d'instruction pour l'histoire.

L'abbé Cochet.

L'ÉGLISE

DES CHEVALIERS DE SAINT-ÉTIENNE

A PISE.

Les voyageurs qui, visitant l'Italie, viennent à Pise, ne s'arrêtent guères qu'aux quatre monuments principaux réunis sur la place de la Cathédrale et connus du monde entier : la Cathédrale, le Baptistère, la Tour penchée et le *Campo-Santo*. Il est pourtant encore dans cette ville, à côté de ces splendides édifices et de ces chefs-d'œuvre artistiques, des constructions qui, par les souvenirs historiques qu'elles rappellent, méritent aussi d'attirer l'attention. En première ligne, se trouvent la place des Chevaliers et les monuments qui l'entourent. C'est le chef-lieu de l'ordre de Saint-Étienne, ordre dont le nom est peu connu au-delà de la Toscane. Pourtant, les annales de cette milice chevaleresque pourraient lutter quelquefois avec les fastes de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; seulement ce n'est qu'au XVIe siècle que Cosme de Médicis institua l'ordre de Saint-Étienne et, malgré les services rendus à la chrétienté par cette milice, pendant les trois derniers siècles, elle n'est pas devenue aussi populaire.

L'ordre de Saint-Étienne fut institué par le grand duc Cosme Ier, en 1568, à l'imitation de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il le plaça sous ce patronage à cause de la grande victoire remportée contre les pirates en 1554, le jour de la fête de ce saint. Le pape Pie IV en confirma les statuts et donna aux chevaliers la permission de se marier. Les membres de l'ordre, qui, outre les chevaliers, comprenait des prêtres et des frères servants, suivaient

la règle de saint Benoît. Dans leurs expéditions maritimes, à l'imitation des chevaliers de Malte, les chevaliers portaient une sopravesta blanche, chargée d'une croix rouge [1].

En venant à Pise, je ne connaissais les chevaliers de Saint-Étienne que pour les avoir vus à Florence, aux bals de la cour, portant encore l'uniforme de l'ordre, l'habit blanc à parements rouges et épaulettes à gros grains, et pour avoir aperçu, au fronton de plusieurs palais de Florence et sur les portes des loges de la Pergola, leurs écussons au chef d'argent à la croix de Malte, de gueules, posés sur la croix de l'ordre. En arrivant sur la place des Chevaliers, on sent la puissance et la grandeur de cette institution dont l'utilité n'a cessé qu'après la conquête d'Alger et la pacification de la Méditerranée.

La place ronde des Chevaliers de Pise est entourée de construction, dépendant toutes de l'ordre, et dont les plus importantes sont l'ancien palais magistral, l'église et la maison des Chapelains conventuels.

Le palais du grand maître est un bel édifice du XVIIe siècle, auquel on arrive par une double rampe assez élevée. Sur la façade se trouvent les bustes des premiers grands maîtres et les armes de l'ordre fréquemment répétées. Depuis l'annexion italienne, le palais magistral est tranformé en école normale. Devant la porte, se trouve une fontaine surmontée de la statue de Cosme Ier, fondateur de l'ordre, en costume de grand maître. La maison des Chapelains a été conservée et sert encore d'habitation aux prêtres attachés à l'église de Saint-Étienne.

L'église est un monument du commencement du XVIIe siècle, très-riche comme toutes les constructions italiennes, et qui, par ses ornements, pourrait lutter avec les sanctuaires les plus ornés de Gênes, de Rome et de Naples; mais ce qui lui donne un caractère de grandeur et de majesté que l'on rencontre rarement, ce sont les trophées dont elle est ornée. On ne remarque ni le

[1] Voyez Bonanni. On peut consulter aussi les *Statuti capitoli e institutioni dell ordine de cavalleri di San-Stefano fundato e dotato da Cosimo di Medici duca di Firenza*. In-f°, 1562, 1577, 1590, 1595, 1620, etc.

maître-autel de porphyre, incrusté de calcédoine et chargé de dorures, ni les tableaux de prix qui ornent les autels, et parmi lesquels se trouvent pourtant un martyre de saint Étienne de Vasari, une Mise au tombeau de Gambara, une Nativité du Bronzino, etc., etc. Ce qui frappe, en entrant dans cette église, ce sont les nombreux étendards conquis sur les barbaresques par les chevaliers de Saint-Étienne, qui s'étaient constitués les défenseurs de la mer Tyrrénienne. C'est presque par centaines que l'on pourrait compter ces flammes et ces pavillons aux couleurs les plus variées, aux dessins fantastiques, dans lesquels brillent surtout les croissants et les étoiles. Derrière le grand autel, et à tous les piliers de la nef, sont suspendus ces trophées glorieux, où la queue de cheval se mêle aux lambeaux de pourpre, et qui souvent ont pour bases des bas-reliefs sculptés, arrachés à la poupe des navires des corsaires et des pirates orientaux.

Au plafond doré, des inscriptions latines attestent la valeur des chevaliers [1] et divers tableaux, répandus dans les bas-côtés, représentent plusieurs de leurs exploits. Nous citerons notamment une prise de Bône, une prise de Nicopolis de Jacques Ligozzi, des victoires navales de 1602 et de 1572, cette dernière de Cigoli, Cosme Ier prenant l'habit de Chevalier, par le Bronzino, etc., etc.

En entrant dans l'église de Saint-Étienne, et en la voyant encore parée de ces dépouilles opimes, je ne songeais pas à remarquer, comme le président de Brosses, que les mosquées des infidèles devaient renfermer aussi bien des conquêtes faites sur les chevaliers, mais je me rappelais que l'ordre de Malte avait vu disperser ces étendards, ces drapeaux qui faisaient son orgueil, que Napoléon les avait enlevés de l'église de Cité-la-Valette et du palais Magistral pour les envoyer en France, et que les hasards d'un combat naval les avaient fait tomber entre les mains des Anglais qui en ornent encore les salles de l'arsenal de

[1] VALERY. — Le président de Brosses dit que le Bronzino a peint, dans les caissons de ce plafond, des épisodes de la vie de Ferdinand de Médicis. (Lettre 26.) Je n'ai pu les distinguer.

Wolwich [1] ; et que la France elle-même ne pouvait plus montrer qu'une partie des trophées de nos grandes guerres, quelques uns ayant été détruits en 1815 par les Invalides qui ne voulaient pas les laisser retomber aux mains des étrangers, et d'autres ayant été brûlés dans l'incendie qui a dévasté l'église des Invalides, il y a une quinzaine d'années.

J'ai vu l'église de Saint-Étienne, un dimanche matin, pendant la messe ; les sons du grand orgue qui passe pour un des plus beaux de l'Italie, se mariaient à la voix des chantres et aux accents d'une musique militaire. La procession se déployait dans le nef au milieu des paysans agenouillés et vêtus de costumes pittoresques ; en tête des longues files du clergé, on voyait s'avancer, au milieu des flambeaux, la croix au bâton de laquelle était attaché un large étendard violet sur lequel la croix de l'ordre se détachait en rouge.

A voir le recueillement de cette foule, on sentait qu'elle venait encore rendre hommage au Dieu des armées, au divin protecteur de ces chevaliers, qui pendant tant d'années les avaient défendus contre des dangers dont le souvenir est encore vivant dans le cœur de tous.

Lorsqu'on parcourt le littoral de l'Italie, soit dans le royaume, soit dans les États pontificaux, on voit encore partout de hautes tours, de petits forts qui servent de résidence aux gardes-côtes, dont l'institution subsiste toujours, quoique sans grande utilité de nos jours. Dans les États romains, ce sont d'anciens soldats suisses pour la plupart, qui se fixent dans ces petites citadelles,

[1] Les étendards de Malte et de Saint-Étienne étaient bien connus de tous les pirates barbaresques qui, lorsqu'ils se croyaient supérieurs en forces, cherchaient toujours l'occasion de rejoindre et de couler les vaisseaux de ces Ordres, dans la Méditerranée. Nous voyons qu'au siècle dernier les navires marchands danois qui naviguaient sur cette mer avaient eu à regretter la ressemblance du pavillon du Danebrog avec celui de Malte, et que, pour éviter cette similitude inquiétante pour leur caractère pacifique, et afin de n'être pas insultés par ces corsaires, ils prirent le parti d'ajouter, au milieu de l'étendard danois, le chiffre du roi. (Lettres sur le Danemark, t. II, p. 247, 1764.)

attendant encore les incursions des Corsaires qui, à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, venaient se ravitailler dans la campagne romaine, presque aux portes de Rome. On se rappelle encore que le général Yusuf était un enfant de l'île d'Elbe, qui fut pris par des pirates Tunisiens, vers 1815. Notre confrère, M. Simonin, décrivant l'aspect du *forte di Marmi*, à l'extrémité sud de la Toscane, nous montre à une des embrasures de ce fort, un respectable canon de fonte et un antique fusil de rempart, faisant ensemble bon ménage, toujours dirigés sur la mer, et menaçant les forbans sarrasins, contre lesquels la citadelle a été bâtie, bien que les pirates barbaresques ne se montrent plus pour faire, comme autrefois, des razzias jusque dans les grandes villes maritimes. L'autorité militaire, dit-il, continue à occuper les forts. L'artillerie tient à ses priviléges, et une des premières mesures du Piémont, devenu le royaume d'Italie, a été de garnir les citadelles du littoral toscan de canonniers bien disciplinés [1].

ARTHUR DEMARSY.

[1] *La Toscane et la Mer tyrrénienne*, p. 216.

BIBLIOGRAPHIE

DESCRIPTION D'UN COMMENTAIRE DE L'APOCALYPSE, manuscrit du XIIe siècle, compris dans la Bibliothèque de S. E. le marquis d'Astorga, par A. Bachelin. Grand in-8°, Paris, 1869, chez Bachelin-Deflorenne.

M. A. Bachelin s'est fait une place fort distinguée dans la science archéologique par la description de plusieurs manuscrits à miniatures du Moyen Age. Il nous a fait connaître successivement le *Livre d'heures de la dame de Saluces* (Bibliothèque de M. Yemenitz); le *Livre d'heures du cardinal Albert de Brandebourg*, ayant appartenu à la maison de Schœnborn; le *Livre d'heures du prieuré de Saint-Lô*. Ces trois manuscrits ont été successivement vendus aux enchères publiques; le premier a atteint 24,360 fr.; le second, 29,400 fr.; le troisième, 13, 525. M. A. Bachelin vient de publier une quatrième description, aussi remarquable que les précédentes et également ornée de gravures sur bois et de magnifiques chromo-lithographies. Il s'agit, cette fois, d'un manuscrit du XIIe siècle, qui vient d'être adjugé au prix de 19,000 francs. C'est un Commentaire de l'Apocalypse qui faisait partie de la Bibliothèque de Son Excellence le marquis d'Astorga, comte d'Altamira.

D'après M. d'Avezac, membre de l'Institut, ce commentaire serait dû à saint Beat, moine espagnol, qui vivait à la fin du VIIIe siècle. On en connaît plusieurs exemplaires dans les Bibliothèques publiques de Paris, de Londres et de Turin; mais il n'en est point dont l'ornementation puisse être comparée à celui de la Bibliothèque d'Altamira. Ses splendides miniatures prouvent que les traditions artistiques de Rome et de la Grèce n'étaient point complétement perdues au XIIe siècle.

L'Ange de l'Apocalypse.

Le manuscrit comprend 498 pages de texte et 140 miniatures qui sont peut-être la reproduction d'originaux du VIIIe ou IXe siècle. Les chromo-lithographies, publiées par M. Bachelin, peuvent seules donner une idée complète de la beauté des illustrations et de l'intérêt qu'elles présentent au point de vue de l'iconographie et du symbolisme chrétien. Ne pouvant suivre l'auteur dans l'étude de toutes les miniatures, nous nous bornerons à lui emprunter la description de cinq d'entre elles, avec les gravures qui les représentent.

1. — « L'Ange de l'Apocalyse. Un ange, debout au milieu d'un encadrement mauresque, indique du doigt le texte du manuscrit. La pose de cet ange rappelle les plus beaux ivoires byzantins. Au-dessus de cette miniature, on lit : *Sanctus Spiritus adsit tibi.*

2. — « La grande Prostituée. Fond bleu, rouge et vert. La grande Prostituée est à cheval sur une bête bleue, aux têtes multicolores.

La grande Prostituée de l'Apocalypse.

3. — « Siége de Jérusalem par Nabuchodonosor. L'attaque de la place occupe la plus grande partie du folio 206. Jérusalem est en regard ; ses défenseurs sont rangés sur les remparts et repoussent les assiégeants.

« Ces deux peintures (la première surtout) doivent être considérées, non comme les plus belles, mais comme les plus curieuses de ce beau manuscrit. L'infanterie est représentée sur un fond vert, par sept combattants armés de lances, de massues, d'arcs et de frondes. Un seul porte un casque où le nasal et l'œillère sont très-indiqués. La plupart ont des boucliers de petite dimension ; l'archer et le frondeur n'ont pas cette arme défensive qui gênerait leurs mouvements. Tous ont des tuniques courtes et des pantalons serrés à la cheville.

La cotte d'armes courte du XIIIe siècle n'est encore portée que par le fantassin pourvu d'un casque.

« Un des hommes armés de lance et garantis par leur bouclier, lance des pierres contre les assiégés; une massue se voit entre les mains du musicien qui excite les hommes au combat, par le retentissement de son oliphant.

« Dans la seconde zône de la peinture fond rouge, une troupe de cavalerie (quatre hommes) vient prendre part au siége. Ils lancent des flèches et sont prêts à frapper de leurs lances, sans doute pour repousser une sortie de l'ennemi. Ici, comme dans la bande supérieure, tout est digne de remarque : la coiffure des hommes, leurs armes offensives et défensives (lances, arcs, boucliers), leurs éperons, leurs chaussures à la poulaine (mode qui revient deux ou trois fois dans le Moyen Age); enfin, la forme des chevaux, leur équipement et la manière dont ils sont montés méritent la plus grande attention (*Voir la planche en tête de cette livraison*).

« La troisième partie n'a pas de rapport avec les deux précédentes. le fond est bleu, et nous observons en passant que, dans cette dernière partie du manuscrit, se remarque aussi l'affectation de placer les peintures sur des fonds bariolés. Ici, ce sont précisément les couleurs allemandes qui prédominent, c'est-à-dire le vert, le rouge et le bleu. Nabuchodonosor, la couronne en tête, est assis sur un trône du XIIe siècle. Sa main droite tient une lance au lieu de sceptre, et la gauche porte sans doute le Code de ses commandements.

« Au plan suivant, Jérusalem est figurée par une large porte, fermée et flanquée de tours. Les Juifs réunis sur les remparts (six personnages) se sont défendus à coups de flèches et de pierres. Le son de l'oliphant anime de même les combattants et peut-être le roi Joachim lui-même qui, placé au milieu du rempart et tenant haut le drapeau national, a la jambe traversée d'une flèche. Cette peinture est moins riche de détails que la précédente, parce qu'elle en est, sur certains points, comme la répétition; mais on peut comprendre l'intérêt qui s'attacherait à ce petit groupe de combattants, si l'on n'avait pas sous les yeux les richesses archéologiques de la page voisine. »

(Cette miniature appartient à un *Commentaire sur les prophéties de Daniel* qui suit le *Commentaire de l'Apocalypse*.)

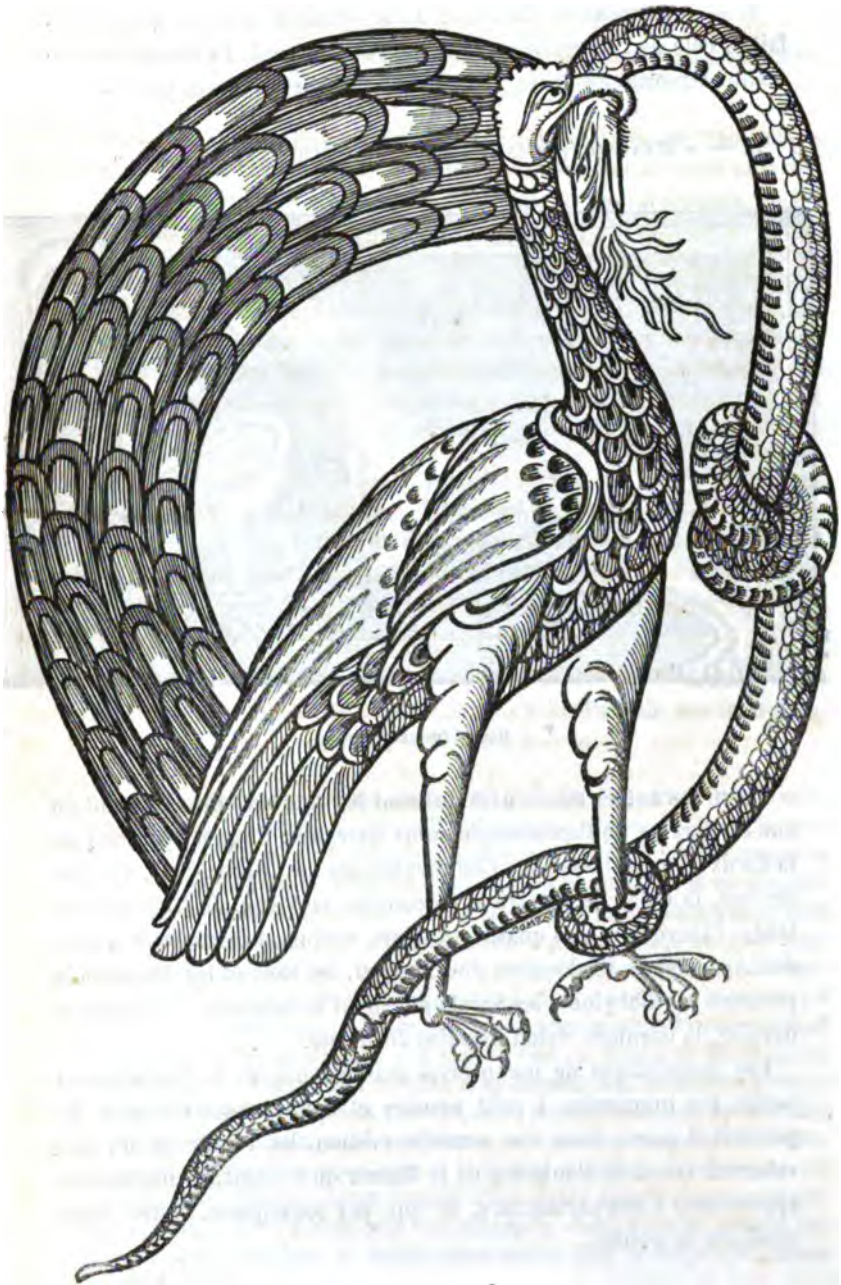

L'Aigle vainqueur du Serpent.

4. — « VICTOIRE DU CHRIST. L'aigle, symbole de Jésus-Christ, défait la bête de l'Apocalypse, c'est-à-dire le serpent. Le dessin de cette scène extraordinaire est à peu près de la grandeur de la page. »

5. — « RENARD DÉVORANT UN COQ. Miniature symbolique. »

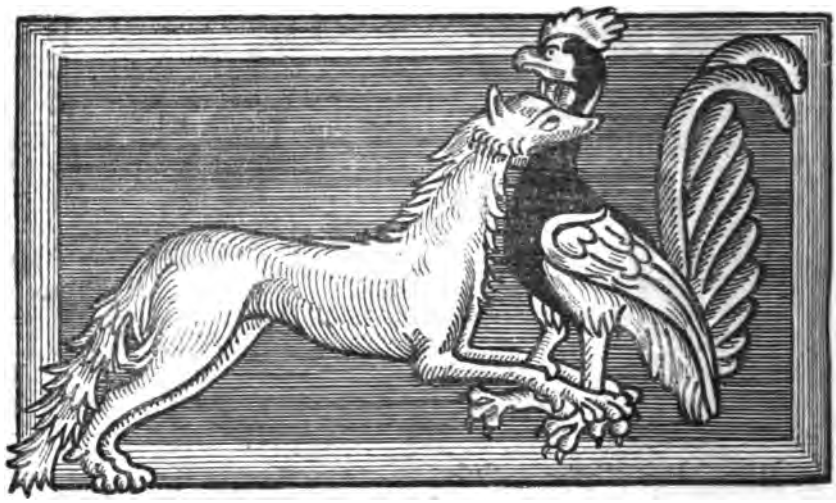

Renard dévorant un coq.

Parmi les autres miniatures qui sont les plus curieuses au point de vue de l'art ou de l'archéologie, nous citerons : l'Agneau au pied de la Croix dite gallicane, les Commentateurs de l'Apocalypse, l'Arche de Noé, la Carte de la terre alors connue, la Vision de Dieu sur son trône, l'Ouverture des quatre premiers sceaux, les quatre chevaux de l'Apocalypse, l'Adoration de l'Agneau, les Rois et les Marchands pleurant sur Babylone, les Saints glorifiant le Seigneur, le Jugement dernier, la dernière vision de saint Jean, etc.

Les descriptions de manuscrits publiées par M. A. Bachelin ont toutes été imprimées à petit nombre et sont presque épuisées. Ne pourrait-il point, dans une seconde édition, les réunir en un seul volume? On doit d'autant plus le désirer qu'il s'agit de manuscrits appartenant à des particuliers, et qui, par conséquent, restent inaccessibles au public.

J. CORBLET.

LA COLLÉGIALE DE SAINT-MARTIN DE TOURS, par M. NOBILLEAU. Tours, 1869, in-8°, chez Alzon, à Tours. (12 fr.)

M. Nobilleau, membre de la Société archéologique de Touraine, a voulu combler une lacune dans l'histoire religieuse de cette province en retraçant les annales civiles, politiques et administratives du célèbre Chapitre de Saint-Martin.

C'est à des documents inédits conservés à la bibliothèque de Tours et aux archives départementales que l'auteur a emprunté les éléments de sa publication, divisée en trois parties. La première est consacrée à l'histoire de la basilique, de sa construction, de sa liturgie, de ses confréries, de ses sépultures. La seconde expose la constitution du Chapitre, les priviléges et les fonctions de ses dignitaires : nous y trouvons les motifs qui firent ranger parmi les chanoines honoraires un certain nombre d'évêques, les dauphins de France, les rois d'Angleterre, les ducs de Bourbon, les barons de Preuilly, etc. La troisième partie est relative aux chapitres, monastères, prieurés, fiefs, baronnies et prévôtés qui étaient soumis à la juridiction du Chapitre. Des pièces justificatives et deux excellentes cartes ajoutent encore au sérieux intérêt que présente cet ouvrage, dont la typographie mérite aussi de grands éloges.

J. C.

LES BEAUTÉS DE L'HISTOIRE DE LA CHAMPAGNE, par M. BOITEL, chanoine de Châlons, tome II.

Nous avons rendu compte dans cette *Revue* (juillet 1865) du premier volume de cet ouvrage. Le second, qui vient de paraître, offre le même intérêt. Nous avons surtout remarqué une dissertation concernant la réalité de l'incendie de Vitry-en-Perthois par Louis VII, la biographie des évêques de Châlons, l'histoire de Guillaume de Champeaux et tout ce qui concerne Jeanne d'Arc. Les magnifiques monuments que possède la Champagne sont décrits avec soin ; tous les événements mémorables sont mis en lumière. Tout en donnant une plus large part à l'histoire ecclésiastique, l'auteur ne laisse jamais dans l'ombre ce qui peut illustrer son cher pays : il n'oublie rien, ni le vin de Champagne mousseux dont l'invention est due à un bénédictin, dom Pierre Perignon, né à Saint-Ménehould en 1715, ni la prime d'honneur en céréales que remporta la Champagne *pouilleuse*, au concours régional de 1868. On pourra peut-être reprocher à M. l'abbé Boitel un patriotisme un peu exagéré, surtout quand il nous dit « qu'on trouve dans la Champagne tout ce qu'il y a de plus vieux dans le vieux monde ; » mais l'amour du pays est une si noble chose qu'on doit le respecter, même dans ses trop ardentes aspirations : n'est-ce point d'ailleurs cette cha-

leur de patriotisme qui a soutenu l'auteur pendant un travail de trente années et qui nous vaut cette histoire provinciale, si précieuse à tant de titres? J. C.

HISTOIRE SAINTE, par M. l'abbé de Meissas. Paris, Hetzel, 1869, in-8°. Prix : 8 francs.

M. l'abbé de Meissas, chapelain de Sainte-Geneviève, vient de publier une *Histoire sainte* comprenant l'ancien et le nouveau Testament, non-seulement d'après les documents fournis par la Bible, mais aussi d'après les historiens de l'antiquité et les découvertes les plus récentes de l'archéologie. C'est un fort beau volume in-octavo, parfaitement imprimé et accompagné (nous ne disons pas orné) d'un grand nombre de vignettes.

L'auteur a traduit, dans un style agréable et coulant, tantôt la Vulgate, tantôt le texte samaritain, selon que le sens lui paraissait préférable dans l'une ou l'autre version. Tous les faits historiques sont exposés avec exactitude et avec la juste proportion que commandaient tout à la fois et leur importance relative et l'intérêt qu'ils peuvent inspirer.

Pour toute la période antérieure au règne de David, l'auteur a supprimé les dates et nous croyons qu'il a bien fait. La chronologie usuelle adoptée dans tous les manuels est par trop défectueuse pour qu'on continue à la propager. D'un autre côté, les travaux des savants modernes sur ces questions n'ont pas encore fourni de résultats assez satisfaisants pour qu'on puisse donner rang de vérités historiques à des hypothèses plus ou moins fondées Le dernier mot de la science sera peut-être de multiplier les points d'interrogation et de confirmer l'assertion du P. Péteau : « On ne peut connaître que par conjecture les années qui se sont écoulées depuis le commencement du monde jusqu'à l'ère chrétienne. »

Les écrivains sacrés n'ont pas eu l'intention de faire un traité de chronologie, pas plus qu'un cours complet d'histoire. Ils ont laissé dans l'ombre une foule d'événements; ils n'ont fait à d'autres que de rapides allusions. On peut réussir à combler quelques lacunes, à l'aide des historiens de l'antiquité et surtout de Flavius Josèphe qui nous a laissé des renseignements si précis sur les temps écoulés entre la prise de Jérusalem par Antiochus Sidélès jusqu'à la naissance du Sauveur. C'est ce que n'a point manqué de faire M. de Meissas, à l'exemple de plusieurs de ses devanciers.

Mais ce qui constitue la partie véritablement neuve et attrayante de son livre, c'est la part importante qu'il a accordée aux découvertes de l'archéologie qui, de nos jours, sont venus confirmer et compléter les renseignements que nous donne la Bible sur les mœurs, les coutumes, les traditions, les croyances, les arts des sociétés qui se sont succédé dans la Judée, l'Egypte, la Babylonie et l'Assyrie. Les

savantes publications de MM. Oppert, de Laborde, Munk, Lenormand ont été mises habilement à profit. Nous aurions même désiré que ces emprunts, trop souvent rejetés dans les notes, fussent encore plus nombreux, et plus fondus dans le texte, afin de populariser des découvertes qui restent trop souvent circonscrites dans le monde des érudits.

L'ouvrage de M. de Meissas aura sûrement plus d'une édition, et nous sommes persuadé que le succès obtenu par la voie nouvelle qu'il s'est frayée, l'engagera à y pénétrer encore plus avant. Ce serait le cas alors, pour lui et son éditeur, de renoncer à ces images de fantaisie, qui n'apprennent rien au lecteur, et de les remplacer par de bonnes gravures archéologiques. On pourrait reproduire un certain nombre de celles de dom Calmet et y ajouter beaucoup de dessins relatifs aux costumes, aux armes, aux rites religieux, aux monnaies, aux sépultures, aux monuments et aux sites de l'Orient.

Pour ne citer que quelques exemples, nous aimerions à voir figurés les principaux sanctuaires de la Terre-Sainte; le bas-relief sur lave, représentant Sehon, que M. le duc de Luynes a donné au musée du Louvre ; le tombeau de Josué retrouvé par M. Victor Guérin ; les diverses restitutions du temple de Salomon qu'on a faites récemment en Allemagne et en Italie, etc.

Avec ce changement de gravures et l'addition d'une bonne carte géographique, qui nous paraît indispensable, l'ouvrage de M. de Meissas augmentera encore de valeur et sera la meilleure *Histoire sainte* que nous possédions. J. CORBLET.

LA JEUNESSE DE ROBESPIERRE ET LA CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX EN ARTOIS, par A. Paris. Arras, Ve Rousseau-Leroy, éditeur. 1 vol. in-8° raisin avec portait et fac-simile. Prix : 7 fr.

M. Paris, avocat à Arras, vient de publier sous ce titre : *la Jeunesse de Robespierre et la Convocation des États généraux en Artois*, un livre aussi recommandable pour le fond que pour la forme. Le mérite littéraire de ce nouvel ouvrage, digne pendant de l'*Histoire de Joseph Le Bon*, est suffisamment attesté par la haute distinction dont il a été l'objet au concours ouvert à Douai entre les cinq départements compris dans le ressort académique. Laissant à d'autres le soin de signaler la patience et l'exactitude des recherches auxquelles s'est livré l'auteur, l'esprit de justice impartiale qui préside à ses appréciations, la méthode et la clarté d'une composition dans laquelle toutes les institutions de la province d'Artois apparaissent tour à tour, sans que jamais l'acteur principal cesse d'occuper le premier plan, nous féliciterons M. Paris d'avoir fait, non-seulement un bon livre, mais une œuvre utile.

C'est qu'en effet la Révolution, après avoir renversé de fond en comble l'ancienne société française, est loin d'avoir exécuté son pro-

gramme. Combien ses fausses doctrines trouvent-elles encore d'adeptes! combien les personnages qui doivent à ses excès leur triste renommée rencontrent-ils aujourd'hui de disciples, tout disposés à passer de la parole à l'action. N'est-ce pas dès lors un véritable service rendu à la cause de l'ordre que de représenter, sous leur vrai jour, ces hommes trop fameux pour qui 1789 n'a été qu'un acheminement vers 1793, et de montrer sous l'influence de quelles causes la France s'est livrée pour ainsi dire elle-même à leur abominable tyrannie ?

Pour connaître un fleuve, il faut remonter jusqu'à sa source; en toute chose, dit-on, le commencement explique la fin. M. Paris, en nous dépeignant la jeunesse de Robespierre, nous permet de comprendre plus exactement le rôle que ce flatteur de la multitude fut appelé à jouer dans nos assemblées politiques. Grâce à son livre, nous connaissons désormais un Robespierre pris sur le fait et peint par lui-même; nous voyons grandir dans l'âme ingrate du boursier de Saint-Vaast au collége Louis-le-Grand, du protégé de l'Évêque d'Arras au barreau du Conseil d'Artois, les sentiments qui inspirèrent plus tard la conduite du conventionnel : l'orgueil, l'envie, le soupçon; nous assistons aux attaques qu'il s'habitue à diriger contre toute autorité, contre toute supériorité.

Suivons de même, avec M. Paris, le cours des événements qui précédèrent ou accompagnèrent la convocation des États-Généraux en Artois; assistons aux discussions passionnées des corps électoraux; examinons les abus auxquels il importait de remédier dans l'état social des villes, et surtout des campagnes, et nous pressentirons les calamités qui, cinq ans plus tard, fondirent sur la province d'Artois, et sur sa capitale en particulier : la division des bons assura partout le triomphe des méchants.

La seconde partie du livre de M. Paris renferme, au point de vue de l'histoire ecclésiastique de nos contrées, des documents du plus vif intérêt; ainsi les procès-verbaux de la dernière assemblée des États d'Artois, fidèlement analysés, attestent la sagesse, la prévoyance, l'esprit de conciliation de l'ordre du clergé ; les cahiers des doléances témoignent des vœux éclairés qu'il forma sur les divers objets de la politique et de l'administration. Pourquoi faut-il ajouter qu'une scission funeste éclata, au moment des élections, entre les curés et les dignitaires du clergé, et compromit le bien qui serait résulté de leur accord.

Nous constaterons avant de terminer (car c'est justice), que l'exécution typographique du livre en rehausse la valeur intrinsèque. Le regrettable M. Rousseau-Leroy, éditeur de *Joseph Le Bon*, s'était promis de se surpasser lorsqu'il imprimerait la *Jeunesse de Robespierre*. Cette dette d'amitié a été remplie d'une manière parfaite par ceux qui, chérissant sa mémoire, poursuivent si dignement son œuvre à la fois artistique et chrétienne. L. B.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE TOME TREIZIÈME DE LA REVUE DE L'ART CHRÉTIEN.

ANONYME. Découvertes archéologiques à Jérusalem, 282.

AYZAC (Félicie d'). Des signes de la main et de la dactylologie numérale dans l'Art chrétien, 212, 298, 440.

BARBIER DE MONTAULT (Mgr). Iconographie des Sibylles, 244, 321, 465, 575.

BOISSIN (Firmin). Le Musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, 229.
— L'art religieux au salon de 1869, 289.
— L'art devant le Concile, 623.

BRETON (Ernest). Cathédrale de Salisbury, 113.

CHAMARD (Dom). Une église poitevine du Saint-Sépulcre, en l'an 1120, 279.

COCHET (l'abbé). Clochettes mérovingiennes, 281.
— Lettre sur les confessionnaux au Moyen Age, 508.
— Dalles tumulaires et inscriptions trouvées, en 1869, aux anciens Dominicains de Rouen, 629.

CORBLET (l'abbé J.). Nécrologie : M. Rousseau-Leroy, 209.
— Origine du patronage liturgique des boulangers, 382.
— Origines de la Foi chrétienne dans les Gaules, 530, 593.
— Bibliographie, 97, 208, 285, 394, 643.
— Chronique, 107, 399, 516, 590.

DÉMARSY (Arthur). Quelques monuments élevés en l'honneur du Saint-Sépulcre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 192.
— L'église des Chevaliers de Saint-Étienne, à Pise, 638.

DESCHAMPS DE PAS (L.). Restauration de la cathédrale de Saint-Omer, 618.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT (le Cte). Du nimbe de saint Nicodème et de saint Joseph d'Arimathie, 278.
— Du type du Christ dans l'Art chrétien, 563.

GUÉRANGER (Dom P.). Roma sotterranea, 60, 177.

LINAS (Ch. de). Un architecte français du XIIIe siècle, en Hongrie, 588.

PETIT (Élie). Les poèmes latins de Hrotswitha, 80, 134.

POULBRIÈRE (l'abbé). La Croix de Bassignac-le-Haut, 521.

POUY. Iconographie des thèses, 258.

SALMON (Ch.). Les origines de l'Eglise de Tours, 401.
— Lettre sur l'autorité historique de saint Grégoire de Tours, 586.

SCHAEPKENS (Arn.). Cloches, clochettes et sonneftes, 74.
— Anciens fonts baptismaux de Zonhoven, 203.

SCHMITT (Georges). Histoire de l'orgue, 5, 154, 265.

VAN DRIVAL (l'abbé). L'art et la philosophie de l'Égypte, 32, 357.

VAYS (Ch.). L'ostensoir de Notre-Dame de la Salette, 50.

VERGER (l'abbé). Lettre sur l'autorité historique de saint Grégoire de Tours, 583.

ERRATUM.

Dans la précédente livraison, page 552, la suppression de la dernière ligne rend tout un passage incompréhensible. Nous le rétablissons ici :

IIIe Siècle. — S. Cyprien, évêque de Carthage, adressa, en 254, au pape S. Étienne, une lettre pressante, pour l'engager à faire déposer Maxime, évêque d'Arles, qui propageait les erreurs de Novatien. Il y dit que Faustin, évêque de Lyon, etc.

TABLE DES DESSINS

Aigle symbolique, 647.
Ange de l'apocalypse, 644.
Avarice (l'), bas-relief de Moissac, 301.
Cathédrale de Salisbury, 119.
Cloche de justice, 78.
Clochettes antiques, 74, 75.
— du Moyen Age, 76, 77.
Confessionnaux du Moyen Age, 510, 512, 513.
Croix de Bassignac (Corrèze), 521 (pl. du numéro de novembre).
Dactylologie numérale, 289 (planche du numéro de juillet).
Écu de la Foi, 227, 228.
Fac-simile des Actes de saint Saturnin (manuscrit de Florence), 401 (planche du numéro de septembre).
Fonts baptismaux de Zonhoven, 203.
Jugement de l'âme chez les égyptiens, 1 (planche du numéro de janvier), et 368 (2e planche du numéro de juillet-août).
Prostituée de l'apocalyse, 645.
Renard dévorant un coq, 648.
Reniement de saint Pierre (catacombes), 215.
Septenaire de la vie humaine (miniature), 319.
Siége de Jérusalem, 593 (planche double du numéro de décembre).
Signes numériques de la main, 217, 220, 222, 224, 288, 303, 320, 440, 442, 448, 449, 450, 452, 454, 456, 459, 461.
Tympanon du XVe siècle, 79.

Ces 52 dessins (dont 6 planches tirées hors texte) sont dus à Madame F. d'Ayzac, à MM. Ern. Breton, Boileau, Desavary, Robaut, Scharpkens, etc.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME TREIZIÈME DE LA REVUE DE L'ART CHRÉTIEN [1].

A

ABBEVILLE, 195.
ABD-EL-RHAMAN III, 139.
ABEL (M.), 292.
ABUBA, 6.
ADAM, 291.
AGE — de pierre, 237; — de bronze, 240; — de fer, 241.
AGEN, 107.
AGNÈS (Ste), 150.
AIGLE symbolique, 647.
ALDOBRANDINI (Chapelle), 341.
AMALTHÉE, 258.
AME symbolisée, 36.
AMIENS, 399, 516, 598, 631.
ANAGOGIQUE (Sens), 213.
ANDRÉ DEL SARTO, 626.
ANGE de l'Apocalypse, 644.
ANGELICO (Frà), 469, 626.
ANGES, 135.
ANGLETERRE, son évangélisation, 543.
ANNECY, 197.
ANNONCIATION, 90, 523.
ANTIQUITÉS — gallo-romaines, 107, 109, 236; — mérovingiennes, 519. — Voyez *Age*, *Armes*, *Art*, etc.
ANUBIS, 46.
ANVERS, 201.
APOCALYPSE, 643.
APÔTRES primitifs des Gaules, 531.
ARBELLOT (M. l'abbé), 408, 557.
ARBRE chantant, 159.
ARCHE de Noé, 317, 443, 463.
ARCHITECTE français du XIIIe siècle, en Hongrie, 588.
ARCHITECTES officiels, 619.
ARCHITECTURE hiératique, 226.
ARENSBERG, 605.

[1] Nous n'avons pas inséré dans cette table les noms des auteurs d'articles et de dessins; ils sont imprimés d'une manière assez saillante, dans les deux tables précédentes, pour que nous ayons cru cette répétition inutile. — J. CORBLET.

ARISTOXENAS, 14.
ARLES, 435, 553, 555.
ARMAND-CALLIAT (M.), 51.
ARMES — du XIIe siècle, 646; — en silex, 239.
ARPIN (le Chev. d'), 348.
ART chrétien, 289, 563, 623. — Voir *Catacombes, Églises, Peinture, Symbolisme*, etc.
ART égyptien, 32, 357.
ASCENSION de Notre-Seigneur, 134.
Ascia, 110.
ASSISE, 496.
ASSOMPTION, 501.
AUBER (M. l'abbé), son *Histoire du symbolisme*, 285.
AUTORITÉ historique de S. Grégoire de Tours, 583.
AVARICE, 299.

B

BACHELIN (M. A.), 643.
BAILLEUL-SUR-EAULNE, 511.
BAPTISTÈRE, 469.
BARBIER DE MONTAULT (Mgr), 106, 400.
BARDESANES, 551.
BARRAUD (M. l'abbé), 508.
BASILE (S.), 145.
BASSIGNAC (Corrèze), 321.
BASTINIANI, 108.
BÉAT (S.), 643.
BEAUTÉ du Sauveur, 565.
BEDOS (Dom), 157, 159.
BELETH, 446.
BENIVIENI, 108.
BIBLES ystoriales, 319.
BIBLIOTHÈQUE — d'Hereford, 111; — d'Italie, 109; — Riccardi, à Florence, 613; — du Vatican, 344.
BIGNON, 10.
BOISSIN (M. Firmin), 102, 520.
BOITEL (M. l'abbé), 649.
BOLOGNE, 471.
BONAVENTURE (S.), 462.
BONIFACE (S.), 75.
BONNAT (M.), 290.
BORDEAUX (M. Raymond), 591.
BORGHÈSE (Chapelle), 347.
BORGIA (Chambres), 327.
BOSQUET (Fr.), 615.
BOSSAN (M.), 50.
BOSSUET, 406, 533.
BOTTARI, 445.
BOUCLIER de la Foi, 227.
BOULANGERS, origine de leur patronage, 382.
BOURASSÉ (M. l'abbé), 429.
BOURSE de Pérouse, 484.
BRETEUIL (Eure), 591.
BRETTEVILLE-SAINT-LAURENT, 511.
BRÉVIAIRES, 323, 560.
BRIGITTE (Ste), 574.
BRITTON (John), 127.
BRUGES, 197, 581.
BUONTALENTI, 29.
BURES, 511.

C

CÆCILIA (Famille), 177.
CAEN, 196.
CAMBODGE (Royaume de), 394.
CAMBRAI, 195, 280.
CAMPANELLA, 234.
CAMP-SOUVERAIN, 519.
CANDELABRES, 325.
CAPITOLE, 349.
CARPUS, 148.
CARTULAIRE du Nord, 111.
CATACOMBES de Rome, 60, 176, 312, 317.
CATALOGUES incomplets d'évêques, 608.
CATHÉDRALE — de Bologne, 471; — de Gênes, 498; — de Milan, 488; — de Sienne, 464; — de Spolète, 497; — d'Ulm, 578; — Voyez *Salisbury, Saint-Omer et autres noms de villes*.
CATHERINE de Médicis, 234.
CATHOLICISME, 628.
CAUMONT (M. de), 603.
CELTIQUE (Province), 552.
CENT (Nombre), 461.
CERCUEIL égyptien, 33.
CHACAL, 46.
CHAMPOLLION, 370.
CHANTILLY, 210.
CHAPELLE — du Rosaire, à Rome, 350; — du Sacré-Cœur, à Amiens, 399; — Sixtine, 336.
CHAPELLES du Saint-Sépulcre, 199.

CHARLEMAGNE, 165.
CHARLES VI, 232.
CHARTREUSE de Pavie, 493.
CHATEAU de Saint-Germain-en-Laye, 231.
CHATEAUBRIAND, 533.
CHENAVARD (M.), 294.
CHEREINS (Renold), 389.
CHEVALIER Noir (le), 413, 584.
CHEVALIERS de Saint-Étienne, 638.
CHEYNEY (John), 123.
CHILDEBERT, roi d'Austrasie, 383.
CHNEPH, 38, 40, 47.
CHRIST — de Charles-Quint, 109; — byzantin, 568.
CHRISTIANISME — époque de son introduction dans les Gaules, 531; — en Touraine, 401.
CINQ (Nombre), 303.
CINQUANTE (Nombre), 452.
CIVILISATION romaine des Gaules, 600.
CLAVIER à touches, 24.
CLAUDIEN, ses poésies, 95.
CLÉMENT (S.), 437, 611.
CLERESTORY, 623.
CLOCHES, 77, 119.
CLOCHETTES, 74, 281.
Close, 116.
COCHET (M. l'abbé), 107, 518, 590, 604.
COCHINCHINE française, 394.
CODE annamite, 595.
CONCILE — de Constance, 518; — de Lyon, 552; — du Vatican, 623.
CONFESSIONNAUX du Moyen Age, 508, 516.
CONGRÉGATION des Rites, 561.
CONGRÈS — de Chartres, 520; — des Sociétés savantes, 107; — scientifique d'Amiens, 604.
CONSEIL d'anciens, 609.
CONSTANTIN, 583.
COQ, 648.
CORBLET (l'abbé J.), son *Hagiographie*, 205; — sa Dissertation sur le Concile de Constance, 518.
CORI, 477.
CORNEILLE (S.), 178.
CORNELIA (Famille), 63.
CORNELIUS (Famille), 182.
CORNEMUSE, 10, 269.
CORTONE (Pierre de), 354.
CORVIN (Matthias), 323.
COSME Ier, 640.
CRÉATION (la), 313.
CRESCENT (S.), 533, 550.
CROIX monumentale, 321.
CRUCIFIEMENT, 293, 527.
CRYPTES, 179, 187.
CTESIBIUS, 17, 29.
CYPRIEN (S.), 545, 552.

D

DACTYLOLOGIE numérale, 212, 298, 440.
DALLES tumulaires, 626.
DAPHNUS (S.), 556.
DARRAS (M. l'abbé), 412, 584, 613.
DAVID, 6.
DÈCE et GRATUS, 612.
DELACROIX, 517.
DÉMOCHARÈS, 419.
DENIS (S.), 146, 554, 601.
DESPLANQUE (M.), 110.
DEUX (Nombre), 219.
DIOCLÉTIEN, 615.
DIOPE, 13.
DIPTYQUES épiscopaux, 608.
DIX (Nombre), 442.
DODONE, 372.
DOMINICAINS de Saint-Marc, à Florence, 469.
DOMINIQUIN (le), 346.
DORIA (Galerie), 353.
DRAPEAUX conquis, 640.
Dudelsha, 10.
DUFOUR (M. Ch.), 537, 602.
DURAND (M. Paul), 397.
DURER (Albert), 518.

E

EGINARD, 163.
EGLISES — dédiées au Saint-Sépulcre, 192, 279; — des Gaules, 600. V. *Florence*, *Rome*, *Ravenne et autres noms de lieux*.
EGYPTE, 374. Voyez *Art*, *Philosophie*.
ENFANT-ÉVÊQUE (L'), 124.
EPIGRAPHIE, 62, 632. Voir *Inscriptions*.
EPIPHANE (S.), 554.
EPIPHANIE, sa représentation, 53.

EPITAPHES, 108. Voir *Inscriptions*.
ERFURTH, 271.
ERYTHRÉE, 253.
ESPAGNE, 545, 614, 616.
ESPRIT-SAINT, 315, 447.
ETANG de Siloam, 283.
ETENDARDS barbaresques, 640.
ETIENNE d'Obasine (S.), 321.
ETIMACIA, 397.
ETRENNES, 520.
ETRETAT, 511
EU (Forêt d'), 519.
EUTROPE (S.), 558.
EVANGÉLISATION des Gaules, 593.
EVANGILE, sa prompte diffusion pendant les deux premiers siècles, 539.
EVANGILES apocryphes, 92.
EVÊCHÉS de France, leurs fondateurs, 559.
EVÊQUES — régionnaires, 606 ; — de Salisbury, 114 ; — de Tours, 425.
EXPOSITION d'objets d'art, 590.
EXUPÈRE (S.), 612.

F

FACE (La Sainte-), 571.
FAILLON (M. l'abbé), 407, 533, 558, 597.
FARIN, 630.
FÉCAMP (Abbaye de), 267.
FÉNELON, 106.
FEUILLET DE CONCHES (M), 260.
FIFRE des anciens, 11.
FIRMIN le Confesseur (S.), 616.
FIRMIN le Martyr (S.), 530, 614.
FITO, 253
FLAVIA (Famille), 66.
FLAXMAN, 128.
FLÈCHE, 120.
FLORENCE, 200, 469, 630.
FLUTE des anciens, 10, 20.
FONTS baptismaux, 203.
FORKEL, son opinion sur l'origine de l'orgue, 14, 27, 164.
FORTUNAT (Venance), 557.
FOURGON miraculeux, 392.
FRANÇOIS Ier, 233.
FREISINGEN, 172.
FRESQUES, 468.
FROISSART, 78.
FRUGÈRE (M. l'abbé), 438.
FUITE en Égypte, 94.

G

GALATIE, 530.
GALERIE Corsini, 355.
GANÉA, 138.
GANGOLFE (S.), 136.
GATIEN (S.), époque de sa mission, 401.
GAULE, époque de son évangélisation 401, 530, 593.
GENLIS (Mme de), 166.
GERBERT, 155, 174, 268.
GHIBERTI, 469.
GHIRLANDAIO, 469.
GIAFFAR, 166.
GODEAU (Ant.), 403.
GODEBERTE (Ste), 76.
GORDIÈRE (M. l'abbé), 147.
GRÆCINA (Pomponia), 65, 184, 548.
GRÉGOIRE de Tours, 411, 415, 425, 538, 557, 583, 596, 611.
GUÉRANGER (Dom), 539.
GUERCHIN (Le), 355, 471.

H

HALBERSTADT, 276.
HATHOR, 42.
HATZFELD (M.), 97.
HEMLING, 580.
HEREFORD, 111.
HERMAS, 541.
HÉRODE, 93, 282.
HEURES d'Anne de Bretagne, 518.
HONORÉ (S.), 382.
HÔPITAL de Milan, 489.
HORUS, 34, 38, 364.
HROTSWITHA, ses poésies, 81, 134.
HUGUES de Saint-Victor, 317, 441, 443, 463.
HUILLIARD-BRÉHOLLES (M.), 604.
HUIT (Nombre), 316.
HYDRAULE, 23, 157.

I

ICONOGRAPHIE. V. *Sibylles*, *Thèses*, etc.
Ictus, 335.

IDOLATRIE persévérant dans les premiers siècles, 595.
IMITATION de Jésus-Christ (L'), 97.
INCUNABLE, 592.
INNOCENTS (Fête des Saints-), 124.
INSCRIPTIONS, 27, 69, 73, 79, 117, 127, 180, 333, 340, 343, 348, 351, 354, 364, 384, 469, 473, 484, 493, 503, 506, 545, 588, 592, 604, 605, 626 et suiv.
INSTRUMENTS à vent, 5.
IRÉNÉE (S.), 551.
ISIS, 34.
ITINÉRAIRES des Catacombes, 68.

J

JARNAC (Coup de), 233.
JEAN CHRYSOSTÔME, 567.
JEMAN DE SAINT-CLAVIEN (M.), 412.
JÉRÔME (S.), 554.
JÉRUSALEM, 282, 645.
JÉSUS-CHRIST, 524; — son type dans l'art chrétien, 563. Voyez *Ascension, Christ, Crucifiement, Fuite en Egypte, Mages, Passion.*
JOACHIM, 85.
JOSEPH D'ARIMATHIE (S.), 278.
JUBAL, 6.
JUBILÉ, 452.
JUGEMENT de l'âme, 32, 41.
JUSTIN (S.), 541.

L

LA BARRE (Le chevalier de), 208.
LANGUE des premiers apôtres, 602.
LAUNOY, 147, 405, 531.
LAURENT (S.), 297.
LE BLANT (M.), 604.
LÉGENDES, 138, 139, 148, 167, 391, 600, 612, 615.
LÉGIONS romaines, 605.
LEMIRE (M. Charles), 394.
LENTULUS (Publius), 571.
LEPSIUS, 374.
LÉTHALDE (Le moine), 559.
LIÉGE, 581.
LISTES épiscopales, 607.
LITURGIE, 295, 303, 305, 306, 318, 441, 560.
LOMBARD (Jérôme), 483.
LONGSPÉE (William), 122.
LORETTE, 481.
LOUIS XI, 232.
LOUIS XIV, 235.
LUCINE, 178, 185.
LUCIUS, roi des Bretons, 548.
LUCRÈCE, 8.
LUIGI (Andrea di), 496.
LUNUS, 361.
LUZZATO (Phil.), 357.
LYON, 606.
LYRE, 10.

M

MACEDA, 539, 613.
MACHINES de guerre, 237.
MAESTRICHT, 77.
MAGES, 93, 525.
MAGICIENS, 145.
MAGNIN (M.), 81.
MAIN. V. *Signes.*
MAISONS anciennes, 591.
MANSARD, 235.
MARCUSSIA, 545.
MARSEILLE, 520.
MARTIAL (S.), 557, 561.
MARTIN, architecte du XIIIe siècle, 588.
MARTIN-ÉGLISE, 510, 590.
MARTYRES, 146, 150.
Maschrokita, 16.
MAURY (M. Alfred), 537.
MAUSOLÉE, 123, 125.
MEISSAS (M. de), 650.
MICHEL-ANGE, 336.
MINIATURES, 224, 319, 323, 643.
MOISSAC, 299.
MONASTÈRE majeur, à Milan, 489.
MONIQUE (Ste), 292.
MONT-ATHOS, 582.
MONTDIDIER, 195.
MOSAÏQUES, 624.
MOTTEZ (M.), 291.
MOULAGES, 237.
MUNICH, 172.
Muscal, 9.
MUSÉE — de Boulogne, 32, 357; — du Capitole, 349, 355; — du Louvre, 626; — de Milan, 491; — Napoléon d'Amiens,

631; — de Rouen, 636; — de Saint-Germain-en-Laye, 229; — du Vatican, 338; — de Venise, 504.
MUSIQUE. V. *Fifre, Flûte, Orgue, etc.*
MUZIANO, 624.
MYTHES égyptiens, 37.

N

NABUCHODONOSOR, 645.
NANTUA, 517.
NATIVITÉ de la Sainte Vierge, 84.
NÉRON, 25, 156, 545, 555, 596.
NEUF (Nombre), 440.
NICÉPHORE Callixte, 572.
NICODÈME (S.), 278.
NIL (Le), 47, 371.
NIMBE, 278.
NIVERNAIS, 398.
NOBILLEAU (M.), 649.
NOMBRES, leur symbolisme, 217, 298, 440.
NORMANDIE, 398, 509.
NU dans l'art (Le), 103.

O

OCTONAIRE, 319.
Oculus, 219.
ORACLES, 372.
ORATOIRE du Gonfalon, 340.
ORFÉVRERIE chrétienne, 50.
Organum, sens de ce mot, 5; description de cet instrument hébraïque, 7.
ORGUE, son histoire, 5, 154, 264.
ORIGINES — de la Foi chrétienne dans les Gaules, 530, 593; — de l'Eglise de Tours, 401; — des patronages, 390.
OROSE (Paul), 555.
ORVIETTO, 502.
OSIRIS, 34, 37, 39.
OSMUND (S.), 114, 123.
OSTENSOIR, 50.
OVERBECK, 592.

P

PADOUE, 503.
PALAIS des Chevaliers de Saint-Etienne, à Pise, 639.
PAPAUTÉ primitive, 599.
PARIS (M. A.), 651.
PARIS (M. Paulin), 536, 595.
PASSION de Notre-Seigneur, 527.
PAUL (S.), 71, 546, 550.
PAVEMENT, 465.
PAVIE, 492.
PEINTURES. V. *Catacombes, Salon* et les noms de peintres.
PÉLAGE (S.), son martyre, 139.
PERRONE (Le P.), 609.
PHÉNICIENS, 373.
PHILOLOGIE, 602.
PHILOSOPHIE de l'Egypte, 32, 357.
PIE IX, 561, 627.
PIERRE (S.), 62, 605, 611.
PINTURICCHIO, 327, 330, 478.
PIOLIN (Dom), 409.
PIRATES barbaresques, 641.
PISE, 199, 504, 639.
PLAISANCE, 501.
PLAQUES de plomb, 635.
POÉSIE du Moyen Age, 152.
POISSON symbolique, 335.
POIX (Somme), 79.
POLLAIULO, 325.
POMPONIUS (Famille), 183.
PONTHIEU, 386.
PORT-LE-GRAND, 383.
PORTE de Damas, 283.
PORTES, 483, 504.
PORTRAITS — de Louis XIV, 263; — du Sauveur, 572.
POSE de premières pierres, 633.
POTHIN (S.), 606.
POUSSIN (Le), 569.
POUY (M.), 203.
PRÉSENTATION de Marie, 88, 526.
PROPHÉTIES, 246.
PROSTITUÉE de l'Apocalypse, 645.
PROTÈRE (Le Cte), 145.
PUDENS, 62.
PYTHAGORE 377.

Q

QUARANTE (Nombre), 450.
QUATRE-VINGT (Nombre), 459.
QUATRE-VINGT-DIX (Nombre), 460.
QUINZE (Nombre), 447.
QUIRINAL, 347.

R

RA (Le Dieu), 367.
RAFFAELLINO DEL GARBO, 334.
RAOUL-ROCHETTE, 359.
RAPHAEL, 624.
RAVEGUS OU RAVESUS, 588.
RAVENNE, 502.
RÉ (Le Dieu), 34.
RÉDEMPTION, 303.
REGISTRES d'orgue, 270.
RÉGULATEUR de l'orgue, 24.
RELIQUES, 437.
RENARD, 648.
REPENTIR, son signe, 215.
RÉVOLUTION française, 652.
RICHARD (M. l'abbé), 587, 607.
RICTIOVARE, 615.
ROBESPIERRE, 651.
ROLLAND (M. l'abbé), 418, 428.
ROME, 60, 321, 590, 595, 626. Voyez *Catacombes* et les noms des églises et des musées de Rome.
ROSSI (Le chev. de), son ouvrage sur les catacombes, 60, 176, 355.
ROUEN, 626.
ROUSSEAU-LEROY (M.), Notice nécrologique, 209; 652.

S

SAINT-ELOI des Orfévres, 346.
SAINT-ESPRIT IN SASSIA, 342.
SAINT-FRANÇOIS A RIPA, 350.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, 230.
SAINT-JEAN des Florentins, 338.
SAINT-JEAN-LE-DÉCOLLÉ, à Rome, 339.
SAINT-JOSEPH des Charpentiers, 344.
SAINT-MARCEL, à Rome, 337, 342.
SAINT-OMER, 197, 618.
SAINT-ONUPHRE, 332.
SAINT-PIERRE de Rome, 354.
SAINT-PIERRE IN MONTORIO, 333.
SAINT-SYLVESTRE IN CAPITE, 353.
SAINT-VINCENT-CRASMENIL, 512.
SAINTE-MARIE de la Paix, 336.
SAINTE-MARIE des Anges, 345.
SAINTE-MARIE des Grâces, à Milan, 491.
SAINTE-MARIE du Peuple, 330.
SAINTE-MARIE-MAJEURE, 323.
SAINTE-MARIE-TRANSPONTINE, 351.
SAINTE-MARIE-SUR-MINERVE, 334.
SAINTE-PRAXÈDE, 348.
SAINTE-PUDENTIENNE, 343.
SALETTE (Notre-Dame de la), 50.
SALISBURY, description de sa cathédrale 113.
SALMON (M. Ch.), 537, 582, 613.
SALOMÉ, 91.
SALON de 1868, 102; — de 1869, 289.
SANTA-CASA, 481.
SANTEUIL, 385.
SARCOPHAGES, 122.
SATURNIN (S.), époque où il a vécu, 610.
SAUMUR, 175.
SCARABÉE, 46.
SCULPTURE religieuse contemporaine, 294.
SENARIUM, 310.
SENÈQUE, 71, 541.
SEPT (Nombre), 314.
SEPTENAIRE, 311.
SÉPULTURES, 629. Voyez *Sarcophages*, *Tombeaux*, etc.
SÉVILLE, 581.
SHERBORNE, 113.
SIBYLLES, leur histoire et leur iconographie, 244, 320, 465, 578.
SIÉGES épiscopaux, 607.
SIENNE, 464.
SIGNES de la main, 212, 298, 440.
SILEX taillés, 238.
SIMONIN (M.), 612.
SISINNIUS, préfet des Gaules, 149.
SIX (Nombre), 307.
SMIRAMA, 359.
SPELLO, 478.
SPOLÈTE, 497.
SPONSEL, 161.
SOCIÉTÉ des Antiquaires de Morinie 619.
SOIXANTE (Nombre), 454.
SOIXANTE-DIX (Nombre), 456.
SOLEIL, 39.
SONNETTES, 80.
SOUFFLET de forge, 26.
STATUAIRE grecque, 105.
SUBIACO, 481.

SULPICE-SÉVÈRE, 594.
SYLVESTRE II. Voyez *Gerbert*.
SYMBOLISME, 33, 285; — Voyez *Egypte*, *Nombres*, *Poisson*.
SYRINX, 18.

T

TAILLIAR (M.), 538, 549, 552, 555, 561, 599.
TEMPLE de Salomon, 305.
TERTULLIEN, 247, 533, 545.
TESTAMENTS (les deux), 222.
THÉOPHILE (l'empereur), 159.
THÉOPHILE (le grand vicaire), 141.
THÈSES, leur iconographie, 258.
THOT, 43, 362, 357,
THIERRY (M. Aug.), 536.
TILLEMONT, 533, 611.
TIVOLI, 473.
TOMBEAU — de Gaston de Foix, 491; — de Sixte IV, 325.
TOMBES du Moyen Age, 121.
TONATION, 12.
TOURS, 401, 580, 649.
TRADITION (la), son importance, 560.
TRADITIONS liturgiques, 431, 537, 559.
TRENTE (Nombre), 449.
TRÈVES, 607.
TRIFORIUM, 120, 131, 623.
TRINITÉ des monts, 341.
TROIS (Nombre), 224.
TROMBONE, 162.
TROPOLOGIQUE (Sens), 213.
TROYES, 200.
TUMULUS, 239.
TYMPANON, 79.
TYPE du Christ dans l'art chrétien, 364.

U

UGABH, 17.
ULM, 578.
UN (Nombre), 217.
URSIN (S.), 435, 558.

V

VALLÉE de Josaphat, 282.
VANDALISME, 622.
VAPEUR, moteur des orgues, 21.
VASSEUR (M. Charles), 398.
VATICAN, 327, 338.
VENISE, 504.
VERGER (M. l'abbé), 411, 414, 586.
VIENNE, 606.
VIERGE (La Sainte), 84, 143, 290, 523.
VIGNON (M.), 82, 86, 145, 147.
VILLA BORGHÈSE, 355.
VINGT (Nombre), 448.
VIOLLET-LEDUC (M.), 399.
VIRGILE, 8.
VITRUVE, 18, 30.
VOGÜÉ (le comte de), 194.
VOUET (Simon), 350.

W

WALAFRID-STRABON, 165,
WESTMINSTER, 264.
WINCHESTER, 275.

Y

YOUNG, 130.

Z

ZARLINO, 171, 172.
ZONHOVEN (Limbourg), 203.
ZUCCHERI, 346.

ARRAS. TYP. Ve ROUSSEAU-LEROY.